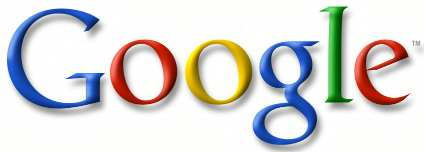
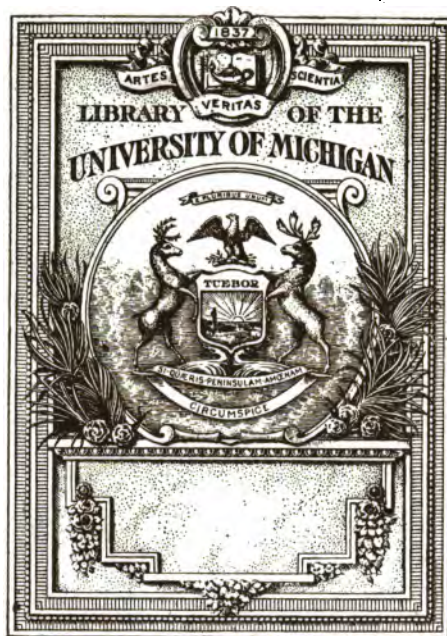





1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE

DE FLANDRE.

BRUXELLES — Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

HISTOIRE
DE FLANDRE.

TOME PREMIER.

ÉPOQUE FÉODALE.

792 — 1128.

Depuis le gouvernement des forestiers jusqu'à la mort de Guillaume de Normandie.

BRUXELLES.
A. VANDALE, ÉDITEUR-LIBRAIRE,
Rue des Carrières, 30.
—
1847

INTRODUCTION.

Se Doagio, Guanto, Lilla e Bruggia
Potesser...
DANTE.

Lorsque Tacite, las de raconter les proscriptions de Tibère, détournait ses regards de l'Italie, il les portait vers les rives éloignées de l'Elbe et du Wéser, comme si la puissance prophétique de son génie ne lui faisait oublier le peuple romain que pour saluer les nations qui allaient succéder à sa gloire. Il aimait à décrire les mœurs de ces tribus auxquelles les dieux, dans leur miséricorde, avaient refusé l'or et l'argent, et peignait la liberté germanique plus forte et plus inébranlable que la tyrannie des Arsacides [1].

[1] Argentum et aurum, propitii an irati dii negaverint, dubito... Regno Arsacis acrior est Germanorum libertas. TACITE, *German.*, 5 et 37.

Trois siècles s'écoulèrent : déjà l'aigle des Césars avait disparu des Gaules, et un roi des Goths examinait à Narbonne s'il ne convenait point d'effacer le nom romain de l'univers.

Les peuples du nord étaient appelés à remplir une mission providentielle. Il semblait que leur vigoureuse jeunesse pût seule renouveler l'ordre social qu'avaient corrompu tant d'orgies, qu'avaient souillé tant de crimes. Libres, chastes et fiers, ils considéraient la justice comme le fondement de toute grandeur et le courage comme la première des vertus : leurs chefs leur en devaient l'exemple, et c'était là toute leur autorité [1], car il n'appartenait qu'à la nation assemblée de délibérer et de statuer sur les intérêts communs : *de minoribus rebus principes consultant; de majoribus omnes* [2].

Telles sont les institutions sur lesquelles reposera la société moderne. Resserrées d'abord dans l'enceinte épaisse des forêts où se cachaient les peuplades fugitives, elles s'étendent en même temps que leurs conquêtes et subissent avec elles l'influence conciliatrice du christianisme; mais elles ne tarderont point à se trouver arrêtées par l'égoïsme et l'ambition des passions hostiles. Filles du temps et des mœurs, s'appuyant sur ces deux bases, elles doivent à la première la force

[1] Magnitudinem suam malit justitia tueri... Ingenuos virtus agnoscat... Duces exemplo potius quam imperio... Tacite, *German.*, 7, 20, 36.

[2] Tacite, *Germ.*, 11.

qui les soutient, et à la seconde cette merveilleuse vitalité qui se développe avec tous les besoins et tous les progrès.

Si les peuples ne sont grands que par les idées qu'ils représentent, si leur histoire n'est autre que celle de leurs lumières et de leurs lois, le tableau de leurs luttes politiques et de leurs révolutions renferme la partie la plus intéressante des annales du passé. Peu importent l'origine et le nom des nations, leurs trophées et leurs frontières, si la cause qu'elles ont servie est injuste ou stérile. Il vaut mieux rechercher quelles sont les traces de leur existence dans la voie de la civilisation humaine, quels ont été leurs efforts, leurs sacrifices, leurs bienfaits. La distance qui les sépare les unes des autres, ce n'est ni leur puissance, ni la suite pompeuse de leurs rois, ni l'étendue de leurs conquêtes : c'est le jugement de la postérité.

Je ne sais s'il est une histoire où cette appréciation de l'Europe au moyen âge puisse se résumer plus complétement que dans celle de la Flandre. Les libertés de la Flandre étaient le droit commun des peuples, mais elle les défendit avec le zèle le plus persévérant. Faible par le nombre, elle n'écoutait que l'enthousiasme de ses convictions généreuses, et lors même qu'elle luttait seule et isolée, les sympathies qu'elle réveillait étaient immenses. Sans cesse opprimée et toujours forte, riche par ses trésors, mais encore plus par son

courage, elle fut peut-être la seule nation qui, au milieu des guerres les plus sanglantes, ait offert le noble spectacle de la réunion du dévouement qui protége la patrie et des arts utiles qui la rendent florissante.

La situation de la Flandre répondait admirablement à ses destinées. Les flots orageux des mers du Nord où la main de Dieu avait tracé la route des races conquérantes, ne baignaient les Gaules que sur son rivage et rappelaient à ses habitants leur berceau, tandis que ses frontières, protégées contre les invasions extérieures par ses marais et ses fleuves, touchaient à l'arène où elle devait combattre. C'était mieux qu'un port créé par la nature pour qu'il devînt l'entrepôt du commerce de l'Occident : c'était le seuil d'où les libertés septentrionales s'élançaient dans leurs triomphes et l'asile où elles se retiraient dans leurs revers.

« La grande prérogative qui doit mettre les nations « qui habitent la Scandinavie au-dessus de tous les peu- « ples du monde, a dit Montesquieu, c'est qu'elles ont « été la source de la liberté de l'Europe, c'est-à-dire « de presque toute celle qui est aujourd'hui parmi les « hommes [1]. »

Parmi ces nations scandinaves, il faut nommer en premier lieu les Saxons : ils fondèrent la constitution anglaise, qui compte aujourd'hui quatorze siècles

[1] *Esprit des lois,* XVII, 5.

d'existence, et tout annonce qu'ils ne furent point étrangers aux anciennes lois de la ligue franke [1]. Si nous remarquons les rapports des usages de la Flandre avec ceux des Franks et des Anglo-Saxons, nous comprendrons mieux plus tard comment se formèrent les alliances commerciales et politiques des communes flamandes. L'avenir des peuples se retrouve toujours dans les traditions de leurs origines.

Laissons aux chroniqueurs leurs naïves étymologies. Les uns croient les Ménapiens issus des Ménades qui effrayaient la Thrace de leurs nocturnes orgies; d'autres assurent qu'une illustre princesse, fille du roi Dagbert, donna son nom à la Flandre. Un peu au-dessus de ces fables vient se placer la légende du Phrygien Bavon, qui construisit, en l'honneur de Bélus, la cité de Belges aux mille tours, toutes hautes de cent coudées : son gendre Carinus s'établit à Gand et transmit à ses descendants les libertés et les priviléges des Troyens. Quelque puérils que soient ces récits, un sentiment national les anime : au onzième siècle, l'un des plus célèbres législateurs de l'Angleterre, le roi Édouard le Confesseur, attribuait également l'origine des libertés anglaises à l'exil des héros d'Ilion sur les bords de la Tamise [2]. La liberté est la compagne des na-

[1] HOUARD, *Coutumes anglo-normandes*, I, p. 4.

[2] London caput est regni et legum. Fundata enim erat olim et ædi-

tions dans leurs premiers âges : pourquoi ne partagerait-elle point leur mythologie?

Du reste, on songeait peu à étudier les commencements des peuples que le dardanide Bavon et la merwinge Flandrine avaient gouvernés tour à tour. Meyer, plus savant et plus consciencieux que ses devanciers, désigna le premier les Saxons parmi les nations qui avaient habité la Flandre [1]; mais s'abusant étrangement sur les temps les plus reculés de notre histoire, il attribua leur établissement aux vengeances de Karl le Grand. Meyer copiait Paul Émile. Celui-ci vivait au quinzième siècle et avait copié lui-même les chroniques de Saint-Denis : « L'empereur rassembla ses osts pour « ostoier en Sassoigne, en la terre entra à grant force, « les Saisnes qui habitoient de là le fleuve d'Albe fist « passer par deçà en France et femmes et enfans (de « celle gent sont ores estrais les Brebançons et les Fla- « mens et ont encore celle meisme langue [2]). » Mais le

ficata ad instar et ad modum et in memoriam veteris Trojæ, et usque in hodiernum diem leges et jura et dignitates, libertates regiasque consuetudines antiquæ magnæ Trojæ in se continet. *Leges boni regis Edowardi.*

[1] A Menapiis, Cattis, Cymbris, Teutonis, Batavis, Francis, Saxonibusque nostri majores originem traxisse dicuntur. MEYER, *Ann.*, 1328.

[2] *Chroniques de Saint-Denis*, édit. de M. Paulin Paris, II, p. 128. « Coment les Brebançons et les Flamens sont estrais de la mauvaise gent « de Sassoigne. »

texte original des annales d'Éginhard, auquel ce récit est emprunté, ne contient point cette dernière phrase : c'est une interpolation qui ne paraît pas remonter au delà du règne de Philippe le Bel[1].

Enfin, au dix-huitième siècle, un docte philologue, Edmond Gibson, fut amené, par ses travaux sur les Saxons d'Angleterre, à rechercher l'origine de ceux de Flandre. L'étymologie qu'il proposa est incontestable. Les noms des Flamings et du Fleanderland, comme celui des Wargs, rappellent ces migrations de jeunes guerriers du Nord qu'une loi sévère condamnait à vivre conquérants ou à mourir exilés[2].

Ce fut vers la fin du quatrième siècle que les colonies saxonnes abordèrent sur le rivage des Ménapiens et des Morins. « Leur multitude, franchissant les périls de la « mer, se hâtait, dit Ammien Marcellin, de prendre « possession des frontières de l'empire romain[3]. » Les Franks s'associaient à leurs invasions : un siècle plus

[1] A cette époque appartient le proverbe « que Charlemaigne, trans- « portant les Sesnes en Gaule, avoit faict d'un diable deux. » FAUCHET, *Antiquités*, p. 533. Ce proverbe a sa place au milieu des facéties de Rabelais, III, 1.

[2] Flyman, id est forbannitus. *Lex Edw. ap. Bromton*, p. 838. — Wargus, hoc est expulsus de pago. *Lex Salica*, LVI, 5. Exuberantes in externa regna extruduntur ut adquirant sibi præliando regna. DUDO S. QUINT., p. 62.

[3] AMMIAN. MARCELL., l. XVIII.

tard, la domination de Hlodwig s'étendait sur les Gaules.

Lorsque les Anglo-Saxons s'étaient fixés dans la Bretagne, ils avaient contraint tous les anciens habitants de l'île subjuguée à chercher un refuge, soit au delà de la mer, soit dans les montagnes de l'Ouest. Il y avait eu dépossession presque générale ; les nouvelles lois s'étaient établies souverainement et sans transaction, et telle fut leur puissance, que l'invasion des Normands, en 1066, ne put que créer une aristocratie qui, malgré son orgueil, s'absorba peu à peu dans la nation : la constitution anglo-saxonne resta toujours debout.

La conquête des Gaules ne présenta point le même spectacle. Les ravages des Franks y furent moins terribles et ne donnèrent lieu à aucune émigration de fugitifs : les Franks étaient trop faibles pour chercher à occuper violemment cet immense territoire que bornent les Alpes et les Pyrénées. Leur puissance ne laissa d'autres traces dans le Midi que celles qui, sur les monuments de Nîmes, racontent les fureurs de Karl le Martel. Il en fut de même en Auvergne, et l'on vit en Bourgogne, peu d'années après la bataille de Voglé, un Gallo-Romain, nommé Protadius, s'emparer du gouvernement de ce royaume et y proscrire tous ceux qui appartenaient à la race conquérante [1]. Les popu-

[1] Quoscumque de gente nobili reperiret. FREDEGHER, 27; AIMOIN, III, 92.

lations frankes ne dominaient que dans le nord de la Neustrie. Là s'étaient maintenus exclusivement leurs usages et leurs coutumes, et l'on ne peut douter qu'elles ne trouvassent un constant appui dans les colonies maritimes du Fleanderland.

Les Flamings étaient restés tels que Salvien avait vu les Saxons au cinquième siècle [1] : tous les missionnaires qui leur portèrent la foi ont dépeint avec les couleurs les plus sombres leurs crimes et leurs fureurs. Il est même permis de croire que ce caractère indomptable n'a point été étranger au développement de leur puissance, et qu'en se trouvant complétement séparés des races méridionales par la rudesse de leurs mœurs, ils ont pu mieux conserver les traditions dont ils étaient les dépositaires. Les fils de Raganher se réfugient au milieu de leurs colonies : elles soutiennent tour à tour Fredegund et Eberwin, et c'est enfin sur leurs frontières, d'où les Merwings avaient marché à la conquête des Gaules, qu'une nouvelle dynastie paraît au huitième siècle. Karl le Grand, supérieur à Hlodwig par son génie, régularise et consolide tout ce qui, jusqu'alors, avait été vague et douteux. Un mot suffit pour sa gloire : il demanda à la liberté germanique les lois politiques qui devaient constituer son empire, et à la civilisation romaine les dons de la science et des arts appelés à l'éclairer.

[1] Saxones crudelitate efferi. *De vero jud. et prov. Dei*, l. IV.

Cependant la dynastie des Karlings ne se maintint pas plus longtemps que celle des Merwings. Elle tomba ruinée également par des dissensions intérieures et fit place aux Capétiens qui, mettant à profit toutes les rivalités populaires et toutes les jalousies privées, s'étaient habilement élevés au milieu des désastres publics.

A ces siècles troublés par les invasions des Normands, appartient la féodalité qui, dans son principe, ne fut point une institution politique, mais une loi de défense nationale, loi malheureuse toutefois, puisque la nation, pour augmenter ses forces pendant la guerre, sacrifia ses droits pendant la paix et abdiqua sa liberté en remettant en d'autres mains le soin de la défendre. Dès ce moment la royauté, naguère si éclatante dans les assemblées du champ de mai, ne fut plus qu'un fief tour à tour fortifié par les tendances absolues du prince ou affaibli par les complots anarchiques des hauts barons, tandis qu'il ne restait au-dessous d'eux que des serfs et des opprimés.

Déjà la Flandre avait ses comtes, et l'un d'eux, Arnulf le Jeune, soutint l'infortuné Karl de Lotharingie. Lorsque saint Walerik apparut à Hug Capet et lui annonça que ses héritiers conserveraient à jamais l'autorité royale, il ajouta : « Tu vaincras la Flandre[1]. »

[1] Ut noveris me vera dixisse. *Hist. transl. corp. S. Wal.*, *Liber mirac. S. Richarii.*

C'est ainsi que dès le commencement de la monarchie capétienne, toutes les positions sont nettement tracées. La Flandre apporte, dans sa lutte contre les Capétiens, un double caractère de résistance, l'antipathie des sentiments propres aux races, puis celle qui tient intimement aux mœurs. Autant elle est zélée à seconder les efforts des Franks et des Anglo-Saxons, autant elle est hostile aux populations méridionales. Les haines qui, au cinquième siècle, divisaient les vainqueurs et les vaincus, s'y conservent dans toute leur énergie. On n'y désigne plus les Gallo-Romains que sous le nom injurieux de Welches ou Wallons, et la noblesse comme la liberté est restée le privilége « du « droit lignage germain [1]. »

Mais c'est surtout l'influence des institutions septentrionales qu'il est important d'étudier dans la mission historique de la Flandre. Le jour où Robert le Frison, appelé par les gildes du Fleanderland, menacées d'un tribut honteux, a détruit l'armée du roi de France, un grand événement s'est accompli : la féodalité, dictature armée que rien ne légitime plus, a succombé par la force des armes, et la victoire de Bavichove sera le signal de

[1] « Si est chose toute notoire que ma fame est une des plus gentis « fames de toute Flandres, de Champaigne et de Bourgoigne, des meil- « leurs du droit lignage germain. » Déclaration de Baudouin Uutenhove, dans une enquête de 1303, citée par André Duchesne, *Maison de Gand, preuves,* p. 553.

l'affranchissement de toutes les populations libres que les châtelains royaux voulaient également soumettre aux impôts de la servitude.

Ce fut Robert le Frison qui ouvrit l'Orient aux croisades. Le mouvement partit de la Flandre : il fut propre aux races frankes. C'est à leur courage que s'adressait le discours d'Urbain II ; l'ombre de Karl le Grand avait apparu, disait-on, aux croisés, pour les encourager et les conduire : un karling fut leur chef et mérita le trône de Jérusalem.

Telle fut l'œuvre politique de la croisade; mais ce qu'il y eut de plus admirable dans ses résultats, ce fut l'influence conciliatrice qu'elle exerça, comme manifestation religieuse, sur l'organisation et l'unité de la société. En appelant les oppresseurs des orphelins et des veuves à oublier leurs guerres injustes pour une guerre sainte, elle brisa les chaînes des malheureux ; la croix qui brillait uniformément sur l'épaule des princes et sur celle des laboureurs fut, après deux siècles de violences et d'orgueil, une sublime protestation de fraternité chrétienne.

Tandis que les pèlerins franks portaient leurs lois et leurs coutumes dans le royaume de David et sur les ruines de l'empire de Constantin, la monarchie française, représentée par ses plus mauvais princes, cherchait à combattre ce vaste mouvement des sympathies populaires qui débordait jusqu'en Asie. Dès ce moment, tous

ses efforts furent dirigés contre ce pays resserré dans d'étroites frontières, mais habité par une population intrépide, qui avait donné aux croisades Robert de Jérusalem et Baudouin de Constantinople. La Flandre n'y luttait pas uniquement pour la défense de ses droits : la grande question qui s'agitait était celle de l'organisation de la société, soit qu'elle dût conserver les libertés des races septentrionales, soit que la royauté parvînt à la faire reculer jusqu'à la domination absolue des Césars romains. Cette histoire de la constitution politique du moyen âge est intimement liée à la nôtre, non-seulement parce que la Flandre était l'une des plus nobles pairies de France, mais aussi parce qu'elle resta constamment l'asile tutélaire d'où les traditions germaniques rayonnaient au milieu de toutes les tempêtes.

Trois rois de France se sont signalés, au sein de leurs États, par leur ambition, au dehors par leur haine contre la Flandre. Tous les trois portent le nom de Philippe : Philippe Ier a soutenu la cause des barons; Philippe-Auguste les dompte avec l'aide des communes. Plus tard, Philippe le Bel se croira assez fort pour combattre à la fois les cités et les châteaux, les bourgeois et les nobles, la suprématie du pape et les droits du peuple. Philippe le Bel sera vaincu à Courtray comme Philippe Ier l'a été à Bavichove; mais Philippe-Auguste triomphe à Bouvines parce qu'il est le seul qui ait réuni dans une même alliance la

royauté et les communes contre la féodalité dont les temps sont finis.

Philippe-Auguste détestait les nobles et les chevaliers, parce qu'il ne pouvait comprendre leur courage et redoutait tout ce qui lui rappelait la guerre; il ne flattait les communes que pour les engager à se remettre entre ses mains et à l'accepter pour arbitre suprême; de toutes parts la corruption succéda à l'honneur : « Ah! douce France! ah! Bourgogne! comme vous « êtes aveuglées! C'est en vain que pleurent les bonnes « maisons, les bons princes et les bons barons. Dieu! « comme ils étaient preux et vaillants, riches, sages et « prudents! tandis que les hommes que nous voyons « sont avares, sans raison, perfides, lâches et faibles...

« Tous s'étonnent du grand nombre des mauvais « princes. Les chevaliers sont dans la désolation : ils « n'ont plus rien à espérer... Les arbalétriers et les « mineurs, avec leurs pierriers et leurs engins, seront « dorénavant préférés.

« Je vois que les bons vassaux sont morts; on les « accable d'outrages, de dommages et de torts. On « leur enlève ce qu'ils possèdent; on les écorche, on les « rogne. Le siècle nous poursuit trop cruellement!... « Les chevaliers sont asservis.

« Les princes sont si sévères, si durs, si vilains, si « félons! C'est ce qui fait trembler les barons... Dieu! « que vois-je et qu'ai-je vu? Quel triste changement!

« Notre siècle autrefois était noble et grand; aujour-« d'hui les hommes sont devenus des enfants. Tout est « perdu, rien ne subsiste plus. Le siècle est trop avare « et trop honteux... Certes, je voudrais ne plus vivre, « car personne ne travaille plus pour s'acquérir de « l'honneur; tous ne cherchent qu'à s'enrichir [1]. »

[1] Ha! douce France! ha Bourgoigne!
Certes com estes avuglées!
Or plorent les bones mesons
Les bons princes, les bons barons...
Dieu, com furent prou et vaillant
Et riche et saige et quenoissant!
Et cil sont si nice et si fol
Et guiléor et lasche et mol...
Tuit sont esbahi par le mont
Des malvès princes qui i sont;
Et chevaliers sont esperdu :
Cil ont auques lor temps perdu;
Arbalestrier et minéor
Et pierrier et engingnéor
Seront dorenavant plus chier...
. . . .
Les bons vavassors voi-je morz :
Les grandz outraiges et les torz
Lor fet ou et les grandz domages
. . . .
Or leur tolt-on ainz c'on leur doigne,
On les escorche et rooingne...
Trop nos ont le siècle honi :
Chevalier sont acuiverti...
Mès li prince sont si destroit
Et dur et vilein et felon!
Por ce se doutent li baron...

Nous empruntons à la Bible de Guyot de Provins ce tableau des premières années du treizième siècle.

Louis VI avait succédé à Philippe Ier; Louis IX fit oublier Philippe-Auguste. Illustre entre tous les rois qui portèrent le même sceptre, il protégea toutes les libertés et donna le premier l'exemple du respect pour les lois en maintenant les droits des bourgeois et des marchands comme ceux des nobles. Si la religion ne l'avait placé dans le ciel, la reconnaissance des hommes lui devrait un temple sur la terre.

En 1255, Louis IX visita la Flandre; à son retour, il fit publier cette mémorable ordonnance : « Nous Loys, « par la grâce de Dieu, roy de France, establissons que « tous baillifs, prévosts, maires, juges, receveurs et « autres, en quelque office qu'il soit, que chacun d'eulx « dorénavant fera serement que, tandis qu'ils seront ès « dicts offices, ils feront droit et justice à ung chacun « sans avoir aucune accepcion de personnes tant à

Diex, que vi-je et que voi-gié?
Molt malement somes changié;
Li siècles fu ja biaux et granz,
Or est de garçons et d'enfanz...
Tout est perdu, n'i a mès rien :
Trop est li siècles viz et orz,
Certes je vodroie estre morz...
Nul ne bée à honor avoir :
Tuit sont angoissons sor avoir.
Fabliaux de Barbazan, IV, p. 311.

« povres comme à riches, à l'estrangier comme au « privé. Et garderont les us et coustumes qui sont « bonnes et approuvées. Et avecques ce qu'ils ne pran- « dront aucuns dons, ne presens qu'on leur vueille « faire et semblablement qu'ilz ne feront faire aucuns « dons ne presens à nulles personnes dont ilz soient « subjetz pour quelque faveur ou support ; et avecques « ce jureront que là où ils sauront et cognoistront au- « cuns officiers, sergens ou autres qui sont rapineurs « et abuseurs en leurs offices, qu'ilz le puniront et cor- « rigeront selon que le cas le requerra, en bonne foy « et équité et sans aucune hayne ne rancune. Et vou- « lons que lesditz seremens soient publiez devant les « clercs, chevaliers, seigneurs et toutes autres gens « de commune, afin que mieux et plus fermement ils « soient tenuz et gardez... Nous ne voulons qu'il soit « levé aucunes exactions, pilleries, tailles ne cous- « tumes nouvelles. Aussi nous voulons que nos baillifs, « prevosts, maires, vicontes et autres nos officiers, « qu'ils soient, après ce qu'ils seront dépousez, par « quarante jours résidant ou païs desdictes offices, afin « qu'ils respondent aux nouveaux entrez ès dictes of- « fices, à ce qu'ilz leur vouldront demander de leurs « mesfaicts et de leurs plaintes [1]. »

[1] JOINVILLE, édit. de Ducange, p. 122; *Chroniques de Saint-Denis*, IV, p. 383; *Ordonn.*, I, p. 67.

Joinville ajoute : « Par lesquels establissementz cy-« dessus, le roy amenda grandement son royaume et « tellement que chascun vivoit en paix et tranquillité. « Et finablement par laps de temps, le royaume de « France se multiplia tellement pour la bonne justice « et droicture qui y régnoit, que le domaine, censifz, « rentes et revenus du royaume croissoit d'an en an de « moitié et en amenda moult le royaume de France [1]. »

Prêt à partir pour la croisade de Tunis, Louis IX promulgue ses Établissements « pour ce que nous vou-« lons, y dit-il, que le peuple qui est dessous nous puisse « vivre loyaument et en paix [2]. »

Enfin lorsque, étendu sur la cendre, il expire au milieu de ses amis consternés, il rappelle à son fils les devoirs de la royauté : « Maintien les bonnes coustumes « de ton royaume et abbaisse et corrige les mauvaises. « Garde-toy de trop grant convoitise, et ne boute pas « sus trop grans tailles ne subcides à ton peuple, si ce « n'est par trop grant nécessité pour ton royaume def-« fendre. Aussi fais droicture et justice à chascun, tant « au povre comme au riche. Regarde à toute diligence « commant les gens et subjectz vivent en paix et en « droicture dessoubz toy, par espécial ès bonnes villes « et citez ailleurs. Maintien les franchises et libertez

[1] Joinville, p. 123.

[2] *Ordonn.*, t. 1er.

« esquelles tes anxiens les ont maintenuz et gardez et « les tiens en faveur et amour [1]. »

Philippe le Hardi vécut peu, et ce fut sous le règne de Philippe le Bel que le sire de Joinville raconta la vie de Louis IX : « Aussi grant deshonneur sera, écrivait-« il, à ceulx de son lignaige qui ne le vouldront ensuir « et seront monstrez o le doigt, en disant que à tard « le bon saint homme eust faist telle mauvaisté et telle « vilennie [2]. »

Pourquoi faut-il nommer Philippe le Bel après Louis IX, le tyran qui sapa toutes les institutions nationales après le roi magnanime qui, en les touchant de ses mains, les avait rendues presque saintes? Philippe le Bel possède la puissance du vice comme Louis IX avait le génie du bien. Habile dans le mal et redoutable par ses ruses, il dicte ses volontés à son parlement de chevaliers ès lois, et la monnaie même qui porte son image ne représente que sa honte et sa perfidie. Il excite en Flandre les émeutes et l'anarchie qui doivent l'affaiblir, puis il la fait ruiner par quelques usuriers d'Arras comme il ruina la France par le conseil de deux usuriers italiens. Lorsque la jeune Philippine de Flandre vient recevoir le baiser qu'il lui réservait, il la fait périr dans une prison. Lorsque Charles

[1] JOINVILLE, p. 126.
[2] JOINVILLE, p. 129.

de Valois assure, au nom du roi, à Gui de Dampierre qu'il peut se rendre sans crainte auprès de lui, l'infortuné vieillard voit s'ouvrir une captivité qui ne doit finir qu'avec sa vie. Du moins, avant sa mort, la Flandre se réveilla au son des Matines de Bruges, et peut-être quelque lointain écho de la victoire du 11 juillet 1302 vint-il ranimer les espérances du prisonnier dans la tour de Compiègne.

Si Dante Alighieri aperçut Hug Capet privé du séjour des bienheureux, c'était moins pour ses fautes qu'il souffrait que pour les crimes du prince dont le sang était le sien.

Io fui radice della mala pianta...

« C'est moi qui fus la racine de la mauvaise plante « qui couvre de son ombre funeste toute la terre chré- « tienne. Maudite sois-tu, antique louve, qui entraînes « dans ta faim insatiable plus de victimes que tous les « autres monstres! O avarice! que peux-tu faire de « plus? Je vois les fleurs de lis entrer dans Agnani. « Dans la personne de son vicaire, je vois le Christ « prisonnier. Je vois un nouveau Pilate si cruel que « ceci ne le rassasie point, et qu'il porte dans le temple « ses désirs cupides. Ah! si Douay, Gand, Lille et « Bruges en avaient le pouvoir, il serait bientôt puni. « O Seigneur! quand serai-je assez heureux pour voir

« la vengeance qui, cachée dans tes secrets, te rend « si douce ta colère [1]? »

Sous Philippe le Bel, les impôts sont innombrables : les enquêtes royales effacent les juridictions établies. Toute la nation est livrée à l'avidité du prince et aux insultes de ses sergents d'armes :

France est tornée en serveté ;
Car François n'i sont escouté
Qui sont nez de la droite mère,
Quant François sont et francs ne sont [2].

Cependant chaque jour la désolation augmentait et les murmures devenaient de plus en plus forts. Une

[1] *Purgatorio,* canto xx.

[2] *Chr. métr. de Godefroi de Paris,* v. 1763. Ces vers paraissent établir la véritable date de la chanson suivante que M. Augustin Thierry avait attribuée à une autre époque :

Gent de France mult estes esbahie :
Je di à tous ceux qui sont nez des fiez :
Se m'ait Dex, franc n'estes vos mie ;
Mult vous a l'en de franchise esloingniez
Car vous estes par enqueste jugiez...
Douce France n'apiaut l'en plus ensi,
Ainçois ait nom le pays aus sougiez,
Une terre acuvertie.

« Gens de France, combien vous vous étonnez aujourd'hui! Je le dis « à tous ceux qui sont fils des preux, vous n'êtes plus Francs, et déjà « vous êtes bien loin de franchise, car l'on vous juge par enquête... Que « la douce France change de nom : qu'on l'appelle le pays aux sujets, « la terre asservie. » Leroux de Lincy, *Chants histor.*, i, p. 218.

confédération se forma : elle choisit pour son chef le sire de Joinville, âgé alors de près de cent ans : il était le représentant d'une époque dont le souvenir s'offrait à tous les esprits ; le noble sénéchal de Champagne, qui autrefois s'était assis sous le chêne de Vincennes, protesta contre l'ambition de Philippe et réclama les franchises et les libertés du royaume « telles qu'elles estoient « au temps monseigneur sainct Loys. »

Le poëme contemporain de Godefroi de Paris reproduit admirablement le caractère du mouvement insurrectionnel des dernières années de Philippe le Bel :

« En ce temps, en cette saison, les barons de France « s'assemblèrent et dirent que ce qu'ils ne pouvaient « plus souffrir serait la cause de la perte de la nation. « Ils résolurent donc d'aller tous vers le roi et de lui « déclarer qu'ils ne se laisseraient plus tailler, mais « s'armeraient contre quiconque voudrait les soumettre « à de nouvelles tailles [1].

[1] En cel temps, en cele saison,
Les barons de France assemblèrent
. . . .
Et distrent que tele soufrance
Ne porroient plus endurer,
Le pueple ne porroit durer...
Par ce accordèrent qu'ils iroient
Au roi tous et qu'ils li diroient
Que plus ils ne se lesseront
Taillier, ainçois reveleront
Qui retailler plus les voudra.

« Ou nous serons tous Francs en France, ou il en « viendra méchéance. Toutes les bonnes coutumes dis- « paraissent; seigneurs, allons ensemble vers le roi; « qu'il respecte nos franchises comme ses ancêtres qui « furent nobles et vaillants [1].

« Ainsi fût la chose conclue, et ils dirent pleinement « au roi qu'il violait le serment qu'il avait prêté à Reims « lorsqu'il avait été couronné. Car roi doit régler à « mesure et à droiture son royaume. Ainsi firent ceux « qui régnèrent autrefois [2].

[1] « Ou nous serons tous frans en France
« Ou il en vendra meschéance...
« Nous sommes versez à revers
« Et par vilains et par convers,
« Chétive gent qui sont venus
« Et à court mestres devenus,
« Qui cosent, rooingnent et taillent.
« Toutes bones coustumes faillent;
« De cause qui soit orendroit
« A la cour ne nous fait-on droit.
« Sers, vilains, avocateriaus,
« Sont devenus imperiaus.
« Seingnors, ensemble, nous montons;
« Alons au roy; si li contons
« Que de ces choses li souviengne
« Et que franchement nous maintiengne
« Aussi comme ses devantiers
« Qui furent preudoms et antiers. »

[2] Ains fut la chose acordée
Et devant le roi recordée;

« Jamais rois, dirent les barons, ne taillèrent la « France, pas même ceux qui conquirent les plus « riches provinces qu'elle possède. Le roi Philippe. « qui vainquit la Flandre, cause de tant de malheurs, « ne leva rien de son royaume. Son fils Louis lui suc- « céda; mais quels que fussent ses revers, il ne songea « ni aux tailles, ni aux maltôtes. Saint Louis qui en- « suite fut roi, ne tourmenta point la France. En ce « temps on ne connaissait ni les subventions, ni les « dixièmes, ni les cinquièmes. Combien devait-on aimer « un tel roi [1] !

Et si lui fu dict plainement
Qu'aloit contre le sairement
Que il avait à Rains donné
Quand roi ot esté couronné...
Car roi doit régler à mesure
Sans pluz, son royaume, et à droicture;
Le royaume à tel règle riéglèrent
Tous celz qui devant conrégnèrent.

« Ne roys, distrent-il, ne taillèrent
« France, cels qui tant conquestèrent
« De lor cors, à grand pénitance
« Tout le meillor que tient en France.
« Roi Phelippe qui conquist Flandres,
« Dont il vient ores tant d'esclandres...
« Mès du royaume rien ne leva.
. . . .
« Son fils Loys régna après
« Qui par fet l'ensui de près
« Et combien c'on éust contraire
« Toste, ne taille ne volt fere...

« Roi qui règnes aujourd'hui, tu devrais gouverner « comme le firent tes ancêtres qui, loin d'appauvrir le « royaume, lui donnèrent beaucoup de ce qui leur ap- « partenait. Roi, n'en doutez point, ni les croisades, ni la « pénitence, ni les aumônes, ni le jeûne, ni les prières « ne pourront te sauver, si tu ne rends le bien d'autrui... « Roi, tu as déjà tant pris du bien d'autrui, que ni Dieu « ni les hommes ne t'estiment plus. Et pourquoi serais- « tu dans le ciel, toi qui méconnaîs les droits de ton « peuple? Toute la France frémit de colère [1]...

« Saint Loys qui fu après roy
« En France ne fit nul desroy
« Ne sa mère, madame Blanche
« Qui ne fut chiche, ne esclanche.
« En lor temps ne fu mention
« De demander subvention
« Ne diziesmes, ne cinquiesmes,
« Dont on a pris tout à meesmes :
« Un tex rois devait-on amer!
. . . .

« Roy qui tu règnes maintenant
« Tu te dois aller maintenant
« Si comme tes ancessors firent
« Qui de lor royaume rien ne prirent
« Ne ne tolirent, ne adhèrent,
« Mès du lor largement donnèrent.
« Roy, saches de voir sans doutance :
« Croiserie, ne penitence,
« Aumosne, oraison, ne jeusne,
« Ne te vaudra ja une prune,

« Ah! gentil roi, pense à Charlemagne et à tes de-« vanciers qui suivirent les droits sentiers. Voilà ce que « nous voulons te dire. Hâte-toi d'y mettre remède, ou « tu perdras toute estime et tout honneur. Déjà chacun « se rebelle, et nous sommes prêts à entrer tous dans « une même alliance contre toi [1]. »

« Le roi répondit doucement qu'il y mettrait amen-« dement, et il fit défendre aussitôt les maltôtes, les « tailles et les subventions. Depuis lors on n'en parla « plus. Plaise à Dieu qu'il en soit toujours ainsi, et que

« Si tu ne rens l'aultrui avoir;
« Car l'en dist toujours i rendre ou pendre.
« A cest proverbe dois entendre...
« Roy, de l'aultrui tant as ja pris
« Que de Dieu, ne d'omme n'a pris...
« Et porquoy aras tu meson
« En ciel, qui donnes achoison
« A tes gens, qui n'est de coustume?
« Toute France de ire allume...

« Ha! gentil roy, à Charlemainne
« Pensez et à vos devanciers
« Qui si alèrent drois sentiers...
« C'est ce que nous te voulons dire.
« Or i met tost, sire, remire,
« Ou perdu as pris et honnor;
« Et tost seras à deshonnor,
« Se ce ne fais. Véz-ci novele:
« Contre toi chascun se revèle,
« Et nous lor serons en aidance
« Tous contre toi en une dance.

« celui qui voudrait les rétablir soit frappé d'un éternel « châtiment [1] ! »

Philippe le Bel rendit le dernier soupir le 29 novembre 1314. Son ambition ne lui avait laissé que des remords, et sa fin fut triste comme une expiation.

Louis X redressa les griefs de la noblesse et des communes. L'ordonnance du mois d'avril 1315 est la grande charte des libertés françaises. Cette ordonnance qui fut publiée dans tout le royaume comme la loi universelle et le lien de toute la nation, reproduisait la législation de Louis IX. Elle rétablissait les monnaies telles qu'elles existaient au commencement du treizième siècle, et réprimait les usurpations des prévôts et des baillis pour confirmer, au profit des clercs, des nobles et des bourgeois, la triple base du jugement par les pairs. Le roi ne devait plus procéder par enquête.

Trois mois après ce mémorable événement, Louis X adressa à ses baillis la lettre suivante : « Come selon le

[1] Li roi respondit doucement
Qu'il y mettroit amendement...
Et li roy ne vot plus atendre.
Les males tostes fist deffendre
Les tailles, les subventions;
N'onques puis n'en fu mencions,
Ne plus, se Diex plest, ne sera :
Celui qui cueillir les fera
Soit perdu perdurablement.

Chronique métrique de Godefroi de Paris, v, 6757.

« droit de nature chacun doit naistre franc ; et par au-
« cuns usages ou coustumes qui de grant ancienneté
« ont esté introduites et gardées jusques ci en nostre
« royaume, et par avanture pour le meffait de leurs
« prédécesseurs, moult de personnes de nostre com-
« mun pueple soient encheues en lien de servitude et
« de diverses conditions, qui moult nous desplet : nous
« considérans que nostre royaume est dict et nommé
« le royaume des Francs, et vueillans que la chose soit
« accordant au nom et que la condition des gens
« amende de nous en la venue de nostre nouvel gou-
« vernement, par deliberation de nostre grant conseil
« avons ordené et ordenons que généraument, par tout
« nostre royaume, de tant comme il puet appartenir à
« nous et à nos successeurs, teles servitudes soient ra-
« menées à franchises, et à tous ceus qui de ourine ou
« ancienneté ou de nouvel, par mariage, ou par rési-
« dence de lieus, de serve condition sont encheus ou
« pourroient escheoir en lien de servitude, franchise
« soit donnée o bones convenables conditions ; pour ce
« que les autres seigneurs qui ont homes de cors pren-
« gnent exemple à nous de eus ramener à franchise.

« Donné à Paris, le tiers jour de juliet l'an de grâce
« mil trois cens et quinze [1]. »

La monarchie ne manquait plus aux rois : c'étaient

[1] *Spicil.*, III, p. 707; *Ordonn.*, t. 1er.

les rois qui allaient manquer à la monarchie. Les fils de Philippe le Bel ne laissent point de postérité. Le comte de Valois leur succède. Héritier d'un nom malheureux, Philippe VI inaugure son règne en exterminant une armée flamande au pied de la montagne de Cassel, puis les exactions recommencent en France.

Les discussions qui s'élevèrent sous le règne de Philippe de Valois, relativement à l'hérédité royale, ne furent pas toutes personnelles. L'interprétation de la loi salique n'était qu'une subtilité de légiste. La grande question restait toujours telle qu'elle avait été posée en 1314 entre les alliés et Philippe le Bel, entre les droits du peuple et l'ambition du prince.

C'est à cette époque que paraît Jacques d'Artevelde : parlons-en tout à notre aise, comme Montesquieu parle des héros dont il veut réhabiliter la mémoire.

Au sein des remparts de Gand vivaient quelques familles dont l'origine n'était pas moins ancienne que celle de la cité. Éloignées de la cour des princes, elles considéraient comme le premier devoir leur dévouement actif aux intérêts industriels et politiques de leur pays. Jacques d'Artevelde paraît ne pas avoir été étranger à la maison des châtelains de Gand; sa famille était alliée à celles de Vaernewyck, de Damman, de Vande Briele, dont les seigneuries étaient situées dans l'enceinte de la ville. Gand n'était pour lui qu'un vaste foyer domestique : toute la Flandre était sa patrie.

Jacques d'Artevelde fut le plus illustre défenseur des libertés de la Flande. Par les lois qu'il lui donna, non moins que par ses efforts, il éleva sa puissance et sa prospérité à un degré qu'elles n'avaient jamais atteint. Son autorité n'émana que de l'exercice d'un pouvoir légitime : sa mort ne fut que le résultat d'un complot isolé. Pendant trente années, ses meurtriers allumèrent une lampe expiatoire près de son tombeau, et toute la Flandre s'associait à leur deuil. Ce ne fut que sous la domination corruptrice des ducs de Bourgogne que le souvenir de ses travaux put s'effacer. Les fables de Froissart, qui n'avait été juste qu'en le nommant « le « saige homme [1], » envahirent tous les documents historiques. Enfin, au seizième siècle, un historien [2] osa y mêler un hommage à la gloire de Jacques d'Artevelde : « Les Gantois, écrivait-il, l'honorèrent comme un autre « Philopémen. » Si Marc de Vaernewyck avait oublié que sa famille n'était point étrangère à celle du libérateur de la Flandre, du moins, dans l'expression de ce sentiment patriotique, il se souvenait de ses aïeux Simon de Vaernewyck, qui combattit à Courtray, et Thomas de Vaernewyck qui, en 1337, fut l'ami de Jacques d'Artevelde et le premier échevin de la keure de Gand.

Jacques d'Artevelde ne soutint les prétentions du roi

[1] Froissart, I, 117.

[2] Thomas de Vaernewyck, *Antiq.*

d'Angleterre que parce qu'il vit en lui le représentant des institutions libres : n'oublions point qu'Édouard III était à Gand lorsqu'il adressa aux nobles et aux communes de France cette mémorable déclaration, par laquelle il protestait qu'il voulait « faire droict à touz et « reprendre les bones lois et coustumes qui furent au « temps de son ancestre progenitour saint Lowys, roi « de France [1]. »

Le retour aux institutions de Louis IX était le vœu et le besoin de la France, mais il n'appartenait point à un prince étranger de faire triompher une pensée toute nationale. Le mouvement auquel le vainqueur de Crécy avait fait un inutile appel n'éclata qu'après la mort de Philippe de Valois. Les cités d'Amiens, de Laon et de Beauvais en donnèrent le signal. La commune de Paris le suivit et la Flandre n'y fut point étrangère. Bientôt après, les états du royaume s'assemblèrent pour la réforme des abus, et le 23 décembre 1355 ils rendirent cette belle ordonnance qui, selon l'expression d'un célèbre écrivain, « aurait pour jamais assuré la paix pu- « blique, s'il eût été possible que la France pût être « heureuse [2]. »

La désastreuse bataille de Poitiers vint anéantir toutes ces espérances ; l'armure des hommes de guerre

[1] Rymer, II, 4, p. 66.

[2] Boulainvillers, II, p. 212.

pesa de nouveau sur le cœur de la nation. « A partir de « cette époque, dit le continuateur de Guillaume de « Nangis, les calamités publiques se multiplièrent parce « que le peuple fut mal gouverné [1]. »

Cependant, en condamnant la régence de Charles V, il faut reconnaître que, pendant son règne, il profita de l'expérience de sa jeunesse. Il fut également favorable aux communes de France et à celles de Flandre. Le jour même de sa mort, il ordonna que tous les impôts fussent supprimés.

Jean des Marais saluait avec enthousiasme le nouveau règne qui allait s'ouvrir : *Novus rex, nova lex, novum gaudium!* et le chancelier de France ajoutait, en confirmant au nom du jeune roi le dernier acte de Charles V : « Un gouvernement modéré et sage fut « toujours utile au royaume; l'obéissance régulière des « peuples fait sa force. Les rois ne règnent que par « l'appui de leurs peuples, et leur doivent la puissance « qui les rend redoutables. Sachez donc que le roi ne « veut point abuser de son autorité, mais vous gouver- « ner avec clémence et douceur afin que, libres du joug « de toute servitude, vous viviez heureux et jouissant « de la paix [2]. » Promesses magnifiques, mais trop tôt démenties.

[1] Ab illo tempore damna infinita ex defectu boni regiminis. CONT. GUILL. DE NANGIS, 1356.

[2] RELIGIEUX DE SAINT-DENIS, I, 6.

En 1382, les états généraux, réunis à Compiègne, déclarèrent de nouveau qu'ils préféraient la mort au rétablissement des impôts.

Cette même année 1382, Philippe d'Artevelde avait dispersé au Beverhoutsveld l'armée de Louis de Male, et son triomphe avait excité dans tout le royaume d'énergiques sympathies.

Le roi de France dissimulait vis-à-vis de ses communes : il avait convoqué tous ses hommes d'armes, et le 27 novembre 1382, il les conduisit sur la colline de Roosebeke. Ce fut là qu'une mêlée sanglante décida des destinées et de l'avenir de la France. On sait que Philippe d'Artevelde y périt et que l'armée victorieuse incendia Courtray parce que, à côté des éperons des serviteurs de Philippe le Bel, on y conservait des lettres secrètes d'alliance avec les communes françaises; on sait comment le roi de France rentra à Paris, foulant aux pieds de son coursier bardé de fer les portes de la cité royale arrachées de leurs gonds, abolissant toutes ses franchises, livrant aux supplices ses plus honorables bourgeois, et dépouillant ceux auxquels il laissait la vie. La Flandre, en descendant au tombeau, y entraînait avec elle la liberté des peuples.

Quel fut donc ce règne auquel il avait été donné de renverser à jamais le vénérable édifice des institutions nationales qui avait résisté à la merveilleuse habileté de Philippe le Bel? Ce fut le règne de Charles VI, le

plus honteux que l'histoire ait connu, celui d'un prince privé de raison et trahi tour à tour par tous ceux qui l'environnent. Le trône, désormais symbole souverain d'un pouvoir absolu, sera avili par les dissensions les plus affreuses. Les ambitions rivales des vainqueurs de Roosebeke ne verront dans le roi qu'un vain fantôme dont l'autorité n'est qu'une ombre. Elles ne chercheront à s'appuyer sur le peuple que pour convier toutes les mauvaises passions aux saturnales de l'anarchie; elles ne le dégraderont que pour le livrer au joug des Anglais.

A peine put-on, sous Charles VII, goûter encore quelques jours de paix et de liberté. Louis XI était né : guidé par un système de circonspection et de prudence qui n'excluait ni les ruses ni les crimes, il acheva lentement ce que les discordes confuses des oncles de Charles VI avait commencé. Le roi resta la source unique du pouvoir : de lui seul dépendaient les richesses, les honneurs et la vie des hommes. « S'il pres-« sait ses sujets, dit Philippe de Commines, toutesfois « il n'eust point souffert qu'un autre l'eust fait, ni privé, « ni estrange [1]. »

Philippe de Commines avait vécu avec Louis XI, il l'avait vu mourir inquiet et soupçonneux, ne laissant à son fils qu'une puissance presque aussitôt ébranlée. Son ancien maître, l'orgueilleux Charles de Bour-

[1] *Mémoires de Philippe de Commines,* VI, 12.

gogne, avait péri misérablement à la bataille de Nancy, abandonnant aussi sa fille aux orages des séditions populaires. Il avait reconnu, comme homme politique, ce qu'est la vanité de l'ambition : comme chrétien, il ne pouvait s'empêcher de la flétrir : « Or, écrivait-il, « voyez-vous la mort de tant de grands hommes en si « peu de temps, qui tant ont travaillé pour s'accroistre « et pour avoir gloire, et tant en ont souffert de pas- « sion et de peines et abrégé leurs vies, et par adven- « ture leurs âmes en pourront souffrir? N'eust-il point « mieux valu à eux et à tous autres princes eslir le « moyen chemin en ces choses? c'est à scavoir moins « se soucier et moins se travailler et entreprendre « moins de choses, et plus craindre à offenser Dieu et « à persécuter le peuple?... Leurs vies en seroient plus « longues et leur mort en seroit plus regrettée et de « plus de gens et moins désirée, et auroient moins à « douter la mort[1]. » Il ajoute dans un autre livre de ses Mémoires : « Dieu ne parle plus aux gens, ni n'est « plus de prophètes qui parlent par sa bouche, car sa « foy est assez entendue et toute notoire, et ne sera « nul excusé pour ignorance... Comment donc se chas- « tieront les hommes forts et qui tiennent leurs sei- « gneuries dressées en tel ordre que, par force, font « toutes choses à leur plaisir, parquoy maintiennent

[1] *Mémoires*, l. VI. Conclusion.

« leur obéyssance et le moindre commandement qu'ils « font est toujours sur la vie... Aux nobles, donneront « travail et despence sans cesse, soubs couleur de leurs « guerres prises à volonté, sans advis ou conseil de « leurs estats et de ceux qu'ils dussent appeler avant « que les commencer; car ce sont ceux qui y ont à em- « ployer leurs vies, leurs personnes et leurs biens : « parquoy ils en dussent bien scavoir avant qu'on les « commençâst. De leurs peuples, à la plupart ne lais- « sent riens, et après avoir payé tailles trop plus « grandes qu'ils ne dussent, encore ne donnent aucun « ordre sur la forme de vivre de leurs gens d'armes, « lesquels sans cesse sont par le païs sans riens payer, « faisant les autres maux et excès infinis que chacun « de nous scait... Je dis cecy pour nostre royaume qui « est plus oppressé et persécuté de ce cas que nul autre « royaume... Donc, pour continuer mon propos, y « a-t-il roy ni seigneur sur terre qui ait pouvoir, outre « son domaine, de mettre un denier sur ses subjects, « sans octroy et consentement de ceux qui le doivent « payer, sinon par tyrannie ou violence? On pourroit « respondre qu'il y a des saisons qu'il ne faut pas at- « tendre l'assemblée et que la chose seroit trop longue. « A commencer la guerre et à l'entreprendre, ne se « faut point hâter, et si vous dis que les rois et princes « en sont trop plus forts quand ils l'entreprennent du « consentement de leurs subjects et en sont plus craints

« de leurs ennemis. Or, selon mon advis, entre toutes « les seigneuries du monde dont j'ay connoissance, où « la chose publique est mieux traictée, c'est Angle- « terre... Nostre roy est le seigneur du monde qui, le « moins, a cause d'user de ce mot : « J'ay privilège de « lever sur mes subjects ce qui me plaist ; » car ni luy, « ni autre l'a, et ne luy font nul honneur ceux qui ainsi « le dient pour le faire estimer plus grand, mais le font « haïr et craindre aux voisins, qui pour riens ne vou- « droient estre soubs sa seigneurie, et mesmes aucuns « du royaume s'en passeroient bien, qui en tiennent. « Mais si nostre roy ou ceux qui le veulent élever ou « agrandir, disoient : « J'ai des subjects si bons et si « loyaux qu'ils ne refusent chose que je leur scache « demander, et suis plus craint, obéy et servy de mes « subjects que nul autre prince qui vive sur la terre et « qui, plus patiemment, endurent tous maux et toutes « rudesses, et à qui moins il souvient de leurs dom- « mages passés ; » il me semble que cela luy seroit grand « los (et en dis la vérité) que non pas dire : « Je prends « ce que je veus et en ay privilège : il le me faut bien « garder. » Le roy Charles V ne le disoit pas [1]. »

Lorsque Louis XIV entourait de tant de pompe et de tant de splendeur la monarchie absolue, comme si elle devait partager l'immortalité promise au génie des

[1] *Mémoires*, v, 18.

poëtes qui s'empressaient à la célébrer, les sages réflexions de Philippe de Commines avaient conservé toute leur vérité, et Fénelon, en proposant l'exemple de Louis IX au duc de Bourgogne, écrivait à son aïeul : « Sire, depuis environ trente ans, vos anciens ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes « maximes de l'État [1]. »

A peu près vers la même époque, le comte de Boulainvilliers était chargé d'analyser les mémoires des intendants des provinces sur les lois et les usages de l'ancienne monarchie; mais loin de songer à présenter le résumé des réponses vagues et incohérentes formulées timidement par ces hommes qui, selon son expression énergique, « font profession de ne reconnaître « d'autre principe de gouvernement que celui d'un pur « despotisme dans le prince et dans ses ministres, et « d'une obéissance aveugle de la part des sujets, sup- « primant avec cruauté jusqu'aux noms de libertés des « personnes et de propriété des biens, » il jugea préférable d'y substituer un travail, fruit de ses propres recherches, où l'on rencontre, même dans ce que ses assertions ont d'exagéré, le langage d'un esprit droit et consciencieux. Voici comment il expose lui-même, dans sa préface, la pensée qui le guidait : « J'appelle à mon « secours le souvenir des siècles passés; non que je sois

[1] *OEuvres de Fénelon*, III, p. 441.

« prévenu pour l'antiquité au delà des termes raison-
« nables, mais parce qu'il y aurait de l'aveuglement à
« rejeter du régime d'une monarchie les moyens qui
« l'ont maintenue pendant le cours de treize siècles,
« pour en substituer d'autres qui n'ont rien de plus
« recommandable que de faciliter un pouvoir despo-
« tique, plus convenable au génie des Persans, des
« Turcs et autres peuples orientaux qu'à notre consti-
« tution. La majesté des rois vivants n'est point offen-
« sée par la censure que l'on peut faire des fautes de
« leurs prédécesseurs; ils abandonnent aisément le
« passé pour être maîtres du présent; et toutefois,
« c'est dans le passé même qu'ils peuvent apprendre à
« jouir de leur gloire présente et à l'assurer pour l'ave-
« nir[1]. »

J'emprunterai au célèbre ouvrage de l'abbé de Mably une dernière citation : « Qui pourrait prédire le sort
« qui attend notre nation? Notre siècle se glorifie de
« ses lumières. Les lumières viennent trop tard quand
« les mœurs sont corrompues. Nous pouvons ouvrir
« les yeux et voir les écueils contre lesquels nous
« avons échoué; nous pouvons voir flotter autour de
« ces écueils les débris de notre naufrage, mais quelle
« ressource nous reste-t-il pour le réparer?... Gou-
« vernés au hasard par les événements et les passions,

[1] *Histoire de l'ancien gouvernement de France*, t. 1er (La Haye, 1728).

« nous nous sommes accoutumés à n'avoir aucun res-
« pect pour les lois... Sans doute qu'en s'instruisant de « leurs devoirs dans l'histoire, nos rois peuvent se con-« vaincre sans peine qu'ils n'ont rien gagné à séparer « leurs intérêts de ceux de la nation, et à se regarder « plutôt comme les maîtres d'un fief que comme les « magistrats d'une grande société. Il est aisé d'aperce-« voir qu'en détruisant les états généraux pour y sub-« stituer une administration arbitraire, ils ont été les « auteurs de tous les maux qui ont depuis affligé la « monarchie : il est aisé de démontrer que le rétablis-« sement de ces états, non pas tels qu'ils ont été, mais « tels qu'ils auraient dû être, est seul capable de nous « donner les vertus qui nous sont étrangères et sans « lesquelles un royaume attend dans une éternelle lan-« gueur le moment de sa destruction.

« On voit déjà parmi nous l'empreinte fatale du des-« potisme, non pas de ce despotisme terrible qui s'a-« breuve de sang et répand la consternation partout, « mais de ce despotisme qui établit partout la misère et » l'indigence, qui porte partout le découragement, la « corruption, la bassesse et l'esprit de servitude, sym-« ptômes certains d'une décadence et avant-coureurs « d'une ruine inévitable... A moins d'un de ces événe-« ments dont on rencontre quelques exemples dans « l'histoire et qui remuent avec assez de force une na-« tion pour lui faire perdre ses préjugés et lui donner

« un caractère nouveau, la France qui devrait renfer-
« mer un des peuples les plus heureux de la terre,
« tombera dans un état de dépérissement, de misère et
« de langueur où tombe enfin toute société qui empêche
« les citoyens de s'intéresser à la chose publique. La
« liberté est nécessaire aux hommes [1]... »

Ainsi s'effacèrent, devant une catastrophe où la monarchie elle-même allait succomber, les derniers souvenirs de la constitution politique dont elle avait imprudemment méconnu les garanties protectrices.

J'essayerai de reproduire, dans un récit plus développé, les phases diverses des luttes sociales du moyen âge; je chercherai à retracer les espérances qui s'associaient à tous les efforts de nos pères, les sympathies qui accueillaient toutes leurs victoires. Comment la Flandre n'aurait-elle point exercé cette admirable influence autour d'elle? N'est-ce pas dans ses cités que les institutions communales atteignirent leur organisation la plus complète, répandirent le plus de bienfaits et laissèrent les monuments les plus durables de leur vitalité? Où communiquèrent-elles jamais à un peuple enfermé dans de si étroites limites plus de courage et de zèle? L'Angleterre, la France, l'Italie, l'Afrique et l'Asie n'ont point de champ de victoire où la Flandre n'ait laissé quelque trace de son passage, et

[1] *Observations sur l'histoire de France,* livre VIII, chap. VII, passim.

ses foyers mêmes sont presque autant d'ossuaires où ses bourgeois périrent étouffés sous les cadavres ennemis, comme Zannequin à Cassel.

Les institutions fortes et libres ne créent point seulement les grandes nations en leur donnant l'industrie qui accroît leur puissance et le courage qui la protége, elles produisent aussi les individualités illustres, partout ailleurs redoutées ou proscrites. Quels noms dans les fastes de la chevalerie que ceux de Létolde de Tournay, de Jacques d'Avesnes et d'Érard de Bourgelles! Breydel et Coning, à Bruges, les Artevelde et Ackerman, à Gand, Zannequin, à Furnes, ont été les héros des communes. Hincmar et Suger ont représenté la Flandre près des rois. De même qu'elle précédait les autres peuples par la civilisation, elle occupa, aux époques les plus sanglantes et les plus agitées, le premier rang dans la littérature et dans les arts. Dès les temps les plus reculés, elle répand ses lumières en France par Milon, en Angleterre par Grimbald, et ne reste étrangère ni aux commencements de l'école de Paris, ni à ceux de l'école d'Oxford. La philosophie lui doit le docteur universel et le docteur solennel, Alain de Lille et Henri de Gand; l'histoire, toute une série de chroniqueurs jusqu'à l'apparition de Philippe de Commines qui éleva la chronique à la dignité et à l'impartialité de l'histoire. Ses poëtes sont les minnesingers et les trouvères; ses peintres se nomment Memling et Jean

de Bruges. La grandeur de la Flandre au moyen âge se retrouve jusque dans ses monuments de pierre et de granit; elle plane encore sous les voûtes de ses basiliques dépouillées de leurs trophées, et dans l'enceinte solitaire des vastes édifices de ses magistratures communales, qui ont résisté à toutes les injures des siècles et des révolutions, tandis que nous chercherions vainement autour de nous un seul débris des palais de Philippe le Bon et de Charles le Hardi. Les flèches élancées de ses beffrois, d'où retentissait jadis le signal des armements populaires, ont vu passer Édouard I[er], Édouard III, Édouard IV, Louis VI et Louis IX, Philippe le Bel et Louis XI, Marguerite d'Anjou et Jacqueline de Bavière, les uns puissants et redoutés, les autres hôtes suppliants réfugiés à ses foyers. Il semble même que lorsque la Flandre, privée de sa nationalité, se voit livrée aux jalousies ambitieuses des princes européens, ses campagnes désormais condamnées au silence et au deuil conservent encore le pouvoir d'attirer vers elles toutes les gloires étrangères, Juan d'Autriche et Alexandre Farnèse comme Maurice de Nassau, Turenne comme Condé, Lanoue comme Bayard. Si le signal des grands événements ne part plus de son sein, elle en est du moins restée le théâtre.

Toutes ces glorieuses figures du passé ont disparu successivement dans le néant des vanités humaines. Le temps qui a frappé nos héros du moyen âge a glacé à

la fois leurs nobles âmes et tous les sentiments qui furent le mobile de leurs efforts et de leur dévouement. Nous foulons chaque jour leurs cendres inconnues, et si nous osons évoquer leurs ombres, elles ne nous apparaissent qu'à demi cachées sous des ruines : notre tâche est devenue semblable à celle de ce vieux Caméronien de Walter Scott qui passa sa vie à relever des pierres sépulcrales afin de conserver à la postérité quelques noms et quelques souvenirs.

Du moins, lorsque Jacques Meyer opposait ses vastes recherches aux ténèbres silencieuses de l'ingratitude et de l'oubli [1]. il empruntait aux événements de son siècle les inspirations de ses récits : il avait pu assister aux troubles de Gand de 1539, et parmi les bourgeois qui y avaient pris part, il avait sans doute rencontré quelques vieillards qui avaient entendu raconter à leurs pères la mémorable insurrection de 1451. Ceux-ci avaient vu d'autres vieillards qui avaient combattu à Roosebeke. C'est ainsi que Meyer remontait, par les traditions populaires, cette dernière protestation des vaincus et des opprimés, au delà de la domination des ducs de Bourgogne jusqu'aux temps de la liberté flamande.

A l'époque où vivait Meyer, la Flandre conservait, comme une auréole, un pâle reflet de sa gloire. Peut-

[1] Vixere ex majoribus nostris, superioribus ætatibus permulti fortissimi viri, sed omnes pene urgentur illacrymabiles ignotique longa nocte... Jac. Meyeri, *Præfatio*.

être espérait-elle encore dans l'avenir. Charles-Quint, empereur et roi, était né dans l'une de ses cités; les souverains de la Flandre étaient ses aïeux. N'était-il point assez grand pour être généreux vis-à-vis de sa patrie?

Aujourd'hui cinq siècles se sont écoulés depuis la mort de Jacques d'Artevelde. La puissance et la grandeur de la Flandre ne lui ont pas survécu et ne doivent plus renaître. Cependant, il n'y a guère plus de cinquante années que la Flandre conservait ses lois et son organisation distincte. Les institutions que Charles VI et Philippe le Bon avaient respectées ne disparurent qu'au milieu d'une révolution qui ébranla toute l'Europe.

Si les anciens historiens de la Flandre s'inspirèrent aux images récentes de sa grandeur évanouie, c'est aussi un droit et un devoir pour nous, hommes du dix-neuvième siècle, génération qui compte parmi celles qui l'ont précédée tant de générations illustres, de chercher à faire revivre dans notre souvenir les dernières traces de la nationalité de la Flandre.

KERVYN DE LETTENHOVE.

1er juin 1846.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE DE LA FLANDRE

PENDANT LES TEMPS ANTÉRIEURS AU IXe SIÈCLE.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE DE LA FLANDRE

PENDANT

LES TEMPS ANTÉRIEURS AU NEUVIÈME SIÈCLE.

Les Galls, les Kymris, les Romains.
Invasion des Barbares.
Conquêtes des Franks. — Établissements des Saxons.
Naissance et progrès du christianisme.

(1700—58 av. J. C.). L'Asie fut le berceau de l'humanité. Ses vastes plaines virent la tribu succéder à la famille, puis la cité fixer les tentes errantes des tribus dans l'enceinte de ses remparts. Enfin, il arriva que le développement rapide des sociétés obligea les premières colonies à s'exiler sur des rivages étrangers. Elles y cherchaient le sol le plus fertile, les climats les plus riants, et plusieurs siècles s'écoulèrent avant qu'elles fussent réduites à franchir les cimes neigeuses du Caucase. Bientôt, pressées par d'autres migrations qui s'avançaient aussi vers le nord, elles poursuivirent leur marche incertaine, au sein des immenses solitudes qui s'étendaient entre le Tanaïs, l'Elbe et le Danube. Ce fut vers le dix-septième siècle

avant l'ère chrétienne que les *habitants des forêts,* Galltach, Galls ou Celtes, tout annonce l'identité de ces désignations [1], parurent au delà du Rhin, et donnèrent leur nom à la Gaule.

A l'invasion des Galls succéda, à un intervalle de mille années, celle des Kymris. On remarquait, parmi ces nations, les Bolgs ou Belges qui occupèrent la Belgique, c'est-à-dire la partie septentrionale de la Gaule. Quelques-uns de ces Belges, appelés *Brythons,* s'arrêtèrent au bord de l'Océan, dans un pays couvert de bois et de marais; mais ils n'y firent qu'un court séjour, et traversèrent la mer pour aborder dans l'île d'Albion, qui depuis fut la Bretagne ou Brythons-Land. Ceux d'entre eux qui refusèrent de les accompagner [2] durent à la situation des lieux qu'ils continuèrent à habiter, le nom de *Morins* [3]. De ce rivage, patrie des générations dont j'écris l'histoire, partirent plus tard d'autres peuples qui allèrent s'établir aux bords de l'Humber, et fondèrent une colonie dans l'île de Wight [4].

[1] Ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur. CÆSAR, *De bello Gall.*, I, 1; PAUSANIAS, p. 6; DIOD. SIC., l. V.—Les Celtes, dit Hérodote, sont les derniers peuples du côté de l'occident (IV, 49). Aristote ajoute qu'ils ne redoutaient ni les tremblements de terre, ni les inondations, et qu'ils s'élançaient armés sur les vagues (ARIST., *Ethic.*)

[2] Tel est le récit du barde Taliessin, *Prif Gyfarch,* p. 33 (*Arch. of Wales*).

[3] *Mor,* mer. CÆSAR, VII, 75. Une partie des Morins semble avoir conservé le nom de Bretons. PLINE, IV, 17.

[4] TRIAD. *Arch. of Wales,* t. II; CÆSAR, V, 12; TACIT., *Agric.*, 11; *Chron. sax. Gibson,* p. 1; BÈDE, I.

Cependant les Galls, fuyant l'invasion des Kymris, se dirigeaient vers la forêt Hercynienne et les collines de l'Étrurie. Les Belges avaient étendu leur domination jusqu'au Rhône, et, dans leur ardeur belliqueuse, ils ne tardèrent point à prendre part aux lointaines expéditions des Galls.

Le plus redoutable des chefs qui acccompagnent en Macédoine le brenn Kerthwrys se nomme Belgius. Alexandre, en voyant ces hommes qui ne craignaient rien, si ce n'est la chute du ciel [1], put pressentir quels périls allaient menacer la monarchie de ses pères : ses successeurs réussissent à peine à la défendre contre les Belges. Ptolémée périt en les combattant, avant que les guerriers de Sosthène parviennent à les arrêter, en invoquant le nom du héros macédonien. Enfin le brenn Kerthwrys disparaît à Delphes, au milieu d'une tempête, percé, comme le racontent les anciens, par les flèches que lancent sur sa tête Apollon, Diane et Minerve, divinités outragées de ces sacrés vallons [2]. Dès ce jour les vainqueurs de la Grèce se dispersent, et désormais ils ne figureront dans l'histoire que comme d'illustres mercenaires. « Telle était la terreur qu'in-« spiraient leur nom et la fortune de leurs armes invincibles, « que les rois ne pensaient pouvoir conserver leur puissance, « ni la recouvrer lorsqu'ils l'avaient perdue, s'ils ne récla-« maient l'appui de leur courage [3] ». C'est ainsi qu'ils ser-

[1] ARRIEN, I, 1.
[2] JUSTIN, l. XXIV; PAUSAN., l. X.
[3] JUSTIN, XXV, 2.

virent tour à tour Pyrrhus et Carthage, et méritèrent que Mithridate rendît hommage à leurs exploits [1]

Lorsqu'un autre brenn entra à Rome et assiégea le Capitole, des Belges qui étaient venus s'établir successivement dans le nord de l'Italie partagèrent également sa gloire. Ces Belges continuèrent pendant plusieurs siècles à combattre les Romains; Claudius Marcellus s'illustra en les repoussant.

« Claudius, dit Properce, arrêta les ennemis qui avaient « traversé l'Éridan et porta à Rome le bouclier du Belge Vir- « dumar, leur chef gigantesque qui se vantait d'avoir le Rhin « pour auteur de sa race [2]. »

La conquête romaine avait pénétré dans le midi de la Gaule quand une seconde invasion de Kymris parut sur le Rhin. Ils reconnurent les populations, issues d'une commune origine, qui les avaient précédés, s'allièrent aux Belges du nord de la Gaule, et soutinrent ceux qui campaient sur la Garonne. Marius, en les exterminant à Aix et à Verceil, mérita, après Romulus et Camille, le glorieux surnom de troisième fondateur de Rome.

(58 ans av. J. C.). Un demi-siècle après ces victoires, une nouvelle invasion se présente; mais elle est moins redoutable:

[1] Gallorum nomen semper Romanos terruit. JUSTIN, XXXVIII, 4. Omnium quæ Asiam colunt gentium, Gallos fama belli præstare. TIT. LIV., IV, 8. Hi enim sunt qui Romam ceperunt, qui templum in Delphis expilarunt, qui magnam Europæ, nec exiguam Asiæ partem sibi tributariam fecere, agrosque debellatorum a se occuparunt, qui multos denique et ingentes Romanorum exercitus contrivere. DIOD. DE SICILE, I, p. 309.

[2] PROPERCE, IV, 10.

c'est celle des Suèves. A César est réservée la gloire de les vaincre. Ce consul ambitieux, aux yeux vifs, au front chauve, à la barbe négligée, en qui Sylla avait vu plusieurs Marius, et qui, sortant de la préture, avouait à ses amis qu'il était jaloux d'Alexandre, avait choisi entre les divers gouvernements des provinces celui de la Gaule, parce qu'il lui promettait le plus de victoires[1]. Il extermina les Helvètes, et rejeta les Suèves au delà du Rhin; puis, se trouvant trop faible pour lutter seul contre toute la Gaule, il se déclara le défenseur du culte des Druides, et s'allia aux Kymris du centre contre les Belges du nord. Parmi ceux-ci, les Nerviens étaient les plus intrépides. Ils occupaient les pays situés à l'est de l'Escaut, fleuve qui, à cette époque, se joignait au Rhin[2], et ils avaient eu soin de reléguer dans des marais inaccessibles aux ennemis[3] leurs femmes et tous ceux que leur âge rendait inutiles à la guerre. Leur résistance fut héroïque. Pendant quelques jours Rome trembla pour ses légions, et ne vit dans César qu'un perfide violateur de la paix, digne d'être livré aux ennemis. Mais, lorsqu'il revint victorieux, elle le reçut avec de longues acclamations, et le sénat décréta des fêtes publiques et quinze jours de supplications solennelles, pour remercier les dieux de

[1] Idonea sit materia triumphorum. SUET., *in Cæs.*, 22.

[2] Flumen Scaldis influit in Mosam. CÆSAR, VI, 33. Scaldis, Schelde, Skelde, fons. SIM. DE DUNELM, p. 200.

[3] In eum locum quo, propter paludes, exercitui aditus non esset. CÆSAR, II, 16.

leur protection signalée. « Jamais, dit Plutarque, on n'avait « tant fait pour aucune victoire [1]. »

Cependant une nouvelle ligue se forma contre les Romains. Elle comprenait les peuples armoriques, c'est-à-dire tous ceux qui habitaient le rivage de la mer, depuis la Loire jusqu'au Rhin [2]. Les Morins y prirent part; on y remarquait aussi les Ménapiens qui, après avoir été l'un des peuples les plus puissants de la Belgique, s'étaient, à mesure qu'ils s'affaiblissaient, rapprochés de plus en plus de la mer. Les Belges de la Bretagne avaient promis leur appui, et l'on espérait celui des nations germaniques, toujours empressées à franchir le Rhin. Toutes les tribus qui s'allièrent s'étaient engagées à agir d'un commun accord, à partager la même fortune, et à défendre contre le joug romain la liberté qu'ils avaient reçue de leurs pères [3]. Cette confédération réunit deux cent vingt navires; c'étaient des barques fort élevées à la proue et à la poupe, aux quilles peu arrondies, formées de grosses poutres de bois de chêne, et n'ayant pour voiles que de larges peaux d'animaux. L'habileté de César triompha de tous les obstacles, et afin que rien ne manquât à l'éclat de ses succès, le redoutable vainqueur des Gaules ne dédaigna point d'être l'élégant historien de ses propres exploits :

« Vers ce même temps, César considéra qu'après la paci-

[1] PLUT., *in Cæs.*, 23.

[2] CÆSAR, VII, 75.

[3] Ut, in ea libertate, quam à majoribus acceperant, permanere... CÆSAR, III, 8.

« fication de toute la Gaule, les Ménapiens et les Morins « n'avaient point déposé les armes, et ne lui avaient jamais « envoyé de députés pour traiter de la paix : il conduisit « son armée dans leur pays. Quoique l'été fût déjà avancé, il « espérait terminer promptement cette expédition. Cepen- « dant ces peuples se proposaient de soutenir la guerre d'une « manière différente de celle des autres Gaulois ; car, ayant « remarqué que les nations les plus puissantes avaient été « vaincues, dans les combats qu'elles avaient engagés, ils « avaient cherché, avec tout ce qu'ils possédaient, un refuge « dans leurs marais et dans leurs vastes forêts. César n'en était « plus éloigné, et il commençait déjà à fortifier son camp, « sans que l'on eût aperçu les ennemis, lorsque soudain ils « s'élancèrent de toutes parts pour attaquer nos légionnaires « dispersés dans leurs travaux ; ceux-ci se hâtèrent de courir « aux armes et les repoussèrent, et les ayant suivis plus loin « dans des lieux presque inaccessibles, ils en tuèrent un grand « nombre.

« César résolut ensuite de détruire les forêts, et, pour « qu'on ne pût point assaillir les légionnaires désarmés « ou trop éloignés les uns des autres, il fit placer vers l'en- « nemi tous les arbres renversés, afin qu'ils formassent un « rempart de chaque côté. Une grande distance fut achevée « en peu de jours, avec une incroyable célérité. Déjà, nous « touchions à leurs troupeaux et à leurs derniers asiles, et ils « se réfugiaient dans des forêts plus épaisses, lorsque le mau- « vais temps arriva et fit interrompre les travaux. Des pluies

« continuelles ne permettaient point de retenir plus longtemps « le légionnaire sous la tente; c'est pourquoi César, après « avoir dévasté les champs des ennemis, et brûlé leurs bourgs « et leurs habitations, ramena son armée dans ses quartiers « d'hiver [1]. »

L'année suivante, César arrêta sur le Rhin une autre invasion, celle des Usipiens et des Tenchtères. Quelques vaincus se refugièrent à l'est du Rhin chez les Sicambres; César leur fit redemander les fugitifs, mais ils lui répondirent : « Le Rhin « forme la limite de la puissance romaine; si vous voulez com« mander au delà du fleuve, reconnaissez aussi aux Germains « le droit de le franchir [2] ». Trois siècles s'écouleront avant que les fils de ces Sicambres aillent demander raison aux successeurs de César de la violation de leurs frontières, en envahissant celles de l'empire romain.

Pendant que César se préparait à passer en Bretagne, il reçut les députés de la plus grande partie des Morins. « Ils « venaient s'excuser de ce que, barbares étrangers à nos « usages (j'emprunte le récit de César), ils avaient fait la « guerre au peuple romain, et promettaient d'exécuter les « ordres qu'on leur donnerait. César jugea que ceci arrivait « à propos, car il ne voulait point laisser d'ennemis en ar« rière, et la saison ne permettait point de les combattre; il

[1] CÆSAR, III, 28, 29. Nullam Menapiorum partem subegit. DIO CASSIUS, p. 111.

[2] CÆSAR, IV, 16.

« leur fit livrer un grand nombre d'otages, et traita avec eux [1]; « puis il ordonna à ses lieutenants Q. Titurius Sabinus et « L. Aurunculeius Cotta de conduire les troupes qui ne fai- « saient pas partie de l'expédition de Bretagne, dans le pays « des Ménapiens et dans les cantons des Morins [2]. »

La guerre se ralluma lorsque César revint de Bretagne. Deux bateaux de charge s'étaient séparés de la flotte, et avaient abordé sur une autre plage. « Trois cents soldats s'y « trouvaient : comme ils se dirigeaient vers le camp de « César, les Morins, guidés par l'espoir du butin, les entou- « rèrent et voulurent les contraindre à déposer les armes; « mais ils se rangèrent en cercle et se défendirent. Dès que « César apprit ce qui se passait, il envoya toute sa cavalerie à « leur secours. Cependant nos légionnaires soutenaient les « efforts des ennemis, et ils combattirent avec courage pen- « dant plus de quatre heures; dès que les ennemis aperçu- « rent notre cavalerie, ils jetèrent leurs armes et prirent la « fuite, et on en tua un grand nombre. Le lendemain César « envoya son lieutenant T. Labienus, avec les légions qu'il « avait ramenées de Bretagne, pour punir les Morins rebelles. « Ceux-ci, se voyant privés par les chaleurs qui avaient « desséché leurs marais, des asiles où ils s'étaient réfugiés « l'année précédente, se soumirent presque tous à La- « bienus. Q. Titurius et L. Cotta, dont les légions avaient « occupé le pays des Ménapiens qui s'étaient cachés dans

[1] **Cæsar**, IV, 22.

[2] *Ibid.*

« leurs épaisses forêts, ne rejoignirent César qu'après avoir « ravagé leurs champs, coupé leurs blés, et incendié leurs demeures [1]. »

Le joug romain devenait de plus en plus accablant. Une nouvelle confédération se forma. Les peuples druidiques de Sens et de Chartres y prirent part comme les Belges du nord : elle eut pour chef Ambiorix, roi des Éburons, nation intrépide et voisine des bords de la Meuse. Les Ménapiens n'y étaient pas restés étrangers. « Les Ménapiens, dit César, peu éloignés « des frontières des Éburons, et protégés par leurs marais et « leurs forêts, étaient les seuls Gaulois qui n'eussent jamais « envoyé de députés. César, qui n'ignorait point leur alliance « avec Ambiorix, résolut de lui enlever d'abord cet appui « avant de le combattre, de crainte qu'ils ne lui offrissent un « asile. Les Ménapiens n'avaient point d'armée réunie, mais, « pleins de confiance dans la situation de leur contrée, ils « s'étaient réfugiés dans leurs forêts et dans leurs marais. « César, après avoir partagé ses forces avec son lieutenant « C. Fabius et le questeur M. Crassus, fit établir des ponts « et envahit leur territoire de trois côtés. Leurs maisons « et leurs bourgs furent livrés aux flammes, et les Romains « s'emparèrent de beaucoup d'hommes et de troupeaux. Les « Ménapiens se virent ainsi réduits à demander la paix. César « reçut leurs otages, et laissa chez eux l'Atrébate Comius, avec « de la cavalerie, afin qu'il les surveillât [2]. »

[1] CÆSAR, IV, 37, 38.

[2] *Idem*, VI, 5, 6. *Comp.* DIO CASSIUS, l. XL.

L'insurrection vaincue chez les Belges se ranima chez les Arvernes. La voix du vercingétorix fut entendue jusqu'aux extrémités de la Gaule. Les Morins accoururent au siége d'Alésie [1]; Comius, le chef atrébate auquel César avait confié le soin d'observer les Ménapiens, avait abandonné le parti des Romains, et trahissait leur alliance et leurs bienfaits : tant était grande l'ardeur des Gaulois à recouvrer leur liberté et leur ancienne gloire [2] !

Comius était soutenu par la flotte des Morins [3]. Il combattit longtemps; enfin il se soumit aux Romains, leur donna des otages, et s'éloigna pour ne plus les voir : *Unum illud orat ne in conspectum veniat cujusquam Romani* [4].

César rêvait désormais d'autres conquêtes; il voulait opposer à la jalousie de Pompée et à la haine du sénat, la puissance victorieuse de son glaive [5]. Il ne songea plus qu'à s'attacher les peuples de la Gaule qui n'avaient pas oublié la route de Rome ; il les incorpora dans les légions qui combattirent à Pharsale, en Asie, en Afrique, et ne craignit point, malgré les murmures ironiques de l'Italie, de faire asseoir leurs chefs sur la chaise curule de Papirius :

[1] Circa Alesiam tantæ res gestæ quantas audere, vix hominis; perficere, pene nullius, nisi dei. VELL. PATERC., II, 47.

[2] Tanta universæ Galliæ consensio fuit libertatis vindicandæ et pristinæ belli laudis recuperandæ. CÆSAR, VII, 76.

[3] FRONTO, *Strat.*, II, 13.

[4] CÆSAR, VIII, 48.

[5] PLUT., *in Cæsar.*, 33.

« Que personne ne montre la curie aux nouveaux sénateurs. « César conduit les Gaulois au triomphe; ils quittent leurs « braies pour revêtir le laticlave. »

« *Ne quis senatori novo curiam monstrare velit. Gallos* « *Cæsar in triumphum ducit; iidem in curia Galli braccas* « *deposuerunt: latum clavum sumpserunt* [1]. »

Les Ménapiens et les Morins partagent, depuis cette époque, le sort des autres nations gauloises. Aux agitations de la liberté menacée succède la longue paix de la servitude [2], et bientôt,

[1] Suet, *in Cæsar.*, 80.

[2] Le Grec Strabon, qui visita la Gaule sous le règne d'Auguste, a laissé, sur la contrée des Ménapiens et des Morins, quelques détails pleins d'intérêt. « Les Ménapiens, dit-il, habitent de l'un et de l'autre côté des « bouches du Rhin, dans des marais et des forêts composées de bois peu éle- « vés, mais épais et couverts d'épines. Les Morins sont, vers la mer, voisins « des Ménapiens. Leur pays est semblable. C'est une forêt d'arbres de peu « de hauteur. Ils en ferment les abords, pour résister aux invasions armées, « en entrelaçant les tiges flexibles des buissons, et en établissant, en quel- « ques endroits, des palissades. Ils se cachent avec toutes leurs familles, au « fond de ces forêts, où se trouvent quelques petites îles entourées de « marais. Lorsque le temps est humide, ils peuvent aisément s'y assurer « un refuge, mais si la sécheresse survient, il est facile de les y atteindre...

« Tous les Gaulois sont belliqueux; plus on s'avance vers le nord et « la mer, plus ils sont intrépides. On distingue les Belges entre tous... « Les Belges portent le sagum et de larges braies, et laissent croître « leur chevelure. Ils ont des habits ouverts et à manches qui descendent « jusqu'à la cuisse. Leur laine est rude, mais rasée près de la peau : ils en « font d'épais sagums qu'ils nomment *læna*. Leurs armes se composent « d'un long glaive suspendu à droite, d'un grand bouclier, d'une lance « et de la méris, espèce de pique; quelques-uns se servent d'arcs et de

au milieu des splendeurs de la cour d'Auguste, Virgile, gravant sur le bouclier d'Énée, les brillantes destinées de Rome, rappelle dans les mêmes vers la honte du Rhin et celle de l'Euphrate, la défaite des peuples nomades de la Libye et la soumission des Morins, les plus reculés des hommes.

> . . . Incedunt victæ longo ordine gentes,
> Quam variæ linguis, habitu tam vestis et armis.

« frondes. Ils ont aussi des pièces de bois en forme de javelots, qu'ils ne « lancent pas avec une courroie, mais avec la main, et qu'ils emploient « principalement à la chasse des oiseaux. Ils couchent à terre... Leur « nourriture consiste principalement en laitages et en diverses espèces « de viandes, surtout en chair de porc fraîche ou salée. Un toit élevé « domine leurs maisons construites de planches et de branches. La « plupart de leurs républiques sont gouvernées par les anciens. Autrefois « le peuple élisait, chaque année, un prince et un chef de guerre...

« Ceux qui se rendent en Bretagne des bords du Rhin, ne s'embarquent « point aux bouches du fleuve, mais dans le pays des Morins. Là est le « port Itius d'où partit le divin César. Il mit à la voile pendant la nuit, « et aborda en Bretagne le surlendemain vers la quatrième heure, ayant « accompli une navigation de trois cent vingt stades...

« Le ciel est, chez les Bretons, plutôt chargé de pluies que de neiges; « lors même qu'il est serein, il y règne le plus souvent quelque brume, « de sorte qu'il n'y a que trois ou quatre heures, vers le midi, pendant « lesquelles on puisse apercevoir le soleil, ce qui arrive également chez « les Morins et les Ménapiens. » STRAB., *Géog.*, l. IV.

Les Ménapiens et les Morins envoyaient en Italie des jambons que vante Martial (XIII, 54), et de grands troupeaux d'oies dont les plus recherchées pour les qualités du duvet portaient dans leur langue le nom de *ganzæ* (PLINE, X, 22). On a retrouvé à Rimini des monuments élevés par les sauniers ménapiens et morins (GRUT. *mon.*, p. 1096).

Hìc nomadum genus et discinctos Mulciber Afros,
Hìc Lelegas, Carasque, sagittiferosque Gelonos
Finxerat. Euphrates ibat jam mollior undis,
Extremique hominum Morini, Rhenusque bicornis [1].

(1—255.) Rome est arrivée au faîte de sa puissance, quand une ville obscure de la Judée devient le berceau de la rénovation du monde. Le Christ, que l'Orient attend, oppose à l'orgueilleuse corruption des sociétés antiques, les ineffables mystères d'une chasteté et d'une humilité inconnues jusqu'alors, puis confirmant ses divins préceptes par l'agonie du sacrifice expiatoire, il dit à ses disciples : « Allez enseigner toutes les nations. » Ceux-ci se hâtent d'obéir; conquérants pacifiques, ils se partagent le monde. Pierre et Paul, appelés au bord du Tibre, vont dans la ville éternelle sceller de leur sang le fondement d'une puissance plus durable que celle des Césars [2].

Tibère succéda à Auguste, Caligula à Tibère. Caligula conduisit une expédition romaine dans les régions septentrionales de la Gaule Arrivé sur le rivage de l'Océan, il fit préparer ses balistes et ses machines de guerre; puis il ordonna aux légionnaires de ramasser dans leurs casques les coquillages épars sur le sable, afin, disait-il, que le Capitole reçût les dé-

[1] Virg., *Æn.*, viii, v. 723. Ultimi Gallicarum gentium Morini. Pomp. Mela, iii, 2.

[2] Nero ait ad Paulum : O homo, quid visum est introire latenter regnum Romanorum et illi (Christo) colligere de meo principatu? Paulus vero : Nero, non solum de tuo angulo colligimus, sed etiam de toto orbe terrarum. B. Lini, *Hist. susp. S. Pauli, in Bibl. patr.*, i, p. 74.

pouilles de l'Océan [1]. Un monument plus utile de ce voyage fut la construction, au bord de la mer, d'une tour élevée où l'on allumait des feux pendant la nuit, pour diriger la marche incertaine des navires.

Après Caligula vint Claude, puis Néron qui chantait sur sa lyre le crime d'Oreste, moins affreux que le sien [2]; puis Galba, Othon, Vitellius, princes faibles et vils qui fléchirent tour à tour sous le fardeau impérial. « *Suscepere imperium populi romani transferendum,* dit Tacite, *et transtulerunt* [3]. » Une influence fatale semble dominer le trône des Césars : Domitien est le frère de Titus; Commode recueille l'héritage de Marc Aurèle.

Un incendie avait consumé le Capitole qu'abandonnent les génies protecteurs de la cité de Romulus. Les soldats prétoriens nomment à l'encan des empereurs qu'ils massacrent le lendemain. Enfin, sous le règne des empereurs Valérien et Gallien, les menaçantes invasions des peuples germaniques répandent de toutes parts une terreur profonde. Les ruines des villes qu'ils dévastent, attestent la faiblesse des Romains et l'audace des Barbares, *ruinæ signa miseriarum et nominum indicia servantes* [4].

(255—277.) Valérien confia à Posthumus le soin de défendre les limites de l'empire : « Nous avons créé Posthumus duc

[1] Spolia Oceani vocans Capitolio debita. SUET., *in Cal.*, 46.

[2] Cantavit Orestem matricidam. SUET., *in Ner.*, 21.

[3] *Hist.*, I.

[4] ZOZIM.

« de la frontière rhénane et *præses* des Gaules, écrivait Valérien « aux Gaulois, son mérite le rend digne de votre sagesse : il « saura maintenir la discipline des camps, les libertés du fo- « rum, la justice des tribunaux, la dignité de la curie. Je ne « doute point que, de même qu'il s'est acquis toute mon estime, « il ne mérite toute votre reconnaissance [1]. » Posthumus arrêta toutes les invasions, et maintint la paix dans les provinces confiées à son administration [2]. La Gaule reconnaissante le proclama empereur à la mort de Valérien [3].

Tandis que l'empire gaulois que fonde Posthumus est puissant et plein de force, l'empire italique s'abaisse chaque jour. Un tremblement de terre ébranla les murailles de Rome : une peste décima ses habitants. Gallien ordonna d'inutiles sacrifices à Jupiter Sauveur. Il avait appris à accepter avec résignation tous les désastres que sa faiblesse ne pouvait prévenir. On lui avait annoncé la révolte d'Alexandrie; il s'était consolé en disant : Ne pouvons-nous pas nous passer des lins de l'Égypte ? Puis, instruit que les Scythes envahissaient l'Asie, il ajouta :

[1] Pollio, *Hist. Aug.*

[2] Posthumus s'allia aux Francs. Fœdere cum quodam de gentis germanicæ principibus inito. Zoz., l. i. Cum multis auxiliis Posthumus juvaretur Celticis ac Francicis. Pollio, *in Gall.* Il paraît leur avoir confié la garde de la rive occidentale du Rhin (Gordon.); de là leur nom de *Franks ripuaires*, qui, dans l'histoire des siècles suivants, se reproduira souvent en opposition avec celui des *Franks saliens*.

[3] Galli quibus insitum est esse leves, ac degenerantes a civitate romana, Posthumum ad imperium vocarunt. Poll., *in Gall.*

Ne pouvons-nous vivre sans fleur de nitre? Lorsque Posthumus lui enlève la Gaule, il se contente de répondre : La république ne peut-elle exister sans les sagums rayés d'Arras[1]? Posthumus périt victime de l'ambitieuse jalousie d'un de ses lieutenants, nommé Lollianus, qui l'assassina.

Une femme, dont le nom semble d'un heureux présage, Victoria, qui prend le titre d'Augusta et de Mère des camps, venge Posthumus et donne la pourpre à Victorinus qui continue à défendre et à protéger la Gaule. Victorinus rendit à la plupart des cités leur ancienne organisation municipale[2], et mérita d'être comparé aux Trajan, aux Nerva et aux Antonin. Il fit écrire sur ses médailles : *Fortuna redux,* allusion heureuse à des espérances trop promptement démenties. Victorinus périt, comme Posthumus, dans une sédition militaire.

Un armurier (il s'appelait Marius) régna pendant trois jours; il avait dit : « Qu'on ne me reproche point ma profession, « c'est avec le fer qu'on fonde les empires. » Un de ses soldats lui répliqua, en lui donnant la mort : « Ne te plains donc « pas; ce glaive qui te frappe, c'est toi qui l'as forgé[3]. »

Victoria, disposant toujours de l'autorité suprême, et en redoutant pour elle-même le vaste fardeau [4], le transmit à Tetricus, qui se fit proclamer à Bordeaux. L'empire gaulois créé dans la Belgique s'étendait vers la Méditerranée ; Aurélien

[1] Non sine trabeatis sagis tuta res publica est? POLLIO, *in Gall.*

[2] Plerasque Galliæ civitates in statum veterem reformavit. POLLIO, *in Vict.*

[3] Hic est gladius quem ipse fecisti. POLLIO, *in Mario.*

[4] Ipsa per se fugiens tanti ponderis molem. POLL., *in Lollian.*

s'alarma en Italie : « Je m'étonne, pères vénérables, écrivit-il « aux sénateurs romains, que vous hésitiez si longtemps à « consulter les livres des sibylles, comme si vous délibériez « dans une église chrétienne, et non dans le temple de tous « les dieux [1]. »

L'épée d'Aurélien était plus puissante que les oracles sibyllins. Elle renversa dans les Gaules l'autorité de Victoria, et sur l'Euphrate celle de la reine Zénobie, que de vives sympathies unissaient à l'héroïne de la Belgique [2]. L'Orient et l'Occident portaient les mêmes fers [3] : Tetricus, revêtu d'une chlamyde de pourpre au-dessus des braies gauloises, parut au triomphe d'Aurélien, à côté de Zénobie qui, ornée de pierreries précieuses, traînait des chaînes d'or. Zénobie obtint une retraite à Tibur; Tetricus acheva ses jours sur le mont Cœlius. Ainsi fut détruit cet empire dont la Gaule éprouva les bienfaits, et qui ne fut pas sans gloire. « Pendant que Gallien perdait la ré« publique, dit Pollion, Posthumus, le premier, puis Lollianus « et Victorinus, et enfin Tetricus soutinrent le nom romain, et « je crois qu'ils nous furent donnés par les dieux, afin d'empê« cher les Germains d'occuper notre territoire, tandis que la « débauche, ce hideux fléau, énervait tous les autres citoyens [4]. »

[1] Miror vos, patres sancti, tam diu de aperiendis sibyllinis dubitasse libris, perinde quasi in christianorum ecclesia, non in templo deorum omnium, tractaretis. Vopisc., *in Aurel.*

[2] Pollio, *in Zen.*

[3] Vopisc., *in Aurel.*

[4] Pollio, *in Loll.*

(277-337.) A la chute de l'empire gaulois, on voit redoubler les efforts des nations barbares, impatientes de briser les dernières barrières qui protégent encore le vieux monde romain. Elles se pressent sur le Rhin, tandis que leurs flottes légères cherchent par l'Océan une autre route qui, à travers les tempêtes, les conduise à la victoire et au butin. Toutes accourent des limites de la Scandinavie, patrie féconde des envahisseurs. Elles se sont arrêtées, quelque temps près de l'Elbe, et c'est là que nous apercevons l'Héligoland ou l'île sainte des Saxons[1] et la Merwungania des Merwings, de même que plus tard nous y découvrirons le berceau des Danes et des Normands[2]. De ces rivages, s'élancent sans cesse ces colonies aventureuses guidées par leurs bersekirs, générations jeunes et cruelles qui ne connaissent que les joies du sang, et sourient en recevant la mort. On les désigne, tantôt sous le nom de Saxons qu'elles doivent à leurs longs couteaux[3], tantôt sous celui de Franks qui rappelle peut-être le *ver sacrum* des peuples du Nord[4], et serait

[1] TURNER, *Hist. of the Anglo-Saxons*, book II, ch. II.

[2] Maurungania... in qua patria Albis per multos annos Francorum linea remorata est. ANON., *ap. Gronovium,* cité par Leibnitz. *Opera,* IV, p. 153.

[3] TURNER, *Hist. of the Anglo-Saxons;* KRANTZIUS, *Saxonia.* Fréret a fort bien remarqué que les Saxons formaient une ligue semblable à celle des Franks : « Ce nom (celui des Saxons) devint celui d'un grand nombre « de nations qui envoyèrent de nombreuses colonies dans divers pays. » *OEuvres complètes,* V, p. 195.

[4] Sur les migrations régulières des peuples septentrionaux, consultez

dans cette hypothèse, synonyme de celui des Flamings, que nous retrouverons plus tard [1]. « Les Franks et les Saxons, « écrivait l'empereur Julien, sont les plus belliqueux de tous « les peuples, et une ligue étroite les unit les uns aux autres [2]. » « Les Franks et les Saxons, ajoute Orose, ravageaient les « rivages de la Gaule [3]. » Dès le quatrième siècle, ils avaient fondé des établissements sur les côtes de la Frise où ils se mêlèrent aux Saliens de l'Yssel, et aux Sicambres dont les aïeux avaient été relégués par Auguste aux bouches du Rhin [4].

Tous les historiens ont célébré l'intrépidité des Seekongars et l'audace qu'ils montraient en parcourant les mers : leurs

DUDON DE SAINT-QUENTIN, p. 62; GUILLAUME DE JUMIÈGES, 1, 4; et le *Roman de Rou*, v. 208.

[1] BENSONIUS, *in Vocabulario anglo-saxonico :* Fræc profugus. Ex fracke autem re indito factum deinde est franke, francus. ECCARD., *ap. Leibnitz. Opera*, IV, p. 154. Telle est aussi l'origine du nom des Wargs mentionnés dans Grégoire de Tours, et de celui des Warègues qui conquirent la Russie.

[2] Aderant una et affinitatis nomine promtissimi sociorum, Franci et Saxones, nationes omnium bellicosissimæ. JULIAN., *in Orat. ad Const.*; FRÉRET, *OEuvres complètes*, V, p. 251.

[3] Oceani littora tunc Franci et Saxones infestabant. OROSE, l. VII.

[4] Rhenus in Oceanum evolvitur : hic sunt paludes ubi quondam habitarunt Franci qui nunc Germani appellantur. PROCOP. I, 12. Ad frontem Frigonum ponitur patria... ANON. RAVENN., IV, 24. SUET., *in Aug.* TURNER, *Hist. of the Anglo-Saxons.* Sidoine Apollinaire les nomme *paludicolas Sicambros. Ep.*, IV, I. Non negarim fieri potuisse, dit Vigenère, quin Francorum nomen a maritimis populis inferioris Germaniæ originem suam duxerit. VIGNERIUS, *ap. Duchesne*, I, p. 166.

poétiques mythologies racontaient que les dieux avaient créé l'homme d'un tronc d'arbre qui flottait sur les ondes; l'Océan était leur première patrie.

« C'est un jeu, pour le pirate saxon, dit Sidoine Apollinaire, « que de traverser la mer de Bretagne, et de fendre les flots « azurés sur sa barque de peaux cousues[1]. »

« Autant de rameurs, autant de pirates, ajoute le même « poète, tous commandent et obéissent, enseignent et ap- « prennent à la fois l'art de piller. Ces ennemis sont plus ter- « ribles que tous les autres. Lorsqu'on ne les attend point, ils « attaquent; si vous êtes prêts à les combattre, ils vous échap- « pent. Ils accablent ceux qu'ils surprennent, et se rient de « ceux qui résistent. S'ils vous poursuivent, ils vous atteignent; « s'ils fuient, ils se dérobent à vos coups. Les naufrages les « instruisent et ne les effrayent point; car une tempête donne « une fausse sécurité à ceux qu'ils menacent, et cache leur ap- « proche. Au milieu des flots et des écueils périlleux, ils se « réjouissent des dangers, soutenus par l'espérance[2]. Puis,

[1] Quin et aremoricus piratam saxona tractus
Sperabat, cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.
SID. APOLL., *Carm.* VII, V. 369.

Saxonum pandos myoparones. SID. APOLL., *Ep.*, VIII, 6. Mioparo quasi minimus paro : Est parva scapha ex vimine facta, contexta crudo corio. ISID., *Orig.*, XIX, 1. *ap. Turner, Hist. of the Anglo-Saxons,* I, p. 121. FESTUS AVIEN. *ap. Vredium Fl. ethn.*, p. 386. *Comp.* PLINE, VII, 56.

[2] Libanius trace le même portrait des Franks : « His maris procellosi

« avant que, prêts à tendre leurs voiles vers leur patrie, ils ar-« rachent l'ancre tranchante des rivages étrangers, ils ont « coutume de décimer leurs prisonniers par les mêmes sup-« plices, moins par superstition que par cruauté, et ce sont les « chances égales du sort qui règlent cette odieuse immolation. « Tel est leur culte, telles sont les victimes qu'ils frappent « pour l'honorer; et, moins purifiés par ces sacrifices que souil-« lés par ces sacriléges, les auteurs de ces meurtres sinistres « croient faire une chose agréable à leurs dieux, en négligeant « la rançon de leurs captifs pour répandre leur sang [1]. »

Lorsque Aurélien et Tacite eurent régné, Probus ceignit la pourpre impériale. Il opposa une résistance énergique à toutes les invasions des Barbares, les força à repasser le Rhin, leur prit soixante et dix villes et leur tua quatre cent mille hommes « Toute la Germanie est soumise, écrivait-il au sénat. J'ai vu « neuf rois prosternés et suppliants à mes pieds. Les Bar-« bares cultivent et ensemencent vos terres; ils combattent « sous vos drapeaux [2]. » Puis il dirigea ses armes contre la ligue des Franks et les vainquit au fond de leurs marais [3]. Quelques-uns de ces Franks, conduits au Pont-Euxin par

« æstus non magis terrori est quam continens terra : felicitatis apex, belli « tempora sunt. » LIB., *in Basilico.*

[1] SID. APOLL. *Epist.*, VIII, 6. Præ ceteris hostibus Saxones timentur ut repentini. *Chron. Marcellin.*

[2] Novem reges, ad meos pedes, imo ad vestros, supplices stratique jacuerunt. Barbari vobis arant, vobis jam serunt et contra interiores gentes militant. VOPISC., *in Probo.*

[3] Franci inviis strati paludibus. VOP., *in Prob.*

l'ordre de l'empereur, s'y emparèrent de quelques barques où ils trouvèrent un asile. Insultant tour à tour les rivages de l'Asie et ceux de l'Europe, pillant Syracuse, menaçant Carthage, ils revinrent dans la Batavie sans que la puissance romaine eût pu châtier leur audace [1].

Bientôt un nouveau mouvement éclata dans la Gaule. Il arriva que, dans une fête donnée à Lyon, le jeu fut dix fois de suite favorable à Proculus. Selon un ancien usage [2], ses amis s'amusèrent à le proclamer empereur, et à le parer d'un manteau de pourpre. Cependant ils craignirent que cette innocente plaisanterie ne leur devînt fatale [3]. Un complot se forma. Proculus voulut garder son manteau impérial : la Bretagne, l'Espagne et la Belgique le soutinrent. Vaincu par Probus, il se réfugia chez les Franks, qui le livrèrent [4]. Bonosus imita la révolte de Proculus, et fut réduit à se pendre. Ce Bonosus était un rhéteur aux mœurs efféminées qui avait épousé la fille d'un roi des Goths, dont le courage suppléait à sa lâcheté [5].

[1] Zozime, l. I.

[2] Quis udo
Deproperare apio coronas
Curatve myrto? quem Venus arbitrum
Dicet bibendi?
Horat., *Od.* II. 7.

[3] Timor inde consciorum, tentatio et imperii. Vop., *in Probo.*

[4] A quibus originem se trahere ipse dicebat... Ipsis prodentibus Francis quibus familiare est fidem frangere. Vopisc., *in Proc.*

[5] Uxor virago, nomine Sampso. Vop., *in Proc.* Fœmina singularis exempli. Vop., *in Bon.*

Probus avait pacifié tout l'empire et se vantait de n'avoir plus besoin de ses armées [1]. Cette parole imprudente le fit assassiner par ses soldats [2].

Marcus Aurélius Carus, citoyen de la Gaule Narbonnaise, régna deux années. Dioclétien, à qui une druidesse de Tongres avait autrefois promis l'empire, lui succéda et vainquit Carinus, fils de Carus, qui avait recueilli au nord des Alpes l'autorité de son père. Dès ce moment, l'indépendance gauloise s'humilia et se transforma en une longue agitation, qu'entretinrent les Bagaudes, laboureurs chassés de leurs terres par les ravages des guerres ou l'avidité du fisc.

Cependant les Saxons, montés sur leurs légers cyules, continuaient à parcourir, à pleines voiles, les mers orageuses que leurs poètes nommaient la route des cygnes. Leurs succès encourageaient leur audace, et chaque jour leurs attaques imprévues devenaient de plus en plus redoutables. Le césar Maxence, qui résidait à Trèves, leur opposa Carausius, chef habile et plein de courage, qui reçut le gouvernement des pays les plus exposés aux invasions [3].

[1] Aur. Victor.

[2] On lui fit cette épitaphe : Hic Probus imperator et vere probus situs est, victor omnium gentium barbararum, ulctor etiam tyrannorum. Vop., *in Probo*.

[3] Ad observanda Oceani littora quæ tunc Franci et Saxones infestabant potius. Oros., l. vii. Cum apud Bononiam, per tractum Belgicæ et Armoricæ, pacandum mare accepisset, quod Franci et Saxones infestabant. Eutrop., l. ix.

Le nom de Carausius (Karlos), comme celui de Tetricus [1] et d'autres noms de chefs franks ou germains, ne nous a été conservé que mutilé par les historiens romains; mais ils ont eu soin de nous apprendre qu'il était né dans la contrée des Ménapiens, et avait souvent traversé les mers qui séparent le continent de la Bretagne [2] où des colonies frankes et saxonnes s'étaient fixées sous Probus [3]. Ils ajoutent qu'il était de race infime [4]. N'est-il point permis de croire que Carausius appartenait aux peuples septentrionaux dont les colonies s'étaient déjà établies sur nos rivages, comme sur ceux de la Frise [5]? Son nom, dégagé de sa forme romaine, n'annonce-t-il pas un karl saxon?

[1] *Teut-rik*, puissant parmi le peuple. *Teut*, peuple; *rik*, puissant.

[2] Aur. Victor, Pomp. Lætus, Eutrope, Orose, Ammien Marcellin, Helinand *ap. Surium*, v.

[3] Zozim., i, 68.

[4] Vilissime natus. Eutrop., l. ix. Genere quidem infimus. Oros., l. vii. Tel est le langage que, pendant plusieurs siècles, on employa pour désigner les hommes de race saxonne. Au onzième siècle, on le retrouve dans Radulf Glaber, i, 2.

[5] L'établissement des colonies saxonnes dans le Fleanderland se trouve formellement rappelé dans la relation du martyre de la légion thébéenne; car il y est dit que les Franks appelés par Carausius se trouvaient placés à Boulogne, entre les frontières de la Gaule et celles du territoire occupé par les Saxons : Comperto quod Carausius insidias contra Romani regni fidem moliretur, qui tamen procurator constitutus erat provinciæ quæ est juxta Oceanum, ubi Franci jam secundo a suis sedibus expulsi, *juxta Gallorum et Saxonum confinia*, consederunt... Sur., *Acta Sanctorum*, tome v. Ammien Marcellin dit aussi : Gallicanos tractus Franci et Saxones, *iisdem confines*, qua quisque erumpere potuit,

A peine Carausius avait-il pris le commandement de la flotte de Boulogne, qu'il fut soupçonné de favoriser les Franks et les Saxons qu'il devait combattre[1]; il apprit que Dioclétien et Maximien avaient résolu sa mort, et se proclama empereur. De nombreux navires se trouvaient sous ses ordres; une légion romaine, formée probablement d'auxiliaires germains, le soutenait : la Bretagne même invoquait sa protection. Enfin, à sa voix, les Franks, s'élançant de leurs marais, avaient occupé la cité de Boulogne.

La rébellion de Carausius porta l'effroi à Rome. Dans les ports de la Gaule méridionale et même dans ceux de l'Italie, on se hâta de construire des vaisseaux pour combattre la flotte ennemie, et un panégyriste romain remarque, comme une preuve signalée de la protection des dieux, que pendant toute une année, tandis qu'on tissait les voiles et qu'on préparait les bois nécessaires aux navires, le ciel demeura constamment serein afin que le zèle des ouvriers ne se ralentît point[2].

Cinq années s'écoulèrent avant que la flotte romaine parût dans l'Océan. Constance avait quitté les bords du Rhin pour la seconder avec une puissante armée; Boulogne fut reconquise[3], et les Romains, favorisés par la sécheresse de l'été,

terra vel mari, prædis acerbis, incendiisque et captivorum funeribus hominum, violabant. AMMIAN. MARCELLIN., l. XXVII.

[1] Cum suspicio esse cœpisset, consulto ab eo admitti Barbaros. EUTROP., l. IX.

[2] MAMERTIN, *Pan.*, 12.

[3] Portus piratæ, ne suis opem ferret, occlusus. EUM., *Pan.* Erat Carau-

poussèrent leur expédition jusqu'au centre des terres ménapiennes. « Tu ne cessas point, ô César, dit Eumène en « s'adressant à Constance, de poursuivre les ennemis aussi « loin que la terre s'étendait, quoique cette contrée conquise « et affranchie par tes divines expéditions mérite peu le nom « de terre; car elle est tellement imbibée par les eaux, que « non-seulement dans ses parties marécageuses elle cède aux « efforts et se dérobe sous nos pieds, mais, dans les endroits « même où elle paraît plus ferme, elle frémit sous nos pas et « s'ébranle sous notre poids. Elle semble flotter sur les abîmes « au-dessus desquels elle est suspendue, de sorte qu'on peut « dire que sur un tel sol, le soldat devrait s'exercer à des « combats maritimes. Mais ni les dangers de ces lieux, ni la « profondeur de leurs nombreuses forêts ne purent sauver les « Barbares [1]. »

Dans l'armée qui s'éloigna de l'Italie pour combattre Carausius, se trouvait cette célèbre légion thébéenne, composée de chrétiens, qui, à Agaune et sous les murs de Cologne, s'offrit au martyre sans toucher à son épée [2]. Dès le premier

sius pirata in Britannia quam occupârat. Sui vero id est, Franci et Saxones, piraticæ factionis, Bononiam tenebant. VREDIUS, *Fl. ethn.*, p. 49.

[1] EUM., *Pan. ad Constant.* 8. Constantius Cæsar, ajoute ailleurs Eumène, intimas Franciæ nationes, non jam ab his locis quæ olim Romanis eripuerant, sed a propriis et origine suis sedibus avulsit. *Pan. ad Const. Aug.*

[2] HELINAND. *ap. Surium,* v (20 décembre). LECOINTE, *Annal. eccl.*

siècle de l'ère chrétienne, saint Materne, disciple de saint Pierre, avait porté dans la Belgique les féconds enseignements de la foi nouvelle [1]. Ses progrès avaient été rapides, lorsque la persécution dioclétienne soumit à une terrible et dernière épreuve les néophytes de toutes les parties de l'empire. Le préfet Rictiover la dirigea dans les Gaules. A Trèves, le nombre des chrétiens immolés fut si considérable que leur sang rougit les eaux de la Moselle. La vierge Macra fut brûlée vive à Reims. Quintinus, Romain de race sénatoriale, périt dans la cité des Veromandui, qui depuis garda son nom. L'évêque Firminus, à Amiens, Gentianus, Victoricus, Fuscianus, dans le pays de Térouane, Eubert, Piat et Chrysolius, chez les Ménapiens, méritèrent par les mêmes tortures la palme du martyre. On raconte que Piat était né à Bénévent. Il avait appelé à la foi du Christ trente mille païens des Gaules : les anges répandirent sur ses restes mutilés des parfums si suaves que, même après sa mort, il opéra de nouvelles conversions [2]. Chrysolius était le fils d'un roi d'Arménie; la persécution qui l'avait chassé de l'Asie, le frappa dans un pauvre village des bords de la Lys, à Verlenghem, près de Commines [3]. Selon le récit des légendaires, les chrétiens furent délivrés de Rictiover par un démon qui le précipita dans les flammes.

La persécution se ralentit lorsque Constance vient gouver-

[1] Boll., *Acta Sanctorum*, jan. II, p. 918.
[2] Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, I, p. 130.
[3] *Ibid.*, I, p. 143.

ner les Gaules. Petit-fils du Goth Claudius, un instant empereur, il traite les Gaulois avec douceur, vit en paix avec les Franks et protége les disciples d'une religion à laquelle il est secrètement favorable. Enfin Constantin, fils de Constance, aperçoit dans les airs, aux limites de la Belgique, une croix lumineuse qu'il place sur son labarum. Il triomphe par ce signe, renverse les cruels tyrans de l'Italie et inaugure le christianisme au Capitole.

(337—410) A la mort de Constantin, l'empire se divise. Un de ses fils, qui porte le même nom, fait la guerre à ses frères, enrôle des Franks dans son armée [1] et meurt à Aquilée. Les Franks s'établissent de plus en plus sur les côtes septentrionales de la Gaule [2]; leur puissance augmente chaque jour. Constant, autre fils de Constantin, la sanctionne par des traités, et la confirme en périssant assassiné par l'ordre du Frank Magnentius, qui se proclame empereur à Autun. Ni la défaite de Magnentius, ni la mort de Sylvanus, autre Frank qui usurpe la pourpre, ne fortifient l'autorité romaine. Les Franks conservent, sous de nouveaux chefs, une position menaçante. On leur oppose enfin un écolier d'Athènes, à peine âgé de vingt-trois ans, à la taille difforme, à l'esprit méchant et ironique, mais capable des plus grandes choses. C'est

[1] AVENTIC.

[2] NICEPH., IX, 6.

le césar Julien. Il arrive dans la Gaule avec trois cent soixante soldats, réunit les débris des armées romaines, chasse les Barbares qui avaient envahi l'empire, depuis Autun jusqu'au Rhin, et en tue soixante mille devant Strasbourg. En cinq ans, il passe cinq fois le Rhin pour poursuivre ses victoires; il défait sept rois des Allemans.

Les Franks Saliens avaient occupé la Toxandrie[1] : Julien les surprit et leur imposa la paix. Tout annonce qu'ils la respectèrent; car, l'année suivante, la tribu saxonne des Quades[2], ayant voulu traverser leur pays pour franchir les limites de l'empire, ils s'y opposèrent de peur de donner lieu à une nouvelle invasion romaine. Les Quades, arrêtés dans leur marche, équipèrent quelques navires et abordèrent dans la Batavie, où ils occupèrent, non loin des bouches du Rhin, une île assez vaste dont ils chassèrent les Saliens[3]. Julien, en combattant les Quades, ordonna à ses troupes de respecter les nations saliennes[4].

Le disciple de Platon qui demandait à des enchantements les secrets de l'avenir, semble, en protégeant les Franks, avoir reçu la révélation de leur puissance future. Déjà ils occupaient le premier rang parmi les nations germaniques, ter-

[1] Cæsar petit primos omnium Francos quos consuetudo Salios appellavit, ausos olim in Romano solo apud Toxandriam locum habitacula sibi præfigere licenter. AMM. MARCELLIN., XVII, 8.

[2] Saxones, Quados, nationis suæ partem. ZOZIME, III, 7.

[3] Est-ce l'île de Cadzand?

[4] ZOZIM., III, 7.

ribles pendant la guerre, redoutables pendant la paix, tour à tour auxiliaires et ennemies.

Illi terribiles, quibus otia vendere semper
Mos fuit, et fœda requiem mercede pacisci [1].

Julien avait besoin des Franks. Il souffrit que dans une sédition militaire on le proclamât empereur, et qu'on l'élevât sur un bouclier, suivant la coutume des Barbares [2]. Il n'avait pu résister, écrivait-il au sénat d'Athènes, aux volontés de son génie. Il régna, et, lorsque plus tard, il crut pouvoir rétablir l'antique puissance de Rome, en forçant les chrétiens à relever les autels du Capitole, il leur disait : « Écoutez-moi; « les Allemans et les Franks m'ont écouté [3]. »

Après la mort de Julien, Valentinien recueillit l'empire d'Occident. Pendant les premières années de son règne, des troupes innombrables de Saxons traversèrent l'Océan et s'établirent sur le rivage de la Gaule [4]. De là ils s'avancèrent jusqu'aux bords du Rhin et défirent le comte Nannianus. Mais, ayant appris que l'empereur avait réuni une armée considérable pour les combattre, ils demandèrent à pouvoir se reti-

1 Claudian.

2 In scutum elatum. Zozim., iii, 11. Comparez Grégoire de Tours, ii, 40.

3 Audite me quem Alemanni audierunt et Franci. Amm. Marc., l. xxi; Socr., iii, 1; Sozom., v, 2.

4 Erupit Saxonum multitudo et Oceani difficultatibus permeatis Romanum limitem gradu petebat intento, sæpe nostrorum funeribus pasta. Amm. Marc., l. xviii.

rer en abandonnant leur butin. Les Romains feignirent de le leur permettre, et profitèrent de leur confiance pour les attirer dans des embûches où ils périrent presque tous[1]. « Valentinien, « dit Orose, vainquit, aux limites du pays des Franks, les « nations saxonnes, nations redoutables par leur courage et « leur agilité, qui, placées aux bords de l'Océan et dans des « marais inaccessibles, menaçaient les frontières de l'empire « et se préparaient à de formidables invasions[2]. »

Vers la fin du quatrième siècle, un autre Carausius s'élève au nord de l'empire : c'est Maxime, soldat dont la naissance est inconnue, mais qu'Orose appelle un homme intrépide et

[1] AMM. MARCELL., l. XXX. « Saint Jérôme et Cassiodore, dit quelque « part Fréret, marquent Deuson pour le lieu de la défaite des Saxons : « *Deusone in regione Francorum*. La situation de ce lieu de Deuson « a partagé nos historiens. Pour moi, je serais tenté de croire que « Deuson était le lieu nommé aujourd'hui *Deynze*, situé sur la Lys, un « peu au-dessus de Gand. Le nom et la situation conviennent, car « Deuson était sur la frontière des Franks Saliens. Une médaille de « l'empereur Posthume, sur laquelle on lit *Herculi Deusoniensi*, nous « apprend que Deuson était un lieu connu. » *OEuvres complètes*, v, p. 280. L'opinion de Fréret paraît peu exacte, car il n'est point douteux que le temple d'Hercule, gravé sur les médailles de Posthumus, ne fût à Deutz, près de Cologne, et c'est là qu'il faut placer le théâtre de l'immolation des Saxons.

[2] Saxones, *gentem in Oceani littoribus et paludibus sitam*, virtute atque agilitate terribilem... OROSE, l. VII. Saxones, *omnium eas regiones incolentium barbarorum*, et animis et corporum viribus et laborum in præliis tolerantia, fortissimi habiti. Zoz., III, 7.

digne d'être Auguste [1]. Proclamé empereur en Bretagne, il aborde aux bouches du Rhin. Les Franks le soutiennent. Deux chefs de cette nation, Rikomir et Baudo, sont ses consuls. Mellobald, autre Frank, naguère créé *comes domesticorum* par Valentinien, dont le nom rappelle le *Maroboduus* de Tacite et les Merwigs des siècles suivants [2], le fait reconnaître à Paris [3].

Maxime conserva l'empire pendant cinq années. Son ambition le perdit : il voulut envahir l'Italie et périt à la bataille d'Aquilée. La trahison du Frank Arbogast [4] avait hâté sa chute. Arbogast, redoutable par son audace, son courage et sa puissance [5], tint l'empereur Valentinien II enfermé dans Vienne jusqu'à ce qu'il l'eût réduit à se tuer; puis il lui donna pour successeur le rhéteur Eugène, qu'il arracha aux jeux de l'école [6] pour lui ordonner de relever l'autel antique de la Victoire Romaine, naguère vainement défendu par l'éloquence de Symmaque [7] : autres jeux, tels qu'ils convenaient à un Bar-

[1] Vir quidem strenuus et probus atque Augusto dignus. OROS., l. VII.

[2] ZOZIME, SULP. SEV., IDAT., PROSPER.

[3] *Mém. de l'Acad. des inscrip.*, XX, p. 52, et XXX, p. 557.

[4] Oriundus ex gente Francorum. ZOZIM., IV, 53.

[5] Vir barbarus animo, consilio, manu, audacia potentiaque nimius... alibi potestate, alibi cognatione subnixus. OROS., l. VII.

[6] Ludo relicto. SOCRAT., V, 24.

[7] PAULIN. *ap. Baronium*, 392, 18.

bare devenu l'arbitre du monde, et plein de mépris pour la pourpre qu'il dédaignait [1].

Le chrétien Théodose, issu d'une famille espagnole, venge Valentinien II. « Où est le Dieu de Théodose? » s'écrie-t-il en menant ses troupes au combat contre celles d'Arbogast, dans une vallée des Alpes. A sa voix s'élève une effroyable tempête qui engloutit la fortune des Franks [2]. N'oublions pas toutefois que, dans cette célèbre journée, les soldats de Théodose étaient des Goths, parmi lesquels il s'en trouvait un nommé Alarik. Les Barbares, vainqueurs ou vaincus, avaient déjà tout envahi [3].

Pendant ces guerres sanglantes, le christianisme continuait à se propager vers le Nord. Victricius, soldat romain, devenu évêque de Rouen, fut le plus illustre de ses apôtres. « Tyticus, « nous a appris, lui écrit saint Paulin de Nôle, quelle clarté « brillante le Seigneur a répandue sur des régions jusqu'à ce « jour livrées aux ténèbres. Le pays des Morins, placé aux « limites du monde, que l'Océan frappe en grondant de ses « flots barbares, voit aujourd'hui les peuples relégués sur « ses côtes sablonneuses, se réjouir de la lumière que tu leur

[1] Proh crimen superum! longi proh dedecus ævi!
Barbarus Hesperia, exul possederat oras
Sceptraque dejecto dederat Romana clienti.
CLAUDIAN., *Tert. cons. Honor.*

[2] 6 septembre 396. SOCRAT., v, 24.

[3] OROSE, l. VII; CLAUDIAN., *ap. Aug. de Civ. Dei.*

« as portée et soumettre au Christ leurs cœurs féroces. Là où « il n'y avait que des forêts et des plages désertes, dévastées « par les pirates qui y abordaient ou s'y étaient établis, les « chœurs vénérables et angéliques des fidèles s'élèvent pa-« cifiquement des églises et des monastères, dans les villes et « dans les bourgs, au milieu des îles et des bois. Le Christ « a fait de toi son vase d'élection dans les lointaines contrées « du rivage nervien que la foi avait jusqu'ici à peine effleuré « de son souffle. Il t'a choisi pour que sa gloire retentît jus-« qu'aux bords des mers où se couche le soleil [1]. »

Après la mort de Théodose, Stilicon gouverna la Gaule au nom d'Honorius [2]. « Les Sicambres déroulent aux pieds « de Stilicon leur blonde chevelure; les Franks, pleins de « terreur, s'humilient devant lui; l'Allemagne suppliante in-« voque son nom. On voit accourir à sa voix les féroces Bas-« ternes, le Bructère, qui habite la forêt hercynienne, et les « puissants Chérusques qui s'éloignent de l'Elbe... Tu as « su dompter le Rhin menaçant, ô Stilicon; car le Salien

[1] *Ep. S. Paul. ad Victric. in Bibl. patr.*, II, p. 185.

[2] Parmi les monuments historiques de cette époque, se trouve la *Notitia imperii*, écrite vers le commencement du cinquième siècle. Intra Gallias : Menapii seniores, Cortoriacenses (de Courtray?). Sub dispositione comitis sacrarum largitionum : procurator gynecii Tornacensis Belgicæ secundæ. Sub dispositione ducis Moguntiacensis : Præfectus militum Menapiorum Tabernis (Saverne en Alsace). — *Ap.* GRÆVIUM, *Ant.*, t. VII.

« cultive ses champs, et déjà les Sicambres convertissent en « faux leurs glaives recourbés, tandis que le Belge fait paître « ses troupeaux au delà du Rhin [1]. »

Stilicon, objet des poétiques adulations de Claudien, était un Vandale qui trahissait les Romains. Il voulait élever son fils à l'empire, et appela les Barbares. « Il croyait, dit Orose, « qu'il serait aussi facile de les arrêter que de les mettre en « mouvement, et sacrifiait le salut du monde pour donner la « pourpre à un enfant [2]. » Tous les peuples germaniques s'élancèrent au delà du Rhin. « Des nations innombrables et « féroces occupèrent la Gaule. Les Quades, les Vandales, les « Sarmates, les Alains, les Gépides, les Saxons, les Bur- « gundes, les Allemans, ravagèrent tous les pays qui s'éten- « dent entre les Alpes, les Pyrénées, le Rhin et l'Océan. « Malheureux empire ! Mayence, ville illustre autrefois, fut « conquise et détruite. Les puissants habitants de Reims, ceux « d'Amiens et d'Arras, les Morins, les plus éloignés des « hommes, les citoyens de Strasbourg et de Tournay, subirent « le même sort. Dans l'Aquitaine, dans la Novempopulanie, « dans la Lyonnaise et la Narbonnaise, rien n'échappa à la « dévastation [3]. » Enfin Alarik assiégea la cité impériale du

[1] CLAUDIAN, *Tert. cons. Hon.*

[2] OROSE, l. VII; *Chron. Marcell.*

[3] Præter paucos senes, omnes in captivitate et obsidione generati non desiderabant quam non noverant libertatem. S. HIERON., *Ep. ad Ager.* O necessitas abjecta nascendi, vivendi misera, dura moriendi! SID. APOLL., p. 233.

Tibre avec une armée de Goths, s'en empara et la pilla pendant six jours; tandis que saint Jérôme répétait aux descendants des Gracques et des Scipions, réfugiés à Bethléem, les vers où la muse désolée de Virgile raconta la ruine d'Ilion, les appliquant aux malheurs de Rome, fille de Pergame [1] :

Quis cladem illius noctis, quis funera fando
Explicet, aut possit lacrymis æquare labores?
Urbs antiqua ruit, multos dominata per annos [2].

« Comme les Barbares franchissant le Rhin multipliaient de « toutes parts leurs invasions sans que rien les arrêtât, dit « Zozime, les habitants de la Bretagne prirent les armes et « protégèrent leurs cités contre leurs efforts. Tout le rivage « armorique et d'autres provinces des Gaules suivirent leur « exemple, et assurèrent également leur liberté en remplaçant « les magistrats romains par une administration indépen- « dante [3]. » — « Les Armoriques étaient voisins du pays des « Franks, ajoute Procope; ceux-ci, remarquant qu'ils s'étaient « donné une nouvelle forme de gouvernement, voulurent leur

[1] S. Hier., *Ep. ad Marcellam.*

[2] Virg., *Æn.*, II, v. 361.

[3] Zozime, VI, 5. Il faut rappeler ici quelques vers de Rutilius sur le Gaulois Exuperantius. On sait qu'ils forment la base du système historique de l'abbé Dubos :

... Aremoricas... Exuperantius oras
Nunc postliminium pacis amare docet,
Leges restituit libertatemque reducit.
Et servos famulis non sinit esse suis.

Rutil., *Itin.*

« imposer leur joug et leurs lois. Ils commencèrent par piller « leurs biens, puis les attaquèrent ouvertement. Les Armo« riques se conduisirent vaillamment dans cette guerre, et les « Franks, ne pouvant les soumettre par la force, leur propo« sèrent leur alliance et s'unirent à eux par des mariages [1]. » Quels étaient ces Armoriques? les Ménapiens, derniers représentants des nations gauloises vers le nord [2].

Ainsi les Saliens s'établirent en amis et en alliés sur les rives de l'Escaut. Il appartenait à ces contrées, illustre asile des fières et tumultueuses libertés du moyen âge, d'être le berceau de la grandeur des Franks [3].

[1] Procope, *De Bello Goth.*, I, 12. Il est assez intéressant de rapprocher cet extrait de Procope de ce passage de l'Anonyme de Ravenne : Francia Rhinensis, antiquitus Gallia Belgitia Alobrites (Armorica?). Anon. Ravenn., IV, 24.

[2] Il est important de comparer le texte de Procope et quelques lignes de Zozime. Rhenus in Oceanum... Hic sunt paludes ubi quondam habitarunt Franci. *Horum sedes contingebant Arborychi,* etc. Proc., I, 12. Ad extremos Germaniæ limites *ubi Gallicæ cujusdam nationis sedes sunt,* Rhenus in Atlanticum mare semet exonerat. Zozim., III, 5. Les Franks habitèrent les terres des Ménapiens jusqu'aux victoires d'Aétius : Pars Galliarum propinqua Rheno quam Franci possidendam occupaverant, Aetio comite recepta. Chr. Prosp. Aquit.

[3] Sur l'établissement des Franks en Flandre, voyez la *Flandria ethnica,* de Vredius, et Fréret, *OEuvres complètes,* V, pp. 165 et 228. « C'est « dans ce pays resserré, ancien berceau des Franks, a dit admirablement « M. de Chateaubriand, que s'est maintenu, jusqu'à nos jours, ce feu « d'indépendance et de courage qui animait les compagnons de Khlo« vigh. »

(426—481) La royauté des Franks qui, soumis à l'autorité romaine, n'avaient eu longtemps que des chefs de guerre (*unter-konings, duces, subreguli*), s'était reconstituée [1]. Vers l'an 426, Hlodi, fils de Teutmir et petit-fils de Rikomir, si puissant au temps de Maxime, fut élu roi des Franks [2].

Hlodi, après s'être emparé de Tournay et de Cambray, étendit ses expéditions jusqu'à la Somme. Le chef des Romains, le Scythe Aétius [3], qui avait recueilli le génie et l'ambition du Vandale Stilicon, marcha au-devant des Franks, accompagné du jeune césar Majorien, et les rencontra près du bourg d'Helena. « Au sommet d'une colline, dit Sidoine Apollinaire dans « le *Panégyrique de Majorien,* les Franks célébraient un « bruyant hyménée. Au milieu de leurs danses barbares, une « blonde fiancée, acceptait un blond époux. On raconte que « Majorien vainquit les Franks. Les casques retentissaient « sous les coups, et la cuirasse repoussait, de ses écailles, les « atteintes redoublées de la hache. Enfin les ennemis lâchèrent « pied. On voyait briller sur leurs chars fugitifs les ornements « épars de cet étrange hyménée, les vases et les mets du « festin, les marmites couronnées de fleurs où trempait le « poisson. Le vainqueur s'empara des chars et de la fiancée. « Moins digne de mémoire fut la lutte où le fils de Sémélé

[1] Extinctis ducibus, in Francis reges creantur, ex eadem stirpe qua prius fuerant. FREDEGHER, *Ep.* 5; GREG. TUR., II, 9.

[2] FREDEGHER, *Ep.* 9.

[3] Gaudentius pater, Scythiæ provinciæ. GREG. TURON., II, 8.

« entraîna les Lapythes et les monstres de Pholoé, lorsqu'au « milieu des brûlantes orgies des bacchantes, ils invoquaient « Mars et Vénus et, prenant leurs coupes pour traits, rou- « gissaient de leur sang les sommets de l'Othrys. Qu'on « ne célèbre plus les querelles des enfants des nuages... « Majorien dompte aussi des monstres qui relèvent, au haut « de leur front, leurs cheveux d'un roux ardent, afin que leur « tête, privée de chevelure, paraisse plus hideuse [1]. Leur œil « bleu lance un humide et pâle regard. Leur figure est rasée « de toutes parts, et le peigne, au lieu de barbe, ne rencontre « que de longues moustaches. C'est pour eux un jeu que de « lancer les framées rapides à travers les airs, de chercher « l'endroit où ils vont frapper, d'agiter leurs boucliers, de se « précipiter au-dessus des haches croisées, et de se hâter « d'accourir vers l'ennemi. »

Puerilibus annis
Est belli maturus amor. Si forte premantur
Seu numero, seu sorte loci, mors obruit illos,
Non timor. Invicti perstant, animoque supersunt
Jam prope post animam [2].

[1] Sidoine Apollinaire trace le même portrait des Saxons :

Istic Saxona cœrulum videmus,
Cujus verticis extimas per oras
Non contenta suos tenere morsus
Altat lamina marginem comarum ;
Et sic crinibus ad cutem recisis
Decrescit caput, additurque vultus.
Ep. VIII, 9.

[2] *Pan. Major.*, v. 218.

Aétius, vainqueur de Hlodi, voulant châtier les peuples armoriques qui avaient refusé d'obéir au lieutenant romain Littorius, les livra au cruel Eochar, roi des Alains[1]. Ils ne pouvaient plus rien espérer de l'appui des Franks : aux vengeances d'Aétius, à la fureur avide des Alains, ils opposèrent les prières d'un prêtre chrétien. Dans les murs d'Auxerre, vivait l'évêque Germanus, vénérable ami de la vierge Genowèfe, qui fut plus tard la protectrice des *Parisii* menacés. Les députés de l'Armorique réclamèrent son aide. Germanus n'hésite pas : il se rend au-devant des Alains qui s'avançaient déjà, et saisit par la bride le coursier d'Eochar. Le chef barbare recule devant la parole de ce vieillard désarmé; et l'évêque d'Auxerre, voulant consolider son triomphe, va mourir à Ravenne en plaidant, auprès de Valentinien et de Placidie, la cause de l'Armorique, effrayée par la colère d'Aétius[2].

Après la défaite et la mort de Hlodi, la plus grande partie des Franks avaient reconnu l'autorité romaine[3], et, sous les auspices d'Aétius, ils avaient élevé à la royauté un de leurs chefs

[1] *Vita S. Germ. ap. Boll. Acta SS.*, julii, VII, p. 216.

[2] Merito sic præsulis almi
Deponit trepidum gens armoricana tremorem,
Emergens tandem trucium de fauce ferarum.
Vita metr. S. Germ. Boll. Acta SS., julii, VII, p. 245.

[3] Francis in pace susceptis. CHR. IDATII. OL., 302. Pars Galliarum propinqua Rheno quam Franci possidendam occupaverant, Aetii comitis recepta. *Chr. Prosp. Aquitan.*

qui lui était dévoué, Merwig, fils de Merwig [1], de la tribu des Merwigs, qui, originaire des bords de l'Elbe, s'était mêlée aux Marcomans et aux Sicambres avant d'occuper dans la Batavie l'une des rives du Wahal qui conserva son nom [2].

Cependant le plus jeune des fils de Hlodi, adolescent à la blonde chevelure, se rendit à Rome pour réclamer l'héritage de son père. Quelques présents et le vain titre d'*ami du peuple romain* furent tout ce qu'il obtint. L'autre, Hlodibald [3], alla trouver Attila, chef terrible de la grande et féroce nation des Huns, et réclama l'appui de ses armées [4].

Attila réunit cinq cent mille Barbares. L'Occident entier frémit d'épouvante. Aravatius, évêque de Tongres, était à Rome. Saint Pierre lui apparut et lui dit : « Il a été arrêté dans « les desseins de Dieu que les Huns ravageront la Gaule. « Hâte-toi d'aller mettre l'ordre dans ta maison; prends un

[1] Merevius filius Merevii. GEN. *ap. Duchesne*, I, p. 793. Comp. GRÉG. DE TOURS, II, 9. Meroveum alterius stirpis fuisse, verisimile est. LEIBNITZ, *Opera*, IV, p. 166.

[2] GEOGR. RAV., I, 2; CLUVER., *Germ. ant.*, p. 38; *Mém. de l'Acad. des inscrip. et belles-lettres*, XXIV et XXIX; MALTE-BRUN, *Hist. de la géographie*, I, p. 249.

[3] Chludius genuit Chlodebaudo. GEN. *ap. Duchesne*, I, p. 793. Primus rex Francorum, Chloio; Chloio genuit Glodobode. GEN., *ex cod. S. Galli ap. Pertz.*, II, p. 307.

[4] PRISCUS *ap. Duchesne*, I, p. 223. Le portrait que Jornandes trace des Huns est affreux : Erat eis species pavenda nigridine, sed velut quædam deformis offa, non facies, habensque magis puncta quam lumina. Maribus ferro genas secant... Exigui quidem forma. JORN., I, 24.

« blanc linceul et prépare ton tombeau .» A Troyes, une autre vision annonce l'arrivée des Barbares à l'évêque Lupus [1].

Armé du glaive de Mars et de l'anneau d'Honoria, le roi des Huns, tel qu'une sombre tempête portée par l'aquilon [2], s'avance dans la Belgique; les Gépides, les Hérules, les Bructères, les Thorings et quelques autres peuples franks ripewares, le suivent. Aétius, qui trouve dans cette invasion le moyen d'affaiblir les Barbares déjà établis dans la Gaule, oppose à la nation des Huns les Westgoths de la Septimanie, les Franks Saliens de Merwig et quelques Allemans, débris d'anciennes cohortes auxiliaires. Les innombrables armées d'Aétius et d'Attila se rencontrèrent dans les plaines Catalauniques, arène immense, longue de cent lieues et large de soixante et dix [3]. Trois cent mille cadavres jonchèrent le champ de bataille, et l'on vit un faible ruisseau qui traversait le théâtre de cette lutte gigantesque devenir un torrent de sang. Impuissant à s'ouvrir un passage à travers les soldats d'Aétius, Attila se retira dans son camp où il resta toute la journée du lendemain, faisant sonner ses trompettes et prêt à se précipiter, si sa retraite était forcée, dans un bûcher formé des selles de ses chevaux. Le rugissement du lion dans son antre [4] effraya le vainqueur [5].

[1] GREG. TUR., II, 5.

[2] Ut fera tempestas ab aquilone. *Vita Sigeb.*

[3] Centum leugas in longum tenentes et septuaginta in latum. JORN., 36.

[4] Velut leo speluncæ aditus obambulans. JORNANDES, 40.

[5] *Chr.* IDATII; JORNANDES.

Attila s'éloigna sans être poursuivi ; mais l'année suivante, comme il avait envahi l'Italie, il périt d'une mort soudaine, digne des récits qui entourèrent sa vie de terreur. Le sang qui jaillissait habituellement des narines du monstre avide de dépouilles humaines, s'arrêta et l'étouffa [1]. Sa monarchie s'éteignit avec lui [2].

Valentinien, ne redoutant plus qu'Aétius, fit assassiner le vainqueur des Huns. A la mort d'Aétius, dit la chronique de Marcellin, finit l'empire d'Occident [3]. Tandis que Narbonne, Autun, Lyon respiraient sous leurs magistratures municipales, les Saxons multipliaient leurs débarquements entre la Loire et le Rhin, sur les côtes de l'Armorique, qu'on nommait alors *le rivage saxonique, littus saxonicum* [4].

Hildrik, fils de Hlodibald, avait profité de l'abaissement de l'autorité romaine pour rétablir la domination de son aïeul. Repoussé par le *magister militum,* Egidius, qui prend le titre de *princeps Romanorum,* il se réfugie chez les Thorings, reparaît, étend ses conquêtes jusqu'à la Loire, et revient mourir à Tournay [5].

[1] Redundans sanguis qui ei solito de naribus effluebat, itinere ferali de faucibus illapsus eum extinxit. JORN., 49; GREG. TURON., II, 7; IDAT., *Chr.*

[2] JORNANDES, 49.

[3] Cum ipso Hesperium cecidit regnum. *Chr.* MARC.

[4] SID. APOLL. passim; *Not. imp. ap. Grevium,* t. VII.

[5] Chlodebaudus genuit Chloderico. GEN. *apud Duchesne,* I, p. 793.

[6] La scène de cette célèbre légende des Franks, qui donne un monstre

C'était sur les bords fertiles de l'Escaut que la nation des Franks s'organisait et se préparait aux glorieuses destinées que lui réservait l'avenir. Si les premières lois des Saliens remontent à l'époque où, campés sur la Sala, ils recueillirent les décisions des *gasten* des trois bourgs de Salehem, Bodohem et Widohem, elles présentent d'autres règles qui ne peuvent avoir la même origine. On y reconnaît la diversité des temps et des lieux [1]. Parmi les dispositions les plus anciennes et les plus respectables, il faut citer toutes celles qui reproduisent les usages et les traditions de la Germanie.

Tel est le *wehrgeld,* composition pécuniaire qui efface tous les crimes par une indemnité remise à la victime ou à sa famille [2]. « Chez les Germains, dit Tacite, on peut racheter « même l'homicide par un certain nombre de bœufs ou de « brebis, et toute la famille accepte cette réparation; loi sage « dans un pays où la liberté rendrait les haines terribles [3]. » Le *friedgeld* se paye au roi si la victime du délit se trouvait *in truste regia,* c'est-à-dire parmi ceux qui se dévouaient au

marin pour père à Hlodwig, doit être placée sur le rivage du Fleanderland. FREDEGHER, *Ep.* 9; ANON. *ap. Canisium,* II, p. 673.

[1] La plupart de ces décisions paraissent analogues aux réponses des *prudents* de Rome ou aux *additamenta sapientum* de la loi des Frisons (titre III, § 59).

[2] D'après la loi des Lombards, on ne pouvait offrir à titre de *wehrgeld* ni son épée, ni son faucon, parce que celui qui les devait donner en élevait toujours trop haut la valeur.

[3] TACITE, *Germ.*, 21. Sapientum est sedare factionem. *Lex Edm. ap. Bromton,* p. 861.

service du roi. « La dignité et la puissance des chefs, avait « dit l'historien romain, consiste à être entouré d'un grand « nombre de jeunes gens choisis[1]. » De là naissait pour le chef l'obligation de les protéger; de là le *friedgeld* qui éteint sa poursuite[2].

Tacite ajoute que les jugements des Germains se rendaient tantôt dans des assemblées générales, tantôt au tribunal des juges de canton et des centeniers[3]. Tout ceci se retrouve dans la loi salique. Lorsque le peuple s'assemble au ***Mal-berg*** pour exercer son autorité judiciaire, les *theadas* ou *centeniers*[4] convoquent le plaid à quarante nuits de là[5], et on exige, pour qu'il y ait jugement, la présence d'au moins trois hommes compétents (*sache-bers*). Lorsque la cause est portée devant le *graf,* lieutenant du roi, chargé de maintenir l'ordre et de faire administrer la justice, on appelle sept juges (*ratim-burgen*), et l'affaire est plaidée par deux avocats (*gasachs*)[6].

[1] GERM., 13.

[2] Rectum est ut qui nobis fidem pollicentur illæsam, nostro tueantur auxilio et quia noster fidelis... in manu nostra trustem et fidelitatem nobis visus est conjurasse, propterea... jubemus ut ille in numero antrustionum computetur, et si quis fortasse eum interficere præsumpserit, noverit se wirgildo suo solid. DC esse culpabilem (MARCULF., *Form.*, 47).

[3] GERM., 12.

[4] Theada, Tungini id est Centenarii. *Lex sal.*, 48. Quod primo numerus fuit, jam nomen et honor est. TACITE, *Germ.*, 6.

[5] Numerum noctium computant. TAC., *Germ.*, 11; CÆSAR, VI, 18.

[6] *Lex sal.*, tit. LII et LX.

Le serment des témoins y est l'un des moyens les plus usités pour découvrir la vérité ; mais lorsque l'accusé est puissant, les *juratores*, choisis parmi ses amis ou ses clients, ne songent le plus souvent qu'à effrayer le juge en défendant le criminel [1].

D'autres lois, sans doute postérieures au séjour des Franks dans les marais incultes de la Sala, semblent avoir été destinées à favoriser l'agriculture des terres ménapiennes, jadis vantée par les Romains [2].

Ces lois mentionnent des prairies que la main de l'homme fertilisait en y creusant des ruisseaux [3], des champs où l'on semait le lin [4], des jardins clos de haies où la greffe industrieuse adoucissait la séve amère des pommiers [5], des fermes que gardaient des chiens vigilants retenus au chenil jusqu'au coucher du soleil [6], des granges que la loi salique appelle *scuriæ*, nom que notre langue nationale n'a point oublié [7].

[1] *Lex sal.*, tit. LV.

[2] VARRON, *De Re Rust.*, 1, 7; PLINE, l. XVII, 6 et 7. La plupart des articles relatifs à l'agriculture manquent à la loi des Franks ripewares.

[3] *Lex sal.*, tit. XXIX, 17, 18, 20.

[4] *Lex sal.*, tit. XXIX, 14.

[5] *Lex sal.*, tit. XXIX, 8, 10, 16.

[6] Si quis canem custodem domus qui in die ligari solet ne damnum faciat, post solis occasum solutum... *Lex sal.*, tit. VI, § 3. C'est le chien que la loi des Boiowares (XIX, 1, § 9) nomme *hovawart*, gardien de la cour.

[7] *Lex sal.*, tit. XVIII, §§ 1, 3.

Chaque animal utile à l'agriculture y est protégé par une forte amende qui punit les larcins [1].

A côté des laboureurs des bords de l'Escaut, Saxons et Franks mêlés aux Ménapiens, vivaient d'autres Franks qui préféraient la chasse dans les vastes forêts de l'Ardenne. La loi salique détermine pour ceux-là les amendes à payer pour le vol des diverses espèces de chiens de chasse, de faucons et d'éperviers [2].

Les lois relatives aux délits commis contre les personnes [3] nomment les Romains et ne les évaluent qu'à la moitié d'un homme [4]; mais elles placent sur le même rang que les Franks les Barbares vivant sous la loi des Saliens [5]. Ces Barbares n'étaient-ils pas les Ménapiens que Procope nous a déjà mon-

[1] Vingt articles sont relatifs aux vols de porcs. La Ménapie conservait-elle encore ces vastes troupeaux de porcs dont parle Strabon (*Géogr.* l. IV) et dont la chair salée était recherchée à Rome, selon ces vers de Martial :

> Cerretana mihi fiet vel missa licebit
> De Menapis : lauti de petasone vorent.
> *Epigr.*, l. XIII. PERNA.

[2] *Lex sal.*, tit. VI, VIII, XXV, XXXI.

[3] Il est fort remarquable que la loi salique punisse de la même amende le meurtre du Romain tributaire, la mutilation de la main du Frank, et l'outrage fait à l'enfant dont on coupe la chevelure. La chevelure n'était pas seulement la marque distinctive de la nation, c'était le signe de sa liberté.

[4] *Lex sal.*, tit. XV, 2, 3, etc.

[5] Si quis ingenuus hominem Francum aut Barbarum occiderit qui lege salica vivit... *Lex sal.*, XLIII, 1.

trés étroitement unis à la nation des Franks par des traités et des mariages?

L'an 476, un chef des Hérules, trouvant le titre d'empereur trop vil, l'abolit [1], et relègue Augustule, dernier successeur d'Auguste, dans une villa habitée autrefois par Marius et Lucullus, et située sur le promontoire Misène qui avait reçu son nom d'Énée, divin aïeul des Césars [2].

(481—511) L'an 481, Hlodwig, fils de Hildrik, est élevé à la royauté des Franks. Il inaugure son règne en dispersant l'armée du *rex Romanorum,* Egidius, fils de Syagrius; puis, impatient de profiter des discordes des Burgundes, il épouse Hlothilde, nièce de l'usurpateur Gundbald [3].

Hlothilde était chrétienne; et bientôt le farouche Hlodwig, cédant à ses prières, demanda à Remigius, évêque de Reims, de répandre les ondes sacrées du baptême sur sa longue chevelure. A son exemple, trois mille Franks consentent à renoncer solennellement au culte des idoles. Les chrétiens saluent dès ce moment avec enthousiasme la monarchie de Hlodwig qui, telle que la basilique dont sa frankiske a marqué la place dans la cité des *Parisii,* porte une croix à son sommet,

[1] EVAGR., II, 16.

[2] Misenus ab illo
Dicitur, æternumque tenet per sæcula nomen.
VIRG., *Æn.*, VI, v. 234.

[3] Et semble qu'il prist appétit, avecques les vertus d'elle, au grand droit qu'elle avoit au royaume de Bourgogne. OLIVIER DE LA MARCHE, *Introd.*, ch. II.

mais ne repose à sa base que sur le fer d'un Barbare [1]. Le christianisme, que n'a pu ébranler la redoutable invasion des peuples septentrionaux, est appelé à recueillir désormais le fruit de leurs triomphes.

Vers cette époque, l'évêque Vedastus releva l'église d'Arras dont les ruines, cachées sous les ronces, servaient de retraite aux bêtes sauvages [2].

Dans une cabane située près de Reims vivait un solitaire nommé Antimund. Remigius lui ordonna, au nom des devoirs de la charité, de se dévouer à la rude et active carrière de l'apostolat. « Ceux que tu dois convertir au culte du Christ, « ajoutait l'évêque de Reims, sont les Morins qui, bien que « les plus reculés des hommes, ne seront bientôt plus éloi- « gnés de Dieu. C'est une nation dure et obstinée [3]; mais « souviens-toi que ceux qui résistent au glaive se soumettent « à la parole du Seigneur. » Plusieurs années s'écoulèrent toutefois avant qu'Antimund parvînt à établir au milieu de ces peuples barbares le siége de son épiscopat [4].

Depuis les persécutions de Maximien, les chrétiens de Tournay avaient cherché un refuge hors de leur cité. Éleuthère était leur évêque au temps de la domination de Syagrius,

[1] Tunc rex projecit a se in directum bipennem suam, quod est francisca, et dixit : Fiatur ecclesia... *Gesta regum*, 17; RORIC., l. IV.

[2] BOLL., *Acta SS.*, febr. I, p. 784.

[3] Gens fera sunt Morini; sunt intractabile vulgus.
Ferre jugum renuunt, mutantur et omnia mutant.
Gallia christ., X, p. 1528.

[4] LECOINTE, *Ann. eccl.*, I, p. 212.

lorsqu'une païenne, Pagana, fille du tribun de l'Escaut Censorinus, s'éprit d'un fol amour pour lui et l'arrêta par son manteau. Au même moment, à la voix de l'évêque exorcisant le démon qui l'agitait, elle sentit que la vie l'abandonnait. Selon la coutume des païens, elle fut ensevelie au champ de Mars; mais Éleuthère fit appeler Censorinus et lui dit : « Croyez à Dieu et je ressusciterai votre « fille. » Deux fois l'évêque, après de solennelles prières, frappa de son bâton pastoral la pierre du tombeau; le sol tremblait, mais la mort gardait sa proie. Enfin le troisième jour, Censorinus ayant abjuré l'incrédulité secrète qui s'opposait au miracle, Éleuthère ordonna à la fille du magistrat romain de se lever, en lui disant : « Toi qui fus créée de « poussière et qui es redevenue cendre, reviens à la vie. » Et, la prenant par la main, il la rendit vivante à son père, la baptisa et la nomma *Blanda*. Cependant les païens n'écoutèrent que leur haine contre Éleuthère; ils le conduisirent dans une prison et le frappèrent de verges jusqu'à ce qu'un ange le délivrât. Telle était la position des chrétiens vis-à-vis des païens qui, dans la légende de Pagana, se trouve retracée par la lutte des passions désordonnées du vieux monde contre l'ascendant merveilleux de la foi nouvelle. Quelques années plus tard, la conversion de Hlodwig permit à Éleuthère de rentrer à Tournay; et son hagiographe raconte que onze mille Franks y reçurent de lui le baptême [1].

[1] GHESQUIÈRE, *Acta Sanct. Belgii*, I, p. 475.

Les Franks ne renoncèrent toutefois que lentement à leurs superstitions et à leurs usages. Chrétiens humbles et dociles au pied des autels, ils retrouvaient dans leurs banquets les mœurs féroces de leurs pères. L'auteur de la vie de saint Vedastus raconte comme un miracle, que l'évêque d'Arras paraissant à un festin brisa, en se signant, tous les vases remplis de bière, chargés d'enchantements funestes et dépositaires de la puissance du démon [1]. Nous savons d'ailleurs [2] qu'une grande partie des Franks qui suivaient Hlodwig refusèrent d'abandonner leurs idoles, et allèrent rejoindre sur les bords de l'Escaut et de la Lys Raganher et Riker, autres rois franks issus, comme Hlodwig, de la race de Hlodi.

La victoire de Voglé où les Westgoths et les Arvernes succombèrent avait affermi la domination des Franks. Hlodwig reçut de l'empereur d'Orient Anastase les insignes du consulat, la chlamyde et la robe de pourpre; ensuite il alla à cheval, distribuant au peuple des pièces d'or et d'argent, se faire couronner dans la basilique de Tours [3].

Hlodwig, auguste, consul et chrétien, oublia les liens étroits qui l'unissaient autrefois aux Franks idolâtres du Nord, et ne se souvint plus que de la nécessité de préserver de

[1] Vascula cervisiæ, demonicis incantationibus infecta... diabolica in his liquoribus potentia. VEN. BEDA, *in Vita S. Ved.* Cerevisia ex frumenti vel hordei succis decoquitur. JONAS, *in Vita S. Col.*, 16.

[2] FRODOARD, *Hist. eccl. Rhem.*, I, 13.

[3] Ab ea die tanquam consul et augustus est appellatus. *Gesta regum*, 17; GREG. TUR., II, 38.

nouvelles invasions la monarchie qu'il avait fondée. Il commença par la ruse l'œuvre que la violence devait achever. Il fit d'abord assassiner Sigbert, roi des Franks de Cologne, par son fils Hloderik, et fit mourir Hloderik lui-même; puis il adressa ce discours aux Franks de Sigbert : « Apprenez ce « qui est arrivé : tandis que je naviguais sur l'Escaut [1], Hlo- « derik, fils de mon parent Sigbert, attentait aux jours de son « père, prétendant que c'était moi qui voulais sa mort. Hlo- « derik a péri également, frappé par je ne sais quelle main; « mais je suis complétement étranger à ces événements, car « je ne puis répandre le sang de mes parents, ce qui serait « un crime. Cependant, puisqu'il en est ainsi, je vous donnerai « un conseil : si vous le trouvez bon, tournez-vous vers moi, « afin que vous soyez sous ma protection. » Ainsi dit Hlodwig, et la royauté de Sigbert fut à lui.

Khararik, autre prince frank, fut livré avec son fils à Hlodwig, qui les dégrada en faisant raser leur chevelure pour les reléguer ensuite dans un cloître. Khararik pleurait de honte. Son fils lui dit : « C'est sur une tige verte que le feuil- « lage a été coupé; mais il ne tardera pas à reparaître et à « croître de nouveau. Puisse celui qui l'a fait tomber périr « aussi promptement [2] ! » Ces paroles arrivèrent aux oreilles de Hlodwig. Il ne respecta plus la tige vigoureuse, impatiente de porter au loin ses altiers rameaux.

[1] Dum ego per Scaldem fluvium navigarem. GREG. TUR., II, 40.

[2] GREG. TURON., II, 41.

Le roi Raganher régnait à Cambray, et son domaine s'étendait vers le *Littus Saxonicum* [1]. Hlodwig corrompit ses leudes en leur donnant des pièces de monnaie, des bracelets et des baudriers en airain recouvert d'or. Raganher, trahi par son armée, voulait fuir; mais il fut arrêté par les siens et conduit avec son frère Riker devant Hlodwig : « Pourquoi, dit Hlodwig « à Raganher, as-tu déshonoré notre race en te laissant enchaîner? Il eût mieux valu mourir. » Et il abaissa sa hache sur sa tête. Puis s'adressant à Riker, il ajouta : « Si tu avais « porté secours à ton frère, il n'aurait pas été enchaîné [2]. » Et il frappa Riker d'un second coup de hache. Les leudes de Raganher se plaignaient d'avoir été payés en fausse monnaie : « Ceux qui trahissent leurs maîtres n'en méritent point d'autre, » leur répondit le vainqueur, plein de mépris pour ceux dont il n'avait plus besoin [3]. Riknomer, roi des Franks du Mans, isolé de tout appui au centre de la Gaule, succomba comme les chefs des Franks septentrionaux [4]. « Malheur à moi! s'écria

[1] Cujus regni sedes erat Cameracus. CHR. VIRD., *ap. Labbe*, I, p. 88. Ragnakarus, secundus forestarius Flandriæ. *Chr. S. Bavonis*, 509; *Corp. chr. Fl.*, I, p. 457.

[2] C'est-à-dire : Si tu avais fait pour lui ce qu'il aurait dû faire lui-même, si tu lui avais donné la mort pour le préserver du déshonneur.

[3] Merito tale aurum debet accipere qui dominum suum in mortem tradit. GREG. TUR., II, 42.

[4] Un manuscrit d'Alcwin, cité par Vredius, accuse Hlodwig de fratricide. Raganher, Riker, Riknomer, et probablement Sigbert, auraient été comme lui fils de Hildrik. Leurs royautés auraient été le résultat d'un partage semblable à celui qui eut lieu entre les fils de Hlodwig.

« Hlodwig lorsque l'œuvre de destruction fut achevée; tel « qu'un voyageur dans des régions étrangères, je n'ai plus « de parents qui puissent m'aider si les jours de l'adversité « arrivaient. » Il parlait ainsi, dit Grégoire de Tours, non qu'il regrettât ses crimes, mais par ruse, afin de découvrir s'il ne lui restait pas quelque parent qu'il eût oublié de faire périr [1]. La mort exauça la plainte hypocrite du roi frank, et le réunit dans la tombe aux princes de sa race qu'avait immolés sa main [2].

Les amis de Raganher avaient cherché un refuge dans les colonies saxonnes établies au bord de la mer, et réclamèrent leur appui. Peu d'années après, sur une flotte qui cinglait du rivage des Danes vers les limites de l'empire des fils de Hlodwig, se trouvait un guerrier frank qui se disait issu de la race de Hlodi. C'était un fils de Raganher. Il tenta de reconquérir

Raganharius instabat ut fratrem Chlodovæum... ALCUINI, *Vita S. Richarii, ap.* VREDIUM, *Fl. christ.*, anno 512. Ce passage manque dans les œuvres d'Alcuin, telles qu'elles ont été imprimées. Malbrancq (*De Morinis*, I, pp. 193 et 207) assure que la chronique manuscrite de saint Riquier, appartenant à M. de Tramecourt, porte également que Raganher et Riker étaient frères de Hlodwig, et que la même assertion se trouve reproduite dans la vie de saint Riquier, écrite par saint Radebert, abbé de Corbie.—Il est à remarquer que les royaumes du Mans et de Cologne, étaient des conquêtes faites par les Franks Saliens sous le règne de Hildrik. *Gesta regum*, 8.

[1] *Hist. Franc.*, II, 42.

[2] His transactis obiit. GREG. TUR., II, 43.

par les armes l'autorité de son père, fut défait et ne reparut plus [1].

Les Saxons repoussés par les successeurs de Hlodwig se consolèrent par d'autres conquêtes. Vers le milieu du cinquième siècle, deux de leurs chefs, Hengst et Horsa, avaient abordé en Bretagne. Lorsque l'expédition du fils de Raganher échoua, leurs colonies, mêlées à celles des Angles, autre peuple dane, dominaient déjà sur les rivages de l'Angleterre.

(511—622) Après la mort de Hlodwig ses États avaient été partagés entre ses fils. L'un d'eux, Hlother, règne à Soissons et sur les pays situés au nord et à l'ouest; mais il recueille plus tard tout l'empire frank des Gaules [2]. Soutenu par les populations idolâtres et féroces qui avaient obéi à Raganher, il fait périr son fils Chram et livre aux flammes la célèbre basilique de Tours [3]. Puis, se croyant poursuivi par la colère du Dieu des chrétiens, il expire à Compiègne en disant : « Quelle est donc la puissance de ce roi du ciel qui tient dans « sa main la vie des plus grands princes [4]? »

Sous le règne de Hlother, l'évêque de Tournay Éleuthère mourut frappé par ceux que la sainte éloquence de sa parole n'avait pu désarmer. Son ami Médard, évêque de Noyon, lui

[1] Greg. Turon., III; *Gesta regum,* 19; Anon. *ap. Canis.*, II, p. 685; Meyer, 509.

[2] Universum Francorum imperium ad solum Clotharium est devolutum. Agathias, *De Rebus Justianian.*, l. II.

[3] Greg. Tur.; *App. ad Marcell. Chr.*

[4] Greg. Tur., IV, 21.

donna la sépulture et fut son successeur. Médard joignit à l'évêché de Noyon celui de Tournay; mais il n'oublia point quels soins et quel zèle réclamaient les pays jadis confiés à l'apostolat d'Éleuthère.

« Personne n'ignore, écrit l'auteur anonyme de sa vie, « combien d'injures et d'insultes il souffrit dans ces contrées, « combien de fois il fut poursuivi par les menaces des habi- « tants de Tournay et exposé au supplice par l'intrépidité de « ses prédications. Cette nation était féroce et barbare, c'était « un peuple rude et implacable qui, encore soumis aux rites « des idoles, défendait avec obstination le culte de ses dieux. « Le saint évêque, se présentant sans crainte au milieu d'eux, « leur enseignait courageusement les préceptes des évangé- « listes et des apôtres, et réfutait avec force leurs opinions « erronées par la parole véridique des prophètes. La grâce « divine qui était en lui le protégeait contre les attaques des « infidèles, et disposait leur oreille aux harmonieux ensei- « gnements de la doctrine spirituelle. C'est pourquoi il arriva « qu'en peu de temps un grand nombre de ceux-ci se conver- « tirent à la foi catholique et se purifièrent par la sainte ablu- « tion du baptême. Le pieux pontife Médard réunit à son « Église les féroces nations de la Flandre, et, pendant quinze « années, bien qu'elles fussent éloignées de lui, il ne cessa de « les instruire dans le culte de Dieu [1]. » Nous rencontrons, pour la première fois, le nom de la Flandre dans ce récit des

[1] *Vita S. Med. ap. Boll. Acta SS.*, junii II, p. 83.

travaux apostoliques de l'évêque de Noyon; nous le retrouverons au septième siècle dans les écrits de l'évêque de Rouen, saint Audoène.

Après Hlother, l'empire frank se divisa de nouveau entre ses fils. Hilprik régna à Soissons qui devint le centre du royaume d'Occident, nommé *Wester-ryk* ou Neustrie [1], par opposition avec l'*Ooster-ryk* ou Austrasie. La lutte entre la Neustrie et l'Austrasie n'est autre que celle des Saliens et des Ripewares, des peuples qui, sous Hlodwig, ont pris possession de la Gaule, et de ceux qui, soutenus et attaqués tour à tour par les nations transrhénanes, veulent renouveler les faits de la conquête. Sigbert, roi de Metz, combat Hilprik, roi de Soissons. Cette rivalité se dessine de plus en plus lorsque la reine d'Austrasie, l'astucieuse Brunhilde, de la maison des princes west-goths d'Espagne, se trouve placée en face de Fredegund, qui ne s'est élevée en Neustrie au rang de reine que par le meurtre de Galswinthe, sœur de Brunhilde et épouse du roi Hilprik. Fredegund, entourée de devineresses animées de l'esprit de Python [2], nous apparaît dans l'histoire du sixième siècle comme une de ces belles et cruelles prêtresses des mythologies druidiques, dont la faucille d'or était sans cesse altérée de sang et de victimes.

[1] West-rachia. FREDEGHER, 109. Neustria. *Gesta Dagob.*, 12.

[2] Fuit mulier spiritum Phitonis habens... ad Fredegundem reginam abiit ibique et latuit. GREG. TUR., VII, 44.

A l'heure des revers, Tournay est le refuge du roi Hilprik et de Fredegund [1]. C'est de là qu'elle envoie au camp de Sigbert deux jeunes gens nés dans les colonies saxonnes du pays de Térouane : on sait qu'excités par des potions enivrantes [2], ils enfoncèrent dans le flanc du roi de Metz le scharmsax, arme particulière à leur race [3].

Lorsque Merwig, fils d'Hilprik, suivant l'exemple donné par Chram, fils de Hlother, s'insurge contre son père, c'est également dans le pays de Térouane, auquel Fredegund appartient peut-être par sa naissance, qu'elle prépare des embûches au milieu desquelles le jeune prince trouvera la mort [4].

Tant de crimes ne devaient point rester impunis. Une horrible contagion éclata en Neustrie. Quand Fredegund eut perdu ses trois fils, elle éprouva de secrets remords : « Nous perdons nos fils, dit-elle au roi Hilprik; ce sont les « larmes des pauvres, les gémissements des veuves, les « plaintes des orphelins qui les tuent. Nous amassons des « trésors et nous ne savons pas pour qui nous les rassem- « blons. Brûlons les registres odieux du fisc... » A ces mots

[1] Quand Celpris (Hilprik) fu disbaretés,
Vers Flandres s'en ala fuiant
Ki donc estoit à son commant.
Chr. rimée de Mouskes, v. 845.

[2] Fredegundis memor artium suarum inebriavit duos pueros. *Gesta regum*, 32.

[3] Cultris validis quos vulgus *schramasaxos* vocant. GREG. TUR., IV, 46.

[4] GREG. TUR., V, 19.

elle se fit apporter les registres de ses villes et les détruisit [1]. Quelles étaient ces cités? Grégoire de Tours ne les nomme point; mais il est permis de supposer qu'elles étaient situées dans les contrées les plus reculées de la Neustrie, soit qu'elles eussent été affectées à son revenu, soit qu'elle eût jadis réclamé de Hilprik un *morghenghiba* aussi riche que celui de sa rivale Galswinthe.

Cinq années après, Hilprik fut assassiné à Chelles. Le roi des Franks d'Orléans, Gunthram, accourut aussitôt à Paris pour s'emparer de la tutelle du jeune roi Hlother, fils de Hilprik. Cependant il redoutait les peuples de la Neustrie, plus farouches et plus cruels que toutes les autres races frankes [2] et un jour, dans l'église de Paris, au moment où le diacre venait d'ordonner le silence, il prit la parole et dit : « Écoutez ma « prière, vous tous qui êtes ici, hommes et femmes; ne me « faites pas périr comme vous avez fait périr mes frères, et « qu'il me soit permis d'élever, pendant deux ou trois ans, « mes neveux qui sont devenus mes fils adoptifs, afin qu'il « n'arrive point (ce qu'à Dieu ne plaise!) qu'après ma mort « vous périssiez avec ces enfants, parce qu'il n'existerait plus

[1] GREG. TUR., V, 35.

[2] Lorsque, après la mort de Fredegund, Brunhilde et le Romain Protadius veulent se débarrasser de Bertoald, ils le chargent d'aller recueillir l'impôt en Neustrie. Ut Bertoaldus potius interiret, eum in ripam Sigonam (Sequanam) usque Oceanum mare per pagos et civitates ad fiscum inquirendum dirigunt. FREDEGHER, *Chr.* 24.

« dans notre race aucun bras robuste pour vous défendre [1]. »

Fredegund s'était retirée successivement à Rueil, à Rouen, et de là dans la cité de Tournay où de graves dissensions avaient éclaté. Deux familles, excitées par des querelles domestiques, la troublaient par leurs haines. Dans un premier combat, la lutte avait été si obstinée qu'à l'exception d'un seul homme [2], tous ceux qui y prirent part y avaient succombé. Fredegund voulut mettre un terme à ces discordes. Après avoir essayé vainement de les calmer par ses exhortations, elle invita à un banquet Karivald, Leudovald et Walden, que sa parole n'avait pu toucher, et les fit asseoir sur le même siége. Le banquet dura longtemps; la nuit vint. Selon l'usage des Franks, on enleva la table [3]. Karivald, Leudovald et Walden n'avaient point quitté leur siége, tandis que leurs serviteurs appesantis par le vin sommeillaient dans les coins de la salle. Ils s'entretenaient à haute voix lorsque des hommes envoyés par Fredegund s'approchèrent par derrière, levèrent les trois haches qu'ils avaient apportées [4], et renversèrent les trois convives d'un même coup. Au bruit de ce cruel châtiment une sédition éclata; mais Fredegund, retenue quelques jours captive à Tournay, fut bientôt délivrée.

Les dernières années de la reine de Neustrie furent signalées par d'importants succès; car avant d'achever sa longue

[1] Greg. Tur., vii, 8.

[2] Cui percussor defuit. Greg. Tur., x, 27.

[3] Ablata mensa, sicut mos Francorum est. Greg. Tur., x, 27.

[4] Cum tribus securibus adstiterunt. Greg. Tur., x, 27.

et sanglante carrière, elle rétablit dans la ville des *Parisii* et dans d'autres cités la domination barbare des Franks septentrionaux : « *Fredegundis regina,* dit Aimoin, *Parisios et reliquas urbes ritu pervasit barbarico* [1]. »

Brunhilde survivait à Fredegund. Tour à tour chrétienne zélée ou persécutrice impie [2], elle favorisa le passage de l'abbé italien Augustinus qui allait prêcher la foi aux Anglo-Saxons, et chassa le moine irlandais Columban de la retraite qu'il avait fondée à Luxeuil, au milieu des solitudes des Vosges. Tandis qu'Augustinus abordait au promontoire de Thanet, Columban se retirait dans les États du roi Hlother, qui régnait, dit l'ha-

[1] AIMOIN, l. III; FREDEGHER, *Chr.* 17. Au milieu de ces dissensions affreuses, il ne reste point de place pour l'expédition du roi Arthur en Flandre. Cependant il faut la rappeler, puisqu'elle repose sur l'assertion formelle d'un document authentique du onzième siècle : Arthurus qui fuit quondam inclytissimus rex Britonum, vir magnus fuit et animosus et miles illustris : parum fuit ei regnum istud; subjugavit igitur sibi strenue Franciam totam et omnes insulas ultra Scaniam, scilicet Islandiam, Groenlandiam et Hiberniam et Daciam, Curlandiam, Wirelandiam, Flandriam et omnes alias terras et insulas Orientalis Oceani usque Russiam... Fuere gentes feræ et indomitæ, et non habuerunt dilectionem Dei, nec proximi, quia ab Aquilone pandetur omne malum. *Leges boni regis Edowardi de jure et append. cor. regni Brit.*

[2] Ecclesiam vos construxisse... valde lætati sumus. *Ep. Greg. Pont.*, l. II, 8. Multis locis magnificas fundavit ecclesias. AIMOIN, IV, 1. — Theodericus, persuasu aviæ suæ Brunechildæ sanctum Desiderium lapidare præcepit. FREDEGHER, *Chr.*, 32. Brunechildis, secundæ ut erat Zezabelis... JONAS, *in Vita S. Columb.*, 18.

giographe, sur les Franks qui habitent aux extrémités de la Gaule, sur les bords de la mer [1].

Le génie ardent de saint Columban est l'héritage qu'il laisse à ses disciples. Des cloîtres auxquels il a donné sa règle, sortent des moines éclairés par une science profonde, animés d'un zèle intrépide. Tels furent Attala, abbé de Bobbio; Eustatius, abbé de Luxeuil, qui, comme son maître, vit Hlother aux limites de la Gaule, près de l'Océan [2]; Waldebert, Chagnoald, Raganher, Odomar, qui devinrent plus tard évêques de Meaux, de Lyon, de Noyon, de Térouane; Gallus, Magnus, Theodorus, Wandregisil, Waldolen, Walerik, Bertewin, Mummolen, Eberthram, qui fondèrent d'illustres monastères.

(622—700) Les temps étaient favorables à la propagation du christianisme.

Parmi les familles les plus puissantes de la Gaule septentrionale, il en était une dont les vastes domaines s'étendaient depuis le Fleanderland et le pays de Térouane jusqu'aux bords de la Meuse, aux limites de l'Austrasie et du pays des Frisons [3]; le nom de Karlman ou Karl y était héréditaire. Le berceau de cette famille semble avoir été placé au milieu des colonies des Flamings : le nom qu'elle portait, étranger à la langue

[1] Francis extrema Gallia ad Occanum positis. JONAS, *in Vita S. Columb.*

[2] In extremis Galliæ finibus et in locis maritimis. JONAS, *in Vita S. Eust.*

[3] J'aurai ailleurs l'occasion de mentionner les vastes domaines qui appartenaient en Flandre à la famille karlingienne d'Adelbald. Saint Trond, également Karling, possédait l'alleu de Bruges : Bruges in Flandria alodium S. Trudonis fuit (*Dipl. Rod. abb. Trud.* 1130, *Miræus,* I, p. 62).

franke [1], lui assigne également une origine saxonne [2]. A quelle époque avait-elle abordé sur nos rivages? Le fils de Raganher l'y avait-il laissée dans sa fuite, afin qu'un jour elle vengeât la mort du roi de Cambray sur les derniers successeurs de Hlodwig? Y était-elle venue à une époque plus reculée? Karlos ne serait-il point le noble aïeul des Karlings [3]?

Les Karlman, ambitieux et pleins de génie, s'étaient mêlés aux agitations de l'Austrasie, arène toujours ouverte aux invasions et aux révolutions nouvelles. Grégoire de Tours les montre associés à des complots contre Brunhilde [4]; le poëte Venantius Fortunatus trouvait dans la traduction romaine de leur nom une vague révélation de leur grandeur [5].

[1] Le nom de *Karl,* qu'on ne retrouve point parmi les Franks, est cité trente fois, comme appartenant à des Saxons, par le *Domesday-Book.* Celui du Karling Liderik (Lodric, Leuric, Luiric) y est mentionné cent soixante-cinq fois. Carlus præfectus. *Chr. sax.* 851, et *Index Gibson,* p. 55. Saint Boniface, écrivant à Karl le Grand, lui donne le nom saxon de *Ceorl,* synonyme de celui de *Karl :* Præcellentissimo Ceorlo regi Francorum. *Ap. Duchesne,* II, p. 854.

[2] Pepinus Saxo, pater S. Gertrudis virginis Nivialensis. Boll., *Acta SS.*, feb. I, p. 303.

[3] Les mots *Karlman* et *Karlos* paraissent, par une étymologie semblable, ne rappeler qu'un seul nom. Les désinences *os* et *man,* sont purement euphoniques : *Eud-oses, Frei-asen,* etc.

[4] Greg. Tur., IX, 38, X, 17; Meyer, 615; Vredius, *Fl. christ.*, 593 et 694.

[5] Jure quidem magna est quæ est Galli filia magni.

Carm. Ven. Fortun., l. VII.

Peppin, fils de Karlman, avait épousé Iduberge, issue d'une famille aquitaine et sœur de Modoald, évêque de Trèves. Il était uni par une étroite amitié à l'évêque de Metz, Arnulf, de la maison narbonnaise des Ferréol, dont le fils Anségisil eut plus tard pour femme Begge, fille de Peppin.

L'an 622, Peppin et Arnulf reçurent de Hlother la tutelle de son fils Dagbert qu'il avait élevé à la royauté d'Austrasie. C'est ainsi que la Gaule méridionale trouva dans le nord de puissants protecteurs pour ses missionnaires.

L'Aquitain Amandus, disciple de saint Austrégisil qui était le successeur d'un Apollinaire au siége épiscopal de Bourges, s'était rendu à Rome pour prier au tombeau des apôtres, lorsqu'il y crut entendre la voix de saint Pierre qui lui ordonnait de retourner dans la Gaule pour y prêcher la foi. Il obéit et se dirigea vers les provinces septentrionales. Il visita d'abord celle de Sens; mais bientôt il apprit « qu'il y avait au delà de « l'Escaut un pays connu sous le nom de *Gand*. Les habitants « de ces lieux, accablés sous le joug odieux du démon, ou« bliaient Dieu pour adorer des arbres et construire des tem« ples et des idoles. La férocité de cette nation ou la situa« tion de la contrée où elle vivait avait détourné tous les prêtres « d'y aller prêcher, et personne n'osait y annoncer la parole « de Dieu [1]. »

[1] Amandus audivit pagum esse quemdam præter fluenta Scaldis, cui vocabulum est Gandavum. Cujus loci habitatores iniquitas diaboli eo circumquaque laqueis vehementer irretivit ut incolæ terræ illius, relicto

Amandus s'adressa à Riker, évêque de Noyon, dont le diocèse comprenait le territoire de Gand, pour que le roi Dagbert, qui venait de recueillir l'héritage de la Neustrie et avait conservé Peppin pour *major domus* [1], accordât à ses efforts la protection de son autorité.

« Qui pourrait raconter, continue l'hagiographe, les injures « qu'il souffrit pour le nom du Christ, et combien de fois il fut « frappé par les habitants de Gand, repoussé avec outrage « par les femmes et les cultivateurs des champs, et même « précipité dans l'Escaut? Ses compagnons l'abandonnèrent « et le laissèrent seul; mais, persévérant dans sa prédication, « il cherchait de ses propres mains les aliments nécessaires « à sa vie, et rachetait un grand nombre de captifs auxquels « il donnait le baptême [2]. »

Amandus, assista à Tournay, à un mâl que présidait un graf frank nommé Dotto. Il y vit, malgré ses prières, livrer un homme à la mort; mais, selon le témoignage de Bonus qui assure avoir été présent à tout ce qu'il raconte [3], Amandus guérit les plaies du supplicié, lui communiqua son souffle et le rendit à la vie.

Deo, arbores et ligna pro Deo colerent... Propter ferocitatem enim gentis illius, vel ob terræ infecunditatem, omnes sacerdotes a prædicatione loci illius se subtraxerant. *Vita S. Amandi a Baudem. ap. Boll. Acta SS.*, junii I, p. 850.

[1] Adhuc consilium Pippini majoris domus utens. FREDEGHER, *Chr.* 58.

[2] *Vita S. Am. ap. Boll. Acta SS.*, junii I.

[3] Presbytero nomine Bono narrante qui testabatur se præsentem fuisse. *Vita S. Am.*

« Lorsque ce miracle fut connu de toutes parts, les habi-
« tants de cette contrée se hâtèrent d'accourir vers lui et lui
« demandèrent humblement qu'il les reçût au nombre des
« chrétiens. Renversant de leurs propres mains les temples
« objets de leur culte, ils se pressaient tous autour de l'homme
« de Dieu ; et partout où les temples étaient détruits, Aman-
« dus, grâce à la munificence du roi et à la générosité de plu-
« sieurs personnes pieuses, faisait aussitôt construire des
« églises et des monastères [1]. » A Gand, l'autel de Woden fit place à une église consacrée à l'apôtre saint Pierre.

Cependant il arriva que Dagbert, trahissant les espérances que sa jeunesse avait fait concevoir, rejeta les conseils de Peppin pour s'abandonner à de honteux plaisirs [2]. Amandus osa le lui reprocher et fut banni de ses États. Le roi des Franks crut bientôt que le Dieu des chrétiens punissait son orgueil en frappant ses reines de stérilité : il s'humilia et eut recours à d'humbles prières. Lorsque Sigbert naquit de la reine Ragnetrude, Peppin retrouva son influence et Amandus fut rappelé de l'exil pour bénir le jeune roi. Le nombre des chrétiens était toutefois encore si faible au centre de la Gaule, que pas une voix ne répondit *Amen* à ses prières [3].

Amandus ne tarda point à reprendre les travaux de son

[1] BAUDEM., *Vita S. Am. ap. Boll. Acta SS.*, junii I.

[2] Il faut toutefois remarquer que la polygamie était l'une des traditions propres à la royauté chez les peuples germaniques : Ob nobilitatem plurimis nuptiis ambiuntur. TACIT., *Germ.*, 18.

[3] *Gesta Dagob.*, 24.

apostolat. Il retourna aux bords de l'Escaut où il termina le monastère de Gand, et en fonda un autre, également en l'honneur de saint Pierre, sur le mont Blandinium[1]. « Près de Gand « s'élève une admirable montagne dont le nom est Blandinium; « elle s'étend en longueur du nord au midi, en largeur de l'est « à l'ouest : à l'orient le fleuve qu'on appelle l'Escaut, et celui « qu'on nomme la Lys à l'occident, laissent leurs ondes fa- « meuses s'égarer en méandres sinueux. C'est la montagne de « Dieu, la montagne fertile que Dieu a choisie pour sa demeure « et où il habitera éternellement[2]. »

Amandus appela dans ces monastères quelques clercs à la tête desquels il plaça, en 636, l'abbé Florbert.

Parmi les Karlings, il en était un qui avait conservé toute la féroce énergie de sa race, de telle sorte que ceux qui écrivirent sa vie lui ont donné le surnom d'*Allowin*[3] et l'épithète de *brigand redoutable*[4]. Il se nommait Adhilek et était fils d'Eilolph. Il ne put résister à l'éloquente parole d'Amandus, et, s'étant rendu à Gand auprès de lui, il le supplia de le recevoir au nombre de ses disciples, afin qu'à jamais lié par la règle du cloître, il pût désormais repousser avec plus de force les tentations de sa vie passée. Amandus le conduisit dans l'église de Gand, et là, après avoir fait tomber sa barbe et sa chevelure

[1] Blandinium vocabulum eo quod blanditiis delinivit animos ferocis populis. Trasm. *ap. Chr. Bland.*, p. 87.

[2] *Hist. transl. SS. Wandr. Wlf. Ansb. Ann. SS. ord. Ben.*, VII, p. 203.

[3] *Allo-win,* qui prend tout.

[4] Prædo impiissimus. *Chr. Bland.*, 615; Hariger, 43.

au pied de l'autel de Saint-Pierre, il l'admit dans la milice chrétienne. Le farouche Allowin devint le doux Bavon :

Mellifluo vocitatus nomine Bavo.

Il s'empressa de renoncer à l'agitation du monde pour se cacher dans le creux d'un hêtre dans les bois de Beyla [1], voisins de la forêt de Thor, qui formait la limite du pays des Flamings. Tant qu'il y habita, les larges rameaux de l'arbre séculaire restèrent constamment couverts de feuillage et de fleurs; mais bientôt, troublé par la foule attirée par la renommée de ses vertus, Bavon chercha un autre asile au nord de Gand, dans une épaisse forêt située au milieu des marais de Medmedung [2]. Là il se construisit une cellule, vécut des fruits des bois et s'abreuva aux ondes limpides d'un ruisseau [3]. Bavon passa ainsi huit années; mais comme le peuple avait retrouvé la route de sa pieuse retraite, il rentra au monastère de Gand, s'y creusa une grotte tellement étroite, qu'il ne pouvait ni s'y coucher, ni s'y asseoir, et y expia, dans les rigueurs de la pénitence la plus austère, les crimes et les passions de ses premières années. Enfin, lorsqu'il sentit que le terme de sa vie approchait, il fit appeler le prêtre Domlinus dont l'église s'élevait dans la forêt de Thor. La route était longue et tra-

[1] Les bois de Belle, entre Ruddervoorde et Thourout.

[2] Mendonck, village situé au nord de Gand.

[3] Cibos saltus ministrabat, amnis potum. *Vita S. Bav. ap. Ghesquière Acta SS. Belgii*, II, p. 520.

versait des solitudes impénétrables [1]. Un ange eut soin de conduire auprès de Bavon le vénérable anachorète qui lui ferma les yeux [2].

Tel fut l'éclat des vertus d'Adhilek que le monastère de Gand conserva le nom de Saint-Bavon.

La même année que mourut le Karling humble et pénitent, Amandus obtint du roi Sigbert l'évêché de Maestricht qui s'étendait sur toute la Frise. Son zèle et son courage bravaient tous les périls; mais il ne put fléchir le cœur des nations cruelles placées au nord de l'empire frank. Non loin de Gand, l'île de Calloo, baignée par l'Escaut, était habitée par les Frisons; ils rejetèrent toutes ses exhortations et insultèrent à son apostolat. « Amandus s'éloigna, dit son disciple Baude-« mund, abbé de Blandinium, après avoir, selon ce que dit « l'Évangile, secoué la poussière de ses pieds; mais ceux qui « avaient méprisé la parole de Dieu furent, pendant près de « deux années, livrés à une contagion terrible qui les attei-« gnit presque tous et convertit leur pays en une solitude [3]. »

Amandus mourut en 679 dans le monastère d'Elnone, qui porta plus tard son nom. Le souvenir de ses vertus ne devait point s'éteindre [4]. Il laissait après lui de durables et nombreux

[1] Multum itineris spatium erat atque vastæ solitudinis densorumque lignorum saltus. *Vita S. Bav.*, II, p. 508.

[2] *Vita S. Bav. ap. Ghesquière,* II, p. 509; *Chr. Leod. ap. Labbe,* I, p. 335; TRITHEMIUS, *De Viris illustr. ord. S. Ben.*, p. 77.

[3] *Vita S. Am. ap. Boll.*, p. 852.

[4] Pene toti notum orbi. HUCBALD. *ap. Boll.*, jan. t. II.

monuments de son intrépide apostolat. A sa voix, les filles des Karlings avaient prodigué leurs trésors pour construire des monastères, où elles cherchaient un refuge dans la paix du Seigneur. Iduberge, veuve de Peppin, reçut le voile de la main d'Amandus [1]. Sa fille Gertrude fonda l'abbaye de Nivelles [2]; Begge, sœur de Gertrude, se retira aussi après la mort d'Anségisil au monastère d'Andenne [3]; Amelberge, petite-fille de Karlman, fut mère de Reinhilde, Ermelinde, Gudule, Pharaïlde, toutes vénérées comme saintes [4]. Bertile, autre nièce de Peppin, eut pour filles Waldetrude et Aldegunde, dont la piété ne fut pas moins célèbre [5]. Lorsque Aldegunde entra au cloître, une colombe déposa sur son chaste front le voile sans tache des vierges consacrées au Christ [6]. Adeltrude vit en songe les étoiles descendre du firmament pour l'inviter aux noces mystiques que le ciel lui préparait [7]. Il faut nommer aussi Madelberte, Riktrude, Hlotsende, Gerberte, Adalsende, Eusébie [8], dans cette pieuse génération des Karlings, que quelques années à peine séparent de Peppin le Bref et de Karl le Grand.

[1] Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, II, p. 432.
[2] Boll., *Acta SS.*, febr. III, p. 251.
[3] Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, V, p. 117.
[4] Boll., *Acta SS.*, julii III, p. 63; jan. I, p. 172.
[5] Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, III, p. 331.
[6] Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, IV, p. 300.
[7] Boll., *Acta SS.*, febr. II, p. 510.
[8] Boll., *Acta SS.*, sept. III, p. 103; maii III, p. 89, etc. Ajoutez les

Tandis que la mission de l'Aquitain Amandus s'exerçait sur les rives de l'Escaut et au nord de l'Austrasie, les disciples de saint Columban catéchisaient les féroces populations du pays de Térouane, qui, depuis la mort d'Antimund, étaient redevenues complétement idolâtres [1]. Odomar renversa à Térouane et à Boulogne le temple des idoles, et reçut d'un noble nommé Adroald, qu'il avait admis parmi ses néophytes, le don du domaine de Sithiu, situé sur l'Aa, qui comprenait des moulins, des fermes, des forêts et des prés [2]. Mummolen, Bertewin, Eberthram, ignorant dans quel endroit ils construiraient un monastère, se placèrent dans une nacelle et parcoururent, en chantant des psaumes, le golfe de Sithiu formé par les irruptions de la mer [3]. Ils répétaient le verset : *Hæc requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam,* lorsque la barque s'arrêta tout à coup, et abordant aussitôt sur la rive, ils y fondèrent l'abbaye de Sithiu qui porta depuis le nom de Saint-Bertewin [4].

L'influence de la règle mystique et élevée de saint Colum-

Karlinges Regina (Boll., *Acta SS.*, julii i, p. 268), Berthe (julii ii, p. 48), Ragenufle (julii iii, p. 697).

[1] *Vita S. Audom. Acta SS. ord. S. Ben.*, ii, p. 536.

[2] Bolland., *Acta SS.*, sept. ii; Miræus, *Don.*, i, p. 3.

[3] Aquarum indemetibilis profunditas. *Cart. Folcuin.*, p. 93. J'ai lu dans je ne sais quel hagiographe : Lacus maris. Morinensis ecclesia, secus mare fundata, orbis in extremo margine, porte une charte de Louis VII, citée par Vredius, *Fl. ethn.*, p. 34. Desroches, i, p. 149.

[4] Boll., *Acta SS.*, sept. ii; *Acta SS. ord. S. Bened.*, ii, p. 539.

ban s'était étendue jusqu'aux ministres de Dagbert. Son trésorier Eligius [1], animé d'un zèle extrême, avait établi des monastères de cet ordre à Limoges, à Bourges et à Paris, lorsqu'il fut appelé par l'élection du peuple à l'évêché de Noyon. Il semblait qu'un homme d'une si haute vertu fût nécessaire pour gouverner un diocèse auquel appartenaient des peuples livrés aux erreurs et aux superstitions du paganisme, qui, « tels que des bêtes sauvages, repoussaient toute exhortation « salutaire [2]. »

Eligius se hâta de visiter les contrées confiées à son apostolat. « Cependant les Flamings, les Anversois, les Frisons, les « Suèves et tous les peuples barbares qui habitent les bords « de la mer [3], relégués dans des contrées où personne n'avait « jamais tracé le sillon de la prédication, le reçurent d'abord « avec haine et mépris; mais bientôt la plus grande partie de « ces nations cruelles [4] quittant ses idoles, se convertit au « vrai Dieu et se soumit au Christ : Eligius bravait les fureurs « des Barbares, n'ayant d'autre bouclier que la puissance de

[1] Eligius était né près de Limoges, d'une famille gallo-romaine. Aussi lui donnait-on chez les Franks du Nord le nom de *Romain*, comme un terme de mépris. Probrosa verba respondebant, dicentes : Romane. *Vita S. Elig. Acta SS. Belgii*, III, p. 274.

[2] Tanquam agrestes feræ, nullius salutarem sermonem... *Vita S. Eligii ap. Ghesquière*, III, p. 229.

[3] Flandrenses atque Andoverpenses, Frisones quoque et Suevi et Barbari quiqui circa maris littora degentes. AUDOEN., *ap. Ghesq.*, III, p. 231.

[4] Pars maxima trucis et barbari populi. *Vita S. Elig.*

« la foi... Ses travaux furent grands dans le Fleanderland[1]; « il lutta avec un courage persévérant à Anvers; il convertit « aussi un grand nombre de Suèves égarés par leurs super- « stitions; enfin, il renversa plusieurs temples profanes, et « partout où il rencontra le culte des idoles, il le détruisit « complétement. »

Eligius cherchait sans cesse à élever par sa douce éloquence l'esprit grossier de ces races indomptables à l'amour de la vie céleste. Là où tout était haine, violence et cruauté, il prêchait l'union, la paix et la douceur. Il les exhortait à se réunir dans les églises, à fonder des monastères et à servir Dieu par une vie sainte. Combien se hâtèrent de faire pénitence, de distribuer leurs richesses aux pauvres, de donner la liberté à leurs esclaves! Combien, arrachés aux erreurs des gentils par le zèle d'Eligius, suivirent son exemple et embrassèrent la vie monastique! Quelle foule nombreuse s'empressait aux solennités de Pâques, lorsque sa main répandait les ondes sacrées du baptême! A la multitude des enfants se mêlaient les vieillards aux membres tremblants, au front chargé de rides, qui venaient recevoir la robe blanche des néophytes et qui, prêts à quitter la vie bornée de l'humanité, demandaient à Dieu une vie qui ne devait point finir[2].

[1] Multum in Flandris laboravit; jugi instantia Andoverpis decertavit; multos erroribus implicatos Suevos convertit. *Vita S. Elig.*

[2] AUDOEN., *ap. Ghesquière, Acta SS. Belgii,* III, p. 238. Il est intéressant de comparer à ce récit quelques passages de la vie de saint Wulmar. Saint Wulmar s'était rendu dans le Mempiscus où il passa trois jours

Voici quels étaient les discours qu'Eligius [1] adressait au peuple : « Je vous exhorte à renoncer aux coutumes sacriléges « des païens, à ne plus honorer les devins, ni les sorciers, ni « les enchanteurs, et à ne point les consulter soit que quelque « maladie vous arrive, soit pour tout autre motif. N'observez « plus les augures, ni les diverses manières d'éternuer. Si « vous voyagez, n'ayez plus égard au chant des oiseaux ; mais « si vous commencez un voyage ou toute autre chose, signez-« vous au nom du Christ, récitez avec foi et dévotion le Sym-« bole et l'Oraison Dominicale, et vos ennemis ne pourront « vous nuire. Qu'aucun chrétien ne considère quel jour de la

dans une immense forêt. Un chrétien, averti par une vision, accourut près de lui et lui porta des aliments, puis il ajouta : « Viens avec moi et « je donnerai une partie de mon bien pour que tu y construises une « cellule ; » et il lui remit son fils pour qu'il l'associât à la milice du Seigneur. Boll., *Acta SS.*, julii v, p. 85 ; Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, t. v, p. 380. Sur les rapides progrès de l'ordre monastique de Saint-Benoît, voyez les *Ann. ord. S. Bened.*, et les *Acta SS. ord. S. Ben.* de Mabillon. Cette puissance d'extension et de prosélytisme ne se ralentit que vers le quinzième siècle. A cette époque, les Bénédictins prétendaient avoir construit trente-sept mille monastères ; ils avaient, dit-on, donné à l'Église vingt-quatre papes, cent quatre-vingt-quatre cardinaux, onze cent soixante-quatre archevêques, trois mille cinq cent douze évêques et cinquante mille cinq cent cinquante-neuf moines. *Chr. Marcian.*, p. 644.

[1] Une éloquence élevée et vraie distingue les sermons de saint Éloi. L'exorde de son homélie sur la Noël est admirable. *Bibl. patr.*, viii, p. 232.

« semaine il sort de sa maison, ni quel jour il y rentre, car « Dieu a créé tous les jours. Que personne ne se guide sur la « lune pour entreprendre quelque travail. Qu'aux kalendes de « janvier personne ne se déguise en vieille femme ou en jeune « cerf, choses criminelles et ridicules, n'apprête des repas « pendant la nuit, ne cherche des étrennes ou de longs ban- « quets. Qu'aucun chrétien ne croie aux runes, ni ne se guide « par leurs caractères magiques, car ce sont les œuvres du « démon[1]. Qu'à la fête de saint Jean[2] ou aux autres solennités « des saints, personne n'honore le solstice, ni ne se livre à « des danses, à des courses, à des jeux coupables ou à des « chœurs diaboliques. Que personne ne reconnaisse, ni n'in- « voque la puissance du démon, ni Neptune, ni Pluton, ni « Diane, ni Minerve, ni les génies. Que personne, hors des « fêtes sacrées, n'honore le jour de Jupiter en cessant tous les « travaux, ni au mois de mai, ni en aucun autre temps; que « personne ne célèbre la fête des Chenilles, ni celle des Souris[3],

[1] Les Danes et les Saxons attribuaient aux caractères runiques le pouvoir de ressusciter les morts et de guérir les maladies, et d'autres vertus surnaturelles. MALLET, *Hist. du Danemark*, I, pp. 126 et 327.

[2] La fête de la Saint-Jean ne fut établie au solstice d'été qu'afin de faire oublier par cette solennité les anciennes superstitions des païens : Pleræque festivitates in Ecclesia certis diebus institutæ sunt, non ut rerum illius diebus gestarum memoria recoleretur, sed ut christiani facilius avocarentur a profanis superstitionibus in quibus ethnici dies illos impie consumebant. LECOINTE, *Ann. eccl.*, II, p. 73.

[3] Ne tineæ vel mures nocerent frugibus vel segetibus. GHESQ., III, p. 253.

« ni aucune autre fête, si ce n'est celle du jour du Seigneur. Qu'aucun chrétien n'allume des lampes, ni ne prononce des vœux dans les temples, au bord des fontaines, au pied de certains arbres, dans les forêts ou dans les carrefours ; que personne ne suspende des amulettes au cou de l'homme ou des animaux ; que personne ne fasse des lustrations, ni ne compose des charmes avec des herbes, ni ne fasse passer ses troupeaux par un arbre creux ou à travers une excavation dans le sol pour les consacrer aux démons. Que les femmes ne se parent point de colliers d'ambre, et qu'en tissant ou en teignant la toile elles n'invoquent ni Minerve, ni aucune autre divinité funeste. Ne croyez ni au destin, ni à la fortune, ni à aucune influence qui aurait présidé à votre naissance. Ne placez point de simulacres de pieds à l'embranchement des chemins. Ne poussez point de cris lorsque la lune s'obscurcit ; ne craignez point de commencer quelque ouvrage au temps de la nouvelle lune. N'appelez point le soleil et la lune vos dieux, et ne jurez point par eux. N'adorez ni le ciel, ni la terre, ni les étoiles, ni aucune chose créée. Si le ciel est élevé, si la terre est vaste, si les étoiles sont brillantes, combien plus grand et plus éclatant est Celui qui les a fait sortir du néant[1] ! »

Un siècle avant la prédication d'Eligius, Faustinus, évêque de Noyon, avait déjà condamné les superstitions qui régnaient

[1] Comparez les notes de LECOINTE, *Ann. eccl.*, III, p. 484, et celles de GHESQUIÈRE, *Acta SS. Belgii*, III, p. 250.

au nord de la Gaule : « Il est des hommes, disait-il, qui, aux « kalendes de janvier, sont tellement occupés à chercher des « augures, qu'ils refuseraient l'entrée de leurs foyers ou tout « autre service à quiconque le leur demanderait. Ils échan- « gent entre eux des étrennes diaboliques. On voit des la- « boureurs, dans la nuit qui précède les kalendes de janvier, « couvrir leurs tables de mets, croyant qu'ils s'assureront « ainsi des repas aussi abondants pendant toute l'année [1]. »

Un siècle après la prédication d'Eligius, un concile, réuni au palais de Leptines près de Cambray, s'occupa de nouveau des mêmes superstitions [2]. Si les usages d'origine romaine tendaient à s'effacer, les traditions religieuses du culte des populations franko-saxonnes avaient conservé toute leur puissance. En 743, les actes du concile de Leptines rappellent à peine les simulacres de pieds consacrés aux dieux lares et se taisent sur les orgies de Janus; mais ils mentionnent le culte des forêts et des fontaines, les repas qui avaient lieu sur la tombe des morts, l'antique usage d'entourer d'un sillon les habitations récemment construites, les courses auxquelles on prenait part les vêtements déchirés et pieds nus. Ils donnent le nom saxon de *Neod-fyr*, aux feux de la Saint-Jean qu'on allumait par le frottement de deux pièces de bois, et qui étaient destinés à faire périr les chenilles. Il

[1] Boll., *Acta SS.*, jan. I, p. 2; Lecointe, I, p. 695, et II, p. 72. Cet usage existe encore à Tergoes, en Zélande (Rapsaet, *OEuvres compl.*, I, p. 81).

[2] Indiculus superstitionum ap. Baluze, Cap. I, col. 150.

nous font connaître que les peuples qui étaient restés étrangers au christianisme n'avaient pas cessé de croire que les femmes exerçaient un pouvoir surnaturel sur les régions de la lune, et communiquaient un enthousiasme merveilleux au cœur des hommes. Le concile de Leptines adopta une formule d'abjuration du culte des idoles, rédigée pour les Flamings des colonies saxonnes dans la langue qu'ils parlaient et qui est restée celle de leurs descendants : « Renonces-tu au démon? — J'y renonce. — Et à toute association diabolique (*allum diobol* GELDE)? — J'y renonce. — Et à toutes les œuvres du démon? — Je renonce à toutes les œuvres et à toutes les paroles du démon, à Thor, à Woden et à Odin, dieu des Saxons. Je crois à Dieu, Père tout-puissant, au Christ, Fils de Dieu, et au Saint-Esprit. *Ec forsacho allum dioboles wercum, Thunaer, end Woden, end Saxn Ote*[1]. *Ec gelobo in Got almehtigan fadaer, in Crist, Godes suno, end in Halogan-Gast*[2]. »

[1] Une autre explication de ces mots *Saxn Ote* a été proposée par M. Mone.

[2] La gilde saxonne paraît pour la première fois. Le concile de Leptines la nomme diabolique, *diobol gelde*. Le roi Alfred, dans sa vie de saint Willebrod, emploie le même langage : Willbrod was coman on Frisena land. And ne wolde tham theodum godspell to laeranne and mid thy he deofolgild towurpe. *Vita S. Will.*, Cambr., 1644. « Willebrod arriva en Frise. Il voulait y enseigner l'Évangile aux païens et détruisit leurs gildes diaboliques. » D'autres colonies saxonnes s'étaient fixées aux bords de la Loire. J'ai cru qu'il était intéressant de rechercher si leurs superstitions et leurs gildes avaient été également frappées par les censures ecclésiastiques. Le concile de Nantes, en 656, offre la solution complète de ces

Afin qu'au septième siècle rien ne manque aux splendeurs du christianisme qui, pour emprunter le langage de saint Audoène[1], s'élève comme un rayon lumineux au milieu des ténèbres de la barbarie, des Anglo-Saxons, disciples de saint Augustinus, visitent les rivages où vivaient des peuples issus de leur race. Les Scots Guthago et Gildo prêchent dans le pays où Oostkerke fut bâtie depuis[2]. Willebrod aborde dans l'île

recherches : De collectis et confratriis quas consortia vocant (collectas, gildonias vel confratrias vulgo vocant, dit Hincmar). Pastos et commessationes, quas divina authoritas vetat, ubi et gravedines et indebitæ exactiones, et turpes ac inanes lætitiæ et rixæ sæpe etiam usque ad homicidia et odia et dissensiones accidere solent, penitus interdicimus.—Decertare debent episcopi ut arbores dæmonibus consecratæ radicitus exscindantur atque comburantur; lapides quoque quos in ruinosis locis et sylvestribus venerantur, funditus effodiantur. Omnibus interdicatur ut nullus votum faciat aut candelam deferat, nisi ad Ecclesiam Domino Deo suo. LECOINTE, III, p. 430.

Au sixième siècle, Venantius Fortunatus célébrait l'influence religieuse que l'évêque de Nantes, Félix, exerçait sur les Saxons :

Aspera gens, Saxo, vivens quasi more ferino
Te medicante sacer, bellua reddit ovem.

Les Saxons de la Loire, comme ceux du Fleanderland, connaissaient les caractères runiques inventés par Odin.

Barbara fraxineis pingatur runa tabellis,

dit Venantius Fortunatus dans une épigramme adressée à Flavius. L. VII; *Ep.* 18.

[1] Quasi radius quidam solis erumpens, totam partis illius barbariem illustraret. GHESQ., III, p. 231.

[2] VREDIUS, *Fl. christ.*

de Walachria où l'on adorait Woden[1]. Winnok et ses frères fondèrent un monastère sur le Scove-berg[2]. Enfin en 651, avec Folian, Kilian et Élie, paraît Liebwin, le plus illustre des apôtres anglo-saxons.

S'il est vrai que le vol d'un aigle révéla dans une vision à la mère d'Eligius la sainteté de son fils[3], des signes non moins remarquables annoncèrent la grandeur de Liebwin. On racontait qu'au moment où saint Augustinus le baptisa, on vit une main éclatante sortir d'une colonne de lumière pour le bénir. Un ange le conduisit au delà de la mer sans qu'il eût besoin de navire, sans que le flot blanchît d'écume le bord de sa tunique; car, à mesure qu'il marchait, les abîmes de l'Océan se changeaient en de vastes prairies semées de lis et de roses[4].

Liebwin arriva à Witsand[5], traversa le pays de Térouane, visita le monastère de Saint-Bavon, puis il alla prêcher dans le Brakband. Tel était le nom que portait la contrée, couverte de bois, qui s'étendait entre l'Escaut et la Meuse[6]. Une femme

[1] *Chr. S. Bav.*, 690.

[2] GHESQUIÈRE, *Acta SS. Belgii*, VI, p. 390.

[3] GHESQUIÈRE, *Acta SS. Belgii*, III, p. 201.

[4] *Vita S. Aug. ap. Boll.*, maii VI, p. 393.

[5] Portus qui ab albedine arenæ vulgari nomine appellatur Witsant. LAMB. ARD.

[6] *Brak*, anglo-saxon; *brake*, broussailles, vallée couverte de buissons. Bracus sive vallis (*Vita S. Ben.*, *Acta SS. ord. S. Bened.*, VII, p. 747); *band*, pays, frontière; de là le mot *Bragmanni*, synonyme de Brabançons : Hi Bragmanni erant et Coterelli Flandrenses. GIRALD. CAMBR., *in Vita Galf. archiep. Ebor.*

pauvre mais pieuse, nommée Kraphaïlde, lui donna l'hospitalité au village d'Houthem. Ce pays, peu éloigné de Gand, était, dit l'auteur de la vie de Liebwin, vaste, plein de délices et fécondé par les bienfaits de Dieu. Le lait et le miel, les moissons et les fruits y abondaient. Ses habitants étaient d'une taille élevée, et se distinguaient par leur courage dans les combats, mais ils s'abandonnaient au vol et au parjure, et on les voyait, avides d'homicides, s'égorger les uns les autres [1].

Au milieu des dangers qui l'entouraient, le disciple de saint Augustinus se souvint de sa jeunesse que la science avait instruite, que la poésie avait bercée de ses rêves les plus doux. Semblables à ces fleurs qui, sous les pas de Liebwin, cachaient les flots orageux de l'Océan, les vers que de sa retraite d'Houthem il adresse à l'abbé de Saint-Bavon Florbert, semblent un dernier et suave adieu aux riantes illusions de la vie, tracé par le confesseur intrépide qui attend la mort : lutte de grâce et de force, d'imagination et de foi, où la lyre dictéenne n'est plus que l'écho de la parole du Seigneur.

« Peuple impie du Brakband, pourquoi me poursuis-tu « dans tes barbares fureurs? Je te porte la paix, pourquoi me « rends-tu la guerre?... La cruauté qui t'anime me présage « un heureux triomphe et me promet la palme du martyre...

« Cependant il est quelques consolations pour mon esprit

[1] Ut feroces canes invicem mordentes, mutua de cæde prosternentes. GHESQ., *Acta SS. Belgii*, III, p. 106.

« attristé, et la nuit n'étend point partout sur moi ses voiles « sombres. Gand m'offre un asile...

« Éloigné de ma patrie, j'ai renoncé aux honneurs des « pompes mortelles. Dieu est ma seule espérance...

« Pendant que je t'écris, ô Florbert, le laboureur actif, pres- « sant son âne qui succombe sous le poids, arrive avec ses « dons accoutumés. Il nous porte les délices des champs : du « lait, du beurre et des œufs, qui couronnent des paniers « remplis de fromages...

« Houthem, pays coupable, pourquoi, malgré ta riche agri- « culture, ne donnes-tu au Seigneur d'autres moissons que « l'ortie et l'ivraie?...

« Le modeste ruisseau qui abreuve mes lèvres fatiguées « s'échappe d'une faible source. Semblable à son onde humble « et lente est ma muse aujourd'hui. Jadis on louait en moi « un poëte; on disait que, nourri aux fontaines de Castalie, « je savais faire résonner le vers dictéen sur ma lyre; mais « mon âme est devenue triste : le doux rhythme de la poésie « ne lui sourit plus. Je n'aime plus, comme autrefois, les « chants joyeux. Et comment le pourrais-je, sans cesse me- « nacé par le fer cruel? Cependant je veux composer ton épi- « taphe, vénérable Bavon; je ne peux ce que je veux, je fais « ce que je peux. Reçois donc, ô Florbert, les vers que Lieb- « win t'envoie, afin que lorsque les lieux où s'élève le tombeau « de Bavon ne seront plus que des ruines, les pierres ren- « versées conservent encore la trace de mes chants[1]. »

[1] GHESQ., *Acta SS. Belgii*, I, p. 493; *Acta SS. ord. S. Ben.*, II, p. 387.

La palme du martyre qu'espérait Liebwin ne manqua point à ses généreux efforts. Un jour le Christ lui apparut et lui dit : « Réjouis-toi, et que ton courage ne s'ébranle point. Aujour-« d'hui, vers la sixième heure, je te recevrai dans mon « royaume et tu y habiteras éternellement. » Liebwin réunit aussitôt ses disciples, leur annonça qu'il allait les quitter, les bénit, les embrassa en versant des larmes; puis, voulant répandre la parole de Dieu jusqu'à la dernière heure de sa vie, il se dirigea vers le bourg d'Essche où il périt en la prêchant [1].

(633—715) Tandis que l'influence religieuse des Karlings protégeait le développement du christianisme, que devenait leur pouvoir dans l'ordre politique? Peppin, qui était *major domus* sous Dagbert, conserva sous Sigbert ces fonctions importantes, peu inférieures à la royauté même [2]. Simples officiers de la maison des rois au sixième siècle [3], les maires du palais, à mesure que les princes franks s'humilient, essayent

[1] Livinus ait : Temporalem mortem irrogabitis mihi, sed nasci incipiam in æternum. GHESQ., *Acta SS. Belgii*, III, p. 111. Toute la vie des missionnaires chrétiens du septième siècle semble résumée dans ces paroles de l'auteur de la *Vie de saint Furseus* : Civitates et regiones pertransiit, famem, sitim, vigiliasque ceterosque labores sustinuit, orationes et psalmodias exercuit. BOLL., *Acta SS.*, maii VII, p. 264.

[2] Dignitate modice differente a sublimitate regia præditus. *Vita Pipp. ap. Boll.*, *Acta SS.*, febr. III, p. 250.

[3] Waddo, dit Grégoire de Tours, était maire du palais de la reine Rigunthe. *Hist. fr.*, VII, 28.

de s'élever au rang de ces anciens chefs de la nation, non moins puissants par l'autorité de leur courage que les rois par les priviléges de leur naissance [1]. Bientôt on les désigna sous le nom de *subreguli, unter-konings* [2], comme autrefois Sunnon, Markomir ou Viomade [3], et, dans le langage des historiens, diriger le palais, signifia gouverner la nation [4]. Les rois ne possédaient plus que les apparences de l'autorité. Ils recevaient les ambassadeurs, mais ne pouvaient leur donner d'autres réponses que celles qui leur étaient dictées. Tous les ans, ils se

[1] Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt. TACITE, *Germ.*, 7. Le même usage existait autrefois chez les Gaulois : Antiquitus unum quotannis principem, itemque unum belli ducem multitudo deligebat. STRABO, l. IV. Tacite dit quelque part qu'Arminius, non content de la puissance, rechercha la royauté. Arminius n'était donc qu'un *subregulus*.

[2] Gondulfo subregulo seu etiam rectori palatii. BOLL., julii IV, p. 435. Domino inlustri totius aulæ immoque regni rectori Grimoaldo majori domus. *Epist. Desid. ep. Cad. ap. Canisium*, V, p. 529. Ebroinus major domus effectus cogitare cœpit de ulciscendis inimicis qui eum noluissent habere subregulum. URSINUS *ap. Duchesne*, I, p. 619. En 741, le pape Grégoire III, écrivant à Karl le Martel, ne le nomme plus *maire du palais*, mais seulement *subregulus*. Carolo subregulo Gregorius papa. LECOINTE, *Ann. eccl.*, V, p. 39.

[3] GREG. TUR., II, 9; FREDEGHER, *Ep.* 11.

[4] Bathildis viriliter gubernavit palatium. BOLL., *Acta SS.*, jan. II, p. 742. Bathilda Francorum regebat palatium. *Vita S. Leodgari.* Une vie de saint Théodard, écrite au commencement du huitième siècle, contient ces lignes remarquables : Inclytus Sigebertus, rex orthodoxus, Austriæ Francorumque in fascibus regebat palatium. BOLL., *Acta SS.*, sept. III, p. 589.

rendaient au Champ de Mars où les dons solennels des leudes leur étaient offerts; puis le maire du palais y proclamait les résolutions adoptées par les Franks [1]. Les successeurs de Hlodwig ne conservaient le nom même de roi que grâce aux glorieux souvenirs d'une époque où leurs aïeux étaient illustres et redoutables; mais chaque année verra s'affaiblir ces vagues traditions d'un droit héréditaire qui, sans protection, sans appui, se détruit par sa propre impuissance, et personne ne s'étonnera bientôt de voir s'asseoir sur le trône celui qui, à la guerre et dans les assemblées du peuple, est déjà le véritable chef de la nation.

A l'époque de la mort de Peppin, la mairie de Neustrie était occupée par Erkembald, dont le père avait épousé la Karlinge Gerberte, fille de sainte Gertrude [2]. Ses vastes domaines se trouvaient dans le Fleanderland, sur les bords de la Lys, dans le Pevelois, l'Artois et l'Oosterband [3]. Au maire Erkembald, héritier d'une race sainte et chrétien zélé [4], succède Eber-

[1] Eginhard, *Vita Car. Magni; Ann. Lambecii; Ann. Fuld.*

[2] *Vita S. Rictr. ap. Ghesquière, Acta SS. Belgii*, IV, p. 492; *Vita Wandreg. ap. Surium*, t. IV; *Vita Adalb.*, Boll., *Acta SS.*, febr. I, p. 295; *Vita S. Wald., ibid.*, maii II, p. 51.

[3] Adalbaldus multis locupletabatur possessionibus in pago Flandrensi, Legiensi, Adartensi, Austrabatensi, Pabulensi. *Chr. March. ap. Boll., Acta SS.*, febr. I, p. 303. Les domaines d'Erkembald, frère d'Adalbald, semblent avoir été situés dans les mêmes pays.

[4] Erchinoaldus erat insignis bonitate ac eleemosynis largissimus. *Vita Wandreg.* Herchenaldus construxit ecclesiam. Silvius *ap. Boll. in Vita S. Adalb.*

win, représentant énergique de ces peuples exilés aux extrémités de la Neustrie, que le christianisme n'a pu adoucir [1]. Il renverse les monastères, opprime les amis des Karlings, relève la Neustrie des temps anciens, et fait trembler l'Austrasie [2]. Implacable dans ses vengeances, redoutable par son courage, terrible par la profondeur de ses desseins, il domine toute son époque par ses haines et son sombre génie. Eberwin se souvient de Fredegund [3].

Ces révolutions du septième siècle qui frappaient une famille dont les possessions s'étendaient entre l'Escaut et l'Océan, semblent avoir, à une époque reculée, servi de thème à l'imagination des romanciers et des légendaires. Pendant longtemps, leurs récits furent relégués au rang des fables; on les reproduisait comme le cycle des temps héroïques de notre histoire, sans chercher à pénétrer le voile des fictions sous lesquelles se cachait la vérité.

Le Salvaert de nos chroniques n'est-il pas le pieux Erkembald, *pietate salvus?* Ne le nomment-elles pas prince de Dijon, parce qu'il appartenait à la famille de la Bourguignonne Ber-

[1] Selon nos chroniques, Finaert (Eberwin) appartient à la race de Raganher. MEYER, 509.

[2] Fremens lupus rabidus animarum greges ex suis rapere dentibus... *Vita S. Philib. ap. Lecointe,* III, p. 693. Feminarum nobilium monasteria destruens et ipsius religionis primarias in exilium dirigens. *Vita S. Leodg. ap. Duchesne,* I, p. 617.

[3] De Fredegunde tibi subveniat in memoriam. *Gesta reg.* 45.

tetrude, mère du roi Dagbert[1]? Par le mot *Finaert*[2], ne tratruisent-elles pas le nom d'Eberwin, qu'un légendaire appelle *Eber-merd, filius perditionis*[3]? Le fils d'Erkembald se nommait Liderik comme celui de Salvaert, et je placerais volontiers au commencement des persécutions de la mairie d'Eberwin, la fuite de la veuve de Salvaert et la naissance de son fils.

« Au temps du roy Clotaire de France[4], le pays de Bucq « avec autres limitrofes estoit, soubz les roys de France, gou- « verné et signorié par un tyran monstrueux nommé Phi- « naert, lequel, en mespris de Dieu et au despit de vertu, « s'estoit tellement adonné à toutes espèces de vices et de « cruautez, qu'il réputoit le jour estre perdu auquel il n'avoit « donné à ses subjects quelque signe évident de son avarice « et férocité... Vous avez ci dessus peu considérer et veoir la « princesse Emergaert en merveilleuse peine et debvoir pour « se saulver. Et de faict elle transversa tant de hayes et buis-

[1] Erchinoald consanguineus fuerat de genitrice Dagoberti. FREDEGHER, 84; *Vita S Fursei ap. Boll. Acta SS.*, jan. II; *Vita S. Wandr. ap. Surium*, IV; *Vita S. Adalb. ap. Boll.*, febr. I, p. 295; *Vita S. Waldr. ap. Boll.*, maii II, p. 51. La chronique de Marchiennes considère également Leudesius (Liderik) comme prince bourguignon : Leudesium Augustudunensem principem, majorem domus. *Chr. Andr. Silv.*, p. 642. De là les relations d'Erkembald avec saint Léodgar.

[2] Finaert, homo callidus. KILIAN, *Dict.*, I, p. 145.

[3] *Vita S. Leodg. ap. Ghesq. Acta SS. Belgii*, V, p. 85.

[4] Hlother III. Temporibus Lotharii filii Clodovei. *Corp. chr. Flandr.*, I, p. 19. Erkembald mourut en 659, la cinquième année du règne de Hlother III.

« sons et se meit si avant dans un bois, lequel à raison des « félonnies, meurtres et inhumanitez qui s'y commettoyent, « s'appeloit Sans-mercy, qu'il estoit ja presque grande nuict « lorsque ne voyant encores aulcune apparence d'en povoir « sortir, commença perdre toute espérance. Qui fut cause que, « apercevant guères loing de son chemin, une fonteine assez « plaisante, elle arresta de y passer la nuict, ensemble d'es- « sayer si, par quelque peu de repos, elle pourroit donner « aulcune relasche à l'angoise qui trop la travailloit : mais ne « luy fust possible que pour le moings, la larme à l'œil et « ayant la tristesse au plus profond du cœur, elle ne dist « en souspirant : — O mauldicte fortune, tu m'as tant pour- « suyvie que la despouille de moy et de mes biens te servira « pour l'advenir de trophée, fortune ennemie et contraire à « toute personne de vertu, fortune, chymère ingrate et mal- « heureuse, m'avois-tu gardée jusques à ceste heure pour me « mettre entre les mains des meschantz? — Elle n'avoit en- « core commencé à sommeiller quand luy sembla ouyr autour « d'elle quelque bruit. Qui fut cause que elle se réveilla « comme en sursault, et s'asseyant sur le bord de la fonteine « jecta sa veue de tout costé pour veoir ce que povoit estre « et apperceut guères loing d'elle une eagée femme laquelle « (ce luy sembloit) avoit en elle une gravité et magesté plus « que humaine, dont elle s'esmerveilla grandement, mesmes « de ce que s'approchant ladicte femme lui dict : — Emer- « gaert, je viens vous advertir que vos ardentes oraisons ont « esté acceptées de Dieu, lequel vous mande par moy que

« l'enfant que portez viendra en aage d'homme accomply, sera « sage et vertueulx, délivrera ce pays de la tyrannie soubz « laquelle il est présentément et deviendra seigneur de ce « pays, duquel ses successeurs jouiront à tousjours. — Ce dict, « ladicte femme s'esvanouit. Plusieurs maintiègnent que ce fut « la Vierge Marie qui, soubz la susdicte représentation, vinst « consoler la misérable princesse : aultres que ce seroit esté « quelque ange à elle pour le mesme effect envoyé. Et le mal « d'enfant la commença travailler [1]... »

Pierre d'Oudegherst, à qui nous empruntons ce récit, ajoute qu'Emergarde avait à peine donné le jour à un fils, quand elle fut arrêtée par l'ordre de Finaert. Emergarde, dans l'anxiété de l'amour maternel, avait caché son enfant « des- « soubz une haye qu'estoit assez large et umbrageuse. » Un ermite le retrouva, guidé par le chant des oiseaux. « Le bon « héremite Lyderic, après l'avoir préallablement baptizé et de « son nom appelé Lyderic, commença penser au moyen qu'il « debvroit tenir pour eslever ledict enfant. Et comme l'héré- « mite estoit en ceste solicitude, voicy (par la grace et pro- « vidence divine) une biche qui se vint présenter à luy, fai- « sant toute la feste et bonne chère au petit enfant qu'elle eust « peu faire à ses propres petitz. Je sçay qu'il y en aura plu- « sieurs qui, de prime face, recevront ceste façon de nour- « riture du petit Lyderic en mesme lieu qu'on est accoustumé « faire les choses fabuleuses. Mais j'estime que pour le moings

[1] OUDEGHERST, *Annales de Flandre*, 3, 4, 5.

« ilz adjousteront aultant de foy à ce que dessus qu'ilz font « aux autheurs lesquelz tesmoingnent que Cyrus auroit esté « nourry d'une chèvre, Romulus et Remus d'une louve, et « Abydus d'une biche [1]. »

Un complot s'était formé en Bourgogne et en Austrasie contre Eberwin, qui succomba dans la lutte et fut enfermé au monastère de Luxeuil. Liderik, fils d'Erkembald [2], prit alors possession de la mairie du palais d'Hildrik II; mais sa puissance fut de peu de durée. Eberwin s'enfuit de Luxeuil dès qu'il a vu reparaître sa longue chevelure [3]. Il réunit ses amis de Neustrie, surprend le pont Saint-Maxence, traverse l'Oise, et réduit Liderik à se retirer précipitamment au nord de la Somme, vers ses domaines d'Artois ou de Flandre, puis, lui proposant une entrevue dans le Ponthieu pour y délibérer de la paix, il l'y fait assassiner [4].

[1] OUDEGHERST, *Annales de Flandre*, 5.

[2] Liderik est plus connu sous le nom romain de *Leudesius*. Leudesius quem Germani Luthericum vocant, filius Erchinoldi. *Fr. ap. Duchesne*, I, p. 783. Leodesius quem Germani Leutericum vocant. *Hist. nov. ap. Martène*, III, p. 1128. Eleutherius, Francorum dux. *Vita S. Waldr. ap. Acta SS. Boll*, maii II, p. 51.

[3] Ebroinus capillos crescere sinens. *Gesta regum*, 45.

[4] In Pontio Ebruinus Leudesium occidit. FREDEGHER, *Chr.* 96. Crudeliter est occisus sicque... Christi martyr est effectus. *Vita S. Waldr. ap. Boll.*, maii II, p. 52. — Comparez le récit de nos chroniques : Juxta Ambianis interemptus est. *Chr. de Flandre*, I, p. 30. Liederyck wiert zeer deerlyck voor 't kersten gheloove versleghen. DESPARS, I, p. 68. Liderik, fils d'Erkembald, périt en 674. Despars place la mort du forestier Liderik

Liderik exerça-t-il sur les vastes contrées, couvertes de bois et de marais, qui s'étendaient jusqu'aux rivages de la mer, l'autorité de forestier? Si cette tradition ne s'appuie sur aucun témoignage ancien, rien ne la rend invraisemblable[1]; car, à la même époque, Maurontus, neveu d'Erkembald, était forestier de Crécy[2].

à l'an 677. Athicus, fils du maire Liderik, rappelle aussi l'*Anthuenis* de Despars.

[1] Lidericus rexit forestam magnam Flandriæ. *Corp. Chr. Fl.*, I, p. 11. Quelques documents relatifs à l'église de Saint-Amat de Douay, semblent établir que nos comtes ont été les successeurs du forestier Liderik, fils d'Erkembald : Herchenaldus perædificavit Duacum castrum et infra construxit ecclesiam S. Amati (Boll., *Acta SS.*, febr. I, p. 302). Juxta illam (ecclesiam) turrem munitissimam construxit... Flandriarum comites turrem illam possident prout sibi invicem succedunt (Boll., *Acta SS.*, maii t. III, p. 89). Il est assez remarquable que la dernière mention de l'existence des forestiers en Flandre, se retrouve dans une plainte formée à la fin du treizième siècle par les chanoines de l'église de Saint-Amat, construite par Erkembald, père du forestier Liderik. Et contre quels forestiers était-elle dirigée? contre ceux qui résidaient dans la cité de Merville (Mauronti villa), fondée par le forestier Maurontus. *Ann. Benedict.*, I, p. 385; *Archives de Lille,* charte du 10 mars 1298 (v. st.).

[2] Quelques citations relatives à Maurontus expliqueront la position qu'a pu occuper Liderik. Maurontus, ob insignem nobilitatem apud regem Dagobertum plurimum poterat et tunc terrarum vel sylvarum ad regem pertinentium dispositor et custos habebatur, in sylva Chrisciacenci. *Chr. Cent.*, I, 18. Maurontus, nobilis quidam vir et terrarum vel sylvarum ad regem pertinentium servator. Alcuin., *in Vita S. Rich. inter Opera*, p. 1427.—Sylvarum regiarum procurator. *Alia Vita S. Rich.*, 12. — Regius forestarius. Aimoin, V, 47.

Le vaste recueil des Bollandistes, où abondent tant de documents pré-

Eberwin, victorieux en Neustrie, attaqua les chefs de la race à laquelle appartenait Liderik, les puissants Karlings du Brak-

cieux des époques les plus reculées, me fournit la preuve que le roi Hildrik II, dont Liderik aurait été le contemporain, eut des forestiers comme Dagbert Ier. Childericus rex Franchorum, Eumechildis et Blichildis gratia Dei reginæ illustribus Gondoino duci et Odoni domestico. Ad æternam enim mercedem procul dubio credimus pertinere, si petitionibus sacerdotum vel quorumlibet devotorum, justa petentium, perducimus ad effectum. Igitur domnus et pater noster Remaclus episcopus clementiam regni nostri petiit pro monasteriis suis Stabulau et Malmundario : quæ bonæ recordationis patruus noster Sigebertus quondam rex suo construxit opere. Unde et ipsius principis tale præceptum nobis ostendit relegendum de eorum majori spatio : De ipsa *foreste dominica* utrisque partibus de ipsis monasteriis tam in longum quam in transversum, duodecim millia dextrorsum saltibus... Jussimus pro hac re domino et patri nostro Theodardo episcopo vel illustri viro Hodoni domestico, *cum forestariis nostris* ipsa loca mensurare et designare per loca denominata, quorum vocabula sunt : De monasterio Malmundario usque Sicco-Campo... deinde per Amblavam versus aquam *per illam forestem;* de Vulfeberto usque Rarobacca. Deinde Diddiloni rivus consurgit; deinde per ipsum rivum usque in Restam et de Resta *per illam forestem* quæ separat Helmini Rovoritum et Andaste villare. *Per ipsam mediam forestem* usque Jocunda-Fania... Deinde *per mediam forestem* de ipsis Faniis usque viam Transveriscam... ut hoc totum possideant... absque ullius impugnatione *forestariorum* vel cujuslibet personæ... Ut hæc præceptio nostra in membranis conscripta firma et inviolabilis perseveret, manu nostra subter eam decrevimus affirmare. Signum Domini CHILDERICI, Regis gloriosi. Signum EUMECHILDIS, Reginæ. Signum BILICHILDIS, Reginæ (*Acta SS.*, febr. I, p. 235). La plus ancienne mention des forestiers se trouve dans ce passage de Grégoire de Tours : Dum Guntchramnus rex per Vosagam sylvam venationem exerceret, vestigia occisi bubali

band [1]. Il défit, en Champagne, l'armée du jeune Peppin d'Héristal; puis ayant attiré Martin, neveu d'Anségisil, dans des embûches semblables à celles où avait péri le fils d'Erkembald, il l'y immola par une seconde trahison. Rien ne manquait à son triomphe, lorsqu'un Frank dévoué à Peppin lui donna la mort. Un moine qui priait pendant la nuit sur les bords de la Saône entendit le bruit d'une barque qui fendait l'eau; et comme il interrogeait le pilote, une voix lui répondit :

deprehendit. Cumque custodem silvæ arctius distringeret quis hæc in regali silva gerere præsumpsisset, etc. *Hist. franc.*, x, 10.

[1] Ces relations de parenté semblent un nouvel argument pour fixer dans le Fleanderland l'origine des Karlings. Elles sont formellement indiquées par les hagiographes :

Eleutherius sanctæ Waldradæ consanguineus (*Vita S. Waldr. ap. Boll. Acta SS.*, maii II, p. 51).

In Francia, depositio sanctæ Waldradæ de agnatione Carolidarum (*Flor. sanct. ap. Boll.*, *ibid.*).

Erat Erchinoaldus... beati viri (Wandregisili) consanguineus (*Ap. Surium,* IV).

Wandregisili genitor Waltchisus consobrinus fuit Pippini (*Ap. Surium, ibid.*)...

Meyer avait déjà remarqué dans ses *Annales* les liens qui unissaient la famille de Liderik à celle de l'illustre fondateur de l'abbaye de Fontenelle.

L'abbaye de Marchiennes conserva les insignes nobiliaires de son fondateur Erkembald, c'est-à-dire un écusson gironné de huit pièces que séparent des sceptres fleurdelisés. Le comte Eberhard et l'évêque de Metz Arnulf, alliés l'un et l'autre aux Karlings, possédaient les mêmes insignes qui reparaissent sous Peppin le Bref, et ornent les monuments de Karl le Grand et de ses successeurs jusqu'à ce que le roi Ode ceigne, le 13 no-

« C'est Eberwin que nous portons aux fournaises de Vulcain[1]. »

Pendant trente années l'histoire reste obscure ; chaos ténébreux d'où doit sortir un nouveau monde.

La grande lutte de la Neustrie et de l'Austrasie se réduit à des querelles domestiques dans la maison des maires du palais. Warad, successeur d'Eberwin en Neustrie, s'était allié à Peppin. Gislemar et Berther, le premier, fils de Warad, l'autre, son gendre, prirent les armes tour à tour pour usurper la mairie de Neustrie. Peppin vainquit Berther à la bataille de Textry. « Des écrivains dignes de quelque foi[2], raconte Meyer « dans ses *Annales de Flandre,* rapportent que Burkhard fut

vembre 888, la couronne fleurdelisée que lui a envoyée le Karling Arnulf de Germanie, et qui sera désormais l'héritage des Capétiens. — Liderik d'Harlebeke, issu de la race d'Erkembald, conserva les mêmes armoiries, dont les couleurs retracent, selon le P. Malbrancq, l'or des moissons qui enrichissent la Flandre et l'azur des flots qui baignent ses rivages : Arma detulit auri et lazuri distincta pyramidibus, umbonis centro scuto rubeo junctis (Iperius). C'est l'écu gironné des premiers comtes de Flandre, tel qu'il était représenté sur le tombeau de Guillaume de Normandie. Le monastère de Saint-Bertin, dont les comtes de Flandre furent successivement abbés et avoués, leur devait ses armoiries, semblables à celles qu'Erkembald avait attribuées au couvent de Marchiennes; elles ont été reproduites par Vredius. *Sig. comit.*, p. 14. Étranges relations d'origine et de souvenirs, qui rattachent nos forestiers et nos comtes aux Karlings et aux Capétiens! La fleur de lis n'est-elle pas d'ailleurs la fleur des prés de la Lys, la *pavillée,* selon le président Fauchet?

[1] *Chr. Virdun. ap. Labbe*, I, p. 103.

[2] Quidam haud omnino futiles. MEYER, 621.

« fils de Liderik... Burkhard, gouverneur de la Flandre [1], sou-
« tint Peppin au combat de Textry. C'est pourquoi le roi Theo-
« drik lui enleva peu après le gouvernement de la Flandre;
« mais, grâce aux prières de Peppin, il lui laissa le domaine
« d'Harlebeke. »

« Après la mort de Berther, dit un historien du huitième
« siècle, Peppin, fils d'Anségisil, occupa le principat de la
« mairie du palais. Depuis cette époque, les rois ne possé-
« dèrent plus l'autorité et ne conservèrent qu'un vain nom.
« On leur donna une nourriture abondante, et on les retint
« dans une captivité perpétuelle [2]. »

Peppin appartient au siècle d'Eberwin. Quoique petit-fils de saint Peppin de Landen, il rappelle par la féroce énergie de son courage les barbares aïeux de Karlman. Il est l'auteur du martyre de l'évêque de Liége Landbert [3], et conclut un traité avec Radbod, ce roi des Frisons qui préférait d'aller rejoindre dans l'enfer d'autres rois, ses ancêtres, que de partager le ciel des chrétiens avec quelques pauvres obscurs [4].

[1] Præses Flandriæ. MEYER, 691.

[2] Victus fuerat exuberans, custodiaque jugis erga illos habebatur. ERCHANBERT. *ap. Duchesne*, I, p. 780.

[3] BARONIUS, *Ann.*, 698; BOLLAND., *Acta SS.*, april. II, p. 217.

[4] Radbodus pedem a sacro fonte retraxit, dicens non se carere posse consortio prædecessorum suorum principum Fresionum, et nolle cum pauperum parvo numero residere in illo cœlesti regni. *Vita S. Wulfr. ap. Boll. Acta SS.*, mart. III.

Une fille de Radbod épouse Grimoald, fils de Peppin [1], que son père avait élevé à la mairie de Neustrie. Cette alliance encourage la nation des Frisons, indomptable et pleine d'audace comme toutes les autres races saxonnes. Dès que Radbod apprend que Peppin, malade à Jupille, touche à sa dernière heure, il se hâte de rompre tous les liens qui le condamnaient à un honteux repos, et, les sacrifiant à sa vengeance, il fait assassiner son gendre Grimoald [2], en même temps qu'il réveille, aux limites du pays des Franks, l'ancienne faction d'Eberwin, qui crée Ragenfred maire de Neustrie, et étend ses conquêtes jusqu'à la Meuse.

(715—792) Cependant un fils de Peppin, qui porte le nom patronymique de Karl, se proclame maire en Austrasie. Radbod et Ragenfred se préparent à le combattre. Radbod paraît le premier et attaque les amis du fils de Peppin, qu'il réduit à fuir [3]; mais à peine les Frisons sont-ils rentrés dans leurs foyers, que Karl surprend à Amblève les Neustriens de Ragenfred et disperse leur armée. Karl s'illustre par une seconde victoire à la sanglante journée de Vincy et s'avance jusqu'à Paris; puis, retournant vers le Rhin, il s'empare à Cologne des trésors de Peppin d'Héristal, et court au delà du Weser semer la terreur parmi les peuplades germaniques dont ses ennemis

[1] Habebat Grimoaldus uxorem filiam Radbodi ducis gentilis. *Gesta reg. fr.*, 50.

[2] Grimoaldus peremptus est à Rangario gentile... à Rangario Frisone. *Gesta reg*, 50, et *Ann. ap. Duchesne,* II, p. 2.

[3] Carolus terga vertit. FREDEGHER, *Chr.* 106.

espéraient le secours. Enfin, à la bataille de Soissons, il triomphe de nouveau de la faction de Ragenfred, qu'Eudes, duc d'Aquitaine, appuie en vain et qui ne se relèvera plus. Karl consolide ces merveilleux succès par une admirable activité. Vainqueur des Suèves et des Boiowares, il envahit l'Aquitaine et arrête, devant Poitiers, la cavalerie des Sarrasins qui, maîtres de l'Espagne, menaçaient la Gaule. Les Frisons attaquaient la Neustrie septentrionale. Déjà, selon le récit de nos chroniqueurs, ils avaient occupé tous les pays situés entre la Lys et la mer. Karl les repousse, équipe une flotte pour conquérir leurs îles, et réunit au royaume des Franks la West-Frise qui touchait à la Flandre [1].

Les générations barbares qui assistèrent aux rapides triomphes du fils de Peppin d'Héristal, admirant la vigueur irrésistible de son bras, l'appelèrent *Karl le Martel*. « *Cum « adversantibus nullatenus cedere sciret, nullique parcere, diu « a posteris Tudites, ab actu rerum scilicet, agnomen adeptus « est. Tudites enim mallei dicuntur fabrorum, quorum ictibus « cuncta atteritur durities* [2]. » Ce surnom rappelait surtout la massue saxonne consacrée au dieu Thor, la puissance des su-

[1] In gentem durissimam maritimam Frisonum nimis crudeliter rebellantem præfatus princeps Carolus audacter navali evectione properat, certatim altum mare ingressus navium copia adunata insulas Frisonum penetravit, exercitum Frisonum prostravit, cum magnis spoliis et prædis victor reversus est. *Chr. Fredegh.*, 109. Carolus cum exercitu in Westrachiam venit eamque suæ ditioni subjecit. *Chr. Regin.*

[2] *Mirac. S. Bened. ap. Scrip. rer. fr.*, III, p. 440.

perstitions païennes et le caractère impie de la domination de Karl. On le vit confisquer les biens ecclésiastiques, exiler les évêques, chasser les moines de leurs cloîtres (parmi ceux-ci il faut citer ceux de Blandinium [1]). « Les malheurs de l'Église, « dit Hugues de Flavigny, ne furent pas moindres en ce temps « qu'à l'époque des persécutions de Décius et de Dioclétien [2]. » Hincmar ajoute que dans la Belgique et dans la Gaule, la religion chrétienne s'effaça presque complétement [3]. On raconta plus tard que lorsque l'abbé de Saint-Denis fit ouvrir le tombeau de Karl le Martel, son corps avait disparu; mais un hideux serpent s'y traînait sur les dalles sépulcrales, qu'une flamme invisible avait noircies [4].

Karl mourant avait divisé, après avoir pris l'avis des chefs franks [5], son principat entre ses fils. L'aîné, Karlman, reçut l'Austrasie, l'Allemagne et la Thoringie; le second, Peppin, la Neustrie, la Bourgogne et la Provence; mais Karl, en réglant ce partage des provinces de l'empire frank, ne put donner à ses successeurs une part égale de génie. Peppin domina Karl-

[1] *Ann. SS. ord. S. Bened.*, VII, p. 205.

[2] HUGO FLAV., *ap. Boll. Acta SS.*, oct. II, p. 535; *Chr. Virdun. ap. Labbe*, I, p. 105.

[3] HINCMAR, *in Vita S. Remig.*

[4] Draconem exire viderunt, totumque sepulcrum intus inventum est velut incendio atrum. *Vita S. Euch. ap. Surium*, I; *Vita S. Rigob. ap. Boll. Acta SS.*, jan. I, p. 177. On sait que Peppin le Bref se fit inhumer devant le portail de l'abbaye de Saint-Denis, pour expier les vengeances impies de son père.

[5] Consilio optimatum suorum expetito. *Chr. Fredegh.*, 110.

man, l'entraîna avec lui partout où il fallait combattre; et se montra le véritable chef des deux principats[1], soit qu'il repoussât les Boiowares sur le Lech, soit qu'il accablât les Gallo-Romains sur la Loire[2]. Enfin lorsque sur toutes les frontières la paix eut été rétablie, les Franks apprirent que Karlman abandonnait à son frère son autorité et son fils enfant, pour aller habiter un cloître en Italie[3]; et Peppin, ajoutent les annales d'Éginhard, ajourna toutes les expéditions de cette année, pour veiller à l'accomplissement des vœux de Karlman et préparer son départ[4].

Cependant plusieurs chefs franks accompagnèrent Karlman. Un plus grand nombre de Franks le suivirent à Rome et allèrent l'honorer comme leur ancien seigneur. Peppin s'alarma et obtint que son frère se retirât d'abord sur le Soracte et ensuite au mont Cassin[5]; mais les amis de Karlman espéraient qu'un jour viendrait où, de nouveau paré de sa longue chevelure, il reparaîtrait au milieu d'eux. Une nation d'origine germanique, redoutable par sa puissance, semblait prête à seconder leurs efforts.

[1] Prædicti Germani ad Ligerim venerunt. Quod videntes Vascones pacem, voluntatem Pippini exsequentes, obtinuerunt. FREDEGHER, *Chr.*, 110.

[2] Compulsi sunt in Bagoaria admovere exercitum... Romanos proterunt. FREDEGH., *Chr.*, 110.

[3] Incertum quibus de causis. EGINHARD, *in Vita Car. Magni.*

[4] Pippinus dimisit expeditionem anni præsentis ad vota Karolomani perficienda et iter illius disponendum. *Ann. Eginh.*, 745.

[5] *Ann. Metenses,* 747; EGINH., *in Vita Car. Magni.*

A la fin du sixième siècle, Alboin, roi des Goths Winiles, plus célèbres sous le nom de *Lombards* [1], avait occupé la région septentrionale de l'Italie, qu'on nomma depuis la *Lombardie*. « Alboin se rendant en Italie avec les Lombards, dit « Paul Warnefried, réclama le secours des Saxons, leurs an-« ciens alliés, afin d'établir une nation nombreuse dans la « vaste contrée dont il allait prendre possession. Les Saxons, « au nombre de vingt mille hommes, suivis de leurs femmes « et de leurs enfants, accoururent et envahirent avec lui l'Ita-« lie [2]. » Cette union des nations les plus intrépides et les plus barbares de la Germanie effraya les peuples voisins de l'Éridan. Tandis que l'ordre et la justice se maintenaient d'une manière admirable dans la vie intérieure des Saxons et des Lombards [3], ils pillaient les églises sur les terres conquises, égorgeaient les prêtres et repoussaient le baptême. Leur position était un camp qui menaçait Rome de la perpétuité des invasions du Nord. Il suffit de rappeler qu'ils avaient conclu une fédération intime avec les Huns [4].

Karl le Martel s'était allié aux Lombards et avait même envoyé son fils Peppin à leur roi Liutprand, pour qu'il l'adoptât, selon l'usage des Barbares, en coupant la première mèche de

[1] Lang, longam, baert barbam significat. WARNEFR., I, 9; FREDEGHER, *ap. Duchesne*, I, p. 734.

[2] PAUL WARNEFR., II, 6.

[3] Sane mirabile in regno Longobardorum quod nulla erat violentia... PAUL WARN., III, 8.

[4] WARNEFR., I, 18.

ses cheveux que le fer n'avait jamais touchés [1]. Mais Peppin ne tarda point à oublier les liens qui l'unissaient aux successeurs de Liutprand. Héritier de Karl le Martel, il était arrivé à cette période des révolutions où les conquérants et les usurpateurs, n'ayant plus besoin de la force qui fonde les empires, recherchent avidement la sanction des formes extérieures de la légitimité et de la justice. Il s'était fait élire roi à Soissons, selon la coutume des Franks, et avait relégué dans le monastère de Sithiu le roi Hildrik III : dernier jeu de la fortune, qui plaçait le tombeau de la race de Hlodwig près des rivages qu'avait illustrés son berceau.

Hildrik mourut jeune et sans postérité [2]. Dès qu'il ne fut plus, Peppin éleva sa voix suppliante vers le siége pontifical de Rome, afin que la consécration religieuse rendît plus respectable ce pouvoir que la majesté des siècles n'avait point confirmé. En 754, il reçut l'onction royale du pape Étienne et renonça à l'alliance des Lombards.

Aistulf portait la couronne des monarques lombards. Il tira Karlman du cloître et l'envoya en France pour qu'il y soutînt la cause de ses peuples auprès du fils adoptif de Liutprand [3]. Aistulf, voyant cette tentative sans résultat, forma de plus profonds desseins. S'associant à tous ceux qu'écrasait le joug de Peppin, aux Aquitains comme aux Boiowares, il appela en Italie les ambassadeurs de l'empereur d'Orient, afin qu'ils

[1] Aimoin, iv, 57.
[2] Lecointe, *Ann. eccl.*, v, p. 438.
[3] Anast. Bibl. *ap. Ducange: Ann. Loisel.*, 753; Adon, p. 6.

prononçassent la réhabilitation de Karlman. Cependant Peppin triompha. Le roi des Franks fit enfermer son frère dans un monastère de Vienne, et se hâta de passer les Alpes pour vaincre les armées d'Aistulf. A son retour, Karlman ne vivait plus. « Ses fils furent tondus [1], » dit brièvement le seul chroniqueur qui ait jugé utile de rappeler le sort de ces princes, petits-fils de Karl le Martel et cousins de Karl le Grand.

Peppin, premier roi des Franks de la dynastie des Karlings, renouvelle entre ses fils le partage du dernier des maires du palais. L'aîné de ses fils, Karl, reçoit toutes les provinces situées entre les Vosges, les Pyrénées et la mer; l'autre, Karlman, n'obtient que le domaine de l'infortuné frère de Peppin, dont il porte le nom et dont il partagera la destinée [2].

On ne connaît rien des premières années de la vie de Karl. « On n'a rien écrit, disait Éginhard au neuvième siècle, sur sa « naissance, son enfance ou sa jeunesse, et je n'ai trouvé « personne qui pût m'en apprendre quelque chose [3]. » Faut-il mentionner ici ces douteuses traditions conservées par un vénérable religieux, qui placent à Aire, cité fondée par le Karling Liderik, l'éducation du fils de Peppin, dirigée par le docte Alcwin [4]?

[1] Filii ejus tonsi sunt. *Ann. Petav.*, 753.

[2] Ea conditione præmissa ut Karolus, eam partem quam Pippinus tenuerat, susciperet, Karolomanus vero, eam cui patruus Karolomanus præerat. EGINH., *in Vita Car. Magni.*

[3] EGINH., *in Vita Car. Magni.*

[4] MALBRANCQ, *De Morinis*, II, p. 27.

Karlman expire à vingt ans. Déjà des discordes de funeste présage ont éclaté entre son frère et lui [1]. Il ne doit qu'à sa fin prématurée l'honneur de mourir roi. Sa veuve et ses enfants se réfugient en Italie ; mais Karl les y suit, les assiége dans Vérone et les contraint à se livrer entre ses mains [2]. L'histoire ne parlera plus des fils de Karlman [3].

Bernhard, frère de Peppin, vivait retiré au monastère de Saint-Gall. Il avait trois fils et deux filles. Ses fils plaignirent le sort des prisonniers de Vérone et furent réduits à réclamer l'asile du cloître comme leur père, comme leurs sœurs, qui furent reléguées l'une au monastère de Soissons, l'autre à Sainte-Radegunde de Poitiers.

Ainsi a disparu successivement toute la postérité de Karl le Martel. Karl résume en lui seul toutes les gloires du passé, toutes les espérances de l'avenir. En vingt ans, il dirige vingt-deux expéditions contre les Saxons, les Lombards, les Boiowares, les Huns et les Slaves, les Aquitains et les Arabes d'Espagne. L'Herman-saül, mystérieux palladium des tribus germaniques, a été renversé. La Bavière et la Lombardie ont cessé d'être indépendantes. L'Espagne obéit à Karl ; les Anglo-Saxons le respectent ; les traditions du droit antique comme

[1] Adeo ut quidam eos bello committere sint meditati. EGINH., *in Vita Car. Magni.*

[2] ANAST., *Hist. pont.*

[3] De filiis Carlomanni nihil amplius occurret. LECOINTE, *Ann.*, VI, p. 28.

les jalousies et les haines soulevées par l'usurpation récente, les dissensions intérieures comme les menaces des nations étrangères, tout se tait devant le roi des Franks que le pape Léon attend à Rome pour le proclamer empereur d'Occident.

FIN DES ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE LA FLANDRE.

HISTOIRE DE FLANDRE.

LIVRE PREMIER.

DUCS ET FORESTIERS.

792-863.

Le Fleanderland. — Les Flamings.
Le duc Angilbert et le forestier Liderik.
Invasion des Normands.

Quoique le nom de la Flandre remonte au delà du cinquième siècle, on ne le retrouve point dans les écrits des derniers historiens romains et c'est sous la dynastie des Merwings qu'il paraît pour la première fois. A cette époque reculée il ne s'applique qu'aux rivages de la mer situés entre les frontières des Gaules et la Frise, où des colonies saxonnes étaient venues

successivement s'établir. Le nom du *Fleander-land,* celui de *Flamings* que portent ses habitants, appartiennent à la même langue et aux mêmes traditions; ils désignent la terre des bannis, le sol où la conquête a donné aux pirates un port pour leurs navires, une tente pour leurs compagnons et leurs captives [1].

Salvien, peignant le caractère des nations septentrionales, avait dit : « Les Saxons sont cruels [2], » et l'histoire a confirmé ce témoignage. Mille récits flétrissent leur barbarie; mais la rudesse de leurs mœurs excluait les passions honteuses et la corruption : comme toutes les générations filles du Nord, ils avaient horreur de la servitude et aimaient la liberté plus que la vie; car si les hommes ne disposent point de leur vie, leur liberté du moins est entre leurs mains. Ils étaient chastes, fiers, intrépides, mais avides et portés aux larcins. Lorsqu'ils se

[1] Saxon : *Flian, flean,* fuir; *Fleondra-Land,* pays des fugitifs; *flema, flyma, flyming;* isl. *flaeming,* fugitif, banni. Flyman, id est forbannitum. *Lex Edw. ap. Bromton,* p. 838. Flyman, id est fugitivum. *Lex Athelst. ibid.,* p. 845. De là *Flemen-firma,* retraite des fugitifs. *Lex Henrici I, de Jure Regis* (ap. Houard, *Lois anglo-saxonnes,* I, p. 283). *Flem, flemen, flimen, flema, flima,* fugitivus, profugus, exul. Ducange, *Gloss.,* III, col. 548.

Sur l'établissement des Saxons en Flandre, voyez Fréret, *OEuvres complètes,* VI, p. 182; Vredius, *Fl. ethn.,* p. 65. Meyer, 1328 et 1374, et l'ouvrage de M. Warnkoenig, I, *Zus.,* p. 17.

Karl le Chauve désigne le territoire occupé par les Saxons, au nord de la Loire, sous le nom d'*Otlinga* (Baluze, II, col. 69). Ne faut-il pas lire *Utlaga-land,* terre des bannis? Ce nom serait synonyme de celui de *Fleanderland.*

[2] Saxones crudelitate efferi sed castitate mirandi. Salvian., *de vero jud. et prov. Dei,* l. IV.

réjouissaient au milieu des flots de sang, ils croyaient s'égaler aux héros et se préparer un délicieux breuvage dans les salles du Wal-halla; si, dans leurs luttes intestines, ils se combattaient les uns les autres, homme contre homme, famille contre famille, c'est que la vengeance était à leurs yeux le culte de la piété filiale; s'ils recherchaient et respectaient le triomphe de la force, c'est qu'ils considéraient le courage, la plus haute vertu qu'ils connussent, comme un don des dieux et le signe de leur protection [1].

Les Flamings eurent-ils des chefs, des rois de mer? Retrouve-t-on parmi eux les trois classes constitutives des sociétés septentrionales, le *iarl,* le *karl* et le *trœlle* [2], c'est-à-dire les *Ethelings,* les *Frilings* et les *Lazte* [3]? Une profonde incertitude règne cet égard; toutefois, il est probable qu'à une époque où les flottes saxonnes menaçaient la Bretagne, la Gaule et l'Ibérie, les seekongars les plus redoutables poursuivirent sur d'autres rivages leurs aventureuses expéditions, entraînant avec eux les iarls non moins ambitieux. Si le Fleanderland ne posséda ni iarls ni seekongars, l'existence des karls saxons y a laissé des traces importantes. Le karl, tour à tour guerrier pendant la guerre et laboureur pendant la paix, associait à la fois le travail et la gloire à la liberté. Dans ces siècles où le monde romain ne connaissait que le citoyen oisif et l'esclave attaché à la glèbe [4], il appartenait

[1] Deos fortioribus adesse. TACIT., *Hist.*, IV, 17.

[2] L'un des poëmes de l'Edda, *le Rigsmal,* raconte que le dieu Éric, en parcourant la terre, créa ces trois classes afin que chacune remplît une mission différente.

[3] NITHARD, l. IV.

[4] Ce n'est pas la féodalité qui a créé les serfs de la glèbe; ils existaient

aux peuples du Nord, appelés à renouveler la face de la société, de réhabiliter les arts utiles et de placer à côté de l'épée qui frappe et détruit, le soc de la charrue qui ne déchire la terre que pour la féconder [1].

C'est avec le même sentiment d'admiration qu'en pénétrant au milieu de ces tribus, nous y découvrons une fraternité sublime qui s'est fortifiée au milieu des périls et des tempêtes [2]. Sur les côtes sablonneuses du Fleanderland comme au bord des torrents de la Scandinavie, on vit sans doute les Flamings se réunir fréquemment pour déposer dans le trésor commun le denier destiné à soulager les misères et les infortunes de chacun de leurs frères : de là le nom de *gilde* que portaient ces associations. Leurs banquets étaient tumultueux comme ceux des Germains de Tacite : armés du scharm-sax et de la massue de Thor [3], ils faisaient circuler à la ronde de larges coupes auxquelles ils donnaient le nom de *minne,* parfois appliqué à leurs assemblées mêmes [4]. On vidait

déjà dans la législation romaine. Quos ita glebis inhærere præcipimus ut nec puncto quidem temporis debeant amoveri. *Cod. Justin.,* l. xv, *de Agric. cens. et col.*

[1] Ceorlus, ceorlman, Saxonibus rusticus villanus qui agriculturam exercet, sed liberæ conditionis homo. Ducange, *Gloss.* Karl, kerl, ceorl; suéd : Een fri karl. Meidinger, *Dict.*, p. 297. Kerel, rusticum sonat. Iperius, *in Chr. S. Bert.*, p. 564. Hodie nobis de viro egregio et forti dicitur keerl, karl. Vred., *Fl. christ.*, 694.

[2] Gildas ad sui defensionem olim institutas, écrivait Tassis au seizième siècle (*Anal. belg.*, p. 257).

[3] Dans les gildes du Danemark, on retrouve cette mention des deux armes favorites des Saxons : Si quis percusserit alium, malleo securis vel capulo (*Leges Sleswig.*).

[4] Pocula exhauriebant... dictaque sunt illa minne. Snorro Sturleson,

la première en l'honneur d'Odin pour obtenir la victoire, puis, après les coupes de Niord et de Freya, venait celle qui était consacrée à rappeler le souvenir des héros et des braves morts en combattant. Dans ces réunions solennelles, on délibérait sur les questions les plus importantes et l'on choisissait les chefs de la gilde investis de l'autorité supérieure. Tous les convives s'engageaient par les mêmes serments les uns vis-à-vis des autres, en se promettant un mutuel appui [1].

Ces gildes existaient également chez les Franks; mais au milieu des guerres et des révolutions, et en présence des progrès du christianisme qui les flétrissait comme avilissantes et impies, elles s'étaient vues réduites à s'humilier et à se cacher [2].

in Hist. regum Norweg., I, p. 139. A la minne des divinités païennes succéda plus tard celle des saints. On appelait la coupe du comte de Hollande, Florent V, *la minne de Sainte-Gertrude : een vollen berkmeyer Sint-Geerten minne genoemd.* WAGENAAR, III, p. 77. On lit dans l'*Histoire des miracles de saint Oudalrik* que Liutnot, croyant devoir sa réconciliation avec l'évêque Henri à l'intercession de ce saint, vidait une coupe pour l'honorer, en disant : Istam siceram bibere pro caritate sancti Oudalrici, volo. Cum ista caritate (minne) signatus, certus sum quia nullius adversarii pravitas mihi hodie poterit nocere, sed neque gladius corpus meum vulnerare. PERTZ, *Script. rer. germ.*, IV, p. 421. Voyez aussi PERTZ, *Script. rer. germ.*, IV, pp. 220 et 552.

[1] THIERRY. *Consid. sur l'hist. de France,* ch. V; WILDA, *Gildenwesen in Mittelalter,* p. 9; MALLET, *Hist. de Danem.*, I, p. 271; DUCANGE, *Gloss.*, v° Gilda.

[2] Sur les gildes anglo-saxonnes, voyez *l'Histoire des Anglo-Saxons,* par M. Turner. Une charte fort remarquable du roi Alfred détermine la responsabilité des membres de la gilde en cas d'homicide. On distinguait en Angleterre deux espèces de gildes : celle des Karls, *fridgildæ,* et

Karl le Grand, héritier du principat de Karl le Martel et de la royauté de Peppin le Bref, avait fondé un empire; son autorité avait atteint les dernières limites de la puissance, et lorsqu'au milieu des assemblées du Champ de mai il dictait les capitulaires destinés à former la loi suprême et universelle de tous les pays soumis à sa domination, il ne pouvait permettre que d'autres assemblées, le plus souvent séditieuses[1], cherchassent à entraver ce vaste mouvement de centralisation et d'unité.

En 779, Karl fit publier une loi conçue en ces termes : « Que personne n'ait l'audace de prêter ces serments par « lesquels on a coutume de s'associer dans les gildes. Quelles « que soient les conventions qui aient été faites, que personne « ne se lie par des serments au sujet de la contribution pécu-« niaire pour les cas de naufrage et d'incendie[2]. »

Cette défense devait surtout rencontrer une résistance opiniâtre parmi les tribus du Fleanderland, où la gilde semble avoir tenu lieu de tout autre lien social. Les Flamings du huitième siècle étaient restés tels que ceux que saint Amandus et saint Eligius avaient visités tour à tour.

« Vers les limites de la Gaule, au bord de la mer de Bretagne, écrit l'auteur de la vie de saint Folkwin, habite un peuple peu nombreux mais redoutable. Ses mœurs sont féroces, et il préfère les armes à la raison. Rien n'est plus dif-

celle des Trœlle, *hidgildæ*. Bromton, pp. 830 et 852. Sur la gilde de Canterbury, consultez Hickesius, I, p. 21.

[1] Sur les gildes séditieuses ou *hérizuph*, voyez les *Capit. de Baluze*, II, coll. 65 et 182.

[2] Baluze, *Capit.*, I, coll. 198 et 268.

ficile que de soumettre sa barbarie indomptable et sa tendance continue vers le mal [1]. »

L'évêque Halitgar, qui vivait dans les premières années du neuvième siècle, s'exprime à peu près dans les mêmes termes [2].

Il est intéressant d'examiner comment, en présence d'une résistance aussi vive, s'exerçait l'autorité de Karl le Grand et quel était à cette époque le gouvernement de la Flandre.

L'un des hommes les plus illustres du huitième siècle, Angilbert, avait reçu de Karl, dont il avait épousé la fille, le duché de la France maritime [3]. La chronique de Saint-Riquier nous apprend qu'il parcourait le rivage de l'Océan [4], et nous ne pouvons douter de son zèle à faire observer les lois de l'empereur des Franks [5].

[1] Littora Britannici Oceani in finibus Galliarum occidentem versus gens quædam incolit non tam lata quam valida... Gens hæc moribus incomposita, magis armis quam consiliis utens... Cujus indomitam barbariem et semper ad malum procliviem non facile erat restringi. *Vita Folcwin. episc.*; FRODOARD, III, 3.

[2] Qui cum odio aut longinqua inter se lite discesserint et ad pacem revocari nequiverint. HALITG., *de Pœnit.*, IV, 32, *ap.* CANISIUM, V. Halitgar, dans un autre endroit de son livre *de la Pénitence*, rappelle les superstitions condamnées par Faustinus, saint Eligius et le concile de Leptines : Non liceat Christianis traditiones gentilium observare vel colere elementa, aut lunæ aut stellarum cursum, aut inanem signorum fallaciam pro domo facienda, vel ob segetes, vel arbores plantandas, vel conjugia socianda. Non liceat in collectione herbarum quæ medicinales sunt, aliquas observationes vel incantationes attendere. IV, 26. Halitgar fut évêque d'Arras et de Cambray depuis 816 jusqu'en 828. Les siéges épiscopaux de Noyon et de Tournay étaient vacants à cette époque.

[3] Cui (Angilberto), totius maritimæ terræ ducatus commissus est. *Chr. Cent.*, II, 2.

[4] Cum, accepto ducatu, Pontivum inviseret... *Chr. Cent.*, II, 2.

[5] *Acta ord. S. Ben.*, V, p. 118. Sapientiæ merito extitit carissimus

Quoi qu'il en soit, les chroniques flamandes rapportent unanimement que Karl le Grand créa en 792 un forestier de Flandre, afin que ses ordres fussent sévèrement exécutés. Elles le nomment *Liderik,* mais elles ne s'accordent point sur son histoire. Les unes racontent qu'une princesse lusitanienne lui avait donné le jour à Lisbonne, et que, fuyant la cruauté des Sarrasins il s'était réfugié dans le camp de Karl le Martel [1]. Une autre opinion, plus sage, plus conforme à la vérité historique, lui attribue le domaine d'Harlebeke [2] et place parmi ses aïeux Liderik, fils d'Erkembald. Liderik avait combattu pendant longtemps dans les armées de Karl [3], et peut-être avait-il été en 788 l'un des *missi* d'Italie [4]. Karl le Grand en l'élevant au rang de forestier ou markgraf, récompensait le petit-fils de Burkhard qui avait soutenu Peppin d'Héristal à la bataille de Textry.

Depuis longtemps l'autorité de forestier était héréditaire parmi les ancêtres de Liderik. La famille d'Erkembald, devenue la plus puissante de la Neustrie par l'émigration des chefs de la maison des Karlings dont elle était issue, avait continué à y représenter leur influence. Conquise au christianisme par

adeo ut præ omnibus ei (Karolo) familiarissimus haberetur. *Chron. Cent.*, II, 2.

[1] *Iperius ap. Martene,* V, p. 481. Despars dit que Liderik combattit en Espagne. D'après *la Chronique* de Turpin, Karl lui donna le Portugal. TURP., *Hist.*, c. XVIII; MOUSKES, v. 6294. De là la tradition qui le fait naître à Lisbonne. Cependant il faut remarquer que parmi les Espagnols qui suivirent Karl le Martel, il s'en trouvait un nommé Witericus (Liderik?). BALUZ., *Capit.*, I, col. 499. Haud procul fabulis vetera.

[2] Liedric estoit sire de Harlebek. *An. de Sauv.*, I.

[3] Strenue sub Karolo militaverat. *Chr. S. Bav.*, 792.

[4] *Epist. Hadr. papæ, Scrip. rer. franc.*, V, p. 572.

l'Aquitaine sainte Riktrude, comme celle de saint Peppin de Landen l'avait été par l'Aquitaine Iduberge, elle favorise également les progrès des idées religieuses. C'est à sa générosité et à sa protection qu'on doit les monastères de Marchiennes et de Saint-Riquier, les travaux apostoliques de saint Fursæus, de saint Madelgisil, de saint Vulgan, de saint Adalgise [1].

Entre la forêt de Crécy, jadis gouvernée par Maurontus, qui s'étend de la Lys jusqu'à la Somme, et la vaste forêt des bords de l'Escaut confiée quelques années plus tard au forestier Theodrik [2], le Skeldeholt [3] que borne le Wasda, c'est-à-dire *le pays des vertes prairies* [4], se place la forêt de la Lys, le Lisgaauw, dont le centre paraît avoir été le château d'Harlebeke [5].

[1] *Chr. Marcian.*; *Chr. Centul.*; *Acta SS. Belgii ap. Boll.*, jan. II, p. 43; maii VII, p. 262; jun. I, p. 122, etc.

[2] MIRÆUS, I, p. 33.

[3] In Scadebolt (porcos) tantummodo in transitu et sicut minus potest (capiat). BALUZE, *Capit.*, II, col. 268. In sylva quæ vocatur Sceldeholt, saginari possunt porci... *Privil. Bland.*, p. 72. Une partie de cette forêt fut donnée à l'abbaye de Blandinium (portio forestis). Est-ce là l'origine de ses droits de patronage sur Calloo, Tamise, Kieldrecht, Kemseke, etc.? SAND., *Rer. Gand.*, lib. IV, p. 244. Là était le bourg de Sceltheim : Villa juxta ostium Scaldis in maritima Frisonum regione posita. BARONIUS, *Ann.*, 828.

[4] *Waso, waes*, gazon. *Acta SS. ap. Boll.*, febr. I, p. 377; *Acta SS. ord. S. Ben.*, VII, p. 747.

[5] Lisga. BALUZE, II, p. 268, capitulaire de 878, où se trouve l'énumération des forêts de Karl le Chauve. Listrogaugium (Lisgaauw). *Ann. ord. S. Ben. sec. sext.*, I, p. 502; *Acta SS. ap. Boll.*, jan. II, p. 638. Flandria non erat tanti nominis nec famæ, nec etiam tam opulenta sicut modo cernitur; sed à forestariis Francorum regum regebatur. *Chr. Marcian.*, p. 734; *Chr. Mart. Polon. ap. Schilt.*, p. 364; BROMTON,

Que l'institution des forêts soit une tradition germanique ou bien une imitation romaine, c'est ce qu'il est impossible de déterminer. Les empereurs romains possédaient des forêts impériales dirigées par des fonctionnaires spéciaux, les *procuratores saltuum rei dominicæ*[1]. Les empereurs franks emploient la même désignation : *silvæ dominicæ, forestes dominicæ*[2]. Le mot *forest* appartient seul à la langue et peut-être aux usages des peuples septentrionaux[3]; il indique les vallées aux fleuves poissonneux, aux herbes touffues, aux chênes couverts de glands, où l'on fait paître soit quelques daims apprivoisés, soit les troupeaux qui, dans le royaume d'Ulysse, étaient confiés à la garde du vigilant Eumée[4]. La possession

p. 811. Sur le forestier Tortulf, en Anjou, voyez les *Gesta cons. Andeg. in Spic.*, III, p. 237; R. DE DICETO, p. 450.—Harlebeke fut le centre du Lisgaauw, selon le témoignage constant des traditions les plus anciennes. Tout ceci se trouve nié avec une étrange assurance dans un mémoire des chanoines d'Harlebeke de 1623. MIRÆUS, III, p. 268.

[1] *De Fundis*, l. I (Cod. Justin.).

[2] BALUZE, *Cap.*, I, col. 336 et 374.

[3] Il est fait mention des *forests* dans le *Sassenspieghel* et dans les lois de plusieurs peuples germaniques.

[4] Les forêts étaient destinées surtout à l'approvisionnement du palais des princes. La chasse n'y était qu'un délassement assez rare, un fait presque exceptionnel. N'y avait-il point, hors des domaines royaux, une étendue suffisante de bois et de bruyères où l'on pouvait poursuivre les cerfs tout l'été, les sangliers tout l'hiver (THEGAN, c. 19)? Aussi Karl le Chauve a-t-il soin de recommander à son fils de ne pas chasser dans les forêts, ou tout au plus en passant et le moins possible (*tantummodo in transitu et sicut minus potest*, BAL., II, col. 268). Les *forests* ne fournissaient pas seulement du bétail, mais aussi du poisson pour les quarante jours du carême. *Omnes piscationes, nostra forestis* (BAL., II, col. 721). Il faut remarquer que toutes les *forests* étaient voisines de

des *forests* était le privilége des rois [1], et il n'était point permis d'en établir sans leur consentement [2].

« Nous voulons, porte un capitulaire de l'an 800, que nos « forêts soient bien surveillées; et si quelque lieu convient à un « défrichement, que nos forestiers le fassent exécuter et qu'ils « ne laissent point les bois envahir nos champs Là où les « bois ne peuvent être supprimés, qu'ils ne permettent point « qu'on les coupe trop fréquemment. Ils doivent aussi garder « avec soin les bêtes sauvages qui se trouvent dans nos forêts « et entretenir des faucons et des éperviers pour notre « usage [3]. »

D'autres dispositions frappent sévèrement quiconque oserait conduire ses troupeaux (*glande sues læti*) dans l'enceinte de ces domaines [4]. On y entrevoit le caractère de ces lois de répression qui, sous la dynastie de Guillaume le Conquérant,

quelque fleuve; ainsi celle d'Héristal était sur la Meuse, celle de Compiègne sur l'Oise, celle de Crécy sur la Somme, celle d'Harlebeke sur la Lys, celle de Skeldeholt sur l'Escaut.

[1] De là l'étymologie du mot *forest, vor-eis,* vieux allemand: forêts où se nourrit le bétail, réservées aux princes. *For, voor, vooruyt,* pour, dans un sens exclusif; *est, etzen, aasen,* faire paître les animaux. Meidinger, *Dict. des langues teuton.*, pp. 59, 278 et 279. Le livre noir de l'Échiquier offre une autre étymologie: *Foresta est tuta ferarum mansio unde foresta dicitur quasi foresta id est ferarum statio.* Un évêque de Lincoln trouvait dans le nom des forestiers le présage de la réprobation céleste: *Videns tyrannidem forestariorum ait: Recte quidem forestarii dicti sunt isti quia foris stabunt extra regnum Dei* (Ménage, *Dict. étym.*, I, p. 605).

[2] Baluze, I, col. 617.

[3] Baluze, I, col. 336.

[4] Si porcos ad saginandum in sylvam nostram miserint. Baluze, I, col. 336.

firent trembler les Anglo-Saxons, chassés de leurs campagnes converties en forêts royales [1].

On lit également dans les capitulaires que les forestiers sont chargés de recueillir le cens qui se paye à l'empereur [2]; ils nous apprennent aussi que les forestiers poursuivaient les serfs rebelles ou fugitifs [3], et, à ce titre, il ne serait point étonnant que leur juridiction se fût étendue sur les colonies tumultueuses des Flamings.

Les historiens de la Flandre qui n'ont tenu aucun compte de l'établissement des colonies saxonnes sur nos rivages, ont toutefois conservé un vague écho des querelles des forestiers de Karl le Grand et des peuples redoutables qu'ils étaient chargés de contenir : « J'ai lu quelque part, dit Meyer, que « Liderik repoussa de la Flandre une certaine race d'hommes [4]. » « Liderik, ajoute Despars, ne cessa de réprimer les brigands, « assassins et autres malfaiteurs, qui tenaient presque tout

[1] Voyez le sixième livre de l'*Histoire de l'invasion des Normands*, de M. A. Thierry. On trouve encore des forestiers au treizième et même au quatorzième siècle en Angleterre (M. DE WESTMINSTER, 1252; RYMER, I, 4, p. 175, etc.), en France (G. DE NANGIS, p. 231; OLIM, I, p. 93; II, p. 447; ORDONN., IV, p. 447, 1357), en Brabant (MIRÆUS, IV, p. 723, 1290). En Flandre, il est fait mention de forestiers dans des chartes de 1117, 1160 et 1205 (WARNKOENIG, III, *Urk.*, p. 132; MIRÆUS, III, p. 31, et IV, p. 252). J'ai parlé ailleurs de la charte de 1298, relative aux forestiers de Merville. Le titre de haut forestier de Flandre appartenait au dix-huitième siècle au duc d'Ursel.

[2] BALUZE, I, col. 336.

[3] BALUZE, I, col. 543.

[4] Scriptum reperio quoddam genus hominum a Carolo rege atque Lyderico, Flandriâ pulsum ob pervicaciam. MEYER, 804.

« le pays en leur pouvoir, de telle sorte que de toutes parts « les habitants et les voyageurs se trouvaient exposés à être « pillés et mis à mort. Leurs cruelles dévastations se ralen- « tirent à l'arrivée de Liderik; mais, quels que fussent ses « efforts, il ne put atteindre leurs chefs, car, dès qu'ils avaient « terminé leurs excursions et exécuté leurs sanglantes entre- « prises, ils se réfugiaient dans de vastes et sauvages forêts[1]. »

Les colonies saxonnes, placées près de l'Océan aux limites de l'empire frank, vis-à-vis de l'Angleterre conquise par les Seekongars, semblaient appeler d'autres invasions. Les Danes ne cessaient de parcourir les mers sur leurs légers esquifs, dévastant tour à tour les rivages où les jetaient les tempêtes, sans que rien pût décourager ou intimider leur audace. Éginhard raconte que, la première année du neuvième siècle, Karl quitta son palais d'Aix pour aller visiter les pays menacés par leurs débarquements, qu'il voulait désormais prévenir. Cependant dix ans plus tard, le Dane Godfried, suivi de deux cents navires, abordait de nouveau en Frise, y levait des tributs et se vantait d'entrer triomphant à Aix. Afin que ces tentatives ne se renouvelassent plus, Karl ordonna que dans tous les ports et à l'embouchure de tous les fleuves[2], des flottes fussent sans cesse prêtes à combattre les Danes, déjà plus connus sous le nom d'*hommes du Nord* ou *Normands*[3], et il

[1] DESPARS, I, p. 95; VAERNEWYCK, IV, 18.

[2] Litus Oceani gallici perlustravit, et in ipso mari quod tunc pyratis infestum erat classem instituit et præsidia disposuit. *Mon. Egolism.*, 800.

[3] EGINH., *Vita Car. Magni.*

Hi populi porro veteri cognomine Dani
Ante vocabantur et vocantur adhuc :
Nort quoque francisco dicuntur nomine Manni.
ERM. NIG., III, V. 11.

se rendit lui-même l'année suivante à Boulogne, puis à Gand sur les bords de l'Escaut pour inspecter les vaisseaux destinés à repousser les pirates [1]. Vains efforts! déjà les Normands avaient paru dans la Méditerranée. Karl les retrouva sur les rivages de la Gaule narbonnaise; il reconnut leurs navires à la rapidité de leurs manœuvres, et comme ceux qui l'entouraient semblaient croire qu'ils appartenaient à des marchands de Syrie, d'Afrique ou de Bretagne, il leur répondit : « Ce sont « nos ennemis les plus terribles que portent ces vaisseaux » A ces mots, chacun rivalisa de zèle pour atteindre les Normands; mais bientôt ils disparurent [2]. Les yeux de l'empereur des Franks s'étaient remplis de larmes; personne n'osait l'interroger : « Savez-vous, ô mes fidèles, dit-il enfin après avoir « pleuré pendant longtemps, quelle est la cause de ma pro- « fonde douleur? Je ne crains point que par leurs jeux ils « puissent me nuire en quelque chose; mais je m'attriste et « m'afflige vivement de ce que, moi vivant, ils osent déjà « menacer ces rivages, parce que je prévois quelles calamités « ils feront peser sur mes descendants et leurs peuples [3]. »

Karl était septuagénaire : il arriva que la vieillesse, en révélant la faiblesse de l'homme, adoucit l'orgueil du prince. Lorsqu'il devint inquiet de l'avenir, il jeta les yeux sur le passé

[1] Ad Scaldim fluvium veniens in loco qui Ganda vocatur, naves ad classem ædificatas aspexit. *Ann. Eginh.* 811. Guillaume le Breton assure qu'au treizième siècle Philippe-Auguste songea à faire partir du port de Gand la flotte qui devait envahir l'Angleterre. GUILL. ARM. *ap. Duchesne*, IV, p. 54.

[2] Effugio satis incomparabili insequentium non solum gladios sed oculos evitarunt. MON. S. GALLI II, 22.

[3] MON. S. GALLI II, 22.

et se sentit des remords. Quelques-uns des Karlings qu'il avait fait enfermer dans les cloîtres y vivaient encore. S'arrogeant le titre d'évêque des évêques [1] et altérant en leur faveur les règles sévères de la vie monastique, il leur distribua de riches abbayes et leur permit de revêtir des habits magnifiques et de prendre part aux guerres de l'empire. C'est ainsi qu'il appela près de lui les moines Adhalard et Wala [2], petits-fils de Karl le Martel. Ils étaient nés dans le domaine d'Huysse [3] près d'Audenarde, et leur mère paraît avoir appartenu à une famille saxonne du Fleanderland [4]. A l'époque des guerres des Franks contre les Lombards qui protégeaient la veuve de Karlman, Adhalard avait soutenu avec courage la cause de sa glorieuse infortune. Wala, plus jeune, plus éloquent, plus impétueux qu'Adhalard, supportait impatiemment le joug de la vie austère et pacifique du cloître et gémissait d'être né homme de luttes et de discordes [5]. Un jour, parcourant le pays des Flamings, il rencontra un cultivateur libre de la classe des Karls qui portait un bouclier et une épée [6] : « Malheureux,

[1] Episcoporum episcopo religiosissimo Karolo. MON. S. GALL., I, 27.

[2] *Athel, adel, ethel; hart, hard :* noble cœur; *wala*, étranger.

[3] MEYER, 808.

[4] Fateor nos sæpe retractasse quid esset quod easdem gentes (Saxonum) diligeret. *Acta ord. S. Ben.*, V, pp. 443, 451 et 452.

[5] Virum rixæ, virumque discordiæ. *Acta SS. ord. S. Ben.*, V, p. 437.

[6] Ferunt quidam... ruricolam obviasse, accinctum balteo et armis. *Vita Walæ*, p. 442. Que ceci se rapporte au Fleanderland, c'est ce qui n'est point douteux; car dans toutes les autres parties de l'empire frank qui étaient soumises à une administration régulière, il était interdit aux laboureurs réduits à l'état de serfs de porter des armes (Ut servi lanceas non portent. BALUZE, *Capit.*, I, col. 872.); ce que l'on ne permettait même point aux leudes du roi pendant la paix (De armis infra patriam non portandis. BALUZE, *Cap.*, I, col. 424, 805.).

« s'écria-t-il en s'élançant vers lui, abandonne-moi ces armes. » Mais au même moment il ajouta, accablé par de douloureux souvenirs : « Hélas! tout ce qu'il y a de plus vil me convient « mieux [1]. »

Adhalard et Wala dominent les derniers jours de la vie de Karl le Grand; ils favorisent les prétentions de Bernhard, petit-fils de l'empereur dont le père se nommait Karlman, et obtiennent qu'il soit envoyé en Italie avec le titre de roi. On craignait même qu'ils ne tentassent quelque rébellion en son nom, lorsque Lodwig le Pieux succéda à son père le 28 janvier 814.

Lodwig était le troisième fils de Karl le Grand. Ses frères, Karl et Peppin, étaient morts avant lui. S'ils avaient vécu, il aurait sans doute été relégué dans quelque monastère [2], et il semble qu'ayant accepté d'avance avec une complète résignation le sort qui l'attendait, il ne soit plus parvenu, lors de son élévation imprévue à l'empire, à se dérober à l'influence des premières impressions de sa vie. « Il était, dit Thégan, d'une « stature médiocre, mais fort érudit dans les langues grecque « et latine. Il connaissait fort bien le sens moral, spirituel et « mystique des Écritures; mais il méprisait les poésies des « païens qu'il avait apprises pendant sa jeunesse, et ne vou- « lait ni les lire, ni les entendre, ni permettre qu'on les en- « seignât [3]. Tous les jours, il allait prier dans l'église et il y

[1] Melius mihi, inquit, vilia decent... quoniam non militiæ nunc sæculi... *Vita Walæ*, p. 442.

[2] Tel fut le sort de ses frères Hug, Drogon et Theodrik. Fratres adhuc tenera ætate totondit ac per monasteria sub libera custodia commendavit. NITHARD, l. I.

[3] Faut-il attribuer à Lodwig la perte de ces poëmes que son père avait

« restait longtemps agenouillé, le front humblement incliné « jusqu'à terre. Sa générosité était si grande qu'il donna à ses « fidèles tous les domaines royaux de son père, de son aïeul « et de son trisaïeul, pour qu'ils les convertissent en posses- « sions perpétuelles, et il confirma les diplômes qui les leur « conféraient en les signant de sa main et en les scellant de « son anneau[1]... Il n'éleva jamais la voix pour rire[2]. Il agissait « avec prudence; mais, sans cesse occupé du chant des « psaumes et de ses lectures, il se laissait trop diriger par « ses conseillers[3]. »

Lodwig était fils d'une femme suève. Il épousa tour à tour Ermengarde et Judith. La première était issue d'une famille germanique de la Hesbaye; l'autre était fille d'un Boioware et d'une Saxonne. Quelle que soit l'influence de ces unions, le faible Lodwig se tourne du côté de la Germanie, parce que sa position est la plus menaçante. La première assemblée du peuple qu'il convoque se tient au delà du Rhin. Il protége les Saxons et les Danes de Frise. « Quelques-uns pensaient, « raconte un historien, qu'il agissait imprudemment, et disaient « que ces nations, accoutumées à leurs mœurs féroces, de-

fait recueillir (antiquissima carmina quibus veterum regem actus ac bella canebantur)?

[1] Fidelibus tradidit villas regias in possessiones sempiternas. Lodwig qui rendit les bénéfices des leudes héréditaires semble avoir accordé les mêmes avantages à ceux que possédaient les églises : Jussit supradictus princeps renovare omnia præcepta quæ sub temporibus patrum suorum gesta erant ecclesiis Dei et ipse manu propria ea cum subscriptione roboravit. THEGAN, 10.

[2] Nunquam vel dentes candidos suos in risu ostendit. THEGAN.

[3] THEGAN, 20.

« vaient être retenues sous le joug; mais l'empereur croyait « qu'il se les attacherait plus étroitement en les comblant de « ses bienfaits [1]. »

En 817, dans une assemblée générale tenue à Aix, Lodwig ordonne que la règle religieuse récemment introduite par l'abbé d'Aniane soit observée dans tous les monastères, et que désormais les évêques et les clercs renoncent aux éperons dont ils chargeaient leurs chaussures, et ne portent plus ces riches ceintures auxquelles ils suspendaient des couteaux ornés de pierres précieuses. Dans cette même assemblée, il institue son fils Lother son successeur à l'empire, malgré les vaines protestations de Lodwig et de Peppin, frères de Lother [2]. C'est ainsi que l'empereur Lodwig le Pieux, en attaquant les abbés-comtes [3] de Karl le Grand, souleva contre son autorité une faction puissante, à laquelle il donnait en même temps des chefs en excitant prématurément les ambitions rivales de ses fils.

L'ami d'Adhalard et de Wala, le roi Bernhard, se révolta le premier, soutenu par les Lombards; mais lorsqu'il vit que l'empereur réunissait une armée immense pour passer les Alpes, il vint lui-même, comme le frère de Peppin le Bref au huitième siècle, offrir la paix à Lodwig et se remettre entre ses mains. Lodwig, sans respect pour les lois de l'hospitalité jadis si sacrées pour les peuples barbares, permit qu'on crevât les yeux à Bernhard, qui mourut le troisième jour après ce douloureux supplice. Drogon, Hug, Theodrik,

[1] *Astron.* 814.
[2] Ob hoc cæteri filii indignati sunt. THEGAN, 21.
[3] Abba-comites. DUCANGE, *Gloss.*, t. I.

frères de Lodwig, qui paraissent ne pas avoir été étrangers à la rébellion du roi d'Italie, furent rasés [1]. L'un de ces fils de Karl le Grand devint abbé de ce monastère de Sithiu, où leur aïeul avait relégué le dernier héritier de Hlodwig [2].

Lorsque Lodwig épouse Judith, fille du comte Welf qui lui donne bientôt un fils nommé Karl, la jalousie des fils d'Ermengarde engendre de nouvelles dissensions. La Carniole s'agite; les Sarrasins prennent les armes. Lodwig le Pieux croit apercevoir dans ces calamités la main de Dieu qui venge la mort cruelle de Bernhard. Il met un terme à l'exil d'Adhalard et de Wala; il demande à se réconcilier avec ses frères; puis, à l'assemblée d'Attigny, il se soumet volontairement à une pénitence publique. Lother se rend en Italie où Wala l'accompagne. Peppin va régner en Aquitaine. Lodwig, plus jeune que ses frères, obtient plus tard le royaume des Boiowares.

Pendant ces années tristes et agitées, les Normands avaient reparu. Dès le commencement de son règne, Lodwig le Pieux avait fait garder les rivages de l'Océan [3]. En 820, treize vaisseaux danes abordèrent en Flandre. Après y avoir brûlé quelques chaumières et enlevé quelques troupeaux [4], les Normands allèrent menacer les bords de la Seine et piller l'Aquitaine. Les markgrafs ne s'occupaient plus que des soins de la guerre. Moins opprimées sous le joug et sentant peut être davantage la nécessité de leur propre défense, les populations d'origine

[1] THEGAN, 24; NITHARD, 819.
[2] *Acta SS. ord. S. Ben.*, v, 591.
[3] *Chr. Moissiac.*, 814.
[4] Aliquot casæ viles incensæ et parvus pecoris numerus abactus est. *Ann. Eginh.*, 820.

saxonne profitaient de l'affaiblissement de l'autorité supérieure pour se réunir en gildes, malgré les défenses de Karl le Grand Un capitulaire de l'empereur Lodwig, rappelle cette situation ; il est conçu en ces termes :

« Nous voulons que ceux des comtes choisis pour défendre « le rivage de la mer, qui résident dans leurs districts, ne « puissent pas s'abstenir, à cause de leur charge, de rendre « la justice, mais qu'ils le fassent avec le concours des éche- « vins. »

« Nous voulons que nos *missi* ordonnent à ceux qui pos- « sèdent des serfs dans la Flandre et le Mempiscus, de répri- « mer leurs associations, afin qu'ils n'en forment plus de « semblables. Et que leurs maîtres sachent que si les serfs « de l'un d'entre eux osaient former de semblables associa- « tions après la publication de cette défense, il devra payer « une amende de soixante sous [1]. »

Les monastères de l'Escaut et de la Lys avaient recouvré, au temps de la pénitence de Lodwig, leur influence et leur pouvoir. Au moment où ils donnaient saint Ansker à l'Europe chrétienne, Éginhard devenait leur hôte et leur protecteur.

Ansker appartenait à la race saxonne du Fleanderland [2]. Wala, qui n'y était pas étranger, l'aimait et vanta sa science et son zèle à l'empereur. Un roi des Danes venait de recevoir

[1] Baluze, *Capit.*, I, col. 775.

[2] Anschero Saxoni. Hincm., *Op.*, II, p. 832; Anscharius Toroltanus. Vredius, *Fl. ethn.*, p 420; Rembertus oriundus ab Toralto. Meyer, 887; Rembertus conterraneus et cognatus S. Anscharii. Suffrid., *Script. fris.*, VII, 1. *Ans gar,* saxon, grand guerrier. Le nom d'Ansgar est cité trente-neuf fois dans le tableau de la population saxonne, compris dans le *Domesday-Book* (édit. de sir Henry Ellis, Londres 1833).

le baptême à Mayence. Ansker réclama la périlleuse mission de l'accompagner et de poursuivre, au delà des mers du Nord, l'œuvre de l'apostolat chrétien. Il prêcha avec succès sous les climats glacés de la Suède, et fonda à Hambourg la métropole de l'Église septentrionale. S'il était permis d'ajouter foi à des documents anciens quoique d'une authenticité douteuse, Ansker aurait connu des pays que les glaces et les tempêtes couvraient d'un voile mystérieux : l'Islande, les îles de Feroé, le Groenlant et peut-être l'Amérique[1]. Lodwig avait donné à Ansker le monastère de Thorholt, situé dans le pays où il était né. C'est là qu'il envoyait les enfants slaves ou danes qu'il parvenait à racheter de l'esclavage, afin que de cette pieuse école sortissent d'autres missionnaires. Quelquefois Ansker, retournant dans sa patrie, allait les visiter; et un jour, comme il remarqua aux portes de l'église de Thorholt un enfant dont les traits respiraient une noble gravité, il l'appela à lui. Cet enfant, qui se nommait Rembert, s'associa plus tard à tous les dangers que brava Ansker et fut son successeur à l'archevêché de Hambourg[2].

Après Wala, personne n'occupait auprès de Lodwig le Pieux une position plus élevée qu'Éginhard. L'illustre historien de la vie de Karl le Grand reçut en 826 les abbayes de Gand et de Blandinium, et obtint que l'empereur confirmât leurs immunités et étendît leurs priviléges. Éginhard

[1] On conserve à Hambourg des diplômes où le pape Grégoire IV attribue à Ansker la suprématie : gentibus Sueonum, Danorum, Farriæ, Gronlondon, Islondon, Scridevindum (le Vinland, l'Amérique?). Quoiqu'ils soient rappelés dans la vie de saint Ansker et dans celle de saint Rembert, on y soupçonne une interpolation.

[2] *Acta SS. ord. S. Ben.*, VI, p. 480.

permit à Liderik d'Harlebeke et à son successeur Ingelram de chasser dans la forêt de Saint-Bavon [1], à condition qu'ils lui donnassent la dîme des cerfs et des autres animaux dont ils pourraient s'emparer.

Éginhard fit reconstruire le monastère de Gand qui avait été détruit par un incendie, et rétablit l'ordre dans l'administration des vastes possessions territoriales qui dépendaient de ses abbayes. A cette époque appartiennent les registres territoriaux de l'abbaye de Saint-Pierre de Blandinium, qui nous offrent le tableau le plus exact et le plus complet de la vie intérieure de la société, telle qu'elle existait en Flandre au commencement du neuvième siècle. On y trouve le document suivant :

« Aux vénérables prêtres et diacres du monastère de Blan-« dinium, Éginhard abbé indigne.

« Comme il est arrivé que nos prédécesseurs ont négligé « de vous donner les secours dont vous aviez besoin et vous « ont souvent laissés manquer des choses nécessaires à la vie, « nous avons jugé convenable, en l'honneur et pour l'amour « de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ et du bienheureux « apôtre Pierre, et en considération de l'affection fraternelle « qui existe entre nous, de vous assigner une portion parti-« culière des biens de ce monastère qui, jusqu'à ce jour, « étaient communs entre nous, afin que vous en fassiez tel « usage que vous jugerez bon : à savoir, la terre labourable « de Kraneberge, où l'on peut semer vingt-cinq muids; celle « de Heminge, où l'on peut semer six muids; celle de Far-« noth, où l'on en peut semer douze; une pâture à vaches,

[1] In silva Sancti Bavonis quæ tunc Heinaerts-trist, nunc vero Loo nominatur. *Chr. S. Bav.*, 844.

« un pré à foin et une autre prairie située près de la mer, « où l'on peut nourrir cent vingt brebis, et, près du mo- « nastère, cinq fermes qui en relèvent (*mansos servientes* « *quinque*); au village de Fretenghem, une ferme où habitent « deux hommes; au lieu qu'on nomme *Olfne,* une maison et « tout ce qui en dépend, et le pré qu'on appelle *Rodum* ou « *Bubel;* au village de Rockingem, deux fermes que le prêtre « Baderik a tenues en bénéfice. Nous vous accordons, de « plus, une part des aumônes qu'on a coutume de porter à « votre monastère et une partie de la vigne plantée dans « l'intérieur de votre cloître et de la forêt nommée *Skeldeholt,* « où l'on peut nourrir cinquante porcs dans la saison des « glands. »

Plus loin, vient « l'exposé des revenus que le vénérable « seigneur Éginhard a affectés aux moines. »

« Dans les fermes situées près du monastère, se trouvent « des terres soumises au droit de seigneurie où l'on peut « semer quatre-vingt-quinze muids, un pré où l'on peut ré- « colter cinquante charretées de foin, une terre où l'on peut « semer tous les trois ans quinze muids d'avoine.

« Foderik a une ferme à Dodonet; il doit vingt pains, trente « pintes de bière, un porc, un tiers de livre de lin, une poule, « cinq œufs, un muid d'avoine. Il payera la première année, « deux sous à l'époque de la vendange; la seconde année, deux « sous au temps de la moisson, et ne sera tenu la troisième « année d'aucun payement, afin qu'il puisse tisser un vête- « ment [1]. »

[1] Ut camsilem faciat... *Priv. Bland.*, p. 73. Comp. les *Cap.*, éd. de Baluze, I, col. 510.

« Nording doit trente-quatre pintes de bière, et le reste du « service de la même manière.

« Dans le Fleanderland se trouve un marais; on y paye le « cens du fromage et vingt-cinq sous en argent. Là vivent « cinquante membres des gildes [1], dix-huit jeunes colons at- « tachés aux terres (*hagastaldi*), et sept jeunes filles.

« Le village de Somerghem, que Wulfrid a donné, doit « vingt pintes de bière. Heribert et Bertrade ont fait don de « leur propriété de Brakel; Wigbert a donné son bien de « Bacceninghem, situé près de l'Escaut; Sigobert, son bien « de Wilde, qui n'est soumis à aucun droit de seigneurie; « Engelram (est-ce le forestier?) a donné une habitation dans « le Fleanderland [2]. »

[1] Geldingi quinquaginta. *Priv. Bland.*, p. 73.

[2] *Ann. Mon. Bland.*, p. 71. Peut-être retrouverait-on dans les nombreuses chartes qui se rapportent à l'abbaye de Saint-Pierre des indications importantes sur les quatre *pagi majores* de la Flandre. La conjonction dubitative *seu, sive,* semble y avoir été employée pour tous les lieux situés sur les limites de deux *pagi*. *Ostrehem sita in comitatu Curtracinse seu Tornacinse; in pago Gandinse seu Tornacinse Bucelhem* (*Priv. Mon. Bland.*, v, p. 77 et 102). Voici dans ce système quelles seraient les limites des quatre *pagi majores :*

Mempiscus : au nord, Tronchiennes et Somerghem (*in pago Gandinse Truncinæ,* p. 75; *in pago Mempisco Thuringehem,* p. 92; *Toringhen a Turingia,* lib. legend., in *Corp. Chr. Fl.*, I, p. 591; Boll., *Acta SS.*, julii III, p. 699; sept. VI, p. 260; *in pago Mempisco Sumeringehim,* p. 92); à l'ouest, Aeltre (p. 107); au sud, Wacken (*in pago Curtracinse Wackinna,* p. 119; *in pago Mempisco, Wackine,* p. 80). Flandrenses et Menapes junguntur ut confines. *Vita S. Ursm. ap. Boll. Acta SS.*, febr. I, p. 820.

Pagus Gandensis : au nord, au delà du *pagus Minor* de Waes, la Frise (*in comitatu Gandensi, in pago Wase,* p. 120); à l'est, l'Escaut; à l'ouest,

C'est toute une nouvelle organisation sociale semblable à celle que les Franks ont établie dans la Gaule. Autrefois les guerriers germains suivaient les chefs les plus intrépides et devenaient leurs compagnons, *gesels, gazals*. Les rois franks, maîtres d'un vaste territoire, fortifient les liens qui les unissent à leurs leudes en leur distribuant des domaines à titre de bienfait (*jure beneficii*) [1]. Ainsi se modifie la position du *gasal* ou *vassallus*, comme le nomment les lois frankes; il s'engage par serment à soutenir le roi avec un nombre d'hommes de guerre réglé d'après l'importance du bénéfice. Au-dessous du *gasal* ou *vassal*, paraissent les serfs ou colons ruraux (*hagastaldi, censales*), attachés à la culture des terres relevant du domaine et soumises au droit de seigneurie (*mansi servientes; terra dominicata*), qui, chaque année, sont tenus de payer des redevances prélevées sur les récoltes de leurs champs [2]. Une troisième classe ne tarde pas à se former, c'est celle des hommes libres, qui, possédant des domaines trop peu considérables pour qu'ils soient tenus vis-à-vis du prince

le Mempiscus; au sud, Machelen, près Deynze (*in pago Curtracinse seu Gandinse Maglinium*, p. 76).

La limite du *pagus Curtracensis* et du Fleanderland se trouvait entre Beveren et Vlaedsloo (pp. 93 et 115), peut-être à Merkem (*merk*, frontière). Près de Wacken, Markeghem, village dont le nom présente la même étymologie, paraît également avoir été la limite du *Mempiscus* et du *pagus* de Courtray.

[1] Clodovæus Melidunum castrum Aureliano jure beneficii concessit. AIMOIN, I, 14. Machovillam Mummolus munere meruerat regio. GREG. TUR., IV, 45.

[2] Servis non in nostrum morem utuntur. Suam quisque sedem, suos penates regit. Frumenti modum dominus, aut pecoris, aut vestis ut colono injungit : et servus hactenus paret. TACIT., *Germ.*, 25.

de remplir les charges imposées aux grands vassaux, se placent sous la protection de ceux-ci, comme feudataires ou arrière-vassaux [1].

« Je vous prie, écrit Éginhard à un graf, de vouloir bien « soutenir auprès de l'empereur le jeune homme qui vous re- « mettra cette lettre, afin que le bénéfice qui appartient à « son frère et lui ne soit point perdu. Il possède quinze fermes « dans le pays de Tournay et cinq au delà du Rhin. Il veut « servir l'empereur avec le bénéfice situé dans le pays de « Tournay et demande que son frère, avec les cinq fermes « situées au delà du Rhin, puisse se recommander à quelque « homme puissant [2]. »

« Un serf de Sainte-Marie, mande ailleurs Éginhard à un « abbé, s'est réfugié dans l'asile des bienheureux martyrs « Pierre et Marcellin, à cause du crime qu'il a commis en « mettant un autre serf à mort dans une querelle qui avait « éclaté entre eux. Nous prions Votre Sainteté de vouloir bien « lui pardonner par respect pour les martyrs dont il a touché « le seuil, et lui permettre, sans qu'il subisse la mutilation « d'un de ses membres ou la peine des verges, de payer une « composition pécuniaire [3]. »

Nous ne sommes plus éloignés de l'époque où les monastères, loin d'offrir un asile aux malheureux, ne seront même plus un abri pour les cénobites. A quoi serviront les *recommandations,* si les princes et les barons s'affaiblissent dans

[1] Volumus ut unusquisque liber homo in nostro regno seniorem qualem voluerit in nobis et in nostris fidelibus accipiat. *Cap. Caroli Calvi ap. Baluze,* II, col. 44 (847).

[2] EGINH., *ap. Duchesne,* II, p. 700.

[3] EGINH., *ibid.*

leurs luttes intestines avant de combattre les invasions étrangères?

Éginhard se trouvait en 830 à Valenciennes, lorsqu'il se retira précipitamment au monastère de Gand [1] afin, comme il le dit dans une de ses lettres, d'implorer, selon le conseil de Philon, le secours du ciel lorsqu'il n'y avait plus rien à espérer de la terre [2].

De nouvelles discordes agitaient l'empire des Franks. Lother et Peppin, soutenus par les grafs Hug, Matfried et Landbert, avaient pris les armes contre leur père. L'influence des nations germaniques [3] sauva l'empereur. Wala fut réduit à rentrer au cloître [4]. Bientôt une nouvelle rébellion éclata. Lodwig le Pieux, trahi par ses leudes au Champ du Mensonge [5], fut déposé à Soissons, mais il recouvra bientôt son autorité. Au moment où il quittait ses vêtements de deuil pour reprendre les insignes impériaux, une violente tempête dont les ravages avaient été affreux sembla tout à coup se calmer [6]. Les Franks, toujours superstitieux et un instant rassurés par ce phénomène d'heureux présage, s'abandonnèrent à de nouvelles terreurs lorsqu'en 837 ils virent s'élever dans les airs une comète aux lugubres clartés [7]. « Ce signe, s'écria triste-

[1] *Script. rer. Germ. ap. Pertz*, II, p. 428.

[2] Juxta verba Philonis imploretur divinum, quando humanum cessat, auxilium. Eginh., *ap. Duchesne*, II, p. 701.

[3] Imperator... diffidens Francis magisque se credens Germanis. *Astron.* 830.

[4] Walach abbas jussus est ad monasterium redire. *Astron.* 830.

[5] Campus mentitus. *Ann. Bertin.*, 833.

[6] *Astron.* 834.

[7] Dirum semper ac triste portentum. *Astron.* 837.

« ment Lodwig, annonce un changement de règne et ma « mort ! » Et il prépara tout pour sa fin [1]. Il divisa l'empire entre Lother, à qui il avait pardonné, et Karl, fils de Judith. Lother reçut les contrées germaniques. Le royaume de Karl devait s'étendre du Rhin à la Seine. Parmi les pays qui en faisaient partie se trouvaient l'Ardenne, la Hesbaye, le Brakband, la Flandre, le Mempiscus, le Hainaut, l'Oosterband, ou frontière orientale de la Neustrie, Térouane, Boulogne, Quentovic, Cambray et le Vermandois [2].

Lodwig, fils de l'empereur Lodwig le Pieux, n'avait point cessé de combattre son père. Non moins terribles que ces discordes civiles, les invasions des Normands semaient la terreur sur toutes les frontières maritimes. On racontait qu'un saint prêtre avait eu une vision dans laquelle une voix lui disait : « Pendant trois jours et trois nuits un épais nuage couvrira la « terre, et aussitôt après les païens viendront avec un nombre « immense de navires et détruiront, par la flamme et le fer, « les chrétiens et les contrées qu'ils habitent [3]. » Au neuvième siècle, en annonçant des malheurs, il était facile d'être prophète. Les Normands ne tardent point en effet à dévaster la Frise, où l'Océan, s'associant à leurs fureurs, engloutit plus de deux mille habitations. En 837, une de leurs flottes brûle le château d'Anvers; ils envahissent l'île de Walcheren, où deux grafs périssent sous leurs coups. Après avoir pillé les bords de l'Escaut, ils se dirigent vers la Seine et menacent

[1] *Astron.* 837.
[2] Bal., *Capit.*, I, col. 690.
[3] *Ann. Bertin.*, 839.

Rouen [1]. « Malheur à moi, répétait l'empereur Lodwig, mal-« heur à moi dont la vie s'achève au milieu de ces calami-« tés [2] ! » Plein de ces tristes images et poursuivi par les souvenirs de l'ingratitude de ses fils, il expira en traversant le Rhin. L'île solitaire et à demi cachée par les larges eaux du fleuve qui reçut le dernier soupir de Lodwig le Pieux, était située au pied de la colline où s'élevait le splendide et majestueux palais qui avait vu naître Karl le Grand [3]. Que de grandeurs et d'infortunes resserrées dans cette vallée ! Quel abîme entre ce berceau et cette tombe !

Les discordes qui avaient ensanglanté le règne de Lodwig n'étaient point des querelles personnelles. Derrière ses fils marchaient la Bavière, la Provence, l'Aquitaine. Sigebert de Gemblours remarque que Lodwig, en favorisant l'influence germanique, lui assura une prééminence qu'elle conserva longtemps [4]. Sous le règne de Karl, fils de Lodwig, la célèbre bataille de Fontenay ne fut que la manifestation sanglante de ces luttes anciennes. « Dans ce combat, dit l'annaliste de « Metz, les forces des Franks furent tellement affaiblies, leur « courage si vanté fut tellement abattu, que loin d'étendre « désormais leurs frontières ils ne purent même plus les « défendre [5]. »

[1] *Chr. de gestis Normann.*

[2] *Ann. Bertin.*, 839.

[3] In insula juxta Ingelenheim vita decedit. REGIN., *apud Pertz*, I, p. 568.

[4] SIG. GEMBL., *Chr.* 835.

[5] In qua pugna ita Francorum vires attenuatæ sunt ac famosa virtus infirmata, ut non modo ad amplificandos regni terminos, verum etiam, nec ad proprios tuendos in posterum sufficerent. *Ann. Metens.*, 841;

On voit les rois franks, ne trouvant plus de peuple de leur race assez redoutable pour les protéger, recourir tour à tour aux divers éléments qui les environnent. Lodwig était soutenu par la Germanie. Karl, qui fut surnommé le Chauve parce que la nature lui avait refusé le signe extérieur de la royauté, s'appuya sur l'Église de Neustrie avant de se confier aux comtes des bords de la Loire.

A la fin du neuvième siècle, l'Église de Neustrie conservait ses puissants évêques et ses riches abbés. De son sein était sorti Hincmar, qui occupait le siége archiépiscopal de Reims, l'homme le plus illustre de ce siècle par l'austère autorité de son génie. Hincmar qui présidait les conciles et se livrait avec ardeur aux discussions théologiques, ne portait pas avec moins de zèle l'appui de ses conseils dans l'administration débile et confuse du gouvernement.

Né près de Boulogne aux limites du Fleanderland[1], il est moins sévère pour la gilde que Karl le Grand et Lodwig le Pieux. S'il défend les banquets où l'ivresse et le désordre éveillent les haines et provoquent les luttes sanglantes, il autorise les eulogies où l'on prend un peu de pain et de vin en signe de fraternité; il consent même à approuver les associations qu'on nomme gildes (*geldoniæ*), pourvu que rien n'y blesse ni l'ordre, ni la raison [2].

Chr. Regin. ap. Pertz, I, p. 568. Patriam pene omni munimine militum frequentia præliorum destituentes, invalidam et barbarorum seu cujuslibet hostis invasioni opportunam eam reliquerunt. *Hist. Norm. ap. Script. rer. franc.*, XI, p. 622.

[1] HINCMAR, *Oper.*, II, p. 391.

[2] Ut de collectis quas geldonias vel confratrias vulgo vocant, præcipimus tantum fiat, quantum ad auctoritatem et utilitatem atque rationem

Si quelque chose égale la fidélité qu'Hincmar montre aux rois, c'est la vérité loyale et toute chrétienne qui respire dans les paroles qu'il leur adresse. « La justice des rois, écrit-il à « Karl le Chauve, consiste à n'opprimer personne par un in- « juste abus de leur pouvoir, à juger impartialement selon « l'équité, à secourir les étrangers, les veuves et les orphe- « lins, à protéger les églises, à nourrir les pauvres de leurs « aumônes, à choisir des conseillers sages et pleins d'expé- « rience, à défendre courageusement la patrie. Celui qui ne « règle pas son règne d'après ces principes souffrira dans son « gouvernement de nombreuses calamités. C'est par ce motif « que la paix des peuples est si souvent troublée et que les « invasions de nos ennemis ravagent de toutes parts nos pro- « vinces. Ce n'est pas seulement pour le temps présent que « l'iniquité des rois répand les ténèbres sur leur empire, mais « elle pèse sur leurs fils et leurs neveux, et les éloigne de « l'hérédité royale. Le Dieu d'Israël, voyant la justice de David, « bénit sa postérité; mais pour châtier Salomon, il enleva la « royauté des mains de ses fils [1]. »

Karl le Chauve méprisa les menaces prophétiques d'Hincmar. On le vit piller les trésors des églises et s'approprier par avidité les grandes abbayes de Saint-Denis, de Saint-Quentin, de Saint-Vaast. Il priva même le pieux archevêque de Hambourg Ansker du monastère de Thorholt, qui fut donné au

pertinet.. Pastos autem et commessationes quas divina auctoritas vetat, ubi et gravedines, et indebitæ exactiones et turpes ac inanes lætitiæ et rixæ, sæpe etiam usque ad homicidia et odia et dissensiones accidere solent, penitus interdicimus (LABBE, *Concil.*, VIII, col. 572).

[1] HINCMAR, *Op.*, II, p. 6. Hincmar faisait-il allusion à Karl le Grand qui avait pris le nom littéraire de David?

graf Reginher. L'école que le saint apôtre du Nord y avait établie fut détruite, et, dans les contrées lointaines où il remplissait sa périlleuse mission, il fut réduit à une pauvreté si grande que tous ceux qui l'accompagnaient l'abandonnèrent.

Enfin le fils de Lodwig et de Judith mit le comble à ces persécutions en frappant celui qui, tant de fois, l'avait soutenu par sa sagesse [1]. Le siége archiépiscopal de Reims perdit la primatie des Gaules, et Hincmar fut relégué au monastère de Saint-Bertin, où il devint l'historien d'une époque qu'il honorait par des vertus si rares dans ce temps.

Les monastères de la Neustrie septentrionale qui, au commencement du huitième siècle, avaient reçu les Ursmar, les Foilan, les Etton, les Madelgher [2], conservaient seuls encore quelque éclat sous le règne de Karl le Chauve. Auprès des noms à jamais fameux d'Hincmar, d'Ansker, d'Éginhard, viennent se placer ceux des moines Milon, Hucbald et Grimbald.

Milon appartenait à l'abbaye d'Elnone, fondée par saint Amandus. Il avait suivi à l'école de Saint-Vaast d'Arras les leçons d'Haimin, qui était disciple d'Alcwin. Karl le Chauve, au temps de la puissance d'Hincmar, lui avait confié l'éducation de deux de ses fils, Peppin et Drogon, ce qui engagea un grand nombre de nobles franks à envoyer aussi leurs enfants près de lui. Peppin et Drogon moururent jeunes et furent ensevelis dans l'abbaye d'Elnone. Milon fit pour eux une touchante épitaphe : « O roi Karl, ô notre père! si vous

[1] Carolus immemor fidelitatis atque laborum quos Hincmarus subierat. *Ann. Bertin.*, 867.

[2] Velut ad alvearia apes assiduæ. *Vita S. Etton. ap. Boll. Acta SS.*, julii III, p. 61.

« daignez visiter notre tombe, ne gémissez point sur notre « mort. Portés de la terre dans des régions heureuses, nous « jouissons avec les saints d'un repos éternel. O notre père, « souvenez-vous de nous et soyez heureux[1] ! » Milon n'était pas seulement poëte, il se distingua aussi par sa science. On écrivit sur son tombeau : « Sous cette pierre repose Milon, poëte et « philosophe, qui composa en vers harmonieux un livre sur « la sobriété, et écrivit avec art la vie de saint Amandus[2]. »

Hucbald, neveu de Milon, autre moine d'Elnone, releva les lettres dans l'église de Reims et créa à Paris, avec Remigius d'Auxerre, cette célèbre école publique qui devint plus tard l'université de Paris[3].

Grimbald[4] était encore fort jeune lorsqu'il entra au monastère de Saint-Bertin. L'Anglo-Saxon Alfred, fils d'Ethelwulf, se rendant à Rome, avait écouté ses conseils. Alfred, devenu roi de Wessex, voulut ranimer dans ses États la science qui y était éteinte. Il envoya une solennelle ambassade à Grimbald pour l'engager à venir habiter l'Angleterre, alla lui-même

[1] Si, genitor, nostram dignaris visere tumbam
Rex, nostros obitus ne doleas, petimus.
Terris sublati, placida regione locati,
Cum sanctis requie perpetua fruimur.
Vos, nostri memores, fœlices este parentes.
Acta SS. ord. S. Ben., v, p. 62; *Chr. S. Bav.* 879.

[2] Milo poeta sophus jacet hoc marmore clausus,
Carmine dulciloquo, qui librum sobrietatis
Edidit et sanctum pulcre depinxit Amandum.
Hist. litt. de la France, v, p. 409.

[3] *Hist. litt. de la France*, iv, p. 251.

[4] Venerabilis monachus nec canendi modo sed omnium ecclesiasticarum disciplinarum et sacræ scripturæ peritia insignis vir, omnibus bonis moribus ornatus. Asser., *Vita Alfr.*

au-devant de lui pour le recevoir, et le pria de lui enseigner la langue latine, honneur qu'il partagea avec Asser, Plegmund et Jean l'Érigène. Vers l'époque où Hucbald établissait l'école de Paris, Grimbald fondait en Angleterre une autre école qui fut depuis l'université d'Oxford [1].

Vers ce temps l'abbaye de Saint-Riquier possédait une belle bibliothèque. On y remarquait la rhétorique de Cicéron, les églogues de Virgile, les œuvres de Pline le Jeune, et les poëmes d'Homère, auxquels étaient joints ceux de Darès le phrygien et de Dictys de Crète [2]. Celle du comte Eberhard, fondateur du monastère de Cisoing, comprenait plus de cinquante ouvrages, parmi lesquels se trouvaient le recueil des lois des Franks, la Cité de Dieu, de saint Augustin, les sept livres d'Orose, la vie de saint Martin et les œuvres d'Alcwin [3].

La science, tradition expirante de la glorieuse domination de Karl le Grand, lui avait survécu de quelques années. C'était le dernier rayon d'une lumière qui avait déjà disparu. Bientôt il s'évanouit et tout devint ténèbres.

[1] IPERIUS *ap. Martene*, v, p. 538; TURNER, II, p. 9; HARPSFELD, nono sec., c. 7; SIMON DUNELM., p. 153; *Hist. litt. de la Fr.*, IV, p. 283. Causa evocationis ut litteraturæ studium in Anglia pene mortuum... suscitaret. MALMESBURY, p. 44. La chronique de Saint-Bavon ajoute : In Angliam declinaverat metu Balduini comitis Flandriæ qui ipsam abbatiam ut abbas regebat. *Chr. S. Bav.* 903.

[2] L. D'ACHERY, *Spic.*, II, p. 295 (831). Sur l'antiquité des poëmes de Dictys et de Darès, voyez MABILLON, *Mus. ital.*, vol. I, p. 169, et M. P. PARIS, *Mss. fr.*, I, p. 70. Benoît de Sainte-Maure en vanta l'authenticité au douzième siècle; au seizième siècle, Martin du Bellay répéta le jugement du trouvère normand (*Prologue des Ogdoades*).

[3] MIRÆUS, I, p. 19. Le comte Eberhard paraît avoir suivi au delà des Alpes Lother et Wala. Son fils Berenger devint roi d'Italie.

« Hlother, dit Nithard, craignait que son peuple ne l'aban-
« donnât, et cherchait des secours partout et de quelque
« manière qu'il en pût trouver. Il appela les Normands à
« son aide et soumettant à leur autorité une partie des na-
« tions chrétiennes, il leur permit de piller toutes les autres [1]. »

Les dévastations des Normands effacèrent le souvenir de ce que leurs invasions précédentes avaient offert de plus affreux. De nombreuses troupes de loups les suivaient, attirées par l'appât du carnage : une prophétesse de Germanie annonçait la fin du monde [2].

En 845, les Normands ravagèrent les bords de la Seine et livrèrent aux flammes le monastère de Sithiu. Dès qu'ils se furent éloignés, les moines de Gand, pleins de terreur, se hâtèrent de fuir à Laon, après avoir déposé leurs châsses et leurs reliques dans le sanctuaire de Saint-Omer qui était entouré d'une forte muraille et défendu par des tours. Elles y restèrent quarante années [3].

Cinq années après, les Normands paraissent de nouveau sur les côtes de la France. Ils pillent le Mempiscus et le pays de Térouane. D'autres Normands, abordant en Frise, s'avancent vers l'Escaut, incendient les monastères de Blandinium, de Tronchiennes et de Saint-Bavon et poursuivent leur

[1] NITHARD, l. IV.

[2] *Ann. Bertin.*, 846; *Ann. Met.*, 847. Regio Danorum satellitem funestum de sinu suo evomuit qui quæque circumcirca gladio et igni absorbuit, maximeque in Flandriarum atque Mempiscorum confinio, incredibili desævit exterminio. *Vita S. Winnoc. ap. Acta SS. ord. S. Ben.*, III, p. 299.

[3] *Gesta Normann.*, 846.

marche vers Beauvais [1]. L'année suivante, une de leurs flottes, composée de deux cent cinquante-deux navires, dévaste le rivage de la Frise. Un chef normand, Godfried, fils de ce roi des Danes qu'Ansker avait jadis accompagné dans le Nord, s'établit aux bords de l'Escaut, « station fort avantageuse pour « les vaisseaux, soit qu'ils y passent l'hiver, soit qu'ils y cher- « chent un refuge [2]. » Karl réunit une armée pour les combattre ; mais, arrivé près de l'Escaut, il négocie et confirme aux chefs normands Godfried et Rorik leurs conquêtes, à condition qu'ils le reconnaîtront pour roi par la vaine cérémonie de l'hommage. Les Normands occupent ainsi plusieurs domaines qui appartenaient à Helletrude, épouse de Bérenger fils du comte Eberhard. Il ne faut pas oublier qu'en 850, l'empereur Lother a déjà donné au Normand Rorik, Dorestad et la plus grande partie de la Frise à titre de fief [3]. C'est ainsi que dans les derniers temps de l'empire romain, la vanité des Césars déguisait sous des prétextes puérils les tributs que recevaient les chefs des Huns et des Goths.

Karl le Chauve cherche inutilement un remède à ces désastres. Il multiplie les capitulaires. Son empire est divisé en douze districts que parcourent de nombreux *missi*. Le troisième [4], dont les *missi* sont l'évêque Immon, l'abbé Adhalard, Waltcaud et Odelrik, comprend Noyon, le Vermandois, l'Artois, Courtray, la Flandre et le comté d'Engelram [5].

[1] *Ann. Bertin.*, 850; *Ann. Fontan.*, 850; *Acta SS. Belgii*, II, p. 543.

[2] Gratissima statio navium sive ad hiemandum sive quodlibet belli periculum declinandum. FOLCW., *De gestis abb. Lob.* 16 *ap. Pertz*, VI, p. 62.

[3] *Ann. Bertin.*, 850, 855; *Ann. Fontan.*, 850.

[4] BALUZE, *Capit.*, II, col. 68.

[5] Le comté d'Engelram, comme celui de Liderik, ne semble pas avoir

Toutes ces tentatives restent stériles. Les Normands continuent leurs invasions. En 853, ils brûlent Saint-Martin de Tours et remontent la Loire jusqu'à Orléans. En 857, ils se montrent sur la Seine et s'emparent de Paris, qu'ils livrent aux flammes. En 859, ils saccagent les rives de l'Escaut et de la Somme, pillent Amiens et arrivent à Noyon, où l'un des *missi*, l'évêque Immon, est pris et mis à mort. En 861, ils parcourent le pays de Térouane et dévastent pour la seconde fois le monastère de Sithiu où quatre moines périrent. L'un d'eux, conduit enfant dans ces cloîtres, y avait vieilli et préféra mourir sur leurs ruines qu'errer vagabond dans un monde qu'il ne connaissait point [1].

Humfried, évêque de Térouane, voulait renoncer au périlleux honneur de l'épiscopat. Le pape Nicolas lui écrivit : « S'il « n'est point permis au pilote d'abandonner son navire pen- « dant le calme, combien ne serait-il point plus coupable de « le faire pendant la tempête [2] ! »

Cependant, les Normands étendaient leurs conquêtes et marchaient de victoire en victoire. Karl le Chauve, ne pouvant assurer le repos de son royaume par le fer, l'acheta avec de l'or. Les Normands promirent de ne plus piller, et leur duc Weeland reçut cinq ou six mille livres d'argent, beaucoup de blé et de nombreux troupeaux [3].

Parmi les chefs normands qui s'illustrèrent par leurs aven-

été autre chose que le domaine d'Harlebeke. Selon la chronologie des épitaphes d'Harlebeke qui paraît exacte, Liderik mourut en 836 et Engelram en 862.

[1] *Cart. Sith.*, II, c. 36; *Gesta Norm.* 861; *Lib. mir. S. Rich. ap. Acta SS. ord. S. Ben.*, II, p. 209.

[2] *Acta SS. ord. S. Ben.*, VI, p. 232.

[3] *Gesta Norm.*, 861; *Ann. Bertin.*, 861.

tureuses expéditions, il n'y en eut point de plus intrépide que Regnar Lodbrog. Son fameux chant de mort, au milieu des serpents auxquels le livra le Northumbre Ella, retrace ses excursions en Flandre.

« J'étais encore jeune lorsque avec mes guerriers je me « dirigeai à l'est du Sund. Les oiseaux de proie reçurent une « abondante nourriture. La mer s'enfla du sang des morts. « Nous avons frappé avec le glaive!

« J'avais vingt ans quand nous nous élançâmes au loin dans « les combats. Le fer gémissait sur les cuirasses; la hache « brisait les boucliers. Nous avons frappé avec le glaive!

« Devant l'île de Bornholm, nous couvrîmes le rivage de « cadavres. Les nuages de la grêle déchiraient les armures; « l'arc lançait le fer. Nous avons frappé avec le glaive!

« Dans le royaume des Flamings, nous ne triomphâmes « qu'après avoir vu tomber le roi Freyr. L'aiguillon sanglant « de la blessure perça l'armure brillante de Hœgne. Les « vierges pleurèrent sur le combat du matin et les loups « furent amplement rassasiés. Nous avons frappé avec le « glaive [1] ! »

Où est la tombe du roi Freyr? que devinrent les armes brillantes de Hœgne, sa longue épée, sa hache de pierre et son anneau d'or? Rien ne rappelle leurs noms sur les rivages de la Flandre : les pirates du Nord avaient laissé aux ruines des cités qu'ils ravageaient, le soin de raconter leur passage et leurs vengeances.

« Au temps de Karl le Grand, d'heureuse mémoire, toute

[1] Lodbrog-quida, carmen gothicum famam regis Ragnari Lodbrogi celebrans, Lund. 1802.

« la nation suivait la même voie : la paix et la concorde ré« gnaient partout. Mais aujourd'hui chacun suit le sentier qu'il « préfère et l'on voit éclater les luttes et les dissensions. Autre« fois tout était prospérité et joie, aujourd'hui tout est misère « et douleur [1]. »

Telles sont les paroles qui terminent l'histoire du neuvième siècle que nous a laissée Nithard : petit-fils de Karl le Grand, et digne par ses vertus et sa science d'être l'héritier du duc de la France maritime Angilbert, qu'Alcwin avait surnommé Homère et que l'Église admit plus tard parmi ses saints, il avait vu ravager toutes les provinces jadis confiées à la protection de son père, lorsqu'il fut lui-même la victime de la fureur des Normands [2].

[1] NITHARD, l. IV.
[2] *Chr. Centul.*, II, c. 7.



LIVRE DEUXIÈME.

Baldwin Bras de fer, premier comte de Flandre.
Guerres civiles et étrangères. — Désastres et discordes.

Les mêmes symptômes d'abaissement et de décadence étaient communs à l'empire frank et aux princes qui le gouvernaient : les divisions privées ne contribuaient que trop à favoriser les progrès de l'anarchie publique.

Karl le Chauve avait trois fils. L'un d'eux, qui s'appelait Karl comme lui, périt dans une querelle avec un noble frank. Le second éveilla par son ambition les soupçons de son père, qui le fit enfermer dans un monastère et priver de la vue [1]. Mais ce cruel châtiment n'empêcha point le troisième, nommé Lod-

[1] *Ann. Met.*, 870; *Chr. Andeg.*, 873.

wig, de conspirer : il n'écoutait que les conseils de sa femme, petite-fille du duc Noménoé [1], qui était née sur cette terre de Bretagne, asile des races proscrites, où l'amour de la liberté et de l'indépendance fut toujours opiniâtre et héroïque. Le joug de l'autorité paternelle ne paraissait pas moins accablant à Judith, fille de Karl le Chauve, qui avait épousé successivement Ethelwulf, roi des Anglo-Saxons de Wessex, puis son fils Ethelbald. Se trouvant sans appui sur une terre étrangère qui lui rappelait son double veuvage, elle avait quitté l'Angleterre et s'était retirée à Senlis où, sous la protection des évêques, elle vivait avec toute la dignité qu'exigeait son titre de reine [2].

La même année que Karl le Chauve se rendit tributaire de Weeland, deux autres Normands, Guntfried et Gozfried, l'engagèrent à recevoir parmi ses feudataires un des chefs les plus redoutables des bords de la Loire. Il se nommait Rotbert et était d'origine saxonne; quelques historiens racontent que les passions d'une vie aventureuse l'avaient éloigné de la Germanie; mais il paraît plus vraisemblable qu'il appartenait à l'une des colonies qui, vers le quatrième siècle, s'étaient fixées sur le *littus saxonicum* [3].

Cependant l'influence de Rotbert, à qui le roi accordait sans cesse de nouveaux domaines, ne tarda point à exciter la jalousie et la haine de ses anciens amis. Guntfried et Gozfried trou-

[1] *Ann. Bertin.*, 856, 862.

[2] *Ann. Bertin.*, 858, 862; BROMTON, p. 802. Selon la plupart des historiens, Judith était encore fort jeune; cependant Bromton assure qu'elle avait eu cinq fils d'Ethelwulf.

[3] Saxonici generis vir. *De mirac. S. Ben. Acta SS. ord. S. Ben.*, II, p. 357. More patrum suorum odio motus antiquo. *Chr. Iperii ap. Mar-*

vaient déjà en lui un rival plus puissant qu'eux-mêmes. Ils résolurent de le renverser [1], et soutenus par Lodwig, fils de Karl le Chauve, ils appelèrent à leur aide un chef du Fleanderland, nommé Baldwin, fils d'Odoaker [2].

tene, III, p. 565; ALB. TR. FONT.; GUILL. GEMET.; HILGALD., *in Vita Rotb.*; RAD. GLABER, 1, 2. « Le grand Witikind, dit Pasquier, eut un fils « nommé Theodorich duquel naquit Witikind II; de ce second Witikind « vint Robert Ier. » — Odo patrem habuit Rotbertum, avum vero paternum Witichinum, advenam germanum. RICHER., *ap. Pertz*, III, p. 570. D'après l'opinion la plus généralement admise, la race des comtes d'Anjou serait sortie des colonies du *Littus saxonicum*. Si Karl le Grand descend du Flaming Karlos, ce serait un fait digne de remarque que cette communauté d'origine des Karlings et des Capétiens.

[1] Gentilitia mobilitate. *Ann. Bert.*, 861.

[2] Engelram vivait en 858 (BALUZE, *Capit.*, II, col. 102) et ne paraît être mort que vers 862. En 863, Baldwin figure parmi les feudataires de Karl le Chauve. Où faut-il placer Audoaker, qui survécut à Engelram au moins dix années? Toutes ces difficultés chronologiques disparaissent si l'on renonce à voir dans les forestiers les aïeux des comtes. Baldwin était un graf de l'ancienne Flandre ou Fleanderland; Harlebeke appartenait au *Pagus Cortracensis;* Harlebeke possède le tombeau des forestiers; Baldwin fut enseveli à Saint-Bertin. Je ne crois point que Baldwin ait eu Engelram pour aïeul; mais je lui donne pour père Odoaker, dont le nom annonce un Flaming (Odouacer rex Saxonorum. FREDEGHER, *Epit.* 12.), qui mourut, selon Meyer, dans la ville saxonne d'Aldenbourg (Ab aldo Aldenburg. FOLCWIN. Le nom d'Alden se retrouve quarante-huit fois parmi les noms saxons du *Domesday-Book*.), et que Mouskes nous représente plein de puissance dans l'île de Walcheren :

En Walcres
U quens avoit esté Odacres.
Chron. rimée, v. 12485.

D'après une opinion qu'il ne faut pas trop légèrement rejeter, Baldwin serait né aux bords de l'Yzer et devrait à cette rivière le surnom de *Ferreus* (*Yzerin*).

Le nom de Baldwin est saxon et ne se retrouve point dans les his-

Karl le Chauve se trouvait à Soissons, lorsqu'il apprit que Baldwin avait enlevé Judith de Senlis et que son fils Lodwig avait rejoint Guntfried et Gozfried, chez les Normands.

Le roi de France [1], réunit aussitôt les grands du royaume, et lorsqu'ils eurent prononcé leur jugement selon la loi civile et politique, il invita les évêques à frapper d'anathème le ravisseur et sa complice [2].

Le complot de Lodwig avait échoué; les Normands surpris près de Meaux déposèrent les armes. Mais Baldwin et Judith avaient cherché un refuge dans les États de Lother, fils et successeur de l'empereur Lother. « Nous avons appris, écrit le « roi de France à son frère Lodwig le Germanique, que notre « neveu a reçu dans son royaume notre fille Judith que Bald- « win a enlevée quoiqu'elle fût veuve selon les lois divines et « humaines et placée sous la protection ecclésiastique. Nos « évêques, confirmant la condamnation légale prononcée contre « Baldwin, l'ont excommunié; Lother en a été instruit par « nos lettres et celles des évêques. Nous avons également « ordonné, de l'avis commun de nos fidèles, que personne ne « reçoive dans ses États un homme aussi criminel. J'espère « que vous n'ignorez point de quelle manière notre neveu Lo- « ther a manqué à ses devoirs, non-seulement vis-à-vis de « nous et au mépris des liens de parenté qui nous unissent, « mais aussi vis-à-vis de Dieu et de l'autorité sacrée [3]. »

toriens franks. Il est cité vingt fois parmi les noms saxons du *Domesday-Book*. Baldwin, abbé de Saint-Edmond, figure parmi les saints du martyrologe saxon. R. DE HOVEDEN, 1097.

[1] Francia. NITHARD, l. II.

[2] *Ann. Bertin.*, 862; *Chr. Elnon.*, 862.

[3] BARON., *Ann.*, 862.

La situation était grave. Lother en protégeant Baldwin semblait vouloir intervenir dans les discordes qui agitaient la France : Guntfried et Gozfried auraient pu aisément réveiller l'ardeur belliqueuse des Normands. Hincmar était rentré à Reims : il comprit le péril qui menaçait la monarchie et interposa sa médiation ; son premier soin fut de charger l'évêque Hunger d'engager le duc de Frise, Rorik, déjà prêt à prendre les armes, à ne pas s'allier à Baldwin et à faire pénitence de ses mauvais desseins [1] ; bientôt après Lodwig le Germanique invitait Karl le Chauve à une entrevue qui eut lieu à Toul. Lother y fit déclarer qu'il était prêt à respecter les sentences ecclésiastiques, et l'excommunication prononcée à cause de l'appui qu'il avait donné à Baldwin fut aussitôt levée. Le comte Chuonrad, oncle du roi de France, demandait avec sagesse qu'on cachât aux peuples l'objet de ces importantes délibérations ; mais Karl le Chauve, rejetant ses conseils, voulut que personne n'ignorât que sa haine n'avait point cessé de poursuivre le chef du Fleanderland [2].

Baldwin et la veuve d'Ethelbald, s'étaient rendus à Rome et y avaient réclamé la protection du pape Nicolas Ier. Elle ne leur manqua point. « Votre vassal Baldwin, écrivait-il au roi « de France, a cherché un refuge au seuil sacré des bien- « heureux princes des apôtres, Pierre et Paul, et s'est approché « avec d'ardentes prières de notre siége pontifical. Il nous a « raconté lui-même qu'il s'était exposé à votre colère en « épousant, sans votre approbation, votre fille Judith qui y « consentait et l'aimait plus que tout autre homme. Baldwin,

[1] FRODOARD, III, 23 ; HINCMAR, *Op.*, I, p. 691.

[2] *Ann. Bertin.*, 862.

« a confié à notre dignité apostolique ses pressantes suppli-« cations, afin que par notre intervention Votre Grandeur « daigne lui pardonner. Ses instances réitérées réclament toute « notre miséricorde, et du sommet de notre puissance aposto-« lique, nous vous demandons, par nos légats les très-saints « évêques Rhodoald et Jean, que pour l'amour de Notre-Sei-« gneur Jésus-Christ et des apôtres Pierre et Paul, dont « Baldwin a préféré l'appui à celui des rois de la terre, et au « nom de l'affection que vous avez pour nous, vous vouliez « bien lui accorder votre indulgence et un oubli complet de « son offense, afin que, soutenu par votre bonté, il vive en « paix comme vos autres fidèles; et lorsque nous prions « Votre Sublimité de lui pardonner, ce n'est pas seulement « en vertu du pieux amour que nous devons porter à tous ceux « qui, souillés de quelque crime, implorent avec une humble « dévotion la miséricorde et le secours du siége apostolique, « mais c'est aussi parce que nous craignons que votre colère « et votre indignation ne réduisent Baldwin à s'allier aux « Normands impies et aux ennemis de la sainte Église, et à « préparer ainsi de nouveaux malheurs au peuple de Dieu que « vous devez gouverner et conserver sain et sauf avec autant « de prudence que de soin [1]. »

Le pape adressa des lettres semblables à la reine Ermentrude; mais quels que fussent les efforts de ses légats, ils ne purent rien obtenir du roi de France. Le pape lui écrivit de nouveau l'année suivante : « L'apôtre a dit : Considérez les « temps, car les mauvais jours arrivent. Les périls qu'il an-« nonce vous menacent déjà. Veillez à ne pas faire naître de

[1] Miræus, I, p. 132.

« plus terribles désastres et ayez assez de modération pour « surmonter la douleur de votre cœur et ne pas vous mon- « trer éternellement inexorable et inflexible vis-à-vis de « Baldwin [1]. »

Le ressentiment de Karl le Chauve ne devait céder qu'aux nécessités politiques, qu'aggravait la faiblesse de la royauté. En 862, Lodwig en se réconciliant avec son père, se fit donner le comté de Meaux et la riche abbaye de Soissons. Karl le Chauve, ne tarda point aussi à pardonner à sa fille [2] : il la reçut, le 25 octobre 863, au palais de Verbérie et permit que son mariage avec Baldwin, fût solennellement célébré à Auxerre. « Le roi ne voulut point y assister, écrivit l'arche-

[1] DUCHESNE, II, p. 836.

[2] Judith était belle et savante comme son aïeule dont elle portait le nom. Imperator Ludoicus, disent les annales de Metz en parlant de la fille du comte Welf, habebat reginam pulchram nimis nomine Judith, et sapientiæ floribus optime instructam (*Ann. Met.*, 829). L'épitaphe de la fille de Karl le Chauve présente les mêmes traits (SAND., *Rer. Gand.*, p. 223) :

Regis Francorum Caroli sum filia regis
Nobilis illa Judith et speciosa nimis.

« Peu de mariages de nos souverains, écrit Turner dans son excel- « lente histoire des Anglo-Saxons, ont eu des conséquences plus impor- « tantes pour la gloire et le bonheur de l'Angleterre que celui d'Ethel- « wulf et de Judith... Alfred avait douze ans, lorsqu'un jour, se trouvant « assise au milieu de sa famille, un manuscrit de poésie saxonne à la « main, elle l'offrit en don à celui qui se rendrait le plus promptement « capable de pouvoir le lire. Les plus âgés des princes jugèrent la récom- « pense inférieure au travail et gardèrent le silence. Alfred seul prit le « livre... C'est à cette circonstance que nous devons les travaux litté- « raires d'Alfred et tous les progrès qui en résultèrent pour son pays. » « (SHARON TURNER, I, pp. 293 et 298.)

« vêque Hincmar au pape Nicolas; mais il y a envoyé les « ministres et les officiers de l'État, et selon votre demande, « il a accordé les plus grands honneurs à Baldwin [1]. »

Le langage d'Hincmar annonce que Baldwin obtint du roi un fief auquel étaient attachés un titre élevé et une juridiction considérable. Tandis que Rotbert, créé successivement comte d'Anjou et abbé de Saint-Martin de Tours, consolidait sa puis-

[1] Balduinum maximis honoribus affecit ut postulaveratis. FRODOARD, III, 11. BARON., 863. Honores, feudum honoratum; unde honores quod in honorem darentur sunt vocata... Beneficium et honorem perdant (*Lex Longob.*). Honores, comitatus, provinciarum præfecturæ. Contigit ut mihi honorem Dolensem regendum committeretis (*Charta ap. Lob.*). La duché de Nike ere une des plus haltes honors de la terre de Romenie. VILLEH., *et alii ap. Ducange*, III, col. 1180. A filiis Ramnulphi tultis paternis honoribus et data S. Hilarii abbatia quam isdem habuit... *Ann. Bert.*, 868. Princeps (Arnulphus marchio Flandriæ) terram suam in manu regis dedit ita tamen ut ipse in vita sua inde honoratus existeret. FRODOARD., 962; V. REGINON., 903. Les premiers comtes de Flandre s'attribuent dans leurs diplômes le titre de markgraf: Arnulphus marchisus (941); Arnulphus Dei gratia marchisus (972); Balduinus, Flandrensium marchio. Marchio, provinciæ limitaneæ præfectus. DUCANGE, *Gloss.*, IV, col. 527. *Mark*, frontière; *graf*, comte. La Flandre se trouvant aux frontières de l'empire frank, il n'est point étonnant que ses comtes aient porté le titre de markgrafs. Je lis toutefois dans les lois d'Édouard le Confesseur : *Greve* nomen est potestatis, Latinorum lingua nihil expressius sonat quam præfectura... in quo idem sonare videtur et significare quod dominus. Videtur etiam quibusdam *Greve* vocabulum esse nomen compositum ex anglico *Grid*, et *væ* latino. *Grid* enim pax est, *væ* miseria. *Greve* ideo dicitur quod jure debebat *grif*, id est pacem ex illis facere qui patriæ inferunt *væ*, id est miseriam vel malum. Teutonici etiam et Frisones et Flandrenses, consules suos *Mergreve* quasi majores dominos, vel bonos pacificos vocare solent. *Leges boni regis Edowardi*, XXXV, *de greve*. Comparez VREDIUS, *Quid comes*, XIV.

sance sur les deux rives de la Loire, Baldwin recevait une autorité supérieure sur les marches du nord, voisines de la Lys et de l'Escaut, et sans cesse exposées aux invasions des Normands [1], et il arriva peu à peu que le pays soumis à ses ordres, qui d'abord s'appelait le domaine du comte de Flandre, prit le nom de comté de Flandre. C'est ainsi que vers la même époque les contrées situées entre le Rhin et la Meuse, après avoir été le royaume de Lother, gardèrent le nom de Lotharingie.

Baldwin habita sur la Reye dans un lieu qui devait au pont qui y existait, son origine et son nom de Brugstok, Brugge ou Bruggensele. Peut-être, à une époque reculée, les Franks Saliens y tinrent-ils une de leurs assemblées [2]. Quoi qu'il en soit, il dépendait, au neuvième siècle, d'un fief appelé Winnebrigga, en souvenir de quelque mémorable combat qui y avait été livré [3]. Baldwin y plaça un burg ou château [4], entouré de fortes murailles de pierres, puis il y fit construire la maison des Échevins, un édifice destiné à recevoir les otages, captifs temporaires et les seuls que connussent les lois frankes [5],

[1] Balduinus accepta Judith; universum regnum inter mare gallicum et Scaldem fluvium cum ea, Dei gratia, sortitus est. *Hist. tr. SS. Wand. Ansb. et Wlfr. ap. Acta SS. ord. S. Ben.*, VII, p. 205.

[2] VREDIUS, *Fl. ethn.*, p. 405.

[3] De fisco Winnebrugge, in loco qui dicitur Bruggensele. *Priv. Bland.*, p. 100. *Winne*, victoire; *brugge*, pont. — Saint-Michel, village situé près de Bruges. VREDIUS, *Fl. ethn.*, p. 531.

[4] Castellum parvum quod burgum vocant. VEGET., *ap. Vredium, Fl. ethn.*, p. 19.

[5] Neque enim mos Francorum est, dit quelque part Suger. Voyez l'ouvrage de M. Warnkœnig, III, I, p. 304. M. Warnkœnig a généreusement payé, vis-à-vis de la Flandre, la dette de l'hospitalité. Ses études sur

et une chapelle où il fit porter les reliques de saint Donat, envoyées en 842 par Ebbon, archevêque de Reims, qui avaient été, jusqu'à cette époque, déposées à Thorholt [1]. Aux portes du burg se trouvait la montagne du Mâl (Mâl-berg), où se tenait l'assemblée des hommes libres.

Tandis que Baldwin, ne quittant sa cuirasse ni la nuit ni le jour, méritait par son courage un surnom semblable à celui que portèrent le Saxon Edmund Ironside et le Normand Bioern [2], ou, selon une opinion plus commune, celui de Bras de Fer [3], de nombreux marchands affluaient aux portes du bourg, où s'élevaient des hôtelleries pour ceux qui ne pouvaient être reçus dans le château du comte. Ainsi au pied de ces remparts, dépositaires des institutions religieuses et politiques du pays, on voyait déjà le commerce offrir une nouvelle carrière à l'activité de l'intelligence humaine, en rapprochant par des relations pacifiques les peuples les plus éclairés.

l'histoire du droit et de l'organisation politique de la Flandre resteront pendant longtemps le travail le plus complet qui ait été exécuté d'après les sources. Il semble que cette puissance de recherches et d'investigations soit l'un des caractères du génie de l'Allemagne.

[1] Miræus, I, p. 22.

[2] Bauduins coste fiérée. *Corp. Chr. Fl.*, I, p. XVI. Semper loricam ferream portavit, ac tempore guerrarum semper in lorica dormivit. Ea propter Balduinus Ferreus nuncupatus est. Nunquam in conflictibus multis in quibus sæpissime fuerat, fugit. *Ibid.*, p. 38. Surrexit illis diebus in regno ex fortissima heroum prosapia Balduinus, ob invincibile animi robur et fortia insignia gestorum cognomento Ferreus. *Acta SS. ord. S. Ben.*, VII, p. 205.

[3] Se trouve par escript qu'une fois, ainsi comme il passoit parmy l'Escauld, le diable s'apparut à luy et saillit hors de l'eaue : et le vaillant comte sacqua son espée, et se combatit à luy et pour ce l'appela-t-on Baudouin Bras-de-Fer. *An. de Denis Sauvage*, I.

Ceci se passait en 867; à peu près, vers la même époque, un fils d'Ethelwulf, ce vieux roi de Wessex qui avait été l'époux de Judith, faisait ceindre de murailles un port de la Tamise, qui déjà célèbre par son commerce sous la domination romaine [1], le conservait au neuvième siècle, malgré les attaques des Danes, comme le plus précieux élément de sa puissance future [2]. Lorsque les *earldormannen* saxons y convoquaient l'assemblée du peuple, ils disaient à haute voix : « Voici la « résolution qu'ont adoptée les évêques et les grafs du bourg « de Londres, et que nos gildes libres ont confirmée [3]. » La gilde ne présida-t-elle point également au premier âge de ces deux illustres reines du commerce de l'Occident? Ne la retrouve-t-on point aux portes du château de Baldwin, comme dans la cité d'Alfred? Cette réunion de marchands qui existait à Bruges, n'était-elle point une gilde, *ghilleola mercatorum* [4]?

Baldwin repoussa avec courage les Normands qui avaient tenté un débarquement sur nos rivages [5]. Ceux qui étaient établis sur l'Escaut respectèrent ses frontières et suivirent en

[1] TACITE, *Ann.*, XIV, 33.

[2] Orientales Saxones... quorum metropolis Londonia civitas est super ripam fluminis posita et ipsa multorum emporium populorum terra marique venientium. VEN. BEDA, II, 3. Londonia, opima civium divitiis, constipata, negotiatorum ex omni terra et maxime ex Germania venientium, commerciis. G. DE MALMESBURY, *De gest. pont.*, p. 234. Au troisième siècle, Londres fut la résidence de Carausius. EUMEN., *Pan. in Const.*, 17.

[3] WILKINS, *Leg. saxon.*, p. 65.

[4] LAMB. ARD., *ap. Duchesne, Hist. de la maison de Guines, pr.*, p. 115.

[5] Nortmanni cum plurimo navigio in Flandris appulerunt. *Ann. Bert.*, 864.

Angleterre un de leurs chefs, Ubba, fils de Lodbrog, qui vengea par la mort du roi Ella le terrible supplice de son père [1]. La puissance du markgraf de Flandre était grande. Il soutint Karl le Chauve contre la rébellion de son fils Karlman [2], et lorsque le roi de France, impatient d'aller en Italie disputer l'autorité impériale au fils de Lodwig le Germanique, quitta ses États, qu'il ne devait plus revoir, Baldwin, fut chargé avec Reinelm, évêque de Tournay, Adalelm, comte d'Arras et dix autres illustres feudataires, de la tutelle de l'héritier du royaume, Lodwig le Bègue, qui ne régna que deux ans [3].

Karl le Chauve, avant de traverser les Alpes, avait fait publier un capitulaire par lequel il assurait aux fils des comtes la confirmation héréditaire de leurs honneurs [4]. Baldwin, partagea ses comtés entre ses deux fils. Radulf fut comte de Cambray. Baldwin le Chauve succéda au markgraviat de son père. Il épousa Alfrythe, fille du roi des Anglo-Saxons, Alfred le Grand, et s'était donné le surnom qu'il portait, en mémoire de son aïeul [5]. Mais en voulant rappeler la naissance illustre de Karl le Chauve, il ne parvint qu'à retracer sa honte et sa faiblesse vis-à-vis des pirates du Nord. Baldwin, fils d'Audoaker, était à peine descendu dans la tombe lorsqu'une for-

[1] Ubba, dux Frisiorum... Scaldingi... SIM. DUNELM, *Hist. S. Cuthb.* Immisit Dominus gentes crudelissimas scilicet Dacos... cum Fresis. R. DE HOVEDEN, p. 412.

[2] *Ann. Bertin.*, 871.

[3] BALUZE, II, col. 265.

[4] Ipse filius per nostram concessionem de patris honoribus honoretur. BALUZE, II, col. 270.

[5] Non quod calvus fuerit, sed ut nomen avi sui suscitans, sui ipsius nomen ac generis nobilitatem exaltaret. IPERIUS, p. 529.

midable expédition de Normands, repoussée par Alfred en Angleterre, aborda en Flandre. Au mois de juillet 879, ils pillèrent Térouane, puis ils entrèrent dans la terre des Ménapiens, qui fut abandonnée aux mêmes désastres sans que personne osât leur résister [1]. Enfin, ils passèrent l'Escaut et envahirent le Brakband. Les annales de Saint-Vaast racontent qu'au mois de novembre les Normands, avides de sang humain, de dévastations et d'incendies [2], s'arrêtèrent au monastère de Gand pour y passer l'hiver. Dès que le printemps fut arrivé, ils allèrent brûler Tournay et détruisirent toutes les abbayes voisines de l'Escaut, immolant ou emmenant captives à leur suite les populations de toutes les contrées qu'ils traversaient.

Cependant les fils de Lodwig le Bègue, Lodwig et Karlman, avaient réuni une armée contre les Normands de Gand [3]. L'abbé Gozlin la commandait, mais il commit la faute de la diviser, afin d'attaquer les Normands sur les deux rives de l'Escaut, et fut vaincu. Tous ceux qui lui obéissaient se dispersèrent. Dès ce jour, dans tous les pays situés au nord de la Somme, les moines et les religieuses se hâtèrent de fuir, emportant sur leurs épaules, les reliques et les châsses vénérées des saints. Les habitants de ces contrées, partageant leur terreur, les suivaient en saluant une dernière fois de leurs larmes, et l'asile protecteur du cloître, et le seuil désert du toit paternel, que de semblables malheurs allaient confondre

[1] Nemine sibi resistente. *Ann. Vedast.*, 879.

[2] Incendiis et devastationibus inhiantes, sanguinem humanum sitientes. *Ann. Vedast.*, 879.

[3] Contra Nortmannos in Ganto residentes. *Ann. Bertin.*, 880.

dans les mêmes ruines. En 880, les Normands élevèrent des retranchements à Courtray, et y établirent leur résidence d'hiver. De là ils poursuivirent les Ménapiens et les Suèves, et en firent un horrible carnage. La flamme et le fer ravagèrent leurs campagnes et leurs foyers [1].

Le 26 décembre 881 [2], une troupe de Normands brûla le monastère de Sithiu et ne respecta que l'église de Saint-Omer, qu'on avait fortifiée avec soin. Le même jour, une seconde troupe de Normands s'empara du monastère de Saint-Vaast d'Arras. Le 28 décembre, d'autres Normands pillaient Cambray et le monastère de Saint-Géry. Courtray reçut leur butin, et dès les premiers jours de février ils s'avancèrent vers Térouane et dévastèrent tour à tour les cloîtres de Saint-Riquier, Amiens et Corbie. Au mois de juillet, on apprit avec effroi qu'ils avaient traversé la Somme et menaçaient Beauvais. La désolation était universelle : personne n'osait se présenter pour défendre les châteaux qu'on avait construits contre les ennemis et qui leur servaient d'abri et de refuge. Lodwig tenta un dernier effort : aidé des grafs de Neustrie, il attaqua les Normands à Saulcourt en Vimeu.

« Dieu protégeait Lodwig; il l'entoura de comtes, héros « illustres : il lui donna le trône de France. Lodwig leva son « étendard pour combattre les Normands. Il saisit son bou- « clier et sa lance et pressa les pas de son coursier. Il s'avan-

[1] Menapios atque Suevos usque ad internecionem delevere quia valde illis infesti erant. Omnemque terram vorax flamma consumpsit. *Ann. Vedast.*, 880.

[2] L'année commençait à cette époque aux fêtes de Noël: Quamplures annos gratiæ solent incipere a Nativitate... Ætates a die Nativitatis computare solemus. GERV. DOROBERN.

« çait plein de courage. Tous chantaient en chœur : *Kyrie* « *Eleison!* Ils achevèrent le cantique, et le combat commença. « Chacun était impatient de se venger, personne plus que « Lodwig. Lodwig était né vaillant et audacieux. Il frappa les « uns de sa hache, il perça les autres de son épée. Amer fut « le breuvage qu'il versa à ses ennemis et ils se retirèrent de « la vie [1]. »

Si la bataille de Saulcourt fut un événement mémorable, parce que les guerriers de Lodwig osèrent y attendre les pirates et réussirent à les arrêter dans leur invasion, elle ne produisit toutefois que des résultats stériles. Les Normands, étaient rentrés dans leur camp de Gand, mais dès l'année suivante, ils s'avancèrent de nouveau jusqu'à la Somme. En 883, avant d'occuper Amiens, ils se dirigèrent vers les bords de la mer et chassèrent de leurs foyers les habitants du Fleanderland, mais il y a lieu de croire que les souvenirs d'une commune origine préservèrent les Flamings de la destruction complète qui pesait sur les races suèves et ménapiennes [2].

Que faisait le comte Baldwin, pendant que les Normands exterminaient ses peuples? Après avoir combattu avec quelque succès une de leurs troupes dans la forêt de Mormal, il s'était réfugié dans le château de Bruges et il y avait fait élever de nouveaux retranchements, avec des pierres tirées des ruines d'Aldenbourg. Il semblait que son énergie et son audace ne dussent se ranimer qu'au milieu des discordes civiles [3].

[1] *Elnonensia;* MABILLON, *Ann. ord. S. Ben.*

[2] Maritima petivere loca... Flamingos a terra sua fugere compulerunt. *Ann. Vedast.*, 883. Comparez la note 1, p. 162.

[3] MEYER, 881.

En 884, trois ans après la victoire de Saulcourt, Karlman, frère de Lodwig, qui ne vivait plus, obtint la paix des Normands, en leur payant douze mille livres pesant d'argent. Cette somme énorme, qui était le prix du rachat de la France, leur fut remise vers l'automne dans leur camp d'Amiens; aussitôt après, ils se retirèrent vers le port de Boulogne où ils s'embarquèrent; mais, sans s'éloigner du rivage, il tournèrent la proue vers le nord, et se dirigeant vers la Lotharingie, ils se fixèrent à Louvain.

Dans les premiers jours de décembre 884, Karlman mourut. De la postérité de Lodwig le Bègue, il ne restait qu'un enfant qui s'appelait Karl comme son aïeul. Les vassaux du royaume de France méprisèrent sa jeunesse qui le rendait incapable de les défendre, et offrirent le sceptre à l'empereur Karl le Gros, fils de Lodwig le Germanique. Se souvenant que des partages multipliés avaient affaibli la monarchie karlingienne, ils espéraient lui rendre sa force en la reconstituant dans son unité. La race royale dégénérait rapidement; Karl le Gros (tel est le surnom que porte au neuvième siècle l'héritier de Karl le Martel et de Karl le Grand) accourt avec une nombreuse armée devant Paris, que menaçait une nouvelle invasion normande; mais, saisi de terreur au moment de combattre, il achète la paix des Normands, et, pour sauver Paris, il leur permet de piller la Bourgogne. Cependant tous les peuples s'indignent d'une si coupable pusillanimité, et, de leur assentiment unanime, Karl le Gros est déposé à la diète de Tribur. Un petit-fils de Lodwig le Germanique, Arnulf, règne aux bords du Rhin, tandis qu'Ode, fils de Rotbert, se fait sacrer roi à Compiègne. L'Allemagne et la France se séparent. La scission des deux monarchies se manifeste vers les rives de

l'Escaut, où trois siècles plus tard la bataille de Bouvines en marquera de nouveau la sanglante limite.

Baldwin soutenait Arnulf [1]; mais Ode affermit sa puissance en la méritant. Le 24 juin 888, il vainquit une nombreuse armée de Normands dans la forêt de l'Argonne. « Cette vic- « toire, dit l'annaliste de Saint-Vaast, le couvrit de gloire. « Baldwin, abandonnant ses alliés, se rendit près du roi Ode « et promit de lui être fidèle. Ode le reçut avec bonté, con- « firma les honneurs qu'il possédait et l'engagea à remplir sa « promesse [2]. » Ode et Arnulf ne tardèrent point à conclure la paix à Worms, et le roi de Germanie, arrière-petit-fils de Karl le Grand, fit don d'une couronne d'or au roi de France. L'héritier des rois franks reconnaissait les droits du prince, qui s'appuyait sur l'élection des populations d'origine gauloise ou romaine.

Ode combattit de nouveau une troupe de Normands qui s'était établie à Amiens; Arnulf obtint une victoire complète sur ceux qui occupaient Louvain. Dans la Neustrie, l'honneur de la résistance appartint aux populations d'origine saxonne. Entre la Seine et la Loire, depuis Évreux jusqu'à Bayeux, vers les bords de l'Orne, où le nom du pays de Seéz (*Saxia*), rappelle leurs colonies, elles avaient formé une étroite association contre les Normands. Telle fut peut-être la cause qui, en 883, amena une invasion de Normands dans le Fleanderland, que jusqu'à cette époque ils avaient respecté. Les grands feudataires du royaume de France, ne redoutant pas moins les

[1] *Ann. Vedast.*, 888.

[2] Benigne suscepit eum et cum honore, hortatusque est ut in sua promissione maneret. *Ann. Vedast.*, 888.

formes libres et indépendantes des gildes saxonnes, cherchèrent aussi à les détruire [1]. Condamnées sous Karl le Chauve [2], elles avaient été proscrites de nouveau par Karlman [3].

Malgré ces défenses multipliées, elles conservaient toute leur puissance dans le nord de la Neustrie. Le second dimanche après les fêtes de Pâques 891, on aperçut du haut de la tour de Saint-Omer, une troupe de Normands de Noyon, qui descendaient de la colline de l'Heiligveld [4], où les martyrs Victoricus et Fuscianus avaient jadis fondé la plus antique église de la Morinie. Les karls de ces contrées, dont les progrès du christianisme avaient à peine adouci les mœurs cruelles [5], avaient cherché un refuge dans le bourg de Saint-Omer. Dès qu'ils apprirent l'approche des Normands, il se réunirent dans l'abbaye : « Selon la coutume des habitants de ce pays, « dit le livre des miracles de saint Bertewin, ils avaient leurs « armes toujours prêtes et se donnèrent la main les uns aux « autres en signe de liberté [6]. »

[1] Vulgus promiscuum inter Sequanam et Ligerim inter se conjurans, adversus Danos in Sequana consistentes fortiter resistit. Sed quia incaute suscepta est eorum conjuratio, a potentioribus nostris facile interficiuntur. *Ann. Bertin.*, 859.

[2] De conjurationibus et de conspirationibus firmiter banniverunt ut amodo et deinceps nullus præsumat, et qui præsumpserit secundum leges divinas et humanas et secundum capitula imperatorum ac predecessorum suorum, hoc emendare cogatur. Baluze, *Capit.*, II, col. 148 (860).

[3] Ne collectam faciant quam vulgo geldam vocant. Baluze, *Capit.*, II, col. 290.

[4] Helfaut.

[5] Gens hæc moribus incomposita, magis armis quam consiliis utens. *Transl. S. Ved. ap. Acta SS. ord. S. Ben., sæculo quarto.* Homines Tarwanensis parochiæ, barbaricæ videbantur esse feritatis. Frodoard, III, 3.

[6] Dantes invicem dextras pro libertate, protinus optimis, ut mos in-

Les Normands s'étaient dispersés dans les prairies de l'Aa, pour enlever les troupeaux qui y paissaient. Les défenseurs de Sithiu firent aussitôt une sortie et immolèrent trois cent dix de leurs terribles ennemis sous les chênes de Windighem. Lorsque ceux des Normands qui s'étaient éloignés revinrent vers leur camp et aperçurent les cadavres sanglants de leurs frères, leur fureur fut extrême. Ils quittèrent leurs chevaux, se dirigèrent précipitamment vers le bourg de Saint-Omer, remplirent les fossés de paille qu'ils allumèrent, et lancèrent au-dessus des murailles des morceaux de fer fondu et des projectiles brûlants. Mais soudain une brise se leva, qui éloigna la flamme de l'enceinte du monastère; les défenseurs de Sithiu y virent le gage de la protection céleste : ils plaçaient leur confiance dans l'appui des saints. illustres et vénérés fondateurs de leur église. Déjà l'on racontait qu'au moment où l'un des assaillants arborait son étendard sur un poirier que saint Bertewin avait autrefois planté de sa propre main, on y avait vu descendre un sombre nuage, et l'étendard était resté noir. Un jeune moine prit un arc et le tendit au hasard; la flèche frappa le chef des Normands. Sa mort répandit le découragement parmi les siens. Au son lugubre de leurs trompes retentissantes, ils se dirigèrent vers Cassel : de là ils poursuivirent leur marche vers le Brakband. Ils revenaient à Noyon lorsque le roi Ode les attaqua et les vainquit.

Enfin, en 893, les Normands de la Somme, harcelés de toutes parts et pressés par une famine générale, quittèrent le nord de la France. On les vit se retirer sur leurs flottes et s'éloigner du rivage de la Flandre.

colarum regionis est, armis præparati. *Lib. mir. S. Bert. ap. Boll. Acta SS.*, sept. II, p. 599.

« Pourquoi nous arrêter plus longtemps, s'écrie Adroald de « Fleury, à raconter les malheurs de la Neustrie? Qu'est « devenue Lutèce, la noble capitale des Parisiens, jadis res- « plendissante de gloire et de richesses? L'œil n'y rencontre « plus que des cendres amoncelées par l'incendie. Que sont « aujourd'hui Beauvais, Noyon et les villes les plus puissantes « des Gaules? Toutes sont tombées sous le glaive ennemi des « Normands. Faut-il rappeler la destruction de tant de célè- « bres monastères, la captivité des matrones, le déshonneur « des vierges et tous les détestables outrages que le vain- « queur peut faire peser sur le vaincu? Depuis le rivage de « l'Océan jusqu'à l'Auvergne, il n'est point de pays qui ait « conservé sa liberté. Il n'est pas une ville, pas un village « que n'aient accablé les furieuses dévastations des païens. « Ces malheurs se sont prolongés pendant trente années, et ne « faut-il point les attribuer à la colère de Dieu, selon la menace « exprimée par le prophète Jérémie : — Parce que vous « n'avez point écouté ma parole, j'appellerai tous les peuples « de l'Aquilon. Je leur soumettrai cette terre avec tous ses « habitants et toutes les nations qui l'entourent. Je vous ferai « périr. Vous deviendrez l'étonnement et le mépris des hom- « mes. Je vous réduirai à une éternelle solitude; j'éteindrai « parmi vous les chants de la joie et du bonheur, la voix de « l'époux et de l'épouse, de même que le bruit de la meule et « la lumière de la lampe. Toute cette terre sera réduite à la « désolation et à l'épouvante [1]. — C'est la justice de Dieu, dit « la chronique de Saint-Riquier [2], qui châtia la France par la

[1] *Adrevald Flor., ap. Duchesne, Script. rer. Normann.*, p. 27.
[2] *Chr. Centul.*, III, 22.

« main des païens. » « Personne ne peut douter, portent les « actes du synode de Metz, que les Normands n'aient accompli « vis-à-vis de nous les prédictions du Seigneur [1].

Cependant l'ambition des comtes ne s'apaisait point. Dès qu'ils se sentaient assez forts, ils étendaient la main sur tout ce qui les entourait; ils cherchaient à soumettre les provinces voisines à leur autorité et pour se disputer quelques plaines inondées du sang de leurs leudes, ils le faisaient couler de nouveau et perpétuaient la désolation. Puis, sur les ruines des cloîtres consumés par l'incendie, on vit les clercs et les moines errer vagabonds après leur long exil. Le courage du martyre avait manqué à leur âme et ils étaient devenus faibles et vils. Ils violaient leurs vœux, profanaient les souvenirs de leur vie religieuse, désobéissaient à leurs évêques et se mariaient : dès ce moment, n'ayant plus assez de vertus pour supporter la pauvreté, et ne l'honorant plus comme un devoir de leur apostolat, ils recherchèrent avidement les vaines et fugitives richesses du monde; mais le monastère ne se releva point [2].

Tel est le spectacle que présentait la Flandre à la fin du neuvième siècle. Plus que toutes les autres provinces de la France, elle avait profondément souffert des invasions des pirates septentrionaux. Les Normands n'avaient pas cessé de la dévaster. Ses rivages étaient le port vers lequel cinglaient leurs flottes; ses cités, le camp où leurs armées déposaient leur butin et préparaient leurs conquêtes. On n'y trouvait plus que des campagnes stériles où se réunissaient les Flamings fugitifs et quelques familles ménapiennes ou suèves, derniers

[1] CONC. METENSE, *ap. Acta Concil.*, t. VI.

[2] *Narr. rest. abb. S. Mart. Torn. in Spic.*, II, p. 903.

restes de ces races exterminées par le fer et la flamme des ennemis. Un pêcheur qui s'était levé pendant la nuit pour retirer ses filets des eaux de l'Escaut, aperçut trois hommes vêtus de tuniques blanches sur les ruines du monastère de Saint-Bavon; il prêta l'oreille et crut entendre trois voix. L'une disait : « Hélas! le monastère de Saint-Bavon a été « renversé. » La seconde ajoutait : « Dieu peut le réparer. » « Dieu le réparera, » répondait la troisième [1]. Cependant le monastère de Saint-Bavon ne fut reconstruit qu'au milieu du dixième siècle [2]. On raconte aussi qu'on avait tenté de vaines recherches pour découvrir le trésor de l'abbaye de Saint-Martin de Tournay. Une jeune fille somptueusement vêtue apparut en songe à un clerc : « Vois-tu, lui dit-elle, ces « châsses précieuses, ces vases admirables, ces riches orne- « ments des autels? Si jamais on apprend que je te les ai « révélés, tu mourras. » Le clerc ne sut point se taire et mourut; le trésor ne fut pas retrouvé [3].

Les conciles ne cessaient d'élever la voix et de faire entendre leurs justes menaces contre les clercs qu'égaraient leurs passions. Afin que le mal fût sans remède, les comtes s'emparèrent par violence des abbayes : attachant à leur cuirasse souillée de sang les insignes des pacifiques dignités de l'Église, ils se plaçaient à la fois au-dessus des lois de Dieu et au-dessus des défenses des conciles.

Un comte nommé Rodulf, petit-fils d'Audoaker comme Baldwin le Chauve, avait pris possession des abbayes de

[1] *Liber mirac. S. Bavonis, Acta SS. ord. S. Ben.*, II, p. 393.
[2] En 937. *Ann. S. Bav.*, 937.
[3] *Narratio rest. abb. S. Mart. Torn. in Spicil.*, II, p. 904.

Saint-Vaast et de Saint-Bertin. Il mourut le 5 janvier 892. Les châtelains ou chefs chargés de la garde du château d'Arras envoyèrent aussitôt le graf Ecfried vers le roi Ode pour lui en donner avis, mais trois jours s'étaient à peine écoulés, depuis la mort de l'abbé Rodulf, lorsque les habitants d'Arras se laissèrent corrompre par l'argent qu'Éberhard, émissaire du comte de Flandre, avait répandu parmi eux et se livrèrent à lui. Baldwin se hâta d'annoncer au roi, qu'avec son assentiment il voulait conserver les abbayes de son cousin Rodulf. « Je lui abandonnerai plutôt, répondit le roi Ode, l'autorité « que je tiens de Dieu [1], mais qu'il vienne vers moi et je lui « ferai bon accueil. » Baldwin guidé par sa méfiance et ses craintes ne se rendit point à cette invitation : il envoya près du roi d'autres députés qui n'obtinrent rien de plus; puis, lorsqu'ils furent revenus, il leur ordonna de retourner une troisième fois près du roi Ode : quoique toutes ces tentatives restassent sans résultat, Baldwin ne cédait point. Un incendie avait consumé l'église et le château d'Arras : il ne fit reconstruire que le château; mais il ordonna qu'on le fortifiât avec soin pour qu'il pût résister aux attaques de ses ennemis.

L'archevêque de Reims Foulques, avait convoqué un synode où siégèrent les évêques de Laon, de Noyon, de Soissons et de Térouane. Il y exposa les plaintes formées contre Baldwin, qui faisait battre les prêtres de verges, les chassait de leurs paroisses et s'attribuait les biens et les dignités de l'Église. Dodilon, évêque de Cambray, reçut la mission d'aller remettre au comte de Flandre ou à son archidiacre des lettres où on

[1] Rex respondit ut sineret illum prius esse potestativum de suo quod Deus illi concessit. *Ann. Vedast.*, 892.

l'erxhotait à ne point persévérer dans ses entreprises criminelles, en le menaçant d'une sentence d'excommunication. L'évêque de Cambray avait toutefois été autorisé, s'il craignait trop la colère de Baldwin, à se contenter de faire lire ces lettres à Arras. Le roi de France prêt à le soutenir, avait réuni une armée pour reconquérir l'abbaye de Saint-Vaast; mais Baldwin accourut de la Flandre, et Ode fut réduit à se retirer [1].

De nouvelles dissensions favorisaient la résistance de Baldwin. Aux bords de l'Oise vivait un comte nommé Herbert, arrière-petit-fils de Karl le Grand [2]; il possédait de nombreux châteaux, et son autorité était grande. Les hommes de race franke aimaient peu le roi Ode, qui leur était étranger par son origine. Arrêtés d'une part vers le sud, par les populations nationales qui se réveillaient, pressés de l'autre vers le nord, par l'ambition envahissante des peuples allemands, ils se groupaient autour de ce Karling moins illustre, mais plus puissant que les descendants de Karl le Chauve. C'est à Herbert que remontent les orgueilleuses traditions de la noblesse féodale du Vermandois, représentée par Enguerrand de Coucy au treizième siècle, et par le comte de Saint-Pol sous le règne de Louis XI.

Herbert opposa à la monarchie toute récente et encore mal affermie des fils de Rotbert le Fort, la légitimité héréditaire

[1] Rex sine aliquo effectu rediit ad loca sua. *Ann. Vedast.*, 892.

[2] Il descendait du roi d'Italie Bernhard, fils de Peppin. Regin., *ap. Pertz*, I, p. 567.

[3] Franci qui dudum Odoni regi infesti fuerant, sociatis sibi aliis, ut possent complere quæ volebant, suaserunt regi ut, relicta Francia, hiemandi gratia peteret Aquitaniam ut Francia quæ tot annis afflicta erat, recuperari posset. *Ann. Vedast.*, 892.

de la succession royale chez les Karlings. De concert avec l'archevêque de Reims, il proclama roi et fit sacrer le jeune Karl le Simple, fils de Lodwig le Bègue[1]. Le comte de Flandre seconda cette révolution; cependant, lorsque le roi de Germanie Zwentibold, fils d'Arnulf, parut prétendre à la couronne de France, Baldwin et son frère Rodulf comte de Cambray, quittèrent le parti de Karl le Simple, pour se tourner du côté de l'Allemagne; mais bientôt abandonnés eux-mêmes par le roi de Germanie qui avait renoncé à ses desseins, ils se trouvèrent sans appui et sans alliés. Le roi Ode, profitant d'un traité qu'il avait conclu avec le roi Karl, se hâta de mettre le siége devant l'abbaye de Saint-Vaast. Les leudes de Baldwin, peu préparés à se défendre, en ouvrirent les portes et remirent des otages; Ode, qui cherchait à s'allier à Baldwin, se contenta d'aller prier dans l'église de Saint-Vaast, puis il rendit aux châtelains du comte de Flandre les clefs du monastère [2], et lui en confirma la possession ainsi que celle de tous ses autres honneurs [3]. Herbert l'apprit : sa jalousie s'accrut, et bientôt il y eut guerre ouverte entre ses leudes et ceux des comtes de Flandre et de Cambray.

Rodulf enleva au comte de Vermandois les châteaux de Péronne et de Saint-Quentin, les perdit, puis essaya de les reconquérir. Enfin il périt dans un combat où Herbert, aidé d'une troupe de mercenaires normands, le frappa, dit-on, de sa propre main. La mort du comte de Cambray devait être cruellement vengée.

[1] Fuit in occiduis partibus quidam rex ab incolis Karolus Sot, id est Stolidus, ironice dictus. THIETM., *ap. Pertz*, III, p. 741.

[2] *Ann. Vedast.*, 896.

[3] Balduinus, Roberto faciente, venit ad regem quem; rex honorifice

Ode, aux derniers jours de son règne, se reprocha son usurpation. « Le seigneur de mes ennemis, répétait-il, est fils de « celui que j'honorai moi-même autrefois comme mon sei- « gneur [1]. » A sa mort, Karl le Simple retrouva toute la puissance de son père Ledwig le Bègue. L'archevêque de Reims, ami d'Herbert, dominait auprès de lui, et Baldwin mécontent se dispensa d'aller lui rendre hommage, en lui envoyant seulement des députés qui protestèrent de sa fidélité. Un frère du roi Ode, Rotbert qui, considérait déjà le trône de France comme son héritage, soutenait le comte de Flandre dans sa haine et ne cessait de lui représenter qu'il serait facile de renverser la royauté de Karl le Simple, en faisant périr un seul homme, l'archevêque Foulques, qui avait protégé Karl depuis son enfance et avait plus que tout autre des grands feudataires contribué à son élévation [2]. Ces complots ne restèrent point ignorés. Leur dénoûment n'en fut que plus soudain et plus terrible.

Le roi Karl le Simple s'était hâté d'enlever à Baldwin, le château et l'abbaye d'Arras, qu'il donna à l'archevêque de Reims. Celui-ci les céda au comte Altmar, en échange de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. De nouveaux aiguillons excitaient le ressentiment de Baldwin; mais pour mieux assurer sa vengeance, il cacha ses funestes desseins. Il eut une entrevue avec le roi Karl, près de Cambray, et le pria

suscepit et de omnibus quæ jusserat illi rex, illi satisfecit. *Ann. Vedast.*, 897.

[1] Quod senior eorum filius esset quondam sui senioris. *Ann. Vedast.*, 897.

[2] Richer., *Hist.*, l. I *ap. Pertz, Script. rer. germ.*, III, p. 574.

humblement de lui faire rendre les honneurs dont on l'avait privé. Herbert s'opposa à toutes ses demandes, et Foulques fit connaître par un refus altier qu'il ne renoncerait point aux bénéfices qu'il tenait de la générosité du roi. Néanmoins Baldwin se réconcilia avec Herbert et chargea ses députés, Eberhard, Winnemar de Lillers et Rotger de Mortagne, d'aller assurer Foulques de son amitié en lui offrant des présents considérables. Foulques les accueillit avec mépris. Peu de jours après, le 17 juin 900, l'archevêque de Reims quittait le synode des évêques de la Neustrie [1], qu'on appelait déjà depuis longtemps la France, mais qui dans les documents ecclésiastiques conservait le nom romain de Belgique [2]. Il traversait la forêt de Compiègne, suivi d'un petit nombre de serviteurs, lorsque tout à coup il se vit entouré des leudes de Baldwin, et l'un d'eux, Winnemar, le frappa de sept coups de lance. En vain quelques-uns des serviteurs de l'archevêque essayèrent-ils de le défendre en sacrifiant leurs vies pour lui : leur dévouement ne put le sauver. Cependant quatre d'entre eux avaient fui et accouraient à Compiègne pour réclamer le secours des habitants de cette cité. Tous ceux qui entendirent leur affreux récit s'armèrent aussitôt et se dirigèrent vers les

[1] Episcopos Belgicæ. RICHER., l. I.

[2] Gallia Belgica, ex gente Francorum, Franciæ nomen mutavit. *Vita S. Glodes. ap. Labbe*, I, p. 724. Le nom de France eut une acception plus restreinte à mesure que l'influence de l'élément frank s'abaissa et s'affaiblit. Sous Karl le Grand, il s'étendait jusqu'aux Alpes. Franciam cum nomino, dit le moine de Saint-Gall, omnes Cisalpinas provincias significo. MON. S. GALL., I, 10. Au dixième siècle, la France s'arrête au nord de la Seine, et ses limites restent les mêmes jusqu'au quinzième siècle. Voyez FROISSART, édition de M. Buchon, II, pp. 257, 289, 524.

lieux où le crime s'était accompli. Winnemar et ses complices avaient déjà disparu [1].

Dix-sept jours après le meurtre de Foulques, Hervée fut élu archevêque de Reims. Il s'empressa de faire prononcer contre les députés du comte de Flandre une sentence solennelle d'anathème : « L'an 900 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, « la veille des nones de juillet, c'est-à-dire, le jour où Hervée « fut ordonné évêque, l'excommunication suivante fut lue dans « l'église de Sainte-Marie à Reims, en présence des évêques « de Rouen, de Soissons, de Noyon, de Cambray, de Té- « rouane, d'Amiens, de Beauvais, de Châlons, de Laon, de « Senlis et de Meaux : qu'en tous lieux il soit connu des « fidèles de la sainte Église de Dieu, clercs ou laïques, que « l'Église qui nous est confiée a été plongée dans une profonde « douleur par un crime sans exemple depuis les persécutions « des apôtres et de leurs successeurs, le meurtre de notre « père et pasteur Foulques, audacieusement consommé par « des impies. Tandis qu'il travaillait jour et nuit, autant que « ses forces le lui permettaient, pour l'utilité du royaume et la « prospérité de toute la sainte Église, et défendait toutes les « églises situées dans ce royaume du rempart de sa protection, « leurs biens étaient envahis par le comte Baldwin, fils de « Baldwin et de Judith, au mépris de toute loi divine et hu- « maine, et il a péri cruellement immolé par les leudes de ce « même Baldwin : Winnemar, Eberhard, Ratfried et leurs « complices. L'Église s'attriste de sa mort, et de plaintifs « gémissements s'échappent du fond de son cœur. Cependant

[1] FRODOARD, 900; REGIN., *ap. Pistor.*, I, p. 72; RICHER., *ap. Pertz, Script. rer. germ.*, III, p. 574; *Ann. Vedast.*, 900.

« puisqu'ils n'ont pas craint de commettre dans notre siècle
« un forfait tel que l'Église n'en vit jamais accomplir, si ce
« n'est peut-être par des païens : Au nom de Dieu et par la
« vertu du Saint-Esprit, grâce à l'autorité divinement accordée
« aux évêques par le bienheureux Pierre, prince des apôtres ;
« nous les retranchons du sein de leur mère la sainte Église,
« nous les frappons de l'anathème d'une perpétuelle malédic-
« tion, afin que personne ne les accueille et qu'ils restent
« isolés au milieu des chrétiens. Qu'ils soient maudits dans
« les cités et hors des cités : maudit soit leur grenier et maudits
« soient leurs ossements ; maudites soient les générations qui
« sortiront d'eux et les moissons que leurs champs porteront,
« ainsi que leurs bœufs et leurs brebis ! Qu'ils soient maudits
« en franchissant le seuil de leurs foyers pour les quitter ou y
« rentrer ; qu'ils soient maudits dans leurs demeures ! Qu'ils
« errent sans abri dans les campagnes ; que leurs entrailles
« se déchirent comme celles du perfide et malheureux Arius !
« Puissent les accabler toutes les malédictions dont le Sei-
« gneur, par la voix de Moïse, menaça son peuple infidèle à
« la foi divine ! Qu'ils attendent dans l'anathème le jour du
« Seigneur où ils seront condamnés ; que toutes les autres
« malédictions que les sacrés canons et les décrets aposto-
« liques ont établies contre les homicides et les sacriléges (car
« nous flétrissons du nom de sacriléges ceux qui ont osé
« porter la main sur l'oint du Seigneur), s'accumulent sur
« eux par la juste sentence de la colère divine, pour leur
« mort éternelle ; qu'aucun chrétien n'ose leur adresser une
« parole ; qu'aucun prêtre ne célèbre pour eux la messe et ne
« reçoive leur confession, à moins qu'arrivés à la dernière
« heure de leur vie ils ne s'abandonnent au repentir. Qu'ils

« n'aient d'autre sépulture que celle des bêtes fauves; qu'ils « gisent sur la face de la terre comme les choses viles ou « immondes, afin qu'ils soient pour les générations présentes « et futures un exemple d'opprobre et de malédiction, et de « même que ces flambeaux lancés par nos mains s'éteignent « aujourd'hui, qu'ils s'éteignent à jamais dans les ténèbres [1] ! » A ces mots, tous les évêques jetèrent sur le pavé de la basilique leurs cierges allumés. Une terreur profonde pénétra l'esprit du peuple. Dans toutes les églises on chantait en l'honneur de Foulques des hymnes où l'on dépeignait Winnemar habitant la terre, mais déjà effacé par Dieu du nombre des vivants [2]. Selon d'anciens récits, Winnemar ne tarda point à succomber à une maladie affreuse, qui telle qu'un feu dévorant consumait tous ses membres. « Il fut, dit Rikher, arraché de « cette vie, chargé d'opprobre et de crimes [3]. »

Herbert survivait à Foulques. Baldwin lui proposa une étroite alliance, que devait confirmer le mariage de son fils Arnulf avec Adelhéide, fille d'Herbert, qui était encore au berceau. Pendant qu'on célébrait la fête des fiançailles, un meurtrier envoyé par le comte de Flandre assassina le comte de Vermandois [4].

[1] *Gallia christ.*, t. x, *Instrum.*, p. 10.

[2]
Invasit te Guinemarus
Nulli dulcis, sed amarus...
Tyrannum excommunicant
Et viventem mortificant.
Rhytmus Sigl. can. ap. Labbe, i, p. 363.

[3] Flagitiosus ac sacrilegus ab hac vita pulsus est. RICHER., *Hist.*, l. i.

[4] REGIN., 818; COLLIETTE, *Mém. sur le Verm.*, i, p. 412.

Karl le Simple était trop faible pour punir les crimes de Baldwin. Il s'adressa aux Normands de la Seine, et offrit à leur chef Roll, s'il consentait à quitter Rouen, tout le territoire que le comte de Flandre occupait. Déjà Baldwin avait fait augmenter les fortifications de Saint-Omer et élever des remparts autour d'Ypres et de Bergues, pour résister à l'invasion dont il se croyait menacé : mais Roll, rejeta les propositions du roi [1] et en 911, le traité de Saint-Clair-sur-Epte lui assura la possession définitive de cette partie de la Neustrie qui, depuis cette époque, porta le nom de Normandie. Le duc des Normands organisa sa domination sur des bases solides. « Roll, « dit le moine de Fontenelle, sut de diverses races former « une nation [2]. » Grâce à ses efforts, les populations d'origine saxonne qui vivaient dans les champs et au milieu des forêts [3], et qui d'abord se montraient impatientes du joug [4], furent paisibles sous son règne, et les Normands leur empruntèrent plusieurs de leurs usages Le plus fameux, fut ce droit qu'avait chaque homme en péril de faire retentir le cri : *har-op* [5]*!* qui obligeait tous ceux qui l'entendaient à le secourir : ce qu'on nomma plus tard la clameur de haro. Les Anglo-Saxons

[1] Rob. Wace, 1, 95, v. 1907. Mouskes ajoute (v. 13549) :

Rou n'ot cure de Flandres prendre
Pour cou que trop i ot palus.

[2] Unum ex diversis gentibus populum effecit. *Mon. Fontan. Spicil.*, II, p. 285.

[3] Qui in agris assidue commorantur vel in silvis et ideo more pecudum vivunt. *Synod. Rhodon.*, 878.

[4] Baiocenses terram Nordmannorum ultra Sequanam deprædantur. Frodoard, 925.

[5] Attaque!

connaissaient le même usage [1], et nous le retrouverons dans les chartes des communes de Flandre [2].

Baldwin le Chauve mourut le 2 janvier 918. Avec ce même orgueil qui l'avait engagé à porter le surnom de son aïeul l'empereur Karl le Chauve, il avait donné à l'aîné de ses fils le nom d'Arnulf en souvenir de saint Arnulf qui avait mêlé au sang germanique des Karlings celui de la race romaine issue de Troie [3]. Un autre fils de Baldwin, Adolf, reçut les comtés de Boulogne et de Saint-Pol et l'abbaye de Saint-Bertin.

Arnulf recueillit toutes les traditions de Baldwin le Chauve, son ambition et sa perfidie, ses tendances et ses haines. De même que son père, il étendit la puissance de la Flandre [4]. Lorsque Rotbert parvint à gagner à son parti le nouveau comte

[1] Quant à la coutume, il est certain qu'elle a existé en Angleterre comme en Normandie, et il est à croire qu'elle a existé dans ces deux pays avant l'arrivée des Normands (Depping, *Exp. des Norm.*, p. 428).

[2] Hickesius, *Thes. litt. sept. Gramm. franco-theol.*, p. 96; Vredius, *Fl. ethn.*, p. 463; Warnkoenig, II, 2, *urk.*, p. 75; *Leges Ark. Spic.*, III, p. 608.

[3] A sancto Arnulfo et nomen traxit et genus a sanguine Romanorum qui et olim Trojanorum. *Acta SS. ord. S. Ben.*, VII, p. 205. On connaît ces vers adressés à Anségisil, fils d'Arnulf :

Anschise potens qui ducis ab illo
Trojano Anschisa longo post tempore nomen.
Pauli Gesta. Epist. metr. ap. Pertz, Script. rer. germ., II.

[4] Vir valde opulentus qualibet rerum possessione sicuti claret in posterorum ejus ditiori progenie. *Vita S. Ger. ap. Boll. Acta SS.*, oct. II, p. 315.

Ingenio validus, magnis opibus quoque fultus,
Arnulfus patriam possidet marchio nostram.
Lib. mir. S. Rich. ap. Duchesne, IV, p. 99.

de Vermandois, Herbert II, qui épousa sa sœur, Arnulf réunit son armée à celle des Allemands et des Lotharingiens qui soutenaient Karl le Simple. Une sanglante bataille se livra près de Soissons. Comme à Fontenay, l'invasion germanique fut repoussée, mais Rotbert y périt [1]. Ceux qui croyaient à la justice de la cause karlingienne racontèrent que Karl le Simple l'avait tué de sa propre main en enfonçant sa lance dans la bouche parjure du comte d'Anjou [2]. Rotbert mort, son parti s'affaiblit; ses amis, considérant que ses fils étaient encore enfants, élevèrent au trône un prince sans influence et sans autorité, le duc de Bourgogne, Rodulf, arrière-petit-fils du comte Toioware Welf. « La royauté, dit la chronique de Ver« dun, passa à un étranger [3]. »

Herbert seul voit son pouvoir s'accroître. Le roi Rodulf le redoute, et tel est le respect que lui portent les hommes de race franke, qu'il oblige leur roi, Karl le Simple, à se livrer entre ses mains; puis il enferme dans un de ses châteaux ce malheureux prince, illustre fantôme qu'il gardera avec soin pour effrayer ses ennemis [4]. Enfin, une invasion de Normands, force le comte Arnulf à rechercher son alliance. Lorsqu'en 925, Roll rompt la paix pour soutenir les Normands établis aux rives de la Loire, Herbert est le véritable chef de la guerre [5].

[1] Rotbertus rex cecidit. Hi tamen qui erant ex parte Rotberti, victoria potiti, Karolum cum Lothariensibus in fugam verterunt. FRODOARD, 923.

[2] *Cont. Regin. ap. Pertz*, I, p. 615.

[3] Sic regnum Francorum ad extraneum transfertur. *Chr. Virdun. ap. Labbe*, I, p. 125.

[4] Ut suspectis formidinem inculcret. RICH., *Hist.*, l. I *ap. Pertz*, III, p. 583.

[5] Heribertus expeditione cœpta. FRODOARD, 925.

A sa voix, Arnulf, Hilgaud de Montreuil et d'autres comtes des pays voisins de la mer [1], attaquent les limites septentrionales de la Normandie. Le château d'Eu, quoique défendu par mille Normands et ceint d'un rempart et d'une muraille, est emporté d'assaut. Quelques-uns des assiégés s'étaient réfugiés dans unr île peu éloignée : on les y poursuivit. Les uns se noyèrent en voulant fuir ; d'autres se tuèrent avec leurs propres armes. Ceux qui furent pris furent décapités ou étranglés. Vers la fin de cette année, Hug, fils du roi Rotbert, conclut une trêve avec les Normands, mais les domaines d'Arnulf de Flandre, d'Adolf de Boulogne, de Rodulf de Gouy et d'Hilgaud de Montreuil y restèrent étrangers [2], et dès les premiers jours de l'année suivante, la guerre recommença. Roll s'avança jusque près d'Arras, et ne tarda point à livrer un combat dans lequel il fut victorieux. Le roi Rodulf y fut blessé, le comte Hilgaud y périt, et la France se vit de nouveau réduite à acheter la paix des Normands en se soumettant à la honte d'un tribut [3].

Vers cette époque, un chef normand nommé Sigfried, aborda près du promontoire de Witsand, enleva une sœur du comte Arnulf, nommée Elstrude et se fixa à Guines. Il y fit construire un rempart élevé, défendu par un double fossé, et sans reconnaître l'autorité du comte de Flandre, il assujettit à la sienne toute la contrée qui l'entourait [4].

La triste vie de Karl le Simple s'éteint, en 929, à Péronne. A sa mort, la puissance d'Herbert s'ébranle. Rodulf

[1] Et cæteri maritimi Franci. FRODOARD, 925.

[2] FRODOARD, 925.

[3] Exactio pecuniæ collaticiæ Nordmannis pacto pacis dandæ publice fit. FRODOARD, 926.

[4] LAMBERT., *ap. Duchesne, Maison de Guines pr.*, p. 7.

et Hug, fils de Rotbert s'unissent contre lui, mais le comte de Flandre le soutient et il triomphe. Tandis qu'il se venge de ses ennemis en pillant leurs moissons, il donne à Arnulf sa sœur Adelhéide qui lui avait été autrefois fiancée. Affreuse image de la barbarie de ce siècle : Arnulf prit pour femme, la fille de celui qui avait été l'auteur de la mort de son oncle, Rodulf de Cambray. Adelhéide de Vermandois, reçut pour époux le fils du comte Baldwin, qui avait fait assassiner son père [1].

Arnulf, fortifié par son alliance avec le comte de Vermandois, devient chaque jour plus redoutable. Son influence est grande auprès du roi Lodwig, fils de Karl le Simple, dont toute la France a reconnu la royauté après la mort de Rodulf Arnulf figure comme médiateur dans les négociations de Lodwig avec Herbert et la Lotharingie. Il fait excommunier par les évêques de France [2] le successeur du duc Roll, Wilhelm de Normandie, qui avait incendié quelques villages situés aux limites de ses États. Le roi vient lui-même aider Arnulf, dans ses luttes contre Sigfried [3], mais les Normands conservent Guines, et peu de temps après, Sigfried s'étant rendu dans le bourg de Saint-Omer, avec un prince dane nommé

[1] Tous les historiens du Vermandois. Frodoard dit que la femme d'Arnulf était fille et non sœur d'Herbert (934). Des recherches approfondies ne permettraient-elles pas de reconnaître qu'Herbert II est le même qu'Herbert I[er] qui épousa une sœur du roi Robert, et que l'assassinat d'Herbert I[er] par un émissaire de Baldwin le Chauve n'est qu'une fable? Frodoard, Rikher et les Annales de Saint-Vaast n'en font aucune mention.

[2] Ab episcopis qui erant cum rege. FRODOARD, 939.

[3] FRODOARD, 938; RICHER., 938. Je lis *Guines* au lieu de *Guise* dans le texte de Frodoard.

Knuut, Arnulf reçoit son hommage et lui confirme ses possessions.

Arnulf avait déjà enlevé Mortagne à Rotger, fils de Rotger. Il voulut également s'emparer du château de Montreuil, qui appartenait à Herluin, fils du comte Hilgaud, et qui, chaque année, devenait pour lui la source de bénéfices considérables, à cause du grand nombre de navires qui y abordaient. Pour atteindre ce but, Arnulf ordonna à quelques-uns de ses espions de se cacher sous le costume le plus simple et d'aller trouver le châtelain de Montreuil, Rotbert, qu'il espérait corrompre. « Rotbert, lui dirent-ils, en lui présentant deux anneaux, l'un « d'or, l'autre de fer, vois-tu cet anneau de fer? il te figure les « chaînes d'une prison; l'autre te représente de précieuses « récompenses. Montreuil va changer de maître et ne tardera « point à être livré aux Normands. La mort ou l'exil te « menacent; mais si tu embrasses le parti du comte Arnulf, « tu obtiendras des dons considérables en or et en argent, « de vastes domaines et de nombreux hommes de guerre. « Choisis. » Le traître accepta l'anneau d'or, et lorsque la nuit fut venue, il prit une torche allumée et se plaça près d'une porte qu'il avait laissée ouverte. A ce signal, Arnulf se précipite avec les siens dans les murs de Montreuil. A peine Herluin a-t-il le temps de fuir. Sa femme et ses fils tombent au pouvoir du comte de Flandre, qui les remet à son allié, le roi anglo-saxon Athelstan, dont la flotte le soutient contre les Normands [1].

Herluin se hâta d'aller raconter au duc de France, Hug,

[1] Richer., *Hist.*, l. i; Frodoard, 939. Arnulfus, capto Monasteriolo, Pontivam provinciam ditioni subegit. *Chr. Centul. in Spic.*, ii, p. 324.

par quelle ruse perfide d'Arnulf il avait perdu son domaine; comme Hug montrait peu de zèle à prendre part à sa querelle, il se dirigea vers Rouen et se jeta aux pieds du duc de Normandie. « Pourquoi, lui dit Wilhelm, ton seigneur Hug de « France ne te console-t-il point en réparant le malheur qui « t'a frappé? Retourne près de lui, et cherche à apprendre si « par d'instantes prières tu ne peux t'assurer son appui et « s'il verrait avec colère que tu reçusses d'autres secours. » Herluin se rendit auprès du duc de France, mais il ne put rien obtenir. « Arnulf et moi, lui répondit Hug, nous sommes « unis par le serment d'une étroite alliance et nous ne vou- « lons point à cause de toi, rompre les liens de notre concorde « et de notre amitié. — Ne soyez donc point irrité, répliqua « Herluin, si je réclame un autre protecteur. » Hug, le voyant suppliant, crut qu'il était abandonné de tous et le congédia en lui disant avec mépris : « Quel que soit celui qui te doive dé- « fendre, il n'aura rien à redouter de moi [1]. »

Dès que Wilhelm connut la réponse du duc de France, il réunit une nombreuse armée et se dirigea vers Montreuil. Voulez- « vous, s'écria-t-il en s'adressant aux Normands de Coutances. « voulez-vous vous élever au-dessus de tous et dans ma faveur « et par votre gloire? Allez arracher les palissades des rem- « parts du château de Montreuil et amenez-moi prisonniers « ceux qui l'occupent. » Les Normands obéissent. Les plus nobles et les plus riches des Flamands qui se trouvaient à Montreuil sont gardés comme otages qui répondront des fils d'Herluin, captifs en Angleterre; les autres périssent. Puis le duc Wilhelm ordonne qu'on lui prépare un banquet sur les ruines

[1] DUDO DEC., l. III, *ap. Duchesne, Scr. rer. norm.*

du château pris d'assaut, et exige que le comte de Montreuil, confondu parmi ses serviteurs, le serve humblement dans cette cérémonie. Enfin lorsque l'orgueil du fils de Roll, fut satisfait, il appela Herluin et lui dit : « Je te rends le château que le duc des Flamands t'avait injustement enlevé. — « Seigneur, interrompit tristement le fils d'Hilgaud, comment « pourrais-je l'accepter, puisqu'il m'est impossible de le garder « et de le défendre contre le duc Arnulf? » Dudon de Saint-Quentin, toujours favorable aux Normands, place dans la bouche de leur chef cette altière réponse : « Je te protégerai de « mon appui, je te soutiendrai et te défendrai. Je ferai « reconstruire pour toi un château inexpugnable par la force « de ses tours et la solidité de son rempart, et je le remplirai « de froment et de vin. Quel que soit celui de mes princes « auquel tu t'adresses, il te servira avec mes fidèles. Si Arnulf « commence la guerre, je m'empresserai de te secourir avec « mes nombreuses armées. S'il demande une trêve, nous la lui « accorderons. Si, préférant l'équité et la justice, il consent « à venir à notre plaid, nous nous y rendrons pour le juger de « l'avis de nos leudes. Si, d'un cœur obstiné, il ravage tes « domaines, nous livrerons ses États aux flammes. » Wilhelm remplit la promesse qu'il avait faite à Herluin. Arnulf n'avait pas tardé à conduire son armée devant Montreuil; mais, après avoir recueilli quelque butin, elle se vit réduite à se retirer devant les forces supérieures des Normands. Enfin on délibéra de la paix, et pour favoriser ces négociations, une trêve de trois mois fut conclue [1].

« Personne, ajoute le doyen de Saint-Quentin, n'osait

[1] DUDO, l. III.

« chercher querelle au duc Wilhelm. Les princes de la nation « franke et les comtes de Bourgogne étaient ses serviteurs. « Les Danes et les Flamands, les Anglais et les Irlandais lui « obéissaient [1]. » Une si vaste puissance paraissait un joug trop accablant à Hug et à Arnulf. Ils se réunirent pour examiner ce qu'il convenait de faire. Ils disaient que s'ils faisaient périr Wilhelm par le glaive, leur autorité serait plus grande en toutes choses, et que par la mort d'un seul homme ils pourraient obtenir plus aisément du roi tout ce qu'ils voudraient; que si au contraire ils respectaient sa vie, de nouvelles discordes, des luttes nombreuses, de sanglants combats résulteraient de leur faiblesse. Ils apercevaient de toutes parts de graves difficultés, puisque sa mort devait les rendre coupables d'un crime, et que sa vie les menaçait d'une prochaine oppression [2]. Rotbert et Baldwin le Chauve avaient autrefois arrêté d'un commun accord l'assassinat de l'archevêque Foulques : leurs fils résolurent celui du duc Wilhelm.

Ils décidèrent qu'on enverrait des députés au duc de Normandie, pour l'engager à accepter aux bords de la Somme une entrevue où l'on multiplierait les protestations de confiance et d'amitié; que s'il s'éloignait dans une barque, on le rappellerait à grands cris comme si quelque chose d'important avait été oublié; que s'il se retirait d'une autre manière, on emploierait le même stratagème afin qu'il restât un peu en arrière des siens. Les leudes d'Arnulf devaient se munir de bons chevaux, afin de se dérober à la poursuite des Normands,

[1] DUDO, l. III.

[2] Utrumque perniciosum censebant cum in occisione, homicidii reatus redundaret et in reservatione tyrannis futura appareret. RICHER., *Hist.*, l. II.

et le comte de Flandre espérait qu'absent de la scène du crime, il paraîtrait y être resté étranger [1].

Peu de temps après la mort de Roll, les Saxons d'Évreux avaient fait une tentative pour secouer le joug normand. Leur chef, nommé Riulph [2], avait même réussi à s'avancer jusque près de Rouen. Le jeune Wilhelm, trahi par la plupart des siens, n'avait conservé que l'appui de trois barons fidèles, Anschetil, Bernhard et Bothon. Anschetil était fils de Riulph. Guidé par un entier dévouement à la cause du fils de Roll, il défia son père, le vainquit et le remit aux Normands, à condition qu'ils ne lui infligeraient d'autre châtiment que celui d'une honorable captivité; mais le duc Wilhelm, violant sa promesse, fit crever les yeux à Riulph et confia à son fils Anschetil des lettres adressées à un prince d'Italie, où on le désignait comme un traître qui méritait d'être mis à mort. Le Flamand Baldwin, fils du comte Rodulf de Cambray, qu'on surnommait Baldzo à cause de sa hardiesse, et le Bref ou le Court pour sa stature peu élevée [3], l'accompagnait dans son voyage. Les sympathies d'une origine commune cimentaient leur amitié. Ils étaient arrivés près de Pavie lorsque mille cavaliers italiens les entourèrent. Anschetil succomba sous leurs coups; mais Baldwin Baldzo, avec un courage digne de sa race, fit trembler devant lui ses nombreux mais timides ennemis [4].

[1] Richer., l. II.

[2] Rithulfus Ebroicensis. Ord. Vit., l. I, *ap. Duchesne, Hist. Norm.*

[3] *Bald,* saxon : hardi. Bauce li Cours. Mouskes, v. 14359. Balduinus Curtus. Meyer, 953. Est-ce l'exploit de Pavie qui a donné à la langue italienne le mot *baldo,* hardi, avec tous ses dérivés : *baldezza, baldanza, baldanzoso,* etc. ?

[4] Quantum conetur hominis audacis desperatio et quam parum valeant

« Seul, il assiégea Pavie, » dit un poëte du treizième siècle. Baldzo, revenu en Flandre, avait à venger la mort de son ami Anschetil, et en même temps il n'oublia point la part que les Normands avaient prise à la mort de son père le comte de Cambray. Ce fut Baldzo qu'Arnulf choisit pour exécuter ses desseins contre le duc Wilhelm.

Le comte de Flandre avait chargé ses députés d'exposer au prince normand que devenu infirme, boiteux et accablé par la goutte, il désirait voir la fin des agitations de la guerre et achever ses jours dans le repos. Après un mois qui s'écoula en pourparlers, Wilhelm accepta une entrevue. Il fut convenu qu'elle aurait lieu dans l'île de Pecquigny, située dans un endroit où les eaux de la Somme sont profondes et pleines de gouffres tourbillonnants, et elle fut fixée au 20 décembre 943.

Arnulf y vint soutenu par deux de ses leudes. Il se plaignit longuement au fils de Roll du roi Lodwig, du duc Hug et d'Herbert, et le pria de le protéger contre leurs jalousies. « Je veux, ajoutait-il, être ton tributaire, et après ma mort « tu posséderas tous mes États[1] » Le jour se passa ainsi en vaines protestations, et, lorsque le soir arriva, le duc de Normandie donna au comte de Flandre le baiser de paix et de réconciliation, avant de monter dans sa barque qui ne portait qu'un pilote et deux jeunes hommes sans armes, mais

illi provinciales in prælio. MALMESBURY, l. II. N'oublions point qu'au siècle suivant deux pauvres chevaliers normands, Robert Wiscard (*Wisard*, le sage, l'avisé) et son frère Rikhard quittèrent le manoir de Hauteville, suivis seulement de quinze compagnons, pour faire la conquête de la plus grande partie de l'Italie et de la Sicile. SIG. GEMBLAC., 1031.

[1] Ditionis meæ regnum. DUDO DEC., l. III.

qui était escortée d'un grand nombre d'autres barques normandes. A peine s'était-il retiré, que Baldzo et ses amis Éric, Rotbert et Ridulf lui crièrent du rivage de l'île : « Seigneur ! seigneur ! ramenez un instant, nous vous en prions, « votre nacelle ; notre seigneur nous a quitté gêné par la « goutte, mais il vous mande une chose importante qu'il a « négligé de vous dire. » Wilhelm, trompé par leur ruse, ordonne au pilote de le ramener près des Flamands. Aussitôt Baldzo tire un poignard caché sous son manteau de peaux et en frappe le duc de Normandie [1]. Ainsi fut vengée la mort de Rodulf et d'Anschetil [2].

Les Normands qui avaient accompagné Wilhelm sur leurs barques, virent de loin tomber leur prince : ils se hâtèrent de ramer vers l'île de Pecquigny, mais lorsqu'ils y arrivèrent, Wilhelm ne vivait plus. Ses deux serviteurs avaient partagé son sort. Le pilote couvert de blessures respirait encore. Bientôt l'armée normande, qui occupait la rive méridionale du fleuve, apprit ce qui avait eu lieu. Elle voulut poursuivre le comte de Flandre, mais elle ne trouva point de gués pour traverser la Somme, et déjà les Flamands, pressant leurs chevaux, s'étaient éloignés.

Telle était la haine qu'on portait aux Normands que le meurtre du duc Wilhelm parut en Flandre aussi glorieux qu'une victoire. Il semblait légitime d'opposer la ruse à la ruse, la trahison à la perfidie, et l'on célébrait Baldzo comme le libérateur de la patrie [3].

[1] Dudo dec., l. iii; Richer., l. ii; Benoit de Saint-More, v. 12255.
[2] *Chr. breve ap. Duchesne,* iii, p. 360.
[3] Ita magnus ut hoste gravissimo regnum liberavit... Meyer, 943.

Le roi Lodwig s'empressa de profiter du crime d'Arnulf. Rikhard, fils de Wilhelm, était encore enfant. Le roi Lodwig se présenta comme le vengeur du martyr de Pecquigny [1], dans la cité de Rouen. Il donna le gouvernement de cette ville au comte Herluin, ancien ami du duc Wilhelm, et celui-ci ayant réussi, dans une victoire qu'il obtint sur les leudes d'Arnulf, à s'emparer de l'un des meurtriers, lui fit trancher les mains et les envoya comme un trophée dans la capitale de la Normandie. « Je veux, disait le roi de France aux habitants de « cette cité, détruire les remparts des Flamands et enlever « leurs biens à main armée. Quel que soit le lieu où se trouve « Arnulf, j'y conduirai mes fidèles, et si jamais je puis l'at- « teindre, je le punirai comme il le mérite [2]. » Il obtint par ces astucieux discours qu'on lui confiât le jeune héritier du duché de Normandie. Cependant dès qu'il eut quitté les bords de la Seine, il reçut des députés du comte de Flandre qui s'exprimèrent en ces termes : « On accuse notre seigneur « d'avoir pris part à l'injuste mort du duc Wilhelm, mais il est « prêt à soutenir le contraire par l'épreuve du feu. Il punira, « si vous le désirez, ceux de ses leudes que Wilhelm avait « gravement offensés et qui sont les auteurs de sa mort. De « plus, notre seigneur vous adresse ce conseil important : « Gardez à jamais Rikhard, fils de Wilhelm, afin d'assurer « dans vos mains le repos du royaume. Retenez sous le joug « d'une sévère oppression les hommes de sa terre, et réduisez- « les à une complète obéissance. »

Le roi de France agréa les protestations d'Arnulf et approuva

[1] Le nom du duc Wilhelm figure dans quelques martyrologes.

[2] Dudo dec., l. iii.

son conseil; mais il le suivit avec peu d'habileté. Le jeune Rikkard s'échappa de sa prison. Lodwig trembla : il redoutait et la colère des Normands et l'ambition du duc Hug, prêt à profiter de toutes les dissensions. Dominé par ses craintes et ne sachant à quelle résolution il devait s'arrêter, il appela près de lui, à Rhétel, le comte de Flandre. « Je redoute, il est vrai, « répondit Arnulf, que le duc Hug ne s'allie aux Normands. « Hâtez-vous donc, seigneur, de le combler de présents et de « bienfaits. Accordez-lui la haute Normandie, depuis la Seine « jusqu'à la mer, afin de pouvoir conserver paisiblement les « pays situés sur la rive septentrionale du fleuve. Diviser la « Normandie, c'est l'affaiblir et la rendre impuissante à nous « combattre [1]. » Le roi Lodwig docile à ces conseils, cherche à s'attacher le duc Hug par les plus brillantes promesses; il parvient même à réconcilier Arnulf et Herluin, et bientôt, accompagné d'une nombreuse armée, il envahit la Normandie. Au combat d'Arques, le comte de Flandre défait les Normands de Rikhard [2]. Lodwig entre bientôt à Rouen; mais, égaré par l'orgueil de son triomphe, il méprise l'alliance d'Hug et lui refuse les dépouilles qui lui avaient été promises. Aussitôt, une émeute à laquelle Hug, sans doute, n'était point étranger, éclate parmi les Normands. Herluin, qui après avoir été la première cause de la mort du duc Wilhelm, était devenu l'allié d'Arnulf et le rival du duc de France, y périt. Lodwig lui-même, retenu quelques jours prisonnier, ne recouvre sa liberté qu'après avoir solennellement reconnu tous les droits héréditaires du

[1] Dudo dec., l. iii.

[2] Arnulfus præcedens regem, quosdam Nortmannorum qui custodias observabant apud Arcas fudit et regi transitum præparavit. Frodoard, 945.

jeune duc de Normandie, qui épouse la fille du duc Hug le Grand.

Les conseils du comte de Flandre ne manquèrent point au roi Lodwig dans ses revers : « Avez-vous oublié, lui dit-il « de nouveau, l'usurpation du comte Rotbert? Son fils Hug, « animé par une semblable ambition cherche à vous enlever « le sceptre de ce royaume, et s'allie au duc des Normands « pour nous perdre complétement l'un et l'autre; vous, sei- « gneur, qui êtes roi, et moi qui suis votre fidèle. Il faut donc « examiner de quelle manière vous pourrez conserver le « royaume de France, car tous les princes de cette terre « obéissent à Hug et le soutiennent. — Apprends-moi donc, « répliqua le roi Lodwig, à quels moyens je dois recourir pour « résister à l'orgueil du duc Hug et défendre ma personne et « mon royaume. » Arnulf continua en ces termes : « Il faut « céder la Lotharingie à votre beau-frère, le roi Othon de « Germanie, s'il consent à s'avancer jusqu'à Paris, pour rava- « ger le domaine du duc Hug, et à faire ensuite la conquête « de Rouen; car la terre des Normands vous est plus pré- « cieuse que la Lotharingie. — Il convient, ajouta le roi, qu'un « comte aussi illustre, qu'un prince aussi habile et aussi pré- « voyant que toi, exécute fidèlement le sage conseil qu'il a « donné à son seigneur. Or, puisque tu es le plus célèbre, le « plus redoutable, le plus digne de foi de tous mes vassaux, « je te prie d'aller engager le roi Othon à tenter cette expé-

[1] Tantæ nobilitatis comes tantæque astutiæ et prudentiæ princeps oportet ut expleat fideliter quod suo seniori suggerit consilians sagaciter. Igitur quoniam omnibus meis notior et credibilior valentiorque es... DUDO DEC., l. III.

« dition que ta prudence me fait désirer, afin que, guidé par « ta puissante intervention, il assemble toutes les vaillantes « armées de son royaume, ravage la terre de Hug, jusque « sous les murs de Paris, et fasse éprouver aux Normands, « ce que peut le courage de ses leudes [1]. »

A une autre époque, la Lotharingie avait été promise au roi d'Allemagne Henrik l'Oiseleur, pour prix de sa coopération à la guerre que termina la bataille de Soissons. Le comte de Flandre l'offrit de nouveau à son fils. Le roi Othon, persuadé par ses astucieux discours, réunit ses armées, chassa Hug de son duché et se dirigea avec le roi Lodwig vers Rouen. « Espères-tu, s'écrie le chroniqueur normand s'adressant à « Arnulf dans sa rude et véhémente poésie, espères-tu trom- « per la puissance de Dieu qui prévoit toutes choses? Ton « poignard, hélas! a frappé le père du noble Rikhard, afin « que ce doux serviteur de Dieu devînt plus saint à ses yeux; « mais il ne permettra point que tes desseins s'accomplissent. « Le duc Hug, vénérable entre tous, fera triompher la vertu « et saura punir le crime [2]. »

Arnulf ne cessait de flatter l'esprit d'Othon de l'espoir d'un triomphe facile. « Où sont les clefs de Rouen? » demanda le roi de Germanie arrivé sur l'Epte. Arnulf attribuait l'absence des députés des Normands aux épaisses forêts qui couvraient ce pays; mais on arriva dans les prairies de l'Andelle sans que les Normands implorassent la paix. Enfin, lorsque après un

[1] DUDO DEC., l. III.

[2] Heu patrem tetigit tuus
Istius pueri sacri
Mucro...
DUDO DEC., *ap. Pertz et Duchesne*, l. III.

sanglant combat où périrent un grand nombre des siens, le roi Othon apprit que la Seine empêchait de bloquer Rouen, il regretta son expédition, maudit le comte de Flandre et fit demander aux Normands la permission d'aller prier au monastère de Saint-Ouen; puis, après y avoir déposé ses riches offrandes, il y convoqua les chefs de son armée : « Voyez, leur « dit-il, ce qu'il convient que nous fassions. Trompés par les « prières du roi Lodwig et les ruses du comte Arnulf, nous « sommes venus en ces lieux chercher la honte et les revers. « Une profonde tristesse me domine. Je veux, si tel est votre « avis, saisir Arnulf, ce perfide séducteur, et le remettre « chargé de chaînes au duc Rikhard afin qu'il venge son « père [1]. »

Dès qu'Arnulf connut le projet roi de Germanie, il ordonna à ses leudes de replier leurs tentes, les fit charger sur ses chariots, et s'éloigna pendant la nuit pour chercher un asile dans le Fleanderland [2]. Le départ des Flamands répandit une extrême confusion dans le camp des Allemands : ils se retirèrent précipitamment et les Normands les poursuivirent jusqu'auprès d'Amiens. Othon, de plus en plus irrité, ne rentra dans ses États qu'après avoir semé la terreur dans ceux d'Arnulf. On attribue à Othon la fondation d'un château situé près de la Lys, aux limites de la France et de la Lotharingie, vis-à-vis du château que les comtes de Flandre avaient élevé sur la Lieve. Il était destiné à protéger la ville de Gand et l'abbaye de Saint-Bavon, qui se trouvaient sur les terres de

[1] DUDO DEC., l. III; FRODOARD, 946; WILL. GEMET., IV, 11; MOUSKES, v. 14447.

[2] Noctu repetebat rura Flandrensium. DUDO, l. III.

l'empire [1]. Othon y établit pour châtelain Wigman, issu de la famille des grafs frisons auxquels une charte de Lodwig le Germanique avait accordé le gouvernement de la forêt de Waes [2].

Il ne paraît point que le comte de Flandre se soit opposé

[1] Ante Ottonem (II) castellum quod ad ripas Legiæ situm est, non reges Franciæ, non comites Flandriæ, sed imperatores in libera Sancti Bavonis possessione propter divisionem regni et imperii statuerunt. Huic castello, non castellani sed comites præfuerunt quibus quatuor villæ cum appenditiis suis, scilicet Hasnethe, Bocholt, Axla, Hulsta cum tota Wasia, subjectæ fuerunt. *Chr. S. Bav. Corp. chr. Fl.*, I, p. 516. Wigman eut un fils nommé Theodrik. Vers la même époque, vivait en Allemagne le Saxon Wigman Billung, dont le fils se nommait également Theodrik. Cette corrélation de noms a paru suffisante à Meyer pour que, dans un texte où la chronique de Saint-Bavon ne s'occupe que des guerres germaniques, il appliquât à Wigman Billung cette interpolation : Wigmannus comes novi castri Gandensis (*Chr. S. Bav.*, et MEYER, anno 967). Paraît-il vraisemblable qu'Othon eût confié la garde d'une forteresse importante à Wigman, son constant ennemi? Wigman, châtelain du *novum Castrum* de Gand, figure dans une donation faite le 1er novembre 962 (MIRÆUS, I, p. 45). Or Wigman Billung, père de Theodrik, mourut le 23 avril 944 (PERTZ, *Mon.*, III, p. 441). Wigman le Jeune, fils de Wigman Billung, dont la chronique de Saint-Bavon raconte la mort à l'année 967, est également étranger à la donation de Thesla de 962; car depuis 957 jusqu'en 963, il ne quitta point la Saxe. Donatus patriæ, Wichmannus æquanimiter se continuit (WID., *ap. Pertz*, III, p. 462). Le témoignage de tous les historiens qui ont raconté l'histoire des Billung, dément la fable trop longtemps accréditée des châtelains allemands de Gand. Comparez un mémoire du comte de Gomicourt, inséré dans la *Flandria illustrata* de Sanderus, I, p. 181.

[2] Le nom de la reine Emma ne permet pas d'hésiter à attribuer le diplôme donné par Miræus, I, p. 33, à Louis le Germanique. Voyez les *Ann. de Metz*, 876. Miræus, en réunissant le millésime et le chiffre indiquant le jour des ides, a rendu fort difficile d'établir avec exactitude la date de

par la force des armes à la construction du château de Wigman. Une infirmité cruelle l'accablait, et les médecins dont il était entouré lui prescrivaient un remède violent dont le succès dépendait de leur adresse et de leur dextérité. En vain pour dissiper les craintes du comte de Flandre soumirent-ils tour à tour seize malades à la terrible épreuve de leur art. Un seul de ceux-ci mourut; mais rien ne pouvait rassurer Arnulf le Grand. Cependant son mal s'aggravait chaque jour lorsqu'une vieille femme, décrépite et aveugle, s'approchant du comte de Flandre, lui adressa ces paroles : « Appelle le vé« nérable Gérard, abbé de Brogne. » Arnulf crut trouver dans ce conseil la révélation de la volonté céleste et se hâta de le suivre; mais l'abbé de Brogne, qu'il suppliait de guérir ses douleurs, se contenta de lui répondre : « Élève tes pensées « vers le Seigneur, et puisque tu as réuni des richesses si « considérables, prends-en quelque chose pour soulager les « pauvres : c'est ainsi que tu pourras effacer l'énormité de « tes crimes; car, le plus souvent, nos maux ne sont que la « punition de nos fautes. » Arnulf s'humilia et jeûna pendant trois jours, puis il se trouva guéri [1].

Depuis le siége de Rouen, et malgré la déplorable issue de l'expédition dirigée contre les Normands, Arnulf restait le soutien de la royauté de Lodwig. Hug le poursuivait avec toute la haine qu'il portait au roi de France [2], et se disposait

ce diplôme Huidecoper propose de lire D CCC XLIX, III idus aprilis (Notes jointes à son édition de MELIS STOKE, I, p. 223). Le pays de Waes, comme celui des Quatre-Métiers, dépendait de la Frise. Evenit Lodhuwico omnis Frisia, dit Nithard, l. IV.

[1] BARONIUS, *Ann.* 948; BOLL. *Acta SS.*, oct. II, p. 300.

[2] Dux cum in regem non auderet, truculentus effertur... RICHER, l. II.

même à envahir la Flandre, mais il se retira bientôt après avoir inutilement tenté de mettre le siége devant quelques forteresses. Arnulf profita de son absence pour conquérir Montreuil et le château d'Amiens. En 949, il s'avanca avec le roi Lodwig jusqu'aux portes de Senlis.

Au milieu de ces guerres, parut une invasion de Madgiars hongrois, peuples d'origine asiatique accourus des bords du Tanaïs [1], qui n'obéissaient qu'au fouet de leurs maîtres [2]. Ils avaient obtenu la permission de traverser la Lotharingie en s'engageant à ne point la piller, et le 24 avril 953 ils campèrent aux bords de l'Escaut dans les prairies qui entourent la cité de Cambray. Dès leur première attaque, ils perdirent un de leurs principaux chefs. La soif de la vengeance rendit leurs assauts plus terribles. L'évêque priait prosterné devant les reliques des saints, puis parfois il montait sur les remparts et disait aux combattants : « C'est la cause de Dieu que « vous soutenez contre ces barbares, c'est la cause de Dieu « qui triomphera. » Les Hongrois s'éloignaient, quand un clerc, placé au clocher du monastère de Saint-Géry qui était situé hors de l'enceinte de la ville, lança une flèche au milieu d'eux; son imprudente audace réveilla la colère des barbares; ils revinrent, s'emparèrent de l'église de Saint-Géry et la livrèrent aux flammes, après avoir immolé tous ses défenseurs. Ces hordes féroces, privées de ces recrues continuelles qui avaient fait la force des Normands, ne tardèrent point à disparaître complétement [3].

[1] A fame quam patiebantur Hungri vocati sunt. *Epist. scripta anno* 890, *Ampl. Coll.*, I, p. 234.

[2] *Gesta abb. Lob.*, *Script. rer. germ. ap. Pertz,* IV, p. 67.

[3] BALDER., *Chr. Camer.*, 1, 74.

Arnulf le Grand gouvernait la monarchie flamande [1] depuis près de quarante années ; son influence s'affaiblissait à mesure que sa carrière penchait vers son déclin. Lorsque le roi Lodwig eut achevé, le 8 septembre 954, au milieu des revers, sa triste et courte vie, son fils Lother, instruit par son exemple, se hâta d'aller se placer sous la protection du duc Hug, et la Flandre se trouva de nouveau isolée [2]. Cependant Arnulf avait abandonné toute l'autorité à son fils Baldwin [3]. La puissance militaire de la Flandre sembla se relever un moment. En 957, Baldwin combat Rotger, fils d'Herluin, qui lui disputait la possession du château d'Amiens. En 961, lorsque le duc Rikhard s'avance de Rouen vers Soissons, il conduit une armée au secours du roi Lother, et défait les Normands [4]. Mais, au retour de cette expédition, il meurt au monastère de Saint-Bertin, laissant après lui un fils encore au berceau, qui portait le nom de son aïeul.

Ainsi, le comte Arnulf se vit réduit à reprendre les soins

[1] Qui, quod in viris clarissimis clarissimum est, generis nobilitatem, probitatis industria decoravit, successione proinde hereditaria *monarchiam* sortitus est Flandrorum : quam adeo ampla dicendi et agendi facultate gubernabat ut pro magna animi corporisque virtute, Magni nomen obtinuerit. *Vita S. Bert.*, *Acta SS. ord. S. Ben.*, III, p. 48. Vocitabant comitem Flandriæ monarcham, quasi supremum principem seu comitem comitum. MEYER, 964. Ce titre paraît avoir appartenu à l'autorité des comtes de Flandre, car il fut successivement porté par Baldwin le Barbu (*Corp. chr. Fl.*, I, p. 275; MIRÆUS, II, p. 1129), Baldwin le Pieux, Robert le Frison (DE BAST, *Hist. des communes*) et Philippe d'Alsace (DUCHESNE, *Pr. de l'histoire de la maison de Guines*).

[2] MEYER, 958.

[3] FRODOARD, 957.

[4] MEYER, 961 ; FRODOARD, 962.

du gouvernement; accablé par la décrépitude des ans, il cherchait le repos et ne le trouvait point; c'était en vain qu'il restituait aux monastères les biens que jadis il leur avait enlevés, qu'il faisait construire des églises à Bruges et à Rodenbourg, et envoyait aux basiliques de Reims de précieux reliquaires et des livres enrichis d'or et d'argent [1]; c'était en vain qu'il croyait apaiser la justice du ciel en écrivant dans ses actes publics : « Moi, Arnulf, je me reconnais coupable et pécheur [2]. » La main de Dieu s'était levée pour le frapper. Arnulf apprendra que c'est par de longues vertus qu'on mérite une sainte et paisible vieillesse. Lorsqu'il faisait assassiner le duc Wilhelm, il s'applaudissait de la jeunesse de l'héritier de la Normandie. Le comte de Flandre, puni dans son orgueil, laissera aussi sa puissance à un enfant, faible et orphelin comme Rikhard, et il faut que jusqu'à sa dernière heure, il ne quitte plus l'épée qu'il a si fréquemment rougie du sang de ses ennemis; il doit épuiser jusqu'à la lie la coupe du crime et du remords. Il triompha par la trahison, et la trahison le poursuit, vieux et infirme. Dans sa maison, au sein de sa propre famille, un de ses neveux conspirait [3]. Arnulf, toujours impitoyable, lui fit trancher la tête. Celui qui périt avait un frère qui voulut venger sa mort. Le comte de Flandre allait peut-être répandre de nouveau le sang des siens et ordonner un second supplice, lorsque le roi Lother intervint, fit accepter une réconciliation et força le comte Arnulf à remettre sa terre entre ses mains,

[1] MEYER, passim; FRODOARD, 959.

[2] Ego Arnulfus cognosco me reum esse et peccatorem... *Priv. mon. S. Petri*, p. 98.

[3] Peut-être un fils de Sigfried de Guines. Comparez le récit confus de Lambert d'Ardres, de Frodoard (962) et de Meyer (928).

en lui permettant de la posséder tant que sa vie se prolongerait [1]. Elle ne dura plus que deux années, et se termina le 27 mars 964; mais Arnulf le Grand se survécut à lui-même en donnant pour tuteur à son petit-fils, le confident et l'instrument de ses vengeances, le comte de Cambray, Baldwin Baldzo [2].

Dès que le roi Lother apprit la mort du comte Arnulf, il réunit une armée de Franks et de Bourguignons, s'empara d'Arras et s'avança jusqu'à la Lys. Par son ordre, le comte Wilhelm de Ponthieu occupa le pays de Térouane. Mais bientôt Baldwin Baldzo repoussa le roi de France, et le força à restituer Arras et à recevoir l'hommage du nouveau comte de Flandre. Wilhelm de Ponthieu ne conserva ses possessions qu'en devenant le vassal d'Arnulf le Jeune [3].

Baldwin Baldzo mourut en 973; il fut enseveli au monastère de Saint-Pierre, où on lui fit cette épitaphe : « Seul, mais « armé de sa redoutable épée, il assiégea et fit trembler les « murailles de Pavie, car déjà le comte Anschetil était tombé « percé d'un trait. Il frappa le duc Wilhelm, dispersa son « armée et chassa ses vaisseaux sur l'onde ensanglantée. La « honte de ce revers restera éternellement aux Normands; « puisse, grâce à son courage, la Flandre être toujours libre [4] ! »

Lorsque Arnulf le Jeune prit dans ses mains les rênes du

[1] Ita tamen ut ipse in vita sua inde honoratus existeret. FRODOARD, 962.

[2] Balzo nutricius Arnulfi pueri. *Priv. mon. S. Petri Bland.*, p. 93; MEYER, 964.

[3] LAMB. ARD.; FRODOARD, 965; RICHER, l. III; *Ann. Laub. ap. Pertz*, IV, 17; SIG. GEMBL., 964; DUDO DEC.; BALD. *chron.*

[4] MEYER, 973.

gouvernement de la Flandre, l'empereur Othon, sur les plaintes des habitants du Hainaut, venait de déposer leur comte Reginher, et avait placé leur pays sous la protection du comte Arnulf de Flandre et de Godfried d'Ardenne, qui obtint plus tard la main de Mathilde de Saxe, veuve de Baldwin, fils d'Arnulf le Grand. Cependant, les fils de Reginher rentrèrent en Hainaut. L'un avait épousé la fille du duc Karl de Lotharingie, frère du roi Lother; l'autre, Hedwige, fille de Hug Capet, fils et successeur de Hug le Grand. Soutenus par la France, ils recouvrèrent leur patrimoine après un sanglant combat, où l'on vit, si l'on peut ajouter foi au récit du continuateur de Frodoard, Arnulf de Flandre se déshonorer par une fuite honteuse, tandis que le comte d'Ardenne, percé d'un coup de lance, restait étendu à terre et privé de tout secours, jusqu'au coucher du soleil [1].

Le roi Lother, poursuivant ses succès, s'avance jusqu'à la cité impériale d'Aix; mais Othon réunit une armée formidable et ne tarde point à envahir la France. Ses leudes ravagent les campagnes de Reims, de Laon et de Soissons. Un prince allemand enfonce sa lance dans les portes de Paris [2]. Enfin, en 980, on conclut un traité par lequel le roi Lother abandonnait la Lotharingie à l'empereur [3].

Les limites de la Lotharingie, telle qu'elle avait été constituée en 856 au profit de Lother, fils de l'empereur Lother [4], étaient tracées à l'est de Gand par l'Escaut. La Flandre n'avait

[1] *Contin. Frodoardi,* 976.
[2] *Chr. S. Bav.*, 978; G. DE NANGIS, 978.
[3] *Chr. S. Bav.*, 980.
[4] *Ann. Bertin.*, 856.

point cessé de dépendre de la France[1]; mais le Brabant avait été cédé en 843 à l'empereur Lother par le traité de Verdun. Cependant, au delà de Gand, ces limites étaient à peu près incertaines. Rien ne les indiquait entre la partie maritime de la Flandre située autour d'Oostbourg, et les terres de la Frise appartenant à l'empire germanique, qui s'étendaient depuis le pays de Waes jusqu'au rivage de la mer. Othon, voulant que désormais elles fussent fixées avec précision, ordonna que non loin de son château de Gand, près du pont de Saint-Jacques, on commençât à creuser un large fossé dirigé vers le nord et puis à l'ouest, en suivant les extrémités de la Frise. Le fossé d'Othon paraît, en se rapprochant de l'Océan, avoir rejoint d'anciens cours d'eau, qui formèrent plus tard la principale embouchure de l'Escaut[2].

Le roi Lother mourut en 986. Son successeur Lodwig ne régna qu'un an et ne laissa point de postérité. Le duc Karl de Lotharingie, frère du roi Lother, devenait l'héritier de la couronne; mais au lieu d'accepter la tutelle des ducs de France, il s'allia aux comtes de Vermandois et épousa la fille d'Herbert de Troyes, tandis que Hug Capet se faisait proclamer roi à Noyon[3]. Le comte Arnulf de Flandre soutint le frère de Lother dans ses guerres, et bientôt après le roi Karl vainquit l'armée du roi Hug. Il avait conquis le château de Montaigu, occupait Reims et menaçait Soissons, lorsque la perfidie de l'évêque de Laon le livra à ses ennemis. Pendant longtemps, chez les

[1] Flandria ab Germania discreta attributaque occidentali Franciæ. MEYER, 844.

[2] *Chr. S. Bav.*, I, p. 516; MARCHANT, p. 138; WARNKOENIG, I, p. 223.

[3] Rebellavit Hugo... eo quod accepisset Carolus filiam Herberti. *Chr. breve, Spicil.*, II, p. 495.

hommes de race franke, on méprisa la royauté du duc de France, en maudissant le nom des traîtres qui avaient assuré son triomphe. « De quel droit, écrivait l'illustre Gerbert, l'hé-« ritier légitime du royaume a-t-il été déshérité et dépouillé[1]? » Malgré ces plaintes et ces regrets qui ne s'effacèrent que lentement, la dynastie karlingienne périssait : elle disparaît à Orléans dans les ténèbres d'une prison, puis s'éteint, humble et ignorée, aux bords de la Meuse, non loin du manoir paternel d'Héristal, où Peppin et Alpaïde virent naître Karl le Martel, illustre aïeul de l'infortuné Karl de Lotharingie[2].

Arnulf le Jeune mourut vers le temps où le roi Karl fut conduit captif à Orléans.

Depuis la Meuse jusqu'aux Pyrénées tout est tumulte et confusion. L'Aquitaine, l'Anjou, la Normandie, la Champagne, la Bourgogne, le Vermandois s'agitent et s'abandonnent à des luttes intestines : la royauté, entre les mains de Hug Capet, n'est plus qu'un domaine menacé par l'ambition germanique.

En Flandre, la même désorganisation existe[3]. Les successeurs de Sigfried et de Wilhelm de Ponthieu se partagent les comtés de Guines, de Saint-Pol, de Boulogne. A peine le comte Arnulf a-t-il fermé les yeux que le comte Eilbode se rend indépendant à Courtray[4].

Ainsi s'achève la période la plus triste et la plus stérile de

[1] *Epist. Gerb. ap. Scr. rer. fr.*, x, p. 402.

[2] Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, i, p. 216.

[3] Tanta in regione nostra facta est perturbatio ut non tam ad hostile quam intestinum bellum pertraheretur ista dissensio. *Vita S. Bert.*, *Acta SS. ord. S. Ben.*, iii, p. 52.

[4] Multi ea quæ ut beneficiarii acceperant ceu propria usurpabant. *Vita S. Bert.*, p. 52.

notre histoire. Que sont devenues, à la fin du dixième siècle, les trois grandes bases de l'ordre social, l'autorité, la civilisation, la liberté?

L'autorité ne réside plus que dans la force brutale et inintelligente. L'épée qui fonde les empires est la base de toute possession, de tout droit : le siècle d'Arnulf le Grand ne présente aux regards qu'une sanglante arène, où les combats et les crimes se succèdent sans relâche.

La civilisation languit et refuse sa douce lumière au monde féodal qui la méprise. Dans la patrie des Hincmar, des Milon, des Hucbald, on ne trouve plus à cette époque un seul homme qui brille par sa science ou son génie.

Les priviléges des cités épiscopales et des monastères ne sont plus respectés. De toutes parts les comtes et les hommes de guerre accourent pour s'arroger les abbayes, et lorsqu'ils les abandonnent à quelque moine pauvre et obscur, ils se réservent, sous le nom d'avoués, la surveillance et l'administration des biens ecclésiastiques qu'ils pillent impunément [1] : ils dépouillent les clercs de leurs anciennes libertés pour les soumettre à leurs usages barbares. A Gand, le monastère de Saint-Pierre donne un fief de sept mesures de terre à Hug de Schoye pour qu'il défende l'abbé en duel [2]. Otbert, abbé de Saint-Bertin, auquel un noble avait déféré le combat judiciaire, ne connaissait personne qui voulût descendre en

[1] Diericx, *Mém. sur Gand,* I, p. 253.

[2] Diericx, I, p. 255; *Gallia christ.*, x, *instr.*, p. 402; *Cart. S. Bav.*, p. 27; *Thes. anecd.*, IV, pp. 546 et 1427; *Mém. sur les avoueries,* par M. le baron Jules de Saint-Genois.

Je trouve dans un diplôme suspect de Miræus (II, p. 1126) cette expression remarquable : Sine advocatia vel oppressione alicujus comitis.

champ clos pour soutenir sa querelle, lorsque l'apparition surnaturelle de deux colombes lui fait trouver un champion [1].

Si dans l'ordre politique tout est ruine et décadence, les mêmes symptômes de dissolution se reproduisent dans la vie intérieure de la société et jusqu'au sein de la famille. L'an 1000 approchait. L'accord unanime des superstitions populaires avait fixé à cette année la fin du monde; mais les uns la comptaient depuis la Nativité du Sauveur; d'autres, en plus grand nombre, du jour de la Passion. A mesure que cette époque devenait moins éloignée, les terreurs augmentaient : l'imagination du peuple se montrait de plus en plus vivement frappée, et dans les malheurs qui l'accablèrent il crut apercevoir les signes précurseurs de la venue du Christ. Sur vingt-huit années, de 987 à 1015, dix-neuf sont marquées par des famines et des épidémies. En plusieurs pays, il y eut des pluies de sang; et les historiens contemporains remarquent qu'en peu de temps on vit une comète flamboyante, trois éclipses de soleil et vingt-huit éclipses de lune.

En 1007, une peste épouvantable parut en Flandre. Elle s'y déclara de nouveau vers l'an 1012. Quelques boutons se formaient sur le palais; si l'on ne prenait soin de les percer aussitôt, le mal était sans remède. Ses ravages étaient prompts et affreux [2]. Plus de la moitié des populations succomba, et parmi ceux qui survécurent il n'y en avait point, dit un hagiographe, qui, en rendant les derniers honneurs à leurs pa-

[1] *Liber mirac. S. Bert.*, II, 15, *ap. Mabillon.*

[2] Inaudita erat rabies immanissimæ pestis, insueta perturbatio humanæ sortis, inconsulta subitatio multifluæ mortis. *Vita S. Macarii ap. Boll., Acta SS.*, apr. I, p. 887.

rents et à leurs amis, ne s'attendissent à les suivre bientôt dans le tombeau [1].

Aux ravages de la peste succédèrent ceux des inondations. « Une chose digne de pitié et d'admiration, raconte l'annaliste « de Quedlinburg, arriva le 29 septembre 1014 dans le pays « de Walcheren et en Flandre. Pendant trois nuits, d'ef- « froyables nuages s'arrêtant dans une merveilleuse immo- « bilité, menacèrent tous ceux dont ils frappèrent les regards : « enfin le troisième jour, le tonnerre éclatant avec un bruit « épouvantable souleva les ondes furieuses de la mer jus- « qu'au milieu des nuées. L'antique chaos semblait renaître. « Les habitants fuyaient en faisant entendre de longs gémis- « sements ; mais l'invasion subite des flots fit périr beaucoup « de milliers d'hommes, qui ne purent se dérober à la colère « du Seigneur [2]. »

« On croyait, ajoute Rodulf Glaber, que la révolution des « siècles écoulés depuis le commencement des choses allait « conduire l'ordre des temps et de la nature au chaos éternel « et à l'anéantissement du genre humain. Cependant, au milieu « de la stupeur profonde qui régnait de toutes parts, il y avait « peu d'hommes qui élevassent et leurs cœurs et leurs mains « vers le Seigneur. Une cruelle famine se répandit sur toute « la terre, et menaça les hommes d'une destruction presque « complète. Les éléments semblaient se combattre les uns les « autres et punir nos crimes. Les tempêtes arrêtaient les « semailles ; les inondations ruinaient les moissons. Pendant « trois années le sillon resta stérile. L'ivraie et des herbes

[1] Meyer, 1007 ; Boll., *Acta SS.*, apr. I, p. 887.

[2] *Ann. Quedl., ap. Pertz,* III, p. 83.

« agrestes couvraient les champs. Ce fléau avait commencé « en Orient. Il ravagea la Grèce et envahit l'Italie. De là, il « se répandit dans la Gaule et arriva jusqu'aux peuples de « l'Angleterre. Les riches étaient pâles de faim comme les « pauvres : les hommes puissants ne trouvaient plus rien à « piller dans cette misère universelle. Je ne puis sans hor-« reur exposer les crimes des hommes; une faim horrible « les poussait à se nourrir de chair humaine [1]... »

Si la plupart des hommes étrangers aux sublimes sentiments de la résignation, qui n'appartiennent qu'à la vertu, se livraient tour à tour aux conseils de leur désespoir, ou aux caprices de leur imagination en délire, il y en eut d'autres qui se montrèrent plus pieux et plus sages. Plusieurs seigneurs, dans l'attente de la fin du monde, affranchirent les colons de leurs domaines ; dans toute la France les guerres particulières furent suspendues par la trêve de Dieu, et quelques pèlerins se dirigèrent vers Jérusalem.

La société croyait mourir : elle allait commencer à vivre.

[1] Rad. Glaber, l. iv, c. 4; *Chr. S. Bav.*, 989.

LIVRE TROISIÈME.

989-1071.

Reconstitution de la société.
Influence et puissance militaire des comtes de Flandre.
Robert le Frison.

Le fils d'Arnulf le Jeune était appelé à remplir une tâche glorieuse. Si Baldwin Bras de Fer avait élevé la puissance de la Flandre, Baldwin le Barbu[1], en la maintenant, lui assigna son caractère et ses véritables destinées.

« Il était illustre et courageux, célèbre par sa renommée, « distingué par sa piété; ses richesses étaient immenses. « Il marcha à la tête de ses armées, et sema la terreur parmi

[1] A proceritate barbæ dictus Barbatus. *Chr. Iperii,* p. 567.

« ses ennemis. Aux triomphes du glaive, il ajouta ceux de « l'intelligence [1]. Il honora la justice, corrigea les lois iniques, « défendit la patrie et protégea l'Église. Sévère pour les dé- « prédateurs et les hommes orgueilleux, il était vis-à-vis « des personnes humbles et douces, également humble et « doux [2]. »

Le onzième siècle voit s'ouvrir une ère nouvelle; les hommes, éprouvés par de longs malheurs, sentent le besoin de se rapprocher; quelques-uns même racontent que la voix du ciel s'est fait entendre pour ordonner que la paix soit rétablie sur la terre. « Ne songez plus, répètent les évêques, à venger « votre sang, ni celui de vos proches; mais pardonnez à vos « ennemis [3]. »

Baldwin, issu de la fille de Karl le Chauve, conservait vis-à-vis de la dynastie envieuse et jalouse des Capétiens, les traditions des libertés propres aux races septentrionales. « Le « comte de Flandre, dit un historien, voyait, avec indignation, « qu'on usurpât le trône de France, sans respecter les droits « de la race de Karl le Grand qu'il comptait parmi ses aïeux [4]. » Au milieu de l'organisation féodale qui s'était étendue de toutes parts et avait multiplié les subdivisions territoriales et les rapports de sujétion et de vassalité, c'est-à-dire le désordre et l'oppression, Baldwin IV sut favoriser le développement des idées sociales que la Flandre représentera dans l'histoire, le progrès de ses institutions qui offriront une règle égale pour

[1] Prævaluit gladio nec minus ingenio.
[2] *Corp. Chr. Fl.*, I, p. 275.
[3] *Chr. S. Bav.*, 1032.
[4] PAUL. ÆMIL., f° 81.

tous, et la prospérité de son commerce, qui doit réconcilier les races et les peuples, par l'industrie et la civilisation.

Les relations de la Bretagne avec les côtes septentrionales de la Gaule, avaient été fréquentes au temps de la domination romaine. On a retrouvé sur le rivage du pays de Walcheren des autels consacrés à Neptune et à la déesse gauloise Nehalennie. L'un de ces monuments avait été érigé par un marchand breton : DEÆ NEHALENNIÆ OB MERCES RECTE CONSERVATAS M. SECUND. SILVANUS NEGOCIATOR CRETARIUS BRITANNICIANUS V.S.L.M. [1]. Pline représente les navires de la Bretagne, comme de faibles barques recouvertes d'un cuir épais [2]. Telles étaient les cyules des Saxons. La barque sur laquelle saint Rumold traversa la mer, au huitième siècle, était aussi formée de rameaux d'arbres entrelacés et cachés par des peaux de buffle enduites de poix [3]. Mais à mesure que les Saxons de la Tamise et les Flamings de nos rivages renoncèrent aux courses aventureuses, dans lesquelles la légèreté de leurs esquifs protégeait leur audace, ils s'appliquèrent avec plus de soin à construire des navires vastes, solides et appropriés aux besoins du commerce.

« Baldwin le Jeune, fils d'Arnulf le Grand, dit une ancienne « chronique, établit les échanges, afin que ceux qui n'avaient « point de monnaie pussent donner un coq pour deux poules, « une brebis pour deux agneaux, une vache pour deux veaux, « un veau pour deux brebis [4]. » Le commerce se développa

[1] VREDIUS, *Fl. ethn.*, add. p. 44; MONTFAUCON, II, 2, p. 444.

[2] Utiles corio naves circumsutæ. PLIN., VII, 56.

[3] Navicula contorta erat ramis et corio sive bubalo obducta tergore eaque compicata. BOLL., *Acta SS.*, jul. I, p. 257; jun. (*Vita S. Adalg.*) I, p. 220.

[4] *Breve geneal. Corp. chr. Fl.*, I, p. 13.

promptement par les relations qui existaient entre la Flandre et l'Angleterre. Déjà, au dixième siècle, un grand nombre de navires abordaient à Montreuil, et les richesses dont ils étaient la source causèrent les malheurs du comte Herluin [1]. Sur le même rivage d'autres cités étaient non moins florissantes. « Boulogne, dit l'auteur de la vie de saint Bertulf, était gou« vernée par ses propres lois et remarquable par son com« merce maritime [2]. » Enfin, à l'extrémité des marais et des fleuves qui de Bruges se dirigeaient vers la mer, le port du Zwyn devenait l'entrepôt des marchandises qu'on transportait vers le Brabant et les bords de la Meuse. Il est fait mention du port du Zwyn, et des marchands flamands au commencement du onzième siècle, dans les lois du roi anglo-saxon Ethelred [3].

Aux bords de la Lys et de l'Escaut les Flamings qui habitaient l'enceinte des monastères fondés par saint Amandus descendaient de la colline où ils avaient trouvé un asile, pour s'établir au milieu des prairies resserrées par les deux fleuves et le fossé d'Othon, qui selon une tradition douteuse devaient à une ancienne station romaine le nom de Herehem [4]. Le port qu'ils y créèrent devint le centre de la cité de Gand. Là, malgré la jalousie des moines de Saint-Bavon, ils formèrent

[1] Ex navium advectationibus plures questus. RICHER. *ap. Pertz*, III, p. 589.

[2] Erat Bononia sui juris munita tunc temporis civitas mercibusque marinis præcipua. *Vita S. Bert., ap. Acta SS. ord. S. Ben.*, III, p. 47.

[3] Flandrenses et Ponteienses et Normannia et Francia monstrabant res suas et extolneabant. Hogge (Zwyn) et Leodium et Nivella qui per terras ibant ostensionem dabant et telon. *Ancient Laws*, 1840, I, p. 127.

[4] Nuncupabatur Herehem. *Chr. S. Bav., Corp. chr. Flandr.*, I, p. 455.

une gilde, et l'on montre encore aujourd'hui, près de la Lys, le pré de la Minne [1]. Le voisinage de deux fleuves favorisait l'extension de leur commerce [2].

Bruges avait vu aussi sa population devenir si considérable que, dans la peste de l'an 1006, douze mille personnes y périrent. Les ravages de l'épidémie s'effacèrent bientôt. De nombreuses habitations se groupèrent autour de l'enceinte primitive de la ville de Baldwin Bras de Fer. Baldwin le Barbu ne tarda point à fixer, en les sanctionnant, les droits et les libertés de la cité de Bruges. Par ses soins elle fut distribuée en neuf membres ou, pour parler plus exactement, en neuf gildes, composées des bourgeois et des principaux marchands. Treize échevins, choisis dans leur sein, dont les fonctions étaient à vie, élisaient le premier magistrat du bourg, le burgmeester ou bourgmestre.

Si les colonies saxonnes de Gand et de Bruges s'associaient au mouvement de civilisation et de progrès qui se manifestait en Angleterre, leur exemple resta toutefois sans influence sur la plupart des Flamings qui préféraient une vie tumultueuse et agitée à la paix des villes. Leurs gildes restaient campées au bord des flots, derrière les monticules de sable qui conservaient le nom gaulois de *dunes* [3], entre le monastère

[1] *Chr. S. Bav.*, I, p. 455; *Vita S. Macarii, ap. Boll. Acta SS.*, apr. I, pp. 872 et 880; Moke, *Belg. mon.*, p. 28.

[2] Sunt gemini amnes, piscium captura uberes et mercium convectione feraces. Unde tam hujus provectionis gratia quam ob sancti Bavonis merita, est idem locus populoso commeatu frequentissimus. *Lib. mir. S. Bav. Acta SS. Belgii,* II, p. 613. Caput regionis, primatum tenens ceterarum civitatum. *Epist. Othelb. ad Otg. com.*, Miræus, I, p. 348.

[3] Gallica lingua montem vocari *dunum* studiosis non est incognitum. Siged., *Vita Deod. ap. Pertz,* IV, p. 477.

de Muenickereede, cette autre Jona, fondée par des Scots [1], et les étangs de Wasconingawala, dans le comté de Guines. Elles s'étendaient jusqu'à la forêt de Thor, au delà des plaines de Varsnara [2], et occupaient les bourgs d'Alverinckehem, Letfingen, Aldenbourg, Liswege, Uytkerke, que les vagues de l'Océan ne baignaient déjà plus [3], Oostbourg dont le port allait bientôt disparaître comme celui d'Uytkerke [4]. Toutes étaient barbares et belliqueuses, et elles n'avaient pas cessé de repousser les pieux enseignements du christianisme. Quelle légende est restée plus célèbre dans les souvenirs populaires que celle de la martyre Godelieve? jeune et belle, elle espérait convertir son cruel époux, le Saxon Bertulf, mais elle périt précipitée dans une eau limpide, afin, dit l'auteur de sa vie, que si toutes les souillures de la terre ne s'étaient point complétement effacées en elle, son supplice la rendît plus pure [5].

Souvent, à l'occasion d'une solennité religieuse, quelques prêtres intrépides chargeaient sur leurs épaules les châsses des saints les plus vénérés et les portaient au milieu des Flamings, en appelant par leurs prières la miséricorde du ciel sur ces populations inaccessibles à la pitié.

Un hagiographe rapporte, comme un fait remarquable, que la puissante intercession de saint Ursmar n'adoucit pas seule-

[1] *Acta SS., ap. Boll.*, jul. I, p. 668.

[2] *Nar*, saxon : plaine, pays humide.

[3] Uytkercke, ore antiquo... *Drog. mon. XI sec., scr. hist. transl. S. Lew.*, *apud Boll. Acta SS.*, julii V, p. 613.

[4] Ostburg est civitas in littore Oceani sita. *Vita S. Macar. ap. Boll. Acta SS.*, april. I, p. 877.

[5] Mira dispositione Dei id actum est ut si quid... *Vita S. Godel. ap. Bolland., Acta SS.*, julii II, p. 408.

ment les habitants du Mempiscus et du pays de Waes, mais les Flamings eux-mêmes [1]. « Nous arrivâmes, dit-il, à un vil-« lage situé près de Stratesele, où quelques karls [2] étaient si « hostiles les uns aux autres que personne n'avait pu rétablir « la paix parmi eux. Des discordes si profondes les divisaient « depuis longtemps, qu'il n'y en avait point qui n'eussent à « pleurer un père, un frère ou un fils. » Telle était la férocité de ces karls, que les prêtres chargés des reliques de saint Ursmar furent réduits à se dérober à leur colère par une fuite rapide. A Blaringhem, ils placèrent leurs châsses au milieu de deux factions prêtes à se combattre et parvinrent à les arrêter. A Bergues Saint-Winoc, ils apaisèrent de semblables dissensions. A Oostbourg, les haines étaient si vives que les karls ne sortaient de leurs demeures qu'accompagnés de

[1] Ipsos Flandrenses. *Hist. mirac. S. Ursm., ap. Bolland. Acta SS.*, april. II, p. 574.

[2] Quidam milites. Il est bien évident que ces *milites* ne sont point des chevaliers, mais des hommes libres cultivant leurs champs et ayant le droit de porter des armes. Ceorlus, villanus qui agriculturam exercet, sed liberæ tamen conditionis homo. A Térouane, les karls (*milites Teruanenses*) pillent l'église épiscopale à la fin du onzième siècle (*Gallia christ.*, X, p. 1540; BARON., XVII, p. 539). Le *miles* Herred conduisait lui-même sa charrue (LAMB. ARD.). Selon les usages du pays de Furnes, remarque Meyer, la pauvreté n'excluait pas les droits de l'homme libre : Homines secundum consuetudinem Furnensis pagi liberi, mediocriter locupletes (*Ann.*, anno 1100). Il y avait quatre cents *milites* à Oostbourg (BOLL., *Acta SS.*, apr. II, p. 576). Ce nombre est trop considérable pour qu'une autre interprétation soit plausible. Nous verrons ailleurs ce mot employé par l'annaliste de Saint-Gall, pour désigner les rebelles de la Lombardie, qui réclamaient, au onzième siècle, les droits et les libertés de leurs ancêtres.

troupes nombreuses d'hommes armés [1]. Ils cherchaient ardemment à se poursuivre les uns les autres, et en satisfaisant leurs vengeances, ils en préparaient sans cesse de nouvelles et se livraient des combats que d'autres combats devaient suivre [2].

L'auteur de la vie de saint Jean de Warneton raconte aussi qu'à Merkem les haines privées multipliaient les crimes [3].

A l'ouest, vers le Wasconingawala, les karls du comté de Guines conservaient également toute la belliqueuse énergie de leurs mœurs. Parmi ces Flamings, on citait le robuste et courageux Herred [4], surnommé Kraugrok, parce qu'il avait coutume de relever le sayon qu'il portait lorsqu'il dirigeait sa charrue [5]. Il avait épousé Athèle de Selvesse, nièce de saint Framerik, évêque d'Amiens. Le château de Selvesse était situé dans une position inaccessible, au milieu d'un marais qu'entouraient des forêts épaisses. Plus loin, parmi les fleurs diaprées d'une vaste prairie, un brasseur de bière avait con-

[1] Ut nisi exercitu coacto egredi domum auderet eorum nemo. *Hist. mir. S. Ursm.*

[2] Exigebant ab invicem et vindicando magis augebant ultionis cumulum quia in ea primo semper habetur mos pugnandi, numquam tamen copia vincendi. *Hist. mirac. S. Ursm.*, p. 576.

[3] *Vita B. Johannis, ap. Boll. Acta SS.*, januar. II, p. 798.

[4] Militem fortem atque strenuum de Flandrensibus. LAMB. ARD., *ap. Duchesne, Maison de Guines Pr.*, p. 139.

[5] Quod stivam aratri producendo tunicam inverteret. *Ibid.*, p. 139. Justiori tamen appellatione, ajoute Lambert d'Ardres, digne nominandus Hercules. Est-ce une allusion à la massue, arme commune aux karls et au fils d'Alcmène? Quis facta Herculeæ non audit fortia clavæ? Consultez VREDIUS, *Fl. ethn.*, p. 671. Le sayon d'Herred était probablement le vêtement connu au moyen âge sous le nom de *keerle*. *Exc. chr.*, f° 126 v°.

struit quelques maisons où les agriculteurs de la contrée se réunissaient dans leurs jeux et dans leurs banquets [1]. On racontait qu'autrefois quelques Italiens, envoyés par le pape en ambassade vers un roi anglo-saxon, s'y étaient arrêtés, et avaient, en souvenir de leur patrie, donné le nom d'Ardres à ces chaumières ignorées, les saluant de ces vers immortels :

> Locus Ardea quondam
> Dictus avis : et nunc magnum manet Ardea nomen ;
> Sed fortuna fuit [2].

Ce nom leur resta par un jeu bizarre de la fortune, qui relevait la cité de Turnus, ruinée sous le beau ciel des Rutules, chez les Morins que Virgile appelait les plus reculés des hommes. Ardres prospéra ; la fertilité de ses campagnes y appelait sans cesse de nouveaux habitants. Herred voulut aussi aller, avec Athèle de Selvesse, y fixer son séjour : mais ses parents et ses amis [3] hostiles à tout ce qui rappelait l'union et la paix, l'exhortèrent à ne point quitter le sombre donjon de sa forteresse.

Cependant le comte Rodulf de Guines essaya de réduire par la force ces populations d'origine saxonne ; il les opprima si cruellement qu'un jour, passant près de Surques, au Mont-Félon, il entendit des pâtres qui ne le connaissaient point

[1] Quidam cerevisiæ brasiator... rustici homines et incompositi vel ad bibendum, vel ad cheolandum vel etiam herkandum convenire solebant. LAMB. ARD., *ap. Scr. rer. fr.*, XI, p. 300.

[2] VIRG., *Æn.*, VII, v. 411.

[3] Parentes ejus et amici, utpote viri fortes, ausim dicere Blavotinorum patres et auctores... LAMB. ARD., p. 139.

faire des vœux pour sa mort [1]. Non-seulement il soumit les karls à un impôt qui était d'un denier chaque année et de quatre deniers le jour de leur mariage ou de leur mort, mais il ordonna aussi qu'ils renonçassent à leurs couteaux et ne portassent plus que leurs massues. Après le scharmsax, l'arme nationale des races saxonnes, la massue à laquelle elles donnaient le nom de *colf* [2], était celle qu'elles chérissaient le plus. Consacrée au dieu Thor, protecteur de leurs colonies, que l'Edda nous montre portant une massue, dans ses combats contre les Géants, elle était pour elles le symbole de la conquête qui élevait leur gloire, et de l'association qui faisait leur force. Lambert d'Ardres attribue à la défense du comte Rodulf l'origine du nom des *colve-kerli* ou karls armés de massues que conservèrent les cultivateurs du pays de Guines [3].

En abordant le récit d'une période historique dont les désastres des Saxons d'Angleterre doivent marquer la fin, il ne paraîtra peut-être point inutile que nous nous occupions

[1] Lamb. Ard., *ap. Script. rer. fr.*, xi, p. 297.

[2] Suédois, *kolf;* vieil all., *kolb.* De là le mot *klofhammer* (Kliefhammer). Wie die andren wondt met knive iof met clofhamenre... *Keure de Bruges de* 1304, Warnkoenig, II, i, p. 121.

[3] In diebus illis, fuerunt homines quidam clavati sive clavigeri quos vulgo *colve-kerlos,* in terra Ghisnensium habitantes. Qui clavati sive clavigeri a clava dicebantur eo quod non licebat eis aliquod genus armorum nisi tantum clavas bajulare. Lamb. Ardens., *Script. rer. franc.*, xi. Colvekerli dicti sunt quasi rustici cum clava. Nam eorum vulgare *colve* clavam et *kerli* rusticum sonat. Iperius, *Chr. S. Bertin.* Dans le Roman du Renard, au vers 602 du livre 1er,

Een dorper heit Lamfroit,

on trouve cette variante :

Een kerl heit Lanfreit.

un instant des autres colonies saxonnes, sœurs et compagnes des populations flamandes, dont elles avaient partagé les migrations et l'établissement sur le *littus saxonicum*. Au nord de la Flandre, elles s'étaient fixées en grand nombre dans les marais de la Frise, sur les rives de la Meuse et du Rhin. A l'exemple des bourgeois de Bruges, celles qui occupaient la ville de Thiel entretenaient un commerce important avec l'Angleterre, et jouissaient de la liberté la plus étendue. Dans les procès criminels, le serment était le principal moyen de défense : l'adultère (Tacite avait déjà remarqué cette sage coutume chez les Germains) ne pouvait être dénoncé que par l'époux outragé. Leurs gildes se réunissaient, à diverses époques de l'année, en de solennels banquets qu'égayait leur grossière ivresse, et elles conservaient l'usage de la contribution pécuniaire à laquelle elles devaient leur nom [1]. Autour de Thiel, des karls saxons s'adonnaient aux travaux de l'agriculture.

Cependant des pirates de races diverses ne cessaient d'aborder sur le rivage de la mer, abandonné sans défense à leurs fureurs [2]. Arnulf de Gand, fils de Wigman, avait trouvé la mort en les combattant, et sur l'instante prière de sa veuve Lietgarde de Luxembourg, dont la sœur Cunegund avait épousé l'empereur Henrik II, une flotte allemande avait été armée

[1] Pecuniam simul conferunt, et hanc partitam singulis ad lucra distribuunt, et ex his quoscumque potus certis temporibus in anno cernunt et in celebrioribus festis quasi solempniter ebriati inserviunt. ALPERT., *ap. Pertz, Script. rer. germ.*, IV, p. 719.

[2] Omnis hæc regio defensore forti carens piratas advenientes timet, cottidie mœrens. THIETMAR., *ap. Pertz, Script. rer. germ.*, III, p. 869.

pour châtier leur audace [1]. Theodrik, fils d'Arnulf de Gand, qui avait succédé aux possessions de son père en Frise, voulut soumettre à un impôt onéreux les marchands de Thiel et les karls dont il usurpait les terres [2]. Ceux-ci, blessés dans leurs droits d'hommes libres, adressèrent leurs plaintes à l'empereur qui les écouta; mais Arnulf refusait de se conformer à sa décision, et on le vit, oubliant quelles mains avaient frappé son père pour n'écouter que son ambition, s'allier aux pirates de la forêt de Merweede, et triompher avec eux à la sanglante journée de Vlaerdingen [3]. Theodrik, fils d'Arnulf de Gand, fut l'aïeul des comtes de Hollande.

Au sud de la Flandre, vers les bords de la Seine, les vicomtes et les seigneurs normands persécutaient les hommes de race saxonne. De même que Theodrik en Frise, ils les chassaient de leurs champs et entravaient leur commerce sur les rivières. Leurs gildes, jadis opprimées par Karl le Chauve, se réunirent : « Quoi ! s'écrièrent les karls de Normandie, dont « les plaintes répétèrent sans doute celles de leurs frères de « la Meuse, on nous charge d'impôts et de corvées. Il n'y a « nulle garantie pour nous contre les seigneurs et leurs ser- « gents; ils ne respectent aucun pacte. Et ne sommes-nous

[1] Frisones rex navali exercitu adiens ab cæptis contumacibus desistere et magnum Liudgardæ, sororis reginæ, zelum placare coegit. Thietm., *ap. Pertz,* iii, p. 810. Liutgarde, veuve d'Arnulf de Gand, était fille de Sifrid Kunuz, comte de Luxembourg et d'Hedewide. Pertz, *Script. rer. germ.*, iii, p. 810; iv, pp. 686 et 817.

[2] Alp., *De divers. temp.*, l. ii, c. 21.

[3] Alpert., *ap. Pertz, Script. rer. germ.*, iv, p. 719; Thietmar., *Ibid.*, iii, p. 869; *Vita Bald. ep. Leod.*, iv, p. 734; *Ann. Laub.*, iii. p. 18; *Ann. Quedl.*, iii, p. 84.

« pas libres comme eux? Lions-nous par des serments; « jurons de nous soutenir les uns les autres, et s'ils nous atta- « quent, nous avons nos glaives et nos massues [1]. » Ils vou- laient, ajoute Guillaume de Jumièges [2], rétablir l'autorité de leurs lois, et nommèrent des députés qui devaient former une assemblée supérieure, le wittenagemot de leur association. Mais les Normands étouffèrent par la force ce mouvement qui s'étendait dans les bois et dans les plaines, et les karls se virent réduits à retourner à leurs charrues [3].

Si nous portons nos regards vers l'Italie, où les Saxons accompagnèrent les Lombards [4], nous ne pouvons nous em- pêcher de comparer au tableau de l'insurrection saxonne en Normandie, ce récit de l'annaliste de Saint-Gall : « L'an 1035, « une association puissante se forma en Italie. Des hommes « libres d'un rang inférieur [5], opprimés de plus en plus par

[1] WACE, *Roman de Rou*, I, p. 306; BENOIT DE SAINTE-MORE, II, v. 26700.

[2] WILL. GEMMET., V, 2.

[3] Ad sua aratra sunt reversi. WILL. GEMM., V, 2.

[4] De sacramentis per gildoniam ad invicem conjurandis, ut nemo facere præsumat; alio vero modo de illorum alimoniis aut de incendio, aut de naufragio quamvis convenientiam faciant, nemo in hoc jurare præsumat. IMP. KAROL., *Lex longob.*, I, XVII, 7, *ap. Lindenbrog*, p. 545. — Les *ghiselen* des lois flamandes sont les *gisiles* des lois lombardes. *Lex longob.*, II, XV, et XXXIV, I.

[5] Inferiores milites : les karls fréquemment désignés chez les Lombards sous le nom d'Arimans ou Herimans, dont l'étymologie indique également des hommes ayant le droit de porter des armes. *Arimanus, herman, miles gregalis* (DUCANGE, *Gloss.*, III, p. 1119). Tel est le sens du mot *miles* dans le *Codex Utinensis*. Les explications de M. de Savigny paraissent confuses sur ce point. *Droit romain au moyen âge*, I, p. 134.

« une injuste domination, se réunirent pour y résister. Des « hommes de condition servile conspirèrent également contre « leurs maîtres et se créèrent des juges et des lois. Ce fut en « vain que l'évêque de Milan et les sénateurs italiens cher- « chèrent à les apaiser. Ils refusèrent de les écouter jusqu'à « ce que le roi leur permît de conserver dans leur intégrité « tous les droits de leurs ancêtres [1]. » Vers cette époque, les cités de Pise et de Gênes s'élevaient et fondaient leur gouvernement municipal. Si, pour emprunter le langage d'un historien moderne [2], les villes de l'Italie possédaient une patrie sans liberté, et les peuples du Nord une liberté sans patrie, si, de leur fusion et de leur alliance, sortit la grandeur des républiques italiennes du moyen âge, ne peut-on point reconnaître aux populations saxonnes quelque influence sur la fortune de Gênes et de Pise, sœurs de Bruges par l'antiquité de leur commerce et peut-être aussi par quelques souvenirs de leur origine et de leurs lois?

Le mouvement de rénovation qui caractérise le onzième siècle se fait surtout sentir au milieu des populations chrétiennes, que l'approche de l'an 1000 avait remplies de terreur;

[1] Donec scripto concessum est illis a rege jus patrum suorum inviolatum tenere. *Ann. S. Gall., ap. Pertz, Script. rer. germ.*, I, p. 83. Dès le quatorzième siècle un poëte, Godefroi de Paris, avait remarqué les rapports des communes de Flandre et de celles de Lombardie :

Si en furent flamenc seingnor,
Le petit comme le greingnor
Par l'usage de Lombardie.
Chr. métrique, v. 460.

[2] M. SIMONDE DE SISMONDI, *Hist. des rép. ital.*, édit. de 1818, I, p. 404.

dès qu'elles se croient épargnées par la clémence du ciel, elles relèvent leurs églises en même temps qu'elles réorganisent leurs institutions et leur industrie. « Tous les peuples chrétiens, « écrit Rodulf Glaber, rivalisaient de magnificence. On eût dit « que le monde dépouillait sa vieillesse pour revêtir la robe « blanche des basiliques [1]. » Arnulf le Grand avait fondé de nombreux édifices religieux, par terreur et par repentir. Ceux que Baldwin le Barbu fait construire après l'an 1000, sont des monuments de gratitude et de confiance dans l'avenir. Pendant plusieurs siècles l'art de l'architecte s'était borné à faire reposer sur d'énormes piliers des pierres taillées au hasard, qui s'arrondissaient en voûtes larges et basses, semblables à celles que formaient les rameaux épais des forêts germaniques. Les pèlerins qui, dans l'attente de la fin du monde, avaient visité Jérusalem, cherchèrent à imiter dans les colonnes qu'ils sculptèrent à leur retour la légèreté du feuillage du palmier, consacré dans leur mémoire par les souvenirs des lieux saints. Lausus, qui avait accompagné saint Poppo dans son voyage en Syrie, bâtit à son retour l'église de Saint-Jean de Gand, depuis dédiée à saint Bavon [2]. Une architecture admirable naissait. Par ses nefs légères, par ses ogives élancées, par ses tours sveltes et dentelées qui, perdues dans les nues, semblaient chercher le ciel, elle racontait l'enthousiasme de la foi dans toute la puissance de sa ferveur.

C'était peu que les basiliques fussent splendides et mer-

[1] Rad. Glaber, *ap. Duchesne, Script. rer. franc.*

[2] *Sec. Bened.*, VI, I, p. 502. Vers la même époque, un abbé de Saint-Bertin faisait sculpter de nombreuses images pour orner son monastère. *Chart. Sith.*, p. 207.

veilleuses; il fallait reconstruire la pierre vivante de l'autel, et rendre aux échos du sanctuaire les enseignements de la divine parole. Or, les désastres du dixième siècle avaient ébranlé l'organisation régulière du clergé. L'ambition dominait parmi les évêques et les abbés; les moines ne connaissaient que la désobéissance et l'anarchie. « Le comte de Flandre, Baldwin, « raconte la chronique de Saint-Bavon, chassa les chanoines « de Saint-Martin de Bergues, parce qu'ils ne s'acquittaient « point de leurs heures canoniques. Le comte, ayant voulu « s'en assurer lui-même, changea de costume, et une nuit au « moment où le gardien sonnait les matines, il entra dans « leur église. Le gardien, dès qu'il eut fini de sonner, ferma « l'église et força le comte qu'il prenait pour un homme du « peuple, à s'éloigner, et comme le comte disait qu'il voulait « entendre les matines, il lui répondit que tout était fini et que « les chanoines n'avaient pas coutume de se lever pour les « chanter. Le comte, ayant ainsi acquis la certitude de leur « négligence, donna tous leurs biens au monastère de Saint-« Winoc [1]. » Gérard, abbé de Brogne, comprit le premier la nécessité de la réforme des ordres monastiques et poursuivit cette tâche avec zèle [2]. Le comte Arnulf le Grand, qui croyait devoir sa guérison à ses prières, avait soumis à son autorité

[1] *Chr. S. Bav.*, 1023; Miræus, I, p. 512; Oudegherst, 34. Meyer raconte que vers 1104, Philippe, vicomte d'Ypres, enseveli à Bergues, sortit de son tombeau pour ordonner au portier de sonner les matines. De là une seconde réforme semblable à celle du onzième siècle. Meyer, 1104.

[2] Talis relligio præcessit, tempore primo,
Donec, dante Deo, monachorum inducitur ordo,
Rebus et officio longe præclarior illo.
Boll., *Acta SS.*, oct. II, p. 302.

toutes les abbayes de la Flandre. Il trouva le monastère de Blandinium étranger à tout sentiment de piété. Les clercs qui l'occupaient ne songeaient qu'aux querelles du monde, et comme l'abbé de Brogne entrait dans leur église, ils voulurent le mettre à mort [1]. D'autres moines s'établirent à Blandinium; les études littéraires y reparurent avec eux. Deux lettres écrites par Gerbert nous apprennent qu'ils copiaient des manuscrits et envoyaient des livres à l'archevêque de Reims [2]. L'abbé Gérard réforma également les monastères de Celles et de Saint-Bertin. L'archevêque Dunstan de Canterbury, exilé en Flandre, fut le témoin des travaux de l'abbé de Brogne, et à son retour dans son diocèse il s'appliqua, à son exemple, à améliorer la discipline et les mœurs des monastères anglo-saxons [3]. Enfin les papes Étienne IX et Grégoire VII [4] proclamèrent la loi sévère du célibat ecclésiastique, observée dès les premiers siècles de l'Église à l'égard du ministère supérieur du sacerdoce, auquel on n'arrivait qu'après avoir rempli pendant un grand nombre d'années, en catéchisant et en aidant les pauvres, les fonctions du sous-diaconat, qui n'excluaient point un mariage légitime et irréprochable; ils

[1] BOLL., *Acta SS.*, oct. II, p. 317.

[2] DUCHESNE, *Script. rer. fr.*, II, pp. 812 et 814. Le monastère de Saint-Bavon possédait les écrits de l'illustre évêque de Liége Notker. GILLES D'ORVAL, *ap. Chapeaville*, I, p. 221.

[3] LINGARD, *Hist. de l'Église anglo-saxonne.*

[4] Grégoire VII engagea par ses lettres du 10 novembre 1076 le comte et la comtesse de Flandre à faire chasser des monastères tous les clercs qui violeraient les lois du célibat ecclésiastique. *Script. rer. fr.*, XIV, p. 598. On trouve toutefois en Flandre quelques mentions de clercs mariés, jusqu'au quinzième siècle.

ordonnèrent en même temps que tous les prêtres renonçassent à leurs bénéfices laïques, afin que, dégagés des liens féodaux qui les mêlaient aux passions et aux discordes des hommes d'armes, ils se dévouassent avec une abnégation complète aux devoirs de leur apostolat.

Dès ce moment, les abbés ne sont plus choisis parmi les princes; les avoués se montrent moins avides et moins orgueilleux. Le monastère offre de nouveau un asile aux pauvres et aux opprimés qui viennent y chercher la protection de Dieu. Tel est l'objet de la charte suivante, signée vers l'an 1034 :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité. Qu'il soit connu « de tous ceux qui honorent la sainte religion chrétienne, « présents et à venir, qu'une femme nommée Sygenilde, libre « et procréée de parents libres, est venue avec ses enfants « Wilnod, Hildegarde et Sygenilde se constituer tributaire, « à Gand, au lieu dit Blandinium, afin que ses enfants ci-dessus « mentionnés et toute sa postérité appartiennent aussi bien « qu'elle-même à la famille de saint Pierre. Ils payeront deux « deniers pour cens tous les ans, le jour de la chaire de saint « Pierre, six deniers lorsqu'ils se marieront, et douze deniers « à prendre sur leurs biens lors de leur décès. L'avoué du « monastère leur devra défense et mundebourde [1]. Sygenilde « a ajouté : Si quelqu'un de mes héritiers ou moi-même, « ce qu'à Dieu ne plaise, ou une personne étrangère, s'opposait par violence ou par fraude à cet acte de tradition de ma « personne, que celui qui oserait le tenter encoure la colère

[1] Mundeburdem et defensionem. Mundbyrd patronicium. *Lex Ripuar.*, 58; *Lex Ethelb.*, 8. De là le mot *maimbourg,* si commun au moyen âge.

« de Dieu et de sainte Marie, et celle de saint Pierre et de tous « les saints, et qu'il échoue dans ses efforts. — Fait à Gand, au « lieu dit Blandinium. Ont signé Sygenilde qui a fait ce présent « acte de tradition et a demandé qu'il fût confirmé, le mark- « graf Baldwin, l'avoué Folkhard [1]. » Lorsqu'un homme puissant donne la liberté à ses serfs, c'est dans le monastère que la charte d'affranchissement, écrite par quelque moine, reçoit l'empreinte du sceau que le noble porte au pommeau de son épée [2]. « Qu'il soit connu de tous qu'un enfant nommé Onulf, avec « l'assistance de sa mère Heylewife et de ses autres parents, « a, pour le repos de l'âme de son père Rodulf, affranchi son « serf nommé Rotbert, sur l'autel de Saint-Pierre, qui est « situé au mont Blandinium [3]. »

Pour compléter ce tableau des progrès de la société au onzième siècle, il suffit de reproduire ce passage d'une ancienne chronique de Flandre : « Baldwin le Barbu fut le « premier qui créa des nobles et des chevaliers en Flandre. « Il leur donna des domaines et des châteaux, et leur confia

[1] Diericx, *Mémoire sur la ville de Gand,* i, p. 244. Voyez plusieurs documents recueillis par M. Warnkœnig, iii, 2, *urk.*, p. 11. Les tributaires se trouvaient dans une position beaucoup plus favorable que celle des serfs : Mulier Avacyn commissa est Ingelberto de Petengem ut ejus defensor existeret... posteri ejus transtulerunt se ad tutelani Hemerici et Fastradi, sed illi avaritia corrupti hos servos suos fore dixerunt. Sed ipsi quoniam Deo quam hominibus servire plus voluerunt, converterunt se ad Athelardum de Petengem non ut ejus fierent servi, sed ut defenderet eos in loco patris sui defuncti. Warnkoenig, iii, 2, *urk.*, p. 14.

[2] De là cette parole que Mézeray attribue à Charlemagne : « Je l'ai scellé du pommeau de mon épée, je le maintiendrai avec la pointe. » (Mez., i, p. 203.)

[3] Diericx, i, p. 246.

« la garde des villes [1]. » En recherchant les traces les plus reculées de la chevalerie, on trouve ce récit de Tacite, qu'il faut toujours citer en s'occupant des anciens usages des Germains : « C'est dans les assemblées de la nation qu'ils reçoi-« vent de leur père, de l'un des princes ou de leurs parents « le bouclier et la framée; c'est leur toge, le premier honneur « de leur jeunesse : jusque-là, ils n'appartenaient qu'à leur « famille; ils commencent à faire partie de la nation [2]. » Lorsqu'ils s'attachaient à quelque chef intrépide et respecté, ils portaient non-seulement le nom de *gasal, comes, vasallus, compagnon,* mais aussi celui de *knecht, fils* ou *serviteur,* et si la désignation de *vassallus* devint propre aux principaux compagnons des chefs franks, appelés à partager avec eux les domaines conquis par une glorieuse communauté de périls, celle de *knecht* paraît être restée aux jeunes guerriers qui ne quittaient point les rois franks et vivaient dans leurs palais. Les historiens qui écrivaient dans la langue romaine les appellent *pueri, famuli, ministri.* Ils sont cités dans la loi des Bourguignons [3], et la loi salique les place avant les leudes [4]. Les Danes qui, en 826, furent baptisés à Mayence, admirèrent le nombre et l'éclat de ceux qui entouraient l'empereur Lodwig [5]. L'usage du don solennel des armes s'était conservé. En 791, Karl le Grand ceignit l'épée à son fils; en 838, Lodwig le Pieux ceignit également l'épée à Karl le

[1] *Breve geneal. Corp. chr. Fl.*, I, p. 13; *Chr. com. fl.*, ibid., p. 44.
[2] TACITE, *Germ.*, 13.
[3] *Lex Burg.*, XLIX, 4.
[4] BALUZE, I, col. 292. Si puer regis vel lidus...
[5] ERM. NIG., *ap. Pertz,* II, p. 510.

Chauve. Le roi anglo-saxon Alfred arma son fils Athelstan. En Allemagne, on retrouve la même coutume. Lorsque, plus tard, à une époque de civilisation plus avancée, nous verrons la chevalerie, rêvant tour à tour et l'amour et la guerre, mêler aux palmes des batailles la couronne de roses des troubadours et des ménestrels, n'oublions point que ce culte élégant et pur de la femme, inconnu des Grecs et des Romains, est un autre souvenir de la Germanie, qui honorait dans la compagne de l'homme une nature supérieure douée d'inspirations prophétiques [1].

A la chevalerie appartient l'honneur de partager les dangers et la gloire du prince et de l'aider à maintenir la puissance et la sécurité de la Flandre, dont la prospérité ne repose que sur la paix. Mais qu'elle reste loyale et généreuse, qu'elle n'engendre point de divisions, qu'elle ne propage point de luttes intérieures : c'est la condition de son appui, comme le respect des lois est celle de l'existence des libertés populaires. Si Baldwin protége et élève les chevaliers qui défendent les cités, il combat l'autorité séditieuse et tyrannique des châtelains qui les oppriment, et nous le voyons diriger sa première expédition contre les amis du comte Eilbode, qui, après avoir eu l'audace d'incendier Harlebeke, furent honteusement chassés de Courtray [2].

Tandis que les institutions de la Flandre se développaient, les comtes de Toulouse, de Blois et de Chartres voyaient leur influence s'accroître ; les Capétiens acceptaient la tutelle des ducs de Normandie, qui soutenaient leur royauté, pourvu

[1] Inesse sanctum aliquid et providum putant. TACITE, *Germ.*, 8.
[2] *Vita S. Bert. ap. Ghesquière ; Acta SS. Belgii*, v, p. 483.

qu'elle restât humble et faible [1]. Lorsqu'en 966 Hug Capet engage le roi Lother à envahir la Flandre, le duc de Normandie intervient pour qu'il ne poursuive point sa conquête [2]. En 987, le duc de Normandie interpose de nouveau sa médiation pour l'empêcher de combattre Arnulf le Jeune, qui refusait de reconnaître les droits de son heureuse et récente usurpation [3].

Rotbert, successeur de Hug Capet, fut un prince pacifique et timide. Il attendit et chercha à mériter par une patiente résignation qu'une époque vînt où sa dynastie serait assez forte pour se suffire à elle-même et secouer le joug. C'est ainsi qu'épousant tour à tour Berthe, veuve d'Eudes de Blois, issue des comtes de Vermandois, et Constance, fille des comtes de Toulouse et nièce des comtes d'Anjou [4], il s'abaissa devant ses ennemis, rechercha leur alliance et par-

[1] Subrogatur Hugo Capet, adminiculante ei duce Richardo. WILL. GEMMET., l. IV.

[2] DUDO DEC., *ap. Pertz, Script. rer. germ.*, IV, p. 17.

[3] MEYER, 987.

[4] S'il était permis d'accepter l'assertion de quelques historiens, j'ajouterais qu'après la mort d'Arnulf le Jeune, arrivée en 988, le roi Robert épousa sa veuve Rosala, fille de Berenger, roi des Lombards. Rozala filia fuit Berengarii regis Italiæ, quæ post mortem Arnulphi principis Roberto regi Francorum nupsit, et Susanna dicta, mutato nomine regnavit. *Vita S. Bert. ap. Ghesquière, Acta SS. Belgii*, V, p. 483. Meyer ajoute qu'elle mourut à Compiègne en 1003. Malheureusement il n'est point d'erreur historique plus grave. Robert ne se sépara de Berthe qu'en 998, et épousa la même année Constance qui lui survécut (*Art de vérifier les dates*, II, 1, p. 172). Il est vrai que Rosala se retira à la cour des rois de France : In aula regum Franciæ. Mais que faut-il entendre par ces mots? Une maison qui portait ce nom. Une charte de 1122 doit lever toute incertitude à ce sujet : Suzanna regina (les filles de roi portaient ce titre) propter nimiam quam habebat erga ecclesiam nostram devotionem, post obitum mariti

tagea avec eux l'autorité du gouvernement. Telle fut l'origine de l'établissement des douze pairs du royaume qui eut lieu sous son règne [1].

En France
... dose pers... estoient
Qui la terre en douse partoient.
Chacun des douse un fié tenoit
Et roi appeler se faisoit [2].

Parmi les pairs, il faut citer les ducs de Normandie et de Bourgogne, les comtes de Toulouse et de Champagne. Le comte Baldwin le Barbu fut, au sein de l'aréopage féodal, le représentant des libertés de la Flandre, devenue, entre tous les comtés du royaume, la première pairie de France.

Le roi Rotbert ne songeait qu'à maintenir la paix : la guerre vint de l'Allemagne. Après la mort d'Othon, fils de Karl, dernier roi de la race karlingienne, l'empereur Henrik II avait donné le duché de Lotharingie à Godfried d'Ardenne. Les comtes de Namur et de Louvain qui avaient épousé les sœurs d'Othon protestèrent. Le plus puissant des comtes qui appuyèrent leurs prétentions fut Baldwin le Barbu. Il saisit le prétexte de ces dissensions pour passer l'Escaut et satisfaire son ressentiment contre un comte nommé Arnulf, qui avait fait nommer Erluin de Liége au siége épiscopal de Cambray, vainement réclamé par un bâtard de Baldwin le Chauve,

sui, Arnulfi videlicet, marchionis Flandriæ, *in aula regum Franciæ* ante monasterium mansit (*Charta Gualt. abb. Elnon.* 1122, *ap. Ann. ord. S. Ben.*, IV, p. 56). Comp. un diplôme de Philippe Ier de 1035. *Gallia chr.*, XI, *Instr.*, p. 327.

[1] *Chr. S. Bav.*, 1007; *Histoire de la pairie de France.*

[2] Rob. Wace, *Roman de Brut.*

Ascelin de Tronchiennes [1]. Baldwin le chassa de Valenciennes. L'empereur vint l'y assiéger; mais l'approche des armées du roi de France et du duc de Normandie, qui se disposaient à secourir les Flamands, le réduisit à se retirer [2]. Impatient de venger sa honte, Henrik II reparut l'année suivante, et, du haut du château jadis confié à Wigman, il dirigea les attaques de ses hommes de guerre contre le port de Gand défendu par Baldwin. Cependant il échoua de nouveau dans ses efforts. et ses succès se bornèrent à ravager quelques plaines et à incendier quelques villages. Enfin la paix fut conclue à Aix. L'empereur, menacé par d'autres vassaux, abandonna au comte de Flandre, à titre de fief, la cité de Valenciennes [3], et peu après, dans une assemblée tenue à Nimègue, il y ajouta l'île de Walcheren et d'autres domaines qui avaient fait partie de la donation de Lodwig le Germanique au comte Theodrik [4].

Douze années s'étaient écoulées, lorsqu'une contestation s'éleva entre le comte de Flandre et l'évêque de Liége au sujet du château d'Arnulf de Looz. L'empereur se hâta d'intervenir et ramena son armée aux bords de l'Escaut; mais, de même qu'en 1007, il fut repoussé après avoir vu périr deux princes du sang impérial [5]. Le traité qui, en 1023, fut signé entre l'empereur et le roi Rotbert mit fin à cette guerre.

[1] *Chr. Camer. Bald.*; *Chr. Trunch.*, 951, 977.

[2] *Chr. S. Bav.*, 1006; Sig. Gemblac., 1006; *Hist. S. Laur. Leod., in Ampl. coll.*, t. iv, p. 1044; Meyer, 1006; *Ann. Quedl., ap. Pertz*, iii, p 79.

[3] Sig. Gembl., 1007; Thiet. *ap. Pertz*, iii, p. 813; *Chr. S. Bav.*, 1007.

[4] *Chr. Camer. Bald.*

[5] *Chr. S. Bav.*, 1020; *Vita Bald. ep. ap. Pertz*, iv, p. 732.

La puissance du comte de Flandre s'accroissait chaque jour. Son fils, qui portait aussi le nom de Baldwin, fut fiancé à Athèle, fille du roi Rotbert et de Constance de Toulouse, qui lui porta pour dot la ville de Corbie[1]. Quoique Athèle fût encore au berceau, elle fut immédiatement conduite en Flandre. Son époux était aussi fort jeune : il n'avait pas vingt ans lorsque le mariage fut célébré [2]. L'éclat de ce royal hyménée échauffa son présomptueux orgueil. Soutenu par quelques hommes obscurs [3], il demanda que son père renouvelât en sa faveur l'exemple de l'abdication d'Arnulf le Grand. A son refus, il prit les armes et se forma un parti redoutable. Le duc Rikhard de Normandie, interposant aussitôt sa médiation, s'avança avec une armée entre Aire et Lillers jusqu'au château de Chocques d'où il expulsa les insurgés. Le fils rebelle céda alors, et sa soumission fut sincère [4]. Afin que le souvenir même de ces déplorables divisions fût complétement effacé, une assemblée solennelle fut tenue à Audenarde. Là, en présence de l'évêque de Noyon et de tous les nobles de Flandre, on apporta processionnellement les reliques des saints les plus vénérés. La châsse de saint Gérulf s'avançait la première, parce que saint Gérulf, né au village de Meerendré dans le Mempiscus, appartenait par sa naissance à la Flandre [5]; puis

[1] *Vita S. Adelm. ap. Bollandum Acta SS.*, jan. I, p. 121.

[2] HUGO FL., *ap. Meyer*, 1027.

[3] La povre gent moult le compère.
MOUSKES, v. 15897.

[4] WILL. GEMMET., VI, p. 6; *Chr. de Norm., ap. Script. rer. fr.*, XI, p. 323.

[5] Constituit ipse comes Balduinus reliquias S. Gerulfi martyris, suæ patriæ indigenæ ante omnes honorabiliter deportari et magnifice præponi. BOLL., *Acta SS.*, sept. VI, p. 268.

venaient celles de saint Wandrégisil, de saint Amandus, de saint Bertewin, de saint Vedastus et d'autres saints, illustres patrons des villes ou des monastères. La paix y fut proclamée, et tous les nobles jurèrent de la respecter [1].

Ce fut le dernier acte de la vie de Baldwin IV; elle s'acheva le 30 mai 1036, après un règne de quarante-huit années [2].

Baldwin le Pieux succéda aux utiles travaux et à la gloire de son père. Il voulut consolider la paix proclamée à Audenarde et fit publier dans ses États la trêve du Seigneur :

« Que les moines et les clercs, les marchands et les « femmes, et tous les hommes généralement, à l'exception « des gens de guerre, vivent en paix pendant tous les jours « de la semaine. Que tous les animaux jouissent de la même « protection, sauf les chevaux qui servent à la guerre. Pendant « trois jours, c'est à savoir le lundi, le mardi et le mercredi, « l'attaque dirigée contre un homme de guerre ou contre celui « qui n'observe point la paix, ne sera point considérée comme « une infraction de la paix; mais si, pendant les quatre autres « jours, quelque attaque a lieu, celui qui l'aura tentée sera « considéré comme violateur de la paix sainte, et puni selon « le jugement qui sera prononcé [3]. »

Cette trêve reçut la sanction ecclésiastique de l'évêque de Térouane, et depuis elle fut confirmée de nouveau au concile de Clermont par le pape Urbain II.

Baldwin le Pieux ne tarda point à intervenir dans les guerres

[1] *Vita S. Gerulfi ap. Boll. Acta SS.*, sept. VI, p. 268; MEYER, 1030.

[2] Postquam octo et quadraginta annos non minore justitia quam fortitudine, apud Flandros regnasset. MEYER, 1036.

[3] *Leges pacis et treviæ Dei, ap. Scrip. rer. fr.*, XIV, p. 389.

civiles de la France. Il protégea le roi Henrik, fils de Rotbert, contre la ligue féodale qui comptait pour chefs Theodbald et Étienne, comtes de Blois, de Chartres et de Champagne [1]; ensuite il rétablit la paix en Normandie [2].

Le duc Rotbert le Diable, fils de Rikhard de Normandie, était mort dans un pèlerinage en Asie, après avoir choisi pour successeur son fils illégitime Wilhelm. De poétiques traditions se rattachaient à la naissance de cet enfant. Sa mère se nommait Harlève; on racontait qu'elle était issue des relations secrètes d'une princesse anglo-saxonne avec un pelletier du Hainaut [3]. Rotbert le Diable s'était épris d'elle en la voyant danser au milieu de ses compagnes [4]. Elle rêva que de son sein s'élevait un arbre superbe qui montait jusqu'aux cieux et couvrait de son ombre toute la Normandie [5]. Une vieille femme reçut dans ses bras le fils d'Harlève, et comme elle le déposait sur un peu de paille blanche, elle remarqua que le nouveau-né étendait ses petites mains pour la saisir. « Par ma foi,

[1] Rad. Glaber. Il y a un contre-sens dans la traduction du chroniqueur de Saint-Denis, *Script. rer. franc.*, xi, p. 399.

[2] Meyer, 1042.

[3]
Fille estoit d'un escohier;
Par nom l'apieloient Sohier
De Florines, deviers Hainnau.
Mouskes, v. 16248; *Chr. de Baud. d'Avesnes.*

[4] Speciem in choreis saltitantis conspicatus. Malmesbury, p. 95; Iperius, p. 579.

[5] La mère du roi d'Italie Theodrik eut le même rêve qu'Harlève (Roric., l. iii *ap. Duchesne*, i, p. 808), et une semblable allégorie se retrouve dans un chœur d'Électre. « On dit qu'ils ont vu notre père, rendu à la vie, enfoncer dans le sol le sceptre qu'il portait autrefois, et qu'un rameau s'en est élevé vers le ciel, couvrant de son ombre toute la terre de Mycènes. » (Électre, v. 417.)

« s'écria-t-elle, cet enfant commence jeune à conquérir [1]. » Sa parole fut un présage : cet enfant devait un jour porter le nom de Wilhelm le Conquérant.

Wilhelm n'avait que huit ans. Un prince bourguignon et des comtes du midi de la Loire avaient voulu profiter de sa jeunesse pour le déposséder de l'héritage paternel; mais le comte Baldwin le Pieux, n'oubliant point que l'alliance de la Normandie était à cette époque le seul soutien de la Flandre contre les chefs féodaux qui s'agitaient autour du trône des Capétiens, protégea l'illustre orphelin et dispersa ses ennemis.

L'appui que la Flandre donna aux Normands ne contribua pas moins à resserrer les liens qui l'unissaient à l'Angleterre. Elfgive [2], sœur du duc Rikhard de Normandie, avait épousé en premier lieu le roi anglo-saxon Ethelred, puis le chef danois Knuut le Grand, qui s'était établi dans l'Est-sex. Elle eut du premier un fils nommé Edward, et du second un autre fils nommé Hardeknuut. Bientôt menacée par l'influence du comte Godwin, fils d'Ulnoth, Saxon de race obscure qui, par ses intrigues et ses ruses s'était rendu puissant dans le camp du roi danois Harold, elle se vit réduite, au milieu de l'hiver et malgré les tempêtes qui soulevaient les flots, à chercher un refuge au delà de la mer [3]. La crainte des guerres civiles de la Normandie l'engagea à se rendre en Flandre. « Elle aborda, « dit un historien contemporain, dans un port peu éloigné du « château de Bruges. Ce château, habité par des colonies de

[1] *Chr. des ducs de Norm. ap. Script. rer. fr.*, XI, p. 326.

[2] Elfgive quæ et Emma. R. DE HOVEDEN, p. 438.

[3] Transiit ad Baldwinum comitem, expertum probitate virum. MALMESBURY, p. 76; SIM. DUN., p. 180; *Chr. sax.*, p. 155; HUNTINGDON, p. 364; R. DE DICETO; BROMTON, p. 932.

« Flamings [1], est aussi célèbre par le grand nombre de ses « marchands que par l'abondance des choses précieuses qui « y sont déposées [2]. » Baldwin l'accueillit avec toute la générosité qui convenait à un grand prince [3], et l'hospitalité qu'il lui offrit ne fut pas indigne de la position élevée que la reine Elfgive avait occupée [4]. Elfgive se hâta d'envoyer des députés à son fils Edward, qui monta aussitôt à cheval pour se rendre de Normandie en Flandre; mais il ne possédait ni soldats ni trésors, et ne pouvait rien pour la venger des injures du comte Godwin. Elfgive résolut alors de faire partir d'autres messagers pour le Danemark, où régnait son autre fils Hardeknuut. Celui-ci réunit dix navires et après avoir eu pendant sa navigation une merveilleuse vision qui lui annonça la victoire, il arriva à Bruges, où il trouva une solennelle ambassade qui venait lui annoncer la mort du roi Harold, et lui proposer son sceptre. Lorsque la reine Elfgive quitta, heureuse et triomphante, cette cité où elle était venue, proscrite et désolée, réclamer la protection du comte Baldwin, les habitants de Bruges la suivirent jusqu'au rivage de la mer, en élevant leurs mains vers le ciel pour la saluer une dernière fois, et leurs naïfs regrets émurent si vivement le cœur d'Elfgive, qu'en recevant leurs adieux elle mêla ses larmes à celles qu'elle leur voyait verser, et ne voulut s'éloigner qu'après les avoir embrassés tour à tour, comme des frères bien-aimés [5].

[1] Hoc castellum Flandrensibus colonis incolitur.
[2] *Enc. Emmæ,* l. II, *ap. Duchesne, Hist. Norm.*
[3] Is ut talem virum decuit... SIM. DUNELM., p. 180.
[4] Domus regali sumptui apta eidem reginæ attribuitur. *Enc. Emmæ.*
[5] Omnibus viritim osculatis et flebili eis dicto vale. *Enc. Emmæ.*

Elfgive laissa à Bruges une de ses filles. Elle portait dans le palais de Knuut le Grand le nom de Gunilde avant qu'elle eût pris celui de Kunegund en épousant à Nimègue, en 1036, le duc Henrik le Noir, fils de Kuonrad le Salique [1]. Kunegund était admirablement belle; mais son époux, cruel et envieux, ne craignit point, lorsque déjà elle l'avait rendu père d'un fils [2], de l'accuser à haute voix d'avoir trahi les devoirs qu'impose la sainteté du bandeau nuptial. Aux menaces du duc Henrik, devenu empereur, elle opposa son innocence, et comme un guerrier à la taille colossale attendait en champ clos qu'elle osât se défendre par l'épreuve du combat, elle se souvint du jeune David, champion de la justice céleste, et appela à son aide un enfant qui fit triompher sa cause [3]. Une antique épitaphe, à demi effacée par le temps [4], rappelle que l'impératrice Kunegund, après l'outrage public qui avait été fait à son honneur, se retira dans le château de Bruges où, à peine âgée de vingt-trois ans, elle trouva, le 21 août 1042, dans la paix de la tombe, l'oubli de ses douleurs [5].

[1] In benedictione Cunigund dicta est. *Ann. Hildesh. ap. Pertz,* III, p. 100; *Ann. Leod. ap. Pertz,* IV, p. 19; *Ann. August. ap. Pertz,* III, p. 125.

[2] Cæsar ex Gunnilda filium... suscepit. SAXO GRAMM., l. X, p. 196.

[3] G. DE MALMESB., p. 76; SANDER., *Fl. illustr.*, I, p. 213.

[4] *Messager des Sciences et des Arts,* I, p. 425.

[5] On a retrouvé, il y a peu d'années, une pierre sépulcrale qui rappelle les malheurs et l'exil de Gunilde. Une notice insérée dans *le Messager des Sciences et des Arts,* I, p. 425, oppose à l'autorité de Malmesbury celle de plusieurs chroniqueurs allemands. Il est toutefois à remarquer que Henri le Noir n'épousa Agnès de Poitiers qu'en 1044. *Ann. Corb. ap. Pertz,* III, p. 6; *Ann. August. ib.,* III, p. 126; *Ann. Andeg. ibid.,* III, p. 168; *Ann. Hildesh.,* 1044.

Vers la même époque, la veuve du roi Harold, exilée par Hardeknuut, chercha un refuge en Flandre avec ses fils Hemmung et Turkill et un chef danois nommé Osgod [1]. Telle était l'hospitalité que la cité de Bruges offrait aux illustres bannis des terres situées au delà de la mer et dont elle conserva, pendant près de sept siècles, les glorieuses traditions, accueillant tour à tour, avec une égale générosité, toutes les grandes infortunes de l'Angleterre, York comme Lancastre, Elfgive ou Godwin comme Charles II.

Henrik le Noir se plaignit-il de l'asile accordé à Kunegund? Une haine secrète succéda-t-elle à d'inutiles menaces? On l'ignore; mais lorsque le duc Godfried de Lotharingie combattit l'empereur en 1046, on vit le comte de Flandre prendre une part active à sa rébellion. Baldwin s'empara du château d'Eenham, occupa tout le pays situé entre l'Escaut et la Dendre, et mit le siége devant la forteresse impériale de Gand. Elle résista longtemps, et déjà le comte Baldwin se retirait lorsqu'un de ses chevaliers, nommé Landbert, ayant aperçu une femme qui était sortie de l'une des poternes pour puiser de l'eau à la Lys, parvint à apprendre qu'une affreuse disette menaçait la garnison du château. Entouré de ses amis prêts à appuyer tout ce qu'il allait dire [2], Landbert se hâta de se rendre près du comte, et le pria de lui accorder ce qu'il n'avait jamais possédé et ne posséderait peut-être jamais [3]. « Octroyez-« le, seigneur ! s'écrièrent tous les amis de Landbert; vous le « pouvez aisément sans vous faire tort. » Dès que Baldwin y

[1] Loco qui Brige dicitur. SIM. DUNELM., p. 182; R. DE HOVEDEN, p. 439.

[2] Adjunctis suis fautoribus. *Chr. S. Bav.*

[3] Quod nec habuit, nec forte habiturus erat. *Chr. S. Bav.*

eut consenti, Landbert demanda pour lui et ses descendants, à titre de fief, la possession héréditaire du château impérial de Gand, de telle sorte que le comte de Flandre resterait comte et maître de la forteresse et lui concéderait seulement l'autorité de vicomte et de châtelain. Landbert, réunissant aussitôt quelques soldats et faisant sonner toutes les trompettes, reparut devant le château dont les défenseurs, privés de tout secours, ne tardèrent point à capituler. « Telle fut, dit la chro- « nique de Saint-Bavon, l'origine de la châtellenie de Gand, « la seule qui fût héréditaire en Flandre[1]. »

L'année suivante, l'empereur, réunissant une nombreuse armée, traversa le pays de Cambray, menaça Arras, où le comte Baldwin s'était enfermé, et se dirigea vers le bourg d'Arques qui dépendait de l'abbaye de Saint-Bertin. Il espérait y trouver un passage pour entrer en Flandre; mais il n'y réussit point. Un rempart, défendu par un fossé et garni de palissades, s'étendait depuis Wormholt jusqu'à la Bassée. Un si grand zèle animait ceux qui prirent part à ce travail de défense nationale, qu'en trois jours et en trois nuits ce retranchement, qui se prolongeait pendant neuf lieues, fut complétement achevé. Henrik le Noir, étonné de la puissance de la Flandre, se retira : Baldwin le poursuivit jusqu'au Rhin, et livra aux flammes le palais impérial de Nimègue[2].

Toute l'Allemagne s'émut : le pape Léon IX se rendit au synode de Mayence, pour y prononcer l'excommunication solennelle de Godfried et de Baldwin, perturbateurs de la paix de l'empire. Godfried céda, mais Baldwin ne se soumit point[3].

[1] *Chr. S. Bav. Corp. chr. Fl.*, I, p. 516.
[2] *Chr. S. Bav.*. 1047; Herman. Contract. 1047 *ap. Pistorium.*
[3] Herman. Contract. *ap. Pistorium*, 1047; Baron., *Ann.*, 1047, XVI.

N'ayant plus d'alliés et réduit à ses propres forces, il paraissait encore si redoutable que l'empereur, avant de le combattre, se confédéra avec Zwan, roi de Danemark, et Edward, roi des Anglo-Saxons [1]; les Danois et les Anglo-Saxons étaient toutefois secrètement favorables à la Flandre : Zwan n'agit point, et le roi Edward se contenta de réunir une flotte qui, bien qu'elle fût destinée à inquiéter les côtes de la Flandre, ne quitta point le port de Sandwich. L'empereur avait traversé l'Escaut près de Valenciennes et s'était emparé de Tournay. Là s'arrêta son expédition : des négociations s'ouvrirent à Aix. Les concessions que l'empereur Henrik III se vit réduit à faire à Baldwin le Pieux rappelèrent celles que l'empereur Henrik II avait, après des guerres également malheureuses, accordées à Baldwin le Barbu. Le traité qui fut conclu en 1049 assura à la Flandre la possession de toute la partie du Brabant comprise entre Gand et Alost, ce qu'on nomma depuis la Flandre impériale [2].

Tandis que la guerre éclatait entre la Flandre et l'Allemagne, l'un des fils de ce comte Godwin, dont les fils d'Elfgive haïssaient l'influence, arrivait à Bruges. Il se nommait Sweyn, et avait séduit l'abbesse de Leof, qu'il avait voulu ensuite épouser solennellement. Exilé par le pieux roi Edward le Confesseur, il s'arrêta peu de temps dans les États du comte Baldwin et se rendit en Danemark. Là, il recruta quelques pirates. Dociles à sa voix, ils pillèrent Sandwich et les côtes de l'Est-sex, et vendirent en Flandre l'or, l'argent et tout le butin qu'ils

[1] Ne Baldewinum permitteret effugere si vellet ad mare fugere. R. DE HOVEDEN, p. 440.

[2] *Chr. S. Bav.*, 1049; R. DE HOVEDEN, p. 440; BARON., *Ann.*, 1049.

avaient réuni. Le ressentiment de Sweyn n'était point satisfait. Il cingla vers l'Angleterre, feignit avec une perfide dissimulation de vouloir obtenir le pardon du roi Edward, engagea l'un des comtes que celui-ci chérissait le plus à monter sur ses vaisseaux et le fit mettre à mort. Vers la même époque, Osgod, chef danois qui, en 1040, avait accompagné la reine Gunilde dans son exil à Bruges, aborda au port de Wulpen avec vingt-neuf navires : il venait y chercher sa femme, retirée en Flandre depuis neuf années; mais il ne rentra en Danemark qu'après avoir pris part à la dévastation de l'Est-sex. Enfin, Sweyn las de pillages et d'incendies se retira de nouveau dans les États du comte Baldwin, jusqu'à ce que son père se crût assez puissant pour le rappeler près de lui, moins orgueilleux peut-être de ses vengeances que de son impunité [1].

Cependant il arriva que le roi Edward s'éloigna de plus en plus des Anglo-Saxons. Il leur préférait les Normands, chez lesquels il avait passé sa jeunesse, et attendait impatiemment le jour où il pourrait s'affranchir de l'odieuse tutelle du fils du bouvier Ulnoth. Un événement fortuit ne tarda point à lui en présenter l'occasion. Le comte Eustache de Boulogne était allé visiter le roi Edward, dont il avait épousé la sœur. A son retour, le 9 septembre 1048, un de ses soldats fut tué par un bourgeois de Douvres qu'il avait insulté. Eustache et ses amis s'élancèrent aussitôt dans les rues de la ville, frappant de l'épée tous ceux qui s'offraient à leurs regards, et foulant sous les pieds de leurs chevaux les femmes et les enfants. Déjà les habitants de Douvres couraient tumultueusement aux

[1] Bromton, p. 938; Henr. de Huntingdon, p. 365; R. de Hoveden, p. 441; *Chr. saxon. Ed. Gibson*, p. 158; Sim. Dunelm., p. 183.

armes, et le comte de Boulogne, après avoir vu périr vingt et un de ses compagnons, fut réduit à fuir presque seul à la cour du roi Edward. Il est aisé de comprendre combien ses plaintes y furent vives; le roi Edward, partageant sa colère, chargea le comte Godwin d'aller livrer au supplice les Saxons de Douvres; mais comme Godwin trouvait cet ordre contraire à toutes les lois de la nation et refusait de l'exécuter, une proclamation royale lui enjoignit, ainsi qu'à tous les siens, de quitter sans délai le royaume, et le roi Edward ne tarda point à reléguer dans un monastère la reine Édith, fille de Godwin, qu'il n'avait épousée qu'à regret [1].

Dès ce jour, on vit les Normands accourir en foule en Angleterre; mais parmi ceux-ci il ne faut plus s'attendre à ne trouver que les descendants des Danes qui partagèrent les exploits d'Hastings et de Lodbrog. Des hommes de races diverses s'étaient mêlés aux colonies victorieuses de Roll, impatients de s'associer aux aventures et à la fortune de ces heureux pirates qui étendaient leurs conquêtes jusqu'aux rivages de la Sicile et de la Grèce. Selon les usages de la féodalité, les noms mêmes des peuples semblaient reproduire l'immobilité de la possession territoriale. Les habitants du pays soumis à l'autorité des comtes de Flandre portaient le nom de Flamands, ceux qui obéissaient au roi de France s'appelaient Français. On considérait comme Normands ceux qui occupaient le sol de la Normandie. Cependant rien ne justifiait l'exactitude de ces dénominations. Il y avait, en Flandre, des races autres que celle des Flamings. Les populations gauloises

[1] R. DE HOVEDEN, p. 441; G. DE MALMESBURY, p. 81; *Chr. sax. Gibson*, 1048.

qui avaient triomphé à la chute des Karlings étaient plus nombreuses que les tribus envahissantes des Franks. Rien n'annonce également que l'expédition conduite par Roll en France ait été fort considérable. Chez les Normands, l'audace suppléait au nombre dans les combats; mais lorsque la paix et le repos succédèrent aux agitations de la conquête, on vit les vainqueurs s'unir par de nombreuses alliances aux nations qu'ils avaient vaincues, et leurs frères du Nord ne les désignèrent plus, comme les autres nations neustriennes, que par le nom de Français, Wallons ou Romains [1].

Les langues septentrionales étaient devenues tellement inconnues aux bords de la Seine, que les ducs de Normandie envoyaient leurs fils chez les Saxons de Bayeux, pour qu'ils y apprissent celle qu'avaient parlée leurs ancêtres [2]. Les Normands employaient la langue française, dérivée de la langue vulgaire latine ou romane, dont faisaient usage les populations d'origine gauloise, mais ils y ajoutaient un grand nombre de mots empruntés aux dialectes du Nord. Quelques vers de Sidoine Apollinaire [3] rappellent combien l'invasion des barbares

[1] *Script. rer. dan.*, III, p. 348; DUDO DE S. QUINT., p. 521.

[2] Rotomagensis civitas romana potius quam danisca utitur eloquentia et Baiocensis fruitur frequentius danisca lingua quam romana. WILL. GEMMET.; *Roman de Rou.*

[3] C'est dans une épître adressée au Frank Arbogast que je trouve ces vers fort importants pour l'histoire des langues :

Par ducibus antiquis, lingua manuque,
Quo circa sermonis pompa Romani,
Belgicis olim abolita terris in te resedit,
Quo etsi apud limitem ipsum latina
Jura ceciderunt, verba non titubant.
SID. APOLL., *Op. Ep.*, IV, 17.

avait été fatale à la langue latine dans le nord de la Gaule; mais les termes mêmes dont il se sert semblent prouver qu'elle ne s'y effaça point complétement. On ne peut douter, en effet, qu'elle ne se soit conservée partout où les anciens habitants des Gaules s'étaient maintenus au milieu des colonies frankes ou saxonnes [1]. Déjà, au huitième siècle, un décret du concile de Reims avait ordonné aux prêtres de prêcher en latin pour les clercs, en langue rustique romane pour le peuple, en idiome teutonique pour les hommes d'origine franke. L'évêque Mummolenus, successeur de saint Éligius, parlait le roman et le teuton [2]. Adhalhard, abbé de Corbie, connaissait aussi les trois langues usitées alors, le latin, le roman et le teuton [3]. L'idiome teutonique dominait exclusivement dans les établissements des Flamings [4]. Comme Roderic de Tolède l'a remarqué au quinzième siècle, il n'offrait qu'un dialecte d'une langue commune aux Danes et aux Anglo-Saxons [5]. C'est dans la contrée comprise entre l'Escaut et la Seine, qu'il faut chercher les traces de la formation de la nouvelle langue que nous appellerons désormais la langue française, non qu'elle appartienne aux races frankes, mais parce qu'elle est propre au

[1] Gallicum idioma. INGULF. CROYL., p. 895. Les chroniques flamandes nomment le français *het waelsche*, le wallon. *Exc. chr.*, p. 106.

[2] BOLL., *Acta SS.*, oct. IV, p. 403; MEYER, 665.

[3] *Ann. ord. S. Ben.*

[4] Barbaricæ feritatis et linguæ. FRODOARD, III, 3. La langue des Flamings se distinguait de celle qu'on parlait dans le Brabant par ses rapports avec l'anglo-saxon. Flamingi in flamingo, illi de Brabanti in theutonico, et Gallici in gallico. MUISIS, p. 357.

[5] ROD. TOLED. *ap. Vredium*, *Fl. ethn.*, p. 327; MEIDINGER, préf. du *Dict. teuto-goth.*, p. XXX; DEPPING, *Hist. des Normands*, éclairc. XVI.

pays qui porte le nom de France. Ses limites extrêmes sont les terres des Ménapiens, la plus septentrionale des nations gauloises : ce sont les derniers représentants des tribus ménapiennes mêlées à d'autres races, qui la porteront dans les cités de Tournay, de Courtray, de Gand et de Bruges [1].

La langue française a rapidement pénétré dans l'enceinte des cloîtres de la Neustrie, où de pieux cénobites l'emploient dans leurs chroniques, quoique cachée sous une forme latine [2]; bientôt ils oseront l'appliquer aux hymnes que le peuple chante dans l'église, telle que le peuple la comprend et la parle, et elle ne tardera point à recevoir la consécration des études littéraires qui donnent aux langues leur caractère et les régularisent en les fixant [3].

Au onzième siècle, la langue française présentait encore tous les signes distinctifs de sa double origine. Obscure et confuse parce qu'elle s'élevait à peine au-dessus des bégaie-

[1] Le chapelain de Philippe-Auguste atteste qu'on parlait le français à Courtray :

> ... Ubi barbaricæ post verba incognita linguæ
> Demum nativæ cognovimus organa vocis.
>
> Will. Arm., *ap. Duchesne,* p. 210.

La Keure de Courtray de 1324 est rédigée en français. Le nom de Sablon (*Zabulum*) que l'on retrouve dans le compte de la ville de Bruges de 1299, est évidemment français aussi bien que celui de la porte de la Bouverie. Gand, Audenarde et Courtray eurent leurs trouvères. Au quatorzième siècle Villani considère la Lys comme la limite des deux langues. Giov. Villani, ix, 120.

[2] C'est ainsi qu'on lit dans la chronique de saint Riquier *cussinus* (coussin), *clocca* (cloche), *incensarium* (encensoir); dans les priviléges de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, *berbices, multones* (brebis, moutons); dans la vie de saint Eloi, par saint Ouen, *nascentia* (naissance), etc.

[3] *Hist. litt. de la France,* tomes vii et xii.

ments de son enfance, elle atteignait rarement à la vigueur et à l'énergie du teuton, mais brillait plus souvent de toute la grâce propre au roman. Les Franks faisaient retentir les consonnes, mettant peu de soin à prononcer les voyelles [1]. Dans la langue française, il n'en est plus ainsi : les noms teutoniques de Baldwin, Wilhelm, Roll, Theodbald, Rotbert, Edward, Landrik, Walter, Arnulf, se modifient, et font place aux noms moins rudes de Baudouin, Guillaume, Rou, Thibaud, Robert, Édouard, Landri, Gauthier, Arnould. Toutes les consonnes tendent à s'effacer : de là cette fréquente allitération des voyelles, commune aux idiomes méridionaux, qui introduisit dans la poésie française la cadence régulière des rimes, déjà recherchée dans les vers latins par quelques esprits frivoles et minutieux. La langue française demanda aux races septentrionales ses inspirations les plus vastes et les plus nobles, ses romans épiques et ses hymnes belliqueux, mais il semble qu'elle doive davantage, sous le rapport de la forme, aux peuples d'origine gauloise. Ce fut comme fille de la langue romane, qu'elle parvint à dominer dans les chansons et dans les fabliaux, et on la vit sous cette forme légère s'étendre vers le Nord jusqu'aux rivages du Fleanderland. Un comte de Guines qui, près de rendre le dernier soupir, entendait un de ses neveux lui adresser la parole en français, lui répondit qu'il n'avait plus le temps de s'adonner aux jeux et aux plaisanteries [2]. L'imagination et le génie des poëtes ne cessaient d'orner et d'embellir la nouvelle langue : comment

[1] Tremulas voces in cantu non poterant exprimere Franci, naturali voce barbarica frangentes in gutture voces potius quam exprimentes. ADEMARI. *Hist.*, l. II, *ap. Pertz*, *Script. rer. germ.*, IV, p. 118.

[2] Nugis aut jocis non posse vacare respondit. LAMB. ARD.

aurait-il pu se faire qu'elle ne partageât point leur renommée et leurs succès?

Lorsque l'affection que le roi Édouard portait aux Normands cessa d'être comprimée par la puissance de Godwin, la langue française devint celle des grands et des courtisans. Elle leur paraissait la seule qui fût digne d'un homme d'un rang élevé [1]. « C'est ainsi, remarque Milton dans son histoire « d'Angleterre, que pour affecter ce vain signe de noblesse, ils « reniaient celle qu'ils tenaient de leurs pères : triste présage « qu'ils ne tarderaient point à être soumis aux étrangers dont « ils imitaient servilement la langue et les usages [2]. » Déjà les Normands et leurs amis obtenaient tout ce qu'ils demandaient. Un moine de Jumièges, nommé Robert, occupa le siége primatial de Canterbury; d'autres Normands furent évêques de Londres et de Lincoln. Les peuples anglo-saxons, dont les traditions et les coutumes n'étaient plus qu'un objet de risée, courbaient le front et gémissaient. Réunis dans leurs gildes, ils se contentaient de maudire la funeste union du roi Ethelred avec une princesse normande, et faisaient des vœux pour le retour de leurs chefs exilés. Godwin s'était retiré en Flandre avec sa femme Githa, ses fils Gurth et Tostig, et ses trésors les plus précieux. Deux autres de ses fils, Harold et Leofwin, avaient cherché un asile en Irlande [3]. Sweyn avait accompagné son père à Bruges; mais les malheurs de ce second exil réveillèrent dans son âme d'accablants remords. Il crut avoir attiré par ses crimes la colère du ciel sur tous les siens, et

[1] Tanquam magnum gentilitium. INGULF. CROYL., p. 895.
[2] *Hist. of Engl.*, book VI. London, 1837, p. 555.
[3] R. DE HOVEDEN, p. 441; SIM. DUNELM., 1051.

voulut l'apaiser par un pèlerinage à Jérusalem. Il l'avait achevé lorsqu'à son retour, surpris par l'hiver dans les montagnes de la Lycie, il y mourut de froid et de misère [1].

La triste fin de Sweyn ne modéra point l'ardente ambition du comte Godwin. Il chercha à se concilier la protection du comte de Flandre, et obtint que son fils Tostig épousât Judith, fille de Baudouin [2]. Tandis qu'un autre de ses fils, Harold, menaçait les rivages de la Savern, il quitta Bruges avec les navires qu'il y avait fait construire, et se rendit à l'embouchure de l'Yzer [3]. Enfin, le 13 août 1052, il mit à la voile et se dirigea vers le promontoire de Rummen; mais la flotte du roi Édouard, plus nombreuse que la sienne, ne tarda point à le poursuivre, et il ne dut son salut qu'à une tempête à la faveur de laquelle il regagna les côtes de la Flandre. Cependant, dès qu'il apprit que les comtes qui commandaient la flotte royale étaient rentrés à Londres, il s'embarqua de nouveau, et joignant près de l'île de Wight ses vaisseaux à ceux d'Harold, il se vit tout à coup assez fort pour arrêter les navires qui sortaient des ports de Sandwich, de Folkes-stane, de Hythe et de Pevensey. Bientôt on le vit paraître dans la Tamise et jeter l'ancre à Southwark [4]. Les habitants de Londres l'ac-

[1] R. DE HOVEDEN, p. 442; SIM. DUNELM., 1052; J. BROMTON, 1052.

[2] Tosti mer passa atant,
Al conte de Flandres vint errant,
De lui se est aquainté
E sa fille ad espusé.

Anon. contin. du Roman de Brut, Chr. anglo-saxonnes, de M. Francisque Michel, I, p. 66.

[3] Discessit Godwinus comes de Brycge cum suis navibus ad Yseram. *Chr. sax. Gibson,* p. 165.

[4] *Chr. sax. Gibson,* p. 166; R. DE HOVEDEN, p. 442; BROMTON, 1052; G. DE MALMESBURY, p. 82.

cueillirent avec joie, et le roi Édouard, abandonné par les thanes et les karls attachés au service militaire de sa maison [1], se vit réduit à accepter le joug des vainqueurs : « L'archevêque « Robert et les Français, dit la chronique saxonne, montèrent « à cheval et s'enfuirent [2]. » Godwin ne devait pas jouir longtemps de son triomphe. Un jour qu'il était assis au banquet du roi Édouard, comme on lui reprochait quelque crime, il voulut se justifier. « Si jamais, disait-il, j'y ai pris la moindre « part que le Dieu du ciel ne permette point que j'avale ce « morceau de pain. » Dieu entendit la parole du traître, ajoute Henri de Huntingdon et le pain qu'il venait de porter à ses lèvres, l'étranglant aussitôt, lui parut amer comme la mort [3].

Avant que la flotte des Utlags [4] anglo-saxons eût quitté le port de l'Yser, de graves événements s'étaient accomplis en Flandre. Le comte Herman de Saxe, époux de Richilde, fille et unique héritière des comtes de Hainaut, était mort. Le comte Baudoin convoitait la possession d'une province voisine de la Flandre, importante par le nombre et la richesse de ses cités, et il avait chargé l'un de ses fils, qui portait également le nom de Baudoin, de réclamer la main de la comtesse de Hainaut.

[1] Huscarlos omnes quos obvios invenerunt secum legentes R. de Hoveden, p. 442. Housecarles, officers. Milton, *Hist. of Engl.*, p. 553. Principis familiæ milites quos lingua Danorum huscarles vocant. *Acta SS. ord. S. Ben.*, viii, p. 113. Les Anglo-Saxons connaissaient aussi des *buthsecarli*. Sim. Dunelm, pp. 82 et 138. Le nom de plusieurs villes d'Angleterre rappelle les karls anglo-saxons, Karlisle, Karlton, etc.

[2] Rotbertus archiepiscopus et Francici viri acceptis equis fugerunt. *Chr. sax. Gibson*, p. 167.

[3] Eodem pane strangulatus, mortem prægustavit æternam. Henr. de Huntingdon, p. 366; Rad. de Diceto, 1053; Ailred Riev., p. 395.

[4] Utlaga. *Chr. sax. Gibson*, p. 167. *Outlaw, elegatus*, banni.

De plus, afin que cette démarche fût couronnée d'un succès immédiat, il se rendit lui-même à Mons avec une redoutable armée, et y fit célébrer le mariage de son fils avec Richilde, tandis que par son ordre les enfants d'Herman de Saxe étaient relégués dans un monastère [1].

Déjà l'empereur Henri le Noir réunissait toutes ses armées [2], pour chasser les Flamands du Hainaut. Baudoin se hâta de conclure une nouvelle alliance avec le duc de Lorraine, Godfried ou Godefroi, suivant la prononciation française qui modifiait l'orthographe des noms d'origine franke. Tandis que Baudoin, fils du comte de Flandre, saccageait Huy et Thuin, un autre de ses fils nommé Robert envahissait les îles de la Zeelande. Le comte de Flandre espérait par ces expéditions pouvoir éloigner les armées impériales de ses États; mais il ne put atteindre le but qu'il se proposait. Henri le Noir, guidé par le châtelain de Cambray, traversa l'Escaut près de Valenciennes, livra sous les murs de Lille un combat où périt le comte Lambert de Lens, puis il s'empara par famine de la cité de Tournay. Baudoin, d'abord réduit à une retraite précipitée, reparut au delà de l'Escaut dès que l'empereur se fut retiré, et l'année suivante les Flamands mirent le siége devant les murs d'Anvers où s'était enfermé le comte Frédéric de Luxembourg. Pendant que la guerre se poursuivait, Henri le Noir expirait en Thuringe, laissant à un fils à peine âgé de six ans une autorité contestée par la jalousie des grands vassaux de Germanie. Dans ces circonstances la paix ne tarda point à être rétablie entre l'empire et la Flandre. Un traité solennel con-

[1] *Chr. S. Bav.*, 1051; *Chr. Gislebert.*

[2] Totis viribus. *Chr. Leod. ap. Labbe*, I, p. 337.

firma les droits du comte de Flandre sur le Brabant occidental et l'île de Walcheren, ratifia l'union de son fils et de Richilde, et assura à leurs héritiers, outre la possession du comté de Hainaut, celle du pays de Tournay, autre fief qui tendait à se séparer de l'empire [1].

« A cette époque, dit Guillaume de Poitiers, vivait, aux « limites du pays des Français et de celui des Teutons, le « comte de Flandre, Baudoin, le premier entre tous [2] par sa « puissance et l'éclat de son antique origine; car il comptait « parmi ses ancêtres non-seulement les chefs des Morins, qui « portent aujourd'hui le titre de comtes de Flandre, mais aussi « les rois de France et de Germanie, et il n'était point étranger « à la race des empereurs byzantins. Les comtes, les marquis, « les ducs, les archevêques élevés en dignité s'inclinaient « avec terreur devant lui [3]. Ils recherchaient, comme amis et « alliés, le secours de sa prudence dans les délibérations les « plus importantes, et afin de se concilier son affection, ils le « comblaient de présents et d'honneurs [4]. Les rois eux-mêmes « respectaient et redoutaient sa grandeur [5]. Il n'est point « inconnu même aux nations les plus éloignées, par quelles

[1] *Chr. S. Bav.*, 1054; *Chr. camer. Bald.*, l. III; Sig. Gembl., 1051; *Chr. Andr. mon. aq. ap. Script. rer. fr.*, XI, p. 365; Baron., *Ann.*, 1056.

[2] Vigebat eo tempore Teutonibus collimitans ac Francis, eminensque potentia, præcipuus eorum, Flandrensis marchio Baldewinus... Guill. Pictav. *ap. Duchesne, Hist. norm. script.*, p. 183.

[3] Stupuerunt mirantes eum comites, marchiones, duces, tum archipræsulum alta dignitas. Guill. Pictav.

[4] Ipsius velut amici et socii prudentiam in deliberatione maximorum negotiorum consulturi, benevolentiam donis et multa honoris impensa comparaturi... Guill. Pictav.

[5] Reges quoque magnitudinem ejus et venerati sunt et veriti... G. Pict.

« longues et sanglantes guerres il fatigua l'orgueil des empe-
« reurs, jusqu'au moment où, conservant toutes ses posses-
« sions intactes, il força les empereurs, maîtres des rois [1], à
« lui abandonner une partie de leur propre territoire et à
« accepter une paix dont il avait dicté les conditions [2]. »

C'est un historien normand qui nous a laissé ce brillant tableau de la situation de la Flandre au milieu du onzième siècle [3], avant de raconter le mariage du duc Guillaume de Normandie avec Mathilde, fille du comte de Flandre. « Mathilde, « ajoute Orderic Vital, était belle, illustre, savante, distinguée « par la noblesse de ses mœurs, l'éclat de ses vertus et la

[1] Regum dominos... GUILL. PICTAV.

[2] Pace demum ad conditiones ipsius arbitratu dictatas composita. GUILL. PICTAV.

[3] Une lettre de Gervais, archevêque de Reims, donne des détails pleins d'intérêt sur l'état florissant des pays gouvernés par Baudoin le Pieux. « Que dirai-je de l'affluence des diverses richesses que le Seigneur a « voulu t'attribuer par droit héréditaire à un si haut degré qu'il est peu « d'hommes qui puissent t'être comparés à cet égard? Que dirai-je des « efforts persévérants par lesquels tu as si habilement fécondé un sol qui, « jusqu'alors inculte, surpasse aujourd'hui les terres les plus fertiles? Docile « aux vœux des laboureurs, il leur prodigue les fruits et les moissons, et « les prés se couvrent de nombreux troupeaux. Raconterai-je que les « peuples te doivent le don du vin qui leur était inconnu? Afin que rien « ne manquât aux habitants de tes provinces, tu parvins à apprendre « aux cultivateurs à cultiver la vigne, de sorte qu'après avoir longtemps « ignoré ce qu'était le vin, ils président aujourd'hui aux travaux des « vendanges. Qu'ajouterai-je sur tes autres trésors, sur tes joyaux et tes « vêtements précieux? Tout ce que le soleil voit naître, dans quelque « région ou sur quelque mer que ce soit, t'est aussitôt offert, ô prince « Baudoin! et puisse-t-il pendant longtemps en être ainsi, puisqu'il « n'est personne plus digne que toi de posséder ces biens! » (*Belgisch Museum*, IV, p. 172.)

« fermeté de sa foi et de son zèle religieux [1]. » Déjà sept années auparavant, le jeune Guillaume avait recherché la main de Mathilde, afin que les liens du sang unissent plus fortement deux puissantes dynasties voisines l'une de l'autre [2]. A cette époque le comte de Flandre avait été solennellement excommunié, et le pape Léon IX, dans un concile tenu à Reims peu de mois après le synode de Mayence, avait ordonné au duc de Normandie de renoncer à son dessein [3]. D'autres motifs l'engagèrent à y persévérer. En 1051, Guillaume avait profité de l'exil de Godwin pour voyager en Angleterre, et le spectacle de ce vaste royaume soumis à quelques courtisans normands avait inspiré à son ambition de grandes espérances. Le roi Édouard n'avait point d'enfants et était devenu vieux, sans que jamais il eût aimé Edith, fille de Godwin, « cette rose éclatante « née sur une tige couverte d'épines [4]. » Guillaume résolut de soutenir par la force les droits qu'il pouvait posséder à l'héritage du roi Édouard, fils de la Normande Elfgive, et dès ce moment il ne songea plus qu'à s'assurer, dans la tentative qu'il projetait, l'appui de quelque allié considérable. A peine était-il revenu en Normandie qu'il apprit le débarquement de Godwin; mais le triomphe même du fils d'Ulfnoth, qui devait à la Flandre, sa flotte victorieuse, l'engagea de plus en plus à suivre

[1] *Ord. Vital. ap. Duchesne*, p. 513; Will. Gemmet., vii, p. 21; Mathieu Paris, 1183. Pudicitiæ specimen, pudoris culmen. *Alb. Tr. font.*, 1060.

[2] Affines habere quos confines potissimum placuit. Guill. Pictav. *ap. Duchesne*, p. 183.

[3] *Herman. contr. ap. Baron. Ann.*, 1049, xvii; *Acta Conc. Rem. ap. Labbe*, ix, p. 1036.

[4] Sicut spina rosam, genuit Godwinus Egitham. Ing. Croyl.

l'exemple de Tostig, en épousant à l'une des filles de Baudoin.

Quelques chroniqueurs assurent que Mathilde de Flandre refusa longtemps l'alliance du duc de Normandie. « Le duc « Guillame, dit la chronique de Flandre extraite des livres « de Baudouin d'Avesnes, envoya au conte de Flandres re- « querre sa fille en mariage; et le conte en parla à sa fille, « mais elle respondy qu'elle n'aroit ja bastard pour mary [1]. « Et quant le conte Bauduin eult oy la volenté et response de « sa fille, il s'escusa aux ambassadeurs et messagiers du duc « Guillame, le mieux qu'il peult et le plus courtoisement, du « mariage. Mais ung petit après, le duc Guillame sceult comment « la damoiselle avoit respondu. Sy print de ses gens et s'en alla « privéement à Lille où le conte de Flandres, sa femme et sa « fille estoient pour le présent. Et entra en la salle et passa « oultre ainsy comme pour besongnier d'aulcune affaire; et entra « dans la chambre de la contesse et trouva droit là la damoiselle « fille du conte Bauduin. Il la print par les tresches et la traîna « parmy la chambre et la défoula de ses pieds et la baty bien. Puis « yssit de la chambre et sallit [2] sur son cheval qu'on luy tenoit « devant la salle, et féry des espérons; sy s'en alla sa voye. « De ceste chose fust le conte Bauduin moult courchiet [3]... Et « quant ces choses eurent une pièce ainsy demouré, le duc « Guillame envoya derechef au conte Bauduin pour reparler « du mariage. Le conte en parla à sa fille. Et elle lui respondy « que bien luy plaisoit. Sy en furent faites les nopces à moult

[1] J'aim mious estre nonne velée
Que jou soie à bastart dounée.
MOUSKES, v. 16934.

[2] *Sallit,* il sauta.

[3] *Courchiet,* courroucé.

« grant joye. Et après ces choses dessus dites, le conte Bau-
« duin demanda à sa fille tout en riant pourquoy elle avoit si « légièrement ottroyé le mariage qu'elle avoit autrefois ref- « fusé si cruelement[1]. Et elle respondy qu'elle ne cognoissoit « point adont le duc à sy bon comme elle faisoit ore : — car, « dit-elle, s'il ne fust de grand cuer et de haulte entreprise, « il ne fust ja sy hardit qu'il m'osast venir batre en la chambre « de mon père[2]. »

Il ne faut chercher dans cette tradition, peu vraisemblable, que le tableau des mœurs naïves du onzième siècle : il est plus certain que le mariage de Guillaume et de Mathilde fut célébré avec une grande pompe à Eu, et que de nombreuses acclamations reçurent la princesse flamande dans la cité de Rouen[3]. Ce fut en vain que l'archevêque Mauger, prélat belliqueux, qui haïssait le duc de Normandie, invoqua les prohibitions de la consanguinité[4] : le pape Victor II, qui avait pris une part active au rétablissement de la paix entre l'empire et

[1] *Cruelement*, orgueilleusement.

[2] *Chr. extr. des livres de Baud. d'Av.*, édition de M. Buchon, 1838, p. 652; MOUSKES, v. 16902; *Chr. Turon. apud Martene, Ampl. coll.*, v, p. 1004.

[3] WILL. GEMM., VII, p. 21.

[4] Baudouin le Barbu eut deux femmes. L'une fut Otgine de Luxembourg. L'autre était Éléonore, fille de Richard II, duc de Normandie, et de Judith de Bretagne. RAD. DE DICETO, 1013, p. 465; GUILL. DE JUMIÈGES, V, p. 13; BENOIT, v. 28972. Vredius n'a pas connu ce mariage. De cette seconde union naquit Baudouin le Pieux. ELLIS, *Introd. to Domesday-Book*, I, p. 389. Proxima carnis consanguinitate jungebatur. *Vita B. Lanfr. ap. Acta SS. ord. S. Ben.*, I, p. 637. Le moine Milon Crispin ajoute : Dux puellam quam acceperat, nullo pacto dimittere vellet. *Ibid.*, p. 638.

la Flandre [1], craignit que de nouvelles guerres ne s'allumassent entre la Flandre et la Normandie, et se hâta de confirmer l'union de Guillaume et de Mathilde, en leur imposant seulement, en signe de pénitence, l'obligation de fonder deux monastères dans la ville de Caen : celui de Saint-Étienne, bâti par le duc de Normandie, eut pour premier abbé le Lombard Lanfranc; Mathilde fit construire l'abbaye de la Trinité, où, depuis, l'une de ses filles, nommé Cécile, prit le voile [2].

Lorsque le roi de France mourut, en 1060, le comte de Flandre reçut la tutelle de son fils Philippe Ier. Dès ce jour, il se donna, dans ses diplômes, le nom de *bail et procurateur du royaume* (*regni procurator et bajulus*). Au septième siècle, les Karlings avaient porté également le titre de *custos et bajulus* [3]. Baudouin le Pieux, par son influence auprès des Capétiens, rappelait l'autorité des Peppin dans le palais merwingien [4]. Moins ambitieux que les Karlings, il ne profita de sa position que pour faire jouir la France des bienfaits du gouvernement paisible et sage qu'il avait donné à la Flandre. « La monarchie « des Franks, écrit Guillaume de Poitiers, fut confiée à la « tutelle du comte de Flandre, à sa dictature et à sa prudente

[1] SIG. GEMBL., 1056.

[2] WILL. GEMMET., VII, p. 26; *Vita B. Lanfr.*, p. 638.

[3] *Gesta Dagob.*, 2.

[4] Quasi interrex. *Chr. Elnon.*, 1060. Balduinus, Flandrensis comes cum militari usu Philippo regi Francorum utpote palatinus comes deserviret... *Liber mirac. S. Agili ap. Acta SS. ord. S. Ben.*, II, p. 316. Une charte de 1065 rappelle également la corrélation qui, dans le langage du septième siècle, existait entre la royauté et le palais : Balduino comite regiæ domus curam gerente. *Ann. Bened.*, IV, p. 664.

« administration [1]. » — « Le jeune roi, dit un autre historien, « fut placé sous la garde du comte Baudouin, qui, plein de « fidélité, l'éleva noblement, et sut défendre et gouverner son « royaume avec vigueur [2]. » — « Il dompta, ajoute la chro- « nique du moine de Fleury, aussi bien par son habileté que « par la force des armes, les tyrans qui se montraient de toutes « parts en France [3]. » Il faut toutefois remarquer que l'arche- vêque Gervais de Reims l'accuse d'avoir partagé son autorité avec Raoul de Crespy qui venait, au grand déplaisir du jeune roi Philippe, d'épouser sa mère, la reine Anne, veuve de Henri Ier [4].

Telle était la situation des choses au moment où la révo- lution qui devait livrer l'Angleterre aux Normands allait s'ac-

[1] Monarchia Franciæ consiliosissimi viri tutelæ, dictaturæ atque administrationi cessit. Guill. Pictav. *ap. Duchesne,* p. 183. Erat fide, virtute et sapientia æque mirandus. Regni Francorum magistratus efficitur. *Alb. Tr. Fontium,* 1060 et 1061; *Vita S. Gerv. Acta SS. ord. S. Ben.*, IX, p. 329. Philippe Ier le nomme, dans une charte de 1077, nostræ procurator pueritiæ Balduinus Flandrensium comes. *Ann. Ben.*, V, p. 132. Sur les paix et les trêves du Seigneur établies par Baudouin, voyez le *Recueil des historiens de France,* continué par Dom Brial, XIV, p. 389.

[2] Regnum strenue rexit et defendit. *Hist. fr. fragm. ap. Duchesne,* IV, pp. 88, 98 et 150.

[3] Tyrannos per totam pullulantes Franciam. *Fragm. mon. Flor. ap. Duchesne,* IV, p. 153. Ad retundendam superbiam quorumdam qui in partibus Galliæ et Burgundiæ adversus regem rebellare contendebant, comes accitus cum apparatu Flandrensis militiæ........ *Mir. S. Ag.*, p. 316.

[4] Quod factum rex noster quam maxime dolet, at custodes ipsius non æque graviter ferunt. *Ep. Gerv. arch. Rem. ad pap. Alex.*, *Script. rer. fr.*, XI, p. 499.

complir. Jamais la puissance de la Flandre n'avait été plus grande ; mais on ignorait encore si Baudouin soutiendrait Guillaume, époux de Mathilde, ou Tostig, époux de Judith, les Normands bannis de la cour du roi Édouard ou la famille de Godwin qui dominait en Angleterre. Cette incertitude ne fut pas longue : des haines communes, confirmant les liens du sang qui unissaient les deux sœurs, ne tardèrent point à engager le Normand Guillaume et le Saxon Tostig à conclure une étroite alliance.

Tostig, orgueilleux et pervers comme Sweyn, commandait à York. Jaloux de l'autorité supérieure attribuée à son frère Harold, il espérait pouvoir se créer dans le nord de l'Angleterre une domination indépendante [1]. On raconte qu'il avait envoyé sa femme Judith implorer la protection du ciel sur le tombeau de saint Cuthbert dans l'abbaye de Dunelm. La fille de Baudouin, agitée par une secrète terreur, chargea l'une de ses suivantes de la devancer, afin de s'assurer si quelque heureux présage devait accueillir sa prière [2] ; mais à peine cette jeune fille avait-elle pénétré dans le monastère qu'un sombre tourbillon sembla s'élever du tombeau de saint Cuthbert et la renversa mourante sur le seuil [3]. Tostig n'en persévéra pas

[1] ROGER DE HOVEDEN, p. 446.

[2] Saint Cuthbert aimait peu la présence des femmes. En 1333, la reine Philippine de Hainaut, femme d'Édouard III, voulut passer une nuit dans l'abbaye de Dunelm ; déjà elle s'était couchée lorsqu'un moine vint exposer au roi « quomodo sanctus Cuthbertus mulierum præsentiam non amabat. » La reine se leva aussitôt et partit, « in tunica, sola cooperta clamide. » ROB. DE GRAYSTANES, *Hist. Dun.*, 32.

[3] SIM. DUNELM., *Hist. Dunelm. eccl.*, III, p. 11; *Mir. S. Cuthb. Acta SS. ord. S. Ben.*, VI, p. 302.

moins dans ses desseins. L'oppression qu'il faisait peser sur les habitants du Northumberland devint chaque jour plus affreuse jusqu'à ce qu'une insurrection populaire éclatât de toutes parts autour de lui [1]. « Nés libres et ayant toujours vécu « libres, répétaient les Saxons, nous ne pouvons supporter « le farouche orgueil d'un chef. Nos pères nous ont appris à « ne connaître que la liberté ou la mort [2]. » Tostig, abandonné par ses frères, se retira en Flandre, dans la cité de Saint-Omer, et ne tarda point à chercher un vengeur dans le duc de Normandie [3].

Environ une année après la fuite de Tostig, Harold, se trouvant à Bosham, port important du Suth-sex, forma le projet de traverser la mer avec ses chiens et ses faucons, et d'aller chasser sur les côtes marécageuses de la Flandre [4] les oiseaux qui y abordaient en grand nombre des contrées septentrionales. Mais dès qu'il se fut embarqué une tempête furieuse souleva les flots, et le navire d'Harold, devenu le jouet des vents, fut jeté près de l'embouchure de la Somme, dans les États du comte de Ponthieu qui le livra au duc de Normandie. Harold ne recouvra sa liberté qu'après avoir juré sur les reliques les plus vénérées de soutenir les ennemis de sa famille dans leurs prétentions au trône d'Angleterre. Toutefois, il ne se crut

[1] Bromton, p. 948; Henri de Huntingdon, p. 367.

[2] A majoribus didicisse aut libertatem, aut mortem. Guill. de Malmesbury, p. 83.

[3] Sim. Dunelm., 1065; *Chr. sax. Gibson*, 1064, p. 171.

[4] Henri de Huntingdon, p. 366; G. de Malmesbury, p. 93; R. de Diceto, 1063; *Access. Rob. de Monte, Script. rer. fr.*, xi, p. 167; M. Paris, Prol.; *Tapisserie de Bayeux, Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, viii, p. 602; Milton, *Hist. of England*, book vi.

point lié par une promesse arrachée par violence, et lorsque le roi Édouard mourut, il fut appelé par les vœux unanimes des Anglo-Saxons à recueillir son héritage. Guillaume apprit avec tristesse l'élévation du fils de Godwin : il avait peut-être renoncé à ses ambitieuses espérances lorsque Tostig, accourant de Saint-Omer, vint lui rappeler le solennel serment d'Harold, et réussit à lui persuader qu'il fallait s'opposer à l'usurpation du parjure [1].

« Dieu, disent les historiens anglo-saxons, avait choisi les « Normands pour exterminer notre race, car ces peuples « farouches semblent posséder le privilége de dominer sur « toutes les nations. Terribles dans les combats, redoutables « par leurs ruses lorsque leurs forces sont insuffisantes, ils « traînent à leur suite la misère et la désolation. Les fertiles « campagnes de la Normandie et de l'Angleterre, celles de la « Pouille et de la Calabre, celles d'Antioche et de la Sicile « l'éprouvèrent tour à tour [2]. »

Le perfide Tostig avait brigué l'honneur d'aborder le premier les armes à la main sur cette terre où il allait combattre des hommes issus d'un même sang ou d'une même race; il se vantait de compter des amis puissants dans cette nation qu'il voulait soumettre à l'oppression étrangère. Se plaçant à la tête d'une armée de mercenaires recrutés en Flandre [3], il s'empara de l'île de Wight et débarqua à Lindesey, mais se vit bientôt contraint par les Merciens et les Northumbres à chercher un refuge en Écosse. Cependant, à sa voix, plusieurs pirates du

[1] Ne perjurum suum regnare sineret. ORD. VITAL, p. 493.

[2] G. DE MALMESBURY, p. 102; HENRI DE HUNTINGDON, p. 370.

[3] *Chr. Turon., in Amplissima Collect.*, v, p. 1006. Le comte de Flandre

Nord cinglèrent vers l'Humber, et soutenu par des Danois, il revint assiéger York.

Tandis que Tostig envahissait le Northumberland, le duc de Normandie organisait au port de Saint-Valéry-sur-Somme, sa redoutable expédition. Comme Tostig, il appela de la Flandre de vaillants hommes d'armes, parmi lesquels il faut citer Gilbert de Gand, Gauthier de Douay, Drogon de Beveren, Arnould d'Hesdin, Guillaume de Saint-Omer, Philippe et Humphroi de Courtray, Guillaume d'Eenham, Raoul de Lille, Gobert de Wissand, Bertrand de Melle, Richard de Bruges [1]. Le duc de Normandie, s'engagea en considération de ce secours, à payer annuellement au comte de Flandre et à ses successeurs, une somme de trois cents marcs d'argent [2]. Baudouin ne se borna point à lui envoyer ces renforts [3] : il l'aida de ses conseils et de

lui prêta soixante navires. G. DE MALMESBURY, p. 94; HENRI DE HUNTINGTON, p. 367. Bromton n'en porte le nombre qu'à quarante.

Les Flemans pour lui aider
De autre gent grant plenté
En lor aïe unt amené.
Anon. contin. du Brut. Chr. anglo-norm., I, p. 68.

Donc vint Tosti à grand gent
Tuit li plusour furent Flammenc.
GEOFFROI GAIMAR, *Ibid*, I, p. 2.

[1] DUCHESNE, *Rer. norm. script.*, p. 1027; BROMTON. On peut consulter, sur la part que la Flandre prit à la conquête de l'Angleterre, l'excellent mémoire de M. Gantrel. In-8°, 1838.

[2] Trecentas argenti marcas pro fide et affinitate socero annumerans. MALMESBURY, p. 159.

[3] Militum additamento vivaciter juverat. G. DE MALMESBURY, p. 159. Ingentem exercitum ex Normannis et Flandrensibus ac Francis et Britonnibus, aggregavit (dux Normannorum). WILL. GEMMET., VII, 34.

A Saint Galeri sunt jostées
Totes les genz qu'il ont mandées

son influence [1], et il n'est point douteux que ce fut grâce à la protection du comte de Flandre, régent du royaume, qu'un si grand nombre d'aventuriers accoururent de toutes les villes de la France pour partager les périls et la fortune du duc Guillaume : guerriers obscurs mais intrépides, qui, à défaut d'autre nom, portaient souvent celui de leurs cités natales, afin que, ne devant rien à leurs ancêtres, ils léguassent du moins à leurs diverses patries le souvenir de leurs exploits [2].

De tristes présages signalèrent le débarquement du duc de Normandie sur la plage de Pevensey, près d'Hastings; mais ces obstacles que le hasard oppose à l'esprit superstitieux des hommes faibles, n'alarmèrent point le génie du conquérant. Comme en quittant son navire, il trébuchait sur le sable : « De « quoi vous étonnez-vous? dit-il à ceux qui murmuraient autour « de lui, j'ai saisi cette terre de mes mains, et par la splendeur « de Dieu, aussi loin qu'elle s'étend, elle est à moi, elle est à « vous [3]! » Peu de jours après, s'armant à la hâte, il mit à l'envers sa cotte d'armes : « Ce n'est plus l'armure du duc de « Normandie, s'écria-t-il en souriant, c'est celle du roi d'An- « gleterre [4]. » Lorsque les Normands apprirent qu'après un

Normanz, Flamens, Franceis, Bretons,
E autres genz de plusor nons.

BENOIT DE SAINT-MORE *ap. Chr. anglo-norm.*, de M. Francisque Michel, I, p. 188.

De Flaundre et de France, de Normendie ad mené
De Pykars et de Burgoyhuns ad mult grant plenté.

PIERRE DE LANGTOFT, *Ibid.*, I, p. 128.

[1] Arguto quo pollebat consilio. G. DE MALMESBURY, p. 159.

[2] Évreux, Saint-Denis, Verdun, Saint-Quentin, Arras, Valence, etc. *Apud* BROMTON.

[3] WACE, *Roman de Rou;* KNYGTON, II, 1.

[4] MATHIEU PARIS, *Prol.;* MILTON, *Hist. of England.*

sanglant combat Tostig avait péri sous les murs d'York, Guillaume réussit de nouveau à ranimer leur courage, et le 14 octobre 1066, la plaine d'Hastings vit Harold tomber au milieu de ses frères et de ses thanes, au pied de l'étendard de la nationalité anglo-saxonne [1].

La veuve de Godwin, après avoir rendu les derniers honneurs à son fils dans l'abbaye de Waltham [2], s'était retirée à Exeter, puis elle traversa la mer avec sa fille Githa [3], et chercha un asile dans les États du comte Baudouin [4]. Peu de nations, au onzième siècle, étaient aussi redoutables que la Flandre ; il n'en était aucune autre qui, après avoir pris part à l'honneur de la victoire, s'illustrât par une si noble générosité vis-à-vis de ses ennemis suppliants et fugitifs.

Mathilde de Flandre n'avait point accompagné Guillaume dans sa périlleuse invasion. Retirée dans quelque château de la Normandie, elle se souvenait des arts de son industrieuse patrie, et telle que l'héroïne d'Homère dont les fuseaux racon-

[1] Voyez l'admirable *Histoire de la conquête des Normands*, par M. Augustin Thierry. Il suffit de la rappeler pour ne pas devoir la citer à chaque page.

[2] Quelques Saxons crurent pendant longtemps qu'Harold n'avait point succombé à la bataille d'Hastings. Sur cette tradition, voyez Bromton et Rad. Coggeshale, 1066, et une note fort intéressante de Turner, *Hist. of the Anglo-Saxons*, II, p. 258.

[3] Githa se consacra à la vie religieuse et mourut a Bruges le 24 août 1087. Sa tombe fut ouverte en 1786. On y trouva une plaque de plomb portant une inscription qui rappelait ses vertus, ses malheurs, sa résignation et sa piété : Exulans in Flandria, interfecto fratre suo, relicta patria;... neque quicquam, quod sibi dulce visum est, gustando... cilicio induta... transmigravit in Domino (*Messager des Sciences et des Arts*, I, p. 426).

[4] Roger de Hoveden, p. 450; Sim. Dunelm., p. 197.

taient les luttes d'Hector, elle confiait à sa diligente aiguille le soin de retracer sur le lin les trophées du vainqueur[1]. Lorsque Guillaume eut été couronné à Westminster, Mathilde le suivit en Angleterre et l'exhorta à gouverner avec douceur et modération[2]. Le duc de Normandie espérait rallier à sa cause les populations subjuguées en leur promettant de maintenir les lois du sage roi Édouard, et dans l'un de ses édits, empruntant les formules ordinaires des gildes saxonnes, il ordonna que dans toute l'Angleterre, les hommes libres se réunissent comme frères conjurés pour défendre sa monarchie et son royaume[3].

Les gildes n'acceptèrent point le joug des étrangers; si elles se réunirent, ce fut pour les repousser et les combattre. « De « l'accord unanime de tous les Saxons qui voulaient recouvrer « leur ancienne liberté, il y eut, dit Orderic Vital, conjuration « contre les Normands[4]. » Dès ce moment, une guerre acharnée ensanglanta tour à tour toutes les provinces de l'Angleterre, et les Normands s'établirent par droit de conquête, dans les cités et dans les châteaux qu'ils dévastaient par le fer et la flamme. « Angleterre, malheur à toi! s'écrie le moine

[1] *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, VIII, p. 602. Les rapports de la langue de la Flandre et de celle des Anglo-Saxons, semblent aplanir les difficultés qu'a signalées M. Augustin Thierry dans une note des pièces justificatives de son *Histoire de la conquête de l'Angleterre*.

[2] Istius consilio rex pacifice cum Anglis tractabat. *Anglia sacra*, p. 237.

[3] Ut omnes liberi homines totius regni sint fratres conjurati ad monarchiam nostram et regnum nostrum... defendendum. *Lex Guillelm.* c. 59 *ap. Ducange, Gloss.*, v° *Fratres conjurati.*

[4] Fit ex consensu omnium pro vindicanda libertate pristina,... obnixa contra Normannos conjuratio. ORD. VITAL, p. 511.

« Saxon de l'abbaye d'Ely, triste est le sort de tes enfants ; « tes sages et tes guerriers sont vaincus, morts ou proscrits [1] ! »

Dans cette confiscation générale de tous les biens qui appartenaient aux Saxons rebelles, la douce et clémente Mathilde [2] s'appropria les terres du comte de Glocester, Brictric, riche Saxon, qu'elle fit jeter dans une prison parce que venu en Flandre comme ambassadeur du roi Édouard, il avait alors, disait-on, dédaigné la main de la fille de Baudouin le Pieux [3].

Mathilde protégeait les hommes de sa nation. Elle fit donner au Flamand Herman, ancien chapelain du roi Édouard, l'important évêché de Sarun [4]. L'abbaye de Saint-Pierre de Gand lui dut la confirmation des droits de propriété qu'elle semble avoir tenus de la générosité d'Alftrythe, fille d'Alfred le Grand, sur une forêt nommée Greenwich, peu éloignée de la Tamise, qui contenait trois serfs et onze moulins, et à laquelle était joint un port dont le tonlieu produisait un revenu annuel de quarante sous [5]. Qu'est devenue la forêt de Greenwich? Comment l'autorité des moines de Blandinium s'est-elle évanouie sur ces rives de la Tamise, où l'Angleterre moderne a

[1] *Hist. Eliens.*, p. 516.

[2] Mathild... animo liberalis. WILL. GEMMET., VII, 21.

[3] *Domesday-Book*, II, p. 100; *Monast. angl.*, I, p. 154.

[4] BROMTON, p 946.

[5] Terra Sti Petri de Gand. in Grenviz. hund. abbas de Gand. ten. de rege Levesham et de rege E. tenuit. Ibi III servi, XI molini... De exitu portus XL solid. de silva V porci. *Domesday-Book*, p. 12. Ne quidem (quod dictu turpe, verum is [dux Normannorum] factu turpe non existimavit) bos aut vacca aut porcus prætermittebatur. *Chr. sax. Gibson*, p. 186.

réuni, par une touchante solidarité, l'asile de la science à celui de la gloire?

A la même époque, plusieurs hommes d'armes flamands recevaient des fiefs considérables du duc de Normandie [1]. Leurs nouvelles possessions furent inscrites, avec des détails aussi laconiques que cruels, dans le *Domesday-Book,* cet impitoyable registre des arrêts des vainqueurs. Gilbert de Gand avait obtenu le domaine de Folkingham, qu'on nomma depuis la baronnie de Gand, et d'autres domaines dans quatorze comtés [2]. Sa fille devint la femme de Guillaume de Grandmesnil, chevalier normand, dont le frère était gendre de Robert le Wiscard [3]. De ses petits-fils l'un fut comte de Lincoln et l'autre chancelier d'Angleterre sous le roi Étienne [4]. Raoul de Tournay épousa Alice, nièce de Guillaume, dont le domaine de Wilchamstobe forma la dot [5]; Drogon de Beveren rechercha la main d'une autre parente du nouveau roi et occupa l'île d'Holderness; Gherbod fut comte de Chester; Gauthier, comte de Northumberland; Robert de Commines, comte de Dunelm [6].

[1] A Fflemynges et à Normanz pur lor grand labour
A Ffranceys et Pykarz qe furent en l'estour
Ad doné largement teres dount ly successour
Est uncore saisy.

PIERRE DE LANGTOFT, *Chr. anglo-norm.*, de M. Michel, I, p. 131.

[2] *Domesday-Book,* pp. 56, 59, 62, 149, 197, 203, 207, 238, 243, 277, 293, 326, 336, 354, 375, 376, 377, 382 (Cambridge, Huntingdon, Derby, Nottingham, Rutland, York, Lincoln, Clam. S. Linc., Clam., Chester, Warwich, Buckingham, Bedford, Berk, Oxford). *Monast. angl.*, V, p. 491.

[3] ORD. VITAL, p. 692.

[4] DUCHESNE, *Hist. de la maison de Gand.*

[5] INGULPH., *Hist.*, p. 903.

[6] ORD. VITAL, p. 512.

Arnould et Geoffroi d'Ardres possédèrent les seigneuries de Stevintone, Doquesvorde, Tropintone, Ledeford, Teleshond et Hoiland [1]. Les Flamands Ode, Raimbert, Wennemaer, Hugues, Francon, Frumond, Robert, Colegrim, Gosfried, Fulbert, Gozlin, s'établirent sur des terres confisquées dans les provinces de Somerset, Glocester, Hertford, Buckingham, Bedford, Lincoln, Nottingham, York et Northampton [2]. Un autre chef flamand, nommé Baudouin, bâtit sur le territoire gallois la première forteresse qui appartint aux Normands [3].

Ce serait une étude pleine d'intérêt que de suivre dans leur rapide élévation les leudes de Baudouin devenus les comtes de Guillaume; les uns fortifiant des châteaux, à l'ombre desquels le Saxon, privé de sa liberté, languit tributaire, les autres expiant, par des désastres et des malheurs, les iniques bienfaits dont ils furent comblés. Robert de Commines avait reçu la périlleuse mission d'occuper la cité de Dunelm où reposait saint Cuthbert, protecteur vénéré de la race anglo-saxonne. En vain l'évêque Eghelwin l'engagea-t-il à se conduire avec prudence : « Qui oserait m'attaquer? » se contenta de répondre le nouveau comte de Northumberland. Pendant la nuit, des feux s'allumèrent sur les hauteurs voisines de la Tyne; les Saxons s'armaient de toutes parts : ils incendièrent la maison dans laquelle s'étaient retranchés les Normands. Robert de Commines y périt dans les flammes [4]. Gilbert de

[1] DUCHESNE, *Hist. des comtes de Guines*, l. III.

[2] *Domesday-Book*, pp. 99, 135, 151, 152, 170, 210, 215, 216, 219, 226, 324, 325, 354, 355, 356, 360.

[3] THIERRY, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, l. IV.

[4] ORD. VITAL, p. 512; *Chr. sax. Gibson*, p. 174; ALVRED. BEVERL.,

Gand, surpris à York par une armée de Danois, fut emmené captif sur leur flotte, vers les lointaines contrées d'où leur expédition avait mis à la voile [1]. Le comte de Chester Gherbod, après avoir longtemps combattu les Gallois, regrettait la paisible obscurité de sa jeunesse. Plus sage que Robert de Commines et Gilbert de Gand, il renonça à ses richesses et à ses honneurs, et rentra dans sa patrie [2]. Drogon de Beveren suivit son exemple; mais il ne quitta, dit-on, l'Angleterre, que parce que, dans un mouvement de colère, il avait tué sa femme, sans respecter le sang royal dont elle était issue [3].

Cependant les Saxons gémissaient sous le joug d'une cruelle oppression. Tandis que les uns fuyaient au nord de la Tweed ou vers les vallées de la Savern, d'autres traversaient l'Océan pour se dérober à la fureur de leurs ennemis; et les historiens anglo-saxons racontent qu'après la prise d'Exeter, plusieurs femmes nobles cherchèrent un refuge sur les rivages de la Flandre [4].

Les malheurs des Anglo-Saxons excitaient de nombreuses sympathies au sein des gildes du Fleanderland : leur belliqueuse indépendance était si complète que, tandis que Baudouin le Pieux envoyait ses hommes d'armes au camp du duc

p. 127. En 1080, plusieurs Flamands périrent dans une autre insurrection des Saxons des bords de la Tyne. *Chron. sax. Gibson*, p. 184; Florent. Wigorn., 1080.

[1] *Chr. sax. Gibson*, p. 174; M. Paris, p. 5.

[2] Ord. Vital, p. 522.

[3] *Dugdale's baronage*, p. 60.

[4] *Chr. sax. fragm. Ed. Lye;* Simon Dunelm., p. 197; R. de Hovbden, p. 450.

de Normandie, elles conspiraient en faveur des fils de Godwin. En 1067, les karls du Boulonais, guidés par le comte Eustache, qui avait épousé une sœur du roi Édouard le Confesseur, avaient tenté un débarquement près de Douvres [1]. Quand le jeune roi Edgar Etheling assiégea Gilbert de Gand dans les murs d'York, les Flamings s'associèrent à l'invasion des Danois [2]. Lorsque Guillaume fut de nouveau triomphant, ils accordèrent une généreuse hospitalité aux Saxons d'Angleterre, vaincus et fugitifs. Parmi ceux-ci se trouvait un homme de race illustre, Hereward, fils de Leofric [3].

Hereward passa plusieurs années dans le Fleanderland : il y avait épousé une femme libre nommée Torfriede; mais des exilés lui apprirent que le domaine de ses aïeux, situé près de Thorneye, avait été saccagé, et que les Normands avaient outragé sa mère. Hereward n'hésita point; il traversa les flots, réunit ses amis et chassa de l'héritage paternel ceux qui en avaient violé le seuil, puis il résolut de ne point cesser de combattre tant que sa patrie serait opprimée, et fit bénir son épée dans le monastère de Peterborough, afin que désormais il pût légitimement défier les étrangers [4]. Bientôt les Saxons qui s'étaient cachés dans les marais de l'île d'Ely l'élurent leur chef, et d'éclatants succès justifièrent leur choix [5]. Le roi

[1] Ord. Vital, p. 508.

[2] Frisia pro Anglicis opibus copias mittebat. Ord. Vital, p. 513. Les historiens étrangers ont souvent donné le nom de Frise à tout le rivage du Fleanderland.

[3] Ingulph., *Hist.*, p. 899.

[4] Nondum militari baltheo legitime se accinctum... legitimæ militiæ... militem legitimum. Ingulph., *Hist.*, p. 901. Comparez Plutarque, *Quest. romaines*, 59.

[5] Au treizième siècle on montrait encore, au milieu des marais d'Ely,

Guillaume se vit réduit à rassembler une armée pour attaquer le camp du refuge, mais ce fut en vain que la trahison de quelques moines le lui livrà. Hereward parvint à s'éloigner sans que les Normands osassent le poursuivre. Accompagné de cent de ses amis, tous robustes et intrépides, il continua à inquiéter les vainqueurs. Chacun des siens résistait à trois Normands : Hereward seul en domptait sept. Guillaume, redoutant son courage, traita avec lui et le fit assassiner. Hereward n'avait que son épée quand les Normands l'entourèrent : quinze d'entre eux tombèrent autour de lui avant qu'il pérît, frappé de quatre coups de lance [1]. « S'il y eût eu en Angle-
« terre trois hommes comme lui, dit une vieille chronique
« rimée, les Français n'y eussent jamais abordé; s'il n'avait
« point succombé sous leurs coups, il les aurait tous chassés
« de son pays [2]. »

La Flamande Torfriede avait suivi Hereward en Angleterre ; à sa mort elle se retira au monastère de Croyland [3]

Baudouin le Pieux était déjà accablé des infirmités de la vieillesse, lorsque Guillaume de Normandie occupa par droit de conquête le trône d'Édouard le Confesseur. Après avoir pen-

un château de bois qu'on nommait le château d'Hereward. MATHIEU PARIS, 1071.

[1] INGULPH., *Hist.*, p. 901; H. DE HUNTINGDON, p. 369; R. DE HOVEDEN, p. 454.

[2] Geoffroi Gaimar, dans le tome 1er des *Chroniques anglo-normandes*, de M. Francisque Michel. Le second volume de ce recueil contient le roman d'Hereward, intitulé *De Gestis Herwardi Saxonis*. Plusieurs chapitres y sont consacrés au récit des aventures d'Hereward en Flandre, où il combat tour à tour le comte de Guines (*comitem de Genines*) et les Zeelandais (*Scaldemarilandenses*).

[3] INGULPH., *Hist.*, p. 902.

dant vingt-huit années, consolidé la puissance qu'il avait reçue de ses ancêtres, il était arrivé au moment où il devenait nécessaire d'en assurer le maintien pour le temps où il ne serait plus.

Baudouin le Pieux avait quatre fils : Robert qui était l'aîné [1], Baudouin, Henri qui fut clerc, et Udon qui devint plus tard archevêque de Trèves [2].

Robert était intrépide et violent ; tout annonçait chez lui la race de Baldwin Bras de Fer et d'Arnulf le Grand. Telles étaient la profondeur de ses desseins perfides et son activité belliqueuse, qu'il semblait qu'il eût dû appartenir à l'une de ces époques où dominaient le désordre et l'anarchie ; mais, on ne saurait trop le remarquer, ses combats et ses crimes mêmes ne seront plus de stériles vengeances. Au temps de la décadence des Karlings, le sang appelait le sang sans qu'il fût donné à l'humanité étouffée dans le chaos de la barbarie d'entrevoir quelque rayon de l'avenir. Au onzième siècle, la féroce énergie de Robert ne sera point étrangère à l'une des plus grandes révolutions que l'histoire ait jamais connues.

Baudouin, second fils du comte de Flandre, possédait les pacifiques vertus de son père et de son aïeul. Doué d'un esprit moins vaste, il aimait la justice et faisait chérir sa clémence : « Dès les premières années de sa jeunesse, dit le moine de « Tomellus qui fut son conseiller et son ami, il fut élevé à la « cour de l'empereur Henri. Supérieur en dignité à tous les « adolescents qui l'entouraient, l'amitié qu'il avait pour eux les « rapprochait de lui. Les pauvres, les orphelins et les veuves

[1] Rodbertus primogenitus. Ord. Vital, p. 527.
[2] Ord. Vital, pp. 480 et 526.

« le chérissaient comme un père. Il était pour les moines un « modèle de piété et pour les affligés un bouclier protecteur, « de telle sorte qu'on admirait également en lui la puissance « du prince et l'humilité du chrétien. O lecteur! qui que tu « sois, je puis l'attester comme témoin, car il daignait souvent « m'appeler affectueusement auprès de lui, apprends qu'il « servait le Christ en soulageant les malheureux, et ne cessait « de répandre, par lui ou par les autres, des aumônes ou « secrètes ou publiques [1].

Si le moine Tomellus admirait la douceur de Baudouin. d'autres hommes, et parmi ceux-là il faut nommer tous les Flamings, lui préféraient le courage de Robert. Si leurs caractères étaient opposés, les droits de leur naissance étaient-ils du moins égaux?

« Selon un ancien usage qui s'était établi dans la famille « des comtes de Flandre, celui de leurs fils qu'ils préféraient, « dit Lambert de Schafnaburg, recevait le nom de son père et « succédait seul à son autorité sur toute la Flandre. Leurs « autres fils, soumis à celui-ci et obéissant à ses volontés, se « contentaient d'une vie obscure, ou bien, préférant s'élever « par leurs propres actions que se consoler dans un honteux « repos de leur abaissement présent par le souvenir de la « gloire de leurs ancêtres, ils se rendaient dans quelque pays « étranger. Ceci avait lieu afin qu'en évitant des subdivisions « territoriales, leur puissance conservât toujours tout son « éclat [2]. »

[1] *Tomelli hist. Hasnon. monast. ap. Martene, Thes. anecd.*, III, p. 784.

[2] In comitatu Balduini ejusque familia a multis jam seculis servabatur quasi sancitum lege perpetua, ut unus filiorum qui patri potissimum placuisset nomen patris acciperet, et totius Flandriæ principatum solus

Tandis que Baudouin le Pieux léguait son nom et son autorité au second de ses fils, il donnait à Robert, qui l'avait offensé [1], des vaisseaux, de l'or et de l'argent afin qu'il pût aller conquérir un royaume et des trésors [2]. Robert se dirigea vers l'Espagne et pilla les côtes de la Galice; mais bientôt, entouré d'ennemis, il se vit contraint à se retirer, et reparut vaincu et fugitif au port de Bruges. Le vieux comte de Flandre s'indigna de son retour; mais Robert se hâta de réunir une autre flotte qui devait le porter sur quelque lointain rivage que lui désignerait la main de Dieu [3]. Cependant, à peine avait-il confié sa fortune à l'inconstance des flots, qu'une horrible tempête engloutit ses navires et le rejeta presque seul, pauvre et nu, sur la terre de la patrie. Robert ne se découragea point : caché sous le costume le plus simple, il se mêla à une troupe d'obscurs pèlerins qui allaient à Jérusalem. Quelques aventuriers Normands qui s'étaient fixés en Orient lui avaient promis leur appui, et voulaient fonder en sa faveur, sur les rives du Bosphore [4], une royauté non moins puissante que celle que Robert le Wiscard avait créée dans le sud de l'Italie ;

hereditaria successione obtineret : cæteri vero fratres, aut huic subditi dictoque obtemperantes ingloriam vitam ducerent, aut peregre profecti magis propriis rebus gestis florere contenderent, quam desidiæ ac socordiæ dediti, egestatem suam vana majorum opinione consolarentur. Hoc scilicet fiebat ne, in plures divisa provincia, claritas illius familiæ per inopiam rei familiaris obsoleret. LAMB. SCHAFNABURG, 1071, *apud Pistorium*.

[1] ORD. VITAL, p. 257; *Chr. de Fl.*, I, p. 55.

[2] Jussit ut ad gentes exteras iret, et si vir esset, propria sibi virtute regnum divitiasque pararet. LAMB. SCHAFN.

[3] In regionem longinquam ubi sedem vaganti Deus ostendisset, iter facturus. LAMB. SCHAFN.

[4] Totius Greciæ principatum. LAMB. SCHAFN.

l'empereur de Constantinople l'apprit, et ordonna que dès que le prince flamand paraîtrait sur les frontières de ses États on le mit aussitôt à mort. Robert, de nouveau déçu dans ses ambitieuses espérances, fut plus heureux dans une dernière tentative : il débarqua en Frise, s'y établit par la force des armes, et y épousa Gertrude de Saxe, veuve du comte Florent Ier [1].

En 1064, Baudouin le Pieux, en attribuant à Robert le pays des Quatre-Métiers, le comté d'Alost et les îles méridionales de la Zeelande pour sa part héréditaire, lui avait fait jurer solennellement que jamais il ne chercherait à usurper le comté de Flandre [2]. Baudouin ne vécut plus que trois années : il mourut le 28 avril 1067, dans la ville de Lille, qu'il avait fait ceindre de murailles [3]. Sa veuve, Adèle de France, se rendit à Rome où elle prit l'habit de veuve, des mains du pape Alexandre II, et se retira ensuite au cloître de Messines [4], où elle fit copier par le clerc Garin la vie de l'impératrice sainte Adélaïde, composée par Odilon, abbé de Cluny :

> Quo vixit more regina Adalaida Romæ,
> Nobis hæc Atala scribi jussit comitissa,
> Exemplum vitæ sibi quo captaret in ista [5].

Le successeur de Baudouin le Pieux mérita d'être surnommé Baudouin le Bon. « Jamais il ne s'arma pendant toute la durée

[1] LAMB. SCHAFN. — GALBERT (*ap. Boll.*, p. 204) donne à Robert le Frison le nom de *consul Aquaticus*, ce qui rappelle celui de *Waterconinc*, attribué par Melis Stoke, à Guillaume, comte de Hollande.

[2] *Chr. S. Bav.*, 1063.

[3] *Chr. Elnon.*, 1067.

[4] *Breve chr. Elnon. ap. Martene, Thes. anecd.*, III, p. 1396.

[5] *Acta SS. ord. S. Ben.*, VIII, p. 862.

« de son règne. On le voyait parcourir la Flandre, un faucon « ou un épervier sur le poing, et il ordonna que ses baillis « portassent dans ses seigneuries une verge blanche, longue « et droite, en signe de justice et de clémence. Son gouverne-« ment fut tellement pacifique qu'il n'était permis à personne « de porter des armes. Les portes des maisons n'étaient plus « fermées par crainte des voleurs, pendant la nuit, et le « laboureur abandonnait dans les champs le soc de sa charrue : « c'est pourquoi tout le peuple, d'une voix unanime, le nom-« mait le bon comte de Flandre [1] »

Baudouin le Bon ne régna que trois années [2]. Ses peuples le pleurèrent longtemps, et leurs regrets furent d'autant plus vifs que Richilde de Hainaut lui survécut. Lorsque Baudouin le Pieux avait recherché pour son fils la main de la veuve d'Hériman, il espérait élever de plus en plus la puissance de sa postérité; mais la comtesse de Hainaut ne devait apporter dans sa maison que des guerres désastreuses et de longs déchirements. Elle était issue des perfides Reginher, ces constants alliés des princes germaniques : les ambitieux barons de France, les Montmorency, les Montfort, les Châtillon l'honorèrent depuis comme leur aïeule. Il semble que la Providence en personnifiant en elle tous les souvenirs des plus mauvais jours de l'histoire de la Flandre, ait évoqué du sein des ténèbres l'odieux fantôme de la féodalité égoïste et jalouse pour le frapper et le renverser à jamais.

Richilde régna sous le nom d'un enfant de quinze ans, que ses contemporains nommèrent Arnould le Simple [3]. Appelée

[1] *Corp. chr. Fl.*, I, p. 53.

[2] Il mourut le 17 juillet 1070. *Chr. Elnon.*, 1070.

[3] Quindenis fuit et nimium simplex. *Corp. chr. Fl.*, I, p. 54.

à continuer l'œuvre de conciliation qui marque les commencements de l'histoire chez tous les peuples, elle n'écouta que l'orgueil et les haines qui les divisent et précipitent leur ruine; le gouvernement de Richilde ne fut qu'une réaction contre l'unité nationale que les efforts des comtes et les relations bienfaisantes du commerce tendaient à établir : si quelquefois elle se montra clémente et généreuse à l'égard des monastères du sud de l'Escaut, elle ne cessa point d'être impitoyable envers les tumultueuses colonies du Fleanderland. « Richilde, dit une chronique flamande, excluait les Flamands « de son conseil, mais elle y admettait les Wallons qui, par « nature, haïssent et détestent les Flamands [1]. » — « Richilde, « ajoute Lambert d'Ardres, avait osé exiger des Flamings « des impôts auxquels ils n'avaient jamais été soumis et qu'ils « ne connaissaient point, car, guidée par une honteuse malice, « et n'écoutant que son mépris, elle voulait les forcer à payer « quatre deniers par maison, quelque pauvre qu'elle fût [2]. » On donnait à cet impôt le nom de Balfart [3].

La comtesse de Flandre avait placé toute sa confiance dans

[1] Hieromme screven de Vlaminghe aen Robbrechte dat Rychilt gheene Vlaminghen hebben en wilde te haren rade, maer Walen die by natueren de Vlaeminghen haeten ende leedt hebben. *Chr. flam.*, publiée par MM. Blommaert et Serrure, I, p. 22. Robert le Frison ne haïssait pas moins les Wallons : Robrecht sprac : in de Walen en is gheen betrouwen, noch gheloovelicheyd. JEAN DE DIXMUDE, p. 26.

[2] Richildis, inconsueta et inaudita et indebita a Flandrensibus (præsumebat) exigere tributa. A quolibet enim ostio et tecto nihilominus sine culcitra quatuor denarios, turpiter et proterve et irreverenter, exigebat. LAMB. ARD., *Script. rer. fr.* XI, p. 298.

[3] Une servitude que les contes de Flandre souloyent lever, nommée le

les barons de Vermandois, entre lesquels il faut citer les sires de Coucy et de Mailly [1]; elle s'était également assurée, au prix de quatre mille livres d'or, l'appui du roi de France, Philippe Ier, qui, impatient de secouer la tutelle de la Flandre, favorisait toutes les discordes qui devaient l'affaiblir. C'est en vain que les Flamands regrettent la paix qui, selon l'expression d'un historien, avait fait un paradis de leurs campagnes [2]; c'est en vain qu'ils invoquent dans leur douleur la belliqueuse renommée de Robert le Frison, frère du bon comte Baudouin [2]: Richilde dédaigne leurs plaintes et leurs secrètes espérances; elle envahit le comté d'Alost que Robert a recueilli avec la partie méridionale de la Frise dans l'héritage paternel, et encouragée par ce triomphe facile, elle n'hésite plus à accomplir ses vengeances. On la voit d'abord mander à Audenarde un illustre chevalier, nommé Jean de Gavre, qu'elle fait frapper par la hache du bourreau, puis elle ordonne aux échevins d'Ypres de se rendre auprès d'elle, et comme ils refusent d'obéir, elle fait arrêter soixante-trois bourgeois de la cité rebelle qui sont aussitôt décapités; enfin elle livre aux flammes la ville de Messines, et le triste incendie que sa main allume vient révéler à la pieuse comtesse Adèle qu'aux souvenirs de la gloire et de la paix succède une ère de désastres et de malheurs [3].

Balfaert qui estoit de chascune maison douze deniers par an. OUDEGHERST, II, p. 142.

[1] Albéric de Coucy était l'un des barons dont Baudouin le Pieux avait puni les tendances tyranniques. *Script. rer. fr.*, XI, p. 581.

[2] Paradisus Flandriæ deliciis pacis cœpit cassari, et inde apud se et apud Deum conqueri, et virtutem famosam Roberti fratris comitis boni ad memoriam revocare. *Corp. chr. Fl.*, I, p. 54.

[3] *Corp. chr. Fl.*, I, p. 57.

Robert le Frison, longtemps retenu en Hollande par d'autres guerres, parut vers cette époque au milieu des Flamings et s'avança jusqu'au bourg de Lessines, dont il prit possession après un combat où périt Albéric de Coucy. Au bruit de ce revers, Richilde se hâta de réclamer du roi de France l'intervention de ses armées : employant en même temps la ruse pour éloigner pendant quelques jours le péril qui la menaçait, elle annonça l'intention de gouverner désormais avec l'assentiment des Flamands, et demanda que les trois villes de Bruges, de Gand et d'Ypres envoyassent à Lille une députation formée de cent quatre-vingts personnes à laquelle se joindraient soixante députés des principaux bourgs. Sa proposition fut acceptée, mais les bourgeois de Flandre, redoutant quelque nouvelle trahison, se rendirent à cette entrevue, armés et suivis de nombreux serviteurs. Robert le Frison s'était caché avec les siens dans les bois où l'abbaye de Marquette fut bâtie depuis, prêt à porter secours au premier signal. La nuit était arrivée : deux mille Français avaient été secrètement introduits dans la ville, lorsque le sire de Mailly se présenta devant l'hôtellerie où la plupart des Gantois se trouvaient rassemblés. « Maudits Fla-« mands, s'écria-t-il, vous qui conspirez contre le comte et sa « mère et soutenez Robert, ce voleur de troupeaux [1], vous « allez être tous pendus aux fenêtres mêmes de cette maison. » Cependant les Gantois s'élancent sur le sire de Mailly et le renversent mort à leurs pieds. Au même instant, ils font retentir leurs trompes auxquelles répondent celles de leurs compagnons. Un combat s'engage : Robert accourt et pénètre dans les remparts de Lille. Tous les Français sont exterminés,

[1] Robertum Frisonem prædonem vaccarum. *Corp. chr. Fl.*, I, p. 59.

et Richilde réussit à peine à fuir seule avec ses deux fils. Retirée à Amiens, elle cherche de toutes parts de nouveaux alliés, et en même temps qu'elle presse les armements du roi de France, elle fait entrer dans sa faction le comte Eustache de Boulogne et donne sa main au Normand Guillaume, fils d'Osbern [1].

Guillaume, fils d'Osbern Crépin, petit-fils d'Herfast, dont la sœur Gonnor était femme du duc Richard Ier, comte de Breteuil en Normandie et d'Hereford en Angleterre, était l'un des plus intrépides aventuriers qui eussent combattu Harold. Il avait plus que personne contribué par ses conseils à l'expédition des Normands et le premier, à la bataille d'Hastings, il avait lancé son coursier bardé de fer au milieu des ennemis. Parmi les vainqueurs des Saxons, il n'en était point qui fût plus cruel et plus redouté. Sa puissance était supérieure à celle de tous les autres barons normands, et la deuxième année de la conquête, le roi Guillaume lui avait confié pendant son voyage à Rouen la vice-royauté sur toutes les terres subjuguées [2]

Guillaume, fils d'Osbern, avait autrefois épousé, en Normandie, Adélise, fille de Roger Toénite [3]; parvenu à une plus haute fortune et appelé à partager le rang élevé de l'héritière du Hainaut, veuve du comte de Flandre, il embrassa avec enthousiasme une cause qui flattait à la fois son ambition et son

[1] Non erubescens trigamiam, conatur adhuc nubere... *Corp. chr. Fl.*, I, p. 54; MEYER, 1071.

[2] WILL. GEMMET., VII, 25 et VIII, 15 et 37; ORD. VITAL, *ap. Duchesne*, p. 507; GUILL. PICTAV., p. 98.

[3] WILL. GEMMET., VII, 25.

amour [1], et on le vit mêler ses cohortes normandes aux hommes d'armes du roi de France et du comte de Boulogne.

Robert occupait le Mont-Cassel, qui devait son nom à un ancien château des Morins : les Flamands accouraient de toutes parts auprès de lui, les uns de Furnes et d'Aldenbourg, les autres d'Ypres ou de Bruges ; par leurs soins, des retranchements et des palissades fortifièrent la position redoutable qu'il avait choisie. « Cette montagne, dit un ancien poëte, domine « toutes les montagnes de la Flandre, et des murs de Laon « on peut apercevoir sa cime qu'un château couronne [2]. »

L'armée qui obéissait au roi de France était nombreuse. Les barons, comtes, ducs et châtelains [3] s'étaient empressés de se ranger sous ses bannières. Ce n'étaient pas seulement les Français du nord de la Seine [4] qui s'étaient rendus à l'appel de Philippe Ier ; les Gallo-Romains de l'Anjou, du Poitou, du Berry [5] avaient pris part avec joie à cette expédition qui remontait du Midi vers le Nord pour ruiner l'ambitieuse et envahissante monarchie des comtes de Flandre. Toutes ces milices s'avançaient en désordre, réunies par un but commun, mais animées de passions diverses, et après une longue marche retardée par les glaces de l'hiver, elles s'arrêtèrent, le 21 février 1071, à Bavichove, au pied du Mont-Cassel.

Le lendemain, avant les premières clartés du jour, Robert se précipite, suivi des siens, avec une irrésistible ardeur, du sommet de la montagne. Il pénètre dans le camp des Français,

[1] Totus in amorem mulieris. GUILL. DE MALMESBURY, p. 105.

[2] *Chr. de Fl.*, I, p. 60.

[3] Duces, comites, castellani... *Chr. de Fl.*, I, p. 60.

[4] Francicolæ. *Corp. chr. Fl.*, I, p. 60.

[5] Andegavenses, Pictavenses, Byturienses... *Corp. chr. Fl.*, I, p. 60.

qui surpris et à demi armés résistent à peine. « Pourquoi prolonger mon récit? ajoute un chroniqueur : l'armée du roi est « immolée, le sang rougit le sol, et les cadavres s'amoncèlent « dans la plaine [1]. » Le roi de France se dérobe à la mort par une fuite rapide [2]. Richilde, un instant prisonnière, profite de la confusion de la mêlée pour le suivre dans sa retraite; mais Guillaume, fils d'Osbern, a succombé. « En vérité, s'écrie le « moine saxon Orderic Vital, la gloire du monde passe comme « l'herbe des champs et s'évanouit comme une fumée. Qu'est « devenu Guillaume, fils d'Osbern, comte d'Hereford, vice- « roi, sénéchal de Normandie et le plus intrépide des chefs « à la guerre? Il avait été le plus terrible oppresseur des « Anglo-Saxons, et son orgueil avait été la cause de la mort « misérable de plusieurs milliers d'hommes. Hélas! le juge « suprême voit tout et attribue à chacun la juste récompense « de ses actions : Guillaume est tombé, cet audacieux athlète « a été puni comme il le méritait. De même que beaucoup de « victimes ont péri par son glaive, voici que soudain il est « lui-même frappé par le fer [3]. » A une lieue de Cassel, près de Smedelinge, les Français essayèrent de se rallier et furent de nouveau dispersés. Robert triomphait lorsque entraîné trop loin dans sa poursuite, il se vit entouré d'hommes d'armes du

[1] Quid moror?... *Corp. chr. Fl.*, I, p. 61. Quidam sunt authores ad viginti duo occubuisse hominum millia. Ferunt pugnam adeo fuisse cruentam ut torrentes in montis radicibus sanguine fluxerint. MEYER, 1071.

[2] Philippus rex fuga liberatur. SIG. GEMBL., 1072. Rodbrihtus comes regem fugavit et de ejus militibus occidit multa millia. *Chr. sax. Gibson*, p. 178. Robertus regium fudit exercitum ipsumque (regem) voti incompotem regredi in Franciam compulit. *Fragm. ap. Duchesne*, IV, p. 88. Comp. GUILL. DE MALMESBURY, p. 105.

[3] ORD. VITAL, p. 536.

comte de Boulogne et réduit à leur remettre son épée. Conduit au château de Saint-Omer, il y fut confié à la garde du châtelain Waleric [1], mais les habitants de la cité de Saint-Omer, plus favorables à la race des Flamings qu'aux Wallons, ne tardèrent point à courir aux armes pour le délivrer; grâce à leurs efforts, Robert recouvra sa liberté [2].

Les amis d'Arnould le Simple pleuraient leur jeune comte, atteint d'un coup mortel au moment où il quittait le champ de bataille. Robert le Frison fit rendre à son infortuné neveu [3] les honneurs de la sépulture dans l'abbaye de Saint-Bertin. Pendant longtemps on avait ignoré les circonstances de sa mort, mais on raconta plus tard qu'un Flaming nommé Gerbald, troublé par les remords qui lui reprochaient d'avoir répandu le sang du légitime héritier de la Flandre, alla à Rome, supplier le pape Grégoire VII de faire trancher la main qui avait commis le crime. On ajoutait que le vénérable pontife romain, voulant éprouver la fermeté de l'âme qui avait conçu cet étrange dessein, avait ordonné qu'on le mît à exécution si sa main tremblait sous la hache; mais rien ne révéla la plus secrète émotion chez Gerbald. Le pape lui dit alors : « Votre « main n'est pas à moi, elle appartient à Dieu; » et par ses conseils, Gerbald se retira à l'abbaye de Cluny [4].

Le roi de France, après avoir reçu l'hommage de Baudouin, frère d'Arnould, avait rassemblé une nouvelle armée à Vitry. Le châtelain Waleric lui livra les portes de la cité de Saint-

[1] Castellano Walerico custodiendus traditur. *Corp. chr. Fl*, I, p. 61.

[2] Comes vi extrahitur et gaudentibus cunctis cum honore redditur suis. *Corp. chr. Fl.*, I, p. 61.

[3] Nisi esset hostis, nimium plangendus. *Corp. chr. Fl.*, I, p. 61.

[4] *Hist. Andeg. in Ampliss. Coll.*, IV, p. 942; *Chr. Giselb.*

Omer : sa vengeance y fut terrible et il se préparait à d'autres combats lorsque le comte Eustache de Boulogne et son frère. Geoffroi, évêque de Paris, se laissèrent séduire par la proposition que le comte de Flandre leur adressait, de réunir à leur domaine d'Eperlecques, la forêt voisine de Bethloo. Cette double défection remplit l'esprit de Philippe Ier de terreur, et il se hâta de s'éloigner de Saint-Omer, y abandonnant son butin et ses bagages, de peur de tomber au pouvoir de Robert le Frison [1].

Dans cette déplorable situation, Richilde eut recours à un de ces moyens extrêmes qui, toujours déshonorants, sont rarement utiles. Par une alliance conclue à Fosses, en présence des plus illustres barons du Brabant, elle fit hommage du comté de Hainaut à l'évêque de Liége Théoduin, et constitua son fils son homme lige. L'évêque de Liége s'engagea à remettre annuellement au comte Baudouin quatre paires de robes, d'une valeur de six marcs chacune, et à lui fournir un secours de cinq cents chevaliers pendant quarante jours, lorsqu'il en serait requis. Cette convention fut ratifiée à Liége par l'empereur Henri IV, le 10 mai 1071, deux mois après la fuite du roi de France [2].

Tandis que Godefroi de Lorraine, à la tête d'une armée impériale, envahissait la Frise, Richilde, soutenue par les subsides considérables que l'évêque Théoduin lui faisait parvenir en dépouillant les trésors des églises de son diocèse, se disposait à recommencer la guerre ; mais Robert, prévenant ses projets, traversa l'Escaut pour la combattre, et le champ des

[1] *Corp. chr. Fl.*, I, p. 62.
[2] Charte du 10 mai 1071. (*Archives de Lille.*)

Mortes-Hayes, près de Broqueroie, fut le théâtre d'un triomphe non moins sanglant que celui de Bavichove [1]. Enfin, en 1076, la victoire de Denain renversa les dernières espérances de la comtesse de Hainaut [2].

Godefroi de Lorraine conservait seul sa puissance et ses conquêtes en Frise. Des meurtriers envoyés par le comte Robert le rencontrèrent à Anvers et profitèrent d'un moment favorable, pour le mettre à mort [3].

L'empereur Henri IV ne lutta pas davantage contre l'ascendant de Robert : il reçut ses députés à Mayence et y conclut la paix, à laquelle adhéra, bientôt après, le roi de France. Richilde se soumit au droit que le nouveau comte de Flandre tenait de son épée, et accepta comme douaire la châtellenie d'Audenarde : dès ce jour, sa vie ne fut plus qu'une sévère expiation des fautes qui avaient engendré ces longues et désastreuses guerres ; ce fut en se consacrant aux jeûnes et aux prières et en soignant les pauvres et les lépreux que l'orgueilleuse Richilde mérita de partager, au monastère d'Hasnon, la tombe de son second époux, Baudouin le Bon [4].

Les chroniques du douzième siècle racontent que lorsque les ambassadeurs de Robert le Frison se rendaient auprès de l'empereur Henri IV, l'un d'eux, Baudouin, avoué de Tournay, eut une merveilleuse vision aux bords du Rhin [5]. « Si fust le

[1] A mortuorum multitudine, Dumus Mortis loco nomen. MEYER, 1072.

[2] SIGEB., 1076.

[3] Per quosdam necessarios Roberti comitis Flandrensis... percussus interiit. *Hist. Andeg. Ampl. Coll.*, IV, p. 951 ; LAMB. SCHAFNAB. *ap. Pistorium*, I, p. 234.

[4] Anima... mereatur ! *Corp. chr. Fl.*, I, p. 63.

[5] *Corp. chr. Fl.*, I, p. 63 ; II, p. 46.

« cas tel : comme lesdicts ambassadeurs approchoyent la ville « de Coulongne, ils rencontrèrent une dame de représentation « fort grave et honneste, laquelle les interrogea de leur « estre, d'où ils venoyent et vers quel lieu ils s'acheminoyent, « et pour autant que ils tardèrent un peu à luy respondre, — « Je scay bien, dict-elle, qui vous estes, où vous allez et d'où « vous venez. Vous estes messagiers de Robert le Frison « lequel, contrevenant au serment qu'en l'assemblée d'Aude- « narde, il fit ès mains de Baudouyn son père, touchant le faict « du gouvernement de Flandre, a inhumainement faict mourir « le conte Arnould, son neveu et déshérité contre tout droict « Baudouyn, frère dudict Arnould, de sa conté et succession « de Flandre. Il vous envoye présentement vers l'empereur « Henry, pour contracter alliance avec luy et avoir sa grace. « Sçachiez que l'empereur vous fera gracieux recueil et vous « donnera bonne response, mesmes que Robert le Frison « viendra au dessus de toutes ses affaires et deviendra, en- « semble ses enfans, paisible conte de Flandre. Et néant- « moins à raison de ses inhumanités, injustice et perjure sus- « dicts, sa lignée défaudra bientost et ne passera le troisième « degré. Si viendra la conté de Flandre sur un beau jovencel « lequel mourra sans lignée. Mais après cestuy, deux autres « seront en merveilleusement grand débat pour la succession « de Flandre ; l'un desquels sera vainqueur et tiendront ses « hoirs et successeurs ladicte conté de Flandre jusqu'à la « venue d'Antechrist [1]. »

[1] OUDEGHERST, 53.

LIVRE QUATRIÈME.

1071-1119.

Prédication de l'évêque Arnould.
Progrès religieux. — Développements de la civilisation.
Les croisades.

Deux siècles se sont écoulés depuis que la fondation du comté de Baudouin Bras de Fer a été le prix du rapt de Judith. La longue durée des règnes de Baudouin le Barbu et de Baudouin le Pieux, qui embrassent une période de soixante et dix-huit années, en a confirmé l'existence lorsqu'une insurrection populaire y brise le joug de la féodalité.

Les Flamings ont triomphé sous la bannière de Robert le Frison. Leurs mœurs indomptables trouvent un écho dans la sombre énergie de son âme. Issus des peuples barbares qui,

au quatrième siècle, parcouraient les mers, avides de gloire et de butin, ils obéissent avec joie à un prince qui lui-même, s'est illustré comme pirate; leurs succès ont été si complets que le roi de France, vaincu à Bavichove, s'est vu contraint à rechercher l'alliance de leur chef et à la confirmer par un mariage : « Ce fut par le conseil du comte Robert, racontent « les chroniques contemporaines, que le roi épousa Berthe, « fille du duc des Frisons [1]. »

Dès ce moment le comte de Flandre devint le centre d'une confédération menaçante dirigée contre les Normands. Il existait sans doute, au milieu des Flamings qui avaient accueilli les exilés anglo-saxons, parmi les frères ou les amis de la veuve d'Hereward, de vives sympathies pour le rétablissement de la dynastie d'Harold. Guillaume le Conquérant, impatient de venger la mort du comte d'Hereford, ne haïssait pas moins Robert. L'heureux triomphateur d'Hastings contestait la légitimité des droits du vainqueur de Bavichove, et lui refusait le payement annuel des trois cents marcs d'argent promis aux successeurs de Baudouin le Pieux.

Enfin, l'an 1073, le roi anglo-saxon Edgar Etheling se rendit en Flandre et y conclut un traité avec le comte Ro-

[1] Rex, consilio Roberti Frisonis, filiam Florencii ducis Frisonum Bertam in uxorem duxit. *Chr. Ved. ap. Script. rer. fr.*, XI, p. 159 DUCHESNE, IV, p. 98. Telle était la puissance de Robert le Frison qu'il fit sanctionner par le roi de France la fondation du collége des chanoines de Saint-Pierre de Cassel, érigé en souvenir de la bataille de Bavichove, gagnée le jour de la fête de la Chaire de Saint-Pierre. MIRÆUS, II, p. 1138. Habetur de eo, quod amplius quam viginti quinque ecclesias in honore gloriosi apostolorum principis fundavit. *Corp. chr. Fl.* I, p. 65.

bert [1]. Le roi de France, Philippe Ier, s'empressa d'y adhérer, et Robert crut devoir associer également à ses projets Knuut, fils du roi Zwan de Danemark. Deux cents navires danois se rendirent dans les ports de Flandre [2] prêts à appuyer la tentative de Waltheof, fils de Siward, mais l'habileté des Normands étouffa promptement ces complots. Waltheof périt : ses amis, qui avaient admiré en lui le courage d'un martyr, le vénérèrent comme un saint, et leur culte ne manqua point à sa sépulture, placée dans le monastère de Croyland près de celle de la Flamande Torfriede, cette illustre veuve de l'intrépide Hereward [3].

Cependant le comte de Flandre ne renonçait point à ses desseins hostiles contre les Normands. En 1080, il accorda un refuge à l'aîné des fils du roi Guillaume, Robert Courte-Heuse, qui fuyait la colère de son père. En quittant les États du comte de Flandre, Robert Courte-Heuse s'arrêta à Trèves, près de l'archevêque Udon, autre fils de Baudouin le Pieux [4]. Neuf années s'étaient écoulées depuis le supplice de Waltheof lorsque le bruit se répandit dans toutes les provinces occupées par les Normands que le roi Knuut, fils de Zwan, allait conquérir l'Angleterre, avec le secours du comte Robert de Flandre [5] dont il venait d'épouser la fille [6]. Guillaume

[1] *Arch. de Rupelmonde.*

[2] Mathieu Paris, 1074; *Chr. sax. Gibson.*

[3] Ord. Vital, p. 537.

[4] Ord. Vital, p. 570. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* disent fort inexactement qu'Udon était fils du comte de Nellembourg et qu'il mourut en 1078.

[5] Rodbeardi comitis Flandrensis auxilio. *Chr. sax. Gibson*, 1085.

[6] G. de Malmesbury, p. 105. Canutus, finitima conjugia obscura ac dignitate sua minora reputans, præfecti Flandriæ Roberti filiam Ethlam

eut recours à des moyens extrêmes pour éloigner les dangers de l'invasion qu'il redoutait. Il convoqua de toutes parts de nombreux hommes d'armes, que séduisaient ses généreuses promesses et l'espoir du butin : par ses ordres, toutes les contrées voisines de la mer furent livrées à une complète dévastation, afin que ses ennemis n'y trouvassent ni vivres ni abri. Une flotte danoise de mille navires était réunie : les intrigues de Guillaume y excitèrent une sédition où le roi Knuut trouva la mort, et bientôt après une tempête dispersa la flotte flamande qui comptait six cents vaisseaux [1].

Ainsi échouèrent tous les efforts que les Flamings avaient tentés pour le rétablissement de la nationalité anglo-saxonne.

Les Normands, qui avaient corrompu dans le camp danois les auteurs de l'attentat dirigé contre le roi Knuut, paraissent avoir fait naître en même temps en Flandre des complots et des discordes dont le but était de troubler les projets de Robert le Frison. Les barons qui avaient combattu pour Richilde regrettaient leur puissance détruite : la haine de Robert ne cessait de les accabler [2]. Ils s'assemblèrent secrètement, et résolurent d'appeler en Flandre le comte Baudouin de Hainaut ; peut-être comptaient-ils aussi sur l'appui de quelques hauts dignitaires ecclésiastiques, outragés par le vainqueur de Bavi-

in matrimonium advocavit. *Saxo gramm.*, p. 214. Knuut, craignant que son frère Olaüs ne profitât de son absence pour s'insurger, le fit remettre chargé de fers au comte Robert (Roberto Occidentalium nobilissimo duci). ÆLNOTHE, c. 13; *Saxo grammat.*, p. 218.

[1] GUILL. DE MALMESBURY, p. 105; HENRI DE HUNTINGDON, p. 369; SIMÉON DE DUNELM., 1085; *Chr. sax. Gibson*, 1085.

[2] Robertus... infestus erat quibusdam gentis suæ primariis et ditioribus viris qui pertæsi onerum... HARIULF. *apud Baronium*, XVII, p. 560.

chove : ceux-ci avaient réclamé d'Hubert, évêque de Térouane, et de l'évêque de Langres, une sentence d'excommunication contre le comte de Flandre ; mais Robert découvrit leurs desseins, et dès que le clerc Engelram eut obtenu à Rome que l'évêque de Die fût chargé de lever la sentence d'interdit [1], il envoya à Térouane des gens d'armes qui attaquèrent l'évêque, le blessèrent, et l'eussent peut-être mis à mort s'il n'eût réussi à fuir à Saint-Omer, où il trouva un asile dans le monastère de Saint-Bertin [2]. L'archidiacre de Térouane, qui paraît avoir prononcé la sentence d'excommunication, se hâta de quitter la Flandre, sans qu'il lui fût permis de se justifier [3]. Robert se montrait implacable dans ses vengeances. Plusieurs des rebelles périrent dans les tourments ; les autres furent proscrits et dépouillés de leurs biens et de leurs honneurs. Robert redoutait l'influence de ses ennemis dans la cité épiscopale de Térouane : il vint lui-même, au mépris de toutes les règles de l'élection ecclésiastique et populaire [4], y installer comme évêque un de ses amis nommé Lambert de Bailleul.

Lambert de Bailleul se montra le digne ministre du comte de Flandre ; la violence présida à tous ses actes : on le vit même faire jeter dans une prison cinq clercs qui se rendaient à Rome. Le pape le somma de se présenter devant lui pour qu'il expliquât sa conduite : comme Lambert refusait d'obéir,

[1] *Ep. pontif.*, *Script. rer. fr.*, XIV, p. 624.

[2] *Gallia christ.*, X, p. 1540. Le comte de Flandre reprochait aussi à l'évêque de Térouane d'avoir refusé l'abbaye de Bergues à un de ses amis.

[3] Intolerabilem calumniam perpessus. *Vita S. Arn. ap. Acta SS. ord. S. Ben.*, IX, p. 535.

[4] Non habeatur inter episcopos qui non fuerit a clero electus et a populo expetitus. *Gallia christ.*, X, *instrum.*, p. 393.

des lettres pontificales furent adressées au comte de Flandre. « Quelques-uns de ceux qui portent le nom d'évêques, y « était-il dit, ne défendent point la justice ; en vérité, ils ne « sont point évêques, mais ennemis de Dieu ; et puisqu'ils « n'obéissent point au siége apostolique, il convient égale- « ment que vous ne leur obéissiez point [1]. » Ces lettres ne produisirent aucun résultat, et ce fut en vain que l'archevêque de Lyon, les évêques d'Amiens, de Cambray, de Noyon y joignirent leurs exhortations les plus pressantes [2] : le pape l'avait prévu, car il se méfiait à un tel point des sentiments du comte de Flandre, qu'il n'avait pas fait apposer son sceau à ses lettres, de crainte qu'il ne devînt, entre les mains des impies, l'instrument de quelque perfide mensonge. Bientôt le concile de Meaux jugea nécessaire de prononcer l'excommunication solennelle du prélat simoniaque. Lorsque le comte de Flandre apprit que tous les prêtres du diocèse des Morins avaient abandonné Lambert et s'étaient empressés de fermer l'église épiscopale, sa colère fut extrême : suivi de ses hommes d'armes, il accourut à Térouane et fit briser les portes de l'église, après avoir mutilé et jeté à terre l'image du Sauveur à laquelle était suspendue la sentence d'anathème [3].

Grégoire VII occupait à cette époque le siége pontifical : sa voix, qui n'avait jamais manqué à la défense de la cause de l'Église, ne pouvait rester silencieuse en présence de semblables attentats : il adressa au comte de Flandre, de nouvelles lettres plus vives et plus véhémentes, mais personne

[1] *Chr. Vird. ap. Labbe,* I, p. 211 ; *Epist. Greg. papæ VII, Script. rer. fr.* XIV, pp. 624, 656, 657, 661, 662.

[2] *Script. rer. fr.*, XIV, pp. 662 et 665.

[3] BARONIUS, *Ann.*, XVII, p. 539 ; SIMON., *in Chartul. Sith.*, p. 265.

n'osa se charger de les remettre à Robert le Frison, tant on redoutait sa colère [1].

Enfin on se souvint, à Rome, que sur les bords de l'Aisne vivait un prêtre intrépide dont le zèle et le courage n'avaient jamais fléchi. C'était l'évêque de Soissons, Arnould, fils de Fulbert et de Mainsende, né à Tydeghem, près d'Audenarde, dans le domaine du comte de Flandre. Arnould obéit aux ordres qu'il avait reçus et se rendit à Lille auprès de Robert; il avait conduit avec lui, protégés par un même sauf-conduit, l'archidiacre de Térouane, et les autres dignitaires ecclésiastiques qui demandaient à se justifier des injustes accusations qui pesaient sur eux. Dès que l'évêque de Soissons eut remis les lettres du pape au comte de Flandre, tous ceux qui l'accompagnaient se jetèrent aux pieds de Robert. « Quelle ne fut « point la fureur de Robert! s'écrie l'abbé Hariulf. La colère « étincelait sur son front et dans ses yeux quand il vit à ses « pieds ceux que poursuivait son ressentiment; mais que « pouvait son orgueil devant le pieux Arnould? » Robert céda aux volontés du ciel, s'adoucit et pardonna à ses ennemis.

« Combien sont admirables les desseins de Dieu! ajoute « Hariulf, qui aurait pu croire que la perfidie de quelques « hommes deviendrait l'occasion du salut de tout un peuple [2]? »

« A cette époque, continue l'abbé de Saint-Riquier, les « homicides et l'effusion continuelle du sang humain trou- « blaient le repos public dans la plupart, je dirai mieux, dans

[1] Cum nemo posset inveniri qui pontificis litteras tunc infenso principi offerre ausus esset. BARONIUS, XVII, p. 560.

[2] Quis hoc excogitare potuit ut nequitia proditorum verteretur in occasionem salvandorum populorum? *Vita S. Arnulfi*, p. 536, *Acta SS. ord. S. Ben.*

« tous les bourgs du Fleanderland; les nobles engagèrent « donc Arnould à parcourir les contrées où dominaient le plus « ces mœurs barbares, et à faire connaître les bienfaits de la « paix et de la concorde à l'esprit indocile et cruel des Fla- « mings [1]. » Arnould vint à Bruges et de là il se rendit dans l'intérieur du Fleanderland, près des habitants d'Aldenbourg [2]. « Là régnait une telle rage de meurtres, une telle ardeur de « vengeances, qu'ils se réjouissaient de répandre, sans cesse, « le sang humain et jugeaient honteux de s'abstenir un seul « jour de carnage. » Arnulf calma leurs fureurs et fonda à Aldenbourg, comme un témoignage de son triomphe destiné à perpétuer les heureux résultats de ses efforts, une abbaye qui devint plus tard l'une des plus célèbres de la Flandre [3].

Arnould visita aussi la cité de Thorholt [4], « où le démon « soufflait le feu des rixes et des querelles [5]. » Jamais son éloquence n'impressionna plus fortement l'esprit des hommes. Ceux qui accouraient pour le maudire et le menacer s'arrêtaient enchaînés par la puissance de sa parole : leurs haines s'éteignaient à sa voix. Cependant l'un d'eux nommé Herred [6], plus fortement attaché à ses rêves de vengeance, se hâtait de se retirer; mais tous ses frères, déjà revenus à des sentiments meilleurs, s'écrièrent autour de lui : « Anathème soit qui- « conque s'associe désormais à tes complots ! »

[1] *Vita S. Arn., Acta SS. ord. S. Ben.*, IX, p. 502.

[2] In Flandriam interiorem ad Aldenburgensem vicum. *Vita S. Arn.*

[3] *Chr. Aldenb. min.*, XVII; *Vita S. Arn.*, p. 541.

[4] Venit in villam quæ appellatur Thurold. *Ibid.*

[5] Ibi hostis antiquus ignem litium flammasque rixarum spiraverat. *Ibid.*

[6] Le nom d'Herred paraît propre aux Saxons. Voy. p. 216.

Wilhem d'Aldenbourg avait vu son fils périr sous les coups d'une karl nommé Siger [1]. Quoiqu'il eût juré qu'il pardonnerait au meurtrier, il oublia promptement sa promesse, et un jour que Siger se rendait à l'une de ces réunions de marchands auxquelles on donnait le nom de *foire,* Wilhem le surprit et le frappa : toutes les plaies de Siger se cicatrisèrent au même moment [2].

« La paroisse de Ghistelles, dit ailleurs l'abbé Hariulf, pos-« sède au milieu de ses marais une race d'hommes qui, sem-« blable aux peuples de la Scythie, s'abandonne à toute la « cruauté de ses mœurs [3]. » Folkard de Ghistelles méprisa toutes les exhortations d'Arnould, et les démons, raconte Hariulf, s'emparèrent de lui.

Dans le pays de Furnes les mœurs étaient les mêmes qu'auprès de Ghistelles. Evergeda avait perdu son époux et son fils dans ces dissensions domestiques : l'espoir d'une sanglante vengeance était l'unique consolation de son veuvage. Lorsque Arnould arriva, monté sur un âne et humblement vêtu, près du pont de sa demeure fortifiée, elle le fit chasser sans vouloir l'entendre ; à peine s'était-il éloigné, qu'Evergeda périt écrasée sous les ruines de son château.

Arnould était retourné dans la cité épiscopale de Soissons,

[1] Quidam miles Aldenborgensis indigena, nomine Willelmus... *Vita S. Arn.*

[2] *Vita S. Arn. ap. Acta SS. ord. S. Ben.*, p. 537.

[3] Intra terminos parochiæ Ghestellensis est quædam vena terræ nigra et quasi subrufa quæ, crebris paludibus intersecta, non facile potest transiri. In his vero locis moratur genus hominum atrocitatem semper gestiens ut vulgus Scytharum. Ces lignes d'Hariulf s'appellent le *quoddam genus hominum* de Meyer, *Ann.* 804.

mais il y crut entendre une voix secrète qui le rappelait au milieu des races barbares du Fleanderland. « C'est moins « votre prière que la volonté de Dieu, disait-il aux moines « d'Aldenbourg, qui me ramène près de vous. » Le 15 août 1087, Arnould rendit le dernier soupir dans l'abbaye qu'il avait fondée [1].

La mission de saint Arnould est l'un des faits les plus mémorables de l'histoire de Flandre. Les travaux apostoliques de saint Médard, de saint Amand et de saint Liévin, dont le récit abonde en détails intéressants, n'avaient produit que des résultats peu durables ; ceux de l'évêque de Soissons furent la base d'une réconciliation profonde et sincère. Agissant tour à tour sur l'esprit orgueilleux du comte de Flandre, sur les passions des nobles et sur les mœurs cruelles des Flamings, ils préparèrent la fusion de tous les éléments de la nationalité flamande. Ce ne fut pas uniquement dans les contrées voisines de la mer que la pacifique influence de sa parole se fit sentir : elle s'étendit non-seulement sur les rivages où les populations s'entre-déchiraient, mais là aussi où les chefs féodaux se pillaient et se combattaient les uns les autres, vers les limites du Brabant et au sud de la Lys.

Comme au temps de saint Éloi les monastères sont les monuments de la concorde et de l'union. Lorsque les hommes jusque-là voués aux guerres et aux divisions, y viennent cher-

[1] *Vita synchr. S. Arn. auct. Har. abb. ap. Boll., Acta SS.*, aug. III, p. 247; *Gallia chr.*, IX, p. 351. Le châtelain de Bruges, Erembald, évaluait à deux mille marcs d'argent les vies d'hommes sauvées par l'apostolat de saint Arnould. *Vita synchr.*, p. 539. Seditiones B. Arnulphus sedavit sanctis concionibus, piis exemplis atque sanctitate vitæ. *Chr. Ald.*, p. 38.

cher la paix, les progrès des lettres et des arts succèdent aux calamités des discordes civiles.

Sur les bords de la Scarpe, vivait un chevalier nommé Sohier de Loo, qui depuis longtemps ne cessait de combattre Gauthier de Montigny, du pays d'Ostrevant. Un jour que, par un épais brouillard, le sire de Loo s'était égaré loin des siens, il se trouva vers la nuit auprès d'un château où il demanda l'hospitalité; c'était celui de Gauthier de Montigny : « Sire, lui « dit celui-ci dès qu'il eut reconnu son ennemi, vous êtes « dans mon hôtel : cette nuit vous n'aurez rien à craindre de « personne; mais demain je vous ferai conduire hors de ma « terre, et si je vous rencontre, malheur à vous! » Le lendemain, comme les deux chevaliers étaient prêts à se séparer, Sohier de Loo raconta à Gauthier de Montigny qu'il avait rêvé que dans une île voisine de son château un cerf d'une éclatante blancheur arrachait son cœur et le traînait à sa suite. Gauthier de Montigny, surpris de ce récit, avoua que le même rêve l'avait agité pendant son sommeil. Se levant ensemble, ils se dirigèrent vers l'île qu'ils avaient aperçue dans leurs songes, et leur étonnement redoubla quand ils virent un cerf blanc qui y courait au bord de l'eau. « Sire, dit Sohier de Loo à « Gauthier de Montigny, nous avons eu longtemps guerre « ensemble, de quoi plusieurs de nos amis sont morts et « détruits. Il me semble que Notre-Seigneur nous avertit de « faire pénitence. » Aussitôt après ils se réconcilièrent et firent construire dans cette même île l'abbaye d'Anchin[1].

Cinq années après cet événement six hommes d'armes qui, par le conseil de l'évêque de Cologne, avaient résolu de se

[1] *Chr. extr. des livres de Baudouin d'Avesnes.*

consacrer à la vie religieuse, se retirèrent à Afflighem, dans un lieu désert, jusqu'alors le refuge des voleurs qui infestaient la route du Brabant. Ils n'apportaient avec eux que trois pains et un fromage qu'ils avaient reçus comme aumônes; mais ils possédaient quelques instruments de fer pour cultiver la terre et lui faire produire des moissons. Ils bâtirent d'abord un petit oratoire, ensuite un asile pour les pauvres, puis un hospice pour les voyageurs, et enfin une chaumière pour eux-mêmes. Le saint prêtre Fulgentius fut leur premier abbé [1]. Le monastère d'Afflighem devint bientôt puissant et célèbre. Là vécut, pendant la première croisade, la pieuse Ide de Boulogne qui avait nourri de son propre lait son fils depuis si fameux sous le nom de Godefroi de Bouillon [2]. Là fut enseveli le vieux duc de Brabant, Godefroi le Barbu; son fils Henri et sa fille Adélaïde, vinrent à Afflighem prier auprès de sa tombe et ne la quittèrent plus [3]. Adélaïde de Brabant avait été reine d'Angleterre [4].

A la même époque, Eudes d'Orléans dirigeait l'école des chanoines de Notre-Dame de Tournay. C'était un homme plein d'éloquence, qui demandait à la grammaire la base de

[1] *Hist. Affligem. in Spic.*, II, p. 770. A saint Fulgentius succéda Francon qui, vers 1123, se rendit en Angleterre auprès de Henri Ier, et qui composa un Traité, en douze livres, de la grâce de Dieu. A cette époque on remarquait à l'abbaye d'Afflighem un moine nommé Raoul qui, pendant seize années, observa le silence le plus rigoureux. *Ann. Bened.*, VI, p. 104.

[2] RAD. DE DICETO. p. 472.

[3] *Hist. Affligem.*, p. 777.

[4] Adélaïde de Brabant épousa en 1121 Henri Ier, roi d'Angleterre : Causa pulchritudinis et excellentis decoris, dit Matthieu Paris, 1121. RIC. HAGUSTALD., p. 310.

ses discours, à la rhétorique leurs ornements, à la dialectique leurs armes [1]. La renommée de sa science était si grande que de nombreuses troupes de clercs accouraient à ses leçons, non-seulement de la France ou de la Normandie, mais aussi des contrées les plus éloignées, telles que la Saxe, l'Italie ou la Bourgogne. On le voyait, entouré de ses amis, s'arrêter dans les rues de Tournay pour engager de savantes discussions, comme si les habitants de cette cité si peuplée et si riche [2], abandonnant tout autre soin, se consacraient uniquement au culte de la philosophie. Tantôt il instruisait ses disciples en se promenant avec eux comme Platon ; tantôt, comme Zénon sous le Portique, il s'asseyait pour résoudre les questions qu'on lui proposait ; puis, lorsque le soir arrivait, il se rendait devant les portes de l'église, et là il expliquait jusqu'au milieu de la nuit le cours des astres, les révolutions du zodiaque et les phénomènes de la voie lactée [3].

Eudes d'Orléans excellait surtout dans la dialectique. A l'exemple des anciens docteurs, il avait adopté le système des réalistes. Maître Raimbert, qui enseignait à Lille, soutenait au contraire la doctrine des nominaux, et bientôt l'on vit se former deux partis qui appuyaient avec le même zèle l'une et l'autre méthode. Cependant un chanoine nommé Gualbert alla soumettre ses doutes et ses incertitudes à un devin sourd et muet, qui jouissait à Tournay d'une grande autorité : l'épreuve fut favorable aux réalistes. Le devin dési-

[1] Erat fundatus grammatica, ornatus rhetorica, armatus dialectica. *Litt. mon. Aquicinct. ap. Martene, Thes. anecd.*, v, p. 855.

[2] Civitas est abundans opibus, plena civibus, referta venalibus. Boll., *Acta SS.*, april. i, p. 880.

[3] *Liber Herim. abb. Spic.*, ii, p. 889 (édit. de 1723).

gna l'école d'Eudes par une ligne droite pour indiquer la vérité et la rectitude de ses enseignements ; celle de Raimbert, en soufflant dans sa main et en montrant qu'elle ne contenait que du vent. « Je n'ai rapporté cette anecdote, ajoute l'abbé Hé« riman, que pour humilier ces orgueilleux sophistes qui « veulent faire remonter leurs hérésies modernes jusqu'à « Porphyre et même jusqu'à Aristote. »

Eudes habitait Tournay depuis cinq années, et dans son admiration exclusive pour les philosophes de l'antiquité, il s'était jusqu'à ce moment peu occupé de l'étude des docteurs chrétiens. Cependant il voulut un jour comparer le quatrième livre de la Consolation de la philosophie de Boèce à l'ouvrage de saint Augustin sur le libre arbitre, qu'un clerc lui avait donné. Il le fit aussitôt chercher dans sa bibliothèque et en parcourut deux ou trois feuillets : le noble langage de l'évêque d'Hippone le toucha si vivement qu'il s'empressa d'appeler ses amis. « Je « ne savais point, leur dit-il, que saint Augustin possédât une « si haute éloquence. » Il continua à lire jusqu'au soir, et le lendemain il reprit de nouveau sa lecture. Enfin, arrivé au troisième livre du traité sur le libre arbitre, il s'y arrête à ce passage où l'illustre docteur de l'Église d'Afrique compare à un esclave condamné à s'agiter dans un cloaque impur, l'homme séduit par les richesses fugitives du monde qui lui font oublier les trésors du ciel. Eudes croit trouver dans ces paroles la condamnation de ses études philosophiques dont sa vanité avait constamment été l'unique règle [1]. Ses yeux se sont remplis de larmes. Il se lève au milieu de l'inexprimable agitation de

[1] *Liber Herim. abb.*, loco cit.; *Vita B. Odonis ap. Bolland., Acta SS.*, jun. III, p. 912.

ses disciples qui se pressent autour de lui, se dirige vers l'église, se présente aux chanoines et leur annonce qu'il veut dès ce jour se livrer aux jeûnes et aux prières, puis il se retire sur une colline au sud de la ville dans les ruines de l'église de Saint-Martin. Ses disciples eux-mêmes, touchés par son exemple, l'accompagnent pour partager sa pieuse résolution : il était leur maître, il devient leur abbé. Le peuple que sa voix émut tant de fois accourt près de lui pour se convertir : comme dans les premiers siècles du christianisme, la charité évangélique qui anime les amis d'Eudes rend commun aux pauvres le trésor des riches; pour eux la ville avec ses embarras et ses agitations n'est plus que l'enfer : dans l'abbaye est le ciel [1].

Dans les dernières années du onzième siècle, plusieurs clercs de Flandre fréquentaient l'école du monastère du Bec, fondée par le célèbre Lanfranc [2]. Un poëte flamand nommé Blitter, composa en l'honneur de l'empereur Henri, un poëme qu'Orderic Vital mentionne avec éloge [3].

Robert lui-même avait suivi ce mouvement de progrès et de civilisation. « Autant le comte de Flandre s'illustra par la « guerre, dit l'abbé de Nogent, autant il brilla par les let- « tres [4]. »

Cette heureuse situation devait-elle se maintenir? Exis-

[1] Civitas... carcer, monasterium paradisus. *Litt. mon. Aquicinct.*, p. 855. Quelques traités théologiques d'Eudes d'Orléans nous ont été conservés. *Bibl. Patrum*, XII, p. 404, et *Thes. anecd.*, *Martene*, V, p. 859.

[2] Ord. Vital, p. 519.

[3] Ord. Vital, p. 683.

[4] Fuit vero comes quantum sagax in rebus bellicis, tantum perspicax et facetus in litteris. Guibert de Nogent, *ap. Bongars, Gesta Dei per Francos*, I, p. 475.

tait-il quelque gage incontestable de sa durée, qui assurât à l'avenir des années moins sanglantes et moins stériles que celles qu'offrait l'histoire du passé?

La voix de saint Arnould ne se faisait plus entendre : ses enseignements pouvaient disparaître de la mémoire des hommes, comme à sa venue il avait lui-même trouvé effacés ceux des apôtres du christianisme qui l'avaient devancé : saint Arnould devait être le dernier de ces pieux et intrépides missionnaires. Si les flambeaux de la divine parole avaient fréquemment brillé dans les ténèbres du Fleanderland [1], le moment était arrivé où la lumière qu'ils y avaient répandue ne devait plus s'éteindre.

Il fallait qu'une grande consécration des idées religieuses agît puissamment sur l'esprit des populations les plus féroces et les plus barbares du Fleanderland. Une expédition, plus mémorable que celle qui porta Alarik des limites de la Scythie sous les murs du Capitole, devait les conduire non plus vers les vils trésors de Rome, mais à Jérusalem, au pied d'une tombe creusée dans le rocher, terribles encore par le fer qu'elles agitent dans leurs mains, mais déjà humbles sous la croix qui est marquée sur leurs épaules. Les Flamings, trop longtemps décimés par les haines intérieures qui, dans l'étroite enceinte de leurs marais, les opposaient chaque jour les uns aux autres, oublieront leurs dissensions et illustreront leur courage dans d'immenses conquêtes : les rivages éloignés que leurs flottes effrayèrent au temps de Probus se soumettront

[1] Cum Dominus et Salvator noster Jesus suæ claritatis mundum illustraret, per mundi latitudinem, ejusdem claritatis stellas, ubique innumerabiles exoriri fecit, qui lampade sanctæ prædicationis, æternæ noctis tenebras effugarent. Boll., *Acta SS.*, julii IV, p. 58.

à leurs armes et recevront leurs bannières. L'antique Orient, berceau de l'humanité, s'inclinera pour saluer la civilisation naissante de l'Occident.

La croisade sera l'œuvre commune des races frankes que suivront tour à tour d'autres peuples septentrionaux : la Flandre y précédera toutes les autres nations parce que, de toutes les races de l'ancienne ligue franke, les Flamings, plus complétement séparés des Gallo-Romains, avaient le plus énergiquement conservé les héroïques traditions de leur origine. Tel est le caractère de la position que la Flandre occupe au onzième siècle; telle sera la source de ses triomphes et de sa gloire.

Si la Flandre, par son initiative et ses efforts plus persévérants, représente les races frankes dans ce célèbre mouvement, les races frankes elles-mêmes ne sont que l'instrument d'une mission providentielle dont dépendent et l'union et la paix de l'Europe. Il ne faut pas voir seulement dans les croisades la résistance légitime et nécessaire opposée aux progrès dévastateurs du mahométisme qui, sous Abdérame, avait pénétré jusque dans les provinces voisines de la Loire : elles devaient aussi défendre l'Europe de nouvelles invasions du Nord. Les climats si féconds de la Scandinavie préparaient d'autres migrations armées qui, renouvelant les désastres du cinquième siècle, allaient faire rétrograder le développement de la société et de l'intelligence humaine au delà des capitulaires de Karl le Grand et du baptême de Hlodwig jusqu'au camp où Priscus vit Attila. Un siècle à peine s'est écoulé depuis que les Madgyars assiégeaient Cambray. Les Huns n'ont point quitté le sol de l'Allemagne; les Warègues envahissent la Russie; de nombreuses flottes danes cinglent vers l'Angleterre. Toutes ces formidables invasions, ralliées sous

la croix, traverseront l'Europe, calmes et pacifiques, en vertu des lois de la fraternité chrétienne.

Pénétrons plus avant dans la situation des choses; c'était peu de sauver l'Europe des périls qui la menaçaient d'une extermination violente, sa véritable vie résidait dans l'ordre libre et régulier de son organisation politique : la croisade lui en assurera les bienfaits. La trêve de Dieu, jadis proclamée vers l'an 1000, reparaîtra et opposera à la force brutale le frein de la religion. Le seigneur abandonnera son château, théâtre de déprédations et de combats, pour chercher des royaumes en Asie. Le serf, appelé à être l'un des soutiens de la guerre sainte, le suivra avec joie parce qu'à l'extrémité de son pèlerinage il aperçoit la liberté. Une plus vaste carrière s'ouvre à l'activité du commerce. Partout où les croisés de Flandre paraîtront, ils laisseront quelques traces utiles de leur passage : l'influence des institutions germaniques s'étendra jusqu'aux rives du Jourdain.

Robert le Frison résume en lui-même les caractères de cette grande révolution. Ce n'est plus le cruel vainqueur de Bavichove, l'auteur perfide du meurtre du duc de Lorraine, le complice de l'impiété de Lambert de Bailleul : c'est l'ami de saint Arnould, le prince chrétien protecteur des lettres. La hache qui naguère frappa, à Térouane, l'effigie du Christ, est devenue dans ses mains le glaive du défenseur de la justice et de la foi.

La coutume des pèlerinages à Jérusalem remontait à la plus haute antiquité [1]. Au huitième siècle, sainte Reinilde [2] et saint

[1] Voyez l'excellente *Histoire des Croisades*, de M. Michaud.

[2] *Vita S. Rein. ap. Bolland. Acta SS.*, julii IV, p. 177.

Magdalvée [1], avaient quitté les bords de l'Escaut pour se rendre en Asie. Deux siècles plus tard, l'Arménien Macarius, archevêque d'Antioche qui, à deux reprises, avait visité les lieux saints, vint terminer ses jours à Gand, au monastère de Saint-Bavon [2] : ses récits réveillèrent sans doute le zèle pieux de ceux qui les entendirent. Saint Poppo, fils de Tizekin et d'Adelwife, l'imita le premier. Poppo se trouva à Jérusalem le saint jour de Pâques, et y vit avec joie le feu sacré descendre sur le tombeau du Sauveur [3]. Moins heureux que Poppo, l'évêque de Cambray Lietbert, après avoir été exposé à de grands dangers dans les déserts de la Bulgarie, ne put arriver jusqu'à la cité sainte, et fut réduit à s'arrêter à Laodicée [4].

Ce fut l'an 1085 que le comte Robert le Frison, après avoir confié le gouvernement de la Flandre à son fils Robert, se dirigea vers la Syrie avec Baudouin de Gand, Walner de Courtray, Burchard de Commines, Gratien d'Eecloo, Heremar de Somerghem et d'autres chefs intrépides [5]. Robert le Frison pria à l'église du Saint-Sépulcre; mais il vit d'abord, disent quelques historiens, les portes se fermer devant lui, et on ne réussit à les ouvrir, ajoutent-ils, que lorsqu'il eut juré de restituer la Flandre à son légitime seigneur [6]; anecdote douteuse, qui ne révèle que les sympathies

[1] *Vita S. Magd. ap. Boll. Acta SS.*, oct. II, p. 533.

[2] *Vita S. Mac. ap. Boll. Acta SS.*, apr. I, p. 880.

[3] *Acta SS. ord. S. Ben.*, sec. VI, I, p. 502.

[4] *Vita S. Lietb. ap. Boll. Acta SS.*, jun. IV, p. 596.

[5] *Chr. Aldenb.*, 1085.

[6] IPERIUS, p. 589; *Corp. chr. Fl.*, I, p. 67. La chronique de Marchiennes raconte que des astrologues sarrasins annoncèrent à Robert le

de l'annaliste pour Baudouin de Hainaut : Robert le Frison, loin de renoncer à la Flandre, allait par son pèlerinage lui ouvrir toute l'Asie.

A son retour de Jérusalem, Robert le Frison s'était arrêté à Constantinople : l'empereur grec, Alexis Comnène, après l'avoir comblé d'honneurs et de présents, lui exposa les périls de ses États, menacés par les Sarrasins et les Bulgares, et le comte de Flandre lui promit un secours de cinq cents chevaliers [1].

Ces cinq cents chevaliers de Flandre furent la première milice chrétienne qui combattit les infidèles. Ils défendirent Nicomédie, et firent échouer les efforts du sultan de Nicée [2].

Le voyage du comte de Flandre avait duré quatre années. Lorsqu'en 1090 il traversa la France, avec sa sœur Adèle qui allait épouser le comte Roger de Pouille, il fut accueilli avec de vifs transports d'enthousiasme par tous les hommes de race franke. Les abbés le recevaient bannières déployées; des tapis précieux ornaient les salles des monastères où il se reposait : toutes les routes où il devait passer étaient jonchées de fleurs [3].

Il appartenait à l'illustre pèlerin de Jérusalem d'abolir le droit de dépouille ecclésiastique, droit barbare émané des anciens usages du Fleanderland, en vertu duquel les biens des clercs considérés comme serfs devenaient, à leur mort, sans

Frison que Jérusalem ne tarderait pas à être conquise par les chrétiens. *Chr. Marcian.*, p. 798.

[1] **Guibert de Nogent, *ap. Bongars*, I, p. 475; Anne Comnène, *Alexiade*, l. VII.**

[2] **Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, l. LXXXII.**

[3] ***Vita S. Theod.*, *Acta SS. ord. S. Ben.*, I, p. 610.**

qu'il leur fût permis d'en disposer, la propriété du prince. « Souvenez-vous, très-cher fils, lui écrivait le pape Ur-« bain II, de ce que vous devez à Dieu qui, contrairement « aux volontés de votre père, vous a rendu puissant, riche « et plein de gloire, et qui vous a accordé, ce qui est plus rare « parmi les princes, les dons de la religion, de la science et « des lettres [1]. » L'archidiacre de Térouane que saint Arnould avait jadis réconcilié avec Robert le Frison, fut chargé par le concile de Reims d'appuyer les réclamations du pontife, auprès du comte de Flandre qui s'était retiré au cloître de Saint-Bertin. « Le comte, dit une ancienne chronique, abolit « tout ce qui avait eu lieu, afin que cette loi inique ne fût « jamais rétablie par ses successeurs [2]. »

Vers la même époque, des ambassadeurs grecs apportèrent d'Orient des lettres où Alexis Comnène s'adressait au comte de Flandre comme au véritable chef des races frankes [3], pour le supplier de lui envoyer de nouveaux secours. Dans ces lettres où l'empereur prodiguait à Robert le Frison les titres de comte très-illustre et très-glorieux et de puissant défenseur de la foi, il racontait longuement les af-

[1] Qui te contra voluntatem parentum tuorum de parvo magnum, de paupere divitem, de humili gloriosum principem fecit... *Corp. chr. Fl.*, I, p. 3.

[2] *Corp. chr. Fl.*, I, p. 5.

[3] Scribens Roberto seniori... non autem ideo sollicitabat eundem virum quod, tanto negotio, solius ipsius æstimaret sufficere posse concursum, licet ditissimus esset et magnam valuisset conflare manum : sed quia non ignorabat quod si vir adeo potens idipsum aggredetur iter, nostræ secum gentis auxilia plurima, pro sola novitate rei, contraheret. GUIBERT DE NOGENT, p. 475.

freuses dévastations des Sarrasins et leurs rapides succès. Déjà maîtres de la Cappadoce, de la Phrygie où fut Troie [1], du Pont, de la Lycie, ils menaçaient Constantinople. « Écou-« tez notre prière au nom de Dieu, ajoutait Alexis Comnène, « réunissez dans votre terre le nombre le plus considérable « de vos fidèles que vous le pourrez, et conduisez-les au se-« cours des chrétiens grecs ; et de même que, l'année précé-« dente, ils ont réussi à affranchir du joug des païens une « partie de la Galatie et des régions voisines, qu'ils cher-« chent à délivrer tout notre empire... Il vaut mieux que nous « soyons soumis à vos Latins, que livrés aux persécutions des « païens : il vaut mieux que ce soit vous plutôt qu'eux qui « possédiez Constantinople. Ici se conservent les plus pré-« cieuses reliques. Que ne contiennent point les trésors de « tant d'empereurs qui m'ont précédé? Aucune parole ne « pourrait les décrire... Accourez donc avec votre peuple [2]. »

Robert le Frison mourut au château de Winendale, le 12 octobre 1092 [3]. Il laissait à son fils Robert II le soin de poursuivre la tâche qu'il avait commencée.

Cette même année 1092, un homme de race franke, né à Achères près d'Amiens, et nommé Pierre l'Ermite [4], visita la terre sainte. Siméon, patriarche de Jérusalem, lui fit le triste récit des outrages auxquels les chrétiens y étaient exposés :

[1] Phrygia, id est, Troja. *Ampl. Coll., Martene,* I, p. 572.

[2] *Thes. anecd. Martene,* I, p. 267; *Ampl. Coll. Martene,* I, p. 572; DUCANGE, Notes de l'*Alexiade* d'Anne Comnène, l. VII; BARON., *Ann.*, XVII, p. 636; GUIBERT DE NOGENT, p. 476. Guibert de Nogent ajoute : Præter hæc universa pulcherrimarum fœminarum voluptate trahantur.

[3] Anno 1092. *Liber flor. ap. Warnkœnig,* I, *Urk*, p. 18.

[4] Pierre l'Ermite appartenait à une famille noble. Le nom qu'il por-

lorsque le pèlerin frank, animé d'un merveilleux enthousiasme, promit au pieux vieillard qu'à son retour en Occident il invoquerait le zèle des peuples en faveur des fidèles de Judée, Siméon put répéter le cantique que ces mêmes lieux avaient entendu entonner par un autre Siméon : *Nunc dimittis servum tuum!* Pierre l'Ermite ne se trompait point, les peuples allaient s'armer à sa voix : « Vous êtes grand en vérité, Seigneur, s'écrie éloquemment l'archevêque de Tyr; l'espoir de « ceux qui se confient en vous ne sera point déçu, car comment un pèlerin pauvre et éloigné de sa patrie oserait-il « entreprendre une tâche au-dessus de ses forces, sans « douter de l'accomplissement de ses vœux [1] ? »

Le lendemain, Pierre l'Ermite passa tout le jour dans de ferventes prières : enfin, accablé de lassitude, il s'endormit. Soudain, une lumière plus éclatante efface celle des lampes d'argent suspendues aux voûtes du divin cénotaphe. Le Seigneur semble quitter une seconde fois sa tombe dans la glorieuse splendeur de sa résurrection. « Pierre, a dit l'Homme-« Dieu, lève-toi et hâte-toi d'accomplir sans crainte ta mission, « car je serai avec toi, et le temps est venu de purifier les lieux « saints et de soulager mes serviteurs [2]. »

Il n'est rien, d'après le témoignage des chroniqueurs, qui

tait rappelait la naissance d'un de ses aïeux dans un lieu désert (*in eremo*) pendant un pèlerinage vers Saint-Martin de Tours :

Eremita Petrus quidam sic nomine dictus.

Hist. gest. viæ Hieros. ap. Duchesne, IV, p. 892. Heremita nomine. G. DE TYR, *ap. Bongars,* I, p. 637. Petrus apud illos qui terrena sapiunt magni æstimabatur. MON. ROBERTUS, *ap. Bongars,* I, p. 32.

[1] GUILL. DE TYR, *ap. Bongars,* I, p. 637.

[2] GUILL. DE TYR, p. 638.

puisse reproduire le zèle de Pierre l'Ermite, ni la puissance de sa parole. Il ne portait qu'une tunique de laine, et par-dessus, un long manteau de bure : il avait les pieds et les bras nus, s'abstenait de chair et de pain et ne prenait pour nourriture qu'un peu de vin et quelques poissons. Partout où il passa à son retour de Jérusalem, le peuple le salua par de longues acclamations : les uns baisaient les bords de ses vêtements; les autres arrachaient les poils de sa mule pour les garder comme des reliques. Lorsqu'il arriva à Rome, le pape Urbain II s'émut aux déchirants tableaux des persécutions de la terre sainte[1].

En 999, un pape de race franke, Gerbert, qui après avoir été archevêque de Reims fut plus célèbre sous le nom pontifical de Sylvestre II, avait raconté à l'Europe les malheurs de la Judée :

« L'Église de Jérusalem à l'Église universelle.

« Puisque vous êtes forte et pleine de vigueur, Épouse « immaculée du Seigneur, aidez-moi à relever ma tête pres- « que écrasée. Ne suis-je point à vous? Mes désastres doi- « vent-ils vous rester étrangers? Humble aujourd'hui, je fus « autrefois illustre dans tout l'univers. J'ai entendu les oracles « des prophètes, j'ai vu la puissance des patriarches : de mon « sein sont sortis les apôtres. C'est ici que la foi eut son ber- « ceau ; c'est ici que le Christ devenu homme a vécu, est mort « et a été enseveli... Secourez-moi, milices chrétiennes, « saisissez vos armes, arborez vos bannières[2] ! »

[1] Guibert de Nogent, *ap. Bongars*, I, p. 482; Mon. Robertus, *Ibid.*, p. 32.

[2] *Gerb. Epist.* 107, *Script. rer. fr.*, X, p. 426; *Biblioth. des Croisades*, I, p. 660.

En 1095, le pape Urbain II, né en Champagne et de race franke comme Sylvestre II [1], convoqua un concile à Clermont, illustre cité de l'Auvergne, située à la limite méridionale des races frankes, au nord des pays qui portaient encoer le nom gallo-romain de Provincia ou Provence [2]. Dans ce concile, Urbain II excommunia solennellement le roi Philippe Ier, qui, se dérobant à l'influence de la Flandre, avait répudié Berthe de Frise pour épouser une comtesse d'Anjou [3], puis, en présence de la faiblesse et de l'ignominie des Capétiens, il prêcha la croisade en invoquant les nobles souvenirs des empereurs franks de la dynastie karlingienne. Ceux qui accoururent pour l'entendre étaient en nombre immense : ils remplissaient les villes, les bourgs, les châteaux; d'autres dressaient leurs tentes dans les champs. Quatre cents évêques ou abbés entouraient la chaire du pontife lorsqu'il prononça ce discours :

« Peuples franks, nations que Dieu chérit et a élues entre « toutes les autres, c'est à vous que s'adresse notre parole : « c'est vous que nous voulons instruire des tristes motifs qui « nous ont conduits dans cette assemblée. Un long gémisse- « ment a retenti sous les palmiers de l'Idumée. L'Égypte, « fille impie d'une mère esclave, occupe par violence cette « terre, berceau du salut et patrie du Seigneur. Le sanctuaire « est pollué : la cité de Dieu, la reine des nations, a été sub- « juguée; le temple divin, dont le Seigneur chassa les mar-

[1] Urbanus papa ex Francis oriundus. GUIBERT DE NOGENT, p. 477. Ex claro Francorum genere oriundus. GISELB. MONT., p. 34.

[2] GUIBERT DE NOGENT, p. 478.

[3] Berthe fut reléguée à Montreuil. CONTIN. AIMOIN., *Script. rer. fr.*, XII, p. 122.

« chands, dans son saint zèle, afin que la demeure de son « père ne ressemblât point à une caverne de voleurs, est « devenu le séjour des démons; les lieux vénérables, consa- « crés par d'augustes mystères, qui ont reçu Dieu fait homme, « qui ont été les témoins de ses miracles, qui ont éprouvé « ses bienfaits et en conservent encore les traces sacrées, « servent de retraite aux troupeaux, et d'étable aux bêtes de « somme. Les prêtres et les lévites sont égorgés, les vierges « et les matrones sont réduites à choisir entre le déshonneur « et une mort cruelle. Malheur à nous qui sommes nés dans « ces jours terribles que David déplorait, dans son esprit pro- « phétique, en disant : Seigneur, les nations sont venues « dans ton héritage et ont profané ton saint temple. — Armez- « vous donc, guerriers d'Occident, dans votre pieux zèle pour « la cause de Dieu! Qui vengera, qui délivrera Jérusalem, si « ce n'est vous que le Seigneur a élevés, par l'éclat et la puis- « sance de vos armes, au-dessus de tous les autres peuples de « l'univers? Souvenez-vous de Karl le Grand et des princes « de sa race qui ont défendu les frontières de l'Église contre « les infidèles. Marchez au-devant de ceux qui veulent dé- « truire le nom chrétien. Peuples qui nous écoutez, prenez les « armes. Votre gloire ne sera pas moindre que celle des Mac- « chabées. Le voyage des fils d'Israël qui traversèrent la mer « Rouge et se dirigèrent vers le Jourdain représentait votre « marche, et les triomphes du Josué figuraient les vôtres. « Écoutez et entendez nos paroles; jusqu'à ce jour, vous « n'avez connu que des guerres impies : voici enfin une guerre « sainte! Préparez-vous à combattre, vous qui torturez vos « frères et vous poursuivez les uns les autres de vos discordes « intestines : oppresseurs des orphelins et des veuves, guer-

« riers avides d'homicides et d'adultères, allez mourir là où le « Christ est mort pour vous, et vaincre là où la mort même « proclama sa victoire ! Dieu vous appelle ! Dieu vous montre « la voie que vous devez suivre ! »

A ces mots, tous ceux qui étaient présents s'écrièrent : « Marchons ! marchons ! Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Cependant le pape Urbain leva les yeux au ciel comme s'il voulait adresser à Dieu de secrètes actions de grâces, et fit signe de la main qu'il réclamait le silence. « Mes frères, poursuivit-il, « nous avons vu s'accomplir aujourd'hui cette grande pro- « messe du Seigneur : — Lorsque plusieurs se réuniront en « mon nom, je me trouverai au milieu d'eux. — C'est Dieu « qui vous guide aujourd'hui, et vous inspire cette réponse « unanime. Que le cri que vous venez de faire entendre soit « votre signal à la guerre, car il vient de Dieu. Quand vous « marcherez au combat, répétez tous : Dieu le veut ! Dieu le « veut [1] ! »

Tous se pressaient autour de la chaire du pontife en s'offrant pour la milice du Seigneur : dans leur pieuse ardeur, ils déchiraient leurs vêtements et leurs manteaux pour attacher à leur épaule droite la croix rouge, signe distinctif des libérateurs de la terre sainte. L'enthousiasme de la croisade se propagea rapidement jusque dans les pays les plus éloignés. Vers la fin de l'hiver qui suivit l'assemblée de Clermont, une multitude d'hommes de tout âge et de tout rang se mit en marche [2]. Les

[1] GUILL. DE TYR, p. 639; LE MOINE ROBERT, p. 31; GUIBERT DE NOGENT, p. 479; L'ARCHEVÊQUE BALDERIC, p. 86, et autres chroniqueurs du recueil de Bongars.

[2] Cum statutum fuisset ad Clarum-Montem ut communibus votis bel-

uns, barbares des contrées du Nord, montraient qu'ils étaient chrétiens en plaçant un de leurs doigts sur l'autre, en forme de croix; les autres, dépourvus d'armes et de vivres, connaissaient à peine la route qui s'ouvrait devant eux : tous étaient pleins de confiance dans le succès de leurs efforts [1]. Un nombre immense de Flamands [2] faisaient partie de cette milice indisciplinée, qui traversa l'Allemagne, guidée par Pierre l'Ermite [3].

Les princes les plus illustres s'étaient hâtés de prendre la croix. Parmi ceux-ci, il faut citer le duc normand Robert Courte-Heuse, les comtes de Hainaut, de Vermandois, de Blois, et au premier rang [4], Robert, qui gouvernait la Flandre, « cette contrée riche en coursiers, fertile par ses moissons, « célèbre par la beauté de ses jeunes filles et l'aventureuse « intrépidité de ses chevaliers [5]. »

Tandis que l'héritier de Hugues Capet cherchait un hon-

lum adversus Saracenos gereretur, tanta hominum multitudo cruce signata est ut ad trecenta hominum millia censa fuerint. *Epist. Urbani II, Script. rer. fr.* XIV, p. 724.

[1] Guibert de Nogent, p. 471.

[2] E regno Flandriæ, gens copiosa et innumerabilis. Albert d'Aix, *apud Bongars*, p. 194.

[3] Albert d'Aix, p. 186; Guill. de Tyr, p. 643.

[4] Nul prince n'avait contribué davantage, dit Lebeau, à émouvoir l'Occident pour former la croisade. *Hist. du Bas-Empire*, l. LXXXIII.

[5] Comes Flandriæ Robertus, Flandriæ nutricis equitum, Flandriæ feracis equorum, Flandriæ cereris, Flandriæ periculorum, quæ puellari quoque pulchritudine præcellens, reges Gallicum, Anglicum et Danum meruit generos. Raoul de Caen, *ap. Martene*, III, p. 122. Les plus beaux chevaux de Flandre venaient de l'île de Walcheren : Insula est dicta Walacra, opibus rerum tum copiis, etiam hominum robore fortium,

teux repos dans les bras de Bertrade d'Anjou, Godefroi de Bouillon, fils du comte Eustache de Boulogne, s'armait pour la guerre sainte [1]. Sa mère avait rêvé, avant sa naissance, qu'elle portait dans son sein un astre lumineux [2]; on racontait aussi qu'un de ses serviteurs l'avait vu, également dans un songe, s'élever sur une échelle d'or qui reposait sur la terre et s'arrêtait dans les cieux : mystérieux symbole de la voie du Seigneur [3]. Godefroi de Bouillon était arrière-petit-fils de Gerberge de Hainaut, fille de Karl de Lotharingie, dernier roi de la dynastie karlingienne [4].

Godefroi de Bouillon, Baudouin de Hainaut, Hugues et Engelram de Saint-Pol, Henri et Godefroi d'Assche et Werner de Grez qui, digne par son courage [5] d'être le parent du duc de Bouillon [6], devait partager ses exploits et mourir en même temps que lui [7], suivirent, au mois d'août 1096, la route que

tum equorum corpore præstantium referta. DROG. MON., *Hist. transl. S. Lew. ap. Bolland. Acta SS.*, julii v, p. 624.

Nel lito armato il paladino varca
Sopra un corsier di pel tra bigio e nero,
Nutrito in Fiandra...
Grande e possente assai più che leggiero.
ARIOSTO, IX, st. 60.

[1] Generositate, fortitudine, nobilitate inferiorem se nemini ducens. ANNE COMNÈNE, *Alex.*, l. X; RAOUL DE CAEN, *ap. Martene*, III, p. 122.

[2] *Vita S. Idæ, ap. Boll. Acta SS.*, apr. II, p. 141.

[3] ALBERT D'AIX, p. 282.

[4] Une généalogie de Godefroi de Bouillon, insérée dans MIRÆUS, I, p. 363, établit son origine karlingienne. Elle semble avoir été faite vers le temps de la première croisade.

[5] Miles irreprebensibilis in arte bellica. ALBERT D'AIX, p. 205.

[6] GUILL. DE TYR, p. 777.

[7] ALBERT D'AIX, p. 300. Werner de Grez fut inhumé dans la basilique de Sainte-Marie, située dans la vallée de Josaphat.

Pierre l'Ermite leur avait tracée au delà du Rhin; mais partout où ils passèrent ils apprirent les malheurs des premiers croisés dont les désordres avaient soulevé la fureur des populations hongroises et bulgares. Pour prévenir de semblables calamités, le duc de Bouillon chargea Godefroi d'Assche de demander au roi de Hongrie Coloman, une entrevue où il parut accompagné de Werner de Grez et de deux autres chevaliers. Coloman lui accorda la permission de traverser ses États, et Baudouin de Boulogne resta comme otage en Hongrie pour répondre de la conduite pacifique des guerriers d'Occident. Godefroi de Bouillon avait quitté la cité de Belgrade que les croisés de Pierre l'Ermite avaient livrée aux flammes, lorsque de tristes rumeurs se répandirent dans son camp : on assurait que, par une nouvelle trahison, l'empereur Alexis Comnène avait laissé périr sans secours cent mille chrétiens dans les montagnes de l'Anatolie, et qu'il retenait captifs à Constantinople plusieurs de leurs chefs, parmi lesquels se trouvaient Hugues de Vermandois et Drogon de Nesle. Baudouin de Hainaut et Henri d'Assche allèrent en vain réclamer leur délivrance; les croisés se virent réduits à recourir à la force des armes pour obliger les Grecs à les accueillir comme des alliés et des libérateurs. Dans une pompeuse mais confuse cérémonie, Godefroi rendit hommage à l'empereur, et Alexis plaça l'empire sous la protection du duc de Bouillon [1].

Le Normand Bohémond, fils de Robert Wiscard, suivit de près Godefroi de Bouillon à Constantinople.

Robert, comte de Flandre, arriva le troisième sur les rives

[1] Albert d'Aix, p. 198.

du Bosphore. Une innombrable armée obéissait à sa voix [1]. Les hommes les plus puissants s'étaient empressés de se ranger sous ses bannières. Là brillaient Philippe, vicomte d'Ypres, frère de Robert, Charles de Danemark, son neveu, les sires de Commines, de Wavrin, de Nevel, de Sotteghem, d'Haveskerke, de Knesselaere, de Gavre, d'Herzeele, d'Eyne, de Boulers, de Crombeke, de Maldeghem. Les chefs féodaux des bords de la Lys et de l'Escaut étaient accourus, avides de conquêtes et de guerre : tels étaient Jean, avoué d'Arras, Robert, avoué de Béthune, Gérard de Lille, Guillaume de Saint-Omer, Gauthier de Douay, Gérard d'Avesnes qui, depuis, captif chez les Sarrasins et exposé par les infidèles sur les remparts d'Arsur aux traits de ses compagnons, émut si vivement l'esprit de ses bourreaux par son courage qu'ils brisèrent ses chaînes [2]. Les Flamings eux-mêmes s'étaient montrés pleins de zèle pour prendre la croix. L'un d'eux, Siger de Ghistelles,

[1] Affuit Robertus Flandrensis cum immensis copiis. ALBERT D'AIX, p. 204.

Rotbertus, Morinorum vivida virtus
Quos nunc Flandrenses appellat temporis usus
Milia densa movet cujus memorabile dextra
Promeruit nomen, Parthorum cæde probata.
FULCO POETA, *ap. Duchesne*, IV, p. 891.

Seguia la gente poi candida e bionda
Che tra i Franchi e i Germani e 'l mar si giace,
Ove la Mosa ed ove il Reno inonda,
Terra di biade e d'animai ferace;
E gl' insulani lor che d' alta sponda
Riparo fansi all' Ocean vorace;
L'Ocean che non pur le merci e i legni
Ma intere inghiotte le cittadi e i regni.
TASSO, *Ger. lib.*, I, 43.

[2] ALBERT D'AIX, p. 293, *ap. Bongars*.

fils d'un père païen, n'avait reçu que depuis peu d'années le baptême de la main de saint Arnould. Parmi les autres, il faut citer Walner d'Aldenbourg, que l'abbé Hariulf nomme, dans la vie de l'évêque de Soissons, Engelram de Lillers, issu de la race du cruel Winnemar qui, sous le règne de Karl le Simple, fut le meurtrier de l'archevêque de Reims, Erembald, qui comme châtelain de Bruges étendait son autorité sur les populations libres du Fleanderland [1].

Robert de Normandie et Étienne de Chartres joignirent leurs armées à celles du comte de Flandre et se dirigèrent avec lui vers l'Italie. Ils rencontrèrent à Lucques le pape Urbain II, que l'antipape Guibert s'était efforcé de renverser de son siége au moment où toute l'Europe s'agitait à sa voix. De Lucques, ils marchèrent vers Rome, et le spectacle de cette célèbre cité, ornée d'un si grand nombre de monuments magnifiques et dépositaire des vénérables reliques des martyrs, remplit les croisés d'admiration. Ils saluèrent avec respect les quatorze portes de l'enceinte de la ville éternelle et visitèrent tour à tour le tombeau de Festus à la voie Flaminienne, l'église de Saint-Laurent sur la route de Tibur, les autels de Saint-Boniface et de Saint-Étienne sur l'Aventin et le mont Cœlius, ainsi que les nombreuses chapelles qui s'élevaient sur la voie Appienne [2].

Bientôt ils s'éloignèrent de la cité pontificale en déplorant les tristes dissensions qui l'agitaient, et traversèrent la Campanie et la Pouille, où la duchesse Adèle, veuve du roi de Danemark Knuut et épouse de Roger, fils de Robert Wiscard,

[1] Meyer.
[2] Guill. de Malmesbury, p. 135.

voulut engager son frère le comte de Flandre à passer l'hiver; mais il était impatient d'arriver en Asie [1]. Laissant Étienne de Chartres et Robert de Normandie en Calabre, il s'embarqua à Bari, aborda à Dyrrachium et poursuivit sa marche vers Constantinople. Les ambassadeurs d'Alexis obtinrent que les guerriers de Flandre s'arrêteraient aux portes de la cité impériale, et en même temps ils s'adressèrent au comte Robert, comme au plus puissant des chefs croisés, pour qu'il cherchât à calmer les fureurs de Tancrède, neveu de Bohémond qui accusait hautement la perfidie des Grecs. Robert ne leur refusa point sa médiation [2], mais lorsque Alexis voulut lui persuader de lui rendre hommage, il se contenta de répondre qu'il était né et avait toujours vécu libre [3].

Au mois de mai 1097, l'armée des croisés descendit dans les plaines de la Bithynie et s'avança vers Nicée, guidée par les ossements des malheureux chrétiens qui avaient péri l'année précédente [4]. Une éclatante victoire effaça le souvenir de ces désastres et fut suivie de la conquête de Nicée. Là périrent Baudouin de Gand et Gallon de Lille : une flèche les renversa tandis qu'ils montaient à l'assaut, et, devenus l'objet de la vénération publique, ils reçurent une sépulture digne de leur courage et de leurs vertus [5]. D'autres vaillants chevaliers

[1] *Gesta Franc. expugn. Hier. ap. Bongars*, p. 562.

[2] Guill. de Tyr, p. 659; Foucher de Chartres, p. 385; Foulques, *ap. Duchesne*, iv, p. 897.

[3] Quod se meminisset natum et educatum libere. Guill. de Malmesbury, p. 137.

[4] Ingens hodieque superest agger ossium. Anne Comnène, *Alex.*, l. x.

[5] Exequias, quales viris nobilibus et magnificis exhiberi solent intuitu pietatis caritatisve. Guill. de Tyr, p. 668; Albert d'Aix, p. 207.

avaient succombé dans une machine de guerre que dirigeait Henri d'Assche, écrasés par les pierres énormes que les assiégés précipitaient du haut de leurs murailles [1].

Plusieurs chefs provençaux avaient rejoint les guerriers franks. Leurs mœurs et leurs traditions héréditaires les éloignaient des races septentrionales [2] : un même zèle pour la croisade les réunit [3]. Lorsque l'armée chrétienne quitta Nicée, elle comptait six cent mille hommes, divisés en deux corps dont le plus considérable obéissait à Godefroi de Bouillon et à Robert de Flandre. Ils se rallièrent à la bataille de Dorylée. La troupe de Bohémond, surprise par trois cent mille musulmans, allait périr lorsque le duc de Bouillon et le comte de Flandre parurent et dispersèrent les infidèles. « Robert de « Flandre, également redoutable par sa hache et son épée, dit « Raoul de Caen dans son poëme, se précipite avec ardeur « au milieu des combats. Le premier entre tous, il veut que « le sang arrose la plaine. Il vole partout où il voit les batail- « lons épais des infidèles lancer leurs flèches et résister. Les « Turcs se pressent autour du comte et l'intrépide Robert « s'élance dans leurs rangs. Les guerriers de Flandre, pres- « que égaux en nombre et enflammés d'un courage égal à « celui de Robert, le suivent rapidement, poussant de grands « cris et multipliant le carnage. Les infidèles fuient devant

[1] Guill. de Tyr, p. 668.

[2] Francis quantum anati gallina, Provinciales, moribus, animis... sed ne verum taceam, minus bellicosi; inde est quod adhuc puerorum decantat nænia : Franci ad bella, Provinciales ad victualia. Raoul de Caen, p. 152.

[3] Tot linguis divisi, sub dilectione Dei unanimes. Foulcher de Chartres, p. 389.

« eux... O ciel! quelle terreur répandait la vaillance des guer-
« riers de Flandre [1] ! »

Les croisés se séparèrent de nouveau après leur victoire : des dissensions avaient éclaté entre ceux de Flandre et de Normandie. Baudouin de Boulogne disputait à Tancrède la possession de Tarse, ville importante de la Cilicie, située sur le Cydnus à trois lieues de la mer. A peine les compagnons de Baudouin s'y étaient-ils établis qu'ils aperçurent une flotte nombreuse qui s'avançait à pleines voiles dans le port, et comme ils sommaient les hommes d'armes qu'elle portait de s'expliquer sur leurs intentions, ceux-ci répondirent en langue flamande qu'ils étaient des pèlerins allant à Jérusalem. Leur chef était un Flaming de Boulogne, nommé Winnemar; pendant huit années il avait vécu en pirate jusqu'à ce que, renonçant à sa vie aventureuse et agitée, il se fût dirigé vers l'Orient avec ses riches navires équipés dans les ports de la Flandre et de la Frise [2]. Baudouin de Boulogne accueillit avec joie ces pèlerins et les engagea à l'accompagner. Tancrède occupait le château de Mamistra lorsque la troupe de Baudouin de Boulogne plaça ses tentes dans une prairie voisine. « Quoi, « Tancrède! s'écria le Normand Richard de Salerne, Baudouin « est devant toi et tu ne ferais pas retomber sur sa tête la ven-« geance de l'outrage qu'il t'a fait subir! » A ces mots, Tancrède, n'écoutant plus que sa fureur, court, suivi de cinq cents des

[1] Papæ! quem genuit Flandrensis flamma tremorem!
... Comes indomitus domat hostes densaque spargit
Agmina; sparsa secat; secta obruit, obruta calcat.
RAOUL DE CAEN, p. 131.

[2] ALBERT D'AIX, p. 219. Albert d'Aix (p. 235) donne le nom de *conspirati* aux compagnons de Winnemar.

siens, assaillir le camp de Baudouin où les Flamands s'armaient précipitamment ; mais il échoue dans sa tentative et ne parvient qu'avec peine à rentrer dans son château. Richard de Salerne était resté captif au pouvoir des Flamands. Ce fut en vain qu'on essaya de réunir par une réconciliation sincère Tancrède et Baudouin : tandis que Winnemar s'embarquait sur ses navires, le comte de Boulogne, de plus en plus mécontent et jaloux, abandonnait l'armée des croisés pour aller fonder à Édesse une principauté qui se maintint pendant plusieurs siècles [1].

Les croisés traversant les défilés du Taurus, envahissaient la Syrie. Le comte de Flandre avait planté le premier l'étendard de la croix sur les remparts d'Artésie. Bientôt ils campèrent sous les murs d'Antioche, mais au milieu de ces conquêtes mêmes, d'affreux désordres régnaient dans leurs armées ; les chefs se haïssaient les uns les autres ; leurs hommes d'armes, témoins de leurs discordes, ne les respectaient plus : peu de jours suffirent pour dissiper les approvisionnements qui devaient assurer leur subsistance pendant tout l'hiver. Le comte de Flandre, témoin de ces calamités, appela ses chevaliers : « Mes intrépides compagnons, leur dit-il, le Christ « nous aidera, mais c'est avec le fer que nous devons nous « ouvrir un chemin, c'est à notre bras qu'il faut demander ce

[1] Foulcher de Chartres, p. 389 ; Albert d'Aix, pp. 220 et 235 ; Raoul de Caen, p. 141 ; Guill. de Tyr, p. 678.

... Vede in Baldovin cupido ingegno
Ch' all' umane grandezze intento aspira :
Vede Tancredi aver la vita a sdegno ;
Tanto un suo vano amor l 'ange e martira.
Tasso, *Ger. lib.*, I, 9.

« dont nous avons besoin ; c'est notre courage qui doit nous « délivrer de la famine. Nous avons résolu, au mépris de « tout danger et comme dernière espérance, d'aller chercher « des vivres dans les contrées occupées par nos ennemis, ou « de mourir noblement dans cette glorieuse entreprise. Je « suis votre chef et votre prince, nous avons quitté ensem- « ble notre patrie commune, vous m'avez obéi jusqu'à ce « jour : je suis prêt à braver tous les périls pour vous. » Tous les guerriers flamands répondirent à ce discours par de longues acclamations. Robert choisit douze mille hommes parmi eux : Bohémond l'accompagna avec un nombre égal de combattants.

Écoutons le récit que nous a laissé un témoin oculaire, Raymond d'Agiles : « Bohémond assiégeait, je ne sais quelle « ville lorsque soudain il vit plusieurs croisés fuir en poussant « des cris. Les hommes de guerre qu'il envoya de ce côté « aperçurent de près l'armée des Turcs et des Arabes. Parmi « ceux qui étaient allés reconnaître les causes de ce désordre, « se trouvait le comte de Flandre. Jugeant honteux de se « retirer pour annoncer l'approche des ennemis lorsqu'il pou- « vait les repousser, il s'élança impétueusement dans les rangs « des Turcs qui, peu habitués à combattre avec le glaive, se « dispersaient devant lui, et il ne remit point l'épée dans le « fourreau avant qu'il n'eût frappé cent de ses ennemis... Le « comte de Flandre revenait vainqueur vers le camp de Bo- « hémond lorsqu'il se vit suivi par douze mille Turcs, tandis « qu'une innombrable armée de fantassins paraissait à sa « gauche sur les collines. Après avoir délibéré pendant quel- « ques moments avec les guerriers qui l'environnaient, Ro- « bert attaqua intrépidement les ennemis. Plus loin, Bohé-

« mond s'avançait avec le reste de l'armée et arrêtait les Turcs « les plus éloignés, car la coutume des Turcs est de toujours « chercher à entourer leurs adversaires; mais dès qu'ils virent « qu'au lieu de combattre de loin avec leurs flèches, ils de- « vaient lutter de près avec le fer, ils prirent la fuite. Le « comte de Flandre les poursuivit pendant deux milles : tels « que des gerbes de blé touchées par la faux du moissonneur, « tels s'amoncelaient dans ces plaines les cadavres des vain- « cus. Si je ne craignais de paraître trop téméraire, je pla- « cerais ce combat au-dessus des combats des Macchabées; « si Macchabée, avec trois mille hommes, vainquit quarante- « huit mille ennemis, le comte de Flandre, avec quatre cents « guerriers, défit plus de soixante mille Turcs [1]. »

Cependant le siége d'Antioche faisait peu de progrès et se réduisait à quelques combats où brillèrent le vieux chevalier Hugues de Saint-Pol et son fils Engelram [2]. Winnemar était retenu prisonnier par les Grecs à Laodicée. La famine avait reparu, et le désespoir glaçait le cœur des assiégeants lorsqu'on apprit que vingt-huit mille Sarrasins, réunis par les princes d'Alep et de Damas, s'approchaient d'Antioche. Le comte de Flandre et Bohémond reçurent la mission de les combattre. « Dans un conseil tenu dans la tente de l'évêque du « Puy, continue Raimond d'Agiles, il fut décidé que les fan- « tassins garderaient le camp et que les chevaliers marche- « raient au-devant des ennemis, car on disait qu'il y avait « dans notre armée un grand nombre d'hommes timides et « peu belliqueux qui, à la vue de la multitude des Turcs,

[1] Raimond d'Agiles, *ap. Bongars*, p. 144; Guill. de Tyr, p. 693.
[2] Albert d'Aix, p. 231.

« montreraient plus de terreur que de courage. Nos cheva-« liers partirent pendant la nuit et prirent une route détour-« née à travers les montagnes, de peur que les Turcs d'An-« tioche ne remarquassent leur dessein. Aux premiers rayons « du jour, ils aperçurent les ennemis. Ils étaient à peine sept « cents; mais que dirai-je de leur courage? Ils entonnaient « avec tant de joie leurs chants de guerre qu'on eût cru que « pour eux les combats n'étaient qu'une fête... Les Franks « poursuivirent les Turcs jusqu'au château d'Harenc qui était « éloigné de dix milles du lieu du combat. A cette époque les « ambassadeurs du roi de Babylone se trouvaient dans notre « camp : en voyant les choses admirables que Dieu accomplis-« sait par le bras de ses serviteurs, ils glorifièrent le Sei-« gneur de ce qu'il permettait qu'une faible troupe de guer-« riers eût écrasé l'armée la plus puissante [1]. » Tout est glorieux et sublime dans ces récits où l'enthousiasme du chapelain provençal a retracé la gigantesque épopée des croisades.

L'infatigable énergie de Robert, répare tous les malheurs et assure toutes les victoires. Les croisés le nomment l'Épée des chrétiens. « Toute une histoire, ajoute Raoul de Caen, suffi-« rait-elle pour raconter les seuls exploits de la lance de Ro-« bert de Flandre [2]? »

[1] Raimond d'Agiles, p. 146. Le comte de Flandre n'avait que cent cinquante guerriers avec lui. Guill. de Tyr.

[2] Nonne sola Flandrigenæ Roberti lancea singulariter suum expostulat scriptorem? Raoul de Caen, p. 148. Tous les historiens des croisades rappellent avec admiration l'héroïsme du comte de Flandre : Vir intrepidus Flandrensis. Gilon de Paris, *ap. Duchesne*, iv, p. 903. Acerrimus miles Flandrensis. Tudebode, *Ibid.*, p. 782. Comes Flandrensis vir armi-

Lorsque Bohémond et Werner de Grez furent défaits par les Turcs au moment où ils se rendaient au port Saint-Siméon, où avait abordé la flotte des Pisans et des Génois, le comte de Flandre contribua plus que tout autre prince chrétien à l'éclatante victoire qui vengea ce revers. Sa parole encourageait les croisés, en même temps qu'il leur donnait l'exemple du courage [1]. Le sang des infidèles rougit les eaux de l'Oronte, et du haut des remparts d'Antioche, les vieillards et les femmes confondirent leurs lamentations; les uns regrettaient d'avoir vécu trop longtemps, les autres maudissaient leur fécondité [2]. De même que les tempêtes de l'hiver brisent les rameaux des forêts, ainsi, dit le moine Robert, les vaincus tombaient sous l'effort des chrétiens [3].

Au mois de mai 1098, un renégat arménien offrit de livrer Antioche aux croisés. Plusieurs chroniqueurs le nomment Pyrrhus, et placent dans sa bouche un discours grec qu'il adresse aux chefs des Franks [4]. Ces chroniqueurs étaient des moines qui, la croix à la main, avaient traversé les plaines du Scamandre et les ruines de Troie : se souvenaient-ils d'Homère et de la race de Pélée?

Ce fut le 3 juin que la tour des Trois-Sœurs fut remise aux

potens. Baldric, p. 102. Comes in opere martio vir strenuus. Matthieu Paris, 1079. Flandrensis Rotbertus, per omnia miles expeditissimus. Ord. Vital, p. 730. Robertus, Hierosolymitanus palestrita egregius... vir mirabilis, armis famosissimus. Suger. *ap. Duchesne,* IV, pp. 296 et 301.

[1] Guill. de Tyr, p. 699; Albert d'Aix, p. 238.

[2] Guill. de Tyr, p. 700.

[3] Le moine Robert, p. 50.

[4] Robert, p. 53; *Gesta Fr. et al. Hier. ap. Bongars,* p. 15; Baldric, p. 109; Tudebode, *ap. Duchesne,* IV, p. 792.

croisés. Foulcher de Chartres y entra le premier, le comte de Flandre, le second [1]. Les Franks les suivirent en répétant leur cri de guerre : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! »

Cependant la conquête d'Antioche ne devait point mettre un terme aux épreuves des chrétiens. Le sultan de Perse, Kerbogha parut sur les bords de l'Oronte avec une formidable armée : il se préparait même à surprendre les croisés dans les remparts d'Antioche, lorsque trois braves chevaliers, Franconet, Sigemar de Mechelen et Henri d'Assche, donnèrent le signal de la défense [2]. Délivrés de ces périls, les guerriers d'Occident en retrouvèrent d'autres que leur courage ne pouvait conjurer. Enfermés dans la stérile enceinte de ces murailles qu'ils avaient naguère remplies de carnage et d'incendies, ils ne recevaient plus de vivres du dehors, et ceux qu'ils avaient conservés s'épuisaient rapidement. Bientôt la famine exerça d'affreux ravages. De longs gémissements retentissaient dans la cité conquise. Les chevaliers mangèrent leurs chevaux, leurs chameaux et leurs mulets : les croisés les plus pauvres dévoraient le cuir de leurs chaussures, et faisaient bouillir les herbes sauvages et les orties. Les princes eux-mêmes s'ouffraient les mêmes privations. Godefroi de Bouillon avait payé quinze marcs d'argent la chair d'un chameau : il rencontra Henri d'Assche expirant de faim, et partagea tout ce qu'il avait avec lui. On vit le comte de Flandre, « ce prince si puissant et si riche d'une des contrées les plus « fertiles de l'univers [3], » implorer la générosité de ses com-

[1] Raim. d'Agiles, p. 149; G. de Tyr, p. 710.

[2] G. de Tyr, p. 717; Albert d'Aix, p. 251.

[3] Ditissimus et potentissimus princeps pinguis Flandriæ. Albert d'Aix, p. 258.

pagnons [1]. En vain Godefroi et Robert essayaient-ils de ranimer le zèle des croisés en invoquant le nom du Seigneur : leur désespoir égalait leur misère. Ici un chevalier, ne pouvant se résoudre à frapper son coursier, déchirait son poitrail de son épée et y attachait ses lèvres desséchées pour s'abreuver de son sang. Plus loin, des guerriers aux traits pâles et livides s'enfermaient dans leurs demeures et y attendaient la mort, immobiles et silencieux. D'autres fuyaient d'Antioche, et allaient la chercher parmi les Turcs [2].

Au milieu de cette désolation universelle le bruit se répand tout à coup parmi les croisés que le Seigneur vient de leur envoyer un signe certain de délivrance. Un prêtre de Marseille, nommé Pierre Barthélemy, leur raconte que pendant la nuit l'apôtre saint André lui est apparu, et lui a révélé que la lance dont le centurion Longin perça jadis le flanc de Jésus-Christ est cachée à Antioche, près de la porte du Septentrion, dans l'église de Saint-Pierre, et que si les croisés la conservent avec eux, elle sera pour leur armée le gage de la protection céleste. On se hâte d'aller creuser la terre à l'endroit indiqué par la vision et, après plusieurs heures d'un travail assidu, on y découvre un fer de lance [3]. Le comte de Flandre, qui avait eu la même vision que le prêtre de Marseille, jure aussitôt qu'à son retour en Flandre il fondera un monastère en l'hon-

[1] Sæpius in exercitu mendicasse asserunt. ALBERT D'AIX, p. 258.

[2] LE MOINE ROBERT, p. 58; R. D'AGILES, p. 155; ALBERT D'AIX, p. 250; GUILL. DE TYR, p. 727. Faba unica bisantinum valebat aureum. LAMBERT D'ARDRES, *Script. rer. fr.* Un fromage de Flandre, ajoute Albert d'Aix, se vendait cinq sous d'or.

[3] LE MOINE ROBERT, p. 61; RAIM. D'AGILES, p. 150.

neur de saint André [1]. Un inexprimable enthousiasme se réveille de toutes parts. Pierre l'Ermite court défier Kerbogha, et cent mille croisés quittent Antioche, pour combattre les Turcs : la plupart marchaient à pied, quelques-uns étaient montés sur des bêtes de somme. On porta dans tout le camp chrétien un large bassin afin de réunir l'or nécessaire pour que le comte de Flandre pût acheter un cheval de bataille pour remplacer celui qu'il avait perdu dans la famine [2]. « Cet illustre prince, « dit Raoul de Caen, eût manqué de coursier si les aumônes « de tous les croisés ne lui en eussent donné un [3]. » Malgré leur dénûment, tous les guerriers chrétiens se pressaient avec joie autour de la lance miraculeuse qui avait été confiée au chroniqueur Raimond d'Agiles [4]. « Ne craignez rien, leur disait

[1] *Chr. mon. S. Andreæ*, p. 10

[2] ALBERT D'AIX, p. 258; RAOUL DE CAEN, p. 148.

[3] Principi tanto deesset equus nisi succurreret vicatim mendicatus. RAOUL DE CAEN, p. 148.

[4] Dominicam lanceam ibi ferebam. R. D'AGILES, p. 155. Quelques mois plus tard, l'authenticité de la sainte lance parut douteuse aux croisés. ALBERT D'AIX, p. 268. Les Arméniens prétendent posséder la véritable lance du centurion Longin. Lorsque le duc de France, Hugues le Grand, demanda la main d'Hilda, sœur du roi anglo-saxon Athelstan, il envoya à ce prince, dit Knyghton, la lance de Karl le Grand, qui était celle avec laquelle Longin blessa le flanc du Seigneur sur la croix : Lanceam Caroli Magni cum qua lancea Longinus aperuit latus Domini in cruce. KNYGHTON, I, 5. Quoi qu'il en soit, la lance trouvée à Antioche fut portée à Constantinople. Les empereurs latins en donnèrent la pointe en gage aux Vénitiens. L'autre partie, qui était tombée au pouvoir des Turcs en 1453, fut remise au grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem par le sultan Bajazet, à condition qu'il n'aidât point son frère Zizim. Enfin, en 1492, le grand maître de l'ordre de Saint-Jean l'offrit au pape Innocent VIII. BOLL., *Acta Sanct.* mart. II, p. 379.

« l'évêque du Puy Adhémar de Monteil, le Seigneur vous « enverra les légions de ses saints qui vous vengeront de vos « ennemis. Vous les verrez de vos yeux; mais lorsqu'elles « paraîtront, que le bruit terrible de leur venue ne vous effraye « point, car elles combattront avec vous [1]. »

A peine l'évêque du Puy avait-il fini de parler que les croisés crurent apercevoir devant eux le céleste protecteur de la chevalerie et de la croisade, le glorieux saint George qui, pressant un rapide coursier, dispersait les infidèles. La rumeur de cette apparition surnaturelle arriva jusqu'aux Turcs. Au même instant le comte de Flandre se précipite au milieu des émirs qui défendaient les rives de l'Oronte, les frappe de son épée, et les chasse devant lui jusqu'au sommet d'une colline d'où Kerboga se hâte de fuir; les Turcs, dans leur terreur, se croyaient poursuivis par quelque génie supérieur armé de la foudre divine, et pendant longtemps, dans leurs récits, le comte de Flandre conserva le nom de Saint-George [2].

Plusieurs mois s'écoulèrent avant que les croisés se fussent éloignés d'Antioche. Avant leur départ, une épidémie y enleva plusieurs vaillants chevaliers, entre autres Henri d'Assche [3]. Vers le même temps le comte de Hainaut, qui se rendait à Constantinople pour annoncer à l'empereur le succès des croisés, périt assassiné dans les montagnes de Nicée. Enfin dans les premiers jours de mars, l'armée chrétienne se mit en marche. Godefroi et Robert délivrèrent Winnemar à Laodicée, et le

[1] Le moine Robert, p. 63.

[2] Albert d'Aix, p. 256; Le moine Robert, p. 63; *Gesta Franc. expugn. Hier. ap. Bongars*, p. 593; Galbert, *Vita Car. Boni*, p. 6; Anne Comnène, *Alex.*, l. XI; Ord. Vital, p. 742.

[3] Guill. de Tyr, p. 729.

chargèrent de suivre le rivage avec sa flotte [1]. Ce fut à Laodicée qu'ils rencontrèrent Edgar Etheling, et d'autres chefs anglo-saxons, dont Robert le Frison avait jadis inutilement secondé les efforts. Impuissants à combattre désormais pour la liberté de leur terre natale, ils venaient répandre leur sang pour celle de la terre sainte, cette patrie commune de tous les chrétiens [2].

Dans une autre expédition, les comtes de Flandre, de Normandie et de Toulouse s'emparèrent de la ville de Marra, située près d'Alep. Là mourut, à la fleur de l'âge, l'intrépide Engelram de Saint-Pol [3]. Quelques jours après, au siége du château d'Archas, Anselme de Ribaumont crut, pendant la nuit, le voir entrer dans sa tente : « Qu'est ceci? s'écria-t-il, vous « étiez mort et voici que maintenant vous vivez! » Engelram de Saint-Pol lui répondit : « Ceux qui finissent leur vie au « service du Seigneur ne meurent point. » Et comme Anselme de Ribaumont admirait la beauté éclatante de son visage, Engelram ajouta : « Ne t'étonne point si les splen« deurs du séjour que j'habite se reproduisent sur mes traits. » Et en achevant ces mots, il lui montrait dans le ciel un palais d'ivoire et de diamant. « Une autre demeure plus belle t'est « préparée, continua Engelram. Je t'y attends demain. » Et il disparut. Le lendemain, Anselme de Ribaumont mérita dans un combat la palme du martyre [4].

Vers les premiers jours du printemps les croisés saluèrent les cimes du Liban, et visitèrent tour à tour Beyruth, Sa-

[1] GUILL. DE TYR, p. 738; ALBERT D'AIX, p. 266.
[2] ORD. VITAL.
[3] Perfectissimæ indolis adolescens. GUILL. DE TYR, p. 735.
[4] RAIM. D'AGILES, p. 164; RAOUL DE CAEN, p. 177.

repte et les ruines de Tyr. Le comte de Flandre planta le premier sa bannière dans la ville de Ramla, à dix lieues de Jérusalem [1]. Enfin le 10 juin, du haut des collines d'Emmaüs, ils découvrirent la cité sainte. « Jérusalem ! Jérusalem ! » répéta toute l'armée agenouillée. Là était le but de ses efforts, le prix de ses fatigues.

Le sol que les croisés allaient désormais fouler était la terre des mystères et des miracles de la foi. Chaque montagne portait un nom sacré, chaque vallée rappelait de divins souvenirs. Godefroi et Robert de Flandre établirent leurs tentes près des sépulcres des rois ; Tancrède campa dans le vallon de Rephaïm, et Raymond de Toulouse occupa la montagne de Sion.

Une dernière épreuve était réservée aux croisés. Les chaleurs extrêmes de l'été les accablèrent dans une contrée dépouillée de forêts et ouverte à tous les feux du soleil. La poussière brûlante des déserts avait succédé à la fraîche rosée. Les eaux du torrent de Cédron s'étaient taries ; les Turcs avaient empoisonné toutes les citernes ; la poétique fontaine de Siloé ne pouvait suffire à calmer la soif qui tourmentait les chrétiens, et cependant, malgré toutes leurs souffrances, ils étaient pleins de zèle et d'espérance. Le comte de Flandre dirigeait la construction des machines de guerre [2], et dans les premiers jours de juillet tout fut prêt pour l'assaut.

Les guerriers franks s'avancèrent lentement en ordre de bataille, sous les bannières de la croix : ils traversèrent la vallée de Josaphat et la montagne des Oliviers, où le souvenir

[1] GUILL. DE TYR, p. 742.
[2] RAOUL DE CAEN, p. 185.

de l'agonie du Seigneur calma leurs maux en excitant leur courage. Dans ce moment solennel, les croisés placés au septentrion sous les ordres de Robert de Normandie s'écrièrent d'une voix retentissante : « Lève tes yeux, Jérusalem, et admire « la puissance de ton roi. Voici ton Sauveur qui vient de te « délivrer de tes fers [1]. » Et du haut de la montagne de Sion, les guerriers du comte de Saint-Gilles leur répondirent : « Lève « tes yeux, Jérusalem, réveille-toi et brise les chaînes qui te « retiennent [2]. »

Tandis qu'on combattait sur les murailles, une procession pieuse fit le tour de la cité sainte pour implorer la protection divine. La voix du prêtre se mêlait aux cris des chevaliers, et les hymnes de la religion aux chants de guerre. Ce fut alors que Pierre l'Ermite, qui allait être le témoin du merveilleux succès de la croisade qu'il avait prêchée, essaya d'encourager par sa puissante parole l'intrépidité des combattants : « Chré- « tiens ! écoutez-moi. C'est dans cette cité que vos regards « embrassent que le Christ est mort pour vous racheter. Voilà « le berceau de la foi chrétienne, c'est de là qu'elle est venue « jusqu'à nous. C'est pour prier dans ces lieux consacrés par « les mystères de la religion que vous avez quitté votre patrie : « c'est pour baiser le sépulcre de Jésus-Christ que vous avez « renoncé à tout ce qui vous était cher. Pleins de cette pen- « sée, vous avez méprisé toutes les privations. Cette Jérusalem « que vous voyez est l'image de la Jérusalem céleste. Quoi ! « cette cité de pierres et d'argile serait plus puissante que vos « efforts, et vous espéreriez de pénétrer dans la cité invisible

[1] Isaie, li, 17.
[2] Isaie, lii, 2.

« où reposent les foudres de Dieu ? Réveillez-vous, enfants du « Seigneur. Le Christ est devant vous, de nouveau proscrit « et crucifié dans la personne de vos frères. Hâtez-vous, comme « Joseph, de le déposer de la croix. Lorsque je considère que « chaque jour, si un étranger vient à vous frapper, vous vous « empressez de vous venger, je ne puis croire que vos esprits « seront insensibles, que votre courage restera glacé en pré- « sence de votre Sauveur qui, insulté, proscrit et crucifié « gémit et élève la voix vers vous. Allez, mes frères ; com- « battez avec confiance [1]. »

A sa voix, les croisés tentent de nouveaux efforts, et mille traits, partant de leurs tours roulantes, vont tomber dans l'enceinte des remparts. Épuisés de fatigue, ils dirigent leurs regards vers le ciel comme pour implorer son secours lorsqu'ils croient apercevoir, au sommet de la montagne des Oliviers, un guerrier revêtu d'armes resplendissantes qui agite son bouclier et les exhorte au combat. Devant eux, sur les tours de Jérusalem, une main invisible semble arborer l'étendard de la croix. A ce signe d'heureux présage, ils saisissent leurs armes avec une irrésistible ardeur. Les Sarrasins se voient réduits à leur abandonner la victoire, et bientôt on apprend que vis-à-vis de la grotte de Jérémie, dans le quartier du comte Robert, deux chevaliers de Flandre, Léthold et Engelbert de Tournay, ont touché les premiers les remparts de la cité sainte [2]. Aussitôt Godefroi de Bouillon, Robert de Flan-

[1] *Scriptores belli sacr.*, passim, *apud Bongars.*

[2] Albert d'Aix, p. 280; *Gesta Fr. expugn. Hier.*, p. 576; Guibert de Nogent, p. 535.

Quos scala in muros in scalam Flandria misit.
Raoul de Caen, p. 188.

dre, Tancrède les suivent. Les Sarrasins fuient précipitamment vers la mosquée d'Omar, où leur sang rougit le portique de Salomon; puis, tout à coup le carnage s'arrête : Godefroi de Bouillon et Pierre l'Ermite se rendent, désarmés et pieds nus, dans l'église du Saint-Sépulcre où ils déposent la croix sur ce divin tombeau qu'avait ouvert, onze siècles auparavant, la croix du Calvaire [1].

Jérusalem avait été conquise par les chrétiens le vendredi 15 juillet 1099 vers trois heures du soir : à pareil jour et à pareille heure le Christ avait consommé sa mission. Ce même jour était celui de la fête de la dispersion des apôtres : le christianisme reparaissait, précédé de l'armée triomphante des princes de l'Occident, dans ces lieux que les premiers prédicateurs de la foi avaient quitté, pauvres et un bâton à la main, pour aller convertir les barbares et les païens [2].

Il ne s'agissait plus que d'assurer la conservation de cette conquête, qui avait coûté tant de sang et de fatigues. Lorsque le moment fut arrivé de choisir parmi les princes chrétiens celui d'entre eux qui serait chargé de la défense du saint sépulcre, le comte de Flandre les réunit autour de lui et leur exposa, dans un discours plein de sagesse, quels étaient les devoirs et quelles devaient être les vertus du monarque qui régnerait à Jérusalem. Ses avis étaient d'autant plus généreux qu'il avait déclaré que le gouvernement de ses États le rappe-

[1] *Lettre adressée par les princes croisés au pape Urbain II.* DUCHESNE, IV, p. 830.

[2] In hac die ejecti apostoli ab Hierosolymis per universum mundum dispersi sunt. In hac eadem die apostolorum filii, Deo et patribus, urbem et patriam vendicaverunt. RAIM. D'AGILES, p. 179; DODECHIN. *ap. Pistorium*, I, p. 463.

lait en Europe, et qu'il n'accepterait point un trône qu'il avait mérité par sa valeur.

Deux partis se formèrent; mais ce fut en vain que les Provençaux appuyèrent la candidature du comte de Toulouse : Godefroi de Bouillon lui fut préféré : on admirait également en lui les talents belliqueux du guerrier et la sévérité des mœurs d'un cénobite [1], et dans son élévation même, il donna à tous les princes croisés l'exemple de la modération, en refusant de revêtir les insignes de la royauté dans ces lieux où le Christ n'avait porté qu'une couronne d'épines. Un siècle s'était écoulé depuis que la dynastie karlingienne était descendue du trône de l'empire d'Occident lorsqu'elle monta sur celui de Jérusalem.

Evermar et Arnulf de Coyecques furent les premiers patriarches du Saint-Sépulcre : en 1130, un autre prêtre de Flandre, nommé Guillaume de Messines, fut leur successeur [2]. Hugues de Saint-Omer reçut la seigneurie de Galilée; Abel de Ram fut prince de Césarée; Hugues de Fauquemberg, sire de Tibériade; Foulques de Guines, sire de Beyruth. Hugues de Rebecq prit possession du château d'Abraham [3].

Les Franks triomphaient : leur voix avait proclamé la croisade à Clermont; ils étaient entrés les premiers dans les murs d'Antioche et de la cité sainte; leur élection unanime avait remis au plus illustre de leurs chefs le sceptre de David et de Josaphat : les traces de leur influence victorieuse se retrou-

[1] Raoul de Caen, p. 122.

[2] Voyez dans Miræus, iii, p. 315, les *Lettres de confraternité de l'Église de Jérusalem et de celle d'Arras.*

[3] *Fragm. in Ampliss. Coll.*, v, p. 539; Orderic Vital, p. 888.

veront dans l'admirable législation connue plus tard sous le nom d'Assises du royaume de Jérusalem.

La célèbre bataille d'Ascalon inaugura le règne du duc de Bouillon. Le comte de Flandre y combattit pour la dernière fois sous la bannière des croisés [1]. Il avait glorieusement rempli sa tâche, et l'histoire a enregistré ce témoignage d'un historien anglais, Henri de Huntingdon : « De tous les princes qui prirent « part à l'expédition de Jérusalem, il fut le plus intrépide, et le « souvenir de ses exploits ne s'éteindra jamais [2]. »

Ce fut l'an 1100 que le comte Robert rentra dans ses États [3]. Il y fut reçu avec joie, et les peuples qui avaient écouté avec admiration le récit des merveilleux succès de la croisade saluèrent dans leur prince celui qui en avait été le héros. Cependant quelques années plus tard, lorsque ce pieux enthousiasme eut commencé à se glacer, des hommes sages blâmèrent sa longue absence, et Raoul de Caen, qui n'avait point assisté à la conquête de la terre sainte, ne craignit point d'écrire qu'en abandonnant les soins du gouvernement il s'était montré excellent chevalier, mais mauvais prince [4]. Pour que ce jugement fût fondé, il aurait fallu établir que pendant la croisade la Flandre avait été exposée à de graves périls, et qu'elle s'était affaiblie et abaissée parmi les nations au moment où sa gloire remplissait l'univers. Avant d'examiner quelle était, dans les

[1] Guibert de Nogent, p. 541. Ecce tot præliis, tot laboribus omnibus seculis inauditis in terram nativitatis suæ parant a diutino exilio, et palmas victoriæ in manu sua referunt. Albert d'Aix, p. 289.

[2] Henri de Huntingdon, p. 380; Matthieu Paris, 1111.

[3] Sigebert de Gembloux, 1100; *Chr. Blandin.*, 1100.

[4] Unde contigit ut multo plus celebraretur habere de milite, at neglecta regiminis cura multo minus de duce. Raoul de Caen, p. 123.

dernières années du onzième siècle, la situation des choses, rappelons que Robert, en quittant la Flandre, l'avait laissée sous la protection des trêves saintes proclamées par les conciles, et qu'en se retrouvant à son retour en présence de ses ennemis, il n'était plus simplement vis-à-vis d'eux le prince d'un riche comté, mais le véritable chef des races frankes et le vainqueur de Jérusalem.

Le roi d'Angleterre, Guillaume le Roux, aussi avide et aussi cruel que son père, refusait, comme Guillaume le Conquérant, de payer au comte de Flandre les trois cents marcs d'argent qui étaient le prix de la coopération de Baudouin le Pieux dans la victoire d'Hastings. Robert, à son retour d'Asie, les réclama avec autant de fierté que s'il se fût adressé à l'un de ses vassaux [1], et ne chercha point à dissimuler sa colère [2]. Au mois de mai de l'année suivante, un chevalier de Flandre, dont les domaines s'étendaient dans le Ponthieu, nommé Gauthier de Backehem [3], chassait avec Guillaume II dans la nouvelle forêt créée par les Normands, lorsque la flèche qu'il dirigeait contre un cerf, poussée par le hasard ou la vengeance du ciel [4], frappa le monarque anglais.

Robert Courte-Heuse s'était arrêté en Italie : son frère Henri usurpa la couronne et trouva un appui dans les populations que la tyrannie des deux premiers rois anglo-normands avait

[1] Quasi pro imperio. Guill. de Malmesbury, p. 159.

[2] Multo tempore in regem tumuit. Guill. de Malmesbury, p. 159.

[3] Simon de Gand, p. 268; Ord. Vital, p. 782. Meyer nomme Eustache de Backehem parmi les chevaliers flamands qui prirent part à la première croisade (*Ann.*, anno 1099).

[4] Divinitus retorta. Simon de Gand, *in Chart. Sith.*, p. 268. Divina ultione. Suger. *ap. Duchesne*, iv, p. 283.

écrasées. Il flatta les Saxons, leur promit de respecter les lois d'Ethelred et d'Edward, et prit pour femme Édith, nièce d'Edgar Etheling. En même temps, il rechercha l'alliance du comte de Flandre. Par un traité signé à Douvres en 1103, le roi d'Angleterre s'engagea à payer annuellement quatre cents marcs d'argent au comte de Flandre, à titre de fief : de là l'obligation du roi de garantir les possessions et la personne de Robert; de là l'obligation du comte de Flandre de fournir, s'il en était requis par Henri Ier, un secours armé qui était fixé à mille chevaliers. Ces stipulations étaient faites sous la réserve des devoirs du comte de Flandre comme feudataire de l'empereur et du roi de France, mais la rédaction même de ces réserves révélait l'inimitié profonde du fils de Robert le Frison et de l'époux adultère de Bertrade d'Anjou : « Si le roi Philippe attaque l'Angleterre, le comte Robert prendra avec « lui le moindre nombre d'hommes qu'il lui sera possible, sans « qu'il puisse perdre son fief vis-à-vis du roi de France.

« Si le roi Henri appelle le comte Robert à son aide, soit « dans le Maine, soit en Normandie, le comte s'y rendra « jusqu'à ce que le roi de France ait fait juger selon droit, « c'est-à-dire par les pairs du comte de Flandre, qu'il ne doit « point aider le roi d'Angleterre.

« Si le roi Philippe attaque la Normandie, le comte Robert « ne se rendra auprès de lui qu'avec dix chevaliers, et ses « autres chevaliers au nombre de mille resteront au service « du roi d'Angleterre [1]. »

Ce fut dans ces circonstances qu'une grande émigration de Flamings, chassés de leurs foyers par de désastreuses inon-

[1] RYMER, *Acta*, I, I, p. 2.

dations, traversa la mer et alla s'établir au milieu des Saxons d'Angleterre [1].

Le comte de Flandre ne haïssait pas moins l'empereur d'Allemagne que le roi de France. Henri IV vivait encore. Comme Philippe, il avait été excommunié par les pontifes romains; comme Philippe, il était resté étranger aux pèlerinages de la terre sainte; et dans ce même concile de Clermont, d'illustre mémoire, où le pape Urbain II avait condamné le roi de France, une seconde sentence d'anathème avait frappé l'évêque de Cambray, Gaulcher, qui avait acheté à poids d'or l'épiscopat de la faveur impériale [2]. Depuis cinq années, les citoyens de Cambray, réunis en commune, repoussaient le prélat simoniaque : Robert se déclara le protecteur de leurs libertés, et lorsqu'en 1102 l'excommunication de Henri IV eut été de nouveau prononcée au concile de Rome, le pape Pascal II écrivit au comte de Flandre : « Revenu de la cité de « Jérusalem qui est située en Syrie, tu te prépares à conquérir la Jérusalem céleste. Nous te rendons grâces de ce « que tu as exécuté nos ordres avec une si haute prudence « dans le diocèse de Cambray. Nous t'exhortons à montrer « le même zèle vis-à-vis des clercs parjures de Liége. » Ces dernières paroles s'appliquaient à l'évêque de Liége, Otbert, qui défendait l'empereur [3].

Henri IV croyait déjà voir l'armée flamande planter ses

[1] ... Gens Flandriæ, propter desolationem patriæ suæ per jactantiam æquoreæ arenæ, diu vagabunda, locum a rege Henrico expetiit... BROMTON, p. 1003.

[2] *Ann. Bened.*, v, p. 480.

[3] BARON., *Ann.*, XVIII, p. 146; *Ann. ord. S. Ben.*, v, p. 446; *Epist. Pasch. pont. in Ampliss. Collect.*, I, p. 588.

bannières sur les rives de la Meuse. Il rassembla une armée, s'avança jusqu'à Cambray et s'empara de quelques châteaux. Là se borna son expédition, et l'année suivante il conclut à Liége avec Robert un traité par lequel il lui assurait la possession de Douay [1].

Trois années plus tard, l'empereur, dépouillé de son autorité par son fils, se réfugiait dans cette même cité de Liége, pour y réunir ses amis et tenter un dernier effort dans lequel il devait succomber sous le poids de la misère et de l'ignominie [2].

Cependant Henri V, en recueillant le fruit de ses attentats parricides, ne succédait à Henri IV que pour l'imiter. Il s'offensait de ce que le concile de Reims eût appelé à l'évêché de Cambray le célèbre abbé de Saint-Martin de Tournay, Eudes d'Orléans, et persistait à soutenir l'infâme Gaulcher. Ses desseins contre les libertés de Cambray cachaient d'autres vengeances dirigées contre le comte Robert. On le vit, en 1107, s'allier aux comtes de Hollande et de Hainaut : il promettait au premier les îles de la Zeelande; il voulait restituer aux héritiers de Richilde le patrimoine de leurs aïeux; il se réservait à lui-même toute la Flandre impériale. « Vaines espé-« rances! s'écrie l'annaliste Meyer, le vainqueur de l'Orient « ne redoutait point les menaces impériales, et sous un tel chef « la Flandre était invincible [3]. »

Henri V avait ramené Gaulcher à Cambray et y avait dé-

[1] *Ann. Laub. ap. Pertz,* IV, p. 21; *Ann. Leodiens. ap. Pertz,* IV, p. 29.

[2] GILLES D'ORVAL, *ap. Chapeaville,* II, p. 46.

[3] MEYER, *Ann.*, anno 1108.

chiré la charte de la commune. Moins heureux contre les hommes d'armes de Robert que contre les paisibles citoyens de Cambray, il assiégea le comte de Flandre dans les remparts de Douay, et, après un assaut inutile, se vit réduit à une honteuse retraite : la paix fut conclue aux fêtes de Noël. Robert reçut la confirmation de tous ses fiefs impériaux, et l'évêque Eudes rentra dans la cité de Cambray qui, bientôt après, se reconstitua en commune [1].

Au moment où la Flandre résistait à l'empereur, le roi d'Angleterre lui devenait hostile, tandis que d'autres événements la rapprochaient du roi de France.

Dès que Henri Ier avait vu son usurpation affermie, il avait jeté le masque hypocrite sous lequel il se cachait. Les Saxons, réduits à une misère de plus en plus affreuse, retrouvèrent tous les impôts et toutes les vexations que Guillaume le Conquérant avait fait peser sur eux. Les Flamings, que l'invasion des flots dans leur patrie avait conduits en Angleterre, furent relégués vers les frontières d'Écosse sur les rives de la Tweed. Edgar Etheling lui-même, réfugié en Normandie près de Robert Courte-Heuse, formait des vœux pour la perte de l'homme qui avait recherché la main de sa nièce; mais bientôt Henri Ier traversa la mer, vainquit son frère au combat de Tinchebray, et le fit enfermer dans le château de Cardiff, où, pendant vingt-huit années, l'un des triomphateurs de l'Asie fatigua inutilement de ses plaintes les chênes de la Savern : « Chênes qui avez bravé les tempêtes et les orages,

[1] *Ann. Leod. ap. Pertz*, IV, p. 29; *Ann. Hildesh. ap. Pertz*, III, p. 112; DODECHIN. *ap. Pistorium*, 1107; SIG. GEMBL., 1108; *Chr. S. Bav.*, 1107.

« le tumulte des combats et les ravages de la mort, et qui « voyez aujourd'hui votre noble cime s'affaisser sous les « lierres qui la retiennent captive, malheur à celui qui est « au pouvoir de ses ennemis et n'est pas assez vieux pour « mourir [1] ! »

Robert avait un fils qui, comme son aïeul, portait le nom de Guillaume, prince infortuné dont la Flandre protégea l'enfance et qu'elle devait voir périr dans ses plaines à la fleur des ans : quelques chevaliers de Normandie, fidèles à la cause du malheur, l'avaient conduit à la cour du roi de France. Philippe Ier disparaissait, faible et méprisé, dans le silence de la tombe, où l'oubli de ses contemporains le précédait; mais son successeur Louis VI était né de cette princesse de Frise dont le comte de Flandre Robert Ier avait épousé la mère. Son premier soin avait été de conclure un traité avec le comte Robert II. Tout révélait chez lui l'influence du sang maternel; tout rappelait les traditions d'une alliance que la Flandre avait formée. « Il fut ce que les rois de France n'étaient plus depuis « longtemps, l'illustre et courageux défenseur du royaume, « le protecteur de l'Église, l'ami des pauvres et des malheu- « reux [2]. » Il mérita que le panégyriste qui écrivit cet éloge s'appelât Suger.

Le roi d'Angleterre, beau clerc subtil et perfide, espérait en renversant le roi Louis VI s'emparer de la couronne de France, et ne voyait point un obstacle à ses desseins dans les fils adul-

[1] Cette élégie, écrite en gallois par Robert Courte-Heuse, a été traduite par M. Williams, *Gentleman's Magazine*, nov. 1794.

[2] Quod diu insolitum fuerat. SUGERUS, *de Vita Lud. Grossi, ap. Duchesne*, IV, p. 283.

térins de Philippe Ier et de Bertrade d'Anjou [1]. « Mais il n'était « conforme ni à la justice ni à la tendance des choses, dit un « historien, que la France fût soumise à l'Angleterre, ou l'An- « gleterre à la France [2]. » Les uns rapportaient à son règne une célèbre prophétie de Merlin [3] : « Il sera le lion dont le rugis- « sement fera trembler les dragons de l'île [4] et les tours fran- « çaises. Le lis et l'ortie enrichiront ses trésors; ses lionceaux « deviendront des poissons de l'Océan [5]. » D'autres racontaient qu'un ermite allemand, consulté par la reine Mathilde, lui avait répondu qu'il voyait un pré fertile où paissait un superbe coursier; mais dès qu'il eut disparu et fait place à des bœufs languissants, de nombreux troupeaux accoururent de toutes parts et foulèrent aux pieds les herbes fleuries. « Ce superbe cour- « sier, avait ajouté le solitaire, est Guillaume le Conquérant; « le pré est la Normandie, et les troupeaux qui l'envahissent « représentent les Français et les Flamands, les Bretons et les « Angevins [6]. »

Ainsi toutes les prophéties annonçaient la guerre : l'opposition du système communal, dont Louis VI allait seconder le développement, et du despotisme normand qui opprimait les libertés de l'Angleterre, la rendaient inévitable. Déjà Louis VI luttait contre les barons féodaux : il avait porté contre Bouchard

[1] Qui enim duo supererant, de superducta Bertrada geniti erant, nec illorum appreciabatur successionem. SUGER., p. 283.

[2] Nec fas, nec naturale est Francos Anglis, imo Anglos Francis subjici. SUGER, p. 283.

[3] SUGER, p. 295.

[4] Le dragon était le symbole de la nationalité saxonne.

[5] Allusion au naufrage de *la Blanche-Nef,* en 1120.

[6] ORDERIC VITAL, p. 571.

de Montmorency l'étendard de l'abbaye de Saint-Denis, la célèbre oriflamme qui resta la bannière des rois ses successeurs, et qui, alors protégée par les peuples de la Flandre [1], devait un jour présider à leur extermination. C'est ainsi que le jeune monarque [2] combattra tour à tour les seigneurs de Coucy, du Puiset, de Rochefort, de Clermont. Les milices des bourgeoisies l'accompagnent au siége des châteaux qui ne menacent pas moins l'industrie et le repos des hommes faibles que la puissance du roi de France.

Le roi d'Angleterre avait récemment ordonné que tous les Flamands habitant ses États, non-seulement ceux qui s'étaient naguère fixés aux bords de la Tweed [3], mais ceux-là aussi qui jadis y étaient venus en grand nombre à la suite de la reine Mathilde de Flandre [4], fussent relégués dans le comté de Ross, aux frontières du pays de Galles. Il espérait que ces colonies d'exilés, opposées à des populations rebelles [5], s'affaibliraient en les combattant, et que sa royauté profiterait également de leurs désastres et de leurs victoires [6].

Ce fut le comte Robert qui alla, au nom du roi de France, défier les Anglais [7] : quatre mille hommes d'armes le suivaient, et pendant deux années les armées françaises et fla-

[1] Obsidione Francorum et Flandrensium Roberti avunculi. SUGER., p. 284.

[2] Famosus juvenis. SUGER., p. 283.

[3] BROMTON, p. 1003; SIM. DUNELM., 1011.

[4] Qui tempore patris pro matris paterna cognatione confluxerant, adeo ut pro multitudine onerosi viderentur. GUILL. DE MALMESBURY, p. 158.

[5] Qui eis pro claustro sint. GUILL. DE MALMESBURY, p. 122.

[6] Velut in sentinam congessit. GUILL. DE MALMESBURY, p. 158.

[7] SUGER., p. 296.

mandes ravagèrent la Normandie. La guerre devint plus sanglante lorsque la belliqueuse Champagne s'insurgea [1].

Le comte Thibaud appartenait par les liens du sang à Henri Ier. Les barons, vaincus par Louis VI, l'avaient élu leur chef et se rangeaient sous ses bannières. Robert se hâta d'accourir pour anéantir cette ligue formidable : déjà il avait envahi la Champagne et attaquait la ville de Meaux, lorsque, dans une mêlée, au moment où il ralliait les combattants et les conduisait à la victoire, il tomba dans un étroit sentier et y fut foulé sous les pieds des chevaux [2]. Ainsi périt cet illustre prince que les rois et les peuples regrettèrent également, et qui, jusqu'aux frontières de l'Arabie, fut pleuré par les chrétiens et les païens [3].

Peu de mois avant le siége de Meaux, Robert II, à l'exemple du comte Baudouin le Bon, avait exigé que de nombreux serments garantissent la paix publique [4]. Le premier soin de Baudouin VII, fils et successeur de Robert II, fut de la proclamer de nouveau dans une assemblée solennelle tenue à Arras :

« Que personne n'aille pendant la nuit assaillir les de-
« meures. Que personne n'y porte l'incendie : sinon, le cou-
« pable sera puni de mort. Pour les meurtres et les bles-

[1] Est quædam pars Franciæ quæ Campania dicitur : hæc quodam militiæ privilegio singulariter excellit et præcellit. *An. ap. Bongars*, I, p. 1064.

[2] Ord. Vital, p. 837; Suger., p. 301.

[3] Pro cujus obitu reges et principes et multi homines ploraverunt, et usque in Arabiam christiani atque gentiles casum bellicosi Hierosolymitæ ploraverunt. Ord. Vital, p. 837.

[4] Meyer, 1011.

« sures, on admettra la compensation par la peine du talion, « à moins que l'accusé n'établisse, soit par le duel judiciaire. « soit par l'épreuve de l'eau et du fer ardent, la nécessité « d'une juste défense.

« Que chacun s'abstienne de porter des armes, s'il n'est « bailli, châtelain ou officier du prince [1]. »

En 1109, les karls du territoire de Furnes avaient reçu une keure qui n'existe plus, mais qui fut confirmée et peut-être reproduite en 1240, par une charte de Thomas de Savoie, où il leur est expressément défendu de s'armer de leurs redoutables massues [2].

A cette même époque, une révolution semblable à celle qui avait amené la bataille de Bavichove, s'accomplissait silencieusement dans le comté de Guines, où les Flamings n'étaient pas moins nombreux que sur nos rivages. Le récit de Lambert d'Ardres est l'un des documents les plus importants de l'histoire des races saxonnes du Fleanderland.

Les kolve-kerli, dit-il, se trouvaient retenus, depuis le temps du comte Raoul, dans un état voisin de la servitude, car chaque année ils devaient payer un denier aux seigneurs de Hamme, et de plus quatre deniers au jour de leur mariage et quatre deniers en cas de décès [3]. Or, un de ces hommes

[1] MARCHANT, *Fl. descript. comm.*, p. 205. Comp. *Chart. Sith.*, p. 255, et *Ann. Bened.*, v, p. 592.

[2] Si quis canipulum portaverit, emendabit comiti tres libras... similiter de machna torcoisa. In cujuscumque domo canipulum sive machna torcoisa inventa fuerit, emendabit comiti tres libras. *Cora Furn.*, 5, 18, 61, etc., *ap. Warnkœnig, Urkund.*, II, p. 73.

[3] In copula conjugali (solvant) VI (denarios), in morte XII. Chartes

libres [1], nommé Guillaume de Bocherdes, épousa une femme de Fiennes, nommée Hawide et libre comme lui. Hawide s'était rendue à Bocherdes, et elle avait à peine touché le seuil du toit conjugal, lorsque les seigneurs de Hamme vinrent réclamer le tribut connu sous le nom de *kolve-kerlie*. Hawide, émue par la pudeur et la crainte, soutenait en vain que, née libre et issue de parents libres, elle ignorait ce qu'était la *kolve-kerlie*. Tout ce qu'elle obtint fut un délai de quinze jours : au jour fixé, elle se présenta avec ses parents et ses amis devant les seigneurs de Hamme, et protesta de nouveau qu'elle était libre. Tous ses efforts furent inutiles; on refusa de l'écouter, et Hawide fut réduite à se retirer, chargée d'opprobre et d'infamie. Enfin elle s'adressa à la comtesse de Guines, Emma, qui fut touchée de ses plaintes. Grâce aux larmes et aux prières d'Emma de Tancarville, le comte Robert de Guines supprima la *kolve-kerlie* : Hawide reparut triomphante à Bocherdes, et tous les kolve-kerli furent affranchis et déclarés libres à jamais [2].

Le comte de Flandre semble avoir été moins favorable aux Flamings. Tant que la croisade s'était prolongée, Robert II

de 1010 et 1012, relatives au monastère de Saint-Pierre de Gand. WARNKOENIG, III, 2, *Urk.*, p. 12. Comp. MIRÆUS, II, p. 942.

[1] Liber quidam veteranus sive vavassorius; le *miles* de l'histoire des miracles de saint Ursmar, l'un des *colve-kerli*. « Vavassores aut rustici, » porte une charte insérée dans MIRÆUS, I, p. 191.

[2] Omnes Colvekerli manumissi sunt et in perpetuum liberi facti et emancipati. LAMB. ARD. Il est fait également mention, dans le livre des miracles de saint Bavon, de femmes nobles soumises à l'impôt de la servitude : Matrona præclaræ nobilitatis, sed familiæ sancti confessoris, capitalem censum persolvere erubuit. GHESQUIÈRE, *Acta SS. Belgii*, II, p. 625.

avait pu protéger les compagnons intrépides de ses guerres d'Orient : Baudouin VII, régnant en Flandre, ne vit en eux que les constants perturbateurs de la paix publique. En irritant leurs passions, en bravant leurs colères, il ne songeait point que si sa vie devait être trop courte pour qu'il eût à les craindre, elles ne tarderaient point à frapper son successeur.

« Baudouyn, fils de Robert le Jeune, dit Oudegherst, fust « appelé Hapkin ou Hapieule, à raison de sa grande justice; « car en son temps, et plusieurs ans après, les exécutions de « justice qui de présent se font de l'espée, se faisoyent de dou- « loires ou hapkins[1]. » — Le comte Baudouin, ajoute une chronique flamande, « portait toujours une petite hache à la main, « et quand il voyait un beau chêne, il le marquait de sa hache « en disant : Voilà un bel arbre pour construire une forte « potence[2]. » On raconte qu'il parcourait ainsi ses États, punissant le coupable et écoutant les plaintes de l'opprimé.

Un karl[3] avait volé deux vaches à une pauvre veuve. Baudouin le manda à Bruges et ordonna qu'il fût précipité tout armé dans la chaudière bouillante d'un teinturier. Un autre

[1] Oudegherst, i, p. 337.

[2] Jean de Dixmude, p. 39.

[3] Quidam miles. Le mot *miles* conserve ici la signification que j'ai déjà indiquée. Miles Weriot, qui a tempore juventæ suæ fur et latro manserat. Galbert. *ap. Boll.*, p. 192. C'est ainsi que l'abbé Hariulf, en racontant la mort du fils du *miles* Wilhelm, ajoute qu'il fut tué *dum rapere niteretur. Acta SS. ord. S. Ben.*, ix, p. 537. Après la mort de Charles le Bon, les amis de ses meurtriers pillent également les marchands qui se rendaient à la foire d'Ypres. Galbert, p. 189. Voyez aussi Gualter., p. 169. Rapto vivere assueti, disent les historiens anglais des Flamings qui suivirent Guillaume de Loo.

karl [1], Hendrik de Calloo [2], aidé de neuf de ses amis, avait assassiné des marchands osterlings qui se rendaient à Thourout à la foire de Saint-Jean. « Choisissez l'un de vous, leur dit « Baudouin, pour qu'il soit le bourreau des autres. » Sur leur refus, il fit attacher des cordes aux solives de la grande salle du château de Winendale, et présida lui-même à leur supplice [3]. Telle était la terreur qui se répandit de toutes parts, qu'une année entière s'écoula sans qu'aucun crime vînt troubler le repos universel [4].

Le comte de Flandre ne montra pas moins d'énergie vis-à-vis des barons féodaux. Gautier d'Hesdin et Hugues de Saint-Pol perdirent leurs châteaux et se virent réduits à fléchir sous sa puissance [5].

Suger a vanté le courage de Baudouin [6] : il se souvenait des exploits de son père et cherchait à les égaler. Comme Robert II, il soutint Louis VI qui fit un voyage en Flandre pour réclamer ses conseils [7]. Ses hommes d'armes envahirent la Normandie, et comme Henri Ier le menaçait d'aller se venger dans les remparts mêmes de Bruges, il se contenta de répondre qu'il irait au-devant de lui jusqu'aux bords de la Seine [8]. Fidèle à sa

[1] Unus militum. *Corp. chr. Fl.*, I, p. 75.
[2] Henricus de Calloo, de terra de Wasia. *Corp. chr. Fl.* I, p. 75.
[3] *Corp. chr. Fl.*, I, p. 77.
[4] *Liber Herim. in Spicil.*, II, p. 895.
[5] MEYER, 1115.
[6] Balduinus apprime militaris. SUGER., p. 307. Finitimis non solum comitibus ac ducibus sed ipsis quoque regibus formidabilis. GUALTER. *ap. Boll.*, *Acta SS.*, martii I, p. 165.
[7] Pro regni negotiis. SUGER., p. 303.
[8] *Corp. chr. Fl.*, I, p. 73.

promesse, il s'avance bientôt, suivi de cinq cents hommes d'armes, devant la cité de Rouen, enfonce sa hache dans ses portes et défie en vain le monarque anglais qui ne paraît point [1].

Baudouin assiégeait le château d'Eu, lorsqu'un chevalier breton, nommé Hugues Boterel, le blessa légèrement au front d'un coup de lance. La fatigue et l'ardeur d'un soleil brûlant aggravèrent la plaie : Henri Ier, affectant une noble générosité, s'empressa d'envoyer ses médecins près du comte de Flandre, mais, selon l'opinion commune, loin de chercher à guérir sa blessure, ils y répandirent un poison dont l'action quoique lente était terrible [2]. Dès ce moment, Baudouin VII ne cessa plus de languir, et il comprit que la tombe qu'il avait choisie à l'abbaye de Saint-Bertin [3] s'ouvrait devant lui ; ses forces s'épuisaient de jour en jour, et le 17 juin 1119 [4] il rendit le dernier soupir à Roulers, à peine âgé de trente ans, ne laissant point de postérité [5].

Robert le Frison, en délivrant les Flamings, avait dompté

[1] *Liber Herim.*, p. 895. Quos terrores dum Balduinus consul Flandrensis Normanniam ipso (rege Henrico) præsente inflammaret, nec ipse procedere auderet? H. DE HUNTINGDON, *ap. Script. rer. fr.*, XIV, p. 267.

[2] *Corp. chr. Fl.*, I, p. 74; G. DE MALMESBURY, p. 159; SUGER., p. 308; ORD. VITAL, p. 843; *Gesta Steph. regis, ap. Duchesne, Hist. norm. script.*, p. 956. Comp. IPERIUS, p. 613; HUNTINGDON, p. 380; BROMTON, etc.

[3] *Thes. anecd.*, *Martene*, I, p. 347.

[4] GUALTER. *ap. Boll.*, *Acta SS.*, martii I, p. 165.

[5] Son premier mariage avec Agnès, fille d'Alain, duc de Bretagne, avait été rompu pour cause de consaguinité. *Ep. Iv. Carn. ap. Script. rer. fr.*, XV, pp. 150 et 177. Il avait épousé depuis Yolande, fille de Gérard de Babenberg. Au mois d'octobre 1119, le pape Calixte II et le concile de Reims ordonnèrent de solennelles prières pour le repos de l'âme du comte de Flandre. ORD. VITAL, p. 862.

les orgueilleux barons qui entouraient Richilde. Robert II rallia dans la croisade toutes les races et toutes les factions : Baudouin VII chercha à consolider par la paix, l'œuvre de deux princes illustres par leur courage. Si les triomphes de la liberté ont précédé les mémorables expéditions d'Asie, la gloire des croisades préparera l'unité nationale que, malgré des haines implacables, la Flandre doit bientôt atteindre.



LIVRE CINQUIÈME.

1119-1128.

Gouvernement sévère du comte Charles.
Conjuration des Flamings. — Attentat du 2 mars 1127.
Le normand Guillaume,
dernier comte de l'ère féodale.

Charles de Danemark, parent au second degré du comte Baudouin VII qui l'avait désigné pour son successeur, était fils du roi Knuut ou Canut, selon la prononciation romane. Saint Canut avait péri martyr dans une église où des conspirateurs l'avaient frappé [1]. Un autre prince de la même maison, Canut, roi des Obodrites, avait mérité, par un semblable trépas, d'être élevé au rang des bienheureux [2]. Charles de Danemark

[1] Boll., *Acta SS.*, julii III, p. 118.
[2] Boll., *Acta SS.*, jan. I, p. 390.

était encore enfant lorsque sa mère, fille de Robert le Frison, le conduisit en Flandre [1], et la triste image de la fin de son père l'y suivit comme un souvenir prophétique. Le comte Charles possédait les mêmes vertus et le même dévouement : si sa mort fut également pieuse, sa vie ne fut pas moins héroïque [2].

Charles de Danemark avait fait un pèlerinage en Asie pour combattre les Sarrasins, mais il n'avait quitté la Palestine qu'après avoir reçu le dernier soupir de Godefroi de Bouillon [3]. Déjà les conquêtes des croisés étaient menacées par les discordes de leurs chefs, et la redoutable épée du premier roi de Jérusalem, déposée sur le tombeau qu'on lui avait élevé dans l'église de la Résurrection, semblait seule garder la cité sainte. Enfin Werner de Grez, le Flaming Winrik, Rodolf d'Alost, Goeman de Bruxelles et d'autres barons [4] avaient appelé d'Édesse le roi Baudouin qui, moins modeste que Godefroi, s'était fait couronner solennellement à Bethléem, aux lieux mêmes où à pareil jour le Sauveur des hommes était descendu, nu et pauvre, dans l'humble réduit d'une étable. Un grand nombre de comtes, redoutant son orgueil, l'abandonnèrent

[1] Regina autem Adela cum parvulo suo Karolo ad patrem suum Robertum in Flandria reversa... *Corp. chr. Fl.*, I, p. 66.

[2] On a conservé un ancien portrait de Charles le Bon. Il est reproduit dans le deuxième volume des monuments de Montfaucon. Frons reverendissima, superborum dejectrix, humilium erectrix, dit noblement Galbert.

[3] Mortuo tam egregio duce maxima lamenta et nimius ploratus omnibus illic christianis, Gallis, Italicis, Syris, Armeniis, Græcis, et gentilibus plerisque, Arabibus, Saracenis, Turcis fuere per dies quinque. ALBERT D'AIX, p. 299.

[4] ALBERT D'AIX, pp. 302 et 328.

bientôt, et un profond découragement s'était répandu parmi les chrétiens [1], lorsqu'un jour, du haut des tours de Jaffa, ils virent la mer se couvrir d'une multitude de mâts sur lesquels, au milieu des voiles empourprées, brillaient des bannières de soie, parsemées d'écailles, emblème ordinaire du pieux pèlerinage [2]. Sept mille navires abordèrent sur le rivage [3]; les uns venaient de Flandre, d'autres d'Angleterre et des contrées lointaines occupées par les Danois [4]. Sidon ouvrit ses portes au bruit de la venue de ces nouveaux croisés; mais, dès qu'ils eurent visité le Saint Sépulcre, Baudouin, jaloux de leur puissance, se hâta de les congédier, et ils s'éloignèrent sur leurs vaisseaux [5].

Tout annonce que Charles de Danemark les accompagna [6].

[1] In qua peregrinationis necessitate et angustia didicit pius dominus (Carolus) sicut sæpe retulit... GALBERT., p. 183.

[2] Velis purpureis et colore diversi generis insignitis protinus in altis malis buzarum expansis ac vexillis suis ostreis et sericis erectis. ALBERT D'AIX, p. 348.

[3] Septem millia navibus quas *buzas* appellant. A. D'AIX, p. 346. Buyse, navis piscatoria. KILIAN, I, p. 95; DESPARS, III, p. 196.

[4] A cette expédition paraît avoir appartenu le Saxon Seewulf, dont la relation a été publiée récemment. *Mém. de la Soc. de Géogr. de Paris,* IV, p. 833.

[5] Des relations suivies paraissent avoir existé entre la Flandre et la terre sainte, depuis l'expédition de Winnemar. Peu de temps après le départ de cette flotte, trois vaisseaux équipés à Anvers, dont les chefs se nommaient Wilhelm, Sterkolf et Bernhard, échappèrent, par la supériorité de leurs manœuvres, aux poursuites des galères turques. ALBERT D'AIX, p. 364. Voyez dans MIRÆUS, III, p. 317, un document intéressant sur la situation de la terre sainte au commencement du douzième siècle.

[6] Gualter place son retour peu avant la mort de Robert II. GUALT., p. 165.

Robert II l'accueillit avec honneur à son retour [1], et son influence s'accrut de jour en jour sous le règne de son successeur. Baudouin VII lui fit épouser Marguerite de Clermont et lui donna le comté d'Amiens et le domaine d'Ancre, qu'il avait enlevés aux seigneurs de Coucy et de Saint-Pol [2]. On ajoute que, peu de mois avant sa mort, il lui confia le gouvernement de ses États. Quoi qu'il en soit, la transmission de l'autorité souveraine ne s'exécuta point sans opposition, et le règne du comte Charles, qu'un complot devait achever, s'ouvrit au milieu des complots.

Lorsqu'un grand mouvement d'unité et de progrès a lieu dans la société, il laisse toujours en dehors de lui des passions hostiles qui cherchent à l'arrêter. Ces luttes marquent son développement, elles signalent également son triomphe.

En 1119, il existait encore, d'après le témoignage de l'historien contemporain Gualter, quelques colonies de Flamings, qui, retirées près des rivages de la mer, ne cessaient de répandre le sang et conservaient leurs mœurs indomptables [3].

[1] Ab illo, eo quo talem juvenem decebat, honore suscipitur. GUALT., p. 164.

[2] Ancre, petite ville de Picardie qui, au dix-septième siècle, perdit son nom que Concini avait rendu trop célèbre.

[3] Barbarorum, maritimas Flandriæ partes inhabitantium, indomitam feritatem, assuetam crudeliter fundere sanguinem. GUALT. ARCHID., *ap. Boll. Acta SS.*, martii I, p. 168.—Leurs mœurs étaient presque sauvages, d'après le témoignage d'un écrivain contemporain, Philippe d'Harveng : Anno recens transacto cum fratres nostri, pro utilitate Ecclesiæ missi, in quasdam partes Flandriæ, æstatis tempore, devenirent, viderunt plerosque viros, non solum feminalibus sed omni genere vestium, refrigerii gratia, denudatos, per vicos passim et plateas incedere, propriis operibus nudos insistere, nec ullos occurrentium oculos revereri, nec majorum suorum legibus cohiberi. Quos cum fratres nostri arguerent cur incede-

Lorsqu'ils allumaient la poix attachée à l'extrémité de leurs longues massues, ce signal appelait leurs tribus à la guerre [1]: chaque gilde voyait tous ses membres se réunir aussitôt et s'empresser de marcher aux combats. Ces populations occupaient le même territoire qu'au temps de saint Arnould. C'était à Furnes et dans la contrée environnante que Clémence de Bourgogne, veuve de Robert II, possédait son douaire. Elle avait fait épouser au roi Louis VI une de ses nièces, dont Baudouin VII avait autrefois refusé la main [2]. Elle avait donné l'autre à Guillaume de Loo [3], vicomte d'Ypres, fils de Philippe,

rent tam bestialiter denudati : Non est vestrum, responderunt, nostræ leges imponere voluntati. Unde miror, ajoute Philippe d'Harveng, non tam bestialem impudentiam rusticorum quam reprehensibilem patientiam aliorum, qui, illos, etsi non lapidibus, sputis saltem non festinant obruere, ne rusticana temeritas humanæ fines verecundiæ præsumat excedere. *De cont. cleric.*, c. LI, p. 422.

[1] Signa quibus in sublime levatis ad pugnas in id confœderatos accersirent quæque ob insaniam nimirum bellandi furentium *bacchas* lingua illa vocare solebant. GUALTER., p. 168. *Bake, vier-boete*, specula, pharus, signum. KILIAN, I, p. 28. C'est la *clava torcosa*, la massue-torche. Comme commentaire de ce passage de Gualter, je citerai ce vers de Guillaume le Breton :

Sua per speculas Bloetinus signa levavit.

WILL. ARM., *Philipp. ap. Duchesne*, V, p. 207. Un article de la Keure de Furnes est conçu en ces termes : Qui signum levaverit vel levari fecerit, nisi pro necessitate vel de nocte, cum clamor auditur, vel de die cum quis assidetur in domo sua, vel pro aqua, si, super his, convictus fuerit, emendabit comiti LX libras. WARNKOENIG, II, 2, *Urk.*, p. 78.

[2] *Lib. Herim.*, p. 897. Adélaïde de Savoie, femme de Louis VI, était fille de Giselle de Bourgogne, sœur de Clémence et du pape Calixte II.

[3] Loo, petite ville à deux lieues de Furnes. Lo vocant obumbrationem nemorum. *Gesta abb. Lob. ap. Pertz*, IV, p. 56.

cère, ne fut que de courte durée. Henri Ier était haï des chevaliers normands. Il les craignait et les traitait avec rigueur. Trois d'entre eux avaient été condamnés à avoir les yeux crevés. Il accusait les deux premiers de trahison : le troisième, Luc de Barres, jeune homme plein de courage, était soupçonné d'être l'auteur de quelques vers satiriques. Le comte de Flandre fut chargé de se rendre à Rouen, pour implorer leur grâce, mais ses efforts furent inutiles, et l'infortuné poëte, égaré par les conseils du désespoir, se brisa le front contre les pierres de sa prison [1].

Henri Ier ne cachait plus ses desseins. Il venait d'épouser Adelize, fille du duc de Brabant [2], et avait donné sa sœur à l'empereur Henri V. Celui-ci, sous le prétexte d'une guerre contre le duc de Saxe, rassembla une armée, au mois d'août 1124. On apprit tout à coup qu'il avait traversé le Rhin. Il se dirigeait vers Metz, et se proposait de détruire la ville de Reims, où le pape Calixte II l'avait naguère excommunié. Dans ce péril imminent toutes les milices des cités se rallièrent autour de Louis VI. « Le noble comte de Flandre, dit Suger, « conduisit avec lui dix mille guerriers intrépides [3], et il en « aurait amené trois fois plus s'il en eût eu le loisir. » L'abbé de Saint-Denis ajoute qu'il ignore si, dans les temps anciens ou modernes, il est quelque chose qu'on puisse comparer à cette guerre, où la France vainquit à la fois l'Allemagne et l'Angleterre [4].

L'empereur s'était retiré à Utrecht, couvert de honte et

[1] Ord. Vital, p. 880 (1124).
[2] M. Paris, 1121; Ric. Hagustald, p. 310.
[3] Cum decem millibus militum pugnatissimorum. Suger., p. 313.
[4] Nihil clarius Francia fecit. Suger., p. 313.

méprisé de ses sujets. A sa mort tous les hommes sages tournèrent leurs regards vers le comte de Flandre. Une ambassade solennelle, composée du comte de Namur et du chancelier de Cologne, vint lui offrir la pourpre impériale; mais Charles ne crut point pouvoir l'accepter. Les devoirs de son gouvernement le retenaient en Flandre, et lorsque, après la captivité de Baudouin du Bourg, les chrétiens d'Asie lui proposèrent le trône de Jérusalem, il persista dans les mêmes sentiments, et refusa le sceptre périlleux de Godefroi de Bouillon comme la couronne d'or de Karl le Grand [1].

Charles ne songea plus qu'à sanctionner les bases de la concorde intérieure. « Le comte de Flandre, par un dessein « digne de sa sagesse, voulut, dit Galbert, assurer le repos « public et affermir les lois dans ses États, de telle sorte que « la tranquillité s'étant rétablie peu à peu, le peuple prospéra « et goûta toutes les jouissances de la justice et de la paix. « Enfin, lorsqu'il vit que les bienfaits de cette situation étaient « appréciés, il décida que personne ne paraîtrait plus armé « soit sur la place du marché, soit auprès des châteaux, et que « quiconque ne se confierait point dans la sécurité générale « serait puni par ses propres armes. Plus tard, il ordonna « également qu'on s'abstînt de porter des arcs, des flèches « ou d'autres armes au dehors des villes et dans les lieux où « il n'y avait rien à craindre. Les lois et la justice devinrent « la seule règle des hommes [2]. » Gualter nous apprend que ces défenses, dont Robert II et Baudouin VII avaient donné l'exemple, s'appliquaient aux populations saxonnes du rivage de

[1] GALBERT, p. 180.
[2] GALBERT, p. 179.

la mer; il ajoute, ce qui est plus douteux, qu'elles furent respectées [1].

Le comte de Flandre mérita, sans doute, par sa justice et ses vertus, l'affection des clercs et des abbés [2]; mais il est incontestable que ses réformes, comme celles de Robert et de Baudouin, n'aient excité la colère des Flamings [3]. « Autant les « hommes sages, dit Gualter, applaudissaient à son zèle, autant « les hommes pervers le supportaient impatiemment, parce « qu'ils voyaient que sa justice protégeait la vie de ceux qu'ils « haïssaient et s'opposait à toutes leurs tentatives : il leur sem« blait qu'aussi longtemps qu'on ne leur permettrait point « d'exercer librement leurs fureurs, le salut du comte et leur « propre salut ne pouvaient point s'accorder [4]. »

Malgré les efforts de Charles de Danemark pour la félicité de ses peuples, de tristes présages ne cessaient de lui annoncer une ère de désastres et de malheurs. Les flots de la mer débordèrent. La foudre tomba sur le monastère de Watten. Des incendies consumèrent tour à tour la plus grande partie de la ville de Gand, l'abbaye de Saint-Winoc et celle d'Hasnon, où reposait un prince qui, comme Charles, avait mérité d'être surnommé le Bon, et qui, comme lui, ne régna aussi que peu d'années. Enfin, vers le temps de l'invasion de Henri V, une éclipse de soleil avait répandu de toutes parts une terreur

[1] Ut in tanta efferæ multitudine gentis vix aliquis... Gualter., p. 168. Treugarum conditiones exigebat, dit ailleurs l'archidiacre de Térouane, ad pacem etiam invitos crebro compellebat.

[2] Ecclesiarum et religionis amator. Iperius, p. 620; *Lib. mir. S. Rict.*, *Boll.*, maii III, p. 104.

[3] Amabatur aut timebatur. Gualter., p. 168.

[4] Ejus sibi videbantur salute periclitari. Gualter., p. 168.

profonde. L'esprit des populations devint inquiet et agité. Un énergumène, nommé Tanchelin, parut à Anvers et parcourut la Flandre, suivi d'une gilde, composée de plus de trois mille personnes, dans laquelle une femme et douze hommes représentaient la Vierge Marie et les apôtres [1]. Tanchelin portait des habits enrichis d'or : de triples nœuds retenaient sa longue chevelure. Employant tantôt la violence, tantôt la persuasion, il réunissait ses amis dans des orgies pour leur prêcher l'œuvre spirituelle qui n'était autre qu'une infâme et horrible polygamie [2]. Un jour, comme il traversait un fleuve, un prêtre le rencontra dans une barque, et le mit à mort [3].

Ce fut au milieu de ses désordres que l'hiver de l'année 1125 commença. Il fut terrible. Les gelées et les neiges durèrent jusqu'à la fin de mars. Les bois et les prés allaient à peine reverdir, lorsqu'au mois de mai, des pluies violentes se succédèrent sans interruption. Le tonnerre ne cessait de gronder dans les cieux; les orages dévastaient les campagnes. Une famine horrible se déclara. « Les uns, dit un historien contem-« porain, périssaient avant d'avoir pu atteindre les villes et « les châteaux où ils auraient trouvé des aliments; les autres, « tandis qu'ils tendaient leurs mains aux aumônes, expiraient « en suppliant. Chose affreuse à raconter! dans tout notre « pays, la couleur naturelle des traits de l'homme avait fait « place à une pâleur qui n'appartient qu'à la mort. La douleur

[1] **Fraternitatem quandam quam gilda vulgo appellant instituerat in qua..., *Ep. Traject. eccl. ap. Ducange, Glossar.*, III, p. 889; MIRÆUS, III, p. 567.**

[2] **Hoc opus spirituale esse asserebat... ROB. DE MONTE, *ap. Pistorium*, I, p. 619.**

[3] **ROB. DE MONTE, p. 619.**

« était universelle, car ceux-là mêmes qui ne souffraient point « étaient tellement émus qu'ils devenaient malades, au triste « spectacle de tant de malheurs [1]. »

Le comte de Flandre se montra, dans ces calamités, plus noble et plus grand que s'il eût régné à Aix ou à Jérusalem. Il exempta ses fermiers de toutes redevances, en les obligeant à recevoir et à nourrir chez eux les pauvres. Il voulut même qu'on enlevât une partie des mets de sa table pour les donner aux malheureux. A Ypres, il distribua sept mille huit cents pains dans une seule journée; en même temps il défendait qu'on employât les denrées à la fabrication de la bière, et faisait ensemencer la moitié des terres de légumes à la croissance hâtive [2].

L'hiver suivant fut également rude, mais au printemps tout s'améliora; les moissons furent abondantes, et grâce aux soins du comte la prospérité du peuple se rétablit promptement.

Ici se place un récit profondément gravé dans les traditions populaires.

Au moment où la famine sévissait, le comte Charles apprit que Lambert, frère de Bertulf, prévôt de Saint-Donat, avait acheté non-seulement les blés des monastères de Saint-Winoc, de Saint-Bertin, de Saint-Pierre et de Saint-Bavon, mais aussi tous ceux que des marchands étrangers avaient apportés en Flandre des bords de la Baltique. Il espérait pouvoir les revendre plus tard à des prix élevés. Charles, en ayant été instruit, manda près de lui le prévôt de Saint-Donat et son frère, et leur reprocha vivement leur avarice. En vain Bertulf prétendait-il qu'il avait à peine assez de blé pour son cha-

[1] Galbert, p. 180.

[2] Gualter., p. 167; Galbert, p. 180; Rob. de Monte, 1125.

pitre et sa maison : le comte chargea l'un de ses conseillers, Tangmar de Straten, homme généreux et sage qui s'était associé à la fondation de l'abbaye de Saint-André, d'aller visiter les greniers de Bertulf et de Lambert où l'on trouva d'immenses approvisionnements. Tangmar leur offrit le prix de ce qu'il fit distribuer aux pauvres, mais ils le refusèrent avec indignation [1].

Parmi les hommes de race saxonne sur lesquels avait pesé si longtemps un joug odieux, il n'en était point dont l'élévation eût été plus rapide que celle d'Erembald, père de Lambert et de Bertulf [2]. Simple karl de Furnes [3] et confondu parmi les serfs du comte [4], il servait comme homme d'armes sous les ordres de Baudrand, châtelain de Bruges, lorsque, dans une guerre contre les Allemands, il profita d'une nuit

[1] *Chr. com. Flandr. Corp. chr. Fl.*, I, p. 82.

[2] C'est ainsi qu'il faut expliquer l'existence des karls-serfs. Burchard appartenait à cette catégorie. Carolus... a Buchardo *milite* servo suo. ANONYM. BLANDIN. *ap. Script. rer. fr.*, XIV, p. 18. Ils étaient libres de race, mais serfs de condition. A la fin du douzième siècle, on retrouve encore des traces de ces questions personnelles : In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Ego Philippus, Dei providentia, Flandriæ et Veromandiæ comes, ad notitiam tam modernorum quam posterorum volo quod Gummarus et Wivezin de Axala et filii eorum, scilicet Jordanus, Adam, filiæque Vorthiardis, Columba (Duva?), Gerthrudis, Berthildis, cum se *pro liberis* haberent et ego semper eos *pro meis* haberem, etc. (*Chartul. S. Bav.* p. 64) (vers 1183). Il est intéressant de comparer le texte de ce diplôme avec le récit de Lambert d'Ardres. Voyez, ci-dessus, p. 348.

[3] Miles fuit Erembaldus de Furnis natus. GALBERT, p. 205. Hariulf mentionne les noms d'Erembald et de Bertulf dans la vie de saint Arnould (*Acta SS. ord. S. Ben.*, IX, p. 540). Bertulf, fils d'Erembald, se trouve aussi cité dans un diplôme de l'abbaye d'Aldenbourg de 1087 (*Chr. Aldenb. maj. dipl.*, p. 84).

[4] De comitis pertinentia erant conditione servili. GALBERT, p. 181.

obscure pour le précipiter dans les eaux de l'Escaut. La femme de Baudrand, Dedda, surnommée Duva ou la Colombe, était la complice de ce crime. Elle se hâta de donner sa main et ses trésors au meurtrier, qui obtint à prix d'argent la châtellenie de Bruges et la laissa à sa postérité. Bertulf [1], avait eu également recours à la simonie pour s'emparer de la dignité de prévôt de Saint-Donat dont il avait dépossédé le vertueux Liedbert. Les autres fils d'Erembald avaient acheté de vastes domaines. Cependant, quelles que fussent leurs richesses, les barons et les officiers du comte accusaient leur origine, et il arriva que Charles de Danemark ayant ordonné une enquête sur les droits douteux des Flamings dont la position était la même [2], Bertulf et sa famille mirent tout en œuvre pour se placer au-dessus de ces recherches [3].

Les nièces de Bertulf s'étaient unies à des hommes libres, et le prévôt de Saint-Donat espérait que ces alliances serviraient à cacher ce qu'il voulait taire; mais il en fut autrement, car un chevalier, en repoussant le défi de l'époux d'une des nièces du prévôt, prétendit qu'il n'était plus libre, puisque, selon les lois de la Flandre, quiconque épousait une femme serve devenait lui-même serf après un an de mariage [4]. Bertulf protestait que ses aïeux avaient toujours été libres. « Nous « le sommes, nous le serons toujours, ajoutait-il; il n'est per-

[1] Quidam præpositus Ecclesiæ Brugensis de humili et servili genere, sed potens et dives. *Chr. reg. fr. Script. rer. fr.*, XII, p. 212.

[2] Perquisivit qui fuissent de pertinentia sua proprii, qui servi, qui liberi... GALBERT, p. 181. Voyez la note 2, page précédente.

[3] GALBERT, p. 181.

[4] Quicumque enim, secundum jus comitis, ancillam liber in uxorem duxisset, postquam annuatim eam obtinuisset, non erat liber. GALBERT,

« sonne sur la terre qui puisse nous rendre serfs : si je l'avais « voulu, ce Charles de Danemark [1] n'aurait jamais été comte. » Bertulf attribuait au comte l'intention de le faire rentrer dans la condition des serfs, et peut-être ne se trompait-il point [2].

Telle était la situation des choses quand Tangmar de Straten fit enlever les blés réunis par les fils d'Erembald. Bertulf en conserva un profond ressentiment. Ses frères et tous ses parents, fidèles aux coutumes du Fleanderland, épousèrent sa querelle et sa colère [3]. Les historiens de ce temps, dont les paroles nous rappellent les vers que Sidoine Apollinaire écrivait au cinquième siècle, nous les dépeignent d'une stature élevée, et d'un aspect si terrible qu'on ne pouvait les regarder sans trembler [4]. Selon l'usage des Saxons, ils portaient des surnoms bizarres. Disdir [5], fils d'Erembald, était connu sous le nom d'Hacket [6]; Wulfric et Lambert, sous ceux de Knop [7] et de

p. 182. Telles étaient les dispositions des coutumes germaniques : Si quis Francus alienam ancillam sibi publice junxerit, ipse cum ea in servitio permaneat. *Lex Salica*, XXVII, 3; *Lex Ripuar.*, LVIII, 15; *Lex Longob.*, II, IX, 2.

[1] Iste Carolus de Dacia. GALBERT, p. 182.

[2] GALBERT, pp. 182 et 184.

[3] Stipatus cognatis superbis. IPERIUS, p. 621.

[4] Furibundissimi et ferocissimi vultu, grandes in statura, et torvi et tales quos sine terrore aspicere nemo poterat. GALBERT, p. 185.

[5] Telle est l'orthographe donnée par l'Anonyme danois.

[6] *Hacket*, c'est-à-dire *brochet* (*snoek*). Haket, id est Lucius. *Vita S. Osw. ap. Acta SS. ord. S. Ben.*, VII, p. 710. Noms saxons du *Domesday-Book :* Aki, Akius. Dans les colonies saxonnes du pays de Guines, on retrouve également le nom d'Hacket. DUCHESNE, *Hist. de la maison de Guines, pr.*, p. 143, et *Script. rer. fr.*, XI, p. 301. Le brochet, chez les Germains comme chez les Grecs, était le symbole de la ruse et de la finesse.

[7] Le surnom de Knop se retrouve chez les Saxons d'Angleterre. Osgod

Knap [1]. Leur haine fut d'autant plus vive que dans le conseiller de Charles de Danemark ils poursuivaient le comte lui-même.

Ces dissensions éclatèrent dans les premiers jours de l'année 1126. Le comte avait réuni ses amis dans un festin solennel aux fêtes de l'Épiphanie, lorsqu'il vit paraître l'abbé de Saint-Bertin. Charles en fut étonné et ne put s'empêcher de lui reprocher d'oublier, pour un voyage entrepris à grands frais pendant l'hiver, les devoirs qui réclamaient sa présence au milieu de ses moines. Cependant l'abbé de Saint-Bertin exposa ses plaintes contre Lambert Knap qui retenait les dîmes de son monastère. « Il eût suffi, répondit Charles, que vous « m'envoyassiez une lettre ou un messager; car c'est à moi à « vous défendre, et à vous à prier pour moi [2]. » Aussitôt après, il fit mander le prévôt de Saint-Donat qui accourut joyeux, croyant être invité au banquet, mais le comte se contenta de lui dire qu'il perdrait sa prévôté, et son frère tous ses biens, si, avant le soir, tous les griefs de l'abbé de Saint-Bertin n'avaient été réparés. « Je te jure, par Baudouin mon pré« décesseur, ajoutait-il, que si tu provoques de nouvelles « plaintes, je te ferai précipiter dans une chaudière d'eau « bouillante, comme celui qui dépouilla la pauvre veuve [3]. »

Cnoppe. *De inventione S. Crucis Waltham.*, *Chr. anglo-norm.*, de M. F. Michel, II, p. 245. On le conserve comme terme de mépris dans le district de Furnes.

[1] *Knap* (saxon : *cnapa*), alacer, agilis. KILIAN, I, p. 303. Knap est devenu également en Angleterre un terme de mépris : *knave*, *knavery*. Autres surnoms saxons de la même époque : Reifrid Hasa (le lièvre), Folbert Vogal (l'oiseau), Wilhelm Kauwenhoge (œil de corbeau), etc.

[2] Meum est defendere, vestrum pro me Deum exorare. IPERIUS, p. 622.

IPERIUS, p. 622.

Bertulf, furieux, se hâta de répéter à son frère les menaces qu'il venait d'entendre, et lui raconta qu'à ce même banquet dont ils avaient été exclus, il avait vu Tangmar et les siens comblés des faveurs et des présents du comte de Flandre.

Pendant l'été qui suivit cette scène tumultueuse, Charles, dont Louis VI avait réclamé l'appui, prit part à une expédition dirigée contre l'Auvergne et le duc d'Aquitaine [1]. Les fils d'Érembald voulurent profiter de son absence pour commencer à mettre à exécution leurs perfides desseins.

Tangmar possédait à Straten, non loin de Bethferkerke, un domaine contigu à celui de Lambert Knap [2]. Burchard, fils de Lambert, déplaça secrètement, pendant la nuit, les bornes de pierre qui les séparaient, de telle sorte que le verger de Tangmar semblait dépendre d'un autre domaine. Puis il chargea quelques-uns des siens d'y remplir leurs paniers. Un serviteur de Tangmar voulut s'y opposer : ils le maltraitèrent. A ce bruit Tangmar jugea utile de placer des hommes armés dans son château, et lorsque, peu de jours après, les amis de Lambert reparurent et forcèrent les clôtures pour continuer leur tâche, ils s'élancèrent sur eux, et leur ayant coupé le pied droit, ils cachèrent ces sanglants trophées dans des paniers de fruits qu'ils firent remettre à Bertulf et à son frère [3]

Burchard apprit bientôt que ses amis avaient succombé à la

[1] SUGER, p. 315.

[2] De là le nom de Burchard de Straten, fréquemment attribué au fils de Lambert Knap. ROLAND DE BAENST, *ap. Vredium, Fl. ethn.*, addit. p. 78. Le manuscrit de Roland de Baenst existe à la bibliothèque de Bruges.

[3] *Chr. com. Fl. ap. Chr. de Fl.*, I, p. 84; DESPARS, I, p. 269; *Chr. flamande*, publiée par MM. Serrure et Blommaert, I, p. 50; *Excellente chronicke*, f° 19.

suite de cette mutilation. Transporté de fureur, il se dirigea aussitôt vers le domaine de Tangmar, détruisit son verger et donna l'assaut à son château; la résistance fut vive : un grand nombre de combattants avaient déjà péri lorsque le prévôt Bertulf envoya à son neveu des ouvriers, armés de haches, qui ébranlèrent les murailles et décidèrent le succès. A leur retour à Bruges, les vainqueurs pénétrèrent dans la maison qu'y possédait Tangmar et y égorgèrent son oncle et sa fille : l'un était un vieillard de soixante et seize ans; l'autre, une jeune femme, déjà mère. A ces crimes succéda une longue orgie à laquelle le prévôt, enivré d'orgueil et de vengeance, voulut présider lui-même dans le cloître de Saint-Donat. Les jours suivants, Burchard et les siens continuèrent leurs déprédations dans les campagnes; ils poursuivaient tous les laboureurs qui cultivaient les domaines de Tangmar et de ses amis, et lorsqu'ils parvenaient à les saisir, ils les faisaient périr par le fer, ou bien ils les suspendaient aux arbres [1].

Les fils d'Erembald n'ignoraient point que le retour de Charles mettrait un terme à leurs fureurs et à leur impunité, mais il était trop tard pour reculer. Leurs forfaits les conduisaient à de nouveaux forfaits, et le sang qu'ils avaient fait couler les encourageait à en répandre : il n'était plus de crime assez affreux pour que leur pensée ne s'y arrêtât. Le 22 janvier 1127, ils se rendirent à Ypres [2], où ils eurent, dans l'église de Saint-Martin, une entrevue avec les chefs des Flamings dont ils espéraient le concours. Là se trouvèrent Bertulf, Bur-

[1] GUALTER, p. 169; GALBERT, p. 182. J'ai cru devoir compléter leur récit par les traditions que les chroniques flamandes nous ont conservées.

[2] Ou, selon aucuns, au territoire de Furnes. OUDEGHERST, p. 367.

chard, Lambert de Rodenbourg, Isaac de Reninghe [1], Gui de Steenvoorde [2], Ingelram d'Eessen, Guillaume de Werwicq et d'autres hommes de même race. Si Guillaume de Loo n'assista pas à cette réunion, il paraît du moins l'avoir protégée comme vicomte d'Ypres. C'est là qu'il fut arrêté que tous les conjurés s'assembleraient à Bruges, et que l'on profiterait de l'un des premiers jours du carême pour mettre le comte à mort lorsque, selon sa coutume il paraîtrait sans escorte à l'église de Saint-Donat. A peine le comte Charles était-il arrivé à Lille qu'il y apprit, par les plaintes de Tangmar, les désordres qui régnaient en Flandre. Deux cents laboureurs chassés de leurs demeures l'attendaient à Ypres pour implorer son appui. Ce fut dans cette ville [3] que Charles convoqua les barons pour juger les coupables. On décida d'abord que le sang excusait le sang; mais en étudiant l'origine de ces discordes, les torts de Burchard devinrent incontestables. Il avait été l'agresseur, et fut condamné à rétablir le château, le verger et l'enclos de Tangmar : de plus, conformément aux peines portées par les usages germaniques contre les violateurs de la paix publique, sa demeure fut livrée aux flammes [4].

[1] Isaac de Reninghe, autre karl-serf, dont Galbert écrit ailleurs : Isaac servus et camerarius simul et homo comitis Caroli. GALB., p. 185. Ce qui rappelle cet autre passage de Galbert : Walterus *miles* ex Sarran et homo Bertulphi. GALB., p. 201.

[2] *Steen*, saxon : *stan*, pierre; *voorde*, saxon : *vorda*, gué. Stan-ford, ville saxonne du comté de Lincoln. Steenvoorde, bourg de Flandre, situé entre Poperinghe et Cassel.

[3] Ubi et ego præsens fui. GUALTER, p. 169.

[4] Sur cet usage, voyez le *Privilége des Arsins de Lille*. WARNKOENIG, II 2, *Urk.*, p. 269.

Charles revint le 28 février à Bruges. Il employa toute la journée du lendemain à rendre la justice, mais vers le soir, Gui de Steenvoorde et d'autres traîtres parurent dans son palais et cherchèrent à exciter sa clémence. Ils lui représentèrent longuement que la jeunesse de Burchard devait faire excuser sa faute, suffisamment expiée d'ailleurs par la destruction de son château; ils ajoutaient qu'il serait injuste d'en faire peser la responsabilité sur toute sa famille. Parfois seulement, le comte encore ému du triste spectacle des ruines qui, la veille, lui avaient retracé sur son passage les dévastations de Bertulf, répondait à leurs mensongères apologies par quelques plaintes énergiques. Les amis de Burchard gardaient alors le silence, et lorsque les serviteurs du comte remplissaient leurs coupes, ils demandaient qu'il y fît verser les vins les plus précieux. Dès que les coupes étaient vides ils les faisaient remplir de nouveau, et c'est ainsi que, par la violation des saintes lois de l'hospitalité, ils se préparaient aux attentats les plus sacriléges [1].

Le comte leur avait accordé la permission de se retirer, et ils en profitèrent pour se rendre immédiatement à la demeure de Bertulf où ils racontèrent les paroles de Charles, telles que leur imagination troublée par les vapeurs du vin les avait conservées. « Jamais, dirent-ils, le comte de Flandre ne nous « pardonnera, à moins que nous ne reconnaissions que nous « sommes ses serfs [2]. » Près de Bertulf, se trouvaient rassemblés Guelrik son frère, Burchard son neveu, Isaac de Reninghe, Guillaume de Werwicq, Ingelram d'Eessen. Ils

[1] Galbert, p. 182; Gualter, p. 169.
[2] Nisi servos ejus... Gualter, p. 170.

joignirent leurs mains en signe d'alliance [1] et résolurent de faire périr le comte dès qu'une occasion favorable se présenterait. Tandis que le prévôt de Saint-Donat gardait la porte de la salle où ils étaient réunis, ils continuèrent à délibérer, et jugèrent qu'il était important d'associer à leur entreprise Robert, neveu de Bertulf, jeune homme paisible et vertueux [2], qui avait succédé à toute l'influence dont jouissait son père, longtemps châtelain sous le règne de Robert II [3]. Ils l'appelèrent donc et lui dirent : « Donne-nous ta main afin que tu « prennes part à nos projets, comme nous-mêmes, en joignant « nos mains, nous nous sommes déjà engagés les uns vis-« à-vis des autres. » Robert, soupçonnant quelque intention sinistre, refusait de les écouter et voulait quitter la salle : « Qu'il « ne sorte point, » s'écrient Isaac et Guillaume en s'adressant au prévôt. Bertulf le retient et emploie tour à tour les menaces et la persuasion [4]. Le jeune homme cède enfin, donne sa main et demande ce qu'il doit faire. On lui répond : « Charles veut « nous perdre et nous réduire à devenir ses serfs, nous « avons juré sa mort : aide-nous de ton bras et de tes con-« seils. » Robert, éperdu de terreur, laissait couler ses larmes : « Il ne faut pas, disait-il, que nous trahissions notre « seigneur et le chef de notre pays. Si vous persistez à le « vouloir faire, j'irai moi-même révéler votre complot au « comte, et jamais, si Dieu le permet, on ne me verra prêter

[1] Dederunt dextras in invicem. GALBERT, p. 183. Dantes invicem dextras. *Lib. mir. S. Bert.* Comparez, ci-dessus, p. 166.

[2] Puer nobilis animi, virtute præcautus. GALBERT, p. 183.

[3] A cette époque, l'histoire de la transmission héréditaire de la dignité de châtelain de Bruges est fort obscure. Voyez VREDIUS, *Fl. ethn.*, p. 543.

[4] Blanditiis et minis. GALBERT, p. 183.

« mon aide, ni mes conseils à de pareils desseins. » Il fuyait hors de la salle : on le retint de nouveau. « Écoute, mon « ami, répliquèrent Bertulf et ses complices, si nos pa- « roles semblaient annoncer que nous songeons sérieusement « à cette trahison, c'était seulement afin de voir si nous pour- « rions compter sur toi dans quelque affaire grave. Nous ne « t'avons point encore appris pourquoi tu nous as engagé ta « foi, nous te le dirons un autre jour. » Et ils cherchèrent à cacher par des plaisanteries et sous de légers propos le but de leur réunion; ensuite, ils se séparèrent, mécontents de ce qui avait eu lieu et agités par une secrète inquiétude [1].

Isaac de Reninghe était à peine revenu dans sa demeure lorsque, s'étant assuré que le silence de la nuit était complet, il remonta à cheval et rentra dans le bourg où se trouvaient l'église de Saint-Donat et le palais du comte. Il y appela tour à tour Bertulf et les autres conjurés, et les conduisit dans la maison du karl Walter, fils de Lambert de Rodenbourg [2]. Là ils éteignirent tous les feux afin qu'on ne remarquât point au dehors qu'ils veillaient, et poursuivirent leur complot, protégés par les ténèbres [3]. Afin que leur projet ne fût point révélé, ils décidèrent qu'on l'exécuterait dès le lever de l'aurore, et choisirent, dans la maison de Burchard, les karls qui seraient chargés d'accomplir le crime [4]. Quiconque frapperait le comte devait recevoir quatre marcs d'argent; ceux qui aideraient à le

[1] GALBERT, p. 183.

[2] In aliud hospitium, scilicet Walteri *militis*. GALBERT, pp. 183 et 208.

[3] Securi in tenebris. GALBERT, p. 183. Ut puta non lucis sed tenebrarum opera. GUALTER, p. 170.

[4] Eligentes de familia Borsiardi... *militibus* qui interficerent. GALBERT, p. 183.

tuer, seulement la moitié. Ces résolutions prises, Isaac retourna chez lui : le jour n'avait pas encore paru [1].

Depuis son retour, Charles s'abandonnait à de tristes pressentiments, et semblait avoir reçu la révélation de sa fin prochaine. A Ypres, on lui avait exposé toute la férocité des mœurs de Burchard. « Dieu me protégera, avait-il répondu, « et si je meurs pour la cause de la justice, ma gloire sera « supérieure à mon malheur ». Quelques clercs étant venus se plaindre des dangers qui les menaçaient : « Si vous mou- « riez pour la vérité, leur avait-il dit, quelle mort serait plus « honorable que la vôtre? Est-il quelque chose au-dessus des « palmes du martyre [2] ? »

Cette même nuit, pendant laquelle on aiguisait le fer qui devait trancher sa vie, Charles avait peu dormi et ses chapelains remarquèrent qu'il paraissait souffrant et agité. Il se leva un peu plus tard que de coutume, et se dirigea aussitôt vers l'église de Saint-Donat. Le ciel était sombre et chargé de brouillard. De vagues rumeurs arrivèrent jusqu'au comte de Flandre et l'avertirent que ses jours étaient en péril; mais il ne voulut point y ajouter foi, et ne prit avec lui qu'un petit nombre de serviteurs qui se dispersèrent dans les nefs dès que Charles fut entré dans la galerie supérieure de l'église qui communiquait avec son palais [3]. Le clergé avait déjà chanté les hymnes que la religion consacre aux premières heures du jour; Charles unissait sa voix à leurs prières et récitait les psaumes de David; il avait commencé le quatrième psaume de

[1] Circa crepusculum diei. GALBERT, p. 183.
[2] GUALTER, p. 171.
[3] Coram altare sanctæ Dei genitricis Mariæ. GUALTER, p. 170.

la pénitence [1] et avait achevé le verset : « Vous jetterez sur « moi de l'eau avec l'hysope et je serai purifié; vous me lave- « rez et je deviendrai plus blanc que la neige, » lorsque, comme le dit Galbert, ses péchés furent lavés dans son sang [2].

Burchard, prévenu par ses espions de l'arrivée du comte, n'avait pas tardé à le suivre dans l'église, caché sous un large manteau; il avait chargé ses amis de garder les deux côtés de la galerie où priait le prince, et était arrivé près de lui sans que sa présence eût été remarquée. Charles avait pris un des treize deniers posés sur son psautier pour le donner à une vieille femme. Celle-ci aperçut Burchard : « Sire comte, prenez garde [3], » lui dit-elle. Charles tourna la tête et au même instant l'épée de Burchard, s'abaissant, l'effleura et coupa le bras déjà prêt à remettre cette dernière aumône [4]. Le fils de Lambert Knap se hâta de relever son épée, et d'un second coup plus vigoureux et plus terrible il renversa sans vie à ses pieds l'infortuné comte de Flandre [5].

[1] Vidi ut recolo, écrivait plus tard l'abbé de Bonne-Espérance Philippe d'Harveng à Philippe d'Alsace, cum comes Carolus divinis altaribus assistebat, reverenter et decenter legendis psalmulis insistebat et ut limatus mucro cum sumendæ tempus aderat ultionis, sic decebat devotum principem libellus tempore lectionis. *Opera Ph. d'Harveng.*, p. 81.

[2] Sui sanguinis rivulis a peccato abluto... GALBERT, p. 184.

[3] Domine comes, cavete. *Lib. Herim. abb. in Spicil.*, II, p. 896.

[4] Bracchium ejus dexterum cum manu qua eleemosynam porrexerat. GUALTER, p. 170.

[5]
Karole gemma comitum
Te dolemus immeritum...
Te exhorrebant impii,
Amabant pacis filii.

Lament. ap. Boll., p. 219. Comparez LABBE, et MARTENE, *Ampliss. Coll.*, VI, p. 1133. Guillaume de Pouille, petit-fils de Robert Wiscard, mourut

Ceci se passait le 2 mars 1127 [1] : le même jour, le comte Guillaume de Bourgogne périt également assassiné dans une église [2].

La pauvre femme qui avait reçu les derniers bienfaits du martyr s'était précipitée sur la place du Bourg en criant : *Wacharm! Wacharm* [3]*!* Cet appel, semblable à la clameur de haro dont nous avons parlé ailleurs, resta stérile soit que parmi les habitants de Bruges, il y eût beaucoup d'hommes que leur origine attachait à la faction de Bertulf [4], soit que la terreur que fait toujours naître un crime inopiné, eût glacé tous les cœurs.

Cependant la mort du comte n'avait point satisfait la colère de ses ennemis : ils n'avaient point quitté l'église de Saint-Donat et leur fureur sacrilége méditait de nouveaux crimes. Thémard, châtelain de Bourbourg, priait non loin de Charles de Danemark, dans la même galerie : il ne put fuir et tomba couvert d'affreuses blessures. Enfin, les meurtriers s'élancèrent hors de l'église : les uns voulurent envahir le palais du comte, ou bien aller à Straten, piller le domaine de Tangmar ; les autres se dispersèrent dans la ville pour se mettre à la recherche de leurs ennemis. Les deux fils de Thémard

de douleur en apprenant l'assassinat de son frère utérin Charles de Danemark. GUALTER, p. 164.

[1] Le 2 mars 1127, troisième mercredi du Carême, le dimanche de *Reminiscere* étant le 27 février et Pâques le 3 avril. L'année 1127 avait commencé aux fêtes de Noël. Quamplures annos solent incipere a Nativitate. GERV. DOROB., 1171.

[2] ANSELM. GEMBL., 1127; *Chr. Leod. ap. Labbe,* I, p. 339.

[3] *Wacht! arms!* Excubiæ ad arma! Ou bien : Levez-vous! aux armes! du saxon *veccian,* se lever.

[4] In castro nostro, nullus audebat aperte deflere. GALBERT, p. 185.

de Bourbourg s'éloignaient sous un costume emprunté. Les traîtres les suivirent et les atteignirent à l'extrémité des faubourgs, sur une vaste place qu'on nommait le Sablon [1]. L'un d'eux y rendit le dernier soupir; l'autre se réfugiait dans sa maison lorsqu'un habitant de Bruges, Lambert, surnommé Berakin [2], le renversa d'un coup de hache.

Gautier de Locre, sénéchal du comte de Flandre, avait disparu : il avait été l'un des principaux conseillers de Charles de Danemark, et l'on prétendait que, plus que personne, il n'avait cessé de l'engager à faire rentrer les fils d'Erembald dans la condition des serfs. Burchard et ses amis étaient impatients d'assouvir sur lui leur haine et leur vengeance : ils le cherchaient inutilement, lorsqu'on vint leur apprendre que le châtelain de Bourbourg respirait encore. Les chanoines de Saint-Donat avaient entouré sa douloureuse agonie des consolations de la religion. L'abbesse d'Origny [3] s'était également approchée de lui et elle venait de recevoir son anneau et ses derniers vœux pour sa femme et ses fils dont il ignorait la mort [4], quand Burchard parut. A sa voix, on précipita le vieillard mourant du haut de la galerie sur les degrés de marbre de l'escalier où sa tête se brisa, ensuite on le traîna devant les portes de l'église pour l'y frapper de nouveau.

[1] Harenas. Galbert, p. 185. Zabulum. *Comptes de la ville de Bruges*, 1299.

[2] *Bere, beer*, ours, sanglier. Kilian.

[3] Origny, célèbre monastère de bénédictines, situé dans le diocèce de Laon, auquel les maisons de Bourbon, de Créquy, de Rohan, de Lorraine, de Montluc, de Craon ont donné des abbesses. Je n'ai pu découvrir quel était, en 1127, le nom de l'abbesse d'Origny. *Gallia christ.*, x, p. 620.

[4] Quorum mortem ipse nisi post mortem suam ignorabat. Galbert., p. 185.

Pendant cette scène d'horreur, un enfant accourt et annonce qu'il connaît la retraite de Gautier de Locre : il ajoute qu'il n'est pas loin et qu'on le trouvera dans cette même église où déjà tant de sang a coulé, et cet enfant conduit Burchard, tandis que la joie féroce des meurtriers se révèle par de bruyantes acclamations. Le sénéchal de Flandre, se voyant trahi, s'élance de la tribune occupée par les orgues où l'un des gardiens de l'église l'avait couvert de son manteau ; éperdu de terreur, il fuit précipitamment vers l'autel de Saint-Donat, et s'y réfugie sous le voile que les prêtres avaient étendu sur le crucifix. C'est en vain qu'il invoque Dieu et tous les saints [1]. Burchard le suit, le saisit par les cheveux et lève son épée : mais les chanoines s'interposent et demandent qu'il leur soit au moins permis d'entendre la confession du condamné. Prière inutile ! Burchard les repousse. « Gauthier, dit-il au sénéchal, « nous ne te devons pas d'autre pitié que celle que tu as « méritée par ta conduite vis-à-vis de nous. » Puis il ordonne à ses sicaires de le porter sur le corps inanimé du châtelain de Bourbourg, où ils l'immolent à coups d'épée et de massue [2].

Burchard résolut alors de faire visiter toute l'église, afin de reconnaître s'il ne s'y trouvait point quelques autres de ceux dont il avait juré la perte. Ses serviteurs soulevèrent les bancs, les pupitres, les rideaux et tous les ornements qui pouvaient servir d'abri. Dans le premier sanctuaire, il aperçurent les chapelains du comte qui s'étaient placés sous la protection des autels. Plus loin, ils découvrirent le clerc Odger, le cham-

[1] Miserando clamore interpellans Deum et sanctos. GALBERT, p. 185.

[2] Morti tradiderunt gladiis et *clavis* obrutum. GALBERT, p. 185.

bellan Arnould, et le notaire Frumold le jeune que Charles de Danemark chérissait beaucoup[1]. Arnould et Odger s'étaient retirés sous une vaste tapisserie. Frumold le jeune avait cru pouvoir plus aisément se dérober aux regards, en se cachant sous des rameaux verts qu'on avait cueillis pour l'une des solennités du carême. Les chapelains du comte, Odger, Arnould et Frumold voulurent corrompre les serviteurs de Burchard pour qu'ils ne les dénonçassent point; leurs tentatives furent inutiles.

Burchard et ses amis attendaient dans le chœur le résultat de ces recherches. « Par Dieu et ses saints! s'écria Isaac de « Reninghe, dût Frumold remplir d'or toute l'église, il ne ra- « chètera point sa vie! » A ces mots il se dirigea de ce côté pour le conduire hors de la nef. Le notaire Frumold, dont la sœur avait épousé Isaac, se méprit sur ses intentions, espérant trouver en lui un protecteur. « Mon ami Isaac, lui disait-il, je t'en « conjure par l'amitié qui jusqu'à ce moment a existé entre « nous, respecte mes jours et conserve-moi à mes enfants « qui sont tes neveux, afin que ma mort ne les laisse point « sans défense. » Mais Isaac lui répliqua : « Tu seras traité « comme tu l'as mérité en nous calomniant auprès du comte. » Un prêtre, s'approchant de Frumold, ouït sa confession et reçut l'anneau d'or qu'il le chargea de remettre à sa fille. Cependant Burchard et Isaac délibéraient s'ils n'épargneraient pas les jours de Frumold et d'Arnould jusqu'à ce qu'ils les eussent obligés à leur livrer tout le trésor du comte. Tandis qu'ils hésitaient, les chanoines de Saint-Donat avaient prévenu Fru-

[1] Sur l'importance des fonctions de notaire au onzième siècle, voyez le commentaire des Bollandistes. *Acta SS.*, martii I, p. 153.

mold le vieux, oncle du notaire Frumold, des périls qui menaçaient son neveu. Ils l'accompagnèrent près de Bertulf et, s'agenouillant avec lui, unirent leurs prières aux siennes pour que le prévôt interposât sa médiation. Bertulf consentit à envoyer un messager vers Burchard pour l'engager à respecter la vie du notaire ; mais Burchard fit répondre « que lors même « que Bertulf implorerait lui-même sa grâce, il ne pourrait « l'accorder. » Frumold le vieux et les chanoines se précipitèrent de nouveau aux pieds du prévôt, le suppliant de se rendre à l'église de Saint-Donat. Enfin Bertulf se leva, « il mar- « chait d'un pas lent, raconte Galbert, comme s'il se préoc- « cupait peu du sort d'un homme qu'il n'aimait point [1]. » Quand il arriva dans le sanctuaire, la délibération durait encore et Bertulf obtint qu'on lui remettrait les prisonniers jusqu'à ce que Burchard les réclamât. « Apprends, Frumold, dit le prévôt « de Saint-Donat au malheureux notaire, que tu ne posséderas point ma prévôté aux prochaines fêtes de Pâques « comme tu l'espérais. » Et il l'emmena dans sa maison.

Le corps du comte était resté étendu dans la galerie, où il avait péri. Les cérémonies religieuses avaient cessé dans l'église souillée par des attentats sacriléges, et les chanoines avaient à peine osé mêler aux soins pieux qu'ils avaient prodigués au châtelain de Bourbourg quelques prières secrètes pour Charles de Danemark. Enfin Frumold le vieux, qui déjà avait sauvé son neveu, obtint de Bertulf que les nobles restes du bon prince seraient enveloppés dans un linceul et placés au milieu du chœur; puis on alluma quatre cierges autour du cercueil. Bientôt quelques femmes [2] vinrent prier près de ce modeste

[1] Galbert, p. 186.
[2] Mulieres solæ. Galbert, p. 187.

cénotaphe. Leur âme chaste et tendre s'était émue : une si haute infortune était devenue pour elles un culte dont leur imagination multiplia les miracles; elles racontaient que longtemps avant la mort du comte, les fossés du bourg avaient paru rougis de sang, et qu'une voix divine avait rapidement porté le récit du crime au delà des frontières de la Flandre. Les larmes de ces femmes touchèrent tous ceux qui en furent les témoins : tant il est vrai que tous les sentiments du cœur de l'homme, la pitié comme la haine, ont une puissance expansive qui se propage et s'étend ; et l'on vit, avant le soir, ce même peuple qui, aux premières heures du jour, partageait le ressentiment des meurtriers contre le comte Charles [1], l'honorer et le vénérer comme un martyr [2].

« Ce fut alors (je cite Galbert) que les traîtres examinèrent, « avec le prévôt Bertulf et le châtelain Hacket, par quel moyen « ils pourraient faire enlever le corps du comte, qui ne cesserait tant qu'il reposerait au milieu d'eux de les vouer à « un opprobre éternel; et par une résolution digne de leur « ruse, ils envoyèrent chercher l'abbé de Saint-Pierre, afin « qu'il prît avec lui les restes du comte Charles et les ensevelît à Gand. Ainsi s'acheva cette journée pleine de dou- « leurs et de misères [3]! »

Le remords tourmentait ces hommes que le crime n'avait point effrayés : ils ne voyaient dans ce cadavre mutilé qu'un accusateur terrible, et craignaient que la victime ne se levât,

[1] Totus locus Brugensis applaudebat Borchardo ac suis. ANON. DANUS, p. 86.

[2] Brugensium corda municipum ita superna immutavit gratia. GUALTER, p. 173; *Chr. S. Andreæ*, p. 24.

[3] GALBERT, p. 187.

voilée de son linceul, pour proclamer leur crime et annoncer leur châtiment.

Pendant la nuit, Bertulf plaça des sentinelles sur la tour et dans les galeries de l'église, afin que, s'il était nécessaire, il pût y trouver un refuge. Il attendait impatiemment l'arrivée de l'abbé de Saint-Pierre. Celui-ci était monté à cheval aussitôt après avoir reçu le message du prévôt et parut à Bruges vers le lever du jour. Il devait attacher le cercueil sur des chevaux et retourner à Gand sans délai, mais une foule de pauvres qui espéraient qu'on leur distribuerait des aumônes pour le repos de l'âme du comte, s'étaient déjà réunis. Ils soupçonnaient le projet de Bertulf. « Seigneur, lui disaient-« ils, ne permettez point que les reliques de notre père et « d'un si vénérable martyr s'éloignent de ces lieux, car s'il en « était ainsi, notre ville et tout ce qu'elle renferme, seraient « inexorablement frappés de destruction; si, au contraire, le « bienheureux comte reçoit la sépulture dans cette église, « nos ennemis et nos adversaires ne voudront jamais la ren-« verser [1]. » Leurs clameurs suivaient le prévôt de Saint-Donat [2]; on répétait de toutes parts qu'on allait enlever le corps du comte, et les bourgeois accouraient en tumulte.

Bertulf jugea qu'il n'y avait point de temps à perdre, et tandis qu'on apportait aux portes de l'église un cercueil préparé à la hâte, il ordonna à ses serviteurs de soulever le corps du comte de Flandre et de l'y déposer sans délai. Mais les chanoines s'y opposèrent; employant la force pour résister à

[1] GALBERT, p. 187.

[2] Insequebantur præpositum, quocumque ibat clamantes. GALBERT, p. 187.

la force [1], ils les contraignirent à renoncer à leur dessein. « Nous voulons, s'écriaient-ils, savoir d'abord pour quel motif « le prévôt a donné un tel ordre. » Ils sortirent de l'église pour se rendre dans le bourg : Bertulf s'y trouvait, entouré de ses neveux. « Jamais, lui dirent-ils, nous ne consentirons « à remettre les restes de Charles, comte très-pieux et mar- « tyr; nous mourrons plutôt que de permettre qu'ils soient « portés loin de nous. » A ces mots tous les clercs s'emparèrent des tables, des escabeaux, des candélabres et de tout ce qui dans leurs mains pouvait servir à combattre; en même temps ils agitaient les cloches. Les bourgeois prenaient les armes et se rangeaient dans l'église, le glaive à la main. Les pauvres et les malades s'élançaient sur le linceul et le couvraient de leurs bras, pour le défendre et le conserver comme un gage de la miséricorde céleste. Tout à coup le tumulte s'arrêta : un enfant paralytique qui avait coutume de mendier aux portes de l'abbaye de Saint-André avait touché les reliques sanglantes du martyr. Il s'était levé et marchait, louant le ciel de ce miracle dont tout le peuple était témoin. On n'entendait plus que des prières et des actions de grâces. Les uns essuyaient les plaies du comte avec des linges; les autres grattaient le marbre rougi par son sang : une sainte terreur avait pénétré tous les esprits [2].

L'abbé de Saint-Pierre avait fui à Gand, tandis que le prévôt et ses neveux se retiraient dans le palais du comte. Leur ruse n'avait point réussi, et ils se virent réduits à promettre qu'on n'enlèverait point le corps du prince; quoi qu'il en fût, dès que

[1] Violenter. GALBERT, p. 187.

[2] GUALTER, p. 172; GALBERT, p. 188; *Chr. S. Andr.*, p. 24.

le peuple se fut éloigné, ils firent fermer les portes de l'église : les chanoines, craignant quelque nouvelle perfidie, s'empressèrent de construire avec des pierres et du ciment un tombeau placé dans la galerie de Notre-Dame, aux lieux mêmes où le comte avait été frappé, et ils l'y ensevelirent le lendemain.

Les cérémonies des obsèques furent célébrées le 4 mars dans l'église de Saint-Pierre, située hors des murs de la ville. Le prévôt de Saint-Donat y parut avec ses chanoines : il ne cessait de leur répéter qu'il était entièrement étranger à la trahison, et distribua de sa propre main les aumônes funéraires : on le vit même pleurer [1]. Le notaire Frumold, qui avait été contraint de livrer les clefs du trésor du comte, dut la liberté à sa clémence. De plus, Bertulf adressa, le 6 mars, des lettres aux évêques de Noyon et de Térouane. Il les y suppliait de venir purifier l'église de Saint-Donat, et ajoutait qu'il était prêt à prouver canoniquement son innocence devant le clergé et le peuple.

Cependant Bertulf ne se confiait point dans ses protestations : il riait secrètement de l'admiration crédule que nourrissait le peuple pour les miracles du comte de Flandre [2]. Si le prévôt de Saint-Donat était chrétien par hypocrisie, le fils de Lambert Knap, moins fourbe, quoique plus cruel, conservait une foi aveugle dans les enchantements et les superstitions du paganisme [3]. L'église de Saint-Donat vit, en 1127, sous ses voûtes

[1] Deflebat tunc tandem consulem. GALBERT, p. 188.

[2] Non solum credere vel pœnitere recusavit, sed ab subsanandum et deridendum conversus... GUALTER, p. 172.

[3] More paganorum et incantatorum. GALBERT, p. 210.

sacrées, des hommes de race saxonne renouveler le *dadsisa* qu'en 743 le concile de Leptines avait condamné chez leurs aïeux. Au milieu des ténèbres de la nuit, Burchard et ses complices vinrent s'asseoir autour du tombeau du comte, puis ils placèrent sur la pierre sépulcrale un pain et une coupe remplie de bière qu'ils se passèrent tour à tour. Ils croyaient apaiser par ces libations l'âme de leur victime et s'assurer l'impunité [1].

Si la justice céleste était impuissante, ne pouvaient-ils pas compter sur le dévouement de leurs amis? Déjà ils avaient annoncé à Guillaume de Loo qu'ils lui feraient avoir le comté de Flandre [2], et un agent du vicomte d'Ypres, nommé Godtschalc Tayhals, s'était rendu à Bruges près du prévôt et de Burchard, porteur d'un message ainsi conçu : « Mon maître et « votre intime ami, Guillaume d'Ypres, vous salue et vous « assure de son amitié : sachez qu'il s'empressera autant qu'il « est en lui de vous aider et de vous secourir [3]. »

C'était précisément l'époque de l'année où les marchands étrangers s'assemblaient à Ypres. Ils y étalaient leurs marchandises dans le forum de la cité, et de là vint le nom de foire qu'on donnait à leur réunion annuelle [4]. Guillaume de

[1] Ut nullo modo illum quis vindicaret... GALBERT, p. 210.

[2] Willelmus Iprensis cum cæteris ad prædam et homicidia suspirabat; vidensque omnia turbata : Faciam, inquit, currus et equites et Flandriæ comitatum obtinebo. Illustri etenim comite absque liberis de hac vita subtracto, me sibi propinquum dereliquit, in patrum nostrorum dignitatem hereditario jure successurum. *Mirac. S. Rict. ap. Boll. Acta SS.*, maii III, p. 105.

[3] GALBERT, p. 188.

[4] Forum et nundinæ... descenderant ad idem forum... de quocumque loco apud forum convenissent. GALBERT, pp. 185 et 188.

Loo profita de ces circonstances pour les obliger à lui rendre hommage, et à le reconnaître comme comte de Flandre. Bertulf lui avait donné ce conseil [1], et avait en même temps mandé aux karls du pays de Furnes et à ceux des bords de la mer [2], attachés à sa faction, je dirai plus exactement à sa gilde, qu'ils appuyassent les prétentions du vicomte d'Ypres. Le prévôt de Saint-Donat écrivit aussi à Robert de Kerseke [3] et à Walter de Frorerdeslo pour qu'ils se préparassent à prendre les armes; et, ce qui était plus important, il obtint que les habitants de Bruges construisissent autour de leurs faubourgs une enceinte palissadée avec des tours et un fossé.

Les serviteurs du comte, que l'horreur du crime avait un instant glacés d'effroi, n'avaient point tardé à se rallier. Quatre jours après la mort de Charles le Bon, ils arrêtèrent et renversèrent de son cheval le moine d'OEdeghem que Bertulf avait chargé de ses lettres pour l'évêque de Noyon; il est à croire d'ailleurs que ce prélat, frère utérin de Marguerite de Clermont, veuve du comte Charles, les eût repoussées avec indignation; car, dès qu'il eut appris le crime qui avait eu lieu, il mit l'église de Saint-Donat en interdit, et frappa d'anathème tous ceux qui y avaient pris part ou oseraient en soutenir les

[1] Hoc totum fecit consilio præpositi. GALBERT, p. 187.

[2] Transmandavit Furnensibus qui in ejus *amicitia* steterant... Mandavit pro Flandrensibus illis qui circa mare... GALBERT, p. 189; GUALTER, p. 176. Sur la signification du mot *amicitia*, voyez le livre VI. Propinquorum, amicorum et hominum suorum quos innumerabiles habebat, turba magna sibi obediente, dit ailleurs Gualter (p. 168). Interfectorum consanguinei. ORD. VITAL, p. 885.

[3] Peut-être Kaeskerke.

[4] Vlaersloo, entre Dixmude et Thourout.

auteurs [1]. Cette sentence d'excommunication était à peine connue en Flandre lorsque le chambellan Gervais de Praet, l'un des barons qui avaient réussi à s'évader de Bruges, vint avec ses amis incendier le château de Ravenschoot et la maison de Wulfrik Knop, située aux portes de Bruges. Il possédait des intelligences dans la ville, où ses partisans devaient l'introduire. Pour exécuter ce projet, il fallait tromper l'attention des conjurés, et ce fut dans ce but que Gervais de Praet ordonna de brûler, à l'est de la ville, quelques maisons qui appartenaient à Burchard et à Robert. Ce qu'il avait prévu, arriva. Burchard s'élança hors de l'enceinte des faubourgs pour éteindre les flammes et repousser les assaillants, mais sa troupe était trop peu nombreuse pour y réussir, et il rentra dans la ville, ne soupçonnant point la ruse de ses adversaires.

Le jour baissait et déjà la fumée qui s'élevait de l'âtre annonçait le repas du soir [2] lorsque tout à coup on vit paraître dans les rues les hommes d'armes de Gervais de Praet auxquels on avait livré les portes du Sablon. Les bourgeois s'armèrent aussitôt de toutes parts. Les uns, instruits d'avance de

[1] Au dix-huitième siècle, on lisait encore solennellement dans l'église de Saint-Donat le récit du martyre de Charles le Bon en y joignant des malédictions contre ses meurtriers (*Chronycke van Vlaenderen*, by Andreas Wydts, I, p. 160). Ce document, tel qu'il nous a été conservé, paraît appartenir au seizième siècle. N'aurait-il point été rédigé par l'ordre de Charles-Quint, à l'occasion du mariage de sa sœur Isabelle avec Christiern de Danemark, et n'est-ce pas à cette époque qu'il faut placer l'origine de cette malédiction dont quelques vieillards conservent encore le souvenir?

[2] Circa vesperam erat et consederant cives plurimi ad prandium. GALBERT., p. 190.

cette attaque, se préparaient à la seconder; les autres, favorables à la faction de Burchard, cherchaient en vain à arrêter les agresseurs, et se retiraient vers le bourg [1]. Là, après de nouveaux combats, ils parvinrent à briser les ponts et à fermer les portes.

Le récit de Galbert permet de croire que les conjurés furent trahis par l'échanson Désiré, frère d'Isaac de Reninghe. Burchard et les siens se trouvaient devant la maison de Désiré, et peut-être les y avait-il perfidement retenus, au moment où Gervais de Praet pénétrait dans la ville. Désiré frère d'Isaac, abandonnant aussitôt ses complices, renversa de son cheval l'un de ceux qui avaient frappé le comte (il se nommait George) et lui trancha les deux mains. Il espérait faire oublier ainsi la part qu'il avait prise lui-même à l'attentat du 2 mars, et effacer en combattant ses frères le crime dont la complicité leur était commune [2]. Désiré, frère d'Isaac, ne quitta plus les assiégeants; mais il arriva qu'un jour le jeune Robert, l'ayant aperçu de loin, s'écria à haute voix : « Désiré, tu as oublié qui nous a engagés « à faire périr le comte, et tu te réjouis maintenant de notre « malheur! J'atteste Dieu que tu es plus traître que nous, car « tu as trahi d'abord ton seigneur et puis les tiens [3]. »

Avec George périrent plusieurs autres ennemis du comte Charles, entre autres Robert, serviteur d'Hacket, et Frumold, serviteur de Burchard. On en pendit quelques-uns; d'autres

[1] Plures erant qui sponte introierant simul cum sceleratis. GALBERT, p. 192.

[2] Vide quantum inspiratum eis fuerit odium iniquitatis quod etiam naturalis vincebat affectum pietatis. GUALTER, p. 173.

[3] GALBERT, p. 196.

furent noyés dans la boue. D'anciens usages attribuaient ces supplices à la trahison et au déshonneur [1]. Les amis de Burchard renfermés dans le bourg furent témoins de la mort de leurs frères; mais cet horrible spectacle ne les effraya point. Ils continuaient à se défendre vaillamment, et les combats ne cessaient point; la nuit surtout, ils étaient plus vifs que le jour, car les assiégés protégés par les ténèbres ne craignaient pas alors qu'on les reconnût et qu'on les signalât plus tard, s'ils réussissaient à s'éloigner. Gervais de Praet et les autres barons de Flandre [2] qui étaient avec lui les engageaient, par leurs promesses et leurs serments, à restituer le trésor du comte. Ils l'obtinrent, mais n'accomplirent rien de ce qu'ils avaient promis, « parce qu'il était permis, dit Galbert, de n'observer « ni foi ni serments vis-à-vis de ces serfs impies qui avaient « immolé leur légitime seigneur et le père du peuple [3]. »

Le siége continua. Le 10 mars, Sohier de Gand, Iwan d'Alost, Daniel de Termonde et Hellin de Bouchaute amenèrent à Gervais de Praet de nombreux renforts. Le lendemain parurent Thierri, châtelain de Dixmude, Richard de Woumen et Gauthier de Lillers, ancien boutillier du comte. Le 12 mars, vers midi, le signal de l'attaque fut donné. Tandis que les uns incendiaient une poterne voisine de la maison du prévôt, les autres apportaient du foin et de la paille devant les portes principales du bourg, mais tous ceux qui s'approchaient étaient écrasés ou blessés par les pierres, les pieux et les traits qu'on

[1] Proditores arboribus suspendunt; ignavos, cœno ac palude mergunt. Tacite, *Germ.*, 12.
[2] Principes... Galbert, p. 190.
[3] Galbert, p. 191.

lançait du haut des murailles, et après d'inutiles efforts qui se prolongèrent jusqu'au soir, ils se virent réduits à renoncer à leur dessein.

Les bourgeois de Gand n'arrivèrent que le 13 mars; ils se préoccupaient peu de la lutte de Burchard et de Gervais de Praet, mais ils voulaient conquérir et rapporter dans leur ville les célèbres reliques dont on leur avait raconté les miracles. Se croyant assez puissants et assez instruits dans l'art des siéges [1] pour s'emparer de la forteresse sans l'appui de personne, ils avaient emmené avec eux des archers, des ouvriers et un grand nombre de chariots chargés d'échelles énormes. A leur suite, marchaient des troupes de voleurs et de pillards [2], venues du pays de Waes [3], et recrutées chez ces populations frisonnes auxquelles s'étaient jadis mêlés les Normands qui stationnaient sur l'Escaut. Les bourgeois de Bruges s'effrayèrent et peu s'en fallut que d'autres combats ne s'engageassent

[1] Utpote viri gloriosi in certamine et pugnæ habentes scientiam demoliendi obsessos. GALBERT, p. 191.

[2] Avidissima turba prædonum... GALBERT, p. 191. Propter mortem Caroli gloriosissimi comitis, terra turbata adeo ut quisque obvium caperet, spoliaret, perimeret. *Vita Hug. abb. Script. rer. franc.*, XIV, p. 400.

[3] Ex circa sibi adjacentibus villis... GALBERT, p. 191. J'ai déjà cité le portrait qu'en fait l'auteur de la vie de saint Liévin : Incolas personali forma corporum micantes, cultu vestimentorum compositos... sed adulteriis, rapinis, furtis, perjuriis, homicidiis fœdati (*ap. Ghesquière, Acta SS. Belgii*, III, p. 106). Galbert dit aussi : Audaces raptores, homicidas, latrones (p. 191). Voyez aussi ce qu'en dit l'abbé Baudemond (p. 70 de ce volume). Les Frisons s'étaient accrus sans cesse de tous les pirates du Nord. On en retrouve les traces dès le septième siècle : Venerunt mali homines, scilicet gentiles, vastantes undique ecclesias Christi (*Vita S. Basin. ap. Bolland. Acta SS.*, julii III, p. 699).

aux portes de la ville. Enfin, il fut convenu que les Gantois entreraient à Bruges, mais qu'ils se sépareraient des hommes de race étrangère dont on redoutait les fureurs et les déprédations [1].

Il y avait, parmi les conjurés du Bourg, un homme dont le cœur s'ébranla à l'aspect de cette menaçante agression. C'était le prévôt Bertulf : consterné, et aussi humble qu'à une autre époque il se montrait orgueilleux, il parut en suppliant au haut des murailles. La terreur avait glacé sa voix, et ce fut son frère, le châtelain Hacket, qui prit la parole en son nom : « Seigneurs, daignez nous traiter généreusement en faveur de « notre ancienne amitié. Barons de Flandre [2], nous vous prions, « nous vous supplions [3], de ne pas oublier combien vous nous « chérissiez autrefois; prenez pitié de nous. Comme vous, « nous pleurons et regrettons le comte; comme vous, nous « flétrissons les coupables, et nous les chasserions loin de nous, « si, malgré nos sentiments, les devoirs qu'imposent les liens « du sang ne nous arrêtaient. Nous vous supplions de nous « écouter. Pour ce qui concerne nos neveux que vous accusez « d'être les auteurs du crime, accordez-leur la permission de « sortir librement de la forteresse, et qu'ensuite, condamnés « pour un aussi cruel attentat par l'évêque et les magistrats [4], « ils s'exilent à jamais, et cherchent sous le cilice et dans la « pénitence à se réconcilier avec Dieu. Quant à nous, c'est-

[1] Vernaculos in pugna secum tantum retinerent, alios vero retrorsum remandarent. GALBERT, p. 191.

[2] Principes terræ hujus... GALBERT, p. 193.

[3] Rogamus ergo vos et obsecramus... GALBERT, p. 193.

[4] Instituta eis pœna ab episcopo et magistratibus. GALBERT, p. 193.

« à-dire, quant au prévôt, au jeune Robert, à moi, et à nos « hommes, nous établirons, par toute forme de jugement, que « nous sommes innocents de fait et d'intention; nous le prou- « verons selon le droit séculier qui gouverne les hommes « d'armes et selon les divines Écritures auxquelles les clercs « se conforment. » Mais l'un des chevaliers qui avaient pris les armes à l'appel de Gervais de Praet, lui répondit : « Hac- « ket, nous avons oublié vos services et nous ne devons point « nous souvenir de l'amitié que nous portions autrefois à des « traîtres impies. Tous ceux qui s'honorent du nom de chré- « tiens se sont réunis pour vous combattre, parce que, vio- « lant la justice de Dieu et des hommes, vous avez immolé « votre prince pendant un temps de prière, dans un lieu con- « sacré aux prières et tandis qu'il priait! C'est pourquoi, châ- « telain Hacket, nous renonçons à la foi et à l'hommage qui « vous étaient dus; nous vous condamnons, et nous vous « rejetons en brisant ce brin de paille que nous tenons dans « nos mains [1]. » Et selon les usages de cette époque reculée, la multitude groupée autour de la forteresse, prit des gerbes de blé et imita son exemple [2].

Tout espoir de paix et de conciliation s'était évanoui : Bertulf et Hacket avaient échoué dans leur tentative. Lorsque la nuit fut venue, l'un de ces deux hommes réussit, à prix d'argent, à s'évader de la forteresse; l'autre (c'était le moins coupable) ne voulut pas quitter ses amis à l'heure du péril. Le premier était Bertulf, et le second, Hacket [3].

[1] Fidem et hominia, exfestucamus... GALBERT, p. 193.

[2] Aderat multitudo qui... arreptis festucis exfestucaverunt. GALBERT, p. 193.

[3] GALBERT, p. 195.

Quinze jours seulement se sont écoulés depuis le trépas du comte : le siége du bourg va toucher à sa fin. Les conjurés placent au haut de leurs remparts leurs plus habiles archers, et entassent contre les portes à demi consumées par la flamme des masses considérables de pierres et de fumier. Une seule porte est restée libre, afin qu'ils puissent, selon les circonstances, entrer ou sortir. Les assiégeants préparent leurs échelles : elles ont une hauteur de soixante pieds sur une largeur de douze, et atteignent le sommet des murailles du bourg. Des boucliers d'osier, attachés à leur extrémité et sur leurs parois, doivent couvrir les assaillants, et elles serviront de base à d'autres échelles plus étroites et plus légères destinées à s'abaisser sur les créneaux [1]. Déjà le moment de la lutte approche; déjà, aux clameurs qui s'élèvent dans les airs se mêle le sifflement des traits, lorsque tout à coup les combattants laissent retomber leurs armes et courbent leurs fronts dans un respectueux silence. Les chanoines de Saint-Donat viennent de paraître au haut des remparts [2], les yeux pleins de larmes et poussant de profonds soupirs [3], ils portent dans leurs mains, les vases sacrés, les châsses et les reliquaires, les ornements de l'église et les livres liturgiques [4]. Également respectés par les meurtriers de Charles et par ses vengeurs [5], ils passent lentement à travers les hommes d'armes

[1] Galbert, p. 192.

[2] Per scalas muros conscenderunt... Galbert, p. 192.

[3] Canonici flentes et in dolore et suspiriis... Galbert, p. 192.

[4] Librorum aggerem... Galbert, p. 192.

[5] Utrobique stabant armati... inter tot arma sanctos venerati sunt. Galbert, p. 192.

et vont déposer leur pieux fardeau à la chapelle de Saint-Christophe, au milieu de la place du marché [1].

Dès que les chanoines se sont éloignés, les tristes images de la guerre se reproduisent. Assiégeants et assiégés, tous ont conservé leurs projets et leurs haines.

Dans l'église de Saint-Donat, de honteuses profanations avaient succédé aux vénérables sacrifices. Ici se voyait un vaste bourbier, réceptacle d'immondices; là des fours et des cuisines, plus loin la scène bruyante des orgies auxquelles présidaient des courtisanes. Toute cette agitation, tous ces désordres heurtaient la tombe entr'ouverte où gisait tout sanglant le cadavre du comte de Flandre. « Il était resté seul « dans ce lieu, dit Galbert, seul avec ses meurtriers [2]. »

Autour du bourg, les Gantois dressaient leurs échelles pour monter à l'assaut. Ils essayèrent de s'élancer sur les murailles en même temps qu'ils cherchaient à les miner par leur base; mais, après un combat obstiné qui dura jusqu'au soir, ils se virent repoussés de toutes parts. Les conjurés lançaient sur eux des pierres énormes, ou les renversaient avec des piques et des crocs de fer; parfois même, leurs traits enflammés, tombant sur les maisons des faubourgs, y allumaient des incendies « Au milieu de ces nuits troublées par les périls, au milieu « de ces jours remplis de combats, j'avais peu le temps d'écrire, « dit le notaire Galbert, mais je résumais sur mes tablettes « les événements qui se succédaient, afin de compléter mon « récit si plus tard je trouvais quelque repos, soit la nuit, soit « le jour [3]. » Ces paroles de Galbert sont un noble témoignage

[1] In medio fori. GALBERT, p. 192.

[2] Solus in loco... relictus suis traditoribus. GALBERT, p. 192.

[3] GALBERT, p. 192.

de ce zèle pour la vérité qui est la première vertu de l'historien. Sept siècles se sont écoulés depuis que Galbert écrivait, et son récit est resté un admirable tableau.

Telles étaient les fatigues de cette lutte cruelle, que les conjurés, rassurés par l'échec des Gantois, s'éloignèrent pendant quelques heures de leurs murailles. Le temps était froid et le vent soufflait avec force : les sentinelles s'étaient retirées dans le palais du comte où l'on avait fait un grand feu, lorsque vers le lever du jour, quelques assiégeants, ayant escaladé les remparts sur des échelles légères, trouvèrent la cour du bourg abandonnée. Ils y restèrent immobiles et silencieux jusqu'à ce qu'ils eussent pu ouvrir la porte de l'ouest en brisant la serrure qui la fermait : on accourut aussitôt de toutes parts pour les rejoindre, et les traîtres qui dormaient dans le palais du comte eurent à peine le temps d'en défendre l'entrée. Bientôt, accablés par le nombre, ils se réfugièrent dans la galerie voutée qui servait de communication entre le palais et l'église. Là, la lutte recommença avec plus d'énergie Burchard y montra un courage qui aurait été digne d'éloge, s'il eût été employé à soutenir une autre cause [1]. Il ne cessa point un instant de combattre au premier rang des siens [2], semant autour de lui le deuil et la mort. Il parvint enfin à s'enfermer dans l'église, et on ne l'y poursuivit point [3]. Les vainqueurs s'étaient dispersés pour piller : les uns emportaient des coupes, des tapis, des étoffes précieuses; d'autres étaient

[1] Qui, immanis et iracundus, ferox et imperterritus, robore corporeo validior, multos vulnerans, sternens et ictu malleatorio gladii sui attonitos plurimos dejiciens. GALBERT, p. 194.

[2] Restitit civibus semper in faciem... GALBERT, p. 194.

[3] Non ulterius persecuti sunt eos cives. GALBERT, p. 194.

descendus dans les celliers où le vin et la bière coulaient à longs flots.

Galbert a soin de nous apprendre que si Burchard et ses complices ne tombèrent point au pouvoir des assiégeants lors de la prise du bourg, il faut en attribuer la cause au respect et à l'affection qu'ils portaient au jeune Robert qui se trouvait auprès de lui [1]. Ils ne voulaient point qu'il fût la victime d'un attentat auquel il était resté étranger.

Le zèle des Brugeois s'était ralenti depuis que Sobier de Gand et Iwan d'Alost, prétendaient diriger toutes les attaques, et s'en approprier les résultats. A mesure que l'enthousiasme excité par les miracles qui avaient suivi la mort du comte Charles s'affaiblissait, les sympathies de race reparaissaient. C'était à Gauthier de Lillers, issu de ce Winnemar de Lillers, assassin de l'archevêque Foulques, que Bertulf avait dû son évasion. Trois jours après les Brugeois épargnaient Burchard pour ne point perdre Robert; on assurait aussi que chaque jour des lettres attachées à des flèches parvenaient aux conjurés, et les exhortaient à se bien défendre [2].

Les Gantois se montraient seuls impatients d'attaquer l'église, d'où ils espéraient enlever le corps du comte de Flandre. Un jeune homme appartenant à leur troupe brisa avec son épée l'une des fenêtres du sanctuaire et y pénétra, mais il ne revint point. Plusieurs croyaient qu'il avait péri sous les coups de Burchard, mais d'autres racontaient que comme, dans sa coupable avidité, il avait touché à une châsse pour la dépouiller de ses ornements, la porte qu'il avait ouverte s'était refermée avec force et l'avait renversé sans vie. Cette rumeur était pro-

[1] Nisi causa ipsius fuisset. GALBERT, p. 194.

[2] Per litteras in turrim sagitta transjectas. GALBERT, p. 196.

pagée par les Brugeois qui accusaient sans cesse les Gantois de ne songer qu'à piller. Les dissensions devinrent si vives que les bourgeois de Bruges et ceux de Gand avaient déjà saisi leurs armes pour se combattre les uns les autres; mais les hommes sages réussirent à les apaiser, et le résultat de cette réconciliation fut la conquête des nefs de l'église d'où les conjurés se retirèrent dans les galeries supérieures et dans la tour. Là, ils se barricadèrent avec des siéges, des bancs, des planches enlevées des autels, des statues arrachées de leurs niches qu'ils lièrent avec les cordes suspendues aux cloches; et, saisissant les cloches mêmes, ils les brisaient et les précipitaient sur les assiégeants qui occupaient le bas de l'église[1].

Telle était la situation des choses lorsqu'un événement imprévu provoqua parmi les assiégeants de nouvelles et plus sérieuses discordes. Tangmar de Straten et ses neveux qui, pendant quelque temps, s'étaient cachés hors de la ville, y étaient revenus au bruit de la prise du bourg. Ils ne voyaient dans cette guerre civile que la lutte de deux familles, et s'attribuaient une victoire à laquelle ils n'avaient point pris part[2]. On les vit s'installer, par droit de conquête, dans la maison du prévôt, s'y emparer de ses blés et de ses vins, et y arborer orgueilleusement leurs bannières. Les bourgeois de Bruges s'en plaignirent vivement : à les entendre, Tangmar avait été la cause, non-seulement de la mort du comte Charles, mais de tous les malheurs dont avait été accablée la famille d'Erembald qui jadis leur avait été chère à plus d'un titre[3]; ils réso-

[1] Galbert, p. 195.

[2] Galbert, p. 196.

[3] Eo quod præpositus et sui ante tempus traditionis viri essent religiosi, amicabiliter se habentes erga eos. Galbert, p. 196.

lurent donc de les attaquer et de les mettre à mort. Le 19 mars, au soir, les neveux de Tangmar continuaient à faire enlever les approvisionnements réunis par Bertulf, lorsque tout à coup les bourgeois, s'élançant dans le cloître de Saint-Donat, cherchèrent à s'y opposer. Ils criaient : « Nous vou-« lons qu'ils soient punis, et qu'ils périssent d'un supplice « honteux et cruel, ces hommes qui, par la ruse et la cor-« ruption, ont calomnié près du comte les châtelains de « Bruges qui étaient leurs seigneurs [1]. » Le tumulte augmentait d'heure en heure, et ils avaient déjà fermé les portes des faubourgs, afin que les neveux de Tangmar ne pussent s'échapper. Un si grand nombre d'hommes d'armes s'étaient rassemblés sur la place du marché qu'elle présentait l'aspect d'une forêt de lances [2]. Tous étaient agités de passions diverses, et la fureur des Brugeois était extrême. Ils voyaient au haut de la tour plusieurs de leurs frères et de leurs amis se joindre à Hacket et à Robert pour les exhorter du bras et de la main [3] à poursuivre leur projet. Les barons de Flandre ne parvinrent à les calmer qu'après de longs efforts, et ils profitèrent d'un instant de repos pour faire sortir de la ville Tangmar de Straten et ses neveux, mais ils avaient compris qu'ils allaient voir s'évanouir, avec leur influence, le prix de leurs fatigues et de leurs travaux; déjà quelques-uns d'entre eux s'étaient, à l'exemple des Brugeois, montrés favorables aux conjurés [4]. Burchard et ses amis comptaient sur leur prochaine délivrance,

[1] Dominos suos, præpositum et fratres. GALBERT, p. 196.

[2] Tot equidem lanceati stabant in foro ut crederet aliquis superficiem hastarum silvam fuisse densissimam. GALBERT, p. 196.

[3] Annuebant brachiis et manibus. GALBERT, p. 196.

[4] GALBERT, p. 196.

et pendant la nuit ils ne cessaient, en signe de réjouissance, de faire retentir leurs trompes et leurs clairons [1].

Pour juger et apprécier les événements qui vont suivre, il est nécessaire d'interrompre notre récit, et de remonter en arrière jusqu'aux premiers jours du siége.

Guillaume de Loo avait compromis sa fortune par son inertie. Au moment où toute la Flandre s'armait, il était resté oisif. Il semblait qu'issu des comtes de Flandre par son père, il dût se réunir aux vengeurs de sa mort; mais, s'il n'écoutait que les sympathies de race que lui avait léguées sa mère, pourquoi ne s'empressait-il point de secourir Bertulf comme il l'avait promis? Quel que fût le parti qu'il adoptât, il le faisait triompher, et pouvait à son choix tenir le comté de Flandre de Burchard ou de Gervais de Praet [2]. Guillaume de Loo hésitait entre ses remords et ses serments, et il ne se montrait point : seulement, il envoya le 16 mars Froolse et Baudouin de Somerghem à Bruges pour faire connaître qu'il avait été créé comte par le roi de France : mensonge fatal à son ambition, parce qu'il lui donnait pour base un appui douteux auquel personne ne voulut croire.

La comtesse de Hollande était arrivée le même jour à Bruges. Elle espérait faire élire son fils comte de Flandre, et cherchait à s'attacher les barons par ses dons et ses promesses. Ils se montraient favorables à ses prétentions, et avaient juré que si Guillaume de Loo était reconnu par le roi de France,

[1] Vigiles suos omni nocte tubis et buccinis resonare jusserant et cornu canere. GALBERT, p. 196.

[2] Sublimatus fuisset Willelmus si statim Brugas descendisset ad faciendam vindictam. GALBERT, p. 188.

ils s'abstiendraient, tant qu'il vivrait, de porter les armes [1], car ils savaient qu'il n'était pas étranger au complot dirigé contre Charles de Danemark. Plus tard, Guillaume de Loo chargea Walter Crawel [2] de se rendre à Bruges pour y annoncer que le roi d'Angleterre lui avait envoyé trois cents hommes d'armes et des sommes considérables; mais on ne vit dans cette assertion, qu'un nouveau mensonge : on prétendait que l'or qu'il possédait était celui qu'il avait reçu des traîtres [3].

Guillaume de Loo hésitait encore lorsque, le 19 mars, il apprit la prise du bourg. Il considéra dès lors la cause des assiégés comme perdue, et jugea utile aux intérêts de sa politique, de rompre hautement avec eux. Il avait appris qu'Isaac de Reninghe s'était retiré à Térouane où il espérait trouver dans le monastère de Saint-Jean, fondé jadis en expiation d'un crime, un asile protecteur pour son propre crime; mais l'avoué Arnould le fit arrêter, et Guillaume de Loo, s'étant rendu lui-même à Térouane, conduisit Isaac dans la cité d'Aire où il fut pendu en présence de tout le peuple [4].

Isaac de Reninghe périt le 20 mars. Ce même jour, au moment où la ville de Bruges était encore émue par les dernières traces du mouvement tumultueux excité la veille contre les neveux de Tangmar, on y reçut des lettres que le roi de France adressait aux chefs des assiégeants. Louis VI craignait

[1] Fide sese taxabant numquam sese militaturos. GALBERT, p. 192.

[2] Le nom de Walter Crawel se trouve dans une charte de 1133. VRED., *Fl. ethn.*, p. 555.

[3] Nam vere constitit illum suscepisse in thesauro comitis Karoli per manus nepotum præpositi Bertulphi. GALBERT, p. 197.

[4] In audientia totius populi. GUALTER, p. 173.

que le roi d'Angleterre, Henri Ier, contre lequel il guerroyait de nouveau, ne profitât des dissensions de la Flandre pour la détacher de la monarchie française. Il avait convoqué ses feudataires à Arras, et écrivait aux barons de Flandre qu'il avait avec lui trop peu d'hommes d'armes pour qu'il ne fût point imprudent d'aller les rejoindre; car il n'ignorait point que certains hommes plaignaient le sort des traîtres, approuvaient leurs crimes, et travaillaient par tous les moyens à leur délivrance. Il leur retraçait aussi avec des termes de dédain et de mépris, les prétentions ambitieuses de Guillaume de Loo, dont il rappelait l'origine obscure, et les engageait à envoyer sans délai leurs députés à Arras, pour régler d'un commun accord l'élection d'un prince digne de gouverner la Flandre [1].

Les lettres du roi de France avaient ranimé le zèle de tous ceux qui assiégeaient le bourg. Quoique le 20 mars fût un dimanche, jour dont jusqu'alors ils avaient respecté le repos solennel, ils se hâtèrent de tenter une nouvelle attaque. Ils avaient répandu le bruit que Burchard avait offert aux Gantois de leur livrer le corps du comte de Flandre. Cette rumeur, soit qu'elle fût conforme à la vérité, soit qu'elle ne fût qu'une invention habile, anima les Brugeois contre les conjurés, et ils reparurent en armes devant la tour de l'église, afin qu'on ne leur enlevât point, pour les porter à Gand, les reliques vénérables du martyr. Ce fut en vain que des lettres par lesquelles Thierri d'Alsace, petit-fils de Robert le Frison [2], réclamait, à titre héréditaire, le comté de Flandre, leur parvinrent en

[1] Coram me convenite et communi consilio eligite... GALBERT, p. 197.

[2] Thierri était fils de Gertrude, fille de Robert le Frison, qui avait eu deux maris, Henri de Bruxelles et Simon d'Alsace.

même temps que celles du roi de France. Thierri d'Alsace était trop loin ; le roi de France s'approchait : les assiégeants obéirent à l'appel de Louis VI, et leurs députés partirent pour Arras.

Les bourgeois de Bruges avaient reçu avec d'autant plus de joie les lettres du roi de France qu'il semblait y reconnaître au peuple de Flandre le droit d'élire le nouveau comte. Ils se préparèrent immédiatement à l'exercer. Le 27 mars ils se réunirent à tous les députés des autres bourgs sur la place du Sablon, comprise dans l'enceinte palissadée de la ville, et là, le koreman Florbert, après avoir touché les reliques des saints, prononça le serment suivant : « Je jure de ne choisir « pour comte de ce pays que celui qui pourra régir utilement « les États des comtes ses prédécesseurs et défendre effi- « cacement nos droits contre les ennemis de la patrie. Qu'il « soit doux et généreux à l'égard des pauvres, et plein de « respect pour Dieu ! Qu'il suive le sentier de la justice ; qu'il « ait la volonté et le pouvoir de servir les intérêts communs « de son pays [1] ! »

Trois jours après, les barons qui s'étaient rendus près de Louis VI revinrent d'Arras. Ils annoncèrent que l'armée du roi de France était entrée en Flandre, et apportaient des lettres ainsi conçues : « Le roi de France, à tous les loyaux habi- « tants de la Flandre, salut, amitié et protection, tant par la « vertu de Dieu que par la puissance de ses armes invin- « cibles ! Prévoyant que la mort du comte Charles entraîne- « rait la ruine de votre pays, et mus par la pitié, nous avons « pris les armes pour le venger par les plus terribles sup-

[1] GALBERT, p. 198.

« plices; de plus, afin que la Flandre puisse se pacifier et se « fortifier sous le comte que nous venons de choisir, écoutez « les lettres que nous vous adressons, exécutez-les et obéis- « sez [1]. » Gauthier de Lillers montra alors les lettres revêtues du sceau de Louis VI, et ajouta que celui que les barons de France avaient élu par l'ordre du roi, et qui avait déjà reçu l'hommage des barons de Flandre envoyés à Arras, était Guillaume de Normandie, jeune prince qui, pendant plusieurs années, avait vécu à la cour de Baudouin VII. Ainsi, à l'élection populaire se substituaient tout à coup les ordres menaçants du roi de France. Une morne stupeur accueillit le discours de Gauthier. Quelles que fussent les sympathies diverses qui portassent les uns et les autres vers Thierri d'Alsace, le comte de Hollande, ou le comte de Hainaut qui avait conquis Audenarde, le sentiment du droit national était vivement blessé chez tous les bourgeois : ils décidèrent que pendant la nuit on adresserait des messages à tous les bourgs voisins, afin que dès le lendemain ils envoyassent leurs députés à Bruges. Ceux-ci jugèrent convenable de conférer avec les Gantois : « car « les bourgeois de toutes les villes de Flandre, avaient formé « une même alliance et s'étaient engagés à ne rien conclure « relativement à l'élection du comte, si ce n'est d'un commun « accord [2]. »

Ces dernières journées du mois de mars 1127 resteront à jamais mémorables dans les fastes de notre histoire; la Flandre éprouvait le besoin d'arriver à une organisation régulière par l'unité nationale; cependant la puissance du roi

[1] Galbert, p. 198.
[2] Nisi communiter. Galbert, p. 198.

de France était trop grande pour que l'on pût s'opposer à son intervention : on jugea qu'il valait mieux adhérer à ses propositions lorsqu'il eût été dangereux de les repousser, et conserver, même en lui obéissant, l'apparence de la liberté. « Il fut résolu unanimement entre nos députés et ceux de « Gand, dit Galbert, qu'on recevrait comme seigneur et « comme avoué du pays le comte récemment élu [1]. » Guillaume de Normandie avait promis aux barons de Flandre tous les biens que les traîtres possédaient, et il avait aussi affranchi les habitants de Bruges de tous les droits de *tonlieu* et de *cens* établis sur les maisons des faubourgs. Par la première de ces mesures, il s'attachait les chefs des assiégeants; par la seconde, il se conciliait l'appui de la population d'origine saxonne, sur laquelle pesaient les impôts connus tour à tour sous le nom de *balfart* et de *kolve-kerlie*. D'ailleurs, Guillaume était soutenu par l'armée du roi de France qui avait pris possession de Deinze, et le 5 avril Louis VI entra dans les faubourgs de Bruges [2], précédé des chanoines de Saint-Donat et entouré d'une pompe toute royale. Le jeune comte Guillaume était avec lui et chevauchait à sa droite.

Guillaume, surnommé par les Normands *Longue-Épée* [3], avait vingt-six ans. Il était fils de l'infortuné Robert de Nor-

[1] GALBERT, p. 198.

[2] Brugas descendit nec veritus terræ barbariem, nec fœdam proditoriæ consanguinitatis lineam. SUGER, p. 316. A Bruges, par moult sauvage terre et estrange, traduisent les *Chroniques de Saint-Denis*, III, p. 335.

[3] Guillelmus comes Flandrensis dictus Longaspata. *Chr. S. Petri vivi Senon. ap. Script. rer. fr.*, XII, p. 283; RAD. DE DICETO. Galbert ne loue que son courage : Bonus in militia dicebatur (p. 219).

mandie et de Sibylle de Conversan, et petit-fils de la reine d'Angleterre, Mathilde de Flandre. Il avait été autrefois fiancé à Sibylle d'Anjou; mais ce mariage avait été rompu pour cause de consanguinité [1], et il avait épousé depuis une fille du marquis de Montferrat, sœur utérine d'Adélaïde de Savoie, reine de France [2]. Louis VI le protégeait pour l'opposer à Henri Ier [3], et avait trouvé un double avantage à le créer comte de Flandre; car en même temps qu'il reprenait possession des comtés de Mantes, de Ponthieu et de Vexin qu'il lui avait donnés en dot, il élevait sa puissance à un degré qu'elle n'avait jamais atteint [4].

Le 6 avril, on apporta sur la place du Sablon les châsses et les reliques des saints. Le roi et le comte y jurèrent d'observer la charte des priviléges de l'église de Saint-Donat et celle par laquelle étaient abolis tous les droits de cens et de tonlieu, afin que les habitants de Bruges pussent jouir d'une liberté perpétuelle [5]. Le nouveau comte ajouta qu'il leur reconnaissait le droit de modifier et de corriger à leur gré et selon les circonstances les lois et les coutumes qui les régissaient [6].

[1] Richard, aïeul de Guillaume le Conquérant, était frère de Robert dont la petite-fille, Agnès d'Évreux, épousa le bisaïeul de Sibylle d'Anjou. Ord. Vital, p. 838.

[2] Will. Gemmet., viii, 14.

[3] Rex Francorum dedit comitatum Willielmo in quo jam valde roboratus. Matthieu Paris, 1127.

[4] Ord. Vital, p. 884.

[5] Lecta est chartula conventionis inter comitem et cives nostros factæ de teleneo condonato et censu mansionum eorumdem quatenus reciperent libertatem hujuscemodi, ne teloneum aut censum deinceps ipsi aut successores loci nostri comiti vel ejus successori solverent : sed perpetua illa libertate donati... Galbert, p. 199.

[6] Superaddidit eis, ut potestative et licenter consuetudinarias leges

Lorsque le comte se fut engagé par serment vis-à-vis des communes, les feudataires de Charles rendirent hommage à Guillaume [1]. Les plus puissants mettaient leurs mains dans les siennes et recevaient de lui le baiser de vassalité. Les plus humbles obtenaient leur investiture en se courbant sous la baguette dont Guillaume les touchait [2].

Guillaume de Normandie était accompagné d'Élie de Saint-Sidoine, qui jadis l'avait sauvé des mains du roi d'Angleterre : il se hâta de récompenser son zèle en le créant comte de Montreuil [3]. Parmi les barons de Flandre, le premier qu'il honorât de ses bienfaits fut Gervais de Praet qui obtint la châtellenie de Bruges. Baudouin d'Alost reçut trois cent quatre-vingts livres d'argent [4].

Cependant Guillaume de Loo n'avait pas reconnu le nouveau comte de Flandre. Ce fut en vain que Louis VI eut avec lui au château de Winendale une entrevue où il lui proposa les conditions de la paix; Guillaume de Loo maintint ses prétentions : il voulait lutter contre son rival et opposer puissance à puissance. Si Guillaume de Normandie devait triompher de Burchard, Guillaume de Loo se réservait la gloire de punir le prévôt Bertulf qui, après s'être caché à Furnes [5], avait été

suas de die in diem corrigerent et in melius commutarent, secundum qualitatem temporis et loci. GALBERT, p. 199.

[1] Sub hac ergo conditionis compositione... GALBERT, p. 199.

[2] GALBERT, p. 199; HOUARD, *Anciennes lois des Français*, I, p. 100.

[3] ORD. VITAL, p. 885.

[4] GALBERT, pp. 199 et 200.

[5] Præpositus... ex præcepto Walteri Butelgir, pervectus est equo apud Kaihem villam ejusdem Walteri et Borsiardi (J'ai lu ailleurs : Flavipedes in loco qui dicitur Cayem commorantes.). Nocte Furnas ad uxorem suam

découvert à Warneton. Le vicomte d'Ypres alla lui-même l'y chercher. Bertulf marchait devant lui les pieds sanglants et meurtris, les yeux baissés, et récitant à haute voix des hymnes et des prières au milieu des insultes et des outrages publics. On avait construit à Ypres, sur la place du marché, une potence en forme de croix où Bertulf, suspendu par la tête et les mains, ne trouvait qu'un léger appui pour ses pieds. Selon l'usage observé dans le supplice des traîtres, on plaça à ses côtés un chien affamé qui mordait ses chairs [1] : le peuple l'accablait d'une grêle de pierres, lorsque tout à coup un profond silence s'établit; Guillaume de Loo s'approchait de la potence : « Apprends-moi donc, ô prévôt! lui disait-il, je t'en adjure « par le salut de ton âme, quels sont, outre les traîtres que « nous connaissons, ceux qui ont pris part à la mort de mon « seigneur le comte Charles? — Ne le sais-tu pas aussi bien « que moi [2]? » répondit la victime. A ces mots, le vicomte d'Ypres, transporté de fureur, fit déchirer le prévôt de Saint-Donat avec des pieux et des crocs de fer : « Un supplice cruel, « dit Galbert, le livra aux ténèbres de la mort [3]. » Guillaume de Loo était un ingrat : c'était à Bertulf qu'il devait les châteaux où son autorité avait été reconnue, Furnes, Bergues et Cassel [4]; il ne le faisait périr que lorsqu'il n'avait plus besoin de lui.

fugit. GALBERT., p. 196; GUALTER., p. 173. Bertulf possédait un domaine à Ramscapelle. MIRÆUS, III, p. 48.

[1] IPERIUS; *Chr. regum franc.*, *Script. rer. fr.*, XII, p. 212; SUGER., p. 316.

[2] Æque tu, sicut et ego, nosti. GALBERT, p. 200.

[3] Vitæ dispendia sub acerrimæ mortis tenebris inferebant. GALBERT, p. 200.

[4] GALBERT, p. 204.

Lorsque les conjurés assiégés dans l'église de Saint-Donat connurent la terrible fin de Bertulf, ils s'abandonnèrent au désespoir. Burchard ne répétait plus : « Qui pourrait venger le comte [1] ? » Il leur semblait que l'univers entier se fût ligué contre eux [2]. Le bélier ne cessait de battre leurs murailles ; les échelles étaient prêtes pour l'assaut ; enfin Gervais de Praet ordonna qu'on ne pourrait plus s'approcher de l'église pour parler aux conjurés, et cette défense fut l'occasion du dernier mouvement qui rappelât à Burchard et à ses amis les sympathies des hommes de même race qui habitaient les remparts de Bruges. L'un d'eux l'avait violée et fut conduit captif dans le palais du comte occupé par le nouveau châtelain. Une émeute éclata : tous les bourgeois avaient pris les armes et protestaient que, loin de reconnaître à Gervais de Praet le droit de réprimer ce délit, ils ne se soumettraient jamais à la domination d'aucun châtelain [3]. Il fallut l'intervention du roi de France pour calmer ce tumulte.

Dès ce jour, les bourgeois de Bruges se virent réduits à répandre des larmes stériles sur le sort de leurs frères et de leurs amis. Le jeune Robert avait paru à l'une des fenêtres de la tour, les suppliant de se rendre auprès du roi et de déclarer en son nom qu'il était prêt à se soumettre au jugement des barons. Aucun d'eux n'osa répéter ce qu'il avait dit, tant était grande la colère du roi contre les assiégés ; mais ils unirent tous leurs prières pour implorer la miséricorde du ciel en fa-

[1] Si interfecimus Carolum, quis vindicaturus veniet illum? GALBERT, p. 193.

[2] Pugnaturos se fore contra universum mundum. GALBERT, p. 193.

[3] Clamaverunt se numquam velle pati dominium cujuspiam. GALBERT, p. 201.

veur de Robert. Les conjurés essayèrent alors de répandre le bruit de la mort ou de la fuite de Burchard, espérant que le roi se montrerait moins sévère à leur égard; mais Louis VI ne vit dans cette ruse que la révélation des périls dont ils se sentaient menacés. Il avait soupçonné la vérité : la situation des conjurés devenait de plus en plus grave; ils avaient fermé tous les escaliers de la galerie de Notre-Dame d'où ils lançaient leurs projectiles. Des tapis suspendus au-dessus des fenêtres empêchaient les flèches de les atteindre, tandis qu'au sommet de la tour, les combattants les plus jeunes et les plus vigoureux faisaient rouler sur quiconque osait pénétrer dans le bourg des pierres énormes. Mais combien étaient-ils pour lutter contre deux armées? Que pouvaient-ils tenter pour résister plus longtemps? Aucun secours ne leur arrivait du dehors : les chefs flamings sur lesquels ils comptaient n'arrivaient point; ils manquaient d'armes. Tous étaient accablés de fatigue et d'inquiétude, et tandis que les uns continuaient à célébrer le *dadsisa* sur le tombeau du comte [1], d'autres, qui déjà ne niaient plus la vertu du sang des martyrs, avaient allumé un cierge en l'honneur de Charles de Danemark [2].

Le 14 avril, le bélier fut placé dans le dortoir des chanoines de Saint-Donat qui se trouvait à la même hauteur que la galerie de Notre-Dame. En vain les assiégés mêlèrent-ils aux pierres qu'ils jetaient des charbons ardents, de la poix et de la cire embrasées afin que les flammes d'un incendie fissent échouer cette attaque : tout fut inutile. Bientôt, une

[1] Farinam et legumina circa tumbam comitis reposuerant. GALBERT, p. 202.

[2] GALBERT, p. 202.

clameur prolongée retentit parmi les conjurés qui se réfugiaient à la hâte dans la tour. Le bélier avait fait dans la muraille une large ouverture, par laquelle les assaillants s'élancèrent dans la galerie où le comte avait été enseveli. Le notaire Frumold arrosa son tombeau de ses pleurs, et Louis VI vint s'y agenouiller [1].

Le lendemain les bourgeois de Bruges se réunirent, et voyant que la fin prochaine du siége ne leur permettait plus aucun délai, ils se rendirent près du roi de France et intercédèrent pour le jeune Robert. Louis VI les congédia après une réponse vague. Quatre jours après ils vinrent de nouveau se jeter aux pieds du roi, mais cette fois il les regarda avec mépris, et leur reprocha de l'accabler par leurs importunités. « Et dans sa colère, ajoute Galbert, il ordonna à ses servi« teurs de miner aussitôt les bases de la tour avec leurs « instruments ferrés. Ceux-ci se mirent immédiatement à « l'œuvre. Dès qu'ils commencèrent à frapper, une telle crainte « s'empara des assiégés qu'ils furent plongés dans une stu« peur profonde; tous leurs sens semblaient languir et s'être « affaiblis. Épuisés de privations au milieu de leurs appro« visionnements, ils appelaient tous ceux qui se trouvaient « dans la cour du bourg pour y assister à la chute de l'église, « et se plaignaient de la faim et de la soif qui les dévoraient. « Leur pain, leur froment, leur vin, leur eau s'étaient cor« rompus. Ils demandaient à sortir de la tour et à pouvoir « se rendre dans tel autre lieu que les barons leur désigne« raient... A chaque coup de marteau tout l'édifice s'ébranlait, « et peu s'en fallut qu'il ne s'écroulât. Ils examinèrent si,

[1] GALBERT, p. 203.

« avant qu'ils ne fussent écrasés sous les ruines de la tour, « ils ne devaient point se livrer au roi de France, et ils crièrent du haut de l'église qu'ils consentaient à se rendre et « à être conduits dans une prison, pourvu que le jeune Robert « fût excepté de la captivité de ses compagnons [1]. » Louis VI accepta ces conditions : les assiégés sortirent de la tour; ils avaient lutté plus de six semaines contre les barons de Flandre, et pendant quinze jours contre l'armée du roi de France, et n'étaient plus qu'au nombre de vingt-sept, tous pâles, hideux de maigreur, épuisés de lassitude, et portant sur leurs traits livides le sceau de la trahison [2]. Leur chef était Wulfric Knop; Burchard, Disdir Hacket, Lambert de Rodenbourg et quelques autres conjurés avaient réussi à sortir du bourg [3].

Les bourgeois de Bruges furent tristement émus en voyant ces hommes intrépides qu'entraînaient leurs destinées [4]. Ils gémissaient sur le sort de la famille de leurs châtelains, et plaignaient surtout le jeune Robert. Le roi n'avait pas respecté sa liberté; il avait cru remplir sa promesse en le séparant des traîtres, et l'avait fait charger de chaînes dans le palais du comte où il permit aux bourgeois de Bruges de le garder, ce qu'ils firent avec une grande joie [5].

Les autres furent conduits dans une prison si étroite qu'ils ne pouvaient point s'y asseoir. Une chaleur étouffante et fétide les tourmentait au milieu des ténèbres et augmentait l'hor-

[1] Galbert, p. 206.
[2] Signa traditionis in facie portantes. Galbert, p. 206.
[3] Gualter, p. 175; Jean de Dixmude, p. 58.
[4] Fata eos trahebant. Galbert, p. 208.
[5] Pro grandi dono. Galbert, p. 206.

reur de leurs angoisses. S'ils n'ignoraient point que leur vie serait condamnée, ils ne connaissaient point encore par quel affreux supplice elle leur devait être arrachée [1].

Cette captivité, aussi cruelle que le supplice même, dura quinze jours. L'évêque de Noyon avait réconcilié l'église de Saint-Donat, et le corps de Charles le Bon, déposé depuis le 22 avril à la chapelle de Saint-Christophe, y avait été solennellement rapporté, lorsque le roi et le comte se réunirent le 5 mai pour délibérer sur la manière dont ils feraient périr les traîtres. Il semble qu'en ce moment même, ils redoutassent encore leur formidable énergie, car ils résolurent d'envoyer vers eux des hommes d'armes qui les tromperaient en leur annonçant la clémence du roi, et les engageraient à quitter leur prison l'un après l'autre. Wulfric Knop sortit le premier et on le conduisit par les passages intérieurs de l'église. Il put une dernière fois jeter les yeux sur la galerie, théâtre d'un crime si détestable et si sévèrement vengé, enfin, il arriva au sommet de la tour où il avait si longtemps et si vaillamment combattu. Les serviteurs du roi qui l'accompagnaient l'en précipitèrent aussitôt. Ainsi périrent après lui, Walter, fils de Lambert de Rodenbourg qui, avant de mourir, obtint de prier un instant, Éric dont les femmes voulurent soigner les plaies, et vingt-quatre de leurs compagnons, acteurs de ce grand drame, que nous ne connaissons point par leurs noms, mais seulement par leurs passions et leur courage.

Le 6 mai, Louis VI quitta Bruges; il emmenait avec lui le jeune Robert que déjà il avait fait battre de verges, sous le

[1] GALBERT, p. 206.

prétexte qu'il savait où une partie du trésor du comte avait été cachée. Les Brugeois, qui l'avaient toujours beaucoup aimé, ne purent en le voyant s'éloigner retenir leurs larmes et leurs plaintes. « Mes amis, leur dit Robert, puisque vous ne « pouvez sauver ma vie, priez Dieu qu'il sauve mon âme. » A peine était-il arrivé à Cassel qu'il fut décapité par l'ordre du roi de France [1]; il mourut en pardonnant à ses bourreaux, noble, généreux et innocent, tel qu'il avait vécu, digne de l'affection de toute une cité qui chérissait dans son adolescence les sympathies d'une même origine, pures de tout attentat sacrilége.

Que devinrent, après la condamnation de Wulfric Knop, les autres complices de l'assassinat de Charles le Bon, que Louis VI n'avait point saisis dans le bourg? Burchard, livré par Hugues d'Halewyn [2] et Bernard de Roubaix, expira à Lille sur la roue, après avoir demandé, comme Gerbald, qu'on tranchât la main qui avait exécuté le crime [3]. On racontait que, comme il essayait de traverser l'Escaut, les flots du fleuve, refusant de le porter, avaient rejeté sa barque au rivage [4]. Lambert Knap périt à Bruges au milieu des tortures. Ingelram d'Essen et Guillaume de Werwicq s'enfuirent en Allemagne, et y terminèrent leurs jours dans les supplices, l'un à Mayence, l'autre à Strasbourg [5]. Gui de Steenvoorde, mortellement frappé dans

[1] GALBERT, p. 209.

[2] Hugues d'Halewyn semble avoir été le fils d'Hacket Brunel d'Halewyn, qui figure comme témoin dans une charte de 1109. DUCHESNE, *Maison de Gand, pr.*, p. 65.

[3] Manum suam abscidi flagitavit. GUALTER., p. 175.

[4] GUALTER, p. 175; *Corp. chr. Fl.*, I, p. 87.

[5] *Corp. chr. Fl.*, I, p. 89.

un duel judiciaire avait été suspendu au même gibet que le prévôt Bertulf [1].

Disdir Hacket, plus heureux que les autres membres de sa famille, s'était réfugié à Lissewege, chez son gendre Walter, surnommé Krommelin. Il restitua aux abbayes les biens qu'il avait jadis, au temps de sa puissance [2], usurpés de concert avec Bertulf [3], et se réconcilia plus tard avec Thierri d'Alsace [4]. On prétend même qu'il rentra en possession de la châtellenie de Bruges, et fut le dernier représentant des races saxonnes dans l'exercice d'une magistrature héréditaire qui allait s'éteindre en passant aux sires de Nesle [5].

Guillaume de Loo, si puissant et si orgueilleux, fléchissait lui-même sous les vengeances du ciel. Pendant que le siége du bourg durait encore, et quinze jours seulement après cette célèbre journée où le vicomte d'Ypres avait étouffé violemment les reproches du prévôt de Saint-Donat expirant par son ordre, le roi de France s'était avancé jusqu'au pied des remparts de la cité d'Ypres. Guillaume de Loo s'élança avec trois cents hommes d'armes au-devant de Louis VI,

[1] GALBERT, p. 201.

[2] Per comites quos tunc ad arbitrium suum pronos habuit. *Dipl. Aldenb. ap. Vredium, Fl. ethn.*, p. 553 (1133).

[3] Associato sibi fratre suo Bertulpho, Brugensi præposito, pervasit... *Dipl. Aldenb.*, 1133.

[4] Cum jam reconciliatus esset. *Dipl. Aldenb.*, 1133.

[5] VREDIUS, *Fl. ethn.*, p. 554. On désignait encore, au dix-septième siècle, la cour de la châtellenie de Bruges sous le nom de *chambre d'Hacket*. — L'un des signataires d'une charte de 1260 (1160?) se nomme Walter, fils d'Hacket. WARNKOENIG, III, 2. *Urk.*, p. 155.

mais déjà les bourgeois avaient ouvert leurs portes, et il tomba au pouvoir de ses ennemis [1].

Guillaume de Loo, malgré sa faiblesse et son inertie, était resté le chef des Flamings. Ils avaient continué à lui obéir, quoiqu'ils eussent peut-être secrètement horreur de son ingratitude vis-à-vis des fils d'Erembald. « Les habitants du pays « de Furnes, dit Galbert, combattaient avec lui parce qu'ils « espéraient que, s'il devenait comte de Flandre, ils pourraient, « grâce à son autorité et à son pouvoir, anéantir leurs enne- « mis ; mais leurs desseins funestes ne s'accomplirent point.. « Dieu poursuivait les traîtres [2]. »

Guillaume Longue-Épée, que Louis VI avait quitté pour rentrer en France, conduisit avec lui à Bruges le vicomte d'Ypres. Il y reparaissait triomphant et entouré de seigneurs dévoués à sa cause, parmi lesquels il faut citer au premier rang Tangmar de Straten et ses neveux. Son premier soin fut de faire arrêter, comme complices des complots de Burchard, cent vingt-cinq des bourgeois de Bruges, et trente-sept de ceux de Rodenbourg. Ceux-ci réclamaient les formes protectrices d'une procédure légale et le jugement des échevins [3], mais il ne voulut point les écouter [4]. Ce premier succès l'encouragea. Les barons hostiles aux Brugeois, qui jadis

[1] GALBERT, p. 207. Væ Flandriæ a proditionibus! Miserandum quod terra infelix cui domino suo per orbationem orbari contigerat, non aliter quam per proditionem alium acquirere valebat. GUALTER, p. 177.

[2] Persequebatur Deus traditores. GALBERT, p. 207.

[3] Responderunt sese non fuisse legitime accusatos... rogabant ut secundum judicium scabinorum... GALBERT, p. 210.

[4] Volens ipsos secundum legem obsidionis tractare. GALBERT, p. 210.

avaient tenu en fief plusieurs des impôts qu'on levait à Bruges [1], l'engagèrent à les rétablir [2]; Guillaume, oubliant ses serments, les réclama de nouveau [3]. Les bourgeois murmurèrent : ils songeaient peut-être à délivrer le vicomte d'Ypres, car « on jugea convenable, raconte Galbert, de l'en« tourer de gardiens qui le surveillaient avec le plus grand « soin, et il lui fut défendu de se montrer aux fenêtres de sa « prison [4]. »

Le comte Guillaume résolut bientôt de transférer son prisonnier dans la forteresse de Lille. Il l'y mena avec lui, mais à peine y était-il arrivé qu'un mouvement populaire y éclata. Le comte avait voulu faire arrêter un bourgeois par un de ses serviteurs au milieu de la foire qui se tenait aux fêtes de Saint-Pierre ès Liens. Les habitants de la ville se soulevèrent, chassèrent Guillaume Longue-Épée, et noyèrent dans leurs marais plusieurs Normands de sa suite. Un siége fut nécessaire pour contraindre la cité rebelle à payer une amende de quatorze cents marcs d'argent [5].

La ville de Saint-Omer n'était pas plus favorable au jeune prince. Ses bourgeois avaient accueilli un de ses rivaux, Arnould

[1] Telle fut l'origine de l'illustre maison de la Gruuthuse; telle était aussi, dans le pays de Guines, la position des seigneurs de Hamme. LAMBERT D'ARDRES, *ap. Script. rer. fr.*, XIII, p. 426.

[2] Vexabant comitem milites sui eo quod Brudgensibus condonasset teloneum. GALBERT, p. 210.

[3] Non est diu passus Flandrenses in sua consistere libertate; sed paulatim cœpit eos opprimere et servitutis legibus subjicere. *Chr. Torn. Corp. chr. Fl.*, II, p. 500.

[4] GALBERT, p. 209.

[5] GALBERT, p. 211.

de Danemark, neveu du comte Charles et repoussaient le châtelain qui leu ravait été imposé : ils se virent également réduits à payer une amende de six cents marcs d'argent [1].

A Gand, comme à Saint-Omer, l'autorité despotique du châtelain était l'occasion d'une insurrection générale. Le comte s'était rendu au milieu des bourgeois de Gand pour rétablir l'autorité de son vicomte, mais Iwan d'Alost vint en leur nom lui exposer en ces termes les griefs populaires : « Seigneur « comte, si vous aviez voulu vous montrer équitable vis-à-vis « des habitants de votre cité, et vis-à-vis de nous qui sommes « leurs amis, loin d'autoriser les plus coupables exactions, « vous nous auriez traités avec justice en nous défendant contre « nos ennemis. Cependant vous avez violé toutes vos pro- « messes relatives à l'abolition des impôts et aux autres pri- « viléges que vos prédécesseurs, et surtout le comte Charles, « nous avaient accordés ; vous avez rompu tous les liens qui « résultaient de vos serments et des nôtres. Nous connais- « sons les violences et les pillages que vous avez exercés à « Lille. Nous savons de quelles injustes persécutions vous « avez accablé les bourgeois de Saint-Omer. Maintenant vous « songez à vous conduire de la même manière à l'égard des « habitants de Gand, si vous le pouvez. Toutefois puisque vous « êtes notre seigneur et celui de toute la terre de Flandre, « il convient que vous agissiez avec nous selon la raison, et « non point par injustice ni par violence. Veuillez, si tel est « votre avis, placer votre cour à Ypres, ville située au mi- « lieu de vos États. Que les princes nos pairs [2] s'y réunissent

[1] GALBERT, p. 211.
[2] Principes utrimque nostrique compares. GALBERT, p. 211.

« paisiblement et sans armes, aux hommes les plus sages du « clergé et du peuple, et qu'ils prononcent entre nous. Si « vous êtes, tel que nous le disons, sans foi, ni loi, perfide « et parjure, renoncez à votre dignité de comte, et nous y « appellerons quelque homme qui y ait droit et la mérite « mieux que vous [1]. » Le Normand s'indignait; si l'aspect de la multitude qui l'entourait ne l'eût retenu, il eût rompu le brin de paille devant Iwan [2]. « Je consens, lui dit-il enfin, à anéantir « l'hommage que tu m'as fait et à t'élever au rang de mes « pairs. Je veux te prouver de suite en combat singulier que « tout ce que j'ai fait comme comte est juste et raisonnable [3]. » Guillaume ne se préoccupait que des souvenirs de la féodalité : il oubliait qu'il se trouvait en présence des communes. Le duel n'eut pas lieu, mais les bourgeois décidèrent que le 8 mars 1128, leurs députés s'assembleraient à Ypres pour y délibérer des affaires du pays.

Au jour marqué pour cette réunion, un grand nombre d'hommes d'armes avaient pris possession de la ville d'Ypres. Ils étaient prêts à s'emparer des bourgeois qui devaient s'y rendre, et à les combattre s'ils faisaient quelque résistance. Cependant Iwan d'Alost, Daniel de Termonde et les autres députés des communes insurgées apprirent les desseins de Guillaume et s'arrêtèrent à Roulers; ce fut de là qu'ils adressèrent à Guillaume ce message : « Seigneur comte, puisque le « jour que nous avons choisi appartient au saint temps du « carême, vous deviez vous présenter pacifiquement, sans ruse

[1] Idoneo et legitimo alicui viro. GALBERT, p. 211.
[2] Exfestucasset Iwanum. GALBERT, p. 211.
[3] GALBERT, p. 211.

« et sans armes : vous ne l'avez pas fait ; bien plus, vous vou-« liez nous mettre à mort, et vous vous préparez à nous com-« battre : Iwan, Daniel et les Gantois qui jusqu'à ce jour ont « été fidèles à l'hommage qu'ils vous ont rendu, y renoncent « désormais [1]. » Puis ils mandèrent à tous les bourgs de Flan-« dre : « Si vous voulez vivre avec honneur, il faut que nous « nous engagions les uns vis-à-vis des autres, par des otages, « à nous défendre mutuellement si le comte voulait nous assail-« lir par violence [2]. » Les habitants de tous les bourgs de Flandre ne tardèrent point à répondre qu'ils le feraient volontiers s'ils pouvaient honorablement et sans déloyauté se soustraire à la domination de ce prince astucieux, qui ne songeait qu'à persécuter les bourgeois de ses cités [3]. Et ils ajoutèrent : « Voici que depuis une année tous les marchands qui avaient « coutume de venir en Flandre n'osent plus y paraître ; nous « avons consommé tous nos approvisionnements, et ce que « nous avons pu gagner dans un autre temps nous le perdons « aujourd'hui, soit par l'avidité du comte, soit par les néces-« sités des guerres qu'il soutient contre ses ennemis. Voyons « donc par quels moyens nous pourrions, sans blesser notre « honneur et celui du pays, éloigner de nous ce prince avare « et perfide [4]. »

[1] Galbert, p. 211.

[2] Galbert, p. 211.

[3] Annuerunt id libentissime se facturos, si cum honore terræ et suo, comite isto tam perverso carere possent, qui nulli rei intenderet nisi quo astu cives suos persequi potuisset. Galbert, p. 211. Incipiunt consulere quomodo de hujus novi Pharaonis tam intolerabili jugo colla sua possint excutere. *Chr. Torn. Corp. chr. Fl.*, II, p. 500.

[4] Galbert, p. 211. Wilhelmus... magnus exactor. *Corp. chr. Fl.*, I,

Il convient maintenant d'approfondir cette situation, et de montrer le roi d'Angleterre renversant la puissance que le roi de France avait fondée. Henri Ier n'ignorait point que Louis VI comptait placer tôt ou tard Guillaume à la tête d'un parti nombreux, prêt à l'élever au trône de Guillaume le Conquérant [1]. Le comte de Flandre, dans les chartes qu'il accordait aux bourgeois, mentionnait lui-même ses droits à la couronne d'Angleterre [2]. « Le roi Henri, dit Matthieu Paris, était plein « d'inquiétude, parce que ce jeune homme était courageux et « entreprenant, et ne cessait de le menacer de lui enlever « aussi bien l'Angleterre que la Normandie, qu'il prétendait « lui appartenir par droit héréditaire [3]. » Henri Ier avait épousé la fille du duc de Brabant qui, lors de l'avénement du comte Charles, avait pris une part active au mouvement dirigé par la comtesse Clémence. Cette alliance lui rendait plus aisée son intervention dans les affaires de Flandre. En même temps, il continuait la guerre contre Louis VI afin de retenir l'armée française sur les bords de la Seine, et se liguait avec le comte d'Anjou, père de cette princesse répudiée par Guillaume Longue-Épée, et d'un fils que la fille de Henri Ier épousa au mois

p. 95. Comparez la vie de saint Jean de Térouane, BOLL., *Acta SS.*, jan. II, p. 804.

[1] Quem patruus suus Henricus rex Angliæ suspectum habens eo quod ipso exhæredato patrem ejus Robertum captivum teneret... *Chr. Turon. Script. rer. fr.*, XII, p. 470.

[2] *Charte de Saint-Omer,* WARNKOENIG, I, *Urk.*, p. 27; MIRÆUS, IV, p. 195; *Ord. des rois de France,* IV, p. 247.

[3] MATTHIEU PARIS, 1127. Quibus curis demolitus est, ajoute Henri de Huntingdon, dum, nepote suo Flandriam adipiscente, se diadema regni amissurum pro certo putaret. *Script. rer. fr.*, XIV, p. 267.

de septembre 1127 : elle portait pour dot la couronne d'Angleterre dans la maison des Plantagenêt [1].

Ce fut Henri Ier qui chargea le comte Étienne de Boulogne d'aller exposer en Flandre les prétentions qu'il fondait sur sa parenté avec Robert le Frison [2]. Ce fut encore Henri Ier qui soutint Arnould de Danemark [3]. Ce jeune prince qui, depuis la captivité de Guillaume de Loo, était devenu le chef des Flamings, semble avoir été peu digne de figurer dans des luttes si énergiques et si terribles. Rappelé par les bourgeois de Saint-Omer, il se retrancha dans l'abbaye de Saint-Bertin, s'y laissa assiéger par les barons de Guillaume, s'humilia et se retira dans sa patrie après avoir accepté les présents du vainqueur [4].

Thierri d'Alsace fut, après Arnould de Danemark, le candidat auquel le roi d'Angleterre prodigua ses conseils et ses trésors [5]. Iwan d'Alost et Daniel de Termonde se rangèrent sous sa bannière. Gand lui ouvrit ses portes. Les bourgeois de Bruges s'armant pour la même cause, s'allièrent aux Flamings du rivage de la mer [6], et aussitôt après Walter Krommelin, gendre de Disdir Hacket, et plusieurs autres de leurs chefs, entrèrent à Bruges après avoir juré de rester fidèles aux intérêts de la commune [7].

[1] Sim. Dunelm., 1127.

[2] Gualter, p. 176.

[3] Arnoldum susceperant et hoc consilio et auxilio regis Angliæ. Galbert., p. 213.

[4] Galbert, p. 212.

[5] *Chr. Tur.*, 1127, *Script. rer. fr.*, xii, p. 470.

[6] Il faut remarquer que Galbert donne exclusivement le nom de Flamings (*Flandrenses*) aux habitants du Fleanderland, c'est-à-dire du pays maritime.

[7] Galbert, p. 212.

Thierri d'Alsace arriva le 27 mars à Bruges, où il fut reçu par les bourgeois avec un grand enthousiasme. Trois jours après, les pairs du pays, et les députés des communes s'assemblèrent sur la place du Sablon pour proclamer le successeur de Guillaume de Normandie. Iwan d'Alost et Daniel de Termonde lui rendirent solennellement hommage, et Thierri fit aussitôt publier une loi qui ordonnait à ceux qu'on accusait de la mort du comte Charles de se justifier, s'ils étaient nobles, devant les princes et les feudataires de Flandre; dans le cas contraire, au tribunal des échevins [1]. Puis il confirma et augmenta les priviléges des communes, et leur permit de modifier à leur gré leurs règlements, leurs usages et leurs coutumes. C'était également le 30 mars que les communes, alors libres dans leur choix, avaient appris, l'année précédente, la volonté de Louis VI qui leur imposait un prince déloyal et parjure [2].

Thierri avait réuni près de lui, en les réconciliant, Gervais de Praet, qui avait assiégé l'église de Saint-Donat, et Lambert de Rodenbourg, qui avait établi son innocence par l'épreuve du fer ardent, les barons amis de Charles de Danemark, et les chefs flamings les plus nobles et les plus généreux. Guillaume de Normandie crut pouvoir troubler cette concorde en rendant la liberté à Guillaume de Loo; mais le vicomte d'Ypres, après être resté quelque temps à Courtray [3], fut réduit à s'enfermer dans le château de l'Écluse [4] : ses an-

[1] Telle est, dans les Assises de Jérusalem, la double juridiction de la cour des barons et de la cour des bourgeois, comme l'a fort bien observé M. Warnkœnig.

[2] Galbert, p. 213.

[3] Galbert, p. 213.

[4] Turris firma erat... *Lib. mir. S. Rictrud. ap. Boll.*, maii III, p. 105. L'histoire de Guillaume de Loo est fort obscure à cette époque.

ciens amis l'avaient abandonné, et il n'avait pu que s'assurer l'appui de quelques-unes de ces populations saxonnes qui, plus barbares que toutes les autres, haïssaient toute tendance à l'unité, et n'avaient point voulu suivre Walter Krommelin et Lambert de Rodenbourg dans le camp de Thierri d'Alsace

Guillaume Longue-Épée avait perdu les cités de Gand, de Bruges et de Lille. Un complot devait lui enlever également la ville d'Ypres où il se tenait, et le livrer lui-même à ses ennemis. Un jour qu'assis près d'une jeune fille qu'il aimait tendrement, il laissait flotter entre ses mains les longues tresses de sa chevelure pour qu'elle les arrosât de parfums, il sentit une larme tomber sur son front. La jeune fille était instruite du péril qui le menaçait, et quoiqu'elle se tût par dévouement pour la cause nationale, son cœur s'était ému à la pensée des malheurs de son amant. Pressée par ses prières, elle lui révéla bientôt tout ce qu'elle avait appris, et Guillaume, fuyant à la hâte, les cheveux épars, la saisit dans ses bras et l'emporta sur son coursier afin que la fureur des bourgeois ne lui fît point expier une trahison qu'excusait son amour [1].

Dans ces circonstances fâcheuses Guillaume de Normandie adressa à Louis VI ces lettres qui nous ont été conservées : « A Louis, roi de France, Guillaume, comte de Flandre, salut « et soumission. Votre bonté, prenant en pitié les accablantes « douleurs de mon exil, a voulu, après la mort du magnanime « comte Charles, que je lui succédasse, quoique j'en fusse

[1] **Ord. Vital, p. 885. Guillaume reconnaissant chargea un abbé de conduire la jeune fille d'Ypres dans les États du comte de Poitiers. Il l'avait recommandée à ce prince avec autant d'instance que si elle eût été sa sœur, afin qu'il lui fît conclure un mariage honorable.**

« indigne. Vous avez admirablement réussi à me faire reconnaître par les hommes puissants, non par affection, mais par « crainte. Cependant mon redoutable et ancien ennemi, le roi « d'Angleterre, irrité de mes succès, a préparé contre moi « d'innombrables armées et d'immenses trésors : c'est afin « de pouvoir vous inquiéter qu'il cherche à vous enlever la « terre la plus fidèle et la plus puissante de votre royaume. Il « est plein de confiance dans ses hommes d'armes, et surtout « dans les présents par lesquels il veut corrompre les Fla- « mands. Je prie, je supplie Votre Majesté qu'elle daigne me « soutenir dans la position élevée où elle m'a placé, ce que « votre présence seule peut faire : c'est par ce seul moyen « que vous pourrez confondre l'orgueil des étrangers, et affer- « mir la fidélité chancelante des habitants de ce pays [1]. »

Louis VI s'avança jusqu'à Arras et y manda les députés des communes. « Je veux, écrivait-il aux bourgeois de « Bruges, que vous envoyiez près de moi, le dimanche des « Rameaux, huit hommes sages, choisis parmi vous; j'en con- « voquerai un pareil nombre de tous les bourgs de Flandre. « Je veux, en leur présence et devant mes barons, examiner « quelles sont vos discussions avec le comte Guillaume, et je « m'efforcerai de rétablir la paix entre vous et lui. » Les Brugeois n'envoyèrent point de députés à Arras, mais dans la réponse qu'ils firent au roi ils racontèrent toutes les fautes du comte, ses parjures, ses ruses, ses perfidies, et protestèrent fièrement contre l'intervention du roi de France. « Qu'il soit « connu du roi et de tous les princes, de nos contemporains « et de notre postérité, que le roi de France n'a point à s'oc-

[1] *Epist. ap. Andr. Duchesne*, IV, p. 447.

« cuper de l'élection ou de l'avénement des comtes de Flan- « dre [1]; les pairs et les bourgeois du pays peuvent seuls « désigner l'héritier du comté et lui remettre l'autorité su- « prême [2]. Pour ce qui concerne les terres tenues en fief du « roi de France, celui qui recueille la succession du nos comtes « ne doit que fournir un certain nombre d'hommes d'armes. « Voilà à quoi se bornent les devoirs du comte de Flandre, et « le roi de France n'a aucun droit de nous imposer un sei- « gneur, soit par la force, soit par corruption [3]. Il est vrai que « les pairs, les chevaliers et les bourgeois, considérant les « liens de parenté qui unissaient le roi et les comtes de Flan- « dre, ont adhéré au choix qu'il avait fait de Guillaume de « Normandie [4]. Mais il ne faut point confondre ces considé- « rations tout exceptionnelles avec les règles fixes qui résul- « tent de toute l'histoire de nos princes [5]. »

Louis VI cédant aux prières de Guillaume de Normandie consentit à mettre le siége devant Lille, mais Thierri d'Alsace le repoussa et le contraignit à se retirer. La guerre que poursuivait Henri Ier absorbait toutes les forces de la France, et

[1] Nihil pertinet ad regem Franciæ... GALBERT., p. 214.

[2] Terræ compares et cives eligendi habent potestatem et sublimandi libertatem...

[3] Nihil ulterius debet consul terræ Flandriæ.

[4] Louis VI était fils de Berthe de Hollande, sœur d'Adèle, mère de de Charles de Danemark.

[5] Aliud vero quod antiqua prædecessorum Flandriæ consulum traditione ad justitiæ examinatur instituta. GALBERT., p. 214. Un manuscrit de la Bibliothèque du roi à Paris (fonds Saint-Germain, 205) donne la réponse des Brugeois dans les mêmes termes que Galbert. M. de Fortia, qui n'a pas connu la véritable date de ce document, l'a fait figurer dans son édition de JACQUES DE GUYSE, XVI, p. 160.

peu après, s'il est permis d'ajouter foi au témoignage des historiens anglais, Henri Ier obligea le roi Louis VI à refuser tout secours au fils de Robert de Normandie [1].

Vers le même temps, l'évêque de Noyon, auquel Guillaume avait remis les douze fiefs ecclésiastiques dont les comtes de Flandre disposaient depuis le règne de Baldwin le Barbu [2], frappa d'excommunication tous ceux qui oseraient prendre les armes pour le combattre [3].

A cette époque appartiennent les derniers succès de Guillaume Longue-Épée. Il défit les Brugeois devant Winghen et devant Oostcamp, et souvent, de son camp de Jabeke, il venait semer la terreur dans les remparts de Bruges. Cependant, malgré ces combats et malgré les anathèmes de l'évêque de Noyon, le peuple restait profondément dévoué à Thierri. A Gand, il déchira une magicienne qu'on accusait d'avoir jeté un charme sur le prince. Une autre femme qui avait lancé de l'eau sur lui pendant qu'il traversait une rivière, fut enchaînée sur un bûcher et brûlée vive [4].

Les populations d'Axel, de Bouchaut et de Waes s'étaient empressées d'accourir à l'appel de Thierri. Les Brugeois et quelques Flamings l'avaient rejoint. Il assiégeait à Thielt le château de Folket, lorsqu'il apprit que son compétiteur s'avançait avec une nombreuse armée.

Guillaume de Normandie avait résolu de mourir plutôt que

[1] Regem Francorum comiti Flandrensium auxilia negare coegit. MATTHIEU PARIS, 1128.

[2] *Chr. Torn. Corp. chron. Fl.*, II, p. 496.

[3] GALBERT, p. 244.

[4] GALBERT, p. 215.

d'être le témoin de son déshonneur [1]. Après avoir confessé ses fautes à l'abbé d'Aldenbourg, il avait coupé ses longs cheveux et pris de nouvelles armes en signe du vœu qu'il adressait au ciel; ses plus braves chevaliers avaient imité leur chef.

La bruyère d'Axpoele, près de Ruisselede, fut le théâtre du combat. L'armée de Guillaume campait sur une colline d'où l'on apercevait celle de Thierri. Des deux côtés, trois corps de bataille se formèrent : chacun des deux rivaux s'était réservé le commandement du bataillon qui devait lutter le premier, et tous deux avaient également juré de succomber plutôt que de renoncer à leurs prétentions au comté de Flandre. Partout on raccourcissait les haches et l'on cherchait à s'attaquer de près.

Daniel de Termonde s'élance bientôt au milieu des hommes d'armes de Guillaume. Une affreuse mêlée s'engage : Frédéric, frère de Thierri, est abattu de son cheval. Richard de Woumen rend son épée. Mais Daniel rétablit le combat et déjà ses ennemis ploient, lorsque le second bataillon de Guillaume, jusque-là immobile, se met en mouvement et s'avance au-devant des vainqueurs. La victoire échappait à Thierri, et il rentra vers le soir, presque seul, précipitamment à Bruges où, pendant toute la nuit, on n'entendit que les gémissements de ceux qui avaient perdu un père, un frère ou un ami [2].

Thierri, dans son malheur, suivit l'exemple que son adversaire lui avait donné : il coupa ses cheveux et ordonna un jeûne général pour fléchir la colère du ciel.

[1] Elegerat prius emori... GALBERT., p. 216.
[2] GALBERT, p. 217 (22 juin 1128?).

Rien ne prouve mieux l'impopularité de Guillaume de Normandie que la stérilité des résultats de son triomphe. Aucune cité ne lui ouvre ses portes. Ce n'est que treize jours après la défaite de Thierri qu'on voit le vainqueur assiéger le château d'Oostcamp, aussitôt secouru par les Brugeois; puis il se dirige vers Alost où il joint son armée à celle du duc de Brabant que la nouvelle de la bataille d'Axpoele, ou d'anciennes contestations relatives à la dot de Gertrude d'Alsace, veuve de Henri de Bruxelles, éloignaient de Thierri. Iwan et Daniel défendent la cité d'Alost. Thierri s'y est enfermé avec eux [1].

Peu après, dans un combat sur les bords de la Dendre, Guillaume de Normandie, voulant rallier les siens, se précipite témérairement au milieu des ennemis malgré les conseils d'Élie de Saint-Sidoine. Il saisit la lance d'un bourgeois nommé Nicaise Borluut; mais celui-ci, en se défendant, la lui enfonce dans le bras depuis la main jusqu'au coude. Bientôt cette plaie s'envenime et s'ulcère, et, après cinq jours de douleurs pendant lesquels il se revêt de l'habit de moine, il expire le 27 juillet 1128 [2].

> Unicus ille ruit cujus non terga sagittam,
> Cujus nosse pedes non potuere fugam;
> Nil nisi fulmen erat, quotiens res ipsa monebat,
> Et si non fulmen, fulminis instar erat [3].

Le petit-fils de Guillaume le Conquérant était à peine âgé

[1] Galbert, p. 218.

[2] Galbert, p. 218; M. Paris, 1128; *Chr. sax. Gibson*, p. 232; Will Gemmet., viii, 16.

> Lux kalendarum sextilis quinta redivit
> Cum pugnax apud Alost ferro plagatus obivit.
> Ord. Vital, p. 886.

[3] Rob. de Monte, *Script. rer. germ.*, *Pertz*, vi, p. 489.

de vingt-sept ans lorsqu'une mort cruelle termina ses aventures et ses malheurs [1].

On raconte que, pendant la nuit qui reçut le dernier soupir de Guillaume, son père, toujours captif dans les prisons de Henri Ier, eut le sommeil troublé par un songe qui lui montrait le jeune comte de Flandre entouré de ses ennemis : « Hélas! « mon fils est mort! » dit-il à ses gardiens; et il renonça désormais à toutes les illusions de l'espérance [2].

Les assiégeants avaient réussi à cacher la perte de leur chef. Godefroi de Brabant s'empressa d'adresser des propositions de paix aux défenseurs d'Alost : « Apprenez, dit-il enfin à Thierri « lorsqu'une trêve eut été conclue, apprenez que le comte « Guillaume, que vous avez si énergiquement combattu, a « succombé à une blessure mortelle. » Godefroi et Thierri avaient accepté l'arbitrage du roi d'Angleterre [3]. Henri Ier l'emportait sur Louis VI, et c'est ici qu'il faut rapporter ces paroles de Siméon de Dunelm qui prouvent combien il prit part à l'élévation de Thierri : « Henri Ier succéda à Guillaume, « comme son plus proche héritier, avec l'assentiment du roi « de France, mais il remit le comté à Thierri pour qu'il le « gouvernât sous lui [4]. »

Lorsque Henri Ier descend dans le tombeau, le comte de Boulogne, qu'il avait contraint à rendre hommage au comte

[1] Comes Flandrensium Gulielmus nomine, Miser cognomine... *Contin. ad Flor. Wigorn.*, 1128.

[2] Ord. Vital, p. 887.

[3] Galbert, p. 218.

[4] Comitatum sub se disponendum tradidit. Sim. Dunelm., 1128; Knyghton, l. ii.

de Flandre [1], lui succède sur le trône d'Angleterre. Étienne est moins favorable à Thierri que Henri Ier. Guillaume de Loo, qui depuis plusieurs années occupait le château de l'Écluse, émigre dans son royaume [2].

Une grande partie des populations saxonnes les plus cruelles, chassées par une inondation [3] ou plutôt par les tendances conciliatrices qui flétrissaient leurs désordres et leurs haines, ne tarda point à suivre le vicomte d'Ypres en Angleterre [4]. Quelques Flamings s'établirent en Irlande et y devinrent bientôt puissants et redoutables [5].

D'autres, dit une ancienne chronique [6], se réfugièrent en Bulgarie, c'est-à-dire, pour parler plus exactement, dans le Brandebourg, près des bords de l'Elbe qu'avaient habités

[1] Rex Henricus ei (Theodorico) subjugavit Stephanum comitem Boloniensem, aliosque Normannos qui terras habebant in Flandria. ORDERIC VITAL, p. 886.

[2] ANON., *Corp. chr. Fl.*, I, p. 92; IPERIUS, p. 634; *Mirac. S. Rictrud. ap. Boll. Acta SS.*, maii III, p. 105.

[3] ROB. DE MONTE, *ap. Pistorium; Chr. Tur. Script. rer. fr.*, XII, p. 471; ORDERIC VITAL, p. 899, cite sur cette inondation une anecdote touchante.

[4] Flandrenses, relicto natali solo, catervatim in Angliam confluunt et famelicorum more luporum, fecunditatem terræ Anglicanæ ad nichilum redigere studuerunt. GERV. DOROB. Plures ex Flandria rapto vivere assueti Angliam involabant. GUILL. DE MALMESBURY, p. 185.

[5] MEYER.

[6] Iverunt ad ulteriores partes Bulgariæ ubi se exceperunt et unum oppidum quod Brugis vocatur, construxerunt. ANON., *inter Chr. Flandr.*, I, p. 92. Comparez EELKING, p. 68. La principale source à consulter sur cette émigration est la dissertation d'Eelking (Gœtingue, 1770), *De Belgis sæculo duod. in Germ. advenis.* On peut comparer deux articles du *Dictionnaire* de Moreri, v° *Flemming*.

